THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu187880qu

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1878-79

Imprimé par ordre de la

Avec les compliments du surintendant de l'instruction publique.

QUÉBEC
CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1879

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1878-79

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC
CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1879

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, le 4 décembre 1879.

A Son Honneur THÉODORE ROBITAILLE, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'instruction publique pour l'année scolaire 1878-79.

Je suis

de Votre Honneur

le très-obéissant serviteur,

ET. TH. PAQUET,

Secrétaire-Provincial.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, le 3 décembre 1879.

A l'Honorable ET. TH. PAQUET, *Secrétaire-Provincial, Québec.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique pour l'année scolaire 1878-79, et d'appeler en même temps votre attention sur les remarques suivantes que m'a dictées l'expérience de cette dernière année.

PROGRÈS.

La comparaison des statistiques des trois dernières années fournit le tableau suivant :

	1876-77.	1877-78.	Augmentation.	1878-79.	Augmentation.
Municipalités	949	967	18	970	3
Arrondissements	4,193	4,233	40	4,291	58
Maisons d'école	3,826	3,945	119	3,948	3
Ecoles (sous contrôle)	4,115	4,209	94	4,282	73
Nombre d'élèves	232,765	234,828	2,063	239,808	4,980
Présence moyenne	178,621	180,294	1,673	183,740	3,446

Il faut rapprocher le tableau suivant de celui qui précède :

	1876-77.	1877-78.	Augmentation.	1878-79.	Augmentation.
Histoire	65,294	70,826	5,532	74,849	4,023
Arithmétique	128,432	134,624	6,192	139,148	4,524
Tenue des Livres	12,101	13,859	1,758	14,932	1,073
Géographie	58,806	63,658	4,852	67,110	3,452
Agriculture	16,665	19,625	2,960	22,846	3,221
Dessin industriel	8,351	20,914	12,563	35,429	14,515

Le premier tableau constate que le nombre des municipalités, de même que celui des maisons d'école, n'a augmenté que de 3. Il y a là une erreur que je m'explique en supposant que plus d'un fait peut échapper à l'attention des inspecteurs dans le laps de temps souvent considérable qui sépare leurs deux tournées réglementaires.

Je trouve, en effet, dans les archives mêmes de mon département, que durant l'année dernière dix nouvelles municipalités scolaires ont été officiellement constituées. On sait, d'un autre côté, que les maisons d'école ne peuvent être construites que sur un plan approuvé par le Surintendant, et j'ai approuvé 30 de ces plans durant la même période.

Ces deux tableaux réunis montrent un progrès régulier et vraiment satisfaisant dans toutes les parties de notre organisation scolaire ; mais nous avons obtenu, en particulier, dans l'enseignement du dessin industriel un succès dont les plus optimistes eux-mêmes auront lieu de s'étonner. En trois ans, nous avons créé cet enseignement, et nous comptons aujourd'hui plus de 35,000 enfants qui étudient cette matière nouvelle, l'une des plus importantes au double point de vue de l'utilité pratique et de la pédagogie. J'espère que ce succès ne fera qu'activer le zèle du corps enseignant.

En matière d'améliorations, de réformes, il y a plus d'un fait qu'il est impossible de traduire par des chiffres. Ainsi, nous travaillons depuis plusieurs années à améliorer les maisons d'école et le matériel des classes, à rendre l'inspection plus efficace, à établir dans chaque municipalité une tenue de livres régulière et uniforme, à faire prévaloir partout les bonnes méthodes, etc., mais la statistique est impuissante à constater nos progrès sur tous ces points. Ce n'est que par les bulletins d'inspection que l'on peut y arriver.

L'année dernière, j'ai publié la formule de ces bulletins. Ils touchent aux éléments essentiels de notre système, et tous les jours ils m'apportent la preuve de la bonne volonté des populations et de l'activité des autorités locales.

Je crois pouvoir affirmer :

1o. Que l'inspection des écoles, en dépit des défaillances que je signalerai plus loin, est plus efficace que jamais, grâce au système des bulletins journaliers ;

2o. Que les maisons d'école nouvelles sont bien supérieures aux anciennes, et qu'un grand nombre de celles-ci ont été suffisamment réparées ;

3o. Que les instituteurs, en général, sont un peu mieux payés que de coutume et plus régulièrement, bien que la crise commerciale ait eu son contre-coup dans toutes les campagnes ;

4o. Que la comptabilité des secrétaires-trésoriers est à peu près irréprochable, partout—ce sera bientôt dans toutes les municipalités—où l'on s'est conformé à mes instructions, en adoptant les formules que j'ai publiées ;

5o. Que le niveau des capacités générales du corps enseignant s'est élevé, malgré de tristes exceptions, surtout parmi les jeunes institutrices ;

6o. Que les connaissances pédagogiques se répandent graduellement ;

7o. Que les commissaires et les syndics sont généralement plus zélés que par le passé, et que les contribuables, comprenant mieux la nécessité de l'instruction, semblent avoir moins peur de la taxe des écoles.

Cependant nos progrès ont été ralentis par deux causes spéciales, que les inspecteurs sont à peu près unanimes à me signaler : d'abord, la rumeur, répandue dans toute la province, que le système d'inspection des écoles allait être aboli ; ensuite, l'intention attribuée au gouvernement de supprimer le "Dépôt de livres."

Messieurs les inspecteurs, dont la position était devenue précaire, ont pu peut-être se départir de leur zèle ordinaire et de leur empressement à faire leurs deux tournées d'inspection réglementaires : je n'en ai point la preuve positive ; je crois, dans tous les cas, facilement que la situation fausse que leur créait la rumeur de leur prochaine révocation a ôté quelque chose à l'autorité dont ils jouissent dans nos campagnes. Plusieurs d'entre eux n'ont pu même entreprendre leur visite d'automne, par suite du retard apporté dans le vote ordinaire du crédit affecté au service de l'inspection. Je n'ai pas à discuter ici la politique qui a amené cet état de choses ; mais si j'ai à dire que les autorités scolaires locales, moins surveillées qu'à l'ordinaire, ont montré en quelques occasions de la négligence, il ne faut ni m'en vouloir ni s'en étonner. J'espère qu'on aimera mieux voir dans cet état de choses un argument en faveur du maintien et du développement du système d'inspection actuel.

Quant au " Dépôt de livres, " c'est une œuvre encore plus ou moins discutée et qui rencontre une opposition persistante de la part des libraires ; pourtant elle a eu ses bons résultats, même aux yeux des personnes les moins bien disposées. N'eût-elle eu pour effet que de créer l'enseignement du dessin dans les écoles primaires, de répandre celui de l'agriculture et de généraliser l'usage des cartes géographiques, qu'il faudrait déjà reconnaître que c'est une bonne œuvre, dont les effets bienfaisants sur notre organisation scolaire compensent amplement les sacrifices d'argent qu'elle a coûtés au trésor public. Mais le " Dépôt de livres " a contribué puissamment à établir l'uniformité des livres classiques, à faire baisser le prix de ces livres, à pourvoir un plus grand nombre d'élèves des manuels nécessaires, à faire connaître les meilleurs modèles de sièges et de pupitres et les meilleures qualités de fournitures d'école en général. Or, il est évident qu'annoncer la fin de cette institution équivalait à paralyser complètement un mouvement auquel j'ai donné une forte impulsion, et qui, si l'on peut en supposer un plus profitable, n'en produit pas moins beaucoup de bien.

Je répète ici que je ne discute ni les actes ni les intentions de la législature : ce n'est pas mon devoir ; mais ce que je considère comme mon devoir, en ma qualité de premier fonctionnaire de l'instruction publique, c'est de mettre l'autorité en garde contre les changements trop brusques dans une organisation dont le mérite est attestée par une longue expérience, et contre tous systèmes nouveaux formulés *a priori* et sans consulter ceux que leurs devoirs officiels mettent au courant des besoins de nos populations.

LA STATISTIQUE SCOLAIRE DES VILLES.

Les attaques dont les commissaires d'écoles catholiques de Montréal ont été l'objet durant le cours de l'année, me font un devoir de présenter au public les explications suivantes sur le mode adopté, dans mon département, pour dresser la statistique scolaire des villes.

Il ne faut pas confondre la statistique avec la comptabilité. Je constate dans l'appendice No. 3 de mon rapport annuel que la somme levée au profit des écoles catholiques de Montréal s'élève à $491,275. Voilà de la statistique.

Le rapport des commissaires catholiques de Montréal constate qu'ils ont dépensé pour l'administration de leurs écoles $175,836. Voilà de la comptabilité.

Or, les commissaires sont responsables de leur comptabilité, mais non pas de la statistique publiée par le Département de l'instruction publique.

Et voici la différence qui existe entre l'une et l'autre.

Les commissaires administrent en vertu des pouvoirs précis que leur confère la loi, et ne répondent que de l'argent voté par la législature ou levé sur les contribuables. Mon département a une mission moins limitée. Pour l'information du public canadien, de même que pour renseigner l'étranger, il doit, non seulement publier les chiffres admis par les autorités locales, mais encore faire un calcul aussi exact que possible de toutes les dépenses qui, sans tomber sous le contrôle officiel, ne laissent pas de contribuer directement à l'instruction publique. Par exemple, un élève externe du collège de Montréal ne représente pas, pour les fins de la statistique, simplement la somme qu'il paie au collège pour son instruction proprement dite ; il faut y ajouter le prix de sa pension en ville. Les commissaires, si le collège tombait sous leur contrôle, ne pourraient pas mettre en ligne de compte ce prix de pension, tandis que le surintendant doit le faire pour fournir au public des informations complètes.

Il y a plus. La ville de Montréal possède 79 écoles catholiques indépendantes, si l'on comprend dans ce nombre deux collèges classiques et les couvents où l'on reçoit des élèves internes. Ces 79 institutions sont fréquentées par 12,644 élèves, et les commissaires d'écoles n'ont pas à faire rapport des frais de l'instruction de ces enfants; moi, j'y suis obligé par la nature de mes fonctions officielles. Mais ces diverses institutions ne me transmettent pas des renseignements aussi complets que les écoles soumises au contrôle ordinaire de la loi. Il m'a fallu, par conséquent, avoir recours aux calculs approximatifs faits par mes prédécesseurs. Ils ont fixé $4 comme moyenne de la contribution mensuelle de chaque élève, ce qui porterait la contribution mensuelle totale à $50,576, et la contribution totale des dix mois de l'année scolaire à $505,760, chiffre déjà plus élevé que celui de $491,275 porté dans mon rapport. Mais il faudrait encore y ajouter les $175,836 dont les commissaires d'écoles catholiques de Montréal rendent compte régulièrement, soit $681,596. La différence de ce chiffre à celui que je donne doit faire compensation pour les élèves pauvres qui ne paient rien et doit couvrir toute erreur possible.

Il faut remarquer aussi que l'on a compris dans ces statistiques les collèges de médecine, les écoles des arts et manufactures, les instituts des aveugles, ceux des sourds-muets et sourdes-muettes, et les salles d'asile, et que cette contribution mensuelle de $4 couvre toutes les dépenses possibles de l'élève : écolage, pension, livres, etc.

Passons aux statistiques de la ville de Québec.

La contribution des catholiques de Québec figure dans mon rapport comme étant de $239,640. Or, il y a environ 6,200 élèves qui fréquentent les écoles indépendantes de cette ville, si l'on met au nombre de ces institutions l'université Laval, le

Séminaire, le couvent des Ursulines, la Congrégation St. Roch, etc. En prenant toujours pour base de calcul $4 de contribution mensuelle, on arrive à $248,000 de dépense annuelle pour les institutions indépendantes catholiques seules, soit $8,360 de plus que le total donné par mon rapport, et cependant il faudrait ajouter à l'estimation qui précède toutes les dépenses dont les commissaires ont le contrôle.

Il me reste à ajouter que le même procédé de calcul a été adopté pour faire la statistique des écoles protestantes de Québec et de Montréal.

Ces explications, ce me semble, suffisent pour montrer sous son vrai jour la position des commissaires catholiques et des commissaires protestants de Montréal et en même temps pour prouver la sincérité des statistiques fournies par le Département de l'instruction publique.

L'INSPECTION.

A la dernière séance du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, on a donné avis d'une proposition de loi statuant qu'à l'avenir toute institution subventionnée, excepté les collèges classiques, devra recevoir la visite de l'inspecteur, et que si elle s'y refuse, la subvention lui sera retenue.

Toute maison d'éducation qui reçoit une subvention du gouvernement devrait être visitée par les inspecteurs : voilà, ce semble, une proposition raisonnable et tout à fait conforme à l'esprit de nos institutions, car s'il est une doctrine incontestée parmi celles qui régissent dans ce pays l'administration de la chose publique, c'est assurément la doctrine du droit d'investigation sur l'emploi des crédits ouverts par la législature. Le peuple, par ses représentants autorisés, vote chaque année une somme considérable pour venir en aide à la grande œuvre de l'éducation, et il doit être renseigné sur l'usage qu'on en fait.

Je comprends l'objection que peuvent formuler les directeurs de certaines maisons. Il est possible que les inspecteurs ne soient pas leurs égaux, et qu'ils regardent comme indigne d'eux de passer par l'inspection officielle. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'humilier le corps enseignant devant tel ou tel homme, mais seulement de permettre à l'Etat de savoir de quelle manière on emploie l'argent distribué sur demande.

Cette inspection serait-elle utile ? Je pense qu'elle ne trouverait rien à reprendre à l'enseignement proprement dit, mais, au point de vue de l'hygiène, elle aurait à réclamer des réformes.

Les collèges et les couvents subventionnés devraient faire, de plus, au Surintendant un rapport sur leur méthode d'enseignement, sur leurs progrès durant l'année, sur les réformes ou les innovations dont ils ont fait l'essai, en un mot sur le mouvement intellectuel qui s'opère sous leur direction. A cela chaque maison gagnerait d'être plus connue dans le pays et à l'étranger, et de faire bénéficier de son expérience tout le corps enseignant.

LE DÉPÔT DE LIVRES.

Durant sa dernière session, l'Assemblée a voté un projet de loi abolissant le Dépôt de livres, et cette institution n'a été maintenue que par le rejet *in toto* du bill par le Conseil Législatif. Je serais vraiment peiné si la même opposition se manifestait à l'avenir contre une œuvre que je considère comme la plus utile de toutes celles qui composent l'ensemble de notre organisation scolaire, et je crois de mon devoir de demander au gouvernement et à la législature, non seulement de conserver le Dépôt, mais encore d'étendre son influence.

Maintenir l'œuvre est chose facile, puisque je réclame simplement pour le Dépôt le droit de vivre.

Le Dépôt n'a rien reçu du gouvernement, il n'a pas coûté un sou à la province depuis 1877. Au point de vue de l'économie des deniers publics, on ne saurait donc songer à le supprimer. Une liquidation forcée pourrait, au contraire, compromettre une partie du capital représenté par les marchandises que j'ai en magasin.

Si le Dépôt se maintient seul comme une maison de commerce ordinaire, pourquoi voudrait-on le supprimer ? Serait-ce pour céder aux instances des libraires qui voient dans cette œuvre une concurrence injuste à leur détriment ?

Comment le Dépôt fait-il concurrence à la librairie ? D'une façon bien simple : j'achète les livres des libraires eux-mêmes ou des auteurs, et je les revends. Si je les achète des libraires, ils me font une remise qui me permet de les revendre au prix de leur propre catalogue : il n'y a pas là de concurrence. Mais si je les achète des auteurs directement, je les revends au prix qu'il me plaît de fixer, calcul fait des frais d'administration du Dépôt, etc. Je me réserve ordinairement un profit de 12 à 15 p. 100. C'est ici qu'il y a concurrence, car les libraires sont habitués à de tout autres profits.

Mais cette concurrence est-elle légitime ? Oui, assurément ; car il est légitime pour l'Etat, comme pour les individus, de chercher les moyens de donner au peuple l'éducation à bon marché.

Je m'explique. Les marchands n'ont qu'un but : gagner de l'argent. Le gouvernement doit aussi n'en avoir qu'un : rendre service au peuple. Or, le plus grand service qu'on puisse rendre au peuple, c'est de l'instruire le mieux et le plus vite possible. Si donc les marchands de livres d'école gênent le gouvernement dans cette mission, que les marchands de livres d'école disparaissent.

Voilà la vérité dite carrément et sans espoir de plaire à certains intéressés. Mais ne nous laissons pas effrayer par les mots. Etudions la chose en elle-même. Voyons les faits. Voyons, par exemple, ce qui se passe dans la province voisine. Le gouvernement de l'Ontario, non seulement accapare la propriété des livres d'école, mais en règlemente la rédaction, la publication et la reliure, et fixe même les prix de vente.

L'époque à laquelle a lieu la réunion des chambres de Québec me permet de rouvrir ici mon rapport pour traduire la lettre suivante :

" Département de l'Education (Ontario).

" Toronto, 14 janvier 1880.

" MM. W. J. Gage & Co., Jas. Campbell & Son, Copp, Clark & Co., " Canada Pub-
" lishing Company.

" Messieurs,

" J'ai été informé par M. Warwick et M. McPhail qu'une
" coalition d'éditeurs existe, formée par W. J. Gage & Co., Jas. Campbell & Son,
" Copp, Clark & Co , et " The Canada Publishing Company," dans le but exprès
" d'élever indûment le prix des livres d'école, et de réaliser des profits déraisonnables
" sur leurs publications. De fait, les procédés dont vous usez à l'égard de M. War-
" wick et de M. McPhail pourraient être aussi bien tournés, au premier jour, contre
" ce Département.

" En 1877, lorsque j'ai étudié la difficile question des livres autorisés dans les
" écoles publiques, je suis arrivé à la conclusion que ce Département devait avoir le
" contrôle de tous les livres classiques sur ces points essentiels, savoir : leurs lacunes,
" leurs mérites, leur exécution matérielle, leur prix raisonnable. On a fixé alors,
" provisoirement, un maximum des prix de détail de chaque livre autorisé, en se
" réservant le privilège de rectifier ces prix, si les circonstances l'exigeaient.

" J'ai étudié cette question de la révision des prix depuis quelque temps, et, en
" face de cette coalition, je me propose de fixer immédiatement un nouveau maximum
" des prix de détail de tous les livres de classe, quelque soit leur propriétaire, et
" dans le cas où l'éditeur aurait acquis le droit d'auteur, l'adoption de ces prix serait
" la condition sans laquelle ses livres ne pourraient continuer à être autorisés à

" l'avenir. Si un éditeur quelconque refuse d'adopter le prix maximum ainsi revisé, " lequel, dans ma pensée, ne devra être déraisonnable ni pour le public ni pour " l'éditeur, il sera de mon devoir de recommander au Lieutenant-Gouverneur en " Conseil de révoquer cette autorisation. Je ne me propose pas de permettre à un " éditeur de profiter du simple fait de son droit d'auteur pour se coaliser avec " d'autres et faire ainsi des profits extravagants aux dépens du public.

" La formation de cette coalition, dont quelques-uns de ceux mêmes qui en font " aujourd'hui partie contestaient la probabilité, va me déterminer de plus à prendre " des mesures efficaces pour empêcher qu'on ne tente désormais pareille combinaison.

" Les écoles publiques ont droit, non seulement à de bons livres, mais encore à " des livres à bon marché, et je découvre le moyen d'atteindre ce double objet, avec " ou sans votre concours, dans les mesures que je dois prendre pour arrêter les tenta- " tives actuelles.

" (Signé),

" ADAM CROOKS,

" Ministre de l'Education. "

REFONTE DES LOIS SCOLAIRES.

Il est depuis assez longtemps question de refondre nos lois scolaires. Ce travail est enfin terminé, et j'aurai l'honneur de vous le communiquer prochainement pour que vous le soumettiez à la législature, si vous le jugez à propos.

Cette refonte devra avoir de bons résultats. Elle vulgarisera la loi, qui jusqu'à ce jour est restée éparse dans les statuts publiés annuellement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

M. ALEXANDER

Acton-Vale, 15 septembre 1879.

A l'honorable Gédéon Ouïmet, Surintendant.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état dans lequel se trouve l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année 1879. Annexé à ce rapport, vous trouverez le grand tableau des statistiques pour la même année.

C'est toujours avec crainte que j'entreprends la tâche si difficile du rapport annuel. Je voudrais si bien vous faire connaître les choses telles qu'elles sont, et rendre justice à tout le monde, que je crains quelquefois l'exagération. Je vais tâcher de surmonter cette crainte et de vous dire en conscience tout ce qui a rapport à l'instruction publique dans ma division.

En général, les progrès sont plus satisfaisants que l'année dernière. Les commissaires d'écoles paraissent vouloir porter plus d'attention dans l'exercice de leur charge ; ils visitent mieux les écoles. Ce que je ne peux obtenir facilement, c'est de les mettre d'accord avec les règlements du département en ce qui concerne les maisons d'école. Il y a une foule de maisons d'école dans mon district d'inspection qui ont besoin de grandes réparations. Plusieurs de ces maisons sont de vraies granges. Quand je donne des ordres pour les faire réparer, on ne m'écoute pas.

Tant que vous ne sévirez pas contre ces municipalités, en les privant de l'octroi du gouvernement pour contravention à vos ordres, on se moquera de la loi et les enfants en souffriront ; car cette année, comme les précédentes, j'ai à me plaindre de l'irrégularité dans l'assistance de la part des enfants. Ce peu d'assiduité est dû, dans beaucoup d'arrondissements, au mauvais état des maisons d'école. Comment peut-on espérer que des enfants, en hiver, aiment à quitter la maison paternelle, où ils sont chaudement, pour aller braver les mauvais chemins, et pour ne trouver au bout de leur route qu'une misérable bâtisse où ils auront à endurer un froid rigoureux toute la journée! Il est facile de comprendre par ce qui précède pourquoi les enfants assistent si peu régulièrement aux écoles.

Je dois vous dire que l'enseignement du dessin, de la tenue des livres et de l'agriculture est presque nul dans tout mon district d'inspection. Une des premières raisons, c'est que les institutrices, en général, n'en savent pas un mot, et elles ne veulent pas se donner la peine d'étudier ces matières. En second lieu, les parents s'y opposent et les commissaires d'écoles ne s'en occupent pas. Depuis que l'enseignement de ces branches est devenu obligatoire dans les écoles, j'aurais cru qu'une institutrice, pour avoir son diplôme, aurait dû subir un examen sur ces matières, et que chaque bureau d'examinateurs devait avoir reçu des instructions à cet effet. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi, puisque rien dans ce genre n'est exigé des candidats qui se présentent pour avoir leurs diplômes. En parlant des bureaux d'examinateurs, j'ai encore à me plaindre qu'ils donnent trop facilement les diplômes. Voici un fait à l'appui de ce qui précède. Quelques jours avant la réunion des bureaux d'examinateurs en août dernier, une jeune fille du township d'Acton est venue me prier de lui faire subir un examen, me disant que si je ne la trouvais pas capable, elle ne ferait pas les dépenses d'un voyage à St. Hyacinthe. Je l'examinai sur la grammaire ; elle était faible ; je lui fis écrire une dicté bien courte ; elle fit douze fautes ; je lui donnai quelques problèmes d'arithmétique bien simples ; elle ne put en résoudre un seul. Vous comprenez bien que je lui conseillai de retourner à l'école encore une année. Au lieu de suivre mon conseil, elle eut la hardiesse de se présenter devant le bureau de St. Hyacinthe, et elle obtint son diplôme. Il faudrait nécessairement un changement à cet état de choses, dans l'intérêt du public en général.

Lorsqu'il s'agira de la distribution de l'aide supplémentaire, je vous prie de ne pas oublier les corporations catholiques dissidentes de mon district d'inspection, parce que, en général, les contribuables de ces corporations sont pauvres et ne soutiennent leurs écoles qu'avec beaucoup de difficulté.

Bien peu de commissaires comprennent l'avantage d'avoir un dépôt de livres dans chaque municipalité. Avec le temps j'espère qu'ils viendront à de meilleurs sentiments, et que je verrai dans chaque paroisse les livres fournis gratis aux enfants.

Je vais maintenant vous donner un détail sur tout ce qui concerne l'instruction publique pour chaque municipalité en particulier.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. J. ALEXANDER,
Inspecteur d'écoles.

M. ARCHAMBEAULT

Varennes, 22 octobre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire finissant le 30 juin dernier.

Des circonstances que je n'ai pas été maître de contrôler m'ont empêché de vous le faire parvenir avant ce jour

Vous verrez par le grand tableau que je vous transmets que les statistiques pour la dite année sont comme suit, savoir :

32 Municipalités :
12 dans le comté de Chambly,
8 dans celui de Verchères,
12 dans celui de Richelieu.

120 Arrondissements :
34 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
53 dans celui de Richelieu.

117 Maisons d'école :
33 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
51 dans celui de Richelieu.

120 Ecoles en opération sous contrôle :
34 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
51 dans celui de Richelieu.

91 Ecoles élémentaires :

21 dans le comté de Chambly,
25 dans celui de Verchères,
45 dans celui de Richelieu.

4 Ecoles modèles de garçons :

2 dans le comté de Chambly,
1 dans celui de Verchères,
1 dans celui de Richelieu.

4 Ecoles modèles mixtes :

2 dans le comté de Chambly,
2 dans celui de Verchères.

2 Académies de garçons :

1 dans le comté de Verchères,
1 dans le comté de Richelieu.

10 Académies (couvents) de filles :

4 dans le comté de Chambly,
3 dans celui de Verchères,
3 dans celui de Richelieu.

3 Ecoles dissidentes protestantes :

2 dans le comté de Chambly,
1 dans le comté de Richelieu.

1 Ecole supérieure protestante dans le comté de Chambly.

5 Collèges industriels :

2 dans le comté de Chambly,
1 dans celui de Verchères,
2 dans celui de Richelieu.

7620 Elèves fréquentent ces diverses institutions.

Sur ce nombre, il y a :

91 Elèves d'origine anglaise, dont 63 protestants et 28 catholiques.
3736 Elèves fréquentent les écoles élémentaires catholiques.
333 Elèves fréquentent les écoles modèles catholiques.
361 Elèves fréquentent les écoles modèles mixtes catholiques.
394 Elèves fréquentent les académies catholiques de garçons.
1778 Elèves fréquentent les académies de filles.
84 Elèves fréquentent les écoles élémentaires dissidentes protestantes.
27 Elèves fréquentent les écoles supérieures dissidentes protestantes.
803 Elèves fréquentent les collèges industriels.
699 Elèves sont depuis A, B, C, à la lecture courante.
2130 Elèves sont dans la lecture courante.
3841 Elèves lisent bien.

5233 Elèves écrivent sur le papier.
4973 Elèves apprennent l'arithmétique.
2540 Elèves apprennent le calcul mental.
795 Elèves apprennent la tenue des livres.
30 Elèves apprennent les mathématiques.
106 Elèves apprennent le mesurage.
1849 Elèves apprennent la grammaire anglaise.
3832 Elèves apprennent la grammaire française.
1139 Elèves apprennent l'orthographe.
2475 Elèves apprennent l'analyse grammaticale.
590 Elèves apprennent le style épistolaire.
3171 Elèves apprennent la géographie.
3767 Elèves apprennent l'histoire.
1251 Elèves apprennent le dessin dans le 1er livre.
443 Elèves apprennent le dessin dans le second livre.
25 Elèves apprennent le dessin par nature.
843 Elèves apprennent l'agriculture.
645 Elèves apprennent la musique vocale.
310 Elèves apprennent la musique instrumentale.

Il y a 60 instituteurs, dont 13 laïques, 47 religieux.

Il y a 157 institutrices, dont 85 laïques, 72 religieuses.

C'est avec le plus grand regret que je me vois obligé de répéter cette année à peu près les mêmes plaintes que je faisais entendre dans mon rapport de l'année dernière à l'égard des ordres du département touchant l'enseignement du dessin et de l'agriculture. Ces deux branches d'enseignement ont eu à subir encore cette année une opposition regrettable dans la plupart de nos municipalités, j'oserai dire même plus forte que l'année dernière.

Je pourrais dire qu'en plusieurs localités on avait cru pouvoir s'y soustraire entièrement, parce qu'on était convaincu que le moment était proche où on n'aurait plus à compter avec l'inspecteur d'école.

Dans plusieurs localités on avait aussi négligé de pourvoir à l'amélioration des tables, des bancs, tribunes, cartes de géographie, et pour la même raison.

Je ne crains pas de déclarer que nous devons ce déplorable événement à la guerre qui nous a été livrée aux portes des églises dans cette dernière année.

C'est má conviction intime que sans cette malheureuse guerre nous aurions marché à grand pas dans l'ère de progrès si heureusement commencée il y a deux ans.

J'ai vu des commissaires qui avaient attendu à la fin de l'année pour faire faire leurs tables, leurs tribunes et leurs bancs, et qui s'empressaient de me les exhiber dans un appartement voisin de la classe où l'ouvrier venait de les déposer.

Il en a été ainsi de plusieurs secrétaires-trésoriers qui me montraient leurs livres de comptes vierges de toute entrée, achetés peut-être la veille de mon arrivée dans la municipalité.

Tout cela parce qu'on était convaincu que l'inspecteur d'école était sur le point de disparaître.

Après cela on dira que les inspecteurs ne font aucun bien et qu'ils sont inutiles, mais on se gardera bien de reconnaître qu'on a fait l'impossible pour neutraliser leurs efforts.

C'est à regret que je proclame ces vérités que j'aurais voulu taire pour l'honneur de nos populations, mais je m'y suis cru forcé pour vous rendre justice, et pour faire connaître la cause du manque de succès qu'éprouvent les mesures judicieuses que vous aviez cru devoir prendre pour l'amélioration de notre système d'instruction dans le pays.

Quant à moi, j'espère qu'on comprendra qu'à mon âge je suis parfaitement désintéressé ; je fais ces remarques comme ami de l'éducation.

Je désire qu'il soit compris que partout dans mon district d'inspection, on a pour l'instruction ordinaire apporté dans nos institutions et écoles le même zèle, le même dévouement et le même esprit de sacrifices que par le passé ; on ne prétend faire aucune opposition à la loi des écoles ; au contraire on désire qu'elle opère, et elle opère réellement avec harmonie partout.

Les deux écoles dans cette partie de la paroisse de Sorel devenue la paroisse de St. Joseph, comprenant la pointe du comté de Richelieu entre le fleuve et la rivière Chambly, n'ont pas été mises en opération cette année, faute d'organisation.

Quant aux informations se rapportant aux diverses institutions et écoles des municipalités de mon district pour l'année courante, elles sont amplement détaillées dans les bulletins que je vous ai transmis aussitôt après mes visites.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. N. A. ARCHAMBEAULT,
Inspecteur d'Ecoles.

M. BÉGIN

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique pour l'année 1878-1879, et d'appeler en même temps votre attention sur la marche sans cesse progressive de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

Vous pourrez constater d'après ce tableau que trois nouvelles institutions ont surgi cette année, que le chiffre des élèves s'est accru de cent-quatre-vingt-treize, et que onze maisons d'école ont été construites. Les vingt-six municipalités de mon district renferment donc maintenant 123 institutions de tout genre, 5407 élèves qui les fréquentent, et 91 maisons d'école qui appartiennent aux corporations scolaires. Dans ce nombre ne se trouvent pas compris le séminaire et les communautés religieuses de la ville de St Germain de Rimouski.

Je considère comme un magnifique résultat la construction de ces onze maisons d'école dans une année de crise financière comme celle qui vient de finir Ce résultat est dû sans doute, en grande partie, à l'initiative des autorités scolaires ; mais j'ai la conscience d'y avoir contribué aussi pour ma part, en stimulant le zèle des parties intéressées et en les pressant de donner aux enfants des maisons spéciales où ils puissent venir puiser les connaissances dont ils ont besoin dans le monde. On avait encore en certaines localités l'ancienne coutume de louer, non pas une maison entière, mais un appartement bien petit où l'on installait une école à côté d'une famille parfois nombreuse, et la classe se faisait ainsi au milieu d'un bruit inévitable et bien propre à donner des distractions aux élèves. On a enfin compris que l'enseignement ne peut être fructueux que lorsqu'il se donne dans un calme parfait et dans des circonstances propres à favoriser le bon ordre et une exacte discipline.

Il me fait plaisir de constater aussi que, au point de vue du matériel des classes, il y a eu assez grande amélioration. Plusieurs municipalités se sont approvisionnées au Dépôt du gouvernement, de livres, de cahiers d'écriture, de cartes géographiques, de livres de comptes et autres fournitures indispensables dans toute école qui veut obtenir quelque succès. Il est bien certain que c'est déjà un grand avantage que de savoir où l'on pourra toujours se procurer les livres nécessaires à la classe Les personnes qui s'intéressent au développement de l'instruction publique dans notre pays doivent vous être reconnaissantes, monsieur le surintendant, des efforts intelligents et persévérants que vous avez faits pour réaliser cette heureuse idée. Notre gratitude doit s'étendre également aux membres illustres qui composent le Conseil de l'instruction publique et qui ne cessent de vous prêter le concours de leur haute et salutaire influence. Les résultats satisfaisants qui ont déjà été obtenus nous sont un sûr garant de ceux que nous réserve l'avenir, si toutefois les mesures inaugurées avec tant de sagesse et appliquées jusqu'à présent avec un si beau succès ne sont pas

sacrifiées. Il est déjà facile de remarquer que les cartes géographiques élémentaires publiées sous vos soins, ainsi que les livres de comptes des secrétaires-trésoriers et les livres de lecture, ont fait un très grand bien et en feront de plus en plus à mesure que leur usage devie dra plus général dans nos écoles.

La distribution gratuite du *Journal de l'Instruction Publique* aux instituteurs et institutrices est aussi une mesure très louable du bureau de l'instruction publique, et je veille à ce qu'il soit lu et conservé. Comme je l'ai déjà fait remarquer dans un rapport précédent, ceux qui consacrent leur vie à la tâche ingrate et pénible d'enseigner aux enfants, ont besoin d'être encouragés et stimulés : ils ne doivent pas demeurer dans un isolement complet et en dehors de la sphère du progrès intellectuel ; il leur est au contraire extrêmement utile d'être au fait des meilleures méthodes d'enseignement, afin de pouvoir les adopter de préférence à celles qui sont vieillies et qui n'offrent pas les mêmes avantages. Or, le *Journal de l Instruction Publique* leur offre cette précieuse ressource ; il les tient au courant des méthodes adoptées ailleurs avec succès et leur permet d'en tirer profit pour eux-mêmes et pour leurs élèves. Cette sollicitude, je pourrais dire, paternelle, de la plus haute autorité en matière d'enseignement ne saurait passer inapperçue des corporations scolaires, non plus que des contribuables qui voudront, eux aussi, améliorer autant que possible la position de l'instituteur en lui accordant un salaire plus convenable.

Je vois toujours avec beaucoup de peine le traitement si faible que reçoivent ceux qui sont chargés de nos écoles. Quand on songe, monsieur le surintendant, que, dans un district comme le mien, où il y a 125 instituteurs, une seule reçoit 200 piastres, 13 autres de $100 à $200, et 111 n'ont que de $50 à $80 piastres par année, on est péniblement affecté de voir des personnes consacrer leurs forces et leurs talents à une tâche aussi dure et aussi méritoire et ne pas même obtenir une rémunération suffisante à leur entretien. Je n'ai cependant jamais manqué d'exhorter MM. les commissaires à ne pas engager les institutrices au rabais, mais de leur accorder un salaire convenable, afin de les attacher aux localités et de les rendre plus dévouées, plus attentives à leurs devoirs. Les institutrices les plus faiblement rémunérées n'ont presque toujours donné que les plus faibles résultats, comme il est facile de s'en convaincre par les bulletins que j'ai eu l'honneur de vous transmettre l'hiver dernier sur chacune des écoles de mon district. De même l'assiduité des élèves aux classes est presque constammant en raison directe de l'excellence de l'école. C'est pourquoi il est extrêmement désirable que les autorités scolaires ne requièrent les services que de personnes vraiment compétentes. Plusieurs institutrices de mon district ne manq ent certainement pas d'aptitude pour l'enseignement ; mais le défaut d'un bon nombre d'entre elles, c'est de n'avoir pas les connaissances pédagogiques concernant la direction générale d'une classe. Ce n'est pas tout d'avoir des connaissances, c'est même peu de chose, si l'on ne sait pas les faire valoir, si l'on n'a pas le talent de les communiquer aux autres, si l'on ignore la manière de maintenir le bon ordre et l'attention des élèves. Les quelques intitu-

trices formées à l'école normale Laval, qui se livrent à l'enseignement dans mon district, ont presque toujours eu la supériorité sur celles qui ont reçu ailleurs leur éducation.

C'est cette lacune dans la formation du corps enseignant qui m'a souvent fait croire que le gouvernement devrait, s'il le peut, établir une école normale de filles dans la ville de Saint-Germain de Rimouski, séparée de Québec par une distance de 60 lieues. Placée dans un tel endroit, une école de ce genre rendrait d'immenses services à l'instruction publique dans le vaste diocèse de Rimouski. Il est incontestable que très peu d'élèves des districts qui forment la Gaspésie peuvent avoir accès à l'école normale Laval, à cause de la distance considérable.

J'ai vu avec beaucoup de satisfaction que le bureau des examinateurs de Rimouski se montre de plus en plus sévère concernant l'octroi des brevêts d'instituteurs et d'institutrices. C'est là une excellente manière de fortifier les études solides dans nos écoles et de faire disparaître du corps enseignant ces incapacités notoires qui affligent ensuite certaines localités.

Dans toutes mes visites, je m'applique à faire enseigner toutes les branches de la manière la plus pratique possible. S'agit-il d'une lecture ? j'exige un ton convenable, une bonne prononciation, et l'intelligence des mots et des phrases que l'élève a sous les yeux ; et pour cette dernière partie je recommande aux enfants d'avoir de petits dictionnaires. S'agit-il de la grammaire ? l'élève doit non seulement en connaître les règles par cœur, mais encore en faire l'application au moyen d'exemples ; il ne faut pas tant confier à la mémoire les mots de la grammaire que la comprendre parfaitement et en appliquer les règles. C'est malheureusement ce que ne font pas toujours certaines institutrices, dont les élèves savent le mot à mot de tout leur grammaire et ignorent en réalité comment ils doivent former le pluriel dans les noms. Ces cas sont maintenant peu nombreux, car j'ai réussi presque partout à faire mettre de côté cette méthode si défectueuse. Même procéde pour l'arithmétique, l'histoire, etc. Quant à l'écriture, je ne cesse de recommander aux éléves d'acheter des cahiers d'application avec modèles imprimés en tête des pages, les institutrices étant,dans un grand nombre de cas, incapables de faire elles-mêmes de véritables modèles pour les enfants qui fréquentent leur école.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont généralement bien tenus ; ceux qui ont failli à leur devoir vous ont été signalés dans des rapports spéciaux.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Inspecteur d'Ecoles.

Rimouski, 20 septembre 1879.

M. BELAND

Ste. Julie de Somerset, 18 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1878-79, révolue le 1er juillet dernier.

Avant tout, M. le surintendant, permettez-moi de vous présenter mes plus sincères félicitations sur les succès que vous avez obtenus à la grande exposition de Paris. Les titres honorables qui vous ont été décernés, à vous et à vos distingués prédécesseurs, font grandement honneur à la nation canadienne. Quand ces titres nous viennent des hommes les plus éminents de tous les pays du monde, on a raison d'en être fiers. Quelle est la conséquence pratique de ces distinctions ? C'est que notre système est bon. Alors il serait oiseux pour tout le monde au Canada d'en chercher d'autres. Il ne nous reste plus qu'à faire progresser ce qui est déjà si avantageusement en opération. On arrivera vite à cette époque du dernier progrès, si l'on veut nous mettre en main le principal moteur de toutes choses, l'argent. C'est le nerf premier de toutes les entreprises, sans distinction.

Philippe, roi de Macédoine, disait : « Donnez-moi un mulet chargé d'or, et je « soumettrai le peuple le plus intraitable, je prendrai la ville la plus inexpugnable. » Monsieur le surintendant, avec le zéle et l'habileté qu'on lui connaît, pourra en faire autant. Qu'on mette à sa disposition un mulet chargé d'or, même d'argent, et je suis convaincu qu'il changera complètement la face des choses dans le domaine de sa juridiction. Tout y brillera, j'en suis certain. Les bons instituteurs abonderont. Les succès obtenus seront en rapport avec la qualité de ces messieurs. Comme je l'ai dit, l'argent est le nerf principal de toutes espèces de choses. Mais comment obtenir cet argent que l'on veut bien reconnaître comme un agent tout puissant ? La réponse est bien simple, la voici : Donnons à nos garçons une éducation pratique ; enseignons aux enfants de la campagne à bien connaître la nature et les qualités du sol qu'ils auront à cultiver, et alors l'or abondera dans chaque famille. Comment arriverons-nous à cette solution ? Est-ce en confiant nos garçons à des institutrices de 18 à 20 ans ? Non, assurément non. Donc, il nous est dévolu, à nous, amis sincères de l'éducation et du progrès réel, d'établir dans chaque paroisse une bonne école de garçons pour leur faire enseigner théoriquement et pratiquement l'art de bien cultiver. On ne peut pas sortir de là. Donnez-moi un peuple instruit et agricole, et je réponds du succès du gouvernement qui sera le maître de ce peuple. Depuis 20 ans et plus, je chante cette chanson, qu'il faut un bon instituteur par paroisse pour former de bons cultivateurs et de bons citoyens, et cependant, sur 20 municipalités qui sont sous mon contrôle, je ne compte que 3 instituteurs contre 115 institutrices.

J'ai lu les rapports de mes collègues. Chacun gémit, chacun se plaint de ceci, de cela. J'en fais autant. En agissant ainsi plaisons-nous aux municipalités qui nous sont confiées ? Non, mille fois non. Car chacune d'elles désire ardemment nos rapports, espérant qu'on présentera un rapport flatteur de ses opérations. Si l'on voulait se faire populaire, on agirait ainsi. Mais si l'on est sincèrement patriote, on dira crûment la vérité, même dans le style le plus vulgaire, toujours dans l'espoir d'arriver au but principal, celui d'instruire et de former le peuple, d'abord dans la morale, ensuite dans la connaissance de ses intérêts matériels, et cela sans même nous occuper de la critique. Il n'est pas nécessaire d'être littérateur pour enseigner au peuple ce qui lui convient le mieux. L'expérience est la meilleure des institutrices. Nos nombreuses occupations ne nous permettent pas d'étudier l'art de faire de belles phrases, mais nous avons pu nous convaincre de la nécessité de dire la vérité simplement, en termes ordinaires, afin d'être bien compris des masses. Le rôle des inspecteurs d'écoles ne se réduit pas simplement à constater l'ouvrage fait, comme on a bien voulu le dire sur les *hustings*, mais il consiste surtout à bien faire *accomplir l'ouvrage à faire.*

Qu'on établisse un atelier quelconque et que l'on confie cette maison aux ouvriers qui doivent seuls y travailler. Qu'adviendra-t-il ? Chacun sera son maître, et le résultat se réduira tout naturellement à rien. Il faudra là comme ailleurs, comme partout, un chef pour régler le tout et obtenir un résultat satisfaisant. De même, au aura beau établir école sur école ici et là, même sous le contrôle des commissaires, dont les deux tiers ne savent ni lire ni écrire, on n'obtiendra jamais un résultat satisfaisant si les instituteurs ou institutrices ne savent pas qu'il leur arrivera un jour ou l'autre un chef pour les contrôler d'une manière sérieuse. On nous dira peut-être que MM. les curés pourraient être et même sont ces contrôleurs nécessaires. Mais je me permets de dire carrément : non. Pourquoi ? parce que dans un assez grand nombre de municipalités, les commissaires ne peuvent pas, pour une raison ou une autre, s'entendre avec leur curé. C'est une dure vérité à signaler, mais c'en est une et une vraie. D'ailleurs, une autre raison majeure, c'est que les nombreuses occupations des MM. du clergé ne leur donnent que juste le temps de surveiller la morale dans les écoles, surtout dans les paroisses où l'on compte 7, 8, 9, 10, 11 et 12 écoles. Ne pouvant pas détruire ces faits, il en résulte qu'il faut absolument quelqu'un pour surveiller attentivement cette cause première de nos intérêts moraux et matériels ; je veux dire des inspecteurs. De plus, si l'on veut encore que tout aille bien, que nos institutions se soutiennent et fonctionnent bien, il faut fournir abondamment et aux ouvriers et aux chefs. On admettra ou l'on admet ce principe ; mais on veut dire que la source des revenus s'affaiblit de plus en plus. C'est peut être trop vrai. Mais il y a un moyen d'augmenter cette source, comme je l'ai dit plus haut : " Instruisons le peuple de la campagne dans la science agricole, et le trésor se remplira."

Vous avez parfaitement raison, M. le surintendant, de faire faire de l'agriculture une étude particulière. Tous les hommes sensés admettent la nécessité de cette étude, mais d'un autre côté, il faudra admettre également qu'il est impossible de faire réussir cette branche importante dans nos écoles élémentaires présidées par des institutrices de 18 à 20 ans. Ces bonnes jeunes demoiselles n'y entendent pas malice. Alors, si l'on est sérieux et si l'on veut sincèrement faire réussir ce projet d'améliorer le système agricole, qu'on en prenne les moyens. Ces moyens, comme je l'ai déjà dit, on ne les trouvera qu'en établissant de bonnes écoles de garçons dans chaque paroisse, présidées par un instituteur compétent, lequel ne sera compétent qu'*avec* un salaire de quatre à cinq cents piastres. Donc, à mon sens, M. le surintendant, un pays, surtout un pays agricole, ne fleurira que quand il aura des instituteurs pour former des agriculteurs compétents, c'est-à-dire comprenant l'art de cultiver. L'agriculture est la mère nourricière des peuples, disent nos agronomistes. Il est donc important de bien traiter cette mère, si l'on ne veut pas qu'elle devienne ingrate ou plutôt une marâtre. Pour cela, enseignons à ses enfants à bien la servir ; pour cela, établissons de bonnes écoles de garçons, et ces écoles seront autant de pépinières qui fourniront de bons cultivateurs. On a réellement plus besoin d'écoles d'agriculture que de chemin de fer et de couvents. Les trois sont nécessaires, mais les premières sont indispensables.

Dans mes rapports précédents, j'ai aussi déploré le fait " qu'on sacrifie tout pour l'instruction des filles." C'est encore vrai aujourd'hui. On voit s'élever couvent sur couvent ici et là.. Pour les garçons, en faisons-nous autant ? Non, certes non. Loin de là, on remplace les instituteurs par des institutrices pour la *bonne raison* que ces Dlles. s'offrent maintenant pour l'énorme somme de $100.00—pour tenir une école modèle. Tout finit toujours au détriment des garçons. On renverse ainsi l'ordre des choses ; les conséquences seront nécessairement funestes. Les femmes domineront les hommes, alors l'ordre sera renversé. Il ne peut pas y avoir de bonheur là où il n'y a point d'ordre.

Puisqu'il est établi aujourd'hui que les institutrices veulent bien s'engager pour des prix *infiniment bas*, et qu'elles se font *volontairement* une compétition regrettable, pourquoi nous donner tant de mal pour augmenter leur salaire ? Il y a un surplus *énorme* dans cette classe, comme il y en a un dans toutes les professions. Pouvons-nous raisonnablement forcer les contribuables à donner ce que l'on ne demande pas. Naturellement non. Mais on devrait profiter de cette baisse dans le prix des institutrices pour faire un fonds destiné à l'établissement d'une bonne école de garçons tenue par un instituteur. C'est le temps de répéter ce que j'ai dit dans 20 rapports : " Nos écoles élémentaires sont en général aussi bonnes qu'on peut raisonnablement le désirer. " Elles produisent autant qu'il est possible, surtout dans les circonstances où se trouve notre pays. L'état de gêne dans lequel se trouvent les cultivateurs ne leur permet pas d'envoyer à l'école leurs enfants, je veux dire les garçons, pendant la saison des travaux. Dans nos visites d'écoles, surtout dans la saison de l'été, on

ne voit que des petits garçons de 5 à 7 ans. Il en est de même dans tous les arrondissements éloignés des églises. Cependant, je puis dire en toute vérité, que l'on gagne un peu de terrain sous le rapport de l'assiduité. Les récompenses que l'on donne pour cette fin encouragent grandement nos garçons. Puis, nous employons mille moyens pour faire comprendre à ces chers petits garçons qu'ils déploreront un jour amèrement le temps perdu et qu'ils rougiront alors de leur ignorance. Nous en gagnons un certain nombre. C'est un fait qu'on peut constater dans nos tableaux statistiques. En suivant la méthode que je donne à chaque institutrice, je suis certain que tous les enfants acquerront une connaissance pratique de leur langue. J'enjoins sérieusement à ces demoiselles de faire voir, même aux plus jeunes, sa *petite grammaire* par leçons bien *courtes*, épélées par cœur, parfaitement expliquées, avec des exemples bien appliqués. Chaque élève doit écrire, surtout les garçons, même les plus jeunes, ayant avant tout leurs noms de baptême et de famille pour exemple ; par ce moyen ils apprendront au moins nécessairement à signer leur nom.

J'exige aussi que tous les élèves sans exception écoutent et suivent attentivement toutes les explications que donnent les institutrices. L'expérience m'a prouvé qu'il en reste toujours quelque chose dans l'esprit de chacun, même des plus jeunes. D'ailleurs c'est le moyen d'intéresser tous les enfants, même les plus petits, et de leur faire aimer l'école. D'un autre côté, on obtient par ce moyen un silence à peu près parfait dans toute la chose. Vouloir faire étudier une classe lorsqu'on s'occupe d'une autre classe, c'est invariablement lui faire perdre son temps et celui des autres qui n'apprennent que la lecture. Puis ce qui produit un bien immense, c'est de faire répéter à un petit enfant ce que le plus fin est appelé à dire. Cette attention de la part de la maîtresse aiguillonne l'esprit de tous, et chaque petit enfant répète chez ses parents les belles choses qu'il est fier d'avoir apprises à l'école. Ce jeune enfant ne comprend pas toujours la signification des choses, mais il apprend, comme il le dit, des belles choses qui resteront toujours dans son esprit et qu'il comprendra plus tard. Le bien se grave comme le mal dans l'esprit. Il faut faire en sorte que le premier l'emporte sur le dernier. Enfin, je trouve que cette méthode produit un effet immense sur l'esprit et l'intelligence des enfants. D'ailleurs, puisqu'on obtient un silence général par ce moyen, c'est déjà un succès d'une valeur sans égale.

Il est infiniment regrettable qu'on n'ait pas encore réussi à faire fournir les livres de classe par les commissaires.

Dans les paroisses qui ont compris cette importante question, on a obtenu des résultats pratiques très satisfaisants. La paroisse de St. Edouard de Lotbinière a adopté cette mesure depuis trois ans, aussi ses quatre écoles sont de première qualité. La cinquième, établie depuis peu dans un nouvel arrondissement, sera également bonne. Déjà elle présente des garanties dans ce sens. Plusieurs paroisses veulent suivre ce bel exemple, au moins on me l'a promis. Avec le temps, sans secousses violentes, on arrivera aux améliorations désirées.

Avant de passer au rapport des chiffres, je dirai que les menaces faites pour l'abolition de l'inspectorat jettent de l'eau froide, pour ne pas dire glacée, dans nos esprits. Peut-il en être autrement? L'on comprendra parfaitement que c'est là nous ôter d'un seul coup le pain de nos familles.

Si encore nos salaires nous avaient permis de faire des économies, ou mieux de mettre des fonds à la banque, on se consolerait facilement. Mais loin de là, nous avons éte forcés de faire des dettes, dans l'espoir de les payer, et cela, dans l'intérêt de nos enfants. Puis, voilà que d'un seul trait on nous jette sur le pavé de la rue. Quelle épouvantable perspective!! Non, il ne peut en être ainsi, la chose est moralement impossible. Dans tous les cas remplissons nos devoirs courageusement jusqu'à la fin, et disons :

Dans mon nouveau district d'inspection, je compte encore 21 municipalités partagées en 112 arrondissements qui renferment 118 institutions de tout genre. On a bâti 82 maisons d'école, dont la moitié à peu près présente le confortable. L'autre moitié laisse beaucoup à désirer. Sur le nombre 118 mentionné plus haut, il y a 100 écoles élémentaires, fréquentées par 1795 garçons et 1792 filles, présentant un total de 3587. L'assistance moyenne est de 2621, ce qui donne les deux-tiers du total. Ce résultat n'est pas mauvais ; mais je dois dire que dans ce nombre de la moyenne, les garçons ne compte que pour 20 par cent.

Je compte 2 écoles modèles de garçons: l'une à Lotbinière, et l'autre à St. Calixte de Somerset. Ces deux écoles sont fréquentées par 74 élèves,—moyenne, 60. Je compte aussi 9 écoles modèles mixtes présidées par des institutrices. Dans ces 9 écoles, il y a 171 garçons,—moyenne, 116 ; et 227 filles,—moyenne, 185. Total, 398,—moyenne, 301. Viennent 2 académies de filles fréquentées par 305 élèves,—moyenne 245 ; 3 écoles dissidentes élémentaires catholiques : élèves,—38 garçons, 38 filles. Total 76, moyenne, 73. Une école indépendante (celle de M. Joly): élèves,—25 garçons, 25 filles. Total, 50,—moyenne, 36.

Les élèves de toutes ces institutions présentent un total de 4490, dont 2129 garçons et 2361 filles,—moyenne, 3343,—à peu près les deux-tiers,—ce qui est un peu plus que l'année dernière ; j'en ai donné le renseignement plus haut. Je ne puis faire de tableaux comparatifs, parce que, cette année encore, on a ajouté une nouvelle municipalité à mon district. Je ferai des remarques particulières en parlant de chaque municipalité.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. F. BÉLAND,
Inspecteur d'écoles.

———

M. BOIVIN

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les écoles des comtés de Charlevoix et Saguenay, pour l'année 1878-79.

Pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1879, 63 écoles élémentaires sous contrôle, 2 écoles indépendantes, 5 écoles modèles, 1 académie de garçons et 2 couvents ont été en opération dans ma division. Ces institutions ont été fréquentées par 3479 élèves, avec une assistance régulière de 2625.

Par suite de la suspension des travaux dans plusieurs chantiers, un nombre assez considérable de familles ont dû nécessairement chercher leur subsistance ailleurs, ce qui ne me fait accuser par mes statistiques qu'une légère augmentation dans le nombre des élèves assistant aux écoles.

Ce contretemps, tout désagréable qu'il soit, et que personne ne pouvait contrôler, ne doit cependant pas trop nous alarmer ; car dans l'ensemble il y a certainement progrès; le nombre des bonnes écoles augmente tous les ans, et le corps enseignant fait toujours les efforts les plus louables pour se mettre à la hauteur de sa position.

Le matériel de la classe a subi de grandes améliorations dans plusieurs municipalités. De nouvelles tables, dont les dimensions et les formes sont mieux adaptées aux besoins et à la commodité des élèves, ont remplacé les anciennes; des bancs à dossiers se voient dans presque toutes les classes, et un grand nombre de maisons d'école ont été soigneusement réparées.

Le défaut d'uniformité dans les livres de classe est encore un obstacle dans mon district; il n'est pas rare de trouver dans une école deux et quelquefois trois grammaires différentes ; de même pour les autres livres didactiques.

Dans les municipalités dont la commission pourvoit elle-même aux besoins des élèves, l'inspecteur réussit toujours à obtenir l'uniformité; car dans ce cas il n'a qu'à s'adresser au secrétaire ; mais le contraire arrive dans toute municipalité où les contribuables sont chargés de ce soin ; de là, la nécessité pour toute corporation scolaire d'avoir chez elle un *Dépôt* de tous les articles nécessaires aux besoins des élèves.

Remarques particulières à chaque municipalité :.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. BOIVIN,
Insp. d'écoles.

M. BRAULT

Montréal, 14 novembre 1879.

Monsieur le Surintendant,

En ma qualité d'inspecteur des écoles des comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges, j'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour l'année scolaire 1878-79.

Ainsi qu'il appert par le tableau qui suit, les écoles ont été fréquentées cette année par un plus grand nombre d'élèves que l'année dernière, et les diverses matières enseignées dans ces écoles ont aussi été étudiées par un plus grand nombre. Ce sont là des faits que j'ai été heureux de constater. Ils démontrent éloquemment que la population de ce district n'est pas indifférente aux efforts que vous faites, monsieur le surintendant, pour que la jeunesse du pays en général s'instruise et possède, au sortir de la moindre de nos écoles primaires, une instruction pratique et relativement complète.

—	1877-78	1878-79	Augmentation	Diminution
Municipalités	22	23	1	
Maisons d'école	109	112	3	
Arrondissements	88	94	6	
Ecoles en opération sous contrôle	96	111	15	
Ecoles élémentaires	75	77	2	
Elèves des écoles élémentaires	3,169	3,469	300	
Ecoles-modèles de garçons	6	6		
Elèves "	355	414	69	
Ecoles-modèles de filles	1	1		
Elèves "	90	100	10	
Ecoles-modèles mixtes	1	3	2	
Elèves "	90	279	189	
Académies de garçons	2	2		
Elèves "	259	301	42	
Académies de filles	9	8		1
Elèves "	1,152	1,117		35
Académies mixtes	2	1		1
Elèves "	158	71		87
Ecoles élémentaires protestantes	9	10	1	
Elèves " "	265	273	8	

—	1877-78	1878-79	Augmentation	Diminution
Ecoles supérieures protestantes.....	1	1		
Elèves " "	51	42		9
Ecoles indépendantes supérieures.....	1			1
Elèves " "	50			50
Ecoles indépendantes élémentaires.....		1	1	
Elèves " "		40	40	
Collèges.....	2	2		
Elèves des collèges.....	452	493	41	
Institutions de tous genres.....	109	112	3	
Elèves " "	6,081	6,633	548	
Assistance moyenne	4,882	4,888	6	
Elèves de A, B, C à lecture courante.....	1,406	1,499	93	
" lisant couramment.....	2,006	2,114	108	
" " bien.....	2,679	3,020	341	
" écrivant	3,632	4,164	532	
" apprenant l'arithmétique.....	3,599	4,202	603	
" " le calcul mental	3,226	3,790	564	
" " la tenue des livres	497	559	62	
" " les mathématiques.....	145	212	67	
" " le mesurage	366	422	56	
" " la grammaire anglaise...	703	796	93	
" " la grammaire française.	2,261	2,644	383	
" " l'orthographe	2,427	2,900	473	
" " l'analyse grammaticale..	1,989	2,611	622	
" " le style épistolaire.....	857	1,116	259	
" " la géographie.....	1,555	2,023	468	
" " l'histoire	1,915	2,319	404	
" " le dessin, 1er livre.....	606	1,520	914	
" " " 2e "	18	18		
" " le dessin d'après nature.	14			
" " l'horticulture et l'agriculture.....	602	1,129	527	
" " la musique vocale.....	1,079	971		108
" " la musique instrumentale	296	321	25	

—	1877-78	1878-79	Augmentation	Diminution
Instituteurs brevetés	24	22		2
" religieux	45	42		3
" non brevetés	2	2		
Total d'instituteurs	71	66		5
Institutrices brevetées	68	73	5	
" religieuses	70	87	17	
" non brevetées	8	5		3
Total d'institutrices	146	165	19	
Nombre de bibliothèques		11		
" de volumes		8,455		
Récompenses à distribuer		400		

Cette année, j'ai fait pour la première fois la visite de la municipalité de l'Ile Bizard, laquelle n'a que deux écoles fréquentées par un total de 118 enfants. Vu que le tableau officiel des nouveaux districts d'inspection ne contient pas le nom de cette municipalité, je ne me croyais pas autorisé à la visiter, pensant qu'elle faisait partie de la division de M. McMahon.

L'augmentation restante de 13, des écoles sous contrôle, n'est qu'apparente, car dans mon premier rapport je n'ai point rangé au nombre de ces écoles celles dirigées par des religieux ou des religieuses, bien qu'un externat ou département sous contrôle soit attaché à chacune de ces dernières écoles.

L'assistance moyenne qui s'élevait l'année dernière à 80 pour cent, n'a atteint cette année que 77 pour cent. Il y a eu pourtant peu de maladie chez les élèves cette année. Par suite de la manière irrégulière dont plusieurs institutrices tiennent leurs journaux d'appel, il est presque impossible de calculer l'assistance moyenne. D'ailleurs, il y en a chez qui manquent ou la volonté ou la capacité de calculer mensuellement cette moyenne.

J'ai remarqué qu'il s'est déjà fait de notables progrès en lecture depuis qu'on fait usage des livres de M. Montpetit. Ces livres sont maintenant répandus dans toutes les municipalités de ce district. Un livre que j'aimerais à voir entre les mains d'un plus grand nombre d'élèves et d'institutrices surtout, c'est un dictionnaire de la langue française, un dictionnaire dans le genre de celui de Bénard, par exemple. Sans un tel livre, il est impossible pour plus d'une maîtresse de donner la définition et l'explication des " mots à épeler et à expliquer " se trouvant en tête des chapitres des livres de M. Montpetit. Il est pourtant nécessaire que l'élève qui est au fait de

mécanisme de la lecture comprenne ce qu'il lit. Je regrette donc de voir si peu en usage le livre sans lequel il est impossible d'apprendre la langue française.

Dans quelques écoles on tient un peu trop aux liaisons et pas assez aux pauses, et souvent il arrive qu'on fait une pause et une liaison au même endroit. Dans trois ou quatre écoles j'ai remarqué que tous les élèves avaient le même ton de lecture et terminaient les phrases en suivant également la voix, et cela à la satisfaction des institutrices qui avaient l'air de compter cette manière de lire ou de chanter pour de la lecture expressive.

Dans bon nombre d'écoles on lit très bien. Au nombre de ces écoles je mentionnerai celle de M. P. Monast, dans la municipalité de Saint-Zotique. A cette école on lit probablement mieux que dans les autres.

Les quelques progrès que j'ai eu le plaisir de constater en écriture sont sans doute dus à la disposition, en grande partie, des exemples faits par les institutrices qu'on a remplacés par des exemples imprimés sur les cahiers mêmes ou sur des bandes détachées. Quatre ou cinq séries de cahiers sont répandues ici. C'est de celle de Payson qu'on fait le plus usage. Elle est introduite dans les académies de filles et on réussit très-bien en écriture. La série des R. R. Frères de la doctrine chrétienne est suivie à l'académie de garçons de Lachine, ainsi qu'à l'école modèle du village de Saint-Zotique. Ces deux institutions se distinguent aussi par l'écriture propre et soignée qu'on y trouve. A ma dernière visite j'ai renouvelé ma recommandation aux institutrices de se garder de donner à leurs élèves des modèles écrits de leurs mains. J'ai souvent cru nécessaire, en outre, de conseiller de mettre de la méthode dans l'enseignement de cette branche; maintes fois j'ai remarqué qu'on obligeait des jeunes enfants entre les mains desquels on mettait une plume pour la première fois d'écrire les lettres suivant l'ordre alphabétique et en très-gros caractères.

Le dessin linéaire industriel a été étudié cette année par 1520 élèves, ce qui fait une augmentation de 914 sur l'année dernière. Cela démontre péremptoirement qu'on reconnaît déjà l'importance de cette nouvelle branche d'enseignement. Un plus grand nombre pourtant auraient été en état de l'étudier ; mais il y a encore à compter, en certains endroits, avec l'opposition des parents ou avec l'apathie des institutrices. Parmi ces dernières il s'en trouve qui se disent incapables d'enseigner cette matière parce qu'elles ne l'ont jamais pratiquée, et les autres, pas plus courageuses et moins sincères, accusent les parents d'opposition à cette branche, quand elles n'ont point fait les moindres efforts pour l'enseigner. Je me suis efforcé de démontrer à toutes ces institutrices l'extrême facilité qu'il y a d'enseigner le dessin, en suivant la méthode de Walter Smith. J'insiste aussi sur l'avantage qu'il y a pour tous les élèves d'apprendre ce dessin. J'aimerais à compter autant d'élèves dessinant que d'élèves écrivant. J'ai aussi à combattre l'opinion

que pour dessiner il faut savoir écrire. Voici, à ce sujet, ce que dit un auteur Belge Pierre Tempels, dans un ouvrage intitulé " L'instruction du peuple " : " Le dessin " doit précéder l'écriture. L'enfant ne doit écrire qu'à dix ans. Il dessine à tout " âge. A sept ans il peut savoir tracer des traits réguliers. L'enfant habitué, d'une " part, à lire les caractères écrits ; ayant, d'autre part, dessiné de sept à dix ans, cet " enfant écrira à dix ans après deux mois d'exercices. Celui qui dessine sait écrire."

Le dessin, ajoute cet auteur, doit être la base et l'objet principal de l'enseignement, parce que, dit-il, on ne saurait imaginer aucune opération mentale propre, autant que le dessin, à développer l'intelligence.

L'arithmétique a été étudiée par 4,202 élèves ; augmentation sur l'année dernière : 603.

Cette science si pratique et qui constitue un si bon exercice pour l'intelligence, n'est pas généralement enseignée avec tout le soin désirable. Dans peu d'écoles même on possède bien la numération et les fractions. Je désire beaucoup que les élèves connaissent bien ces parties de l'arithmétique, car quand elles sont bien comprises, le reste est facile à apprendre. Il importe aussi de bien apprendre les tables de multiplication, de poids, mesures, etc.

Dans plusieurs écoles les élèves savent calculer avec les louis, chelins et deniers, pendant qu'ils ignorent complètement le calcul avec les piastres et les centins. Dans d'autres on fait mal poser les nombres composés de piastres et de centins : ainsi on laissera les élèves écrire $5.08, comme suit : $5.8, ou bien $5–8.

Dans un trop grand nombre d'écoles aussi on s'en tient aux problèmes qui se trouvent dans l'arithmétique qui y est suivie, ou bien à donner aux élèves les règles s'appliquant à des choses connues d'eux.

La grammaire a été étudiée par 2,644 élèves ; augmentation depuis l'année dernière : 383.

Je préférerais voir cette science étudiée par un moindre nombre et mieux qu'elle ne l'est. Dans certaines écoles on se hâte trop de mettre entre les mains de tout jeunes enfants, parce qu'ils lisent passablement, le livre qui s'occupe d'une matière aussi abstraite. Les leçons qu'on leur y donne à apprendre par cœur sont du grec pour eux. Que ne donne-t-on pas plutôt à ces jeunes enfants des leçons orales à la portée de leur intelligence.

Dans quelques écoles j'ai trouvé des élèves très forts en grammaire. De ce nombre se trouve, entr'autres, l'école modèle de St. Ignace du Côteau-du-Lac, tenue par M. Honoré Rondeau.

Il me paraît être désirable que les instituteurs et institutrices, qui tous enseignent la grammaire, ne se bornent pas à exiger des élèves la correction dans leurs écrits ; ils devraient, en outre, tenir à la correction dans leur langage et leur en donner avant tout l'exemple. N'est ce pas une anomalie que de voir, dans un grand nombre de nos écoles, les maitres parler incorrectement la langue qu'ils ont mission d'enseigner, non seulement à écrire, mais encore à parler ?

La géographie a été étudiée par 2023 élèves,—augmentation, 468.

Voilà encore une branche qui pourrait mieux s'enseigner qu'elle ne l'est.

Je désirerais qu'on donnât aux commençants, au moins, des leçons orales sur cette matière, en ayant soin de commencer par des sujets un peu connus d'eux. On pourrait, par exemple, leur faire apprendre, en premier lieu, la géographie de leur village, de la paroisse, et laisser de côté pour le moment l'équateur, les méridiens, les cercles de latitude, etc., attendu que chercher à faire comprendre ces choses abstraites à des jeunes enfants, c'est, dans mon humble opinion, émousser leurs intelligences et leur inspirer du dégoût pour une science si attrayante.

L'histoire a été étudiée, cette année, par 2319 élèves,—augmentation, 404.

Il me semble que cette branche devrait s'enseigner dans nos écoles élémentaires, en faisant usage de cartes et de tableaux. Dans bien des écoles on ne comprend rien de tout ce qu'on récite en histoire, parce que la maitresse ne donne jamais d'explications et ne fait rendre compte de rien. Je dirai cependant que dans plusieurs écoles cette branche s'enseigne très-bien.

L'agriculture, qui comptait 602 étudiants l'année dernière, en compte 1129 cette année ; ce qui fait la jolie augmentation de 527. Je trouve bien peu d'opposition à l'enseignement de cette branche dans ce district.

En tenue des livres, il y 62 étudiants de plus que l'année dernière.

On n'a pas encore commencé à donner, que je sache, les leçons de choses. Rien pourtant de plus propre à instruire les enfants et à développer leur jugement tout en les intéressant, que de leur donner des leçons suivant cette méthode. Les institutrices qui n'ont jamais eu de ces leçons se figurent encore qu'il leur est impossible d'en donner. J'espère cependant qu'avant longtemps, on fera usage de cette excellente méthode dans nos écoles, pour donner aux élèves diverses connaissances pratiques en histoire naturelle, en physique, en industrie, etc.

On pourrait aussi donner de temps à autre dans nos écoles des leçons d'économie domestique et s'occuper un peu plus qu'on ne le fait de l'éducation physique des élèves.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vois les révérendes Sœurs qui ont la direction des académies de filles s'efforcer de donner à leurs élèves une bonne éducation pratique, en leur enseignant, outre la science par excellence de la religion et la grammaire, le calcul, etc., etc., la couture, le tricot, l'art culinaire, en leur faisant suivre, en un mot, un cours complet d'économie domestique.

La musique vocale s'enseigne dans les académies que je viens de citer, ainsi qu'à l'académie de Lachine, au collège de St. Laurent et à celui de Rigaud. Dans quelques écoles élémentaires, surtout dans les écoles anglaises, on a la louable habitude de faire chanter les élèves à la fin de chaque classe. J'espère que cette coutume se généralisera.

Je me suis fait un devoir de visiter chaque école deux fois pendant l'année. Le but de ma première visite a été de connaître le degré d'avancement des élèves, de voir à ce que maîtres et élèves fussent munis de ce qu'il leur fallait pour faire une bonne année, et d'examiner les comptes des municipalités. A ma seconde visite, je me suis trouvé parfaitement en mesure de constater les résultats obtenus depuis la première.

Voici, monsieur le surintendant, ma manière de procéder dans les inspections et examens. J'arrive à l'école à l'improviste, autant que possible, afin de trouver maître, élèves, école, tout enfin dans son état ordinaire. Je suis généralement accompagné d'un ou de plusieurs commissaires d'écoles. Je prends note de la tenue de l'école, de l'ameublement et des dépendances. Vient ensuite l'examen, dans l'ordre suivant: lecture, écriture, catéchisme, calcul écrit et mental, grammaire, géographie, histoire, agriculture, dessin, etc. Je note d'une manière générale le résultat de chaque examen pour chacune des classes; ainsi, par exemple, les élèves d'une classe ont-ils bien lu, je leur donnerai crédit de la note *bien* dans mon livre d'inspection. L'examen que je fais subir sur la lecture comprend la lecture mécanique, la lecture raisonnée et la lecture expressive. Mon examen sur la grammaire comprend récitation, dictée, analyse grammaticale et analyse logique, etc.

Le livret dans lequel j'inscris mes différentes notes est à deux colonnes; celle qui est à gauche contient les notes de la première visite, et l'autre, celles de la seconde, en regard. Il m'est ainsi facile, à cette seconde visite, de juger du mérite de chaque école.

En général, l'enseignement se donne dans ce district suivant le mode simultané. C'est le seul mode suivi ici dans les écoles élémentaires, ainsi que dans les écoles supérieures où se trouvent autant de professeurs que de groupes, c'est-à-dire dans les douze institutions que dirigent des ordres de religieux ou de religieuses, dans ce district. Dans les autres écoles, les élèves se trouvant en grand nombre

laissés aux soins d'un seul maître, on fait un peu usage du mode mixte. Dans ces dernières écoles, pendant que le professeur sera occupé à surveiller ceux qui écrivent, par exemple, ou à faire lire une classe, un élève des plus avancés de l'école fera dire les lettres, épeler et même lire couramment ceux qui n'en sont qu'à la lecture mécanique. Je ne crois pas que le mode mixte ou simultané-mutuel puisse dans ces écoles s'appliquer à toutes les matières qui s'y enseignent. Un élève peut bien faire lire les commençants, faire de l'arithmétique simple, etc., mais je ne vois pas qu'il puisse enseigner avec avantage des matières exigeant certaines explications. En outre, l'exiguïté de nos salles d'école permet à peine à un groupe de quitter les bancs pour réciter les leçons, et le bruit causé par plusieurs classes se faisant à la fois dans un petit local serait intolérable. Le mode simultané me paraît donc le seul praticable dans les écoles de ce district.

Les plus hauts traitements payés aux instituteurs dans ce district sont les suivants : $550, $400, $400, $375, $360, $312, $305, $300, $297, $283, $280, $280, $210 et $208.

Les traitements des douze instituteurs du comté de Soulanges sont de $400 à $200, et ceux des institutrices du même comté de $200 à $100 ; l'institutrice à l'école de la côte Ste. Anne, municipalité de St. Clet, n'a cependant que $96.

Les quatre instituteurs du comté de Jacques-Cartier ont respectivement $550, $312, $305 et $262, et les institutrices y ont aussi de $200 à $100, excepté à la Pointe-Claire, où chacune des six institutrices a, depuis quelques années, l'invariable traitement de $88.

Voici le montant des traitements des cinq instituteurs du comté de Vaudreuil : $400, $375, $200, $160 et $140 ; les institutrices ont aussi dans ce comté de $200 à $100.

C'est M. Varner, instituteur à l'école modèle dissidente de Lachine, qui a $530, et les institutrices à qui on paye jusqu'à $200 sont à la tête d'écoles anglaises.

La municipalité qui, sans être la plus riche, paye le plus, dans ce district, pour le soutien de ses écoles, est celle de St. Zotique. Voici les traitements qu'on y donne : $400, $300, $300, $200, $200 et $130. C'est probablement cette municipalité qui reçoit aussi le plus à proportion de ce qu'elle paye.

On a encore l'habitude, dans plusieurs municipalités, de notifier indistinctement tous les maîtres et maîtresses, chaque année, que les engagements ne se continueront pas pour l'année suivante. Malgré la clarté de la loi à ce sujet, on l'enfreint en ne se doutant pas que ces infractions peuvent causer des inconvénients et des désagréments très graves à leurs auteurs.

Dans ce district, comme dans les autres de la province, il se trouve des institutrices qui sont redevables des diplômes dont elles sont munies plutôt à l'indulgence des bureaux d'examinateurs qu'à leurs connaissances. Je vois avec plaisir que MM. les examinateurs du bureau de Montréal ont pris des mesures pour n'accorder des brevets qu'à ceux qui en méritent réellement.

Les instituteurs, dans ce district, à l'exception de deux ou trois peut-être, sont capables et dévoués.

A ma dernière visite, presque partout j'ai trouvé les comptes tenus suivant la nouvelle méthode.

J'ai eu à me prononcer contre une coutume établie dans plus d'une municipalité ; elle consiste à ne faire payer la rétribution mensuelle qu'à deux enfants par famille, lors même que les parents ont plus que ce nombre fréquentant l'école, et qu'ils sont riches.

En examinant les registres des délibérations de certaines municipalités scolaires, j'ai constaté de graves irrégularités contre lesquelles j'ai mis les secrétaires-trésoriers en garde pour l'avenir.

Les instituteurs et institutrices qui m'ont paru avoir obtenu le plus de succès pendant l'année sont :

Pour le comté de Soulanges : MM. Honoré Rondeau, Guillaume Lalonde, Israël Ste. Amour et Dme. Flore Proulx, du Côteau du Lac ; M. O. Caron et sa Dame, et MM. Pierre Monast et Moïse Guérin, de St. Zotique ; M. Charles Picotte, de St. Polycarpe ; MM. Maurice Lapointe, Luc Lanthier et Rose de Lima Roussin, des Cèdres ; Dlle. Rose de Lima Roy et Dme. Catherine Turcotte, de St. Clet.

Pour le comté de Vaudreuil : Dlle. Emma Souchereau, Ste. Justine de Newton ; Dme. Ths. Pilon et Dlle. Marie Foubert, Rigaud ; Dlle. Emma Richer et Dlle. Marie Léger, Ste. Marthe.

Pour le comté de Jacques-Cartier : Dlle. Kate McGrath et M. Varner, Lachine ; Dlle. Angèle Payment, municipalité No. 3, Ste. Geneviève ; Dlle. Agnès Désormeau, St. Laurent ; Dlle. C. Normandeau, Ste. Anne ; M. C. Valiquet, Pointe-Claire.

Je crois que les premiers d'entre les vingt-trois que je viens de nommer sont : MM. H. Rondeau, P. Monost et M. Lapointe, et Dlles. Emma Souchereau, A. Payment et Dme. Ths. Pilon.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. CARRIER

Lévis, 25 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1878-79.

C'est avec bonheur que je puis constater que la plupart des écoles de mon district d'inspection donnent des résultats très-satisfaisants et quelques-unes seulement laissent à désirer, et que presque partout, on redouble de zèle et de dévouement pour former et instruire la jeunesse.

Je me suis fait un devoir, comme par le passé, d'examiner soigneusement les élèves sur toutes les branches qui leur sont enseignées, afin de connaître leurs progrès, et de m'assurer, autant que possible, de l'aptitude des maîtres et des maîtresses à s'acquitter de leurs importantes fonctions. J'ai eu le plaisir de voir combien il y avait de zèle et de dévouement déployés par un grand nombre, dans les efforts qu'ils font pour se rendre propres à leur profession, si pleine de difficultés et de responsabilités. Je regrette cependant d'avoir a constater qu'ils ne soient pas mieux rétribués, surtout ceux dont les services sont appréciés depuis plusieurs années. Il serait donc désirable que les traitements fussent plus élevés, si nous voulons que toutes ces écoles se maintiennent toujours dans la voie du progrès.

Je passe maintenant en revue chacune des municipalités dont se compose mon district d'inspection.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ED. CARRIER,
Inspecteur d'écoles.

M. CRÉPEAULT

St. Valier, 18 septembre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année 1878-79.

J'ai le plaisir de pouvoir vous faire remarquer, par le grand tableau qui accompagne ce rapport, que le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles cette année

a augmenté de près de quatre cents. Cette augmentation compense du reste la diminution qui s'était opérée l'an dernier sur l'année précédente.

La marche de l'instruction publique dans ce district d'inspection constate un progrès satisfaisant. Les statistiques prouvent qu'il s'est opéré un mieux sous bien des rapports. Le nombre des maisons d'école bâties sur des plans fournis par le département, est augmenté de plusieurs. St. Charles et l'Islet ont construit de grandes et belles bâtisses pour couvents. St. Valier, cette fois-ci, n'est pas resté en arrière, et a érigé une belle et grande maison d'école à deux étages pour y tenir les deux écoles modèles de garçons et de filles. Cette amélioration est due aux efforts et à la persévérance du président de la commission, M. F. X. Lamarre, qui a fait les choses admirablement bien, et qui a su suivre en cela les conseils et les recommandations du département.

Vous remarquerez par le grand tableau que presque chaque arrondissement de ma circonscription possède sa maison d'école. On s'est aperçu qu'il est très-désavantageux, pour ne pas dire impossible, de tenir des classes dans une maison louée où réside une famille. Il y a toujours un va et vient qui trouble l'ordre et distrait les élèves.

Presque tous les secrétaires-trésoriers ont adopté la nouvelle série de livres de comptes, qui offre de grands avantages sous tous les rapports. L'examen des comptes sera par là même plus court et plus facile, et exemptera en outre beaucoup de difficultés entre les contribuables et les secrétaires-trésoriers, comme ne l'ont que trop prouvé les enquêtes que nous avons été appelés, nous, inspecteurs, à faire touchant les comptes de ces derniers; grand sujet de plainte et de chicane chez les contribuables, et surcroît de besogne pour le département et pour nous-mêmes. Il ne s'est rencontré que très peu de secrétaires-trésoriers qui n'ont pu continuer à remplir leur charge; les moins capables se sont fait expliquer les choses par les gens instruits, qui s'y sont prêtés avec plaisir, et se sont fait un devoir de venir à leur aide.

La série de livres de lecture graduée de Montpetit est actuellement en usage dans les trois quarts des écoles de ce district d'inspection. Aucun livre ne plaît autant aux enfants que cet ouvrage, qui a le double avantage d'intéresser les élèves tout en les instruisant, et qui contient une foule de connaissances à la portée de leur jeune intelligence. Par ces lectures, les élèves sont initiés de bonne heure à bien des choses qu'il est nécessaire de connaître au début de sa carrière, afin de n'être pas plus tard le jouet des hommes et des choses qu'ils seront appelés à rencontrer sur le chemin de la vie, lorsqu'ils auront aussi, eux, à figurer sur le théâtre du monde. M. Montpetit a très-bien réussi, d'après moi, à instruire les jeunes gens, tout en les amusant par ses traits et ses maximes qui tendent tous à les moraliser et à leur donner une expérience précoce.

Le manuel d'agriculture est adopté dans toutes les écoles de cette circonscription, sauf quelques rares exceptions. Les enfants aiment cet ouvrage, en ce qu'ils y trouvent le traitement et l'expérience de leurs occupations journalières. Pas un parent, pas un commissaire n'y trouvent à redire, sachant bien que les autorités connaissent mieux qu'eux ce qu'il faut à leurs enfants et ce qu'il importe qu'ils sachent afin de pouvoir se tirer d'affaire plus tard.

Le calcul mental s'enseigne dans toutes nos écoles. Pas une science ne se trouve d'une plus grande utilité pour les cultivateurs et les gens d'affaire que cette manière de compter et de calculer à la mémoire. Aussi cette connaissance est-elle généralement appréciée, même par les personnes illettrées. Les contribuables les moins bien disposés aiment à voir leurs enfants apprendre cette science, qui rend les élèves capables de trouver tout compte sans calcul apparent.

La tenue des livres n'est enseignée, pour ainsi dire, que dans les écoles modèles, les couvents et les collèges. Très peu d'écoles élémentaires enseignent cette science, qui est pourtant si utile dans toutes les positions de la vie, pour se rendre compte dans les familles des revenus et des dépenses, dans les ateliers pour se mettre au courant des bénéfices et des pertes qu'on peut faire, et partout pour savoir à quoi s'en tenir relativement à ses affaires monétaires.

L'introduction dans nos écoles du dessin industriel va bien lentement. Pas une seule institutrice d'école élémentaire n'en possède les notions les plus simples, et très peu de celles qui dirigent les écoles modèles peuvent enseigner cette science, qui est appelée néanmoins à rendre de si grands services aux arts, à l'industrie et à la société en général. Il est bien vrai qu'avec de l'intelligence, du goût et du courage, il est possible, d'après la méthode de W. Smith, d'apprendre cette science seul et seulement sur modèles, comme l'écriture est enseignée ; mais les institutrices en général montrent très peu de goût et d'aptitude pour cette science, qui ne se trouve appréciée à sa juste valeur que par ceux qui possèdent les connaissances qui s'en rapprochent le plus, tel que la géométrie, etc. Il faudrait pour hâter l'enseignement de cette spécialité qu'elle fût obligatoire pour les aspirants au diplôme, même élémentaire ; autrement, cela prendra beaucoup de temps avant de la voir enseignée d'une manière passablement générale dans nos écoles.

Il se trouve trop de sortes de grammaires approuvées par le conseil de l'instruction publique ; il me semble que deux, l'une pour les écoles élémentaires, l'autre pour les écoles modèles, devraient suffire ; ce serait autant de gagné sous le rapport de l'uniformité et sous celui des dépenses pour les parents des enfants, tel qu'actuellement pratiqué. Chaque instituteur ou institutrice arrive à la direction

d'une école avec sa grammaire de prédilection et ne regarde pas à faire mettre de côté celle introduite du temps de son prédécesseur, si elle ne se trouve pas être la même ; de là de nouvelles dépenses pour rien et sans motifs suffisants, pour les parents qui murmurent et s'en plaignent avec raison. Qu'on leur épargne autant de dépenses que possible si l'on veut bien les disposer en faveur de notre sytème d'instruction publique, car voilà des années qui les fatiguent, une crise qui les met à la gène, et ils ont bien droit de crier à leur manière "à l'épargne."

Le trop grand nombre d'institutrices en disponibilité n'a pas toujours un bon effet. S'il a, d'un côté, l'avantage de donner le choix aux municipalités, d'un autre il offre l'occasion aux moins capables des institutrices de se donner au rabais. Aussi nous voyons très souvent les médiocrités, qui pour la plupart obtiennent leur diplôme des bureaux des examinateurs, trouver plus facilement à se caser que les sujets des écoles normales, quoique ces derniers offrent beaucoup plus d'avantages sous plusieurs rapports. La raison en est bien simple : c'est que les institutrices peu qualifiées se donnent au rabais, et que les corporations scolaires illettrées, n'étant pas capable d'en établir la différence se décident à engager celles qui demandent moins cher. Il n'en est pas ainsi pour les municipalités qui ont l'avantage ou d'avoir des commissaires instruits, ou qui ont pour président leur curé, tel que St. Michel, St. Charles, St. Thomas, l'Islet et autres, commissaires capables de juger les choses et de faire la différence entre les sujets des écoles normales qui font une étude spéciale de l'enseignement, et qui sortent tous avec la même méthode, l'ayant déjà appliquée d'une manière pratique durant leurs études, et ces jeunes institutrices qui, après avoir obtenu, souvent trop facilement, un diplôme d'un bureau d'examinateurs, ne savent pas mettre en pratique ce qui leur a été enseigné, et font ainsi perdre très-souvent le temps à leurs élèves. Qu'il serait désirable et avantageux pour le peuple que toutes les écoles fussent tenues ou par des corps religieux, ou par des élèves des écoles normales. On y gagnerait sous le rapport de l'uniformité dans les sciences, du progrès chez les enfants, et du temps pour nous tous.

Ces misérables engagements au rabais, quand cesseront-ils ? Ils auront lieu aussi longtemps qu'on n'exigera pas une qualification littéraire chez les commissaires d'écoles, et qu'on ne voudra pas se décider à fixer un *minimum* au traitement de la classe enseignante. Que voit-on, surtout ces années-ci que la misère est grande ? Une foule de jeunes filles de 17 à 18 ans se hâter de se présenter, avec de bien médiocres connaissances, devant les bureaux d'examinateurs pour se faire diplômer, sans s'occuper le moins du monde si elles ont la vocation et le talent de l'enseignement, sachant toujours bien qu'elles réussiront à se caser en se donnant pour la moitié du prix des autres, et en réussissant ainsi auprès de commissaires

illettrés à faire renvoyer des sujets bien capables et de mérite sur le simple prétexte d'économiser et de payer moins cher. Singulière économie que celle-là !

Je dois dire que tous les établissements dirigés par les communautés religieuses obtiennent, comme par le passé, les plus beaux résultats. Aussi, nous voyons avec plaisir ces institutions se propager rapidement dans nos campagnes. Deux belles et grandes bâtisses à deux étages se sont élevées dans le cours de la présente année pour y recevoir des religieuses. M. Martineau, curé de St. Charles, et M. Delâge, curé de l'Islet, ont bien voulu doter leurs paroisses, qui étaient déjà ci-devant au nombre des municipalités modèles de cette circonscription, de ces institutions de filles qui font tant de bien dans nos campagnes, en initiant les jeunes personnes du sexe à toutes les connaissances, tant scientifiques que manuelles, nécessaires et indispensables pour pouvoir plus tard remplir avec avantage le rôle qu'elles auront à exercer dans le monde.

Les notions du vrai, du beau et des saines doctrines qu'apprennent les jeunes filles dans les couvents ne se perdent jamais. Elles aiment à se les rappeler plus tard et à les inculquer à leur tour dans le cœur de ceux qu'elles sont appelées à conduire par la main. C'est ce que nous appelons la première éducation, celle donnée aux enfants sur les genoux de la mère. C'est bien la plus durable, celle dont on aime le plus à se rappeler dans tous les âges de la vie. Les mères instruites seules peuvent donner cette éducation, qui a une si grande influence sur la vie entière de chacun de nous, et dont les effets sont si importants pour les familles comme pour la société.

Vous remarquerez peut-être avec étonnement que le nombre des filles qui fréquentent nos institutions scolaires est plus fort que celui des garçons. La différence est très-facile à expliquer : 1o Il y a moins de perte de temps chez les filles que chez les garçons, qui aident leurs parents durant les travaux du printemps et de l'automne. 2o les garçons ont, en général, moins de goût pour l'étude, n'aiment pas autant l'école que les filles, dégoût qui vient de la perte de temps qu'on leur fait subir et qui leur ôte tout courage, lorsqu'en retournant à l'école, ils se trouvent comparativement en arrière de leurs classes. 3o Ils n'ont aucun goût et témoignent de la répugnance à fréquenter les écoles tenues par de jeunes filles, comme le sont toutes les écoles modèles mixtes et les écoles modèles de garçons de cette circonscription.

Il n'est pas aussi facile pour les garçons de s'instruire et d'acquérir les connaissances propres à les mettre plus tard en état de gagner leur vie que pour les filles. Ces dernières, outre les écoles élémentaires, ont les écoles modèles mixtes, les écoles modèles de filles et les couvents qui sont tous tenus par des personnes du

sexe. Ces établissements sont très-rapprochés et enseignent, surtout les couvents, les sciences qui leur sont propres et qui leur conviennent. Elles y trouvent du goût et on les laisse aussi longtemps qu'elles désirent, voyant qu'elles en profitent.

Le contraire se voit chez les garçons ; n'aimant pas à fréquenter les écoles tenues par de jeunes filles, et s'apercevant que l'enseignement donné par ces dernières ne leur convient pas, ils prennent du dégoût pour l'école, troublent l'ordre, perdent leur temps, et finissent par faire leur possible pour que leurs parents les gardent à la maison.

Il faut avouer anssi que ces écoles ne sont pas ce qui leur faut, et que les jeunes institutrices qui les dirigent ne se trouvent pas capables d'enseigner ce qui leur convient. Il leur faut des connaissances sur les transactions commerciales, sur les affaires de bureaux, de banques, et surtout être capables de faire les affaires en anglais, s'ils veulent trouver plus tard à se placer sur les chemins de fer et dans les institutions monétaires ? Comment veut-on qu'ils acquièrent ces sciences ? Les jeunes filles qui tiennent ces écoles mixtes et modèles de garçons, ne les posèdent pas et ignorent complètement la langue anglaise.

Il ne faut pas s'abuser touchant la nécessité pour nos jeunes gens, s'il veulent se rendre capables d'occuper une position quelconque, de posséder l'anglais, car cette langue est partout et en toute chose parlée ; c'est en anglais que se font de nos jours toutes les transactions dans le commerce, dans les bureaux, dans les institutions monétaires et sur les chemins de fer ; sans la connaissance de cette langue, il n'y a pas d'avenir pour nos jeunes canadiens-français. On nous alléguera peut-être qu'il y a les séminaires et les collèges industriels qui enseignent ces sciences, et où les parents peuvent envoyer leurs enfants. A cela je répondrai que les séminaires ont leur but et leur enseignement ; leur but, de préparer des sujets pour le sacerdoce et les professions libérales ; leur enseignement, qui est adapté aux besoins de ces positions, et qui ne saurait convenir, sous bien des rapports, aux jeunes gens qui veulent s'adonner au commerce, occuper une position dans les bureaux ou dans les institutions monétaires. Quant aux collèges industriels, ils se trouvent en trop petit nombre, et par conséquent éloignés, et il n'est pas toujours facile, même possible, pour des parents peu aisés d'y envoyer à grands frais leurs enfants.

Ce qu'il faut pour l'éducation des garçons pour qu'ils ne soient pas inférieurs, sous le rapport des connaissances qui leur sont propres, aux filles, c'est de mettre à la direction de toutes nos écoles modèles mixtes et modèles de garçons des instituteurs très-qualifiés et capables d'enseigner, d'une manière pratique, les branches d'instruction requises pour pouvoir occuper une position quelconque, soit sur le chemin de fer, soit dans le commerce ou dans les bureaux.

Ainsi donc, il est tout à fait nécessaire, pour l'avenir de nos jeunes gens, que toutes nos écoles modèles mixtes et modèles de garçons soient dirigées par des instituteurs qualifiés, et les laisser plus longtemps entre les mains de jeunes institutrices est un hors-d'œuvre et serait ne rien faire pour l'avenir de nos jeunes gens.

Il devrait exister dans nos lois sur l'instruction publique une clause qui fixât la durée des vacances d'été pour les enfants des écoles. Il me semble que donner deux mois, comme la chose se pratique presque partout, n'est pas nécessaire et est une pure perte de temps. On veut imiter en cela ce qui est fait pour les étudiants des séminaires et des collèges. Belle comparaison ! Ces derniers ont absolument besoin de se délasser et de se remettre des fatigues éprouvées par suite des études sérieuses auxquelles ils se sont livrés dans le cours de l'année ; deux mois ne sont pas trop pour eux, pendant que pour les enfants des écoles communes, les vacances leur sont plutôt accordées pour leur permettre d'aider leurs parents aux travaux de la terre et pour le propre délassement de leurs instituteurs ou institutrices, que pour eux-mêmes, car le genre d'études auxquelles ils se livrent durant l'année n'est pas capable de les fatiguer, et est plutôt propre à entretenir la santé. A mon opinion, une vacance d'un mois à cinq semaines serait plus que suffisante et sauverait un dixième de temps.

Mon district d'inspection renferme 30 municipalités scolaires :

Nombre d'écoles élémentaires	149
" " modèles de garçons	4
" " " de filles	7
" " " mixtes	5
" d'académies de garçons	1
" " de filles	3
" " indépendantes	8
" de collèges	3
" d'institutions de tout genre	180
Nombre d'élèves fréquentant les écoles élémentaires	6,468
" " " " modèles de garçons	217
" " " " " de filles	549
" " " " " mixtes	390
" " " l'académie de garçons	230
" " " " de filles	438
" " " les écoles indépendantes	296
" " " les collèges	272
" " " les institutions de tout genre	8,860

Nombre de garçons	4,270
" de filles	4,590
Assistance moyenne	7,849
Nombre d'arrondissements	139
" de maisons d'école	115
" d'élèves dans l'épellation	2,330
" " lisant couramment	3,638
" " " bien	2,892
Nombre d'élèves écrivant	2,892
" " en arithmétique	3,117
" " calcul mental	2,787
" " tenue des livres	409
" " en grammaire française	3,022
" " " anglaise	325
" " style épistolaire	425
" " en géographie	2,446
" " histoire	2,633
" " dessin industriel	264
" " agriculture	1,662
" " musique vocale	196
" " musique instrumentale	58
Nombre des instituteurs laïques	5
" " religieux	10
" des institutrices laïques	140
" " religieuses	35

Traitements

Instituteurs de $100 à $200	2
" de $200 à $300	3
Institutrices au-dessous de $100	95
" de $100 à $200	46

Comme vous pourrez le remarquer par les statistiques de cette année, le salair du corps enseignant n'a pas augmenté ; il tend plutôt, depuis que la gêne se fai sentir et que les affaires vont mal, à baisser, et l'on ignore où la chose s'arrêtera, s la législature ne vient pas au secours de cette classe si nécessaire à la société e qu'on néglige tant néanmoins. Augmenter l'octroi législatif pour l'instructio publique, n'est pas de nature à plaire beaucoup au gouvernement, surtout dans u

temps où l'économie, les retranchements sont à l'ordre du jour. Cependant, il le faut de toute nécessité, si on ne veut pas rétrogarder et perdre en peu d'années ce que nous avons mis tant de temps à acquérir.

L'état de l'instruction publique est en général satisfaisant, et il est évident que nos écoles communes progressent; mais, de grâce, qu'on n'aille pas paralyser les progrès qu'elles font en lésinant sur les octrois dont on a besoin pour continuer cette marche progressive. Qu'on ne l'oublie pas, le peuple est d'autant plus moral et vertueux qu'on lui fournit les moyens de s'instruire, car l'instruction, dans son application, est la connaissance des choses : or, nous ne pouvons pas user avec sagesse et prudence d'une chose quelconque sans en connaître et sa nature et ses effets.

L'état a tout à gagner en encourageant d'une manière généreuse et libérale l'instruction de ses sujets ; plus il répandra parmi eux l'éducation, plus il les rendra policés et moraux, et les résultats pour tous seront infiniment plus précieux que les plus beaux progrès matériels qu'il pourra obtenir en subventionnant l'immigration et les entreprises de chemins de fer. Ainsi donc, qu'on continue, comme par le passé, à subventionner d'une manière juste et raisonnable tout ce qui a rapport à l'instruction publique, et si l'on peut même augmenter cette subvention, qu'on n'hésite pas à le faire, et le pays sera le premier à en bénéficier. D'ailleurs, ce que je dis ici, n'est que l'écho de ce que les amis de l'éducation ne cessent de se dire entre eux.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JEAN CRÉPAULT,
Insp. d'Ecoles.

M. DELAGE

St. Césaire, Rouville, 23 août 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre, avec mon grand tableau ci-joint, le rapport de mes visites d'inspection dans les comtés de Rouville, de Bagot et de St. Hyacinthe, pour l'année 1878-1879. Les chiffres de mon grand tableau accusent une augmentation de 342 élèves sur l'an dernier. L'assistance moyenne a aussi augmenté, mais pas dans la même proportion ; elle n'est que de 229. La plupart des enfants qui fréquentent les classes sont jeunes. J'ai rarement rencontré des garçons de douze à treize ans aux écoles élémentaires de la campagne. L'hiver a été long, excessive-

ment neigeux, et les chemins horribles, c'est ce qui explique pourquoi l'assistance moyenne n'a pas été plus nombreuse.

Dans plusieurs municipalités, bon nombre d'enfants ont manqué de livres et autres fournitures nécessaires ; on m'a souvent répété que l'état de gêne qui se fait vivement sentir en est la cause. D'après les renseignements que j'ai pu avoir, l'indifférence y est aussi pour quelque chose.

J'ai remarqué avec plaisir que l'enseignement du dessin, de l'agriculture et de la tenue des livres est donné à un bien plus grand nombre d'élèves que l'an dernier ; votre circulaire du premier février a produit un bon effet. Dans plusieurs écoles, des cahiers ont été préparés pour l'exposition scolaire prochaine. Je me flatte qu'aucune difficulté sérieuse ne s'est présentée dans le cours de l'année ; celles que nous avons eues ont été réglées à l'amiable.

Les comptes sont en général bien tenus, surtout depuis que les secrétaires-trésoriers sont obligés de tenir leurs livres d'après la forme et suivant les formules déterminées par le surintendant.

Presque partout l'état des comptes offre des arrérages plus ou moins considérables : cependant le corps enseignant ne me paraît pas en souffrir ; chaque corporation trouve les moyens de faire face aux besoins les plus pressants. Celles qui sont les plus arriérées m'ont promis de prendre des mesures au plustôt pour presser la rentrée de leurs arrérages.

Quelques maisons d'école offrant des appartements trop petits, trop peu confortables pour les élèves, ont été agrandies depuis l'an dernier. Les commissaires, dans quelques municipalités, se sont rendus volontiers à mes désirs au sujet de ces agrandissements, tandis que dans d'autres on ne s'y est rendu qu'avec répugnance ; on ne paraissait pas comprendre qu'un local plus vaste est nécessaire tant à l'hygiène qu'au bon ordre. Ce besoin d'agrandir la classe se fait encore sentir dans plusieurs écoles, mais je repose confiance dans le bon vouloir des commissaires, qui m'ont promis que tout serait prêt à la prochaine ouverture des classes.

Je crois devoir dire que les élèves fréquentant les institutions religieuses sous contrôle se font remarquer par leur application, leur succès et leur bonne tenue. Les titulaires de ces maisons, dont les amis de l'éducation ont tant de raisons d'être fiers, sont des bienfaiteurs publics ; tout en se rendant utiles à leurs élèves, ils rendent de grands services à la société.

Je dois aussi un mot d'éloge aux instituteurs, car, à l'exception de deux, tous s'acquittent plus ou moins bien de leur importante charge, donnant à leurs élèves un enseignement beaucoup plus pratique que n'en donnent la grande majorité des

institutrices. Quoiqu'il en soit, j'ai lieu d'être satisfait de l'état progressif constaté dans la plupart des écoles .....

Je vous transmets les noms des instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués: .

Ecoles Modèles.

M. Noé Gervais, St. Charles de Richelieu.
" J. B. N. Galipeau, St. Hilaire.
" C. Thumas, St. Hyacinthe (cité).
" Prudent Bousquet, St. Jude.
Dlle. Alphonsine Archambeault, Ste. Rosalie.

Ecoles Elémentaires.

Dlles. Ursule et Céleste Plante, Anastasie Lavoie, Louise Malo, St. Damase.
" Rachel Jeanson, Emma Chicoine, St. Pie.
" Louise Dubois, St. Hugues.
" Philomène Chatel et Ludivine Poulin, Ste. Marie de Monnoir.

Je comprends bien, M. le surintendant, que ce rapport est court et incomplet, mais ce serait inutile de vous répéter ce que je vous ai déjà dit dans mes derniers bulletins. J'ai confiance que ces renseignements seront suffisants pour vous faire juger de l'état des écoles de mon district d'inspection.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,
Inspecteur d'écoles.

M. DORVAL

L'Assomption, 3 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des visites et des examens que j'ai faits aux différentes écoles de mon district, pendant l'année scolaire 1878-79.

J'ai le grand malheur, monsieur, de n'être pas du nombre de ceux qui croient à l'infaillibilité des statistiques quand elles parlent des progrès des écoles, soit à l'étranger, soit chez nous. Je crois que les progrès d'une école sont chose telle, que

le plus ou moins grand nombre d'élèves qui étudient telle ou telle branche de l'enseignement n'est pas toujours un indice irréfutable que l'on y a fait plus ou moins de progrès. Selon moi, le résultat moral des études, qui n'est rien autre chose que le progrès, ne se chiffre pas, quoiqu'il puisse bien, par exemple, se décrire.

Je ne déguiserai pas, monsieur, que ce que je viens de dire est une espèce de petite précaution oratoire qui puisse servir d'excuse à l'aridité des remarques que je fais sur chacune de mes écoles. Cette excuse, je vous la dois à vous surtout, Monsieur, qui par état êtes condamné à les lire. J'ai donc tenu à faire, cette année comme toujours, l'historique détaillé, mais aussi concis que je l'ai pu, de chaque institution sous contrôle, dans l'espérance qu'il pourrait suppléer à ce qui peut manquer à mes chiffres. Ceux, en effet, de mon tableau statistique, malgré que je les aie groupés avec soin, et malgré qu'ils disent vrai, ne sauraient dire la vérité toute entière, ni surtout l'expliquer.

Comme résumé de l'ensemble de mes bulletins d'inspection et de ces remarques particulières sur mes écoles, je dois dire que je ne pense pas m'éloigner du vrai en faisant rapport que généralement elles vont bien ; qu'il s'est fait, depuis deux ans surtout, un mouvement progressif remarquable, tant en fait de construction qu'en fait d'ameublement des écoles : qu'il n'y a pas jusque dans l'engagement des instituteurs et institutrices, que l'on semble mettre moins de favoritisme et plus de choix qu'auparavant.

Enfin, monsieur, je crois même que le plus ancien ennemi de nos écoles, l'apathie publique, s'en va, et que le plus grand mal après elle, et qui paralyse tout, c'est-à-dire, le défaut d'assiduité, est dû surtout à des causes que ni l'inspecteur, ni le département lui-même, ne saurait faire disparaître. Ces causes sont en effet, le plus souvent, la pénurie, ou, en d'autres termes, c'est le besoin que l'on a des enfants à la maison.

Malgré la répugnance que j'ai professée tantôt pour la statistique, à certains égards, j'ai l'honneur de vous présenter ci-dessous, *selon l'usage antique et solennel*, un petit tableau comparatif (extrait de mon grand tableau) du nombre des élèves qui ont étudié les branches les plus utiles et les plus recommandées dans vos différentes circulaires, et cela tant durant 1877 que pendant 1879. Les surplus de la présente année sont réellement encourageants.

Lisant bien,	en 1879...2822,	En 1878...2671—	Surplus en faveur de 1879...	151
Arithmétique,	" ...3530,	" ...3278—	"	...252
Calcul mental,	" ...1449,	" ... 909—	"	...540
Tenue des livres,	" ... 571,	" ... 356—	"	...215
Grammaire française,	" ...2354,	" ...2276—	"	... 78

Grammaire raisonnée,	1879...2206,	En 1878...2063—	Surplus en faveur de	1879...	143
Style épistolaire,	" ... 985,	" ... 846—	"	...	139
Géographie,	" ...1454,	" ...1413—	"	...	41
Dessin industriel,	" ... 721,	" ... 237—	"	...	484
Agriculture (Larue),	" ...1150,	" ... 979—	"	...	171

Je ferai remarquer que ces surplus témoignent d'autant plus de l'empressement de la population de ma circonscription à exécuter les instructions du département que le nombre total des élèves de toutes mes écoles n'excède, cette année, que de 19 celui de l'année dernière. Cet excédant dans ces matières—pour faire parler un peu les statistiques—n'a donc pas pour cause unique l'accroissement normal de la population des enfants.

Monsieur, votre circulaire aux inspecteurs, en date du 15 juin 1877, leur enjoint de vous transmettre les noms des instituteurs et des institutrices qui tiennent la meilleure école dans leur district. Comme l'inspecteur est *à la dernière extrémité*, puisque l'on assure que l'inspection doit être abolie, il est temps de tester. Je ne veux pas emporter avec moi le remords de n'avoir pas tenu à mes instituteurs ce qui leur a été promis. Confiant que je suis que les volontés exprimées *in extremis* sont toujours sacrées, j'ai espérance que vous obtiendrez des autorités pour mes instituteurs plus que le conseil de l'instruction publique n'a pu en obtenir pour les inspecteurs, comme indemnité pour leur visite spéciale aux écoles-modèles, académis, etc., en 1875.

Voici les noms de ces instituteurs et institutrices; mais j'ai cru prudent de faire une liste à part pour les Dames Religieuses dont l'école sous contrôle est la plus méritante.

Ecoles Modèles

Delles Ozine Chaput, l'Epiphanie.
" Marie L. Bock, Lachenaie.
" Marie Chaput, L'Assomption.
M. Gaspard Caisse, Mascouche.

Ecoles Elémentaires

Delles Rosalie Marsolet, St. Paul Ermite.
" Aglaë Gauthier, Ste. Julienne.
" Eugénie Raby, St. Paul Ermite.
" Zoë Hervieux, Lanoraie.
" Phil. Bourque l'Epiphanie.
" Anna Racette, Kilkenny.

Les Sœurs Ste. Anne, Village St. Jacques.
" de la Providence, Mascouche,
" " Lanoraie.
Les SS. NN. de J. de M. St. Roch.
" " " St. Lin.

L'on dit, monsieur, que l'inspection des écoles doit disparaître. Je ne connais pas encore les considérants de cette législation nouvelle, mais qu'il me soit permis de dire, sans forfanterie, comme sans viser à passer pour prophète, que je crois connaître aussi bien que qui que ce soit le peuple que l'on a pour tâche d'instruire, et que, dans les circonstances où se trouve encore la population, il n'y a pas de mesure qui puisse suppléer l'inspection des écoles, et qu'avant longtemps, l'on sera forcé d'y revenir. C'est là tout le protêt que je puis faire, et je le fais.

Si l'inspection est abolie, l'inspecteur, avant de vous dire son dernier *morituri te salutant*, se sent plus à l'aise pour vous exprimer, monsieur, que si quelque chose peut adoucir le regret que j'éprouve de quitter une charge avec laquelle je m'étais identifié, pour ainsi dire, depuis 25 ans ; si quelque chose peut me consoler du chagrin que je ressens à me séparer de mes 7,000 élèves, ou plutôt mes enfants, ainsi que de mes braves et vaillants instituteurs et institutrices, ce sera, monsieur, le souvenir des bons rapports qui ont existé entre vous, dans votre haute position, et votre humble collaborateur, dans la sienne, rapports que votre zèle pour l'instruction publique, vos lumières et votre extrême obligeance lui rendaient si précieux et si agréables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. D. DORVAL,
Inspecteur d'écoles.

F. C. EMBERSON

(*Traduction*)

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, durant l'année, les écoles de mon district d'inspection en général ont fait autant de progrès qu'il y avait lieu d'en espérer.

Lors de mes dernières visites, j'ai posé à toutes les écoles un nombre égal de questions également difficiles. Les réponses ont été écrites sur l'ardoise. J'ai classé

ces réponses d'après une méthode uniforme, ce qui m'a permis de juger du mérite des élèves d'après une mesure déterminée.

Ce moyen me facilitait la juste distribution des prix offerts par le gouvernement, tout en me procurant la matière d'intéressants rapports sur la condition des écoles, rapports que j'ai tâché de faire parvenir aux commissaires de chaque municipalité, après en avoir visité les écoles. Les commissaires considèrent généralement ces rapports comme des documents publics qu'ils livrent à la presse locale ; et ils semblent ainsi s'efforcer de créer de l'émulation entre les divers bureaux de commissaires de chaque district, et de fait, si l'on n'a recours à de tels moyens, tout système d'inspection perd la moitié de son utilité et de son effet.

L'enseignement du dessin dans les écoles élémentaires est encore peu répandu Je crois que les municipalités pauvres qui reçoivent de l'aide du fonds supplémentaire devraient être prévenues que leur demande annuelle subira un refus, à moins qu'elles n'établissent que tous leurs instituteurs ou ont enseigné le dessin ou sont munis de l'excellent manuel de Walter Smith et font leur possible pour enseigner le dessin d'après sa méthode. Je crois aussi qu'il serait désirable que cette demande d'aide supplémentaire fût faite d'après une formule déterminée et que l'on y mentionnât spécialement le montant des taxes prélevées par les municipalités qui font telle demande. Il serait à souhaiter également que cette aide une fois obtenue fût répartie entre les arrondissements les moins populeux et les plus pauvres de chaque municipalité. J'ai été témoin, dans une circonstance, d'efforts tentés pour accaparer cette aide au profit du plus riche village du district, au détriment des arrondissements ruraux où la population est moins dense.

Je constate avec regret que la loi imposant aux secrétaires-trésoriers l'obligation d'afficher l'état annuel de leurs comptes dans un lieu public est presqu'entièrement tombée en désuétude. Je croirais à propos d'avoir des blancs de ces rapports et d'en faire remplir un pour le transmettre au département, chaque été, à la condition, par défaut, de priver la municipalité de sa part de subvention. Dans les rapports semi-annuels de chaque municipalité, au lieu de signer les montants qui leur ont été payés durant le semestre précédent, lesquels montants ne sont souvent qu'une liquidation d'arrérages, les instituteurs devraient être tenus de déclarer le montant total qui leur est dû à la fin du semestre écoulé. Il serait aussi à désirer que chaque bureau de commissaires fût tenu de nommer chaque année des auditeurs qui recevraient une certaine rémunération fixée par la loi, et que lorsque leur audition aura été *reçue* et approuvée à une assemblée légale des commissaires, elle ne pourra être changée ou rejetée, si ce n'est sur preuve de fraude préméditée. L'argent est distribué dans mon district en donnant à chaque arrondissement la part des taxes qu'il a payées et en distribuant égale-

ment entre tous la subvention du gouvernement. Ce système est avantageux sous plusieurs rapports, vu que les arrondissements qui comptent le moins d'élèves comptent aussi le moins de contribuables et ont par conséquent plus besoin d'aide que d'autres. Ce me serait une grande satisfaction de voir chaque élève de mon district à moins de trois milles d'une école ouverte pendant huit mois de l'année. Lorsqu'un enfant sait lire, écrire et compter, il peut avoir accès à toutes les branches d'étude.

Quant à l'engagement des instituteurs, voici les suggestions que je me permettrai de faire. En mai, les notables de chaque arrondissement devraient convoquer une assemblée des contribuables de leur arrondissement et transmettre au secrétaire des commissaires d'école, avant le premier juin, les minutes de la dite assemblée et certifier qu'elles ont été lues et approuvées à l'assemblée même. Les commissaires d'école connaîtraient ainsi les idées de chaque arrondissement quant au choix de l'instituteur, aux améliorations dans les maisons d'école, etc., etc. Ils pourront ensuite décider s'il vaut mieux accepter, rejeter ou modifier ces idées de manière à protéger les intérets de l'arrondissement, même à l'encontre de sa volonté, et ils seront renseignés sur les différentes taxes qu'il faudra prélever dans chaque arrondissement lors de leur assemblée de juin.

On se plaint grandement de l'impression des dernières éditions des *Upper Canadian Readers*, maintenant partout en usage dans cette province. Les fautes d'épellation dans plusieurs mots sont nombreuses. Ils sont excellents sous bien des rapports. Il serait à propos, ce me semble, de demander la formation d'un comité pour y ajouter divers morceaux relatifs aux devoirs et charges de tout citoyen de cette province, soit civils soit domestiques, et surtout au devoir généreux de faire instruire ses enfants, aux précautions à prendre contre les incendies, à la politesse et à l'honnêteté, et à tout ce qu'il est indispensable à chacun de savoir.

Au sujet de la négligence volontaire de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école, je tâcherai à l'avenir de la combattre, en me procurant les noms et l'adresse de ces personnes et en leur envoyant une circulaire à ce sujet. Le taux mensuel a son utilité dans ces cas, vu que les commissaires peuvent refuser de le remettre sur représentation de pauvreté de la part de ceux qui retiennent leurs enfants chez eux pour profiter de leur travail. L'inconduite des parents, surtout l'ivrognerie, qui fait que les enfants ne sont pas convenablement vêtus, est malheureusement la cause principale, parmi la race Anglo-Saxonne, de l'absence des enfants de l'ecole. Pour réprimer ce vice, et à ce point de vue, une loi compulsoire serait peut-être désirable. Les commissaires pourraient être officiellemet chargés de connaître de tels cas et tenter la voie de la persuasion morale. En général, les

commissaires sont choisis parmi les principaux contribuables et ont intérêt à remplir tous leurs devoirs.

Je suis heureux de voir que les deux académies de mon district, celles de Lachute et de Huntingdon, figurent aussi dignement parmi les écoles supérieures de cette province. Leur succès doit être attribué d'abord à leurs directeurs, mais aussi au fait qu'elles sont les seules institutions de ce genre dans les comtés respectifs où elles sont situées. Elles attirent ainsi des élèves dans un vaste circuit. Aussi, je suis d'avis que les comtés de Huntingdon et d'Argenteuil devraient être taxés pour subvenir à leur entretien.

En terminant, je dois exprimer le regret de voir que dans les municipalités canadiennes françaises, la plupart des élèves quittent l'école avant l'âge de douze ans. Les garçons oublient tout ce qu'ils ont appris, longtemps avant l'âge d'homme. Un petit nombre de filles suivent les excellentes classes des couvents. Parmi les meilleures écoles de mon district, les deux couvents de Huntingdon et de Hemmingford occupent un rang distingué.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. C. EMBERSON,
Inspecteur d'écoles.

M. FONTAINE

Joliette, 5 novembre 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mes statistiques et mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1878-79.

Mes statistiques font voir que les écoles de mon département ont été fréquentées par un plus grand nombre d'élèves que l'année précédente et que l'assistance moyenne a été beaucoup plus considérable ; sous ce dernier rapport, il y a progrès sensible et je crois pouvoir inférer de ce fait que l'enseignement, en général, a suivi une marche ascendante.

Mes bulletins d'inspection vous ont déjà fait connaître l'état véritable des écoles, leur direction intime, la compétence des instituteurs, etc. Je ne crois donc pas utile de revenir sur ces sujets. Je me contenterai de faire quelques remarques sur l'application de nos lois scolaires.

COMPTABILITÉ

Je suis heureux de pouvoir constater que le mode de comptabilité des secrétaires-trésoriers s'est grandement amélioré depuis deux ans. Autrefois les livres de comptes n'étaient qu'un dédale affreux, où l'on pouvait à peine se retrouver. Aujourd'hui, grâce aux livres modèles dont vous avez exigé l'adoption, les secrétaires, même les moins instruits, peuvent tenir leurs comptes avec beaucoup de clarté et de régularité. La voie est toute tracée pour eux, ils n'ont qu'à la suivre. S'ils s'égarent, c'est par leur propre faute et ils témoignent, par là-même, qu'ils ne sont nullement propres à remplir les fonctions de secrétaire-trésorier.

La régularité dans la tenue des livres a un double résultat ; celui de faire voir la position exacte—sous le rapport financier—de la municipalité, et de faciliter la perception des cotisations tout en soutenant la confiance des contribuables, et, en second lieu, celui de pouvoir payer plus régulièrement le salaire des membres du corps enseignant.

Actuellement je pense qu'il n'y a que six municipalités qui ne sont pas pourvues de tous les livres de comptes nécessaires. Quelques-unes de ces municipalités ne se sont pas procuré ces livres à cause de leur pauvreté, mais elles y arriveront par degré et suivant leurs moyens.

MAISONS D'ÉCOLE ET AMEUBLEMENT

J'ai déja dit, dans un précédent rapport, combien peu convenables étaient les maisons d'école. Je regrette de dire qu'il y a peu d'amélioration sous ce rapport. Cependant, si les bâtisses elles-mêmes ne sont pas réparées, agrandies, mieux éclairées, du moins, partout, sur mes recommandations, le mobilier est devenu meilleur, les classes sont mieux pourvues de tables, bancs, tableaux ; les cartes géographiques sont plus convenables.

Un grand défaut de nos maisons d'école, c'est d'être mal éclairées Je suis toujours surpris du peu de cas que l'on fait de la conservation d'une *bonne vue.* On ne veut pas comprendre que l'enfant qui étudie pendant plusieurs années dans une maison mal éclairée et où son organe visuel fait sans cesse des fonctions dures et pénibles, est exposé à contracter et contracte de fait de graves maladies d'yeux, qui produisent toujours une myopie ou un presbytisme précoce.

MALADIE, HYGIÈNE

Je crois que, pendant l'année 1878-79, les maladies chez les enfants fréquentant les écoles ont été moins fréquentes que les années précédentes. Cependant plusieurs localités ont souffert d'épidémies partielles. A quoi doit-on attribuer toutes ces maladies chez les enfants, telles que diphtérie, fièvres lentes, intermittentes, typhoïdes, varioles, etc., etc. ? Je n'hésite pas à dire que si les enfants étaient tenus plus proprement sur leur personne, de même qu'à l'école, et dans de meilleures conditions hygièniques, les maladies seraient moins fréquentes et moins désastreuses.

Mais l'hygiène, *l'art de conserver la santé*, qui est-ce qui s'en occupe, qui en connaît les premières lois, les principes les plus elémentaires, qui la pratique? Personne, sauf quelques rares exceptions.

Je souhaite, je désire ardemment que les commissaires et instituteurs lisent avec attention, et méditent profondément la conférence du Dr. Riant, "L'Hygiène de l'Ecole," publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique*, livraison de mars, avril et mai. Ils y verront combien on s'occupe, dans notre ancienne mère-patrie, de l'éducation des enfants et surtout de leur bien-être à l'école, et de la conservation de leur santé. La lecture seule de cette conférence peut guider un esprit droit et lui faire adopter des mesures hygièniques qui sauveraient la vie à des milliers d'enfants, et qui, en outre, les laisseraient forts et robustes, au sortir de l'école, et non pas rachitiques et d'une santé chancelante.

Le *Journal de l'Instruction Publique*, distribué gratuitement aux instituteurs depuis deux ans, n'a pas produit autant de bien que j'en attendais, pour la bonne raison qu'on n'a pas voulu le lire. Les institutrices semblent se croire trop savantes pour s'arrêter à cette lecture qui, du reste, n'offre *rien d'intéressant, rien de bon, rien de praticable.* C'est vraiment pitié d'entendre un tel langage de la bouche de personnes qui ne peuvent pas dire ce que c'est qu'un verbe ou un adjectif.

Dans mon opinion, le *Journal de l'Instruction Publique* eût pu être très utile aux instituteurs et institutrices. Mais son abolition a été décrétée ; n'en parlons plus. Constatons seulement qu'à l'avenir, les institutrices n'auront plus rien à lire que leurs livres de prières, le dimanche, à l'église.

EXAMEN DES INSTITUTEURS

J'ai constaté souvent que des maîtres ou maîtresses semblaient peu fermes sur des matières tout à fait élémentaires. Quelques questions, posées au hasard, m'ont laissé voir qu'on était *rouillé* et qu'il serait bon de repasser la lime ou le rabot en certains endroits. J'ai déjà fait plusieurs examens, et afin qu'il n'y ait pas de mécompte, j'ai averti tous les instituteurs et institutrices de se tenir prêts à subir un

examen devant moi, à chacune de mes visites. En agissant ainsi, je crois rencontrer vos vues et obtempérer aux désirs de la loi ; c'est peut-être, du reste, le seul moyen de tenir toujours en éveil les maîtres et d'entretenir le *feu sacré* chez eux.

Pendant longtemps on a, dit-on, accordé avec trop de facilité des certificats ou brevets d'enseignement à toutes les personnes qui en demandaient. Je crois sincèrement qu'il y a eu abus sous ce rapport. Mais j'apprends que le bureau des examinateurs de Montréal est d'une grande sévérité depuis quelque six mois. Je compte qu'il n'y aura pas d'excès dans ce sens. Mais en tout cas, qu'on exige des connaissances, des capicités réelles, des aptitudes, de ceux et celles qui veulent devenir les instructeurs, les directeurs de la jeunesse, tout le monde reconnaîtra la justesse d'une telle idée.

DESSIN ET AGRICULTURE

Comme vous le verrez par mes statistiques, ces deux branches n'ont pas été enseignées aussi généralement que vous le désirez. Cependant, il y a amélioration, surtout en ce qui regarde le dessin. Chaque année le nombre des dessinateurs s'accroîtra, à mesure que les instituteurs se convaincront que l'étude du dessin industriel n'est pas impossible pour eux et qu'ils peuvent se rendre capables, en peu de temps, de l'enseigner.

L'agriculture ne sera enseignée pratiquement que lorsque les maîtres en auront étudié les premiers principes, qu'ils les comprendront et qu'ils pourront les analyser. Chaque instituteur devrait posséder un bon auteur, un guide sur cette matière. Quelques notions de chimie agricole ne seraient pas déplacées.

UNIFORMITÉ DES LIVRES

Dans une seule école, j'ai vu quatre grammaires différentes dans les mains des élèves. C'est un inconvénient très grand et dont les conséquences sont incalculables et qu'il faut absolument faire disparaître. Avec le Dépôt de livres et l'achat, par les municipalités, des livres en usage dans les écoles, l'on établira promptement cette uniformité si désirable. Quelques municipalités de mon distrit ont déjà accédé à mon désir sur ce point, et toutes sont très satisfaites de ce système qui fonctionne bien. D'autres corporations suivront bientôt cet exemple, pour l'intérêt bien entendu de l'enseignement.

VACANCES

A mon avis, il devrait y avoir deux vacances pendant l'année, savoir : à la fin de décembre, durant les sept premiers jours de janvier, et en été, depuis le vingt juillet jusqu'à la date correspondante en septembre, en tout huit semaines en été et une semaine et demie en hiver. Beaucoup sont opposés aux vacances du jour de l'an. Je

crois sincèrement que ces vacances sont inévitables. Qu'on laisse l'école ouverte, si l'on veut, depuis le 1er janvier jusqu'au sept, et elle restera déserte. Durant cette période, tous, et les enfants plus encore que les vieillards, veulent visiter et être visités, revoir les cousins, les amis, les vieux parents, etc.

Mais ce que je condamne hautement, c'est la façon de certains maîtres qui font l'école à perte d'haleine, depuis le premier septembre jusqu'à la fin de mai suivant, et qui, ayant donné deux cent-huit jours d'école, ne veulent pas aller plus loin. Il arrive que souvent une école est fermée durant le plus beau mois de l'année, et que les jeunes enfants surtout sont privés de l'enseignement pendant un temps favorable sous tous rapports.

Partout j'ai pressé les commissaires d'engager leurs instituteurs pour le terme d'une année entière, savoir : depuis le premier juillet jusqu'au trente juin suivant, se réservant de donner des vacances quand bon leur semblera. J'ai la confiance que MM. les commissaires accèderont à mes desirs sous ce rapport.

Votre humble et dévoué serviteur,

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

M. M. FOTHERGILL

(*Traduction*)

Québec, ce 15 juillet 1879.

Monsieur,

En vous soumettant mon rapport annuel, il me fait plaisir de pouvoir vous assurer que les divers établissements d'éducation dans mon district ont fait des progrès satisfaisants durant l'année.

Les instituteurs ont été ponctuels et assidus, et la comparaison du résultat des examens, cette année, avec celui des examens de l'année dernière, atteste un progrès sensible dans l'éducation.

Pour plus de facilité je mentionnerai les écoles dans l'ordre qu'elles occupent sur le tableau statistique ci-joint :

1. Le *High School de Filles.*—Cette institution mérite de plus en plus l'estime publique ; il y a actuellement 150 élèves sous la direction de Mdlle. MacDonald et

de trois institutrices comme assistantes. Ce n'est pas exagérer l'éloge que de dire qu'instituteurs et élèves ont travaillé de concert à leur succès commun. A la fin de l'année scolaire, à la demande des commissaires, les elèves ont eu à subir un examen sévère par écrit sous la direction du Révd. Professeur Weir et la mienne. Les classes en étude sur les problèmes les plus importants de géométrie et d'algèbre ont subi de bons examens ; il y a eu progrès sensible dans l'enseignement de l'anglais, la composition anglaise, la géographie, l'histoire et l'histoire Sainte ; mais en même temps, il y a lieu de craindre que l'on force un peu trop les élèves sur les questions de mathématiques, d'histoire romaine, grecque et du Canada. L'enseignement y gagnerait beaucoup, si les commissaires pouvaient retenir les services d'un instituteur additionnel, qui aurait pu avoir l'avantage de suivre le cours de l'école normale.

J'aimerais voir la broderie et la couture, d'après le système suivi par les bureaux des écoles d'Angleterre, ajoutés à l'enseignement ; il me semble que cette partie de leur éducation leur serait plus avantageuse que l'étude de la géométrie.

Le local occupé est des mieux construits, avec trois pièces destinées aux classes, de bonne hauteur et bien aérées, avec bon logements pour le gardien et les instituteurs ; il y a de plus un terrain de récréation, qui ajoute d'autant plus d'intérêt à l'établissement. Les commissaires méritent des éloges au sujet de l'installation de cette école.

2. *Ecole de la rue d'Artillerie.*—Cette école confiée aux soins de M. Emslie, assisté de M. Staton, est fréquentée par un nombre excessif d'élèves. M. Emslie enseigne parfaitement l'art du commerce ; en général, ses élèves réussissent bien et obiennent des emplois lucratifs. La calligraphie surtout est très remarquable.

Le local est insuffisant pour le nombre des élèves.

3. *L'Ecole de la rue Sainte-Anne* (Saint-André).—M. Ferguson (dont j'avais recommandé le changement de place, alors qu'il enseignait dans la rue Champlain) a parfaitement répondu à ce que j'espérais de lui comme instituteur ; on lui a confié la direction de l'école Saint-André, lorsque la nouvelle école de filles a été ouverte. D'abord, cette école n'a été fréquentée que par 15 ou 16 élèves, mais elle en compte maintenant cinquante. L'examen a démontré que l'instituteur remplissait soigneusement les devoirs de sa charge.

4. *Ecole de la rue Champlain.*—Cette école a été bien tenue. Elle est moins fréquentée que ces années dernières, vu qu'un bon nombre d'enfants catholiques s'en sont retirés, depuis que les Révds. P.P. de Saint-Patrice leur ont ouvert une école.

5. *Saint-Roch (Département des Garçons).*—Cette école n'a pas fait de progrès cette année. Les aptitudes de M. Purdie comme instituteur sont excellentes,

et il mérite d'avoir une position plus importante. L'assistance des élèves est plus irrégulière que dans aucune autre école protestante de la cité.

6 (*Département des filles et des garçons*).—Mademoiselle Ahern a bien réussi, dans son enseignement. Bonne discipline et assistance régulière.

7. *Ecole de filles de la rue Saint-Augustin.*—Cette école fait des progrès marqués, sous la direction de Mlle. Wilkins. La discipline et l'enseignement sont satisfaisants. Comme preuve de progrès, je dois mentionner une classe d'élèves qui, l'année dernière, étaient dans l'alphabet et qui maintenant lisent couramment dans le " *Third Book.*" Mlle. Wilkins et son assistante, Mlle. Martin, méritent les plus grands éloges pour la conduite de leur école.

A la fin du terme, à la demande des commissaires, le Révérend Colborne Haney m'a aidé à faire un examen dans l'école de la rue d'Artillerie, dirigée par M. Purdie, Mlle. Ahern et M. Ferguson. J'ai déjà fait mention des commissaires d'école et je dois ajouter que les messieurs qui font partie du bureau font tout en leur pouvoir pour donner à leur établissement le plus de relief possible, avec les revenus restreints à leur disposition. Il faudrait que les salles de l'école fussent plus spacieuses et j'espère bientôt voir s'élever un nouvel édifice pour les garçons, semblable au *High School* pour les filles, avec une cour de récréation.

8. *St. Roch-Nord.*—Cette école n'a pas été fréquentée autant que par le passé. Je regrette aussi d'avoir à constater qu'on a eu de sérieuses difficultés à rencontrer dans la perception des cotisations, et la conséquence en a été que la dette originant de la construction de la nouvelle maison n'est pas encore amortie. J'ai lieu de croire que des moyens plus efficaces seront pris à l'avenir pour pourvoir à l'entretien et à la bonne direction des écoles.

9. *Saint-Sauveur de Québec.*—Ce district a été séparé de celui de Saint-Roch-Nord durant l'année, et une nouvelle maison d'école y a été construite. C'est une maison qui fait honneur aux contribuables, par l'ampleur de ses proportions, sa bonne distribution en fait de classes et du logement de l'instituteur. De fait, on ne saurait désirer un local plus convenable pour l'arrondissement, et le coût de sa construction n'est pas très-élevé.

M. Godin, l'instituteur actuel, a certainement rendu de grands services depuis sa nomination. En juin 1878, l'école était dans un état de decadence, vu l'âge avancé et la faiblesse de santé de l'ancien instituteur, et, à sa mort, elle passa sous la direction de l'instituteur actuel, qui y a réalisé de grands progrès; la discipline est bonne, et je me réjouis qu'on ait donné un successeur si attentif au regretté feu M. East.

Sur demande spéciale, l'examen a été public, et nombre de parents y assistèrent avec les membres du bureau des syndics, ces derniers ayant ajouté à leurs frais plusieurs prix à ceux que donne le département. M. Bell, de Saint-Sauveur, et M. H. N. Jones, de Saint-Roch, méritent tous deux des éloges et la reconnaissance du public pour le zèle infatigable et les efforts qu'ils déploient pour la construction de nouvelles maisons d'école dans leurs arrondissements respectifs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,
Inspecteur d'écoles.

M. GAY

Hull, 14 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, pendant l'année 1878-79. Il comprend trois parties : 1° remarques sur chaque municipalité en particulier : 2° état comparatif des cinq dernières années ; 3° observations générales.

.....

Etat comparatif des cinq dernières années :

	1874-75	1875-76	1876-77	1877-78	1878-79
Municipalités	35	39	44	44	45
Arrondissements	98	113	119	122	127
Institutions en opération	96	100	110	112	106
Nombre d'élèves	3844	4559	4999	5031	4783
Assistance moyenne	3069	3166	3640	3756	3440
Elèves lisant bien	1176	1363	1549	1306	1397
" apprenant l'arithmétique	1535	1929	2193	2308	2460
" " le calcul mental	688	738	697	959	843
" " la tenue des livres	42	117	115	141	208
" " l'écriture	2010	2012	2310	2341	2465
" " la grammaire anglaise	451	389	434	510	610
" " " française	702	815	902	1042	991
" " l'orthographe	938	919	770	734	659
" " la géographie	631	646	748	792	951
" " l'histoire	695	675	767	851	808
" " l'agriculture	.....	.....	.....	155	161
" " le dessin linéaire	.....	.....	.....	175	305
Moyenne des traitements des maîtres $	245	234	231	230	220
" " des maîtresses $	145	143	138	130	132

Observations générales.

Remarque.—Si l'on compare l'année 1875-6 avec l'année 1878-9, on voit par le tableau ci-dessus qu'il y a eu progrès sur tout, si ce n'est sur le nombre d'élèves apprenant l'orthographe. Ceci demande une explication. Les deux premières années, n'ayant aucune règle pour me diriger à cet égard, je comptais parmi les élèves apprenant l'orthographe tous ceux qui, en anglais, apprenaient l'épellation. Depuis j'ai cru devoir changer de procédé ; et je ne comprends parmi les élèves apprenant l'orthographe que ceux qui, ayant vu les quatre conjugaisons dans l'une ou l'autre langue, sont à même de faire une dictée d'une manière passable. Il conviendrait que les inspecteurs reçussent des instructions à ce sujet ; car, en parcourant leurs rapports, on en voit qui mettent plus d'élèves en orthographe qu'en grammaire, et d'autres qui font le contraire.

En comparant la dernière année avec celle qui la précède, on voit une diminution sur le nombre d'institutions en opération. Le fait est qu'il a été ouvert l'année dernière cinq écoles nouvelles ; mais il y en a eu onze qui ont été fermées, dont cinq qui appartiennent à des arrondissements trop petits et que l'on ne peut pas espérer voir fonctionner d'une manière permanente ; les six autres ont été provisoirement suspendues par les commissaires, qui prennent ainsi le moyen de payer de vieilles dettes. Cela explique la diminution sur le nombre d'enfants qui se sont présentés à l'école. La diminution de deux pour cent sur l'assistance moyenne trouve sa raison d'être dans le froid excessif qu'il a fait tout l'hiver et dans le manque de moyens pécuniaires chez les parents.

Agriculture.—L'enseignement de cet art ne prend pas toute l'extension désirable, principalement faute des livres nécessaires. Quelques bureaux de commissaires ont fait venir des livres du Dépôt du département, mais ils les vendent aux élèves ; et lors même qu'ils n'en exigeraient pas le prix, il faut toujours que le montant en soit payé par les parents, au moyen d'un surcroît de taxes. Si l'on renfermait le traité d'agriculture dans un des livres de lecture en usage dans les écoles, on éviterait par là même aux élèves la nécessité d'acheter un livre spécial, et l'on serait certain que tout élève qui a appris à lire, a en même temps appris l'agriculture, du moins en théorie.

Dessin.—Les élèves se livrent avec ardeur à l'étude du dessin ; mais l'enseignement ne s'en trouve encore guère pratiqué que dans les écoles de village.

Dans les autres écoles, les maîtres ne sont pas pourvus des livres et objets nécessaires.

Livres de compte.—Les nouveaux livres de comptes édités par le département sont employés par environ les deux tiers des municipalités ; j'espère qu'avant la fin

de l'année prochaine, ils seront usités à peu près partout. Cette nouvelle méthode produit les plus heureux effets.

Traitements.—Plusieurs municipalités n'ayant pas fait honneur à leurs engagements envers leurs instituteurs dans le temps convenu, ont laissé augmenter considérablement leurs dettes. Ce sont celles de Chichester, Ste. Elizabeth de Franktown, Aylmer, Pointe-à-Gatineau, Templeton, Buckingham, et Wright et Northfield. La plupart de ces municipalités ont déjà pris ou vont prendre des mesures pour solder leurs dettes; mais il en est une qui paraît ne pas s'en préoccuper du tout, c'est celle d'Aylmer.

Diplômes.—Les maîtres et maîtresses employés sans diplômes ont été au nombre de neuf, par les municipalités suivantes: Allumette, 1; Aylmer, 1; St. Edouard de Workfield, 1; Templeton, 1; L'Ange-Gardien, 2; Buckingham, 2; Lochaber, 1.

De tout ce qui précède, il semble ressortir que les deux causes qui ont le plus nui à la prospérité des écoles ont été l'insuffisance des traitements alloués aux personnes employées dans l'enseignement, et la négligence des commissaires à tenir leurs engagements envers elles. Si l'on peut parvenir à débarrasser le chemin de ces deux pierres d'achoppement, il est certain que les chutes seront moins fréquentes, et l'avancement général plus rapide et plus régulier.

Je répète à dessein dans ce rapport plusieurs suggestions que j'avais insérées dans celui de l'année dernière, pensant que probablement ils ne seront pas publiés tous les deux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,
Inspecteur d'Ecoles.

M. GRONDIN

Laprairie, 15 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1878-79 sur la condition des écoles dans les comtés de Beauharnois, de Laprairie et de Châteauguay, moins, *dans ce dernier comté,* les écoles protestantes d'Ormstown et des deux municipalités de Saint-Jean-Chrysostôme. J'ai souligné quatre mots dans la phrase ci-dessus pour faire comprendre que quelques écoles protestantes de cette partie de la municipalité d'Ormstown qui s'étend dans le comté de Beauharnois, sont sous ma

surveillance, et qu'elles ne seraient pas mentionnées dans les statistiques, parce qu'elles se trouveraient n'appartenir à aucun district d'inspection si le mien était désigné avec l'omission de ces quatre mots.

Les progrès obtenus cette année l'emportant sur l'année dernière, et celle-ci sur les précédentes, comme le démontre la comparaison entre les tableaux statistiques de ces différentes années, prouvent que notre population n'est pas indifférente à la prospérité de ses écoles, et qu'elle sait apprécier les avantages de l'instruction.

Tout le monde cependant ne comprend pas encore que pour que nos écoles obtiennent tout le succès désirable, il faut de la régularité dans leur fréquentation, de l'uniformité dans les livres de classe, et une prompte obéissance dans l'exécution des règlements faits ou donnés par ceux qui ont la haute main sur l'enseignemet, je veux parler ici du conseil et du département de l'instruction publique.

Pourtant, j'ai le plaisir de dire que les livres approuvés par l'un et l'autre comité du conseil de l'instruction publique, sont les seuls en usage dans toutes les écoles que j'ai à visiter; que j'ai presque partout réussi à faire mettre en pratique les règlements qui concernent l'enseignement du dessin, de la tenue des livres et de l'agriculture, et que là où on n'a pas encore commencé l'exécution de ces règlements, on m'a formellement promis de le faire l'année prochaine, dès l'ouverture des classes.

Si, parmi tous ceux qui embrassent la pénible mais noble tâche de l'enseignement, il s'en trouve qui, faute d'instruction suffisante ou de science pédagogique, n'y obtiennent que des résultats négatifs, je me hâte de déclarer que ces cas sont si rares, que je préfère dire tout de suite que pas un seul laïque, titulaire d'une école élémentaire, modèle ou académique, n'exerce ses fonctions sans une preuve de compétence établie par un diplôme légal, et que presque partout on témoigne d'énergie, surtout de bonne volonté. Quant aux instituteurs religieux et aux institutrices religieuses il me suffirait pour faire l'éloge de leurs institutions de citer le témoignage d'hommes éminents qui déclarent qu'elles feraient honneur aux pays les plus avancés de la civilisation.

Les écoles modèles sont tenues par des instituteurs compétents qui ont presque tous obtenu leur diplôme à l'école normale Jacques-Cartier, où on leur a appris non seulement à communiquer la science, mais encore à élever les enfants de manière à en faire plus tard des sujets utiles à la société, de vrais citoyens.

Les écoles élémentaires, moins trois, sont confiées à des institutrices dont la plupart ont puisé dans les couvents une bonne éducation qui leur permet d'enseigner à leurs élèves, avec assez de succès, les branches requises des écoles élémentaires, d'expliquer le catéchisme et de donner de saines notions de religion et de morale.

J'ai dit plus haut que les progrès de cette année l'emportaient sur l'année dernière, et voici la différence qu'établit la comparaison des tableaux statistiques de ces deux années :

Nombre total des élèves des institutions de tout genre : cette année, 9641, l'année dernière, 9591 ; augmentation, 50.

Total de l'assistance moyenne : cette année, 6807, l'année dernière, 6779 ; augmentation, 28.

Nombre d'élèves lisant couramment, plus ou moins bien : cette année, 3620, l'année dernière, 3582 ; augmentation, 38.

Elèves lisant bien : cette année, 4553, l'année dernière, 4531 ; augmentation, 22.

Elèves écrivant : cette année, 6293, l'année dernière, 5916 ; augmentation, 377.

Calcul mental : cette année, 3241, l'année dernière, 1771 ; augmentation, 470.

Tenue des livres : cette année, 1186, l'année dernière, 1036 ; augmentation, 150.

Mathématiques : cette année, 1001, l'année dernière, 723 ; augmentation, 278.

Mesurage : cette année, 958, l'année dernière, 672 ; augmentation, 286.

Grammaire anglaise : cette année, 1429, l'année dernière, 1377 ; augmentation, 47.

Grammaire française : cette année, 3734, l'année dernière, 3457 ; augmentation, 277.

Orthographe : cette année, 4254, l'année dernière, 3914 ; augmentation, 340.

Analyse et grammaire raisonnée : cette année, 3628, l'année dernière, 3298 ; augmentation, 330.

Style épistolaire : cette année, 1321, l'année dernière, 1082 ; augmentation, 239.

Géographie : cette année ; 3448, l'année dernière, 3382 ; augmentation, 66.

Histoire : cette année, 3341, l'année dernière, 2999 ; augmentation, 342.

Dessin linéaire : cette année, 1088, l'année dernière, 607 ; augmentation 481.

Dessin d'après nature : cette année, 252, l'année dernière, 219 ; augmentation, 33.

Agriculture : cette année, 1236, l'année dernière, 1005 ; augmentation, 231.

J'ai examiné les livres des secrétaires-trésoriers et partout j'ai trouvé de l'honnêteté, et, à deux ou trois exceptions près, beaucoup d'ordre et de clarté dans la tenue des comptes.

Je passe maintenant à une rapide esquisse de la condition de chaque école en particulier.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,
Inspecteur d'écoles.

M. HUBBARD

(*Traduction*)

Sherbrooke, 30 juin 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire expirée.

Le nombre d'écoles en opération et l'assistance générale des élèves, tels que relevés dans le tableau de statistiques ci-joint, ne diffère pas matériellement de l'état présenté dans mon rapport de l'année dernière, quoique l'assistance, je le crois, ait été, en somme, moindre que dans quelques-unes des années précédentes. Cela peut s'expliquer, du moins en partie, par la rigueur extraordinaire de l'hiver, qui empêche les enfants de suivre régulièrement leurs classes. Le nombre total des municipalités de mon district dont je fais rapport, en tout ou en partie, est de 37, et le nombre total des écoles est de 313. J'ai d'abord tenté de visiter toutes les écoles deux fois durant l'année, mais vu leur grand nombre et les difficultés que l'on rencontre à voyager en certaines saisons, et à quelques interruptions occasionnées par les maladies contractées dans les voyages, il m'a été impossible de parfaire ma tâche au complet. Un bon nombre d'écoles aussi n'ont été ouvertes que durant un seul terme ; en règle générale, je n'ai pu visiter ces écoles qu'une fois, mais dans la plupart des cas j'ai fait mes deux visites. Depuis que j'ai pu me procurer les blancs convenables, je vous ai transmis les bulletins de mes visites au fur et à mesure que j'ai pu compléter mes visites des diverses municipalités.

Dans le comté de Stanstead, j'ai fait rapport au sujet de neuf (9) municipalités, avec quatre-vingt-dix-huit (98) écoles, savoir : Stanstead, 31 ; Stanstead Plain, 3 ; Beebe Plain, 1; Barnston, 24 ; Coaticook, 5 ; Barford, 5; Dixville, 2 ; Hatley, 16, et Magog, 11. Il y a sous le contrôle de commissaires 3 académies, 1 école modèle et un collège ; 90 écoles élémentaires et 3 écoles indépendantes.

J'ai visité deux cent soixante-quinze écoles (275) durant l'été, et deux cent vingt-cinq durant l'hiver. J'ai distribué les livres de prix qui m'ont été envoyés, en observant autant que possible les instructions fournies au sujet de cette distribution,

et faisant tout en mon pouvoir pour m'acquitter de cette partie de mes devoirs avec justice et impartialité.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. HUBBARD,
Inspecteur d'écoles.

M. JUNEAU

Québec, 25 octobre 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport pour l'année 1878-79 sur le fonctionnement des écoles dans mon district d'inspection.

Je suis heureux de pouvoir constater de nouveau que mes écoles, moins quelques-unes, se maintiennent toujours dans la voie du progrès ; aujourd'hui, il y a plus d'uniformité dans les méthodes d'enseignement, plus de savoir-faire chez les instituteurs et plus de tact dans le choix des livres d'école. Le corps enseignant, se recrutant de plus en plus parmi les élèves de nos écoles normales, nous offre aussi chaque jour des garanties nouvelles de capacité et d'habileté.

L'enseignement du dessin a pris, cette année, plus d'extension que par le passé ; les enfants ont beaucoup d'attrait pour cette science.

J'ai remarqué que depuis l'introduction du dessin dans les écoles, l'écriture est généralement mieux soignée et plus belle, que les cahiers sont aussi beaucoup plus propres.

Les élèves du couvent de St. Roch ont fait cette année des progrès merveilleux dans la calligraphie ; il aurait été difficile de dire quel était le meilleur cahier d'écriture ou de dessin dans chaque classe.

L'enseignement de l'agriculture met du temps à prendre ; les institutrices y tiennent peu, mais comme j'y tiens, moi, il faudra bien qu'elles l'enseignent.

Les écoles de la cité sous contrôle sont presque toutes confiées, pour les garçons, aux Frères des écoles chrétiennes ; pour les filles, aux révérendes dames religieuses de la Congrégation, de la Charité et du Bon Pasteur, et nonobstant le grand nombre d'élèves qui fréquentent les nombreuses classes de ces établissements, les progrès qu'ils y font sont toujours constants.

On compte encore dans la cité huit autres écoles sous contrôle : cinq aux faubourgs St. Jean et St. Louis, dont deux pour les garçons, dirigées, l'une, par M. J. B. Dugal, l'autre, par M. Etienne Fecteau ; les trois autres sont confiées aux Dlles. Heatley, Fahey et Baxter ; deux au Palais, dirigées par les Dlles. Farley et Goulet, et une à St. Roch, dirigée par Dlle. Hawkins. Toutes ces écoles m'ont donné pleine et entière satisfaction.

L'école de M. Dugal a été fréquentée par 118 élèves. Ce monsieur ne reçoit à son école que de jeunes enfants ; il leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, un peu de grammaire et le catéchisme ; aussitôt qu'ils savent un peu ces premières sciences, ils entrent chez les Frères, et M. Dugal de recommencer ce premier enseignement. La tâche est ardue et monotone, surtout quand on commence à se faire vieux.

M. Dugal, au mois de mai prochain, aura terminé sa cinquantième année d'enseignement ; l'association des instituteurs du district de Québec ne manquera pas, je l'espère, de fêter à sa séance de mai les noces d'or de ce vénérable instituteur, comme elle l'a fait, il y a quelques années, pour celles de feu le vénérable M. Antoine Légaré, d'heureuse mémoire.

Il me semble que la commission scolaire de Québec, en reconnaissance des inappréciables et longs services rendus par M. J. B. Dugal, pendant un demi-siècle, aux enfants des citoyens du faubourg St. Jean, il me semble, dis-je, qu'elle devrait lui accorder une moyenne pension, qui, jointe à celle qui lui reviendra de droit sur le fonds de la caisse des instituteurs, mettrait ce monsieur en état de se reposer des fatigues de son long dévouement à la noble cause de l'enseignement. M. Dugal a droit à la reconnaissance des citoyens, et messieurs les commissaires, en lui faisant une petite pension, rencontreraient les vœux de tous les amis de l'éducation.

M. Dugal enseigne actuellement aux enfants des petits enfants de ses premiers élèves. C'est beau ; mais c'est chose bien rare.

A part ses hautes institutions d'éducation et ses écoles sous contrôle, la ville de Québec compte encore des académies, des écoles modèles et plus de quarante écoles élémentaires ; toutes ces écoles reçoivent de nombreux élèves ; je ne citerai, pour ne pas être trop long, que celles qui m'ont paru les mieux dirigées :

A la Haute-Ville, l'académie commerciale, sous l'habile direction des Frères des écoles chrétiennes ; l'école scientifique de M. Charles O'Reilley, placée sous la surveillance des RR. PP. Rédemptoristes, et celles des Delles. Neville et Donoghue.

A la Basse-Ville, les Delles. Fortin tiennent chacune une classe pour les enfants du premier âge, qui ne laisse rien à désirer ; les écoles tenues par Mmes. Fréchette et O'Neil sont aussi sur un bon pied.

Aux faubourgs St. Jean et St. Louis, les écoles tenues par les Delles Marceau, Fluet, Drolet, Trumble et Hethrington sont bien dirigées, et méritent d'être encouagées ; l'école du Patronage ne reçoit que les enfants les plus pauvres de la cité : ses eux classes sont encombrées, on y enseigne la lecture sans épellation. J'ai rencontré ans la classe dirigée par M. Jules Cloutier, de très bons élèves.

A St. Roch, MM. Damase Bélanger et Clovis Fecteau dirigent chacun une école nodèle avec assez de succès ; les Dlles. Tremblay, Levasseur, Adam, Hudon, Lauier, et Mdmes. Côté et Lavoie, ont aussi chacune la direction d'une école modèle bien tenue ; les écoles des Delles. Gagnon, Vallée, Lefebvre, Pelletier, Noël, Morency, Drouin, Curadeau, Tremblay, Langevin, Turcot et Nadeau sont sur un bon pied et bien fréquentées ; il y a encore dans les différents quartiers de la cité plusieurs autres petites écoles fréquentées par de très jeunes enfants.

Les écoles du soir pour les adultes, surtout celle des arts et métiers, ont obtenu le satisfaisants succès. MM. Eugène Hamel, artiste, John Campbell, ingénieur, et Elzéar Charest, architecte, professeurs à l'école des arts et métiers, ont eu l'excellente dée d'inviter le public à une exposition des travaux de leurs élèves, consistant en dessins d'ornements, de paysage, de mécanique et de dessins linéaires, et afin que les visiteurs pussent mieux juger des progrès des élèves, on avait mis en évidence le premier et le dernier dessin de chacun d'eux ; et je suis heureux de constater que cette exposition d'un nouveau genre a été un véritable succès pour les professeurs, qui n'ont épargné ni peine, ni souci, afin de rendre tout à la fois pour leurs élèves leur enseignement utile et agréable ; elle fait aussi honneur à ces derniers, qui ont su si bien profiter des leçons de leurs habiles et infatigables professeurs.

Les différentes écoles des Frères des écoles chrétiennes ont eu aussi leur exposition de dessins ; les parents des élèves ont été vraiment étonnés des progrès qu'ont faits leurs enfants ; les élèves de l'école de St. Roch avaient exposé, à eux seuls, plus de sept cents morceaux de dessins, consistant en dessins de portraits, d'ornementation, de paysage, d'architecture, etc.

Quoiqu'il y ait un grand nombre d'écoles dans la cité, elles sont cependant encore insuffisantes, puisqu'on ne peut y admettre tous les enfants en âge de les fréquenter ; dans les seuls faubourgs St. Jean et St. Louis on en compte plusieurs centaines qui sont privés des bienfaits de l'instruction. Les parents de ces pauvres enfants sont pourtant censés payer comme les autres citoyens la taxe imposée pour le soutien des écoles, sans toutefois pouvoir en bénéficier. Il me semble que MM. les commissaires devraient y voir immédiatement, la chose est pressante.

Louons, dans les divers quartiers de la cité, des maisons propices pour y tenir des écoles où les enfants, qui aujourd'hui courent les rues, recevant une bonne et solide éducation chrétienne, feront un jour des hommes utiles et de bons citoyens, mais qui, s'ils sont laissés à eux-mêmes et s'ils grandissent dans l'ignorance de

leurs devoirs, feront bientôt, comme on l'a déjà vu, le déshonneur de notre ville, il n'y a pas longtemps encore, si paisible.

J'ai dit " *louons* ", mais ne serait-il pas préférable de dire " *construisons* " des maisons d'écoles ? La commission scolaire de Québec n'en a pas une seule à elle appartenant. Pourquoi ne ferions-nous pas ici en petit ce que fait Montréal en grand ? Comme là, bâtissons de bonnes et grandes maisons d'école ; si nous n'avons pas d'argent pour ce faire, faisons encore comme fait Montréal, " empruntons " ; mais si nos moyens ne nous permettent point de construire de magnifiques maisons comme là-bas, construisons toujours, faisons-le sur des plans plus modestes.

Il est grandement temps que l'on se mette à l'œuvre ; il faut que tous nos enfants s'instruisent et apprennent à devenir de bons citoyens. La réputation de Québec est en jeu.

Persuadé que l'on ne s'occupe généralement pas assez dans les écoles de l'éducation des enfants, j'ai cru devoir insister auprès des instituteurs et des institutrices sur l'importance qu'il y a pour eux de suppléer à l'indifférence d'un trop grand nombre de parents, qui aujourd'hui se mettent peu en peine de former leurs enfants à toutes les vertus chrétiennes.

Il ne suffit point, leur ai-je dit, qu'un instituteur ait la science nécessaire à son état, il faut encore qu'il sache la communiquer aux autres, et que sa conduite morale soit toujours et partout sans reproche ; que le principal devoir d'un bon instituteur étant de donner aux enfants une solide éducation religieuse, il doit graver profondément dans leur âme les sentiments de leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents, envers tous les autres hommes, et pour atteindre ce noble but il doit instruire plus par ses exemples que par ses leçons.

L'enfant se rappellera plus tard des bonnes paroles d'un maître aimé et respecté, de sa manière de parler de Dieu, de la Sainte Eglise et de ses ministres : ce souvenir lui fera toujours du bien, et le maintiendra dans le droit chemin du devoir.

L'âme de l'enfant est comme une cire molle sur laquelle il est facile de graver de salutaires impressions ; c'est aussi une terre vierge où fructifient les bonnes œuvres.

J'ai fortement conseillé dans toutes mes écoles l'exercice du chant religieux ; nos enfants des campagnes ont presque tous d'excellentes voix qui ne demandent qu'à être exercées.

Le chant, tout en délassant agréablement les enfants, élève leur âme, touche leur cœur et leur inspire de nobles sentiments ; c'est aussi pour eux un exercice hygiénique : il dilate et fortifie leurs poumons.

Ayant rempli les bulletins des écoles en dehors de la cité, j'ai cru inutile d'en ire ici mention.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU,
Inspecteur d'écoles.

M. LAMARCHE

onorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le district d'inspection lberville pour l'année scolaire 1878-79.

Par les deux visites que j'ai faites cette année à chaque école, je suis en état de e qu'il y a eu presque partout amélioration dans la tenue des écoles. Les insti- rices contre lesquelles j'ai eu à sévir l'année dernière, ont été en partie avan- geusement remplacées ou se sont grandement amendées. Il en est encore resté elques-unes qui ont pu tromper la bonne foi des commissaires et ont ainsi réussi enouveler leur engagement. J'en ai rencontré de ces dernières qui, le livre à la in, ne pouvaient trouver l'intérêt d'une somme pour un certain nombre d'années, mois et de jours. Il est tout-à-fait étonnant que de pareilles institutrices aient obtenir leur brevet ou diplôme d'un bureau d'examinateurs. Passe pour le défaut connaissances pédagogiques, il est difficile de les acquérir sans avoir enseigné ; is quant à ce qui regarde les connaissances scientifiques, qu'elles sachent au ins ce qu'elles ont à enseigner.

Je puis dire que presque toutes les écoles modèles ou supérieures sont bonnes, j'attribue ce succès à ce que dans la plupart de ces écoles qui renferment un bon mbre d'élèves, l'instituteur a le secours d'un assistant. Cet assistant enseigne aux ins avancés sous la surveillance du maître qui consacre son temps aux plus ables. Par là les explications sont plus développées et les exercices plus variés. esque toujours cet assistant est un jeune homme qui se prépare à l'enseignement, s'il a la chance de se trouver sous la conduite d'un maître habile, il acquiert cette périence si nécessaire dans l'art difficile de l'enseignement. Je souhaiterais beau- up que cette méthode se répandît et que les personnes qui se préparent à l'ensei- ement acquissent ainsi une bonne méthode avant de diriger une école. Dans toutes classes un peu nombreuses, j'ai fortement recommandé à l'instituteur ou à l'ins- utrice de se procurer l'aide d'un assistant.

Ce que je viens de dire des écoles modèles peut s'appliquer à un grand nombre d'écoles élémentaires. Cependant le peu de succès relatif de plusieurs de ces dernières provient en partie du manque d'assiduité des enfants. L'école modèle étant toujours dans un village ou centre populeux, compte toujours un certain nombre d'elèves qui y vont assidûment, tandis que l'école élémentaire n'a pas cet avantage, très-peu d'élèves se trouvant à proximité. Comme la plupart des inspecteurs d'écoles ont signalé et déploré ce malheur dans presque tous leurs rapports, parce que c'est un mal général, je n'en dirai pas davantage.

Les engagements devraient toujours se faire ou se renouveler au moins au mois d'avril, afin que l'instituteur qui laisse une localité puisse se pourvoir ailleurs. J'ai remarqué avec peine que dans plusieurs municipalités on a encore la mauvaise habitude de notifier tous les instituteurs et institutrices indistinctement sans avoir égard au mérite. Cette manière d'agir refroidit le zèle des bons instituteurs qui se voient placés au même niveau que les médiocres, et les éloigne ensuite de ces municipalités où leur mérite est si peu apprécié. Ces avis sont donnés au mois de mars ou d'avril dans le but, paraît-il, de conserver aux commissaires d'écoles le privilège de renvoyer leurs instituteurs ou institutrices d'après le résultat plus ou moins favorable de l'examen de la fin de l'année. Les commissaires agissent ainsi parce qu'ils ne se rendent pas compte assez souvent de leurs écoles, qu'ils ne les visitent pas. J'ai trouvé une municipalité où les commissaires n'avaient pas visité leurs écoles depuis trois ans. J'ai dû leur démontrer les conséquences funestes d'une telle négligence. Comme les examens ont eu lieu cette année, je me dispenserai de vous nommer cette municipalité.

Ces examens se feraient avec beaucoup plus de facilité, si l'on avait soin de faire préparer par le maître dans le registre une liste de tous les élèves par ordre de classe, avec les matières étudiées, en mentionnant l'endroit où ces élèves sont rendus. En parcourant cette liste, les examinateurs verraient du coup les questions à poser et les problèmes à faire résoudre ; ils marqueraient ensuite en marge la note obtenue pour chaque matière. Par ces listes, il serait très facile de constater les progrès accomplis entre chaque examen, et plus tard ces différentes notes seraient d'un grand secours à l'instituteur qui viendrait dans la suite.

Le système des bons points que j'ai vu fonctionner avec le plus grand succès dans quelques écoles, me paraît bien propre à stimuler le zèle des élèves et à créer beaucoup d'émulation. J'espère le voir se généraliser bientôt dans toutes les écoles de ce district et y remplacer le système des punitions corporelles.

Le matériel des écoles s'améliore un peu tous les jours. J'ai réussi à obtenir des sièges à dossier partout où il n'y en avait pas. De bonnes tables inclinées et solides remplacent graduellement les anciennes tables plates et branlantes qui faisaient les délices des dissipés et des paresseux. Malheureusement la craie manque

dans beaucoup d'écoles. J'ai été obligé de m'en procurer moi-même pour pouvoir donner des explications sur le tableau noir. Plusieurs écoles se sont pourvues cette année de cartes géographiques, le nombre d'élèves étudiant cette branche a augmenté en conséquence. Les plus forts élèves en géographie sont ceux qui joignent au dessin industriel le dessin des cartes géographiques.

Les redditions de comptes des secrétaires-trésoriers sont encore difficiles à obtenir pour un grand nombre. Bien que la loi soit formelle sur ce point, et qu'elle décrète que les redditions seront préparées pour le commencement de juillet, il arrive souvent qu'elles ne sont pas encore faites à ma première visite à l'automne. Il n'est donc pas surprenant alors de rencontrer des redditions qui renferment plusieurs années de gestion. Je crois qu'il serait bon d'ajouter une formule de reddition de comptes au rapport semestriel que chaque secrétaire doit transmettre au département au mois de juillet. Ceci amènerait de l'uniformité dans ces redditions que quelques secrétaires font ou d'une longueur démesurée ou d'une manière presque incompréhensible. De plus, je crois qu'il serait sage et prudent que la loi ordonnât que les comptes des secrétaires-trésoriers ne seront acceptés par les commissaires qu'après vérification par l'inspecteur. On éviterait de cette manière ces récriminations qui se rencontrent lorsque l'inspecteur trouve des erreurs dans des redditions que les commissaires ont acceptées.

Je crois de mon devoir, monsieur le surintendant, d'attirer votre attention sur l'état où se trouve la paroisse de St. Grégoire-le-Grand, pour laquelle je vous demande une aide supplémentaire. Cette municipalité a perdu avec ses livres et archives une somme de sept à huit cents piastres en argent, et les arrérages qu'il est impossible d'établir, parce que les livres n'existent plus. Cet accident démontre la nécessité qu'il y a de collecter les taxes scolaires et de payer régulièrement les instituteurs. Il y avait quinze jours que les instituteurs avaient droit à la moitié de leur salaire, tandis qu'ils n'en avaient reçu qu'un quart lors de l'incendie. Je n'ai eu qu'à me louer du zèle de messieurs les commissaires d'écoles ; mais malheureusement ils n'étaient pas secondés par leur ex-secrétaire dont la gestion a fini si tristement.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Z. O. H. LAMARCHE,
Inspecteur d'écoles.

St. Jean, septembre 1879.

M. LAPLANTE

St. Grégoire, 28 août 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruct publique dans mon district d'inspection, pour l'année 1878-79, ainsi que mon gr tableau statistique pour la même année.

J'ai eu le plaisir de visiter la plupart des écoles qui se trouvent sous ma surv lance, accompagné de quelques-uns des commissaires auxquels j'avais recommar fortement l'an dernier d'être plus réguliers dans leur visite. Aussi ai-je vu av satisfaction cette année que la plupart des écoles ont été visitées jusqu'à deux f par messieurs les commissaires, qui, à quelques exceptions près, sont animés d' bon esprit. Je n'entrerai point dans les détails de chaque municipalité en par culier, car ce ne serait qu'une répétition de ce qui se trouve déjà mentionné da mes bulletins. Je me bornerai à des remarques générales.

Je puis dire qu'en général je suis très-satisfait de la bonne tenue et des prog qui se font dans les écoles supérieures de mon district d'inspection. Plusie écoles élémentaires méritent aussi d'être mentionnées.

Voici les noms des instituteurs et institutrices qui se sont distingués :

Comté de Nicolet.

Académie indépendante de Ste. Gertrude, tenue par Delle. L. Leblanc.
Delle. Z. Deshayes, à St. Pierre-les-Becquets.
L'école modèle des Révdes. Sœurs de l'Assomption.
Delles. E. Héon, à St. Wenceslas.
" P. Laplante, à Ste Monique.
" A. Rhéault, à Bécancour.
" M. Bailly, à Gentilly.

Ecoles élémentaires.

Delles. O. Houde et M. Bellefeuille, à Ste. Angèle.
L'école des Sœurs de l'Assomption, à St. Célestin.
Delles. D. Bourgeois, à St. Célestin.
" B. Dubuc, à St. Pierre-les-Becquets.
" J. Richard, à Ste. Gertrude.
" E. Genest, à Gentilly.
" A. Camirand, à Ste. Monique.
" S. Lambert et J. Levasseur, St. Léonard.

Delles. A. Rivard, St. Wenceslas.
" M. Lemaire, Ste. Brigitte.
" R. Deshayes, Bécancour.
" A. Cartier et A. Genest, St. Zéphirin.

Comté d' Yamaska—(Ecoles modèles).

L'académie des garçons, sous l'habile direction des Frères de la Doctrine Chrétienne à la Baie du Febvre. Inutile de dire que cette institution est à la hauteur de sa position et fait beaucoup d'honneur au Rvd. M. Paradis, qui en est le fondateur.

M. A. Tremblay, élève de l'école normale, St. Thomas.
Dlles. P. Maurault, St. Thomas.
Externat des Sœurs de la Présentation, St. David.
Dame Décoteau, St. Zéphirin.
Dlles. M. Archambeau, St. David.

Ecoles Elémentaires.

Dlles. L. Bergeron, St. David.
" E. Cloutier et G. Martel, à la Baie du Febvre.
Les deux Dlles. Shooner, à St. Thomas.
" O. Paré, à St. David.
" L. Winner, à St. Pie de Guire.

Il y a sans doute encore un assez bon nombre d'autres écoles qui sont sur un bon pied, mais je tiens à ne mentionner ici que celles qui sont à peu près en tout conformes aux lois de l'éducation.

Je regrette que l'enseignement du dessin et de l'agriculture ne soit pas mieux apprécié par les contribuables et quelquefois même par les commissaires de certaines municipalités, qui trouvent le petit manuel d'agriculture absolument inutile et se disent plus compétents sur cette matière que tous autres. Plusieurs institutrices éprouvent encore des difficultés à enseigner le dessin parce qu'elles ne l'ont pas appris. Il y a cependant une assez grande augmentation sur l'année dernière, comme vous pourrez vous en convaincre par les statistiques.

Il se trouve encore des maisons d'école presque dans toutes les municipalités qui ont plus ou moins besoin de réparations. Partout l'on m'a promis d'y voir. Malgré tous mes efforts pour amener l'uniformité dans l'enseignement et dans les livres de classe, je regrette d'avoir à constater qu'il y a encore un bon nombre d'institutrices qui tiennent à leur méthode. J'espère pourtant qu'avant longtemps j'aurai plus de satisfaction sous ce rapport. J'ai aussi remarqué, cette année, beaucoup plus d'absence chez les élèves que l'année dernière. J'ai attribué ces absences aux grands froids que nous avons eus l'hiver dernier et à la pauvreté des gens.

Dans presque toutes les municipalités, on s'est pourvu de livres de compte tel que recommandé dans votre dernière circulaire. Je regrette qu'un certai nombre ne se soient pas encore procuré de *grands livres*. J'ai insisté fortement partou où il y a des arrérages à les faire entrer le plus tôt possible, car bon nombre d'inst tutrices de ces municipalités se plaignent d'être mal payées.

Plusieurs municipalités pauvres se plaignent que les commissaires d'écol partagent les fonds de la municipalité entre les différents arrondissements suivar leurs revenus, c'est-à-dire que chaque arrondissement se trouve à avoir ses propre cotisations et rétributions mensuelles, et de plus une part égale dans l'octroi d gouvernement. Pour les arrondissements pauvres qui ne paient que de très faibl cotisations, leurs revenus sont tout-à-fait insuffisants pour se procurer une éco seulement passable.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de répéter ce que je crois avoir déjà d dans mes rapports précédents: Qu'il est toujours malheureux qu'une commissic scolaire abdique ses droits de choisir seule ses instituteurs, pour s'en rapporter si ce point à toute la population d'un arrondissement. Dans ces circonstances les in tituteurs et institutrices sont invariablement les victimes de quelques capricieu entêtements, comme j'en ai encore été témoin cette année. Et bien souvent si l'in pecteur est obligé d'intervenir dans ces circonstances, il a beaucoup de contrariét à éprouver soit de la part des contribuables ou de certains commissaires qui ne ve lent pas comprendre raison.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. M. LAPLANTE,
Inspecteur d'écoles.

M. LEFEBVRE

Trois-Rivières, 26 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport de fin d'année sur l'état des écol de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1878-79, ainsi que mon gra tableau statistique pour la même année.

Mon district d'inspection se compose de 24 municipalités, renfermant 111 arro dissements, 78 maisons d'école et 110 écoles en opération.

Le nombre total d'élèves en âge de fréquenter les écoles dans tout mon district d'inspection est de 8,786. Le nombre inscrit aux journaux d'appel est de 5,834, ce qui donne 2,952 élèves, ou entre 33 et 34 par cent, qui ne vont pas à l'école.

La différence entre le nombre d'élèves inscrits aux journaux d'appel et le nombre de l'assistance moyenne est de 1,994 ou 66 par cent.

Le nombre total d'élèves des institutions d'éducation de tous genres présente sur l'année dernière une diminution de 56 ; j'en attribue la cause à l'émigration de plusieurs familles aux Etats-Unis, et aux maladies contagieuses qui ont sévi dans plusieurs municipalités. Aussi, il convient de noter que mon tableau statistique de cette année ne contient point les statistiques des écoles dissidentes protestantes de la paroisse de Portneuf, lesquelles écoles sont maintenant sous les soins du Rév. M. Fothergill.

S'il n'y a point de progrès relativement au nombre d'élèves fréquentant les écoles de mon district en général, je suis cependant heureux de constater des progrès réels relativement au nombre de ceux qui étudient diverses branches du programme officiel. En confrontant mes statistiques de l'année dernière avec celles de cette année, il appert que 128 élèves de plus apprennent l'arithmétique écrite, 2,249 le calcul mental, 133 la tenue des livres, 123 la grammaire, 175 l'orthographe, 273 l'analyse, 160 le style épistolaire, 69 la géographie, 28 l'histoire, 292 le dessin linéaire industriel, et 150 l'agriculture.

Ainsi, honorable monsieur, cette augmentation, ce progrès sur l'année dernière, bien que faible, il est vrai, est cependant de nature à encourager les amis de l'éducation, et est un bon augure pour l'avenir.

J'ai insisté sur l'opportunité d'introduire dans toutes les écoles où les élèves sont assez avancés, la tenue des livres, l'enseignement de l'agriculture et du dessin linéaire industriel ; j'ai bien souvent rencontré de l'opposition à l'introduction de ces deux dernières matières, mais, Dieu merci, mes arguments n'ont pas toujours été sans fruit ; à présent que l'élan est donné, je crois que nous pouvons compter la bataille comme gagnée.

En somme, il y a lieu d'être satisfait des progrès obtenus dans le cours de l'année, relativement à l'enseignement des diverses matières que renferme le programme de nos écoles communes, si l'on considère le peu d'encouragement que la classe enseignante reçoit de la part des commissions scolaires, je veux dire les salaires des instituteurs qui loin d'augmenter, ne font que diminuer. On allègue pour raison que les temps sont durs, que les produits agricoles ne se vendent pas, etc., etc. Notons aussi, en passant, que le grand nombre d'institutrices qui cherchent de l'emploi, qui se font de la concurrence en offrant leurs services au rabais, tout cela, dis-je, ne peut manquer de produire ce malheureux résultat.

Conformément à vos instructions contenues dans votre circulaire en date du premier de février dernier, j'ai pris les moyens de constater suffisamment le degré d'aptitude des titulaires des diverses écoles de mon district, en les soumettant aux mêmes épreuves (à l'écart, bien entendu) que leurs élèves.....Depuis la réception de votre lettre circulaire ci-dessus mentionnée, j'ai pratiqué cette épreuve partout où il y avait lieu de douter des capacités du titulaire. Par ce procédé j'ai pu constater qu'un certain nombre d'institutrices ne sont nullement en état de diriger une école. Il est vraiment étonnant que ces personnes se soient décidées de s'engager à enseigner ce qu'elles ignorent elles-mêmes. Aussi je n'ai pas manqué de signaler à qui de droit cet état de choses, et de demander le renvoi de ces institutrices. Dans tous les cas semblables, MM. les commissaires, qui pour la plupart sont illettrés ou à peu près, se sont montrés satisfaits de mes procédés à cet égard, en ce que par là ils se trouvent à même de décider avec connaissance de cause de l'opportunité de congédier ou de réengager une institutrice. Mais ici se bornent les pouvoirs de l'inspecteur, il ne peut que demander le renvoi de l'instituteur incapable, ou en faire rapport au département ; il ne peut biffer le brevet de *capacité* de ces *incapables*. Alors on voit quelques-unes de ces institutrices brevetées, mais non qualifiées, se présenter dans une autre municipalité, et, à l'aide d'un diplôme qui leur donne droit d'enseigner dans certaines limites, se font engager par des commissaires qui n'ont pas, au préalable, pris le soin de demander avis à l'inspecteur.

Il y a dans mon district d'inspection 13 écoles modèles, dont 6 tenues par des maîtres, et 7 par des maîtresses. Je suis persuadé que les titulaires de ces écoles sont tous compétents et zélés pour l'avancement de leurs classes, mais dans la plupart de ces écoles, il est difficile de former une classe assez nombreuse étudiant toutes les matières du programme d'école modèle.

La principale cause en est que, trop souvent, les parents retirent leurs enfants de l'école pour les appliquer aux travaux domestiques, justement à l'âge d'entrer au cours supérieur, à l'âge d'étudier avec avantage des matières plus abstraites, d'un genre plus élevé. J'ai fait observer à qui de droit que si cet état de choses continuait, on aurait le malheur de perdre la part de subvention accordée à ces écoles modèles.

Plusieurs municipalités de mon district sont des municipalités pauvres, habitées par de jeunes colons, ayant trop de peine à donner le pain et l'habit à leurs enfants, et, par une anomalie difficile à expliquer, on trouve souvent, dans ces municipalités nouvelles et conséquemment pauvres, plus de bonne volonté, plus de ponctualité que dans les anciennes paroisses pour se conformer aux injonctions de la loi des écoles. A mon avis, ces municipalités devraient être mieux rétribuées que les anciennes municipalités, qui sont comparativement riches. Il me semble que ça ne serait que justice, car, proportion gardée, ces municipalités nouvelles font plus que les

anciennes pour leurs écoles, et, comme la législature, en votant certaines sommes pour l'instruction publique, doit avoir en vue l'instruction du pauvre comme celle du riche, il serait rationnel d'allouer plus à celui-là qu'à celui-ci.

Il y a des municipalités où on n'exige que cinq heures de classe par jour ; cela est certainement insuffisant ; la durée de l'enseignement journalier ne devrait pas être moindre que six heures. Il est vrai que pour des enfants de 5 à 7 ans, c'est fatiguant de rester assis pendant trois heures entières sur un banc souvent défectueux. Pour obvier à cet inconvénient, j'ai avisé les instituteurs de mettre en récréation plus tôt que les autres ces jeunes élèves, afin de ne pas trop les fatiguer. Par là même, les instituteurs se trouveraient plus libres de donner tous leurs soins aux classes plus avancées. Par ce mode-là, je crois que toutes les classes y gagneraient. J'ai suggéré ces idées d'amélioration partout où on ne les pratiquait pas, et j'ai lieu d'espérer qu'on les mettra en pratique. S'il arrivait que je fusse déçu dans cette espérance, je demanderais que ces règlements fussent introduits dans la loi.

Il est aisé de distinguer les instituteurs zélés de ceux qui ne le sont pas, en leur demandant le nombre d'heures de classe qu'ils font journellement. Les instituteurs zélés vous diront : " Monsieur, je ne fais jamais moins de 6 heures, et souvent cela est encore trop court pour terminer les ouvrages taillés d'avance, quoique j'y emploie toute l'activité possible." Un instituteur qui manque de courage répondra à la même question : " Je fais 5 heures par jour ; croyez-vous que ce n'est pas assez long pour ce qu'on nous paye." Souvent ce dernier peut avoir raison jusqu'à un certain point ; il peut être vrai qu'il fasse largement, en effet, pour le salaire insignifiant qu'on lui alloue ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'on puisse tolérer cet état de choses ; au contraire, il faut exiger des instituteurs un bon devoir et bien les rétribuer. De cette manière, les uns et les autres y trouveront leurs profits.

Je suis d'opinion aussi que la durée des vacances, pour les écoles modèles, pourrait être d'environ un mois et demi, parce que dans ces arrondissements les élèves sont ordinairement plus assidus ; mais dans les écoles élémentaires, qui sont pour la plupart situées dans les rangs, un mois de vacance serait assez, parce que, pour l'ordinaire, les élèves de ces écoles ne sont pas assidus. Les vacances devraient se terminer avec le mois d'août, et en être ainsi dans toutes les municipalités. De cette manière, l'inspecteur saurait à quoi s'en tenir pour reprendre sa tournée d'inspection interrompue par les vacances. Il y a des municipalités qui donnent vacance en juillet, d'autres en août ; dans celles-ci la réouverture des classes n'a lieu souvent qu'au 15 ou au 20 de septembre, et dans celles-là au 15 de juillet les écoles sont fermées. Cette irrégularité nuit beaucoup à l'accomplissement des devoirs de l'inspecteur ; et pour celui qui a à parcourir deux fois l'an un territoire de 20 lieues de

front sur une profondeur de 12 à 15 lieues, il est nécessairement impossible d'entreprendre une nouvelle course pour voir les écoles qui se trouvaient fermées lors de sa visite ordinaire.

Monsieur le surintendant, un ami de l'éducation éprouve beaucoup de satisfaction à visiter des institutions telles que le couvent des Révérendes Sœurs du Bon Pasteur au village Champlain, celui des Révérendes Sœurs de la Charité à Deschambault, et l'école modèle des Bons Frères du Sacré-Cœur à Ste. Anne de la Pérade. Dans les deux premières institutions, les jeunes personnes du sexe puisent une éducation soignée, des connaissances pratiques et variées qui font une personne accomplie. L'école modèle dirigée par les Bons Frères du Sacré-Cœur, à Ste. Anne de la Pérade, toute nouvelle qu'elle soit, a déjà obtenue d'assez beaux résultats, et est appelée à opérer beaucoup de bien, surtout si on a le soin de construire une bâtisse assez spacieuse et confortable pour loger les Bons Frères, et pour bien classer leur grand nombre d'élèves.

Il y a encore des municipalités où la collection des deniers scolaires ne s'effectue pas assez ponctuellement ; il y a certainement, tout en tenant compte de la pénurie des temps, apathie et mauvais vouloir. Aussi, j'ai représenté aux commissaires de ces municipalités que si on n'opérait pas une réaction immédiate, je serais forcé par mes devoirs de faire rapport contre eux au département. A part quelques commissions apathiques, comme je viens de le dire, je n'ai que du bien à dire de MM. les commissaires de la plupart des municipalités de mon district, pour leur zèle, leur bonne volonté à m'aider dans la tâche ardue qui m'est dévolue. Je remercie aussi bien cordialement messieurs les curés des diverses paroisses de mon district pour les bons avis et l'appui que j'ai reçus de plusieurs d'entre eux.

L'envoi exact des bulletins d'inspection de chaque école visitée, contenant les remarques nécessaires et convenables à faire sur chacune des écoles sous ma surveillance, me dispense, je crois, de l'obligation de réitérer ici ce que ces bulletins contiennent.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,
Inspecteur d'écoles.

M. LÉVESQUE

Roxton-Falls, 9 septembre 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon deuxième rapport sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection, ainsi que le grand tableau statistique, pour l'année 1878-79.

En comparant le présent rapport avec celui de l'an dernier, on remarquera une légère diminution dans le nombre d'élèves fréquentant l'école ; en revanche, on verra que le nombre d'élèves se livrant à l'étude des différentes matières du programme spécialement recommandées par le comité de l'instruction publique, est augmenté, preuve incontestable des progrès réalisés. Cette diminution dans l'assistance peut être attribuée à l'absence de plusieurs familles obligées de se disperser, à cause de la dureté des temps, sur d'autres parties du pays.

Je suis heureux de constater et de faire connaître au public que les progrès, en général, ont été satisfaisants dans les écoles de ma circonscription. Il y a surtout meilleure méthode d'enseignement du calcul chiffré. Si bien des institutrices n'ont pas compris d'abord toute l'importance des problèmes pratiques et ont souvent perdu leur temps en poussant trop loin des enfants incapables d'opérer intelligemment, même dans la multiplication simple, il en est un bon nombre qui comprennent aujourd'hui mieux que cela. On peut leur reprocher encore de ne pas aborder le calcul mental avant de faire compter au tableau. Tous les instituteurs d'expérience sont pourtant convaincus que le calcul de mémoire est d'un grand secours à l'élève pour l'étude de l'arithmétique.

L'enseignement du français laisse encore à désirer ; on s'adonne trop à la leçon par cœur. Habituer les enfants à rapporter le sens de la leçon féconderait la mémoire davantage et aurait, il n'y a pas de doute, d'autres effets heureux. Pour cela, il serait opportun que toutes les jeunes filles, lors de leur examen pour l'obtention du brevet, fussent interrogées sérieusement sur les différents procédés à suivre pour bien faire comprendre ces branches importantes.

L'étude du dessin va se généralisant, et les résultats obtenus ont trompé mon attente, car l'opposition des parents entrave le progrès dans cette matière. L'an dernier, 31 élèves seulement ont fait du dessin industriel, tandis qu'on en compte cette année 356. La connaissance du dessin apporte des ressources nouvelles au caractère ingénieux de l'enfant et rehausse l'état de l'ouvrier qui en connaît quelques notions. Le succès dépend en grande partie de la bonne volonté de l'institutrice ; les meilleurs cahiers que l'on m'a exhibés ont été préparés dans les écoles élé-

mentaires dirigées par des demoiselles ne connaissant pas les premiers principes de cet art.

Deux cent soixante-six enfants seulement ont appris par cœur et raisonnent plus ou moins bien l'excellent petit manuel d'agriculture du Dr. H. LaRue. Je l'avoue franchement, je voudrais voir ce petit traité plus répandu qu'il ne l'est dans les campagnes, tant je suis persuadé que nos cultivateurs, dont beaucoup sont routiniers, en retireraient de grands fruits. Comme l'on s'objecte assez souvent à cette étude pour les filles, il serait désirable qu'aucune aspirante au diplôme ne l'obtînt qu'après avoir prouvé qu'elle possède des connaissances suffisantes sur cette matière.

Les nouvelles cartes à l'usage des écoles primaires sont répandues dans la plupart des écoles de mon district d'inspection, grâce à la modicité du prix d'achat. Les institutrices s'accordent à dire que par ces cartes, il leur est plus facile de bien enseigner la géographie ; personne ne doute du résultat, principalement dans les écoles primaires. La série de livres de lecture Montpetit trouve des admirateurs partout où elle est en usage. Aucun livre, à mon avis, n'est plus propre à forcer les élèves à raisonner ce qu'ils lisent. On se convaincra aisément que les élèves font de constants efforts de mémoire pour saisir le sens de la leçon qu'on leur a donnée pour exercice de lecture.

Le Dépôt de livres a produit de bons résultats, mais dans plusieurs municipalités les commissions scolaires n'ont pas su faire un choix judicieux des livres qui convenaient à leurs écoles. Ainsi j'ai vu dans des écoles élémentaires du 1er ou du 2ième degré, des livres volumineux et compliqués peu propres aux jeunes enfants qui en étaient en possession. Je conseillerai à MM. les commissaires, avant de faire leurs achats, de prendre conseil de M. le curé, de l'instituteur, quand il est compétent, ou de l'inspecteur ; ils parviendront ainsi à établir un système uniforme de livres appropriés à l'âge et aux capacités de l'enfant.

La nouvelle formule de tenue des livres est maintenant adoptée dans presque toutes les municipalités de ma division. Il en résulte un grand bien : les comptes sont beaucoup mieux tenus et les secrétaires peuvent donner en quelques heures un état correct des affaires de la municipalité.

Avant de terminer ces quelques remarques, permettez que je donne les noms de Melle C. Vigneault, de Stanfold, et de M. E. Belcourt, de Drummondville, que leurs succès obtenus dans leur école respective placent au premier rang.

J'ai l'honneur d'être, etc ,

LS. N. LÉVESQUE,
Inspecteur d'écoles.

———

M. LUCIER

Maria, 30 juin 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure, pour l'année scolaire finissant le premier juillet 1879.

Malgré la pénurie des temps, les écoles que j'ai mission de visiter ont été courageusement maintenues pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Le tableau des statistiques que je vous envoie en même temps que ce rapport, montre une augmentation dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles. Il y a aussi une légère augmentation dans le chiffre de l'assistance moyenne. Cette différence en plus indique qu'il y a eu progrès, sinon très rapides, du moins constants et soutenus.

En général, les commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers se sont montrés à la hauteur de leurs devoirs. Partout ils ont fait honneur à leurs engagements. Je n'ai reçu aucune plainte de la part des instituteurs et institutrices au sujet du paiment de leurs traitements. Bien que très faibles en maints endroits, les traitements sont régulièrement payés.

L'œuvre du Dépôt de livres et autres fournitures scolaires a produit un grand bien ici. La presque totalité des municipalités a suivi les règlements relatifs à l'achat et à la distribution gratuite de ces objets, et les résultats obtenus jusqu'à présent sont des plus encourageants. Les élèves sont mieux pourvus de livres, plumes, crayons, ardoises, etc., etc., que par le passé, et il y a plus d'uniformité dans les livres classiques.

Dans un petit nombre de municipalités, l'on persiste à vendre les fournitures aux elèves, au lieu de les leur distribuer gratuitement, tel que le veut la loi. Dans ce cas, les bienfaits de la loi ne sont atteints qu'à demi, vu que bon nombre de parents négligent ou refusent de pourvoir leurs enfants des choses dont ils ont besoin à l'école. L'opposition à la distribution gratuite dans ces municipalités vient de la part des riches et des contribuables qui n'envoient pas d'enfants à l'école. Ils ne veulent pas, disent-ils, payer pour des livres qui ne doivent servir qu'aux enfants des autres. Raisonnement peu généreux et contraire à la loi qui veut que le riche assiste le pauvre, supporte le faible. Je ne désespère pas toutefois de voir bientôt toutes les municipalités, sans exception, suivre le système de la distribution gratuite, qui est le seul moyen d'avoir des écoles pourvues des choses nécessaires dans bon nombre de municipalités.

Je me suis prévalu de votre circulaire du premier février pour insister davantage auprès des commissaires, des maîtres et des maîtresses, sur l'importance qu'il

y a d'enseigner le dessin, l'agriculture et la tenue des livres dans toutes les écoles. Je dois à la vérité de dire toutefois que ces diverses branches d'intruction sont enseignées dans nos meilleures écoles.

Les maisons d'école n'ont pas non plus manqué d'attirer mon attention. Il y a beaucoup à faire sur ce point pour doter chaque arrondissement d'une maison convenable. Je dois déclarer toutefois que, chaque année, l'on fait des sacrifices considérables pour l'amélioration des bâtisses scolaires. Cette année, il y a quatre maisons en voie de construction, et plusieurs autres doivent subir de fortes réparations.

Partout l'on a adopté les nouveaux livres de comptabilité, et l'on s'en trouve bien. Les formules d'engagements, avis etc., qui se trouvent annexées à la nouvelle loi, sont aussi d'un grand secours aux secrétaires-trésoriers.

Sans plus de remarques, je passe en revue les diverses municipalités qui composent mon district d'inspection.....

Avant de terminer, M. le surintendant, je dois vous dire que les messieurs du clergé contribuent pour une large part aux progrès des écoles dans ce comté, et je les remercie sincèrement de m'avoir donné leur bienveillant concours lors de mes visites aux écoles de leurs paroisses.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles.

M. LYSTER

(*Traduction*)

Cape Cove, 27 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire rapport pour l'année 1878-79 sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

En constatant que, durant le cours de l'année expirée, j'ai visité et examiné toutes les écoles que j'ai trouvées en opération lors de mon inspection, que j'ai distribué des récompenses, avisé les instituteurs et les commissaires au sujet de certains changements nécessaires, et que j'ai examiné généralement les comptes des

secrétaires-trésoriers, je ne pretends établir qu'un fait, c'est que je me suis efforcé de remplir mon devoir. Les difficultés locales, les grandes distances à parcourir, la pauvreté des gens et leur apathie pour la cause de l'éducation qui en provient, surtout de la part d'une portion considérable de la population protestante, nuisent à l'accomplissement de ce devoir ; à diverses reprises on vous a adressé des plaintes à ce sujet, et vous connaissez déjà parfaitement la condition scolaire de nos côtes.

Cependant, en dépit de ces obstacles, un meilleur esprit me paraît animer les populations, et je suis heureux de pouvoir constater dans la plupart des municipalités de meilleures dispositions pour la mise en force de la loi de l'instruction publique.

Dans quelques-unes des écoles où de bons instituteurs ont été engagés, des progrès sérieux ont été faits : mais dans les écoles dirigées par des personnes incables ou mal rétribuées, il y a eu peu ou point de progrès.

Après l'envoi que je vous ai fait de mes bulletins d'inspection, il ne me reste plus qu'à faire une courte récapitulation.....

Je n'ai pas fait mention de l'instruction religieuse, qui est donnée régulièrement dans toutes les écoles de Gaspé et dans la plupart des écoles de Bonaventure, et cette instruction est complétée par l'instruction donnée dans les écoles du dimanche.

D'après le tableau statistique accompagnant ce rapport, on verra que le nombre d'élèves étudiant l'histoire, la géographie et quelques autres branches a quelque peu augmenté.

Il y a aussi une petite augmentation dans le nombre des élèves qui apprennent le dessin et la musique vocale. En dépit de mes instances réitérées, il m'a été presque impossible de trouver des instituteurs en état d'enseigner ces deux arts du dessin et de la musique vocale : car pour enseigner l'un ou l'autre, il faut posséder à la fois du goût et de l'étude, ce qui manque généralement à nos instituteurs pour écoles élémentaires.

J'ai l'honneur d'être etc.,

WILLIAM GORE LYSTER,
Inspecteur d'écoles.

M. McLOUGHLIN

(*Traduction*)

Sweetsburg City, Missisquoi, 3 août 1879.

Monsieur,

Je vous transmets mon rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection, durant le cours de l'année dernière. En général, il y a eu progrès. Les commissaires d'écoles font des efforts pour mettre la loi à exécution et les secrétaires-trésoriers s'acquittent de leurs devoirs avec fidélité et capacité. Les exceptions seront signalées lorsqu'il sera question de chacune des municipalités. Les contribuables montrent beaucoup de bonne volonté pour l'entretien de leurs écoles. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la somme perçue par les cotisations en regard du montant de la subvention accordée par le gouvernement. Quant aux instituteurs, j'ai constaté avec satisfaction leur régularité et un progrès sensible dans leur manière d'enseigner. Leurs traitements n'ont cependant pas été augmentés. De fait, depuis ces deux ou trois dernières années, les traitements des instituteurs ont diminué au lieu d'augmenter, et cela pour deux ou trois raisons. La première vient du rabais dans les gages des employés par suite de la dépression des affaires. Naturellement cette dépression affecte le traitement des instituteurs, un peu moins toutefois, je suis heureux de le constater, que les gages des employés. La seconde raison origine du nombre d'instituteurs en desponibilité dans mon district, dépassant le nombre des écoles, ce qui crée la concurrence et tient les traitements au rabais.

Une troisième raison provient du mauvais système adopté par les commissaires de certaines municipalités, qui ont donné un traitement uniforme à tous leurs instituteurs, sans égard au nombre des élèves ni à la capacité de l'instituteur. J'ai toujours protesté contre ce système en réclamant en faveur du mérite et de la capacité. Sauf dans Potton, où il y a eu deux ou trois instituteurs non munis de diplômes employés durant l'hiver, dans toutes les autres municipalités on s'est conformé aux préceptes de la loi sur le choix des instituteurs.

La plupart des municipalités ont de bonnes maisons d'école, et toutes celles que l'on construit sont vastes et bien distribuées. Il existe cependant chez les commissaires une propension à abandonner le soin des maisons aux principaux intéressés de chaque arrondissement, et ces derniers dans certains cas attachent trop peu d'intérêt au confort du logement des élèves. Dans ces cas, j'ai engagé les commissaires à veiller à l'entretien des maisons, et à voir à ce qu'on bâtisse de bonnes maisons où il en faut de nouvelles.

Les livres d'école approuvés sont graduellement mis en usage. Les commissaires d'écoles n'ont pas voulu abandonner de suite les anciens livres pour les remplacer par des nouveaux ; mais c'est leur intention de n'acheter que des livres approuvés à l'avenir, après un laps de temps raisonnable. Ils ont autorisé une personne à se procurer les livres voulus et ils ont fixé le temps où l'usage en sera obligatoire. Cette mesure a été prise dans plusieurs des plus importantes municipalités.

Et vu qu'il y a plusieurs ouvrages approuvés traitant des mêmes sujets et qu'il est important de créer l'uniformité de l'enseignement, non seulement dans chaque municipalité, mais encore dans tout le district, j'ai choisi les livres qui m'ont paru les plus convenables, et j'en ai recommandé l'adoption à tous les commissaires de mon district. Quelques-uns des premiers livres que nous avons eus étaient inférieurs, quant à l'impression et à la reliure. J'espère qu'on y pourvoira. En imposant l'emploi des livres nouveaux, il nous faut bien pouvoir démontrer qu'ils ne sont pas inférieurs aux anciens sous aucun rapport, lorsqu'en réalité ils sont bien supérieurs dans leur méthode et dans la manière d'enseigner. Ils se vendent en outre à bien meilleur marché. Par ce fait, ils sont plus faciles à introduire dans les écoles. En fait d'études spéciales, le dessin est enseigné dans les *High Schools* et les écoles modèles. Je n'ai pu engager les instituteurs à enseigner des matières dont ils n'avaient pas de notions antérieures. Pour l'agriculture, nous n'avons aucun manuel en anglais comme le petit manuel de M. LaRue, l'ouvrage du Dr. Dawson étant trop scientifique pour les classes élémentaires. On enseigne la tenue des livres dans les *High Schools* et les écoles modèles et dans quelques autres écoles avancées.

Je vous transmets ci-joint un tableau statistique que j'ai essayé de préparer du mieux possible.....

Je vous remercie de l'envoi de vos livres de prix si bien choisis que vous m'avez adressés pour distribuer aux élèves. C'est un moyen de les piquer d'émulation en même temps qu'il leur procure de bonnes et instructives lectures.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. McLOUGHLIN,
Inspecteur d'écoles protestantes du district de Bedford.

M. MacMAHON

Ste. Rose, 28 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1878-79.

J'ai le plaisir de vous dire, M. le surintendant, que dans mon district d'inspection tout le monde, à très peu d'exceptions près, aime à encourager l'éducation.

Dans la cité de Montréal, plusieurs citoyens éminents, tant parmi les commissaires que dans les autres rangs de la société, sacrifient chaque année des sommes considérables, qui en prix aux meilleurs élèves, qui en fondations généreuses pour l'éducation de jeunes gens de talent dépourvus de moyens pécuniaires.

La mémoire de ces généreux citoyens devra vivre à jamais dans les cœurs de ceux dont ils auront couronné les travaux, ainsi que de ceux qui leur devront le bienfait d'une excellente éducation.

Tous les membres de notre digne clergé ont à cœur d'encourager le progrès des écoles. Plusieurs même, à ma connaissance, font pour cela des sacrifices pécuniaires considérables.

Honneur donc aux dignes citoyens qui se font un noble devoir d'encourager l'éducation ! Honneur à notre honoré et vigilant clergé qui ne laisse échapper aucune occasion pour travailler au même but !

Sous de tels auspices, l'éducation ne pourra que progresser toujours.

En jetant les yeux sur mon grand tableau statistique, que j'ai taché de faire aussi exact que possible, vous verrez, M. le surintendant, que le nombre des institutions scolaires de mon district d'inspection est de 185.

Beaucoup de ces institutions ne sont pas sous le contrôle des commissaires. Quelques-unes se font bien prier pour me fournir leurs statistiques ; deux ou trois même s'y refusent et cela sous prétexte que, ne recevant rien du gouvernement, elles n'y sont pas tenues.

Je me hâte d'ajouter que les révérends directeurs des beaux collèges de Montréal et de Ste. Marie, le révérend supérieur des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, les dignes et révérendes Supérieures de la Congrégation de l'Hôpital-Général, des couvents de la Providence, du Sacré-Cœur, des saints noms de Jésus-Marie, et de Ste. Croix, s'empressent de me les fournir avec la plus grande politesse et la plus grande bienveillance. Permettez-moi, M. le surintendant, de leur en offrir ici mes plus sincères remerciements.

Ceux des secrétaires-trésoriers qui, lors de mes visites, ne s'étaient pas encore procuré les livres de comptes exigés, m'ont promis de le faire au plus tôt. Tous ces messieurs se sont empressés de me soumettre leurs comptes que j'ai trouvés généralement clairs et corrects, grâce à la nouvelle méthode de les tenir. Il existe encore dans quelques grandes municipalités certaines difficultés financières qui, j'espère, s'aplaniront bientôt. La rareté d'argent est cause qu'il y a encore beaucoup trop d'arrérages dans plusieurs localités. Cependant les maîtres et maîtresses sont en général assez régulièrement payés.

L'agriculture et l'horticulture s'enseignent dans toutes les bonnes écoles de campagne.

L'enseignement du dessin linéaire prend tous les ans de plus en plus d'extension.

Sans parler des commissaires des écoles catholiques de la cité, dont le zèle pour l'éducation est au-dessus de tout éloge, je dois dire que les commissaires des municipalités scolaires rurales font preuve, à très peu d'exceptions près, de la meilleure volonté à s'acquitter de leurs devoirs. Plusieurs, comme vous le verrez dans les détails de ce rapport, ont eu l'énergie, malgré la dureté des temps, de doter leurs municipalités de belles maisons d'écoles bâties d'après des plans soumis à votre approbation.

Il me faut bien cependant avouer, M. le surintendant, que, malgré les remarques ci-dessus, tout n'est pas encore dans un état à ne laisser absolument rien à désirer.

J'ai encore à combattre dans quelques municipalités une trop grande lésinerie de la part des commissaires qui cherchent toujours à engager des instituteurs au plus bas prix possible. Je m'efforce de leur faire comprendre qu'un maître ou une maîtresse peu capable coûte toujours trop, quelque bas que soit son salaire. J'espère qu'avec le temps l'on finira par comprendre cette vérité ; mais je crois que le meilleur moyen de couper court à ce mal serait de fixer par la loi un maximun et un minimun de salaire, proportionné au nombre d'élèves de chaque école et à l'importance des matières qui s'y enseignent.

Il serait aussi bien à désirer que la loi fixât à une période d'au moins cinq ans le terme de l'engagement de chaque instituteur et institutrice. Cela donnerait aux maîtres et maîtresses plus de courage à bien cultiver leur jardin, à bien entretenir leur maison d'école, et les mettrait plus à l'abri des caprices et des préjugés déraisonnables dont ils sont souvent les victimes. La loi devrait aussi donner au surintendant plein pouvoir d'annuler ou de confirmer ces engagements, selon qu'après information il le jugerait à propos.

Comme j'aime à voir les écoles dans leur tenue quotidienne et sans fard, je tâche d'y arriver sans être attendu. Cela m'a attiré parfois des reproches, surtout quand

je surprenais une école en mauvais ordre, sous le rapport de la propreté de la classe, ainsi que des livres, des cahiers et même des élèves ; ma réponse invariable est que M. le surintendant et les inspecteurs voient les choses dans leur état naturel, et que la propreté et le bon ordre doivent régner dans une école non-seulement lors d'une visite attendue d'avance, mais encore tous les jours de l'année. Si toutefois j'ai des raisons pour désirer la présence des commissaires et des parents lors d'une visite, alors j'écris d'avance que tel jour je visiterai l'école.

Je m'applique, M. le surintendant, à surveiller dans toutes les écoles la méthode d'enseignement et l'emploi du temps.

Dans les écoles purement élémentaires, je recommande surtout l'enseignement simultané. Je conseille aux maîtres et maîtresses de ces écoles de n'avoir autant que possible qu'une seule division pour l'épellation à livre ouvert et par cœur, pour la lecture courante, la table d'addition et de multiplication, le catéchisme, les prières et même les leçons orales d'histoire, de géographie, d'orthographe, de choses, etc., je leur fais observer que l'imagination des enfants est toujours en activité, et que lorsqu'on réussit à fournir à cette imagination une occupation continuelle et en même temps variée et agréable autant que possible, alors le temps de l'école s'écoule d'une manière imperceptible pour l'enfant. Il s'habituera vite à la vie d'école, il l'aimera, elle deviendra pour lui comme une seconde nature ; il s'y instruira sans s'en apercevoir, et à l'âge où la pensée se développe, l'étude lui sera déjà devenue une douce habitude.

Combien de beaux talents se perdent peut-être par la faute de maîtres ou de maîtresses qui ne savent pas faire aimer l'école à leurs jeunes élèves !

Un enfant de cinq à huit ans qui, après avoir été occupé quelques minutes à dire ses lettres ou à épeler, est obligé de rester assis et tranquille pendant au moins deux heures à chaque classe sans aucune occupation qui l'intéresse, laissera errer son imagination par monts et par vaux, ou bien s'étirera, bâillera, dormira même, si ses petits voisins sont assez peu espiègles pour le laiser faire. Avec quelle avidité un tel élève saisit le moindre prétexte pour manquer l'école ! Il y manquera la moitié, peut-être les trois quarts de l'année ; et si après cinq ou six ans d'une prétendue assistance, il ne peut encore lire d'une manière intelligible, on rejettera cela sur son manque de talents, tandis qu'en réalité il aura ainsi perdu les plus belles années de sa vie par la faute d'un maître ou d'une maîtresse qui n'aura pas su lui faire aimer l'école dès son enfance.

Voilà pourquoi, M. le surintendant, j'attache tant d'importance au bon emploi du temps et à la méthode d'enseignement dans les écoles élémentaires.

Aux maîtres et maîtresses qui ont le don de faire aimer l'école par leurs élèves et de les habituer à une assistance bien régulière, je n'épargne ni éloges ni encouragements. Je leur donne même à espérer qu'outre les bonnes notes que je leur accorde dans mes bulletins d'inspection, il me sera peut-être plus tard permis de leur donner quelque récompense plus tangible. J'ai même fait promettre par quelques commissaires à certaines bonnes maîtresses une légère gratification en argent en sus de leur salaire, si à la fin de l'année prochaine il est constaté que leurs écoles ont été bien assidûment fréquentées.

Pour encourager les bons maîtres et stimuler les négligents, je leur communique généralement les annotations que je mets dans mes bulletins d'inspection sur la tenue et le progrès de chaque école. J'ai adopté six degrés d'annotation de progrès, savoir : *nul, médiocre, passable, bien, très-bien, excellent.*

Comme vous avez pu le constater par mes bulletins, M. le surintendant, j'ai eu le plaisir cette année d'accorder les trois meilleurs degrés d'annotation à la grande majorité des écoles de mon district, et je n'ai donné la qualification de nulle à aucune, parce que, même dans les plus faibles, il y a eu progrès sous quelque rapport.

Quant aux écoles modèles, supérieures et académiques, je suis heureux de constater que partout y règne une belle et noble émulation chez les professeurs et que les élèves en général font honneur à leurs professeurs.

Dans toutes ces institutions l'on a préparé avec diligence des cahiers d'écriture, de devoirs journaliers, de dessin linéaire, etc., pour être envoyés à la prochaine exposition scolaire.

Je suis même informé que plusieurs de nos meilleures institutions, qui n'ont pas osé concourir l'année dernière, sont décidées à entrer cette année en lice à Ottawa. Cela est dû au beau succès de notre exposition scolaire à Paris.

Mon beau distrist d'inspection a eu sa large part d'honneur dans ce noble combat, et cela grâce surtout à l'activité et à l'intelligence avec lesquelles M. U. Archambault a su collecter et classifier les travaux des écoles de la cité.

Je suis persuadé même que la meilleure part de notre succès dans cette grande et noble lutte est due à l'habileté avec laquelle il nous y a représentés comme commissaire. Aussi à tout seigneur tout honneur ! Les autorités françaises l'ont jugé digne d'être honoré du titre d'officier d'académie.

Or ces autorités ont prouvé qu'elles savent apprécier le vrai mérite, puisqu'elles ont en même temps accordé à nos trois premiers surintendants, le regretté Dr. Meilleur, l'honorable P. O. Chauveau et à vous-même, honorable monsieur, le titre

si distingué d'officiers de l'Instruction Publique en France; honneur qui rejaillit sur toute la Province de Québec, dont les trois noms ci-dessus honoreront désormais l'histoire.

Voici maintenant quelques détails sur les écoles des différentes municipalités de mon district d'inspection. .....

Jai l'honneur d'être etc.,

J. F. McMAHON,
Inspecteur d'écoles.

M. McGRATH

(*Traduction*)

Aylmer, comté d'Ottawa, 5 août 1879.

Monsieur,

En vous soumettant mon rapport annuel, avec un tableau statistique des écoles de mon district d'inspection, j'ai l'honneur de constater que vu l'accident sérieux que j'ai subi cet hiver, je n'ai pu vous procurer des données aussi sûres et complètes, en certains cas, que celles que je vous ai transmises les années précédentes.

Il y a progrès marqué dans certaines écoles, mais d'autres requièrent quelques stimulants qui pourront être appliqués de la manière que je vous indiquerai.

Un bon nombre d'arrondissements de ce vaste district sont d'un sol rocheux et montagneux, et les populations sont pauvres; conséquemment elles ne peuvent entretenir de bonnes écoles, et elles ne pourront être plus prospères que si la condition financière des gens s'eméliore. Dans certains arrondissements, les gens sont réellement en position d'entretenir de meilleures écoles, mais ils sont trop parcimonieux pour bâtir des maisons plus convenables, et engager des instituteurs plus expérimentés et plus capables.

Dans les cas où les populations sont pauvres et incapables de faire des progrès matériels dans ce qui concerne l'instruction publique, et dans ceux où elles ont les moyens, mais sans bon vouloir, le département ne saurait mieux faire que de donner de l'aide extra à ceux qui en méritent par leur bonne volonté, dans chaque section, de manière à permettre aux commissaires de retenir les services d'instituteurs compétents dont l'influence se fera sentir pour le bien dans les arrondissements voisins. J'ai fait un rapport spécial à ce sujet au Comité protestant.

Durant les deux derniers mois, j'ai eu connaissance de l'engagement de divers instituteurs, et en certains cas, lorsque les commissaires étaient parfaitement en moyens de payer de bons traitements, ils ne songeaient évidemment qu'à les diminuer. Et quoique les changements faits dans les bureaux d'examinateurs aient élevé le niveau de l'enseignement et soient un pas dans la bonne voie, encore est-il évident qu'aussi longtemps qu'ils persisteront dans leurs vues mesquines, les progrès en fait de questions d'instruction publique, en toutes circonstances quelconques, seront loin de s'élever au niveau désirable.

En vue de cette idée, je signalerai à votre attention les cantons de Templeton, Buckingham et Lochaber, dans le comté d'Ottawa, qui devraient recevoir un encouragement spécial, plus particulièrement le village de Thurso, dans le canton de Lochaber, où les contribuables portent un grand intérêt aux questions d'éducation.

J'ai déjà fait mention des écoles du comté de Pontiac dans un rapport spécial mentionné plus haut.

Dans la crise financière actuelle, dans un temps où il est nécessaire d'exercer la plus stricte économie, je suggérerai que l'appropriation ordinaire octroyée pour l'achat de livres de prix soit réservée pour aider aux écoles que je viens de mentionner, ou pour l'achat de cartes géographiques, pour l'usage des écoles les plus pauvres.

La loi relative aux commissaires décoles devrait être amendée, à mon avis, de manière à en réduire le nombre à trois, comme dans Ontario. J'ai également insisté pour que la perception des taxes fût confiée aux secrétaires des conseils municipaux.

Dans les municipalités où les écoles ne sont pas convenables et où les contribuables ont les moyens d'en construire de meilleures, les maisons devraient être condamnées par l'inspecteur, et le gouvernement devrait retenir toute subvention du gouvernement accordée à la municipalité, jusqu'à ce que les contribuables aient fait les changements convenables suivant les suggestions de l'inspecteur.

Je crois que les expressions "école modèle" et "académie" sont trop prétentieuses et de nature à tromper les gens, et pourraient être remplacées par les termes mieux appropriés "d'écoles supérieures A, et "d'écoles supérieures B."

En imposant un examen plus sérieux aux candidats à l'enseignement, la province d'Ontario a donné à cette partie de la province de Québec un grand nombre de ses fruits secs, et je regrette de voir de telles personnes en charge de certaines

écoles, pendant que nous avons des instituteurs aussi bien qualifiés qui restent sans emploi, là où ils ont droit d'en demander et d'en attendre. Quel effet cet état de choses aura-t-il éventuellement sur nos affaires d'écoles ? je ne saurais le dire présentement avec aucune certitude, mais je crains bien qu'il n'en résulte aucun bien.

En somme, je puis établir que dans certains cas où les contribuables sont des gens à l'aise, nous avons des écoles florissantes, qui peuvent être avantageusement comparées avec celles de la province voisine. Dans d'autres cas, comme je l'ai déjà signalé, où la position des contribuables ne leur permet pas d'avoir de meilleures écoles, la parcimonie d'un certain nombre de personnes devient un obstacle dans la voie des progrès désirables.

Naturellement, il est inutile d'ajouter que dans les parties du pays plus stériles et moins habitées, l'état de l'éducation est encore moins prospère ; et encore faut-il admettre que dans l'ensemble, un changement notable a eu lieu pour le mieux durant les quinze dernières années dans toutes les sections du vaste district dont j'ai la charge en qualité d'inspecteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON McGRATH.
Inspecteur d'écoles.

M. PAINCHAUD

PREMIER RAPPORT

Iles de la Madeleine, Hâvre-Aubert, 30 novembre 1878.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport, avec mes statistiques complètes, sur l'état des écoles et sur le fonctionnement des lois scolaires dans mon district d'inspection. Ce district comprend toutes les îles de la Madeleine, qui forment entre elles trois municipalités scolaires et municipales ; quatre des groupes d'îles sont séparés et en trois cas très espacés par les eaux de la mer ; mon parcours doit donc se faire partie sur terre et partie sur l'eau pour me rendre aux lieux d'inspection. L'école la plus éloignée que je suis chargé de surveiller est à une distance de 54 milles

de chez moi, c'est-à-dire du chef-lieu, et ces 54 milles sont plus difficiles à parcourir que le sont cent dans tout autre endroit d'inspection du pays, en été comme en hiver; le parcours en ces îles n'est donc pas une affaire d'agrément, une promenade; il faut être en quelque sorte robuste et comme acclimaté pour le faire en toute saison; il n'y a pas de comparaison possible avec le parcours qui se fait sur la grande terre, et mes confrères qui se plaignent quelquefois dans leurs voyages éloignés sous un climat comparativement agréable, crieraient bien à l'impossibilité s'ils étaient comme moi obligés à mes visites, surtout celles que je dois faire à la Grosse-Ile, qui se trouve en pleine mer en été, et à laquelle on se rend en baleinière, et entourée de glaciers énormes en hiver, et pour s'y rendre point de chemin tracé, si ce n'est une balise que l'on peut voir de temps à autre, à une certaine distance quand il fait beau; et ajoutez à cela le climat toujours dur, le vent glacial des îles pour y aller et pour en revenir, que le chemin soit bon ou mauvais, et vous aurez la première idée d'une visite d'inspection aux Iles de la Madeleine!

Tous les arrondissements sont pourvus d'écoles, soit 10 écoles, avec 529 élèves. Mon rapport de l'année passée n'en donnait que 379. L'augmentation est remarquable, surtout dans le temps de pénurie actuel.

Ainsi que vous le faites remarquer dans votre circulaire du printemps, ce ne sont pas des phrases qu'il faut dans nos rapports, ce sont des détails donnant toute la physionomie de l'école qu'il vous faut connaître, car vous dites "de ne pas craindre d'entrer dans le menu des faits, car ici rien n'est indifférent." Je me mets donc à l'œuvre pour vous les donner, ces faits, et je passe aux détails de chaque école de mon district, et à cet effet j'ai fait une visite spéciale pour instruire nos maîtres sur les nouvelles instructions et leur fournir les registres, les lois, et les exhorter à mieux faire en vue d'oublier l'ancienne routine. Oh! qu'elle est tenace cette vieille routine chez nos bons Acadiens; les innovations sont toujours reçues avec un sourire significatif désapprobateur. On m'a pourtant montré de la bonne volonté. D'abord le registre d'inscription et d'appel a pris nos maîtres par surprise. Hélas! pour eux c'est un ouvrage de plus, encore quelques-uns ne l'ont compris que tardivement. Je voudrais maintenant des programmes d'étude imprimés pour les afficher dans nos écoles. Les livres "Montpetit" sont ici en usage, mais encore en quelques lieux les enfants sont obligés de les payer individuellement. J'exige que MM. les secrétaires-trésoriers entrent le montant d'achat de livres au rôle de perception, je n'ai pas réussi encore partout. Il faut du temps pour innover ici.

Oh! mon Dieu! on a ôsé parler dans les journaux de l'abolition de l'inspection actuelle des écoles, et si la chose arrivait la conséquence fatale est facile à prévoir

pour tout esprit qui n'est pas visionnaire. Les maîtres d'école y gagneraient personnellement, ils auraient carte-blanche et en profiteraient en n'enseignant que suivant la volonté individuelle de chacun d'eux. Ils n'auraient point de surveillant, et si les choses scolaires aujourd'hui ne sont pas parfaites, elles seraient pires encore sans les inspecteurs. Mais les commissaires, dira-t-on! Les rapports des inspecteurs, en masse, prouvent qu'ils ne visitent peu ou point les écoles, et moi je dis qu'ils ne les visiteront jamais plus qu'ils ne le font, et ils ont, jusqu'à un certain point, raison de ne pas le faire :—qu'y feraient-ils? Quoique les maîtres aient une certaine crainte de l'inspecteur, cependant celui-ci pour les maîtres est une sauvegarde, une autorité pour eux vis-à-vis des commissaires ou des parents mal disposés.

Avec le sytème des commissaires actuels il faut l'inspection, et si on veut abolir l'inspection actuelle, il faudra abolir en même temps les commissaires, et avec eux toutes nos lois scolaires! Avons-nous combattu si longtemps et avec tant de courage, tant de frais, pour établir ce système éducateur pour le maintenir; et du moment que nous l'avons établi et mis en pratique, fonctionnant bien, on parle de l'abolir .....Oh! ne vaut-il pas mieux conserver ce que nous avons puisqu'il nous coûte si cher! Je suis le moins payé des inspecteurs, j'ai moins d'écoles à soigner, il est vrai, mais j'ai l'endroit, sans conteste, je pense, le plus difficile du pays, et ce n'est pas comme inspecteur que j'écris cette partie de ce rapport, mais comme chef de famille et citoyen expérimenté à ce sujet.....

SECOND RAPPORT

Iles de La Madeleine,
Hâvre-Aubert, juillet 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire sur l'état de l'instruction publique en ces îles, divisées en trois municipalités scolaires sous ma surveillance. Quand l'inspecteur doit faire un compte-rendu sur les écoles de son district d'inspection, et qu'il se trouve être élogieux, il lui est facile de le faire à la satisfaction de tous; mais si d'autre part il doit reprocher des négligences aux institutions ou autres, alors ceux-ci crient que l'inspecteur leur est antipathique, et ils

cherchent alors à se faire passer pour des victimes. Les inspecteurs sont déjà assez punis quand ils sont dans l'obligation de blâmer un pauvre maître d'école pour le bonheur des enfants et le sien, qu'on devrait être plus indulgent envers eux ; heureusement que tous les inspecteurs sont des hommes indépendants et impartiaux, plus portés à la louange qu'à la critique, et ils sont, qu'on me permette de l'écrire, plus optimistes généralement ; suivant moi, ils devraient être plutôt pessimistes, dont la conséquence aurait l'effet d'obliger les maîtres à leurs devoirs d'une manière particulière ; la protection tacite que l'inspecteur semble donner aux maîtres cesserait, et cela serait à l'avantage de tous, car la crainte remplacerait la protection actuelle. Mais sous le présent système d'inspection, l'inspecteur n'est qu'un officier nominal, et ses recommandations ne sont trop souvent que des avis passagers qu'on oublie aussitôt qu'il a fini sa visite. Je voudrais donc, avec tous mes confrères, plus de pouvoirs pour obliger les maîtres récalcitrants, et il y en a en ces îles comme ailleurs.

Se plaindre aux commissaires est peine perdue; ceux-ci ou négligent ou se laissent berner par un maître adroit, et les commissaires généralement manquent de force morale en ce cas, et voilà comment tout reste dans le vieux *statu quo.* Je voudrais que l'inspecteur eût le droit de s'opposer à l'engagement *de novo* d'un maître connu qui n'a pas rendu justice, que tout engagement fût sujet à être approuvé par l'inspecteur, et si on ne veut pas lui donner cette l au ᵉ autorité, et je ne vois pas pourquoi, au moins qu'il ait le droit de vote aux délibérations des commissaires, qui ont déjà trop de pouvoirs, et ils en usent en faisant peu ou rien ; la conséquence est qu'ils empêchent l'inspecteur d'agir en certain cas dans le sens voulu. En vérité, que font tous les commissaires de tous les comtés? Ma réponse est qu'il font tous le moins qu'ils peuvent. Les réformes donc incombent à l'inspecteur—et quand je dis réformes, je ne veux pas dire réforme du système sans doute, mais dans l'application seulement—et celui-ci est arrêté par la loi qui l'oblige de *faire rapport.* Or, dans un endroit comme celui-ci, souvent l'inspecteur ne reçoit pas de réponse, et c'est toujours le *statu quo.* La nouvelle loi va sans doute provoquer des améliorations, pourvu que MM. les commissaires *le veulent bien,* car pour eux les parents des élèves sont en regard. La série graduée de Montpetit est en usage ici, l'uniformité des livres de lecture est améliorée, mais non les autres livres.....

En terminant, je dois dire que je n'ai pas visité l'école dissidente protestante, voulant qu'elle ait au moins 6 mois d'existence avant de le faire.

Je crois, M. le Surintendant, vous avoir fourni, par ce rapport et mes statistiques, ensemble avec mes bulletins, auxquels je vous réfère, tous les renseignements relatifs

à nos écoles, et je sais bien que les choses ne sont pas en aussi bon état qu'elles devraient l'être, mais il faut prendre en considération la position de ces îles, la position des insulaires, le défaut d'instruction et d'éducation qui règne ici ; il est difficile de demander plus ; cependant, on peut, et nous devons améliorer, et c'est ce que vous voulez, monsieur.

Votre très-humble et obéissant serviteur,

J. B. F. PAINCHAUD.
Insp. d'écoles.

M. PILON

Ste. Scholastique, 1er août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport d'inspection scolaire, pour l'année finissant le premier juillet 1879. Je vous expédie en même temps les statistiques ordinaires, en vous priant de remarquer que les élèves du collège de Sainte-Thérèse et des quatre écoles indépendantes ne figurent pas dans les colonnes des diverses matières enseignées.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION

Ce district, qui comprend les comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne, et d'Argenteuil en partie, renferme 144 institutions d'éducation de tout genre actuellement en opération, savoir :

1° Un collège classique, celui de Sainte-Thérèse, justement renommé pour la beauté et la salubrité de son site, la fermeté de sa disciplime, et la force de ses études.

2° Un collège commercial, celui de Saint-Jérôme, qui fonctionne très-bien, mais dont les progrès sont ralentis par la crise monétaire que nous traversons.

3° Une académie de garçons, celle de Saint-Eustache, qui donne une entière satisfaction aux intéressés.

4° Une académie mixte, celle de Saint-André, qui n'a qu'une année d'existence et qui donne déjà les meilleurs résultats.

5° Six académies de filles, ou couvents enseignants, savoir : celles de Sainte-Scholastique, de Saint-Benoit, de Saint-Eustache, de Sainte-Thérèse, de Terrebonne et de Saint-Jérôme. Dans toutes ces institutions, on enseigne aux jeunes demoiselles avec soin et avec succès toutes les matières d'une bonne école modèle, plus la couture, la broderie, le tricot, le chant, la musique, etc., etc.

7° Six écoles-modèles : celles de Sainte-Scholastique et de Saint-Joachim, sont remarquables ; celles de Terrebonne, de Sainte-Anne des Plaines et de Saint-Hermas sont bonnes ; enfin celle de Saint-Placide n'est plus qu'une bonne école élémentaire.

8° Cent-cinq écoles élémentaires, dont 5 sont remarquables, c'est-à-dire qu'on y enseigne avec un rare succès presque toutes les matières d'une école modèle. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles R. Bernard, dans Saint-Hermas ; V. Daoust, dans Saint-Augustin ; M. L. Guillemette, dans Saint-Sauveur ; M. L. Charbonneau, dans Sainte-Adèle ; et de Messieurs A. Bélisle et F. X. Charbonneau, dans Sainte-Thérèse. 7 sont excellentes ; on y trouve enseignées avec grand succès toutes les matières d'une école élémentaire de 2me degré. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles B. Cyre, dans Saint-Hermas ; M. L. Rochon, dans Saint-Augustin ; S. Desjardins, dans Saint-Janvier ; C. Giroux et L. Lafrance, dans Sainte-Scholastiqne ; D. Baulne, dans Sainte-Monique, et M. Filiatrault dans Saint-Jérôme. 76 sont bonnes ; les élèves y apprennent avec soin presque toutes les matières d'une école élémentaire de 2e degré. 14 sont médiocres, c'est-à-dire que l'on n'y enseigne que faiblement les quatre matières principales. Ce sont les écoles de Mesdemoiselles P. Lalonde, E. Thibère et N. Chartier, dans Saint-Placide ; L. Sauvé, dans Saint-Hermas ; A Saint-Pierre, dans Saint-Benoit ; O. Charpentier, dans Sainte-Anne des Plaines ; L. Lacasse, dans Saint-Janvier ; C. Lafleur, M. Vien, et Jos. Baulne, dans Sainte-Scholastique ; D. Paquette, dans Sainte-Marie ; L. Labelle dans Saint-Jérôme ; C. Gautier, dans Saint-Sauveur, et D. Proulx, dans Saint-Canut. Enfin 3 sont mauvaises : les élèves n'y apprennent rien, si ce n'est une mauvaise lecture et une mauvaise prononciation. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles C. Charbonneau, dans Saint-Anne des Plaines ; A. Richer, dans Saint-Eustache, et M. O. Cloutier, dans Sainte-Thérèse.

9° Dix écoles élémentaires dissidentes protestantes, qui toutes sont bonnes, à l'exception de Saint-Eustache qui est faible.

10° Neuf écoles dissidentes catholiques, dont 1, celle de Grenville, est excellente; 4 sont bonnes et 4 sont faibles; ces dernières sont celles de mesdemoiselles Q. Leroux, dans Saint-Philippe; C. Lafleur, et D. Hamelin, dans Saint-André, et D. Girouard, dans le canton Morin.

11° Trois écoles élémentaires indépendantes, toutes situées dans la paroisse de l'Annonciation, dans le comté des Deux-Montagnes.

Je ferai remarquer que, faute de moyens, quatre écoles élémentaires sont demeurées fermées pendant cette année, savoir: trois dans Sainte-Marguerite et une dans le canton Morin. Mais d'un autre côté, cinq nouvelles écoles semblables ont été ouvertes dans le même temps, savoir: une dans Saint-Benoit, une dans Saint-Eustache, une dans Sainte-Sophie, une dans Saint-André, et enfin une dans Saint-Philippe; de sorte qu'en somme j'ai cette année une école de plus que l'an dernier; voilà pour le nombre. Quant à la qualité, je dois dire que j'ai de plus qu'à l'ordinaire une académie mixte, celle de Saint-André, de beaucoup supérieure à celle des garçons qui existait auparavant. J'ai aussi une nouvelle école modèle, celle de Terrebonne. Ainsi il y a encore progrès sous ce rapport.

ÉDIFICES, MATÉRIEL ET ACCESSOIRES SCOLAIRES

Les collèges, les couvents et les académies de ce district possèdent tout ce qu'il faut pour assurer le confort des élèves, fortifier leur santé et faciliter leur développement physique et intellectuel. Les bâtisses, toutes en pierre ou en briques, sont magnifiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; elles sont situées dans les endroits les plus salubres et les plus agréables. De vastes cours de récréation, embellies de plantations d'arbres et généralement accompagnées d'un jardin, sont à la disposition des élèves. Les classes sont spacieuses, bien éclairées et bien aérées. Elles sont pourvues de tableaux noirs, de cartes, de globes, etc., en un mot de tout ce qui peut être utile aux progrès des élèves.

Les écoles modèles sont aussi toutes tenues dans des bâtisses convenables. Les classes y sont généralement confortables et pourvues de tout le matériel requis, à l'exception des globes. J'ai tout lieu de croire qu'on les aura l'an prochain. Les cours de récréation commencent à être l'objet d'un plus grand soin. Dans plusieurs endroits on y plante des arbres et des fleurs.

Quant aux maisons d'écoles élémentaires de tout genre, elles peuvent être classées comme suit, savoir: 9 sont remarquables; 92 sont bonnes; 8 sont suffisantes; 9 sont trop petites; 5 sont mauvaises, c'est-à-dire tout à fait impropres à leur destina-

tion ; enfin 5 sont louées. Inutile de dire que je fais tout en mon pouvoir pour que les maisons louées, celles qui sont mauvaises et celles qui sont trop petites, soient remplacées par de bonnes constructions approuvées par le département. Malgré mes recommandations, la plupart des emplacements de ces écoles ne sont encore considérées et traitées que comme des espaces inutiles. Mais, somme toute, je suis heureux de constater qu'il y a eu ici grand progrès. D'abord 5 maisons d'école ont été bâties à neuf cette année, et sur un assez bon plan, si l'on en excepte celle de Saint-Placide. Ensuite presque toutes sont aujourd'hui pourvues de bureaux, de tableaux noirs, de cartes géographiques, etc., etc., choses dont plusieurs manquaient auparavant.

A propos de cartes géographiques, je dois féliciter le département sur la bonté de celles qu'il vient de faire publier. Elles sont très-bien adaptées à leur destination.

CORPS ENSEIGNANT

Il y a dans ce district 25 instituteurs, dont 13 religieux et 12 laïques, et 159 institutrices, dont 34 religieuses et 125 laïques. Parmi ces dernières, 122 sont brevetées et 3 ne le sont pas.

Les religieux et les religieuses n'étant pas sous mon contrôle, je me contenterai de dire en passant que tous déploient beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs comme professeurs, et que leurs travaux sont toujours couronnés de succès.

Je suis heureux de constater que tous les professeurs laïques, moins M. Guillemette qui sera remplacé, ont très bien réussi.

Quant aux institutrices laïques, il me fait plaisir de déclarer qu'elles sont toutes animées du meilleur esprit, et qu'elles s'efforcent de se conformer au désir de la loi, en enseignant avec soin et autant que possible les différentes matières portées sur le programme de leurs écoles respectives. Malheureusement le succès ne couronne pas toujours la bonne volonté, et voilà pourquoi, me plaçant à ce point de vue, je dois dire que 6 sont des maîtresses distinguées, c'est-à-dire qu'elles enseignent d'une manière extraordinaire toutes les matières du programme officiel. Ce sont mesdemoiselles R. Bernard, dans Saint-Hermas ; V. Daoust, dans Saint-Augustin ; C. Dupuis, dans Saint-Joachim ; G. Lafrance, dans Sainte-Scholastique ; M. L. Guillemette, dans Saint-Sauveur ; et L. Charbonneau, dans Sainte-Adèle. Toutes ces demoiselles possèdent éminemment le talent de l'enseignement, et je constate que presque toutes les maîtresses qu'elles ont formées font de bonnes écoles. A ce propos, je me per-

mettrai de remarquer encore qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas dans les règlements des bureaux d'examinateurs un article pourvoyant à ce qu'aucune personne ne soit admise à la profession d'instituteur ou d'institutrice, à moins de produire un certificat établissant qu'elle a étudié au moins pendant l'année précédant son application dans un collège ou une académie, ou un couvent, ou une école modèle, ou une école élémentaire tenue par un professeur distingué. Ce serait certainement là un bon moyen d'encourager les maîtresses remarquables et de faire disparaître beaucoup d'écoles médiocres et mauvaises. 7 sont excellentes, c'est-à-dire qu'elle enseignent avec un rare succès toutes les matières de leurs écoles. Ce sont mesdemoiselles R. Cyre, dans Saint-Hermas; M. L. Rochon, dans Saint-Augustin; S. Déjardins, dans Saint-Janvier; D. Baulne, dans Sainte-Monique; C. Giroux, dans Sainte-Scholastique; A. Saucier, dans Grenville, et M. Filiatrault, dans Saint-Jérôme. 95 sont bonnes et s'aquittent de leurs devoirs à la satisfaction générale des intéressés; 14 sont médiocres, c'est-à-dire qu'elles n'enseignent que faiblement les matières de leurs écoles. Ce sont mesdemoiselles Lalonde, Thibère et Chartier, dans Saint-Placide; G. Sauvé, dans Saint-Hermas; A. Saint-Pierre, dans Saint-Benoit; O. Charpentier, dans Sainte-Anne des Plaines; G. Lacasse, dans Saint-Janvier; J. Baulne, C. Lafleur et H. Vien, dans Saint-Scholastique; D. Paquette, dans Sainte-Marie; C. Gauthier, dans Saint-Sauveur, D. Proulx, dans Saint-Canut, et C. Lafleur, dans Saint-Audré. Enfin 3 sont mauvaises, c'est-à-dire qu'elles n'enseignent qu'une mauvaise lecture et une mauvaise prononciation. Ce sont mesdemoiselles Richer, dans Saint-Eustache; O. Cloutier, dans Saint-Thérèse, et C. Charbonneau dans Sainte-Anne des Plaines. Il serait bon que ces demoiselles perdissent leurs diplômes, car sans cela le bon marché, le favoritisme ou quelque autre raison de ce genre leur donneront encore des écoles. Inutile de dire que j'ai conseillé le renvoi des maîtresses médiocres et mauvaises et qu'en général j'ai été obéi.

En résumé, je dois dire qu'il y a eu ici encore progrès : car j'ai aujourd'hui 13 excellentes maîtresses, au lieu de 8 l'an dernier; j'ai 95 bonnes, au lieu de 94; et seulement 17 médiocres et mauvaises, au lieu de 19.

Avant de quitter ce sujet, je dirai que la plupart des institutrices qui n'ont pas réussi cette année sont les mêmes que celles de l'année dernière, ce qui fait voir qu'il serait bon que l'inspecteur eût le droit de canceller les diplômes des mauvaises maîtresses.

ENSEIGNEMENT

Je ne veux parler ici que de l'enseignement qui se donne dans les écoles élémentaires et dans les écoles modèles

Dans les écoles élémentaires faibles, ou de 1er degré, on enseigne toutes les matières du programme, moins le dessin, et je pense qu'il doit en être ainsi. Dans un grand nombre d'écoles élémentaires bonnes ou de 2nd degré, la tenue des livres, le style épistolaire et le dessin sont encore en arrière. Mais je dois dire que ces matières ont fait un grand progrès cette année, et que je travaille activement à les faire introduire au plus tôt où elles ne le sont pas. Les écoles-modèles remplissent assez bien leur programme, excepté pour la déclamation et l'usage du globe, qui sont enseignés bien superficiellement. Ici encore il y a eu grands progrès, surtout dans l'art épistolaire et le dessin.

En somme, je puis dire que sous le rapport de l'enseignement, cette année a éclipsé les années passées, et dans les différentes matières qui étaient déjà enseignées, et surtout dans les matières nouvellement introduites, savoir : la définition des mots, le compte rendu de lecture, l'agriculture, la tenue des livres, le style épistolaire et le dessin. L'écriture a été aussi beaucoup améliorée, mais je suis certain qu'avec des exemples lithographiés l'on aura l'an prochain de grands progrès à constater. J'insiste beaucoup sur l'adoption du cahier unique, mais jusqu'à présent j'ai bien peu réussi.

ÉLÈVES

Le grand total des élèves qui ont fréquenté les écoles de ce district pendant cette année est de 7317, dont 3725 garçons et 3592 filles. Ces chiffres accusent une augmentation de 474 sur l'an dernier. L'assistance moyenne cette année a été de 6125 contre 5879 l'an dernier, ce qui donne une augmentation de 246. Ces chiffres sont assez encourageants, surtout lorsque l'on sait que 1053 élèves ont fait leur première communion cette année et, par conséquent, ont été forcés de s'absenter de l'école depuis le 15 mai environ jusqu'à la vacance, pour assister aux explications du catéchisme qui se font à l'église.

Comme Nos Seigneurs l'Archevêque et les Evêques de cette province forment partie du conseil de l'instruction publique, je me permettrai de faire ici une petite remarque que je leur soumets bien humblement. Comme il est très important

pour les élèves d'assister à l'école, surtout pendant les derniers mois de l'année scolaire, et vu que l'enseignement du catéchisme est obligatoire dans nos institutions, et que de fait il y est enseigné avec soin et très bien appris, vu que dans ces circonstances deux ou trois semaines suffiraient pour l'expliquer aux enfants et les préparer à leur première communion, et attendu que les vacances commencent généralement vers le premier de juillet, ne serait-il pas à propos que Nos Seigneurs l'Archevêque et les Evêques passeraient un règlement ordonnant qu'à l'avenir l'enseignement du catéchisme sur semaine, à l'église, aux enfants se préparant à faire leur première communion, ne devra pas commencer avant le premier lundi de juillet et ne pas se terminer plus tard que le dernier samedi d'août de chaque année ? Ce serait là certainement un moyen d'augmenter de beaucoup l'assiduité des élèves. Un autre bon moyen pour obtenir le même résultat serait une clause légale fixant l'ouverture des classes au premier lundi de septembre et la sortie au premier lundi de juillet. Au reste je fais tout en mon pouvoir pour obtenir une assistance plus régulière, et j'applique surtout à cet objet les livres de récompense que me fournit le département. Je n'ai pas besoin d'insister sur les bons effets produits par la distribution de ces prix, ils sont admis de tout le monde.

COMPTABILITÉ

Comme le succès de toute affaire dépend généralement de la prospérité des finances qui la supportent, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour forcer les secrétaires-trésoriers à bien tenir leurs comptes. Je leur ai ordonné d'avoir les nouveaux livres de comptabilité publiés par le département, mais plusieurs n'en ont pas encore. J'insiste beaucoup pour qu'ils les adoptent au plus tôt. Pour les contraindre à se conformer à la loi en rendant leurs comptes tous les ans, je leur envoie à tous une copie du blanc suivant qu'ils doivent me renvoyer après l'avoir rempli.

A *Ecr., Secrétaire-Trésorier des écoles de la municipalité de*

Monsieur,

Veuillez avoir la bonté de me remplir le blanc ci-dessus, qui est résumé de la reddition de comptes que la loi vous ordonne de faire dans la première quinzaine de juillet, et vous voudrez bien me la renvoyer sans faute avant le premier août

rochain. Dans le cas où les commissaires trouveraient à propos de faire auditer eurs comptes, vous voudrez bien leur demander de faire faire cette audition par noi, et vous obligerez beaucoup

Votre humble serviteur,

A. PILON,
Inspecteur d'écoles.

Ste. Scholastique, 1er juin 1879.

REDDITION DE COMPTES DE JUILLET 18 .

Recettes

1° Montant en caisse lors de la dernière reddition..... $
2° Montant des arrérages de cotisations dus à cette époque.
3° Montant des arrérages de taux mensuel dus à cette époque.
4° Montant de la cotisation de cette année taxée à—centins dans la piastre sur une évaluation de $ .....
5° Montant du taux mensuel perçu cette année sur enfants à centins par année..... .....
6° Montant des cotisations spéciales.....
7° Montant des octrois du gouvernement, savoir: premier semestre $ deuxième semestre $.....
8° Montant de l'octroi de l'école modèle reçu..... ....
9° Montant de l'aide supplémentaire reçu..... ....
10° Montant emprunté cette année..... ....
11° Montant de recettes diverses.....

Total de la recette $

Dépenses

1° Payé pour arrérages de salaires dus lors de la dernière reddition, tel que détaillé sur l'autre page (1)
2° Payé à divers pour dettes dues lors de la dernière reddition, tel que détaillé sur l'autre page (2).....
3° Payé aux professeurs sur leur salaire de cette année, tel que détaillé sur l'autre page (3).....
4° Payé au secrétaire-trésorier pour salaire de cette année.
5° Payé à divers, tel que détaillé sur l'autre page (4).....

Reprises

6° Montant de cotisations encore dues .....
7° Montant de taux mensuel encore dû..... ....
8° Montant abandonné et perdu suivant résolution sur cotisations $ sur taux mensuel $.....
9° Montant en caisse aujourd'hui juillet 18 .....

Total égal à la recette $

BILAN

Actif	1° Montant des arrérages de taux de cotisations encore dus...	
	2° Montant en caisse.....	
	3° Montant du déficit.....	
		$
Passif	1° Montant encore dû aux professeurs, suivant détails sur l'autre page (5)	
	2° Montant dus à divers, tel que détaillé sur l'autre page (6).	
	3° Surplus en faveur de la municipalité.....	
		$

Nous certifions que la reddition de comptes ci-dessus est correcte, et en tout conforme aux livres de comptes de la municipalité; en foi de quoi, nous avons signé:

Président.

Secrétaire-Trésorier.

Je pense avoir trouvé là un excellent moyen pour forcer les négligents, qui heureusement sont assez rares, de faire leur devoir. Malheureusement beaucoup de secrétaires-trésoriers refusent ou négligent de me remplir ce blanc. Une clause de la loi qui les obligerait, tel que je l'ai recommandé dans mes deux derniers rapports, je crois, produirait un bon effet. Le département a fait beaucoup aussi en ordonnant la collection des arrérages avant d'accorder la subvention. Il est certain qu'en faisant rentrer complètement les taxes de chaque année, l'on fait disparaître du même coup l'erreur et la fraude. Au reste, je suis heureux de constater que dans cette matière comme dans les autres il y a eu progrès cette année.

PROGRÈS ACCOMPLIS

Il suffit d'avoir parcouru les pages ci-dessus pour se convaincre qu'il y a eu beaucoup de progrès dans les écoles de ce district, pendant le cours de l'année qui vient de finir. Mais afin d'en donner une idée plus juste, je les résumerai en quelques lignes. Le nombre et la qualité des institutions d'éducation ont été augmentés. Les maisons d'école et le matériel scolaire surtout ont été beaucoup améliorés. Les professeurs ont plus travaillé et mieux réussi. Le programme officiel a été suivi de beaucoup plus près et les matières ont été enseignées avec plus de soin. Les élèves ont été plus nombreux, plus assidus et plus appliqués. Enfin les comptes ont été

mieux tenus, et les arrérages beaucoup diminués. Mais, dira-t-on, tout cela n'empêche pas qu'il existe encore beaucoup de lacunes dans nos écoles. Oui certainement, mais je puis déclarer que j'en ai comblé un grand nombre et que j'ai travaillé activement à faire disparaître le reste. C'est dans ce but qu'après avoir visité chaque municipalité, j'ai transmis aux commissaires et aux syndics d'écoles une copie du rapport que j'expédiais au gouvernement, leur indiquant ce qu'il y avait de défectueux dans leurs écoles, les améliorations qu'il y avait à faire et les matières qu'il fallait enseigner avec plus de soin, les pressant de faire faire les réformes nécessaires. Je leur ai désigné les maîtresses qui ne faisaient pas leur devoir, ou qui ne réussissaient pas, leur demandant de les remplacer. Bien plus, je les ai menacés, au cas d'indifférence, d'inaction ou de refus de leur part de se conformer à mes avis, de demander à l'honorable surintendant qu'ils fussent privés de la subvention du gouvernement, tel qu'on peut s'en convaincre en parcourant la lettre suivante qui est une copie de celle qui accompagnait le premier rapport que j'ai fait aux commissaires et aux syndics de chaque municipalité dans le cours de janvier dernier :

" A. MM. les commissaires d'écoles de la municipalité de

" *Messieurs,*

" Sachant que vous portez le plus grand intérêt à vos écoles, et que vous désirez " ne rien négliger pour les faire progresser, je prends la liberté de vous adresser un " rapport de ma dernière visite, espérant que chacun de vous fera tout en son pou- " voir pour faire suivre mes conseils. Je vous avertis en même temps que dans le " cas où je constaterais, lors de ma prochaine visite, que mes recommandations sont " demeurées sans effet, je demanderai à l'honorable surintendant de retenir les ar- " gents de votre municipalité jusqu'à ce que mes ordres aient été exécutés. Comptant " sur votre zèle, je demeure,

" Votre humble serviteur, etc.,

" A. PILON,
" Insp. d'écoles."

Cette lettre et mon rapport ont produit d'autant plus d'effet qu'ils ont été appuyés quelques jours après par une circulaire de l'honorable surintendant, en date du 1er février 1879, déclarant, entre autres choses, qu'il était décidé à retenir la subvention aux municipalités qui ne prendraient pas les moyens de donner certains enseignements, et nous autorisant à en avertir qui de droit. C'est à cette sanction

donnée aux ordres des inspecteurs que j'attribue, pour la plus grande partie, les progrès extraordinaires qui ont été faits cette année.

SUGGESTIONS

Comme il est désirable que nos écoles progressent le plus promptement possible, je me permettrai de faire humblement quelques suggestions, qui, si elle sont approuvées, nous conduiront au succès.

1° Les classes devraient s'ouvrir le 1er lundi de septembre, et se fermer le 1er lundi de juillet.

2° Le catéchisme à l'église ne devrait avoir lieu sur semaine que pendant la vacance.

3° Aucune maîtresse ne devrait être diplômée sans avoir préalablement prouvé qu'elle a étudié pendant la dernière année sous un professeur compétent.

4° L'inspecteur devrait avoir le droit de canceller le diplôme des maîtresses notoirement incapables.

5° Les commissaires ou syndics devraient être obligés d'exécuter les ordres légitimes des inspecteurs, sous peine de perdre la subvention.

6° Les secrétaires-trésoriers devraient être obligés d'envoyer à l'inspecteur copie de leur reddition de comptes dans le cours de chaque année.

7° La subvention devrait être refusée aux municipalités qui ont des arrérages de plus d'une année.

Voici maintenant quelques détails sur les municipalités et leurs écoles.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. PILON,
Insp. d'écoles.

M. PRÉMONT

Ste. Famille, octobre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1878-79.

J'avais l'honneur de vous adresser, il y a quelque temps, mon grand tableau des statistiques pour la même année, et précédemment, au fur et à mesure de mes visites, je vous transmettais par mes bulletins d'inspection un rapport spécial sur chacune des écoles de ma circonscription. Il ne me reste donc plus aujourd'hui qu'à vous offrir les quelques considérations suivantes.

CORPS ENSEIGNANT

Les 89 maisons d'éducation que je visite sont dirigées par 14 instituteurs et 83 institutrices, dont 14 religieuses.

Parmi les instituteurs, 10 sont porteurs de diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles supérieures, les 4 autres sont brevetés pour écoles élémentaires. Les paroisses qui ont l'avantage de posséder des couvents et des écoles supérieures tenues par des instituteurs sont, en suivant l'ordre de mon tableau: Beauport, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, St. Félix du Cap-Rouge, Ste. Foye, St. Colomb de Sillery, Château-Richer, Ste. Anne, St. Pierre, St. Laurent, St. Jean et Ste. Famille.

Ste. Foye est la municipalité qui accorde le plus généreux salaire à son instituteur. St. Pierre et l'Ancienne-Lorette sont les deux paroisses qui payent le moins.

Les instituteurs sont tous à la hauteur de leur position. Des progrès marquants chez leurs élèves couronnent l'œuvre laborieuse à laquelle ils se dévouent avec tout le zèle qu'inspire l'amour du devoir. C'est dans leurs écoles surtout et les couvents qu'on remarque cet empressement à se conformer aux injonctions du Conseil de l'instruction publique, et que l'on met franchement en pratique cette méthode d'enseignement dite intuitive, la seule vraie, que nos savants pédagogues, tant de la province que de l'étranger, sont unanimes à recommander fortement.

Il m'a fait plaisir aussi de constater dans mes dernières visites qu'un bon nombre d'institutrices se sont empressées de se conformer aux avis que j'avais cru bon de leur donner touchant la réforme de leur enseignement. Plusieurs de ces institutrices, qui ne manquent ni d'intelligence ni d'instruction, ayant suivi soit le

cours de l'école normale ou un cours spécial dans nos couvents, réussissent ordinairement ; car, outre le *savoir* qui ne leur fait pas défaut, elles savent aussi enseigner, ce qui n'est pas la même chose, et elles se rendent d'autant plus habiles dans l'exercice de leur état qu'elles ont le bon esprit de mettre à profit l'expérience de ceux qui ont mission de les guider.

Je serais heureux de donner le même témoignage en faveur de toutes les institutrices de mon district; malheureusement, je ne pourrais le faire sans blesser la vérité, et dussé-je encore une fois m'attirer le courroux de plus d'une batailleuse que je compte parmi les institutrices paresseuses ou ignorantes, je serai franc et parlerai net.

Je dirai tout d'abord que cette classe d'institutrices n'aime point la visite de l'inspecteur. Je ne leur en fais pas de reproches. L'inspecteur d'écoles, le premier, admettra facilement aujourd'hui qu'il n'est pas choyé de tout le monde; mais encore est-il bon de connaître la cause qui nous attire le mauvais vouloir de ces braves demoiselles. La voici : Nous leur taillons trop de besogne. Il faut enseigner ceci, cela ; vos élèves n'apprennent rien, votre procédé est trop défectueux ; les enfants ne sont pas assidus à l'école ; vous avez mille moyens de les y attirer, soyez donc ingénieuses sous ce rapport ; il n'y a point d'émulation parmi vos élèves ; il faut rendre votre enseignement attrayant, de telle sorte que tous les petits enfants aiment l'école ; ayez un tableau d'honneur ; donnez de bonnes notes : préparez vos leçons ; faites en sorte que tous vos élèves soient munis des livres nécessaires ; conservez précieusement les archives de l'école et tenez votre registre conformément aux instructions du conseil de l'instruction publique, etc., etc. Et voilà comment ces institutrices, qui ne se sentent pas le courage de réformer leur enseignement, éprouvent si peu d'attraits pour la visite de celui qui a la mission de les surveiller, et le devoir d'exiger de leur part une plus grande somme de travail.

Qu'y a-t-il donc à faire, si l'on veut purger le corps enseignant de toutes ces incapacités notoires? car je crois que c'est par là qu'il faut commencer la réforme.

Il est bien vrai que nous obtenons assez souvent de MM. les commissaires le renvoi de pareilles institutrices, mais en se donnant au rabais elles trouvent toujours bien le moyen de se pourvoir ailleurs, et M. l'inspecteur est obligé de recommencer la lutte. Il me semble qu'il est très-facile de remédier à ce grave inconvénient. Il est indubitable que les bureaux d'examinateurs ne peuvent vouloir sciemment accorder des diplômes à d'aussi pitoyables candidats. On leur en donne cependant. C'est une erreur que la loi devrait permettre de corriger. Alors pourquoi le

conseil de l'instruction publique n'obtiendrait-il pas le pouvoir, s'il ne l'a déjà, de passer un règlement en vertu duquel une institutrice serait tenue de temps en temps d'obtenir de M. l'inspecteur un certificat d'habileté dans l'enseignement, et cela après une époque suffisamment éloignée de la date de son diplôme. Par ce moyen, une institutrice, congédiée pour ignorance ou incapacité, se trouverait exclue du corps enseignant.

D'ailleurs l'obligation pour les institutrices ou les instituteurs d'obtenir, à certaines époques, un pareil certificat, les obligerait à faire plus d'efforts qu'il n'en font généralement pour leur propre honneur et l'avantage de leurs élèves.

Je crois aussi que l'enseignement par les institutrices devrait être restreint aux filles. Il me fait toujours peine de voir une institutrice à la tête d'une école où l'on voit de grands jeunes gens. Veut-on que nos garçons restent jusqu'à l'âge de seize ans sous l'empire de la quenouille ?

A cette âge et bien avant, le jeune homme a besoin de faire l'apprentissage de la vie ; il a déjà ses projets d'avenir, et il aime à en parler, à en conferer avec celui qui fait son éducation. C'est alors que l'instituteur, digne de ce nom, laissera entrevoir à son élève les sentiers que l'homme a à parcourir dans les divers états de vie, qu'il le dirigera dans le chemin de l'honneur national, qu'il lui recommandera les fortes vertus civiques ; ce sera le temps alors d'obtenir de cet adolescent qu'il choisisse et aime librement le bien, le vrai, le juste, l'honnête, le grand.

Quel triste résultat, au contraire, si l'école est dirigée par une institutrice, quelquefois bien trop jeune. Les garçons un peu âgés n'y seront point admis, ce qui est contraire à la loi, puisque les élèves peuvent fréquenter les classes jusqu'à l'âge de seize ans. S'ils y sont admis, quelques-uns d'entre eux, trouvant au-dessous de leur dignité de *garçons* l'obligation d'obéir à une jeune fille de dix-huit ans, ne voudront point se soumettre et quitteront les bancs de l'école : voilà leur éducation compromise. D'autres jeunes gens se soumettront, parce qu'une force supérieure les y oblige, mais cette contrainte n'est-elle pas en contravention directe au respect que l'on doit à la liberté de l'intelligence ? Je le crois bien, et c'est déjà manquer gravement à l'un des points fondamentaux d'une éducation saine et éclairée.

C'est pour moi un spectacle navrant que la vue d'une troupe de grands écoliers apparaissant sur l'estrade, le jour de leur examen, au signal donné par une jeune institutrice. Ces petits hommes ont l'air tout honteux du rôle qu'on leur fait jouer. Pour plusieurs d'entre eux, dont le caractère se prête à cette direction,

et qui ont goûté à ce régime énervant, il est désolant de les voir se présenter, les mains jointes, et honorer l'assistance d'une profonde révérence, à l'instar des fillettes.

Je résume. Je ne suis point, tant s'en faut, contre l'enseignement donné par les institutrices; au contraire, je trouve qu'elles réussissent ordinairement mieux que les hommes à faire l'éducation non-seulement des filles, mais même des jeunes garçons; mais pour ce qui est de l'éducation que l'on n'est pas moins obligé de donner aux garçons qu'aux filles de douze, quatorze et seize ans, c'est à l'instituteur qu'il faut confier ces grands garçans, si nous voulons conserver à la génération qui pousse cette volonté impétueuse, énergique et ferme, cette virilité dont nous avons plus besoin que jamais. Je désirerais donc qu'il y eût au moins, dans chaque municipalité, une école supérieure tenue par l'un de ces instituteurs qualifiés sous tous les rapports. Tous les jeunes gens de chaque municipalité, ayant accès à cette école, pourraient y puiser une instruction forte et soignée que je voudrais voir donner à tous nos garçons.

Par ce moyen, ces excellents instituteurs, formés tous les ans dans nos écoles normales, seraient en mesure de rendre au pays ce qu'il fait pour eux.

Le gouvernement par une généreuse allocation aiderait, en grande partie, à payer le salaire de cet instituteur, et c'est ainsi qu'aucun de ces beaux talents que l'on rencontre si fréquemment chez nos garçons à la campagne, ne serait forcé de rester dans l'ombre.

Est-ce trop demander ? Non assurément. L'éducation du peuple, dans tous les pays libres et civilisés, est l'œuvre par excellence. C'est une question si importante qu'elle doit primer toutes les autres, et l'on ne pourrait trop faire en sa faveur.....

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

L'inspecteur d'écoles ne peut rien recommander de mieux aux institutrices de son ressort que ce que recommande Sa Grandeur Mgr. de Rimouski dans son excellent traité de pédagogie que, soit dit en passant, je suis heureux de trouver entre les mains de toutes les institutrices qui réussissent le mieux dans l'enseignement.

Le savant principal de l'école normale Laval a aussi traité de main de maître ce sujet important dans les derniers rapports qu'il vous a adressés sur l'institution

qu'il dirige avec tant de succès. Je le répète, les institutrices doivent réformer leur méthode d'enseignement, et j'aime à le constater dans ce rapport, plusieurs d'entre elles ont déjà brisé avec cet enseignement de routine ou de leçons par cœur.

Le jugement doit être substitué à la mémoire: voilà la base de la vraie et unique méthode d'enseignement que tous ceux qui ont pour mission de surveiller les écoles doivent adopter.

Je le demande: Que reste-t-il à l'homme instruit, à l'homme qui, par son instruction, occupe une position sociale; que lui reste-t-il de toutes ces formules, de toutes ces définitions de grammaire, d'histoire, de géographie, d'arithmétiqne, etc., etc. ?

Rien ou à peu près. Il lui reste ce qu'il a compris et rien autre chose. Alors pourquoi donc décourager ce pauvre enfant dépourvu assez souvent de cette mémoire prodigieuse qui peut seul expliquer comment on réussit quelquefois à faire réciter du bout des lèvres de ces leçons interminables ? Ce procédé d'enseignement par leçons par cœur peut bien donner du bon temps à l'institutrice, mais ne saurait jamais faire l'éducation de l'élève.

Malheureusement, il y a encore des écoles où l'institutrice passe tout son temps à faire apprendre et réciter des leçons par cœur. Des démonstrations au tableau, des explications, point !

Dans mes visites à l'improviste de ces sortes d'écoles, je trouve plus souvent sur le pupitre de la maîtresse un ouvrage au tricot ou de couture qu'un indice quelconque d'un enseignement rationnel. Heureux encore quand, en faisant mon entrée dans la classe, je ne suis point exposé à trébucher, comme cela m'est déjà arrivé, sur un paquet de linge destiné à être immergé dans un cuvier placé tout à côté de la tribune!

Notre mission, à nous inspecteurs d'écoles, serait donc bien fructueuse, si nous pouvions obtenir, comme j'en ai l'espoir, que l'élite au moins de la classe enseignante adoptât cette méthode intuitive tant préconisée de nos jours.

Je crois, honorable monsieur, que le meilleur moyen pour nous de réussir à attirer l'attention des institutrices sur ce sujet, c'est que nous prenions le rôle d'instituteur à chaque école que nous visitons. Quant à moi, je me trouve bien de ce procédé. Je fais subir l'examen uniquement par le raisonnement, je m'occupe peu de la mémoire, et j'exige qu'après mon départ l'institutrice continue à donner son enseignement de la même manière.

Sans doute il faut aussi cultiver la mémoire de l'enfant, mais il faut que cette faculté soit exercée sur des sujets peu arides, propres à orner l'esprit de belles pensées et le cœur de nobles sentiments.

Je crois, honorable monsieur, vous avoir suffisamment renseigné, dans mes bulletins d'inspection, sur les dispositions des autorités scolaires locales de mon district. Je vous ai fait connaître quelles sont les écoles les mieux dirigées et tout le bien opéré dans le cours de cette année, grâce aux nouvelles dispositions de la loi et aux règlements du conseil de l'instruction publique.

Vous avez pu voir, par mes remarques sur ces bulletins, quelles sont les municipalités qui ont d'excellentes maisons d'école, un bon mobilier, les meilleurs livres et où la comptabilité ne laisse rien à désirer. Je crois donc qu'il serait superflu de revenir sur ces divers sujets.

Vous avez pu voir, par mes bulletins, qu'en somme j'ai été bien satisfait des progrès obtenus durant le cours de cette année.

Je me suis permis, il est vrai, d'exprimer l'opinion, et dans ce rapport et dans mes bulletins, que notre système d'instruction primaire pourrait être encore amélioré.

Faudrait-il s'étonner s'il restait encore quelque chose à faire en faveur de l'éducation du peuple dans un pays relativement jeune comme le nôtre ? On s'étonnerait plutôt du contraire.

Si tout était déjà parfait sous ce rapport, ce serait presque du prodige, attendu que notre système d'instruction primaire actuel, y compris les améliorations qu'il a déjà subies, remonte à bien peu d'années en arrière de nous, et qu'il a eu, comme toutes les œuvres importantes, à compter avec les ennemis, les indifférents, etc., etc.

Voyons plutôt ce qui se passe dans les pays étrangers, dans cette chère ancienne mère-patrie, par exemple.....

Si le système d'instruction publique de la vieille France fournit matière à une critique sévère, si on le juge défectueux, comment peut-on s'étonner de trouver quelques imperfections dans le nôtre ?

Il reste encore quelque chose à faire, c'est vrai; alors contentons-nous de réformer, d'améliorer. Toute œuvre humaine est susceptible de perfectionnement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,
Inspecteur d'écoles.

M. SAVARD

Chicoutimi, 25 juillet 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état et les progrès des écoles du comté de Chicoutimi. Je vous adresse en même temps le grand tableau statistique.

C'est pour moi un plaisir de remarquer que les écoles, en général, continuent de progresser; et, à peu d'exception près, elles sont tenues sur un bon pied et fonctionnent bien.

Parmi les obstacles qui nuisent le plus à l'avancement de l'éducation, comme dans bien d'autres endroits, je dois mentionner le manque de livres, papier et autres fournitures indispensables que les parents refusent d'acheter. A ce sujet, je dois dire que le système du *dépôt de livres* a produit de bons effets; mais les commissaires, dans un grand nombre de municipalités, sous prétexte que les parents refusent d'acheter les livres, etc., nécessaires pour leurs enfants, négligent de se les procurer; et, en conséquence, on trouve, cette année, bien des écoles où manquent les livres, etc. De plus, plusieurs commissions scolaires m'ont répondu qu'elles aimaient mieux laisser leurs écoles sans livres plutôt que le gouvernement leur retienne une partie de leur subvention pour payer les livres qu'elles achètent. Sur ce sujet, je désire attirer votre attention; et, selon moi, les commissaires, dans ces cas-là, devraient être forcés d'acheter les livres, etc., pour les distribuer ensuite gratuitement. Ce mode serait beaucoup plus avantageux pour l'éducation. En imposant une cotisation additionnelle chaque année, la plupart des intéressés paieraient sans rien dire; tandis qu'autrement le plus grand nombre laissent leurs enfants sans livres, etc., et ne s'en occupent plus.

Un second obstacle, qui nuit aussi le plus au bon fonctionnement des écoles, et déjà cité bien des fois par mes collègues, est le manque d'assiduité des enfants aux classes. Le besoin qu'un certain nombre de parents ont de leurs enfants pour les travaux agricoles, et l'indifférence chez un grand nombre d'entre eux, joint au manque de moyens, font que les absences des élèves sont trop fréquentes. Cette année, il y a eu aussi beaucoup d'absences par la rougeole, qui a sévi d'une manière alarmante chez les enfants dans mon district d'inspection.

J'ai eu la satisfaction de constater, cette année, des progrès marquants dans la lecture courante et surtout raisonnée. Ce bon résultat est dû à l'introduction des livres de M. Montpetit, qui sont en usage dans toutes les écoles de mon district, à l'exception de la municipalité scolaire de la paroisse de St. Alphonse, qui n'en a pas encore pourvu ses écoles. Rien de surprenant, les commissaires de cette municipalité sont toujours lents et les derniers à se soumettre aux instructions du département.

L'écriture est généralement soignée; la grammaire, l'arithmétique, le calcul mental ont continué de progresser, et même sont cultivés avec plus de soin que les années dernières. Le dessin est aussi enseigné et appris par le plus grand nombre des élèves, dans presque toutes les écoles.

J'ai été obligé de laisser diriger, pendant le dernier semestre, plusieurs écoles par des institutrices non diplômées, en remplacement d'institutrices qui ont quitté l'enseignement pour cause de mauvaise santé, ou parcequ'elles se sont mariées. Comme les commissaires se trouvaient dans l'impossibité d'en trouver d'autres dans le comté, j'ai cru devoir en agir ainsi plutôt que de laisser fermer les écoles. Les institutrices non brevetées qui ont dirigé des écoles étaient capables, et ont bien réussi dans l'enseignement.

Ces institutrices non diplômées sont assez instruites pour obtenir un brevet; mais elles sont obligées, pour cela, d'attendre qu'elles aient atteint l'âge de dix-huit ans; il en résulte un inconvénient bien grave. Pour y obvier, je sollicite auprès du département comme une faveur spéciale pour mon district d'inspection, vu la position exceptionnelle où il se trouve placé et le manque d'institutrices y résidant, que le bureau des examinateurs puisse accorder des brevets élémentaires aux personnes de dix-sept ans qui seraient capables. D'un autre côté, je crois qu'il serait à désirer que les connaissances exigées pour les institutrices fussent étendues, surtout pour l'arithmétique et la grammaire. Les candidats, pour obtenir un brevet élémentaire, subiraient un examen sur l'arithmétique jusqu'aux règles de profits et pertes et résoudraient lors de leur examen un problème sur les fractions, la règle d'intérêt simple, et sur les règles d'escompte et de profits et pertes. En grammaire, les can-

didats devraient être tenus de répondre, non seulement sur les éléments, mais aussi sur les principales règles de la syntaxe. Les raisons qui m'engagent à exiger que les candidats possèdent une instruction plus développée qu'autrefois, sont que l'on rencontre aujourd'hui, dans une foule d'écoles élémentaires, des jeunes enfants de 14 et 15 ans, qui ont appris toute l'arithmétique et la grammaire, et si leur maître ou maîtresse ne connaît que ce qui est exigé aujourd'hui, lors de leur examen devant le bureau des examinateurs, il arrive souvent que les enfants perdent leur temps. De plus, comme la tenue des livres en partie simple, l'art épistolaire, le calcul mental et l'agriculture sont obligatoires, il serait bon que les candidats fussent aussi examinés sur ces matières.

Comme l'académie des filles compte des jeunes élèves possédant ces connaissances suffisantes pour obtenir un brevet modèle, il serait à désirer que le Conseil de l'instruction publique permît aux membres du bureau des examinateurs de Chicoutimi d'accorder des diplômes pour école modèle, aux candidats qui auraient atteint l'âge de dix-huit ans.

Les commissaires et les secrétaires montrent beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs. L'état de gêne et la grande crise qui règne aujourd'hui dans notre pays, font que certaines municipalités sont presque dans l'impossibilité de remplir leurs obligations comme elles le voudraient. Les commissaires, pour pouvoir maintenir les écoles sous contrôle, à l'exception du village de Chicoutimi, sont obligés de faire payer les cotisations en grains, qu'ils revendent le printemps. Les institutrices qui consentent à accepter de ces produits, en requèrent à compte sur leur salaire en janvier ; ce qui explique pourquoi les municipalités ne peuvent payer tout le montant dû à la fin du premier semestre ; les commissaires partagent également entre elles la subvention qu'ils requèrent alors du département. A la fin du deuxième semestre, les institutrices sont généralement bien payées ; car les commissaires, à cette époque, trouvent facilement les moyens d'échanger leurs produits pour de l'argent. Je recommande donc, M. le surintendant, mon district d'inspection à votre bienveillante attention, et je vous prie de vouloir bien tolérer ce système de retirer les cotisations, en attendant des années meilleures ; autrement, les commissaires seraient forcés de fermer les écoles. C'est le seul système praticable pour le moment dans le comté.

J'ai suivi vos instructions dans la distribution des livres que vous m'avez expédiés pour être donnés en pur don dans les écoles. Aux remarques que je fais sur chacune des écoles de mon district d'inspection, vous pouvez constater, M. le surintendant, que le plus grand nombre d'entre elles donnent des résultats satisfaisants.

En terminant, j'ai la satisfaction de vous dire que dans toutes les municipalités, on a à cœur l'avancement de l'éducation.

Le nombre des élèves a augmenté cette année de 234.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ED. SAVARD,
Inspecteur d'écoles.

M. STENSON

Sherbrooke, 6 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, mon grand tableau statistique pour l'année scolaire finissant le 30 juin dernier.

En comparant ce tableau statistique avec celui de l'an dernier, je remarque qu'il s'est opéré peu de changements dans le nombre des écoles, ainsi que dans le nombre des élèves qui les ont fréquentées dans ce district pendant ces deux dernières années.

Quant à la qualité des écoles, par rapport au degré d'avancement des élèves et des progrès faits par ces derniers pendant la même époque, je regrette d'être obligé d'avouer qu'il n'y a pas lieu de beaucoup s'en féliciter. Il ne faut pas cependant s'en décourager, ni même en être surpris, car en prenant en considération les conséquences de la crise monétaire que traverse le pays depuis déjà quelques années, on est plutôt porté à admirer le courage des habitants des cantons nouveaux, dont ce district est en grande partie composé, pour les sacrifices qu'ils s'imposent pour maintenir leurs écoles aussi efficacement qu'ils le font.

Le fait est qu'il est impossible pour qui que ce soit qui n'est pas familier avec la position du colon dans les circonstances actuelles, de se faire une idée juste des obstacles qu'il a à surmonter et des sacrifices qu'il est obligé de s'imposer, non seulement pour rencontrer *les frais* du fonctionnement des écoles, mais encore pour pouvoir y faire assister ses enfants.

En premier lieu, il est extrêmement difficile pour le colon de se procurer la somme nécessaire d'argent, toute modique qu'elle soit, pour payer ses cotisations scolaires et la rétribution mensuelle : vient ensuite la nécessité de vêtir les enfants un peu mieux pour les envoyer à l'école que pour les garder à domicile. Ces deux

ifficultés étant surmontées, il s'en présente une autre non moins sérieuse : c'est elle de se passer des services que peuvent rendre au colon des enfants qui ne sont gés que d'une dizaine d'années ; à cela il faut ajouter qu'un grand nombre d'enfants emeurent à des distances considérables des écoles et que pendant certaines périodes e l'année il leur est impossible de les fréquenter, soit à cause des mauvais chemins parcourir, soit à cause de l'intempérie des saisons sous notre climat.

Je pourrais ici entrer en plus de détails et citer des faits à l'appui de mes asser-ions, mais je sais que vous êtes renseigné sur ce point et qu'il suffit de mentionner e fait pour que vous en soyiez convaincu et pour que vous n'attribuiez point le nanque de progrès à des raisons fausses.

Mais si je me fais l'apologiste des colons auprès de vous, permettez-moi de vous ssurer, M. le surintendant, que je ne laisse échapper aucune occasion pour convain-re ces braves gens qu'ils doivent augmenter de zèle pour l'instruction de leurs nfants et pour le progrès de l'éducation dans ces cantons, tandis que pour ceux qui nontrent de la tiédeur, de l'insouciance ou de la mesquinerie, et il s'en rencontre malheureusement quelques-uns de ceux-là, j'emploie toute l'autorité à ma disposi-ion pour les forcer à mettre à exécution les lois qui régissent notre système d'édu-ation.

Les livres de lecture de Montpetit deviennent de plus en plus populaires et ientôt ces livres seront entre les mains de tous les élèves de ce district.

La frayeur qu'avait causé l'introduction de l'enseignement du dessin industriel lans les écoles disparaît rapidement, et je suis convaincu que l'année prochaine cet rt sera appris par un très grand nombre d'élèves.

L'ordre qui a été signifié aux commissaires d'écoles de faire enseigner la tenue les livres dans les écoles élémentaires, avait ébahi la plupart de ces messieurs ; mais e suis heureux de pouvoir vous assurer qu'il n'y en a pas un de ceux qui m'ont ac-ompagné aux examens de leurs écoles qui ne se soit pas déclaré satisfait après les xplications que je leur ai données sur ce sujet. Il m'a fallu nécessairement donner eaucoup de travail à cette matière pour faire comprendre la possibilité de son nseignement dans les écoles élémentaires : son utilité était dès lors immédiatement dmise.

L'enseignement de l'agriculture fait des progrès, quoique son développement ne oit pas aussi rapide partout que l'on pourrait le désirer. Croyant que l'introduction 'un traité d'agriculture comme celui du Dr. LaRue serait désirable dans les écoles nglaises, j'ai demandé à l'auteur la permission d'en faire la traduction et de faire ublier ce traité en anglais. J'ai appris avec plaisir, en réponse à ma lettre, que la raduction de cet ouvrage avait été faite et que l'édition anglaise était sous presse et erait bientôt livrée au public.

La géographie illustrée de F. P. B. s'introduit partout, et ne fût-ce que pour la rareté de l'argent j'insisterais à la voir de suite dans toutes les écoles.

Les cartes géographiques publiées par votre département sont aussi bien appréciées.

Le système de fournir les livres gratuitement aux enfants d'école ne s'introduit pas aussi généralement qu'il serait désirable.

Plusieurs municipalités fournissent le papier, l'encre, la craie, les crayons d'ardoise, et quelques-unes les ardoises, mais malheureusement le nombre en est limité.

Je serais d'avis que dans les municipalités qui ne fournissent pas les livres et autres fournitures d'école nécessaires aux élèves, une part de la rétribution mensuelle fût appropriée à ce but, et que les commissaires d'école fussent obligés de les acheter et de les faire distribuer à même un fonds provenant de cette source.

La grande objection faite à la distribution gratuite des livres d'école est que les parents, n'étant pas obligés de les payer directement, ne voient pas à ce que leurs enfants en aient soin : en les achetant avec les argents perçus sur la rétribution mensuelle, cette objection disparaît en grande partie.

Les commissaires d'école sont, généralement parlant, bien disposés à mettre à exécution les lois et règlements qui doivent les guider, mais il est pénible d'être obligé d'avouer qu'à cette règle générale il se rencontre parfois de tristes exceptions dans lesquelles ces fonctionnaires ne sont guidés que par la mesquinerie qu'il se plaisent d'orner du titre d'économie.

Le défaut capital d'un certain nombre de commissaires d'écoles, c'est qu'ils ne visitent pas leurs écoles.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent fidèlement des devoirs de leur charge ; l'adoption du nouveau système de livres fournis par votre département facilite de beaucoup cette tâche, et ces livres s'introduisent partout.

Sur cent vingt institutrices qui enseignent dans mon district d'inspection, il n'y en a que quatre qui n'ont pas de diplômes, et ces personnes ont toutes été engagées sous des circonstances exceptionnelles.

Parmi celles qui sont brevetées il est regrettable d'en trouver plusieurs qu donnent leurs services à vil prix.

Comme vous avez pu voir par les bulletins que je vous ai expédiés dans le cours de l'année, je n'ai pas encore réussi à faire améliorer l'ameublement des écoles au

point désiré ; mais il y a cependant progrès sous ce rapport et avec un peu de temps et de persévérance le résultat désiré sera atteint.

J'ai l'honneur d'être, etc,

M. T. STENSON,
Inspecteur d'écoles.

M. TANGUAY

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'opération de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé, pendant l'année scolaire 1878-79. Ce rapport constate que le progrès, s'il n'est pas très-grand, est au moins constant et qu'il suit une progression à peu près régulière. Il y a chaque année augmentation dans le nombre total des écoles et des élèves qui les fréquentent. Certaines matières sont enseignées avec plus de succès, à un plus grand nombre d'élèves, et d'une manière plus pratique, que les années passées ; c'est ainsi que l'enseignement de l'agriculture et du dessin industriel prend place aujourd'hui dans le programme de l'enseignement de nos écoles. Les préjugés contre cet enseignement ont déjà perdu de leur violence et disparaîtront petit à petit. Avoir réussi à enseigner le dessin à 763 élèves, et l'agriculture à près de 650, est déjà à mes yeux un beau succès. J'ose espérer que ce succès sera beaucoup plus complet quand nous aurons pour enseigner cet art des personnes qui le sauront et qui sauront en même temps en faire comprendre les avantages et même les jouissances. Ce temps n'est pas éloigné ; car dans presque toutes nos maisons d'éducation où se recrute notre corps enseignant, écoles normales, collèges, couvents, écoles académiques, écoles modèles, le dessin industriel est enseigné, et même avec grand succès dans quelques-unes de ces institutions. De là sortiront nos futurs professeurs qui mèneront à bonne fin l'œuvre que nous avons entreprise sans les éléments nécessaires pour faire des progrès rapides.

Les quelques volumes du traité de dessin que vous avez mis entre nos mains dans le cours de l'hiver 1877-78, et que j'ai distribués le plus judicieusement possible, voilà la première lumière que l'on ait faite dans mon district d'inspection, et c'est cette faible lumière qui a produit les 763 élèves dont je viens de parler.

L'agriculture a été enseignée à 626 élèves, dont 456 garçons et 170 filles ; mais non sans un peu de murmures de la part de certains parents. Ce n'est pas partout que l'on peut obtenir des parents, qui ont des enfants d'âge à l'apprendre, qu'ils

fourniront le petit manuel de M. le Dr. LaRue ; grand nombre de parents ne comprennent pas que l'agriculture puisse s'apprendre autrement que dans les champs et par la pratique de chaque jour.

J'ai insisté fortement, et partout, à ce qu'on se conforme aux ordres du département au sujet des maisons d'école, de leur matériel, des réparations et additions à faire aux bancs, tables, armoires, des tableaux, des cartes géographiques, etc., etc. J'ai obtenu beaucoup dans plusieurs municipalités. Dans d'autres, et un assez grand nombre, tout est encore à faire : on se plaint que les moyens manquent ; on demande du temps.

Un grand progrès a été accompli dans la tenue des comptes des secrétaires-trésoriers des corporations scolaires. Dans presque toutes les municipalités on s'est procuré les nouveaux livres préparés sous la direction du ministère de l'Instruction publique. La méthode claire et simple indiquée par ces livres est suivie presque partout. Il reste peu de municipalités qui n'aient pas encore ces livres.

Le Dépôt de livres, tel qu'entendu dans les vues généreuses des auteurs de la loi, prend difficilement racine dans mon district. Il rencontre presque partout une résistance opiniâtre encouragée par les libraires, les marchands, les contribuables qui n'ont pas d'enfants, et ceux qui, ayant des enfants aux écoles, ne leur fournissent pas la moitié de ce qu'il faut. En plusieurs endroits on a acheté au Dépôt de livres, mais non pour les distribuer gratuitement aux élèves suivant le besoin. Il ne faut pas parler de ce mode de distribution. Le plus qu'on peut obtenir, c'est que la corporation les vende aux prix coûtant et les mette à la commodité des élèves des écoles. On les met en dépôt entre les mains des instituteurs ou institutrices, qui les vendent pour la corporation et lui en rendent compte.

Il a été acheté un grand nombre de cartes géographiques dans le cours de l'année. La plupart des écoles dans les municipalités un peu aisées en sont pourvues. Encore une bonne note en faveur de nos corporations scolaires.

Je voudrais pouvoir dire que l'enseignement de l'écriture a progressé. Il n'en est pas ainsi. Les enfants commencent généralement trop tard à écrire. On enseigne sans méthode, sans principe, simplement en copiant des exemples plus ou moins bien faits par l'instituteur ou l'institutrice. Cette méthode, ou plutôt cette absence de méthode, réussit encore médiocrement si l'institutrice écrit bien, mais si elle n'a pas cet avantage, l'élève perd son temps et son papier. Il y a encore un assez grand nombre d'écoles où un cahier avec exemple en tête de chaque page est une nouveauté. Il y a une réforme à opérer dans l'enseignement de l'écriture. J'y travaille depuis longtemps, mais les progrès sont lents. Il faut lutter contre une augmentation de dépenses de 10 à 12 centins par année pour chaque enfant qui écrit, pour avoir des

cahiers reliés. Avec les habitudes d'économie de la plupart des parents, cette augmentation de dépenses devient un obstacle formidable.

Je n'ai pas à revenir sur une foule de détails plus intimes sur chaque école en particulier. Ces détails ont leur importance sans doute, mais ils ont été fournis dans les bulletins d'inspection et n'offriraient aucun intérêt dans un rapport de la nature de celui-ci. Il suffira, je crois, de dire quelques mots sur le fonctionnement plus ou moins efficace de la loi dans chaque municipalité pour donner une idée assez juste et assez complète du résultat général.....

Il y a dans mon district d'inspection 37 municipalités renfermant 206 institutions d'éducation de tout genre, savoir :

1 Collège fréquenté par.....	195	élèves.
6 Académies de filles ou couvents fréquentés par.....	686	"
7 Ecoles modèles de garçons do	454	"
5 " " mixtes do	345	"
2 " " de filles do	119	"
1 Ecole dissidente supérieure protestante fréquentée par.	48	"
184 Ecoles élémentaires	6470	"
En tout fréquentant les écoles de mon district d'inspection do	8284	"

Ces 206 institutions d'éducation de tout genre peuvent se classer ainsi, quant aux résultats qu'elles ont produits pendant l'année 78-79 :

Très-bonnes.....	40
Bonnes	48
Passables.....	66
Médiocres.....	38
Insuffisantes.....	14

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. TANGUAY,
Inspecteur d'écoles.

M. TÉTREAULT

Rivière-du-Loup, 1er octobre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année finissant le premier juillet dernier; le tableau statistique qui doit l'accompagner vous a été transmis auparavant.

Mon district d'inspection, composé de vingt municipalités, compte pour institutions indépendantes un collège commercial et classique, six couvents et quatre écoles élémentaires, dont l'une est tenue sur le pied d'une bonne école modèle.

Les écoles sous mon contrôle sont au nombre de cent-deux, savoir: un collège industriel, une académie de garçons, six écoles modèles et quatre-vingt-quatorze écoles primaires. Sur ces cent écoles modèles et primaires, trois seulement sont dirigées par des hommes, trois par des femmes mariées, et le reste par des filles dont l'âge varie de dix-huit à vingt-quatre ans, à quelques exceptions près.

Le collège commercial et classique des Trois-Rivières, qui ne date encore que de quelques années, grandit rapidement, et compte plus de deux cent cinquante élèves. Les directeurs de cette maison, en y introduisant le cours commercial que les élèves suivent avant de commencer le cours classique, ont fait une sage innovation et donné un exemple qui, à mon avis, mérite de trouver des imitateurs.

Les six couvents, qui ont à leur tête le monastère des Dames Ursulines des Trois-Rivières, un des premiers établissements d'éducation de cette province, sont sur un excellent pied, et, comme toutes les autres maisons dirigées par des religieuses, donnent une satisfaction générale.

Le collège industriel des Trois-Rivières et l'académie de garçons d'Yamachiche tous deux dirigés par les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne, sont toujours sur un excellent pied; tous deux, mais surtout le premier, se font remarquer par un bon cours commercial. Toutes les matières y sont généralement bien enseignées, et surtout la calligraphie, le dessin et la comptabilité qui atteignent un haut degré de perfection. Mais ce qui fait surtout le mérite de ces deux institutions, c'est l'excellente éducation religieuse et morale que reçoivent les enfants confiés aux élèves de ces bons Frères.

Je compte, cette année, une école modèle de moins que l'an dernier; et sur les six qui restent, cinq seulement sont bien tenues et méritent leur nom. La sixième celle de la paroisse de St. Sévère, n'est, à proprement parler, qu'une école élémentaire d'un rang inférieur. Je crois cependant pouvoir espérer que l'an prochain

grâce aux efforts du révérend curé de cette paroisse, il se fera dans cette école un changement favorable. Autrement, ce serait faire une injustice et donner un mauvais exemple que d'accorder plus longtemps à cette école un octroi spécial qu'elle est bien loin de mériter. Les cinq autres écoles modèles ne remplissent pas toutes leur programme, il est vrai, mais cela ne dépend pas des maîtres, qui sont tous à la hauteur de leur tâche ; cela est dû plutôt à ce qu'il ne se trouve pas toujours dans ces écoles des élèves assez âgés pour apprendre toutes les matières du programme. Les écoles modèles de la Rivière-du-Loup et de la Pointe-du-Lac figurent au premier rang.

Quant aux quatre-vingt-quatorze écoles primaires, six sont excellentes, vingt-deux sont bonnes, et trente passables. Les trente-six autres sont ce qu'elles étaient l'an dernier, c'est-à-dire de la plus grande infériorité.

L'obstacle irrémédiable aux progrès, dans ces dernières écoles, c'est l'incapacité la plus absolue des personnes qui les dirigent. C'est un spectacle bien attristant pour quiconque s'intéresse à l'avenir de notre nationalité, de voir un si grand nombre d'enfants pleins d'intelligence confiés aux mains débiles de ces jeunes filles sans éducation, sans instruction, sans talents, sans la moindre connaissance pédagogique, et incapables même de critiquer une page d'écriture de leurs élèves. Tout le monde s'étonne à bon droit de voir le nombre de ces parasites augmenter chaque jour, sans que l'on songe à porter remède à ce mal, la plus grande plaie de notre système d'instruction.

La tendance à diminuer les salaires des maîtres s'accentue de plus en plus. Je ne veux pas en faire retomber la responsabilité sur les épaules des commissaires d'écoles seuls. Peut-on raisonnablement reprocher sans réserve à ces deniers, la plupart gens animés de bonnes intentions, mais dénués de toute instruction, de ne pas payer plus cher que le prix demandé pour les services qu'on leur offre ? assurément non. Le mal vient de ce que la profession est encombrée de nullités qui, congédiées chaque année, sont sans cesse en quête de place, et réussissent toujours, au moyen d'un diplôme mensonger dont on leur a fait présent, à supplanter des instituteurs de mérite, en s'offrant au plus vil prix.

Si l'on fixait par une loi le minimum des salaires, ce serait sans doute un bon pas de fait pour remédier au mal que je viens de signaler ; mais le plus urgent, à mon avis, ce serait de retrancher du corps enseignant tous ces membres nuisibles dont l'admission à l'enseignement constitue, à mes yeux, une insulte au bon sens et une injustice grave envers les instituteurs bien qualifiés.

Le matériel des classes, quoique laissant encore beaucoup à désirer, s'est amélioré cette année de manière à me donner tout espoir pour l'avenir. Dans plusieurs municipalités, on a renouvelé entièrement les tables et les bancs, et presque partout

on a commencé des améliorations dans ce sens. Au-delà de cent cinquante cartes géographiques, la plupart achetées au Dépôt de livres, ont été à ma demande fournies aux écoles. Je compte que l'an prochain chaque école aura toutes les cartes dont elle a besoin.

Les maisons d'école en général ont été tenues proprement ; mais le plus difficile à obtenir, c'est la ventilation de ces maisons. Je ne puis faire comprendre à la plupart des maîtres combien il est nuisible à leur santé et à celle de leurs élèves de respirer toujours la même atmosphère, dans les longs mois de l'hiver. J'ai fait placer des ventilateurs partout où cela m'a paru nécessaire ; mais comme on n'en comprend que peu l'utilité, on n'en tire pas tout le parti possible.

Il est presqu'impossible, à cause du peu d'espace qu'offrent les salles de classe, de les isoler, pour le chauffage, du logement du maître. Dans quelques écoles, les élèves sont vraiment au supplice. Le poêle commun, dont partie se trouve dans la salle de classe, chauffe tous les jours de chaque saison. L'on peut juger de là si les élèves sont à leur aise dans les mois chauds de l'année.

L'assistance moyenne est plus satisfaisante que l'an dernier. Je persiste à croire, et mes observations soignées là-dessus ne me laissent aucun doute, que le défaut d'assistance dans les écoles est dû principalement à leur mauvaise tenue, tant sous le rapport du confort qui fait trop souvent défaut, que sous le rapport des aptitudes et de l'habileté des maîtres. Dans toutes les bonnes écoles, l'assistance est généralement satisfaisante et atteint même quelquefois jusqu'à quatre-vingt-dix par cent ; tandis qu'à dix pas plus loin, dans la même concession, l'école est déserte. La raison de cette différence, c'est que là le maître a su comprendre la responsabilité qu'il a assumée, et que son zèle sait vaincre bien des obstacles ; tandis qu'ici on est étranger à tout ce qu'on devrait savoir, et que le progrès des élèves est une chose parfaitement indifférente.

Il s'est fait cette année des progrès remarquables dans l'écriture ; cela est dû à ce que l'on a introduit partout des modèles imprimés, de même qu'à l'attention plus suivie de la part des maîtres à surveiller cette branche d'instruction.

La comptabilité a fait d'assez bons progrès dans une cinquantaine d'écoles ; mais je regrette d'avoir à dire que dans le reste des écoles, cet enseignement demeure stationnaire lorsqu'il n'est pas absolument nul. La raison en est que la plupart des institutrices, dont bon nombre sont assez capables d'ailleurs, sont faibles sur l'arithmétique, et qu'elles ne comprennent pas assez la nécessité d'enseigner à compter aux élèves, surtout aux garçons.

L'enseignement de la géographie a pris un développement bien encourageant, grâce à la bonne volonté des commissaires et à la bonne qualité des cartes fournies par le Dépôt de livres. L'enseignement de la géographie, au moyen de bonnes cartes,

se trouve grandement facilité par l'attrait que les enfants trouvent dans cette étude.

Dans toutes les écoles, on se sert du tableau noir pour les exercices de calcul, d'analyse et autres.

L'enseignement de l'agriculture a pris un peu de développement; pas autant cependant que je l'aurais désiré. Les commissaires et les instituteurs ont été partout prévenus de ce qu'ils avaient à faire sous ce rapport. Tous m'ont promis de se conformer aux exigences de la loi. Je n'ai pas rencontré d'opposition ouverte à l'enseignement de cette science de la part des commissaires, mais bien plutôt de la part des parents. Ces derniers ne peuvent se faire à l'idée de faire enseigner l'agriculture par des jeunes filles, dont la plupart n'ont pas un jardin de dix pieds carrés à leur disposition.

L'enseignement du dessin n'a pas fait un pas, du moins quant au nombre des élèves qui l'ont appris. Il est bien vrai que dans un bon nombre d'écoles, on a commencé à l'enseigner; mais d'un autre côté, le changement de maîtres dans plusieurs autres écoles l'a fait cesser. J'ai bien fait ce que j'ai pu; mais il ne faut pas oublier que cette branche d'instruction est inconnue de la plupart des maîtres. J'ai eu la satisfaction de constater cependant, dans mes dernières visites, que la plupart des instituteurs s'étaient mis à l'étude et se préparaient à se mettre en règle pour l'an prochain.

J'ai trouvé encore des arrérages de cotisations dans certaines municipalités; ce qui fait encore souffrir les maîtres. Dans le plus grand nombre des paroisses, les taxes scolaires rentrent difficilement, même dans celles qui avaient toujours donné le bon exemple. On ne peut se dissimuler que la gêne générale qui se fait sentir ne soit la principale cause de cet état de choses. Partout cependant, les commissaires sentent la nécessité de faire cesser cet abus d'arrérages permanents de cotisations.

Les comptes des secrétaires sont partout tenus suivant la méthode nouvelle, et ce d'une manière honnête, à une seule exception. Le travail des inspecteurs se trouve grandement facilité par cette utile réforme.

Presque partout, on a adopté la série Montpetit pour les livres de lecture. Tout le monde reconnaît l'avantage de ce livre dont le mérite consiste surtout dans l'attrait qu'il offre aux enfants.

Toutes les écoles sont assez bien fournies, à très peu d'exceptions près. Espérons que l'élan donné sous ce rapport par le Dépôt de livres se continuera. Je ne puis m'empêcher de dire ici que l'abolition de ce Dépot de livres est due à une mauvaise inspiration. Cette utile création avait déjà fait beaucoup de bien, et promettait encore plus pour l'avenir.

Malgré une émigration à l'étranger comme on n'en avait pas encore vu de pareille, le nombre des enfants fréquentant l'école a augmenté, cette année, de trois cent treize. Cette augmentation a été de trois cents pour les élèves apprenant à écrire, et de quatre cents pour ceux qui apprennent à compter. Pour les autres branches d'instruction, il y a aussi une certaine augmentation, mais pas aussi considérable. Ceci s'explique par le fait que le plus grand nombre des enfants qui fréquentent l'école, n'apprennent que la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme.

Il s'est bâti cette année trois nouvelles maisons d'école, lesquelles offrent toutes l'espace et la commodité nécessaires aux enfants. La loi devrait régler qu'à l'avenir toute maison d'école qui aurait à subir des réparations considérables sera agrandie suivant les règlements faits par le conseil.

J'ai, dans mes visites, distribué la plus grande partie des livres que j'avais reçus des mains de mon prédécesseur. Ces récompenses font certainement du bien. J'ai averti tous les heureux concurrents que dans ma prochaine visite je leur demanderais de me rendre compte du contenu de ces livres, et que dans le cas d'impossibilité pour eux de le faire de manière à me satisfaire, ils ne devraient plus espérer à l'avenir aucune récompense de ce genre.

Je regrette d'avoir à dire que je n'ai pas, comme l'an dernier, rencontré autant de bonne volonté de la part des commissaires à m'accompagner dans mes visites d'écoles. Cela me paraît bien regrettable, car cette visite avec les commissaires me semble destinée à faire beaucoup de bien. Comme compensation bien honorable pour moi, cependant, j'ai fait cette visite dans plusieurs paroisses en compagnie de M. le curé.

A part les grands avantages que les filles trouvent dans les couvents de mon district, je trouve qu'elles profitent mieux, en général, de l'école primaire que les garçons. Cela est dû, je crois, à ce que ces derniers sont plus difficiles à gouverner que les premières, et que, pour les garçons, les institutrices n'ont pas la main assez ferme ; cette règle cependant souffre quelques exceptions bien honorables. Il arrive de là que les garçons en général s'instruisent très peu dans les écoles primaires tenues par des femmes ou des filles. Il me paraîtrait, en conséquence, fort désirable que chaque paroisse eût son école modèle de garçons située dans l'endroit le plus populeux, ou mieux, au centre de la paroisse. Les autorités devraient prendre l'affaire en mains, pour couper court à la mauvaise volonté de plusieurs municipalités, en établissant dans chaque paroisse une bonne école modèle, mixte si l'on veut, mais confiée à la direction d'un homme.

J'ai trouvé chez les commissaires beaucoup de bonne volonté, en général, à accorder aux écoles tout ce que j'ai demandé. Il est bien vrai aussi que, prenant en considération la crise monétaire que nous traversons, j'ai cru devoir être conci-

liant et modéré dans mes exigences. J'ai cru aussi devoir faire comprendre partout à messieurs les commissaires, que la modération de mes exigences ne me permettrait pas de me soumettre à un refus de leur part. Je dois dire cependant que daus quelques paroisses, les secrétaires se prêtent mal à exécuter les ordres des commissaires relativement aux besoins des écoles. J'ai vu, par exemple, des commissaires ordonner au secrétaire la fourniture de divers articles de mobilier, qu'il eut été facile de se procurer dans la semaine; et cependant, six mois après, à ma deuxième visite, ces meubles se faisaient encore attendre, par la mauvaise volonté du secrétaire.

Pour remédier à cet abus, l'inspecteur devrait pouvoir procurer lui-même aux écoles, sur le refus des commissaires de le faire dans un certain délai, tout ce qui est exigé par la loi. Je suis en mesure d'affirmer que dans ce cas le mobilier des écoles coûterait moins cher et serait bien plus convenable.

Depuis deux ans que je suis en charge, je me suis vu dans la pénible nécessité de demander bien souvent le renvoi d'institutrices incompétentes. Je regrette de dire que dans aucun cas le renvoi de ces personnes n'a atteint le but que je me proposais. Je n'ai fait que déplacer le mal sans le guérir; car j'ai toujours retrouvé ces mêmes institutrices dans une autre paroisse de mon district, continuant leur œuvre négative et faisant perdre le temps des enfants.

Si l'on veut réellement remédier à cet abus, et il en est grandement temps, il faudrait régler pour l'avenir, que tout membre du corps enseignant qui serait noté d'incapacité par l'inspecteur et renvoyé par les commissaires, ne pourrait plus être engagé, avant d'avoir donné des preuves qu'il a acquis ce qui lui manque.

On a rendu, dans mon opinion, un bien mauvais service à un grand nombre d'institutrices, en les admettant à la profession avec si peu de préparation qu'il faut de toute nécessité les obliger à renouveler leurs diplômes, à moins que l'on ne veuille continuer comme par le passé à gaspiller la moitié de l'argent dépensé chaque année pour les écoles.

Les bureaux d'examinateurs ne sont pas organisés comme ils devraient l'être. A part d'un ou deux membres du clergé que l'on a la bonne fortune de trouver dans chacun d'eux, ces bureaux d'examinateurs ne devraient-ils pas compter parmi leurs membres des hommes du métier—des membres du corps enseignant? Personne, je le suppose du moins, ne voudrait soutenir un instant que l'instituteur bien qualifié et ayant plusieurs années de pratique ne serait pas un des hommes le plus compétent et un des meilleurs juges en pareille matière.

A part cette malheureuse difficulté relative à la paroisse de Ste. Ursule, laquelle est encore pendante, je n'ai eu qu'à me louer de la déférence avec laquelle

on reçoit les ordres et les recommandations de l'honorable surintendant de l'éducation, et de la bonne volonté avec laquelle on met la loi à exécution.

Mes rapports avec les bureaux de commissaires ont toujours été satisfaisants et les bonnes dispositions de ces derniers me laissent le meilleur espoir pour l'avenir.

De même que l'an dernier, j'ai constaté avec plaisir, chez une partie des membres du corps enseignant, beaucoup d'habileté et une rare intelligence des devoirs de leur charge, unie à un grand zéle et à un grand dévouement à remplir ces nombreux et pénibles devoirs.

Je ne trouve qu'un obstacle sérieux aux réformes que je suis chargé d'opérer ; cet obstacle, je viens de le signaler plus haut. Je ne saurais trop le répéter : le niveau des connaissances et des aptitudes, chez un grand nombre des personnes préposées à la charge d'instituteur, est descendu trop bas.

Les instituteurs les plus marquants de mon district sont, pour les écoles-modèles :

M. Elie Tremblay—Rivière-du-Loup ; Delle. Elise Dawlay—Pointe-du-Lac.

Pour les écoles élementaires, ce sont :

MM. Maurice Deléglise—Maskinongé ; Napoléon Caron—Rivière-du-Loup ; Delles. Aurice Côté—Ste. Ursule ; Anna Marcotte—Trois-Rivières ; Zoé Michaud—St. Didace ; Philomène Jalbert—St. Léon.

Il me reste encore à dire que partout j'ai reçu des membres du clergé l'accueil le plus bienveillant, de même qu'un appui et un concours efficaces.

Comme les bulletins que je vous ai transmis deux fois, dans le cours de l'année, sur les écoles de mon district, contiennent la plus grande partie des détails qui font le sujet de nos remarques sur chaque municipalité en particulier, je crois pouvoir me dispenser de répéter dans le présent rapport ce que j'ai déjà dit dans ces bulletins. Je passerai donc brièvement, honorable monsieur, sur chacune de ces municipalités.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AM. TÉTREAULT,
Inspecteur d'écoles.

M. THOMPSON

(*Traduction*)

Leeds, 25 août 1879.

Monsieur,

J'ai de nouveau l'honneur de soumettre à votre considération mon rapport sur la condition de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année expirant le 30 juin 1879.

J'inclus également les tableaux de statistiques que l'on exige des inspecteurs. Vous y verrez que le nombre des écoles en opération sous ma surveillance est de soixante-seize, augmentation d'une seule sur l'année dernière.

Dix de ces écoles sont dissidentes et comptent 245 élèves.

Le nombre total des élèves qui ont suivi les classes cette année est de 2102, dont 1154 garçons et 948 filles.

La valeur et l'état des écoles indiquent progrès sur les années précédentes. Toutefois je regrette qu'on emploie encore un trop grand nombre d'instituteurs peu compétents. Il y a eu, cette année, soixante-dix-sept personnes engagées dans l'enseigment, dont douze étaient des instituteurs et soixante-cinq des institutrices. Neuf d'entre elles n'avaient pas de diplôme. Je puis classifier ces soixante-dix-sept personnes comme suit : 23 ont enseigné avec distinction, 30 ont fait preuve de capacités suffisantes, et 24 étaient à peu près incapables.

En règle générale, les écoles de mon district sont en opération durant huit mois de l'année ou deux termes de quatre mois chacun. Le terme d'hiver s'ouvre généralement en décembre et finit en avril. Le terme d'été dure depuis juin jusqu'en octobre.

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,
Insp. d'écoles.

M. TREMBLAY

La Madeleine, comté de Gaspé, 22 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre respectueusement à votre considération ce nouveau rapport, de même que les statistiques qui l'accompagnent, sur l'état de l'instruction dans la Gaspésie, pour les deux semestres expirés en juin dernier.

Ici comme ailleurs dans cette province les obstacles les plus universellement répandus, ceux qui nuisent le plus considérablement au progrès, qui s'apposent le plus radicalement à l'avancement général, originent de ce qui suit :

1. Insuffisance du budget en faveur des écoles primaires ;

2. Insuffisance du traitement des instituteurs ;

3. Insuffisance de ponctualité de la part des élèves, lacune dont on trouve la principale cause dans le peu d'encouragement que reçoit l'instituteur. Inspirer du goût, de l'intérêt ne sera jamais l'œuvre d'un découragé ; produire ce qu'on n'a pas, chose impossible.

En fait d'assiduité, l'expérience démontre que, soumises avec discernement et intelligence à l'émulation générale des élèves, les récompenses accordées à courtes périodes au mérite éprouvé par l'instituteur, produisent le meilleur résultat possible : entretenir l'intérêt par l'espoir soutenu de la rémunération, mobile indispensable, partie intégrante de tant de succès.

L'instituteur de l'école primaire devrait donc avoir à sa disposition une certaine quantité de bons points, images, livres, etc. Rien de plus propre à améliorer ce dont on se plaint par toute la province : l'irrégularité dans l'assistance. En ce sens que ne devrait-on faire afin d'inspirer à ces nombreux enfants de l'attrait pour l'école, du goût pour l'étude, de l'amour pour le travail. Ainsi, on ne saurait donc trop faire pour aider l'instituteur dans sa lourde tâche. Ne l'oublions pas, tout dépend de lui, c'est la vie, l'âme de l'école. De fait, telle ou telle classe sera plus ou moins nombreuse, plus ou moins régulièrement fréquentée, en raison de l'intérêt que l'instituteur sera à même d'exercer et que toujours il produira selon les moyens à sa disposition, selon la perspective plus ou moins brillante que lui laisse entrevoir son traitement. De généreux et louables efforts sont faits dans nos écoles normales pour la partie intellectuelle du personnel enseignant, c'est bien, très-bien même. Mais la partie matérielle ? Que ne laisse-t-elle pas à désirer ?

Toute loi dans son dispositif embrassant le tout, ne peut équitablement atteindre tant de circonstances locales auxquelles il faut cependant arriver sous peine de déchoir, de manquer le grand objet en vue : l'essentiel contingent des écoles communes, base de tout systême scolaire. Décidemment, on ne peut se le dissimuler, le gouvernement n'obtiendra jamais l'effectif des sacrifices qu'il s'impose actuellement, s'il ne fait davantage.

La subvention, sa base, son partage légal ne correspond nullement aux nombreux besoins spéciaux. En maintes municipalités l'allocation n'est que nominale. Une foule d'arrondissements devraient avoir des écoles et n'en ont pas, faute de moyens, faute d'aide. De ce que tel endroit est pauvre, peu populeux, il s'ensuit, d'après la répartition légale, qu'il ne doit rien recevoir. Et si ces endroits se renouvellent indéfiniment ? Si la grande moitié de la population se compose ainsi, que fera-t-on alors ? D'un bout à l'autre de ce comté (240 milles), pourquoi pas de la province ? que de centaines d'enfants privés de l'école, que d'écoles misérablement et temporairement soutenues par de pauvres pêcheurs depuis peu établis le long du rivage, depuis peu ayant laissé leurs foyers, fuyant la misère ! Que le fonds des écoles communes soit donc de beaucoup augmenté, surtout dans cette partie applicable aux municipalités pauvres. Ce fonds décuplé devrait être soumis à la judicieuse disposition du conseil de l'instruction publique, mis en demeure sur des rapports autorisés de pénétrer dans des considérations de détails, où la loi, dans sa généralisation, n'arrive que très lentement, ou jamais. Toutefois, dans la loi sur l'éducation, le législateur a évidemment tourné ses regards sur le pauvre, visé tout particulièrement à sa protection, et pourtant quels sont ceux qui en bénéficient, sinon les grands centres, les localités où la population est agglomérée ?.....Je le répète, les nouveaux colons disséminés de loin en loin, 6,7,8 familles, mettons en dix, groupées le long du rivage, d'un chemin maritime, d'une route de colonisation au milieu de la forêt, ne reçoivent rien ? Rien, absolument rien, pour ces nombreux habitants, rien pour ces enfants plus nombreux encore, ayant d'autant plus besoin d'école que généralement ils se trouvent loin de l'église et du curé.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,
Inspecteur d'écoles.

M. VIEN

Village Lauzon, 9 septembre 1879.

Monsieur le Surintendant,

Comme le dit si naturellement monsieur le principal de l'école normale Laval " Vous avez placé des sentinelles sur les hauteurs pour veiller," pendant le moments d'espérance comme pendant les jours de découragement, et c'est pou remplir le devoir qui m'incombe à ce titre, que j'ai l'honneur de vous soumettre l présent rapport pour l'année scolaire 1878-79.

Comme on peut le constater par mon grand tableau statistique, il y a eu un augmentation de 250 élèves sur l'année dernière, dans le nombre de ceux qui on fréquenté les écoles cette année.

Un plus grand nombre d'élèves aussi ont pratiqué l'arithmétique, le calcu mental, l'écriture, etc., mais il y a eu réduction en grammaire et quelques autre branches ; l'assistance moyenne est restée stationnaire ou plutôt a rétrogradé, c que j'attribue, dans la plupart des cas, à l'incompétence des institutrices.

C'est un fait prouvé par l'expérience que l'assistance à l'école est en raison d la bonne ou de la mauvaise direction donnée par celui ou celle qui en est chargé, e je me permettrai de citer quelques exemples à l'appui de ce que je viens de dir Dans ce but, je vous nommerai les couvents de St. Joseph, de Ste. Marie, de S Ferdinand d'Halifax et de St. Sylvestre, le collège de Ste. Marie, l'école modèle d St. François et celle de St. Joseph, où l'assistance moyenne est presqu'égale à l totalité des élèves.

Dans ces institutions, l'on s'efforce d'atteindre le but que tout bon éducateu doit se proposer : venir en aide à l'intelligence en favorisant son développemen Un semblable enseignement captive l'attention et le cœur des enfants et leur fa aimer l'étude. C'est pour eux un grand bonheur d'aller à l'école chaque jou parce qu'ils savent que, là comme ailleurs, on leur parlera raison.

Mais du moment que l'école n'offre plus ces avantages, elle perd toute attractio pour l'élève, et devient pour lui un lieu de tristesse et de fatigue, où il se se condamné à passer chaque jour un certain nombre d'heures sans l'espoir d'aucu bénéfice.

On compte dans mon district 177 institutions de tout genre, qu'il faut class sous le rapport de l'efficacité comme suit : 9, sont excellentes ; 3, très bonnes ; 5 bonnes ; 55, passables, et 56, tout-à-fait médiocres.

Des 9 premières écoles, je n'ai que des louanges à faire : elles peuvent soutenir vantageusement la comparaison avec les meilleures institutions du même genre ans le reste de la province. Les trois écoles que j'ai classées comme très bonnes uraient probablement obtenu le même degré si elles avaient été placées dans des rconstances plus favorables. Viennent ensuite 54 écoles qui, sans donner une entière tisfaction, rendent de véritables services et sont sur la voie du progrès. Cent onze utres écoles sont médiocres ou passables, c'est-à-dire, qu'elles sont de peu d'utilité ne valent pas l'argent payé pour leur soutien.

N'est-ce pas un fait bien déplorable de voir un si grand nombre d'écoles confiées des institutrices peu dignes de ce nom, tandis qu'il y a tant d'élèves sortant des oles normales qui ne peuvent trouver de l'emploi ? Je n'ai pas l'avantage de osséder dans mon district un nombre suffisant de ces élèves. Pourtant, là plus u'ailleurs elles seraient indispensables ; elles pourraient faire l'éducation de celles ui se destinent à l'enseignement, et leur donner une instruction qui laisse malheu-usement à désirer chez un trop grand nombre.

Il me semble, aujourd'hui plus que jamais, d'une absolue nécessité d'exiger des pirants aux diplômes une plus grande somme de connaissances. Et, comme les ersonnes faibles viennent généralement des bureaux, ne serait-il pas désirable de uspendre, au moins pour quelque temps, leur action, ou de quelques-uns d'eux ?

C'est un fait bien connu que les trois-quarts des élèves des écoles normales enseignent pas, faute d'une rénumération suffisante ; et à quoi cela est-il dû ? Aux entaines de brevetées qui reçoivent chaque année des bureaux d'examinateurs autorisation d'être éducatrices du peuple. Elles sont autorisées d'aller enseigner es choses qu'elles n'ont bien souvent jamais apprises, et c'est ce que j'ai constaté oi-même et plus d'une fois. De là, encombrement, de là, concurrence entre ces deux asses ; naturellement les dernières l'emportent, pouvant se donner pour rien ou peu chose, sans beaucoup perdre au marché.

On me trouvera peut-être sévère, mais à cela je répondrai en citant quelques aroles de M. le principal de l'école normale Laval, cet ami dévoué du corps ensei-nant : " L'artiste ne travaille que sur la matière, et le sculpteur inhabile ne peut âter après tout qu'un bloc de marbre ; mais l'instituteur, c'est sur l'âme humaine le-même qu'il travaille, et s'il laisse quelque part un défaut, un vide, c'est dans les telligences, c'est dans le cœur qu'il le laisse.

" L'enfant, dit-il encore, doit être préparé aux devoirs de la vie, à la situation homme et de citoyen, par la religion sans doute et par la religion en premier lieu, ais simultanément par cette transformation de l'esprit et du cœur qu'on appelle instruction générale et l'éducation. "

Je vous demande, M. le surintendant, ce que sera une génération qui aura ains été préparée aux devoirs de la vie par des institutrices de la valeur des cent onze (111) dont je viens de parler ?

Pour résumer : sur 177 écoles, 66 rendent beaucoup de services et font beaucou de bien, et 111 sont une humiliation pour le corps enseignant. Le moyen de remé dier à ce triste état de choses serait, comme le suggère M. l'inspecteur Pilon, de donne à l'inspecteur le pouvoir de destituer les maîtres et maîtresses d'une incapacité e d'une négligence notoires, et de canceller leurs diplômes.

Dépôt de livres.—Je n'ai pas entendu une seule plainte contre le Dépôt de livres et plusieurs ont paru apprécier avantageusement sa création. Depuis sa fondation on a vu le prix de certains articles tomber d'un quart et quelquefois de moitié, e les écoles mieux fournies du matériel nécessaire. Espérons que cette institutio subsistera, car son existence est indispensable.

Maisons d'école.—Les maisons d'école, appartenant aux commissaires ou louée sont aussi variées qu'inconvenables ; quelquefois l'école se fera dans une mansarde dans laquelle l'institutrice est obligée d'apprêter ses repas et de faire en temps s classe ; d'autre fois, on aura la mansarde d'un moulin à farine ; ici l'on se sert d'un cuisine dans un état révoltant ; là, d'une maison inhabitable, tant la pluie et l neige y ont un accès facile ; de toutes, on peut dire qu'elles pèchent sous le rappor de l'hygiène ; ces salles sont presque toujours trop petites, et pendant que certain enfants, le dos accolé au poêle, rotissent, d'autres grelottent de froid du côté opposé De plus, il n'est pas rare de voir une salle de 10 x 16 pieds contenir 30 à 40 enfants ce n'est pas la moitié de la grandeur suffisante ; ajoutez à cela le manque absolu d ventilation pour ce local que les enfants sont obligés d'occuper pendant toute l journée, vous aurez une idée de la nature de l'air affreusement détestable qu'ils y respirent.

Dessin industriel.—Les enfants généralement aiment beaucoup le dessin, mai plusieurs institutrices ne l'aiment pas, et cela est dû à ce qu'elles ne l'ont pas appri elles-mêmes, et comme conséquence, elles ont peu de goût pour cet enseignement Cependant, 138 élèves de plus que l'année dernière ont fait du dessin.

Comptabilité.—Presque tous les secrétaires-trésoriers m'ont montré de la bonne volonté pour la tenue de leurs livres, et un bon nombre se servent de ceux que vous avez recommandés. Cependant, je regrette de dire que quelques-uns d'eux ont des livres tellement embrouillés qu'il est impossible de constater dans quel état se trouvent les affaires de ces municipalités.

Il serait, selon moi, absolument nécessaire d'obliger les secrétaires-trésoriers 'avoir des reçus imprimés, avec talon et numérotés, ce que l'on ne trouve généra- ement pas.

Agriculture.—L'enseignement de l'agriculture progresse lentement, et depuis an dernier il y a augmentation de 59 dans le nombre de ceux qui l'ont étudiée.

Monsieur le surintendant, à la fin de ce rapport, je crois devoir vous déclarer ue, selon moi, les premières réformes à opérer seraient : 1o. de fixer le minimum es salaires ; 2o. la cancellation des diplômes des incapables ; 3o. la suspension de action des bureaux ; 4o. de donner aux inspecteurs le pouvoir de maintenir en osition les maîtres et maîtresses qui remplissent bien leurs devoirs, mais qui sont ictimes de quelques éteignoirs qui se mettent en opposition.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,
Inspecteur d'écoles.

ADDENDUM

M. BRAULT

Montréal, 27 décembre 1879.

Honorable Monsieur,

Comme complément de mon dernier rapport général, j'ai l'honneur de vou transmettre, sous forme de tableau synoptique, les bulletins d'inspection que j' pris la liberté de vous adresser le printemps dernier en la forme ordinaire.

Il me semble qu'il y aurait avantage à faire suivre nos remarques général de tels tableaux, lesquels peuvent contenir, en quelques pages seulement, to les renseignements qu'il importe de donner sur chaque école et chaque mun cipalité. Ces tableaux faciliteraient beaucoup le travail de comparaison qu'on pou rait aimer à faire entre les diverses écoles et municipalités d'une division d'inspe tion ; puis, ils occuperaient deux à trois fois moins d'espace que les mêmes re seignements en la forme ordinaire.

Je me permettrai de vous faire observer que la double lettre *m.-m.* au tableau c joint, signifie mappe-monde.

Il y a donc 10 écoles où on ne trouve qu'une mappe-monde, et 22 où il n'y aucune carte géographique.

Il y a en tout, ainsi qu'il appert au tableau, 11 globes terrestres dans ce distri d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,
Insp. d'écoles.

Comté.	No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain.	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Jacques-Cartier.		Municipalité de Lachine (ville)	1879			$								
	1	Académie commerciale.	12 mai.	4 frères D. C.		1000	T. B.	T. B.	3 arpents	Oui	6		220	185
	2	Couvent de Villa-Anna.	"	Sœurs de Ste. Anne.			T. B.	T. B.	plus. arp.	"	T. B.	1	318	250
	3	Ecole modèle (dissid.)	23 "	R Varner.	A.	550	T. B.	T. B.	½ arpent	"	"	1	68	40
		Municipalité de Lachine (paroisse)												
	4	E. E. Dorval du haut de Lachine.	23 "	Kate McGrath.	E.	160	T. B.	T. B.	¼ arpent	"	Atlas		48	40
	5	E. E. du bas de Lachine.	23 "	Marie Décary.	E.		A. B.							
		Municipalité de St. Laurent.												
	6	Collège de St. Laurent.	13 "	Frères de Ste. Croix.			Bon	Bon	plus. arp.	pas tous	3 cartes	1	313	250
	7	Couvent de St. Laurent.	13 "	Sœurs de Ste. Croix.			T. B.	T. B.	"	presq. tous	plusieurs	1	175	165
	8	E. E. diss., village de St. Laurent.	13 "	Harriett McGarry.	E.	200	Bon	Bon	½ arpent	Oui	4 cartes		34	30
	9	E. E., côte de Liesse.	13 juin.	Olivier Ladouceur.	E.	148	Passable.	Pass.	¼ arpent	"	O.		50	33
	10	E. E. diss., côte St. Laurent.	13 "	Alma Taylor.	E.	200	T. B.	"	½ arpent	"	B.		23	18
	11	E. E., côte St. Laurent.	13 "	Salomée Lavoie.	E.	156	Bon	"	¼ arpent	"	M.M.		25	22

			Dlle Agnès Desormeau.	E.	[illegible]	Bon		¼ arpent				33	36
13	E. E. haut du Bois-franc.	14 "	Dlle Victoria Ladouceur.	E.	148	Bon	"	¼ arpent	"	"		51	30
14	E. E., côte St. François.	14 "	Dlle Alph. Prévost.	E.	148	A. B.	"	¼ arpent	"	"		30	18
15	E. E., côte Vertu.	25 "	Dlle Ophélia Galarneau.	E.	148	Bon	"	¼ arpent	"	"		31	16
	Municipalité de Ste. Anne (village)												
16	E. M. de garçons de Ste. Anne.	16 mai.	M. Israël Dufresne.	M.	312	Bon	"	¼ arpent	pas tous	T. B.		100	85
17	E. M. de filles "	16 "	Dlle C. Normandeau.	M.	193	Bon	Bon	¼ arpent	Oui	"		100	80
	Municipalité de Ste. Anne (paroisse)												
18	E. E. de la côte Ste. Marie.	30 juin.	Dlle M. A. Robillard.	E.	100	Passable.	Pass.		"	"		24	18
19	E. E., bas de Ste. Anne.	30 "	Dlle Philomène Cyr.	E.	100	Méd.	Mal		"	1		18	14
20	E. E. de la côte du Nord.	27 "	Dlle Adèle Rodier.	E.	100	Bon	A. B.	½ arpent	"	B.		28	21
	Municipalité de la Pointe-Claire.												
21	E. E. de la côte St. Rémi.	25 "	Dlle Philomène Legault.	E.	88	Passable.	Méd.		"	aucune		30	26
22	E. E. du haut du fleuve.	30 "	Dlle E. Mitchell.	E.	88	"	"		"	"		34	28
23	E. E. du bas du fleuve.	30 "	Dlle E. Carrière.	E.	88	"	"		"	"		24	20
24	E. E. de la côte St. Jean.	26 "	Dlle M. Brunet.	E.	88	"	"		"	"		24	19
25	E. E. de la côte St. Charles.	30 "	Dlle V. Daigneau.	E.	88	A. B.	"		pas tous	"		24	21
26	E. E. de la côte Ste. Marie.	30 "	Dlle B. Charlebois.	E.	88	Méd.	"		Oui	"		23	19
27	E. M. de garçons.	17 mai.	M. C. Valiquet.	M.	305	Passable.	A. B.	¼ arpent	presq. tous	T. B.		48	40
28	Couvent de la Pointe-Claire.	17 "	Sœurs Congrégation.			T. B.	T. B.	2 arpents	Oui	"	1	120	100

Comté.	No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	En quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages ?	Livres prêtés distribués.	REMARQUES.
Comté de Jacques-Cartier.	1	60	100	40	20	190	145	200	45	100	90	90	30	F. et A.	Oui	T. B.	Oui	Oui	Oui	8	
	2	78	143	52	45	278	240	278	97	260	240	45	90	"	"	"	"			10	
	3	20	28	20		45	33	45	7	20	42		45	Ang.	"	"	"	"		4	
	4	32	16			30	20	26		8	8	8	12	F. et A.	"	"	"	"	"	5	
	5													F.	"					3	Ecole fermée ; institutrice malade.
	6	75	60	45	30	265	230	255	85	185	170	50	55	F. et A.	"	Bonne	"	"	"	5	Visité l'external seulement.
	7	75	40	50	10	150	100	150	30	150	115		40	"	"	T. B.	"			8	
	8	15	19			26	22	28		7	20		20	Ang.	"	B.	"			2	Progrès. excepté en écriture.
	9	25	25			25	25	25		13	8			F.	Je le crois	B.	Bien peu			2	
	10	11	12			21	12	22	3	3	15		21	A.	Oui	T. B.	Oui			1	
	11	19	6			12	6	19		4	3	4		F.	"	B.	"			3	

Comté de Jacques-Cartier.

12	36	17			25	17	25		12	10			F.	"	T. B.	"			3	
13	33	18			23	18	23		9	8			F.	Je le crois	B.	Un peu			2	
14	21	9			13	9	13		8	3			F.	"	B.	"			2	
15	22	9			20	9	21		9	18			F.	"	B.	Bien peu			2	
16	68	25	7		33	30	33	2	15	20	16	16	F.	Oui	B.	Oui			7	
17	48	40	12		40	40	80	6	30	25		3	F.	"	T. B.	"			7	
18	17	7			9	7	13		7	5	1		F.	"	B.	"			2	
19	7	11			14	11	13		3	2	7	6	F.	"	B.	"			2	
20	15	13			20	13	20		14	11	10	24	F.	"	B.	Je le crois			2	
21	22	8			18	8	18		14	6	4		F.	"	B.	Oui	pass.	beauc.	2	
22	25	9			22	9	20		9	5	6	5	F.	Je le crois	B.	Un peu			2	
23	19	5			9	5	15		7	2	9		F.	Oui	B.	"			2	
24	10	14			17	14	19		10	8	12		F.	"	B.	Oui			2	
25	17	7			11	7	13		12	1			F.	"					3	L'institutrice n'est ici que depuis le 15 mai.
26	23				6	3	14		6		4		F.	Je le crois	B.	Un peu			2	
27	26	10	12		25	15	30	5	12	14	15	15	F.	Oui	T. B.	Oui			5	
28	43	40	34	3	110	89	100	36	83	58	50	61	F. et A.	"	"	"	A. B.		8	Arrérages pour plus de $800.

Comté. No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain.	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Jacques-Cartier.—*Suite.*	Municipalité de Ste-Geneviève No. 1.	1879			$								
1	E. E. de la côte St-Jean.	26 juin.	Dlle Agnès Legault.	E.	100	B.	Méd.		Oui	Canada		29	14
2	E. M. de garçons.	" "	M. Orphire Payment.	M.	250	Pass.	Pass.	¾ arpent	Oui	T. B.		92	66
3	Couvent.	" "	Sœurs de Ste-Anne.			T. B.	T. B.	6 arpents	Oui	T. B.	1	114	90
	Municipalité de Ste-Geneviève No. 2.												
4	E. E. du Haut de Ste-Geneviève.	27 "	Dlle Marg. Guindon.	E.	112	B.	Méd.	¾ arpent	Pas tous	A. B.		55	43
	Municipalité de Ste-Geneviève No. 3.												
5	E. E. de Saraguay.	25 "	Dlle Adéline Cyr.	E.	136	B.	B.	½ arpent	Oui	A. B.		70	50
6	E. E. de la côte St-Rémi.	26 "	Dlle Angèle Payment.	E.	120	A. B.	B.	½ arpent	Oui	A. B.		43	35
	Municipalité de l'Ile Bizard.												
7	E. E. du village.	27 "	Dlle Elise Dufresne.	E.	160	Mauv.	A. B.	⅛ arpent	Oui	B.		75	50
8	E. E. No. 2.	" "	Dlle Ladouceur.	E.	114	Méd.	Pass.	1-16 arpent	Oui			43	27

Comté de Jacques-Cartier.—*Suite.*

9	36	10			21	10	21		10	10		46	F.	"	B.	"	Pass.	"	4	
10	33	5			14	5	17		6	5			F.	"	A. B.	Non			4	
11	49	14			20	18	38		7	5			F.	"	B.	Oui			6	
12	31	9			16	9	16		11	4			F.	"	B.	Un peu			4	
13	18	53	9	1	66	37	50	5	10	18	10	50	F. et A.	"	B.	Oui	A. B.	Oui	8	
14	33	50	13		81	42	50	14	41	29	32	48	F. et A.	"	T. B.	"			5	
15	18				9	6	9		6	2	6		F.	Je ne crois pas	B.	Non			2	
16	26				19	2	10		10				F.	Je le crois	B.	"			2	
17	28	3			15	10	31		11	6			F.	Oui	B.	Bien peu			3	
18	26				13	5	10		3	3			F.	"	B.				3	L'inst. n'est ici que depuis un mois et demi.
19	18	7			23	6	25		5	7		3	A.	"	B.		Oui	Peu	2	Peu d'élèves présents (5).
20	42	5			46	10	40			12			A.	"	B.	Oui, un peu			3	
21	13	6			13	6	11		2	9		3	A.	"	T. B.	Oui			2	
22	43	2			18	12	22		11	7			F.	"	B.	"	"	"	4	
23	57	5			21	29	29		6	6			F.	"	B.	"			3	
24	46	12			26	17	26		9	7		12	F.	Je le crois	B.	Peu			5	
25	22	2			22	3	6		3	2			F.	J'en doute fort	A. B.	Non			2	

Comté.	No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	En quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages ?	Récompenses distribuées.	REMARQUES.
Comté de Vaudreuil.	1	16	13			10	13	12		12	12	12	21	F.	Je le crois	B.		Oui	Oui	2	Les plus avancés sont absents.
	2	52	20	20		40	40	60	10	40	40	40	40	F.	Oui	B.	Oui			4	
	3	64	26	20	4	94	69	69	21	68	69	50	94	F. et A.	"	T. B.	"			4	
	4	46	9			19	9	13	3	10	6	4	9	F.	"	B.	"			3	Le sec.-trés. est absent.
	5	56	14			29	14	34		5	2	15	13	F.	"	B.	"	"	Peu	3	
	6	28	15			35	15	35		15	10	15	43	F.	"	B.	"			4	
	7	57	18			62	18	75	1	14	14	30	20	F.	"	B.		"		3	C'est la première fois que je visite ces deux écoles.
	8	34	9			21	9	21		7	4	11		F.	"	B.				2	

Comté de Vaudreuil.

	Municipalité de l'Ile Perrot.												
9	E. E., Petite côte.	15 mai.	Dlle C. Mongrain.	E.	112	Pass.	Pass.	¼ arpent	Oui	A. B.		46	35
10	E. E. de Pincourt.	" "	Dlle G. Sauvé.	E.	112	Pass.	Pass.	¼ arpent	Oui	M. M.		38	27
11	E. E. du village.	" "	M. J.-B. Turcotte.	E.		B.	A. B.	¼ arpent	Pas tous	T. B.		63	45
12	E. E. de la Grande Anse.	16 "	Dlle Edw. Turcotte.	E.	120	B.	Pass.	¼ arpent	Oui	T. B.		40	30
	Municipalité de Vaudreuil.												
13	Académie de garçons.	19 "	A. M. A. Moffatt.	M.	400	B.	T. B.	1 arpent	Oui	T. B.	1	81	50
14	Couvent.	" "	Sœurs de Ste. Anne			T. B.	T. B.	¼ arpent	Oui	T. B.		96	78
15	E. E. de Quinchien.	20 "	Dlle Elisa Lalonde.	E.	100	B.	Pass.	½ arpent	Oui			18	12
16	E. E., Côte des Français.	" "	Dme Emélie Sagala.	E.	104	A. B.	Pass.	¼ arpent	Oui			26	15
17	E. E., Petite Côte.	" "	Dme Elmina David.	E.	120	A. B.	Pass.	¾ arpent	Oui			31	20
18	E. E, Grande Côte.	26 "	Dlle Anathalie Goujon.	E.	100	B.	B.	¾ arpent	Oui	M. M.		26	20
19	E. E. dissid., côte St-Charles.	21 "	Dlle Elis. Simpson.	E.	128	A. B.	Méd.	¼ arpent	Pas tous			25	15
20	E. E. " de Como.	26 "	Dlle Isabella Henry.	E.	200	T. B.	B.	½ arpent	Oui	T. B.		47	34
21	E. E. " de Hudson.	" "	Dlle Mary McCall.	E.	200	T. B.	B.	½ arpent	Oui	B.		19	16
	Municipalité de St. Lazare.												
22	E. E., Côte St-François.	20 "	Dlle Marie Chartrand.		100	A. B.	Méd.	¼ arpent	Oui	M. M.		45	35
23	E. E., Côte St-Louis.	21 "	Dlle Edw. Deguire.	E.	100	B.	A. B.	½ arpent	Oui	A. B.		62	48
24	E. E. du village.	" "	M. H. Périllard.	E.	160	B.	A. B.	¼ arpent	Oui	B.		58	35
25	E. E, côte de Lothinière.	" "	Dme Exil la Pigeon.	E.	100	Pass.	Pass.	¼ arpent	Pas tous	M. M.		24	15

Comté.	No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain.	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Vaudreuil — *Suite.*		Municipalité de Rigaud.	1879.			$								
	1	E. E. de l'anse à la Raquette.	26 mai.	Dlle M. L. Vallée.	E.	100	A. B.	Pass.	½ arpent	Oui	A. B.		46	36
	2	Couvent.	27 "	Sœurs de Ste-Anne.			B.	B.	1 arpent	"	T. B.	1	112	90
	3	Collége Bourget.	" "	Clercs de St-Viateur.			T. B.	B.	6 arpents	"	T. B.	1	180	140
	4	E. E. dissidente, Pointe Fortune.	" "	Dlle Jane Dunbar.	E.	96	B.	B.	¼ arpent	"	0		30	23
	5	E. E., Baie de Rigaud.	" "	Dlle M. Houbert.	E.	100	B.	A. B.	¾ arpent	"	T. B.		35	23
	6	E. E., côte St-Thomas.	28 "	Dme Anna Lefebvre.	E.	104	B.	A. B.	¾ arpent	"	0		52	30
	7	E. E. de Lachute.	" "	Dlle Fab. Ladouceur.	E.	100	A. B.	Pass.	¼ arpent	"	3 vieilles		47	30
	8	E. E. du Petit-Brûlé.	" "	M. B. Décosse.	E.	100	A. B.	Pass.	½ arpent	Pas tous	0		30	20
	9	E. E., Bas de Ste-Madeleine.	" "	Dme P. Laframboise.	E.	100	Pass.	A. B.	¼ arpent	Oui	5 mauv.		43	30
	10	E. E., Haut de "	29 "	Dme Ths. Pilon.	E.	120	B.	A. B.	½ arpent	Oui	B.		64	38
		Municipalité de Ste-Marthe.												
	11	E. E. de la côte St-Henri.	29 mai.	Dlle Kate Milmore.	E.	120	Méd.	Méd.	½ arpent	Oui	T. B.		35	25
	12	Académie mixte.	" "	M. Jos. Parayre.	A.	375	B.	B.	¼ arpent	Oui	B.	1	71	59

	13	E. E., Haut de St-Guillaume.	30 "	Dlle Marie Léger.	E.	120	Méd.	A. B.	¼ arpent	Oui	T. B.	65	46
	14	E. E., Haut de Ste-Marie.	" "	Dme Mathilda Besner.	F.	120	Mauv.	Pass.	¾ arpent	Oui	A. B.	51	35
	15	E. E., Bas de "	" "										
	16	E. E. de la côte Ste-Julie.	11 juin.	Dlle Emma Richer.	E.	140	A. B.	Pass.	½ arpent	Oui	B.	68	40
Comté de Vaudreuil.—*Suite.*	17	E. E. du bas de St-Guillaume.	" "	Dlle M. L. Gauthier.	E.	120	B.	A. B.	½ arpent	Pas tous	B.	53	25
		Municipalité de Ste-Justine.											
	18	E. E. dissid. de Ste-Justine.	5 juin.	Dlle Anna McNaughton.	E.	200	Méd.	B.	¼ arpent	Oui	B.	36	22
	19	E. E. du 5e rang.	5 "	Dme Marine Grenier.	E.	160	A. B.	A. B.	¼ arpent	Oui	B.	45	18
	20	E. E. du village.	6 "	Dlle E. Desrivières.	E.	200	Pass.	Méd.	⅛ arpent	Pas tous	T. B.	87	70
	21	E. E. du 2e rang.	6 "	Dlle E. Souchereau.	E.	180	"	Pass.	¼ arpent	Oui	"	83	43
	22	E. E. du 3e rang.	6 "	M. Norb. Desjardins.	E.	200	B.	Pass.	¾ arpent	Oui	B.	63	36
		Municipalité de St-Zotique.											
Comté de Soulanges.	23	E. M. de Côteau Landing.	2 juin.	M. Moïse Guérin.	M.	360	B.	Pass.	½ arpent	Oui	T. B.	95	70
	24	E. E. dissid., "	2 "	M. J. B. M. Young.		200	B.	B.	½ arpent	"	B.	24	20
	25	E. M. du village St-Zotique.	3 "	M. M. O. Caron.	M.	400	B.	B.	¾ arpent	"	T. B.	103	85
	26	E. E. de la côte St-Thomas.	3 "	Dlle Olympe Bray.	E.	140	A. B.	A. B.	⅛ arpent	"	0	56	35
	27	E. M. de la rivière Beaudet.	3 "	M. Pierre Monast.	M.	300	B.	B.	½ arpent	"	B.	76	40
	28	E. E. de la côte Ste-Catherine.	4 "	M. Gédéon Guertin.	E.	200	Pass.	A. B.	¼ arpent	"	0	33	18

Comté.	No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	En quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le Secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages ?	Recompenses distribuées.	REMARQUES.
Comté de Vaudreuil.—*Suite.*	1	46				9	5	16		4	2			F.	Non	B.	Non	A. B.	Oui	3	
	2	68	26	12	6	97	44	97	18	44	44	20	36	F.		T. B.	Oui			4	
	3	66	15	49		168	75	15[illegible]	5	129	90	35	10	F. et A.						3	
	4	30				24	10	24		10	19			A.	Je le crois	B.	Non			2	Sec.-Trés. absent.
	5	20	15			16	15	15		16	7			F.	Oui	T. B.	Oui			5	
	6	47	5			15	15	26		10	11			F.	"	B.	"			4	
	7	47				14	10	9		11	2			F.	Je le crois	B.	Non			3	
	8	30				10	2	16		4	2	4		F.	"	B.				3	Le maître n'est ici que depuis le 8 avril.
	9	40	3			22	15	27		10	7	8		F.	Oui	B.	Peu			4	
	10	42	22			24	22	33	8	22	20	17	14	F.	"	T. B.	Oui			7	
	11	35				18	10	11		10	13	4	10	F. et A.	Je le crois	B.	Douteux			3	
	12	27	31	13		50	44	59	13	27	23	12	37	F.	Oui	B.	Oui	Oui	Oui	7	

Comté de Vaudreuil.—*Suite.*	13	59	6			37	17	24		17	17	23		F.	"	B.	Oui			7	
	14	50				19	12	16		5	5			F. et A.	Je le crois	A. B.	Bien peu			4	
	15																				Fermée par ordre des Comm. à cause des maladies épidémiques
	16	51	17			65	15	37		14	10	13	62	F.	Oui	B.	Oui			4	
	17	52	1			20	4	26		9	4	4	8	F. et A.	"	B.	"			2	
	18	33	3			36	26	36		3	26			A.	Oui	T. B.	Oui				
	19	45				12	4	7			1		5	F.	Non	B.	Non			2	Sec.-Trés. absent.
	20	79	8			35	23	35	8	19	5	5	76	F.	Je le crois					5	Point de classe, l'institut. étant absente.
	21	61	22			34	22	55		20	20		14	F. et A.	Oui	T. B.	Oui			5	
	22	63				38	20	44		10	8	10	26	F.	Je le crois	Pass.	Peu			4	
Comté de Soulanges.	23	60	25	10		75	45	75	15	20	20	18	75	F. et A.	Oui	B.	Oui	Oui	Oui	5	
	24	17	7			16	6	15	5	6	2			A.		A. B.	Douteux	"	Peu	2	Le titulaire est un jeune homme sans diplôme.
	25	28	50	30		86	50	86	12	50	22	24	16	F.	Oui	B.	Oui			5	
	26	48	8			18	20	45		9	9	6		F.	"	"	"			3	
	27	33	16	27		68	29	68	9	20	28	24	9	F. et A.	"	"	"			5	
	28	22	1			23	12	19		4	8	8		F.	"	"	Pas en arit			2	

Comté.	No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des elèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Soulanges.—*Suite.*		Municipalité de St-Télesphore.	1879.			$								
	1	E. E., côte Ste-Catherine.	4 juin.	Dlle Odile Ladouceur.	E.	124	Bon	Pass.		Oui	B.		44	30
	2	E. E., côte St-André.	" "	Dlle Salomée Poirier.	E.	132	"	A. B.	¼ arpent	"	A. B.		38	25
	3	E. E., côte des Anges.	" "	Dlle Marie V. Hurteau.	E.	116	Pass.	Pass.	¼ arpent	"	A. B.		34	20
	4	E. E., côte St-George.	5 "	Dlle M. L. Montpetit.	E.	120	B.	"	⅛ arpent	"	Méd.		34	23
	5	E. E. dissidente.	" "	Dlle Anna McLean.	E.	200	A. B.	B.	¼ arpent	"	A. B.		35	24
		Municipalité de St-Polycarpe.												
	6	E. E., Coteau-Station.	9 "	Dlle M. A. Christin.	E.	160	Pass.	Pass.	¼ arpent	Pas tous	B.		72	50
	7	E. E., Bas de la rivière.	" "	Dlle Flavie Leroux.	E.	140	Bon	"	½ arpent	Oui	B.		77	60
	8	E. M. de garçons.	10 "	M. Charles Picotte.	M.	275	"	B.	¼ arpent	Oui	T. B.		97	55
	9	E. E. côte St-Philippe.	" "	Dlle Louise Bériau.	E.	140	T. B.	B.	¼ arpent	"	B.		50	25
	10	Couvent de St-Polycarpe.	" "	Sœurs de Ste. Anne.			B.	B.	1 arpent	"	T. B.	1	108	80
	11	E. E., Haut de la rivière.	11 "	Dlle V. Bériau.	E.	140	A. B.	A. B.	1 arpent	"	T. B.		50	30
	12	E. E., côte Ste-Marie.	" "	Dlle A. Bertrand.	E.	140	A. B.	Pass.	¼ arpent	"	T. B.		68	40

13	E. E., Haut des Cèdres.	16 "	Dme M A. Viau.	E.	100	B.	B.	1-16 arpent	Pas tous	A. B.	16	8
14	E. M. de garçons.	" "	M. M. Lapointe.	M.	210	B.	B.	¼ arpent	Oui	T. B.	38	28
15	Couvent des Cèdres.	" "	Sœurs de la Congrég.			B.	B.	1 arpent	"	T. B.	79	68
16	E. E., Bas des Cèdres.	17 "	Dlle R. Roussin.	E.	120	A. B.	A. B.	1-16 arpent	"	T. B.	39	34
17	E. E., côte St-Féréol.	" "	M. Alex. Boudreau.	E.	280	A. B.	Pass.	1 arpent	"	B.	81	75
18	E. E., côte St-Dominique.	21 "	M. Luc Lanthier.	E.	280	B.	A. B.	1 arpent	"	T. B.	86	65
	Municipalité du Côteau-du-Lac.											
19	Couvent du Côteau-du-Lac.	18 "	Sœurs de la Providence			T. B.	B.	1 arpent	Pas tous	B.	79	68
20	E. M. de garçons.	" "	M. H. Rondeau.	A.	297	Pass.	Pass.	½ arpent	Oui	B.	49	31
21	E. E., Bas de la rivière Delisle.	" "	Dlle V. Pharand.	E.	110	B.	Méd.	½ arpent	"	B.	20	16
22	E. E. du Ruisseau.	19 "	Dme Flore Proulx.	E.	128	A. B.	A. B.	½ arpent	"	T. B.	31	22
23	E. E. du Pont-Château.	" "	M. Israël St. Amour.	M.	250	Pass.	Mauv.	½ arpent	"	T. B.	72	30
24	E. E. de St. Emmanuel.	20 "	M. Guillaume Lalonde.	E.	200	A. B.	Pass.	½ arpent	"		50	35
	Municipalité de St-Clet.											
25	E. E., côte St-Jacques.	20 "	Dlle Jos. Montpetit.	E.	100	Pass.	Pass.	½ arpent	Oui		32	20
26	E. E., côte Ste-Anne.	" "	Dlle Corine Quesnel.	E.	100	"	Méd.	¼ arpent	"		32	25
27	E. E. du village.	" "	Dlle E. Allard.	E.	140	B.	Pass.	¼ arpent	"	M. M.	44	30
28	E. E. de St-Emmanuel.	" "	Dlle Rose Roy.	E.	152	A. B.	A. B.	¼ arpent	"		68	54
29	E. E. du Ruisseau.	19 "	Dame C. Turcotte.	E.	152	B.	Pass.	½ arpent	"		38	30

Comté.	No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	Dans quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages.	Récompenses distribuées.	REMARQUES
Comté de Soulanges. —*Suite.*	1	44				24	17	22		4	5			F.	Oui	B.	Oui	Oui	Oui	3	
	2	35	3			19	9	29		6	5	8		F.	"	T. B.	"			2	
	3	34				25	15	25		15	5			F.	"	B.	"			2	
	4	33	1			18	13	17		12	8			F.	"	B.	Peu			2	
	5	35				29	8	31		7	21			A.	"	B.	Oui			1	
	6	72				38	15	33		10	10	10		F.	Douteux	Passable	Non	"	Peu	2	
	7	52	25			52	25	52	9	25	14	12		F.	Oui	B.	Oui			3	
	8	69	18	10		80	32	22	6	10	10	15	12	F. et A.	"	B.	"			3	
	9	36	14			30	14	30		8	8	5		F.	"	B.	"			2	
	10	67	30	11		72	80	78	24	36	42	45	40	F. et A.	"	T. B.	"			4	
	11	48	2			34	20	28		9	8	7		F.	"	B.	Peu			2	Dlle. Bériau n'est ici que depuis quelque temps.
	12	49	19			22	19	27		25	25	9		F. et A.	"	A. B.	Non			2	

13	6	10		11	10	12	1	8	4	4		F.	"	T. B.	Un peu	"	Bien peu	1	
14	20	12	6	24	18	18	4	12	8	8	6	F. et A.	"	T. B.	Oui			3	
15	35	27	17	47	42	61	17	45	29		79	F. et A.	"	B.	"			3	
16	14	25		25	25	36	4	25	8	25	11	F.	"	B.	"			2	
17	56	21	4	50	25	46	4	15	15	15	15	F.	"	B.	"			4	
18	48	30	8	47	33	52	8	38	24	42	41	F.	"	B.	"			4	
19	61	18		26	18	45	3	12	13	24	25	F.	"	B.	"			3	Secrétaire-trés. absent.
20	26	15	8	27	23	32	8	23	23	23	23	F. et A.	"	T. B.	"			4	
21	7	13		17	13	14		13	13	13	6	F.	Je le crois	B.	"			2	Cette école était fermée à ma 1ère visite.
22	18	13		15	13	13		11	8	11	3	F.	Oui	B.	"			2	
23	49	19	4	46	23	42	4	14	14	25	30	F. et A.	"	B.	"			2	Beaucoup d'élèves s'absentent depuis quelque temps.
24	37	13		20	13	33	1	7	13	12	3	F.	"	B.	"			3	
25	27	5		10	5	15		5	2			F.	Je le crois	B.	Peu	A. B.	Oui	2	
26	25	7		16	7	21		9	2			F.	Oui	B.	Oui			2	Dlle. Quesnel n'est ici que depuis quelque temps.
27	22	22		28	22	25		13	10			F. et A.	"	B.	"			3	
28	46	22		34	22	44		8				F.	"	B	"			3	
29	16	22		27	22	31		14	13	4	16	F.	"	B.	"			2	

RECAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'école.	No. d'écoles en opération sous contrôle.	ECOLES ELEMENTAIRES.					ECOLES MODELES DE GARÇONS.					ECOLES MODELES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J.	30	139	131	110	103	2137	1923	4060	2764	1	112	12	124	112	4	507	111	618	482
2	Archambeault, J. N. A.	32	120	117	120	91	1894	1842	3736	2909	4	218	117	335	277	.....	.....	.....	.....	.....
3	Bégin, D.	26	122	91	119	108	2091	2064	4155	2760	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	17	57	36
4	Beland, P. F.	21	112	82	114	100	1795	1792	3587	2621	2	43	31	74	60	.....	.....	.....	.....	.....
5	Boivin, S.	25	72	70	71	63	1359	1389	2748	1998	2	100	40	140	110	.....	.....	.....	.....	.....
6	Brault, C.	23	94	112	111	77	1730	1739	3469	2416	6	328	96	424	305	1	88	12	100	80
7	Carrier, E.	27	172	132	163	147	3103	3006	6109	5069	4	146	111	257	218	.....	.....	.....	.....	.....
8	Crépeault, T.	30	139	115	171	149	3182	3286	6468	574	4	146	71	217	191	7	356	193	549	495
9	Delâge, J. B.	34	178	171	178	158	3695	3110	6805	5550	2	93	25	118	104	.....	.....	.....	.....	.....
10	Dorval, A. D.	28	114	113	119	114	2567	2699	5266	3526	5	165	119	284	228	.....	.....	.....	.....	.....
11	Emberson, F. C.	28	160	166	169	157	4520	4068	8588	5604	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	Fontaine, A.	29	113	112	112	99	2771	2639	5410	3315	2	124	33	157	102	.....	.....	.....	.....	.....
13	Fothergill, Rév. M.	15	17	30	31	49	713	487	1200	952	.....	.....	.....	.....	.....	1	60	90	150	135
14	Gay, A.	45	127	120	103	97	1782	2002	3784	2649	1	296	40	336	263	1	102	3	105	80

15	Grondin, L.	32	136	137	136	99	2889	3049	5938	3879	4	133	152	285	208	1	20	68	88	69
16	Hubbard, H.	37	295	296	287	287	4021	3442	7463	5735	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	45	85	60
17	Juneau, F. E.	10	62	41	122	98	3030	3497	6527	5727	1	177	516	693	625	6	182	268	450	390
18	Lamarche, Z. O. H.	32	140	139	140	95	2123	1829	3952	2618	4	367	72	439	352	.....	.....	.....	.....	.....
19	Laplante, M.	32	162	172	170	152	2909	2865	5774	4425	2	105	2	107	84	4	182	27	209	167
20	Lefebvre, D.	24	111	78	110	96	2274	2198	4472	2688	4	256	59	315	274	1	58	12	70	55
21	Lévesque, L. N.	28	142	131	136	128	1812	1895	3707	2529	2	46	8	54	44	3	34	5	39	37
22	Lucier, L.	13	42	41	37	35	834	726	1560	1118	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	Lyster, Rév. W. J.	20	45	44	35	35	622	588	1210	911	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	McLoughlin, J. A.	30	232	233	232	231	3137	2766	5903	4397	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	McMahon, S. F.	31	91	95	100	43	1205	1384	2589	2041	8	734	72	806	641	3	272	32	304	232
26	Magrath, B.	36	88	88	88	88	1701	1517	3218	2466	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	Painchaud, J. B. F.	3	10	10	8	9	228	200	428	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	Pilon, A.	37	130	118	118	105	2364	2145	4509	3689	2	207	34	241	200	.....	.....	.....	.....	.....
29	Prémont, J.	27	78	72	83	63	1518	1450	2968	2138	5	274	66	340	260	3	201	28	229	176
30	Savard, E.	19	77	75	75	73	1428	1486	2914	2198	1	50	23	73	68	1	40	46	86	80
31	Stenson, M.	35	135	118	113	121	2134	1941	4075	3024	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	Tanguay, G.	37	206	159	206	184	3199	3271	6470	4502	7	338	116	454	348	2	88	31	119	98
33	Tétreault, A.	20	105	98	102	96	2116	2435	4551	3053	1	94	8	102	80	.....	.....	.....	.....	.....
34	Thompson, Wm.	21	81	81	76	74	1074	894	1968	1514	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	Tremblay, T.	30	67	51	48	44	936	1026	1962	1380	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	Vien, C. S.	23	177	109	169	168	2757	2862	5619	3280	1	35	12	47	36	.....	.....	.....	.....	.....
		970	4291	3948	4282	3836	77650	75512	153162	111489	75	4587	1835	6422	5190	40	2270	988	3258	2672

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ECOLES MODELES MIXTES. Garçons. Nombre.	Garçons. Cours élémentaire.	Garçons. Cours supérieur.	Garçons. Total.	Garçons. Assistance moyenne.	Filles. Cours élémentaire.	Filles. Cours supérieur.	Filles. Total.	Filles. Assistance moyenne.	ACADEMIES DE GARÇONS. Nombre.	Garçons. Cours élémentaire.	Garçons. Cours supérieur.	Garçons. Total.	Garçons. Assistance moyenne.	ACADEMIES DE FILLES. Nombre.	Filles. Cours élémentaire.	Filles. Cours supérieur.	Filles. Total.	Filles. Assistance moyenne.	ACADEMIES MIXTES. Garçons. Nombre.	Garçons. Cours élémentaire.	Garçons. Cours supérieur.	Garçons. Total.	Garçons. Assistance moyenne.
1	1	51	3	54	50	47	6	53	40	1	32	8	40	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	4	115	114	229	199	76	56	132	106	2	369	125	494	447	10	1299	479	1778	1592	.....	.....	.....	.....	.....
3	9	247	144	391	327	217	216	433	361	.....	.....	.....	.....	.....	1	23	50	73	72	.....	.....	.....	.....	.....
4	9	108	63	171	116	94	133	227	185	.....	.....	.....	.....	.....	3	145	160	305	245	.....	.....	.....	.....	.....
5	3	57	28	85	67	58	34	92	78	1	74	30	104	90	2	160	105	265	240	.....	.....	.....	.....	.....
6	3	105	42	147	100	107	25	132	95	2	251	50	301	235	8	782	335	1117	916	1	26	10	36	30
7	4	109	53	162	150	153	91	244	223	1	324	96	420	400	5	707	438	1145	1051	.....	.....	.....	.....	.....
8	5	119	75	194	163	128	68	196	151	1	140	90	230	205	3	272	166	438	393	.....	.....	.....	.....	.....
9	5	178	35	213	165	159	40	199	159	1	143	32	175	164	8	765	69	834	742	.....	.....	.....	.....	.....
10	2	41	10	51	36	34	14	48	37	.....	.....	.....	.....	.....	9	349	264	613	528	.....	.....	.....	.....	.....
11	3	24	29	53	35	47	34	81	55	1	119	321	440	352	3	114	182	296	236	2	28	52	80	48
12	4	192	20	212	143	193	25	218	157	1	149	32	181	121	2	148	72	220	156	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	4	147	38	185	147	128	40	168	136	.....	.....	.....	.....	.....	3	103	102	205	165	.....	.....	.....	.....	.....

15	5	250	101	351	261	241	103	344	256	5	596	247	843	699	6	727	414	1141	969	.....	.....	.....	.....	.....
16	4	60	60	120	83	42	43	85	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	98	98	196	196
17	8	141	100	241	191	117	115	232	181	6	164	316	480	420	6	102	285	387	360	.....	.....	.....	.....	.....
18	8	293	79	372	275	241	75	316	225	2	316	102	418	367	7	788	458	1246	1029	.....	.....	.....	.....	.....
19	5	200	32	232	161	163	55	218	165	5	380	67	447	391	10	399	153	552	523	.....	.....	.....	.....	.....
20	8	347	36	383	283	313	53	366	280	.....	.....	.....	.....	.....	1	52	13	65	62	.....	.....	.....	.....	.....
21	5	31	34	65	50	51	33	84	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	4	126	16	142	109	73	14	87	67	.....	.....	.....	.....	.....	1	47	16	63	44	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	1	2	6	8	7	4	8	12	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	151	190	341	341
25	5	200	5	205	125	526	110	636	531	16	4138	720	4858	3979	14	3560	574	4134	3133	2	100	4	104	80
26	4	120	33	153	122	105	30	135	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	36	18	54	44
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	4	132	33	165	144	123	37	160	135	1	67	30	97	80	6	704	176	880	800	.....	.....	.....	.....	.....
29	9	250	51	301	205	223	76	299	219	.....	.....	.....	.....	.....	1	54	12	66	60	2	55	23	78	54
30	4	37	65	102	76	54	62	116	91	.....	.....	.....	.....	.....	1	55	10	65	65	.....	.....	.....	.....	.....
31	2	33	10	43	30	39	16	55	51	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	5	133	33	166	146	120	59	179	152	.....	.....	.....	.....	.....	6	476	210	686	613	.....	.....	.....	.....	.....
33	4	166	5	171	119	141	18	159	121	1	150	20	170	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	3	49	16	65	53	25	15	40	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	19	39	26
35	4	119	5	124	92	115	11	126	97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	3	64	32	96	72	18	30	48	44	.....	.....	.....	.....	.....	3	168	90	258	242	1	18	8	26	26
	151	4246	1406	5652	4302	4175	1745	5920	4668	47	7412	2286	9698	8134	128	11999	4833	16832	14236	29	532	422	954	845

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ACADEMIES MIXTES.—*Suite.* Filles.				ECOLES DISSIDENTES ELEMENTAIRES CATHOLIQUES.					ECOLES DISSIDENTES SUPERIEURES CATHOLIQUES. Garçons.					ECOLES DISSIDENTES SUPERIEURES CATHOLIQUES. Filles.				ECOLES DISSIDENTES ELEMENTAIRES PROTESTANTES.				
	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	22	540	409	949	671	1	.....	.....	.....	.....	147	30	177	125	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	56	28	84	60
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	41	32	73	52
4	.....	.....	.....	.....	3	38	38	76	73	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	29	6	35	31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	166	107	273	209
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	22	43	65	63
10	.....	.....	.....	.....	3	51	42	93	51	1	.....	.....	.....	.....	.....	19	19	19	3	35	20	55	33
11	20	69	89	53	13	277	221	498	322	2	.....	.....	.....	.....	44	46	90	75	6	125	93	218	130
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	41	29	70	36
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	260	208	468	346
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

15	.....	.....	.....	.....	2	73	67	140	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	197	196	393	268
16	85	86	171	171	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	66	64	130	90
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	228	172	400	331
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	5	98	93	191	131	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	5	6	11	10
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	101	194	295	295	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	280	21	301	275	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	213	234	447	364
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	12	8	20	12
28	.....	.....	.....	.....	9	194	190	384	302	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	128	111	239	193
29	15	12	27	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	6	16	12
34	15	15	30	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	3	21	23	44	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	25	20	45	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	570	423	993	911	60	1292	1083	2375	1683	4	.....	.....	.....	.....	191	95	286	219	110	1605	1357	2962	2209

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ECOLES DISSIDENTES SUPERIEURES PROTESTANTES.									ECOLES INDEPENDANTES ELEMENTAIRES.					ECOLES INDEPENDANTES SUPERIEURES.								
	Garçons.					Filles.									Garçons.					Filles.			
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1	16	5	21	13	4	2	6	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	25	25	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	25	25	50	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	42	36	78	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	1	30	12	42	25	18	6	24	15	1	21	19	40	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	139	121	260	218	1	21	15	36	32	.....	.....	.....	.....
9	1	7	7	14	9	5	6	11	7	1	6	9	15	15	1	56	49	105	105	.....	.....	.....	.....
10	1	10	10	20	10	4	11	15	13	3	23	47	70	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	1	.....	29	29	20	.....	24	24	16	1	20	2	22	16	26	267	237	504	478	218	453	671	599
12	1	19	13	32	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	109	279	388	345	2	6	6	12	12	30	30	60	48
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

15	1	16	30	46	41	15	32	47	43	1	12	13	25	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	65	67	132	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	1563	1750	3313	2588	6	106	216	322	298	200	890	1090	1000
18	2	25	42	67	60	42	28	70	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	27	25	52	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	5	1	6	4	197	34	231	209
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	23	23	23	8	46	54	54
25	1	50	9	59	52	49	9	58	54	47	2188	2385	4573	3248	32	2848	743	3591	3116	4630	348	4978	4679
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	11	18	29	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	51	55	106	86	1	23	2	25	18	45	15	60	55
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	47	50	97	77	2	16	.....	16	10	62	14	76	65
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1	21	9	30	25	12	6	18	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	1	28	4	32	20	12	3	15	10	4	74	114	190	146	6	.....	.....	.....	.....	379	248	627	584
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	11	14	25	25	.....	.....	.....	.....
	12	222	170	392	300	161	127	288	238	153	4425	5040	9465	7152	83	3359	1306	4665	4121	5769	2078	7847	7293

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	COLLEGES.					ECOLES NORMALES.					Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	Elèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante.			Elèves lisant couramment.		
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.		Garçons.	Filles.			Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1	80	28	108	95	.....	.....	.....	.....	.....	134	3003	3180	6183	4373	990	992	1982	1612	1561	3173
2	5	463	340	803	725	.....	.....	.....	.....	.....	120	3832	3786	7618	6333	299	350	649	1547	1583	3130
3	1	58	78	136	136	.....	.....	.....	.....	.....	123	2659	2684	5343	3769	1072	909	1981	866	843	1709
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	118	2103	2387	4490	3336	880	668	1548	536	788	1324
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	73	1730	1782	3512	2653	474	461	935	615	543	1158
6	2	216	277	493	390	.....	.....	.....	.....	.....	112	3360	3273	6633	4882	799	700	1499	1161	953	2114
7	1	200	132	332	332	.....	.....	.....	.....	.....	164	4274	4395	8669	7443	778	747	1525	1333	1314	2647
8	3	152	120	272	237	.....	.....	.....	.....	.....	180	4270	4590	8860	7829	1155	1175	2330	1751	1887	3638
9	4	414	325	739	728	.....	.....	.....	.....	.....	186	5087	4206	9293	7811	1050	1012	2062	1612	1308	2920
10	1	40	200	240	232	.....	.....	.....	.....	.....	142	3271	3503	6774	4780	766	703	1469	951	909	1860
11	1	210	300	510	510	1	70	70	140	140	217	6628	5705	12333	8689	1268	1270	2538	2022	2014	4036
12	1	113	155	268	268	.....	.....	.....	.....	.....	113	3662	3106	6768	4323	1029	927	1956	1570	1330	2900
13	2	100	40	140	120	.....	.....	.....	.....	.....	82	1234	1184	3418	1958	274	233	507	494	421	915
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	106	2303	2480	4783	3440	1095	1052	2147	580	659	1239

15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	136	4696	4945	9641	6807	756	712	1468	1779	1841	3620
16	3	119	239	358	358	.....	.....	.....	.....	.....	313	4826	3914	8740	6855	701	598	1299	685	577	1262
17	1	.....	814	814	800	1	51	66	117	117	195	7194	7472	14666	12697	1969	1849	3818	2744	3054	5798
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140	3647	3633	7280	5317	724	580	1304	1633	1405	3038
19	1	100	195	295	295	.....	.....	.....	.....	.....	181	4017	3869	7886	6248	1128	925	2053	1132	1007	2139
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	113	2978	2930	5908	3855	898	688	1586	1186	1150	2336
21	1	70	52	122	100	.....	.....	.....	.....	.....	146	2156	2117	4273	2966	622	549	1171	1126	1134	2260
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	976	876	1852	1338	310	220	530	380	308	688
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	622	588	1210	911	150	150	300	250	250	500
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	246	3509	3127	6636	5129	710	519	1229	558	425	983
25	5	775	231	1006	820	1	70	.....	70	70	185	14305	14414	28719	23440	2254	2170	4424	4761	5166	9927
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	95	1919	1670	3589	2763	714	613	1327	737	625	1362
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	240	208	448	312	33	23	56	111	93	204
28	2	289	192	481	455	.....	.....	.....	.....	.....	144	3746	3601	7347	6157	929	904	1833	1644	1600	3244
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	89	2300	2197	4497	3286	569	443	1012	1219	1049	2268
30	1	44	46	90	90	.....	.....	.....	.....	.....	81	1693	1753	3446	2668	403	430	833	568	589	1157
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123	2177	1996	4173	3105	708	514	1222	1182	1080	2262
32	1	107	88	195	180	.....	.....	.....	.....	.....	206	4044	4273	8317	6079	976	927	1903	886	998	1884
33	2	580	240	820	790	.....	.....	.....	.....	.....	116	3497	3356	6853	5085	631	631	1262	1155	1088	2243
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	78	1178	964	2142	1644	223	194	417	218	177	395
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	51	1081	1175	2256	1602	258	286	544	534	577	1111
36	1	41	47	88	88	.....	.....	.....	.....	.....	178	3039	3213	6252	3855	1207	1051	2258	1743	1798	3541
	40	4171	4139	8310	7749	3	191	136	327	327	4771	121256	118552	239808	183740	28802	26175	54977	42881	42104	84985

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ELEVES LISANT BIEN.			ELEVES ECRIVANT.			ARITHMETIQUE.			CALCUL MENTAL.			TENUE DES LIVRES.			MATHEMATIQUES.			MESURAGE.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	401	627	1028	1393	1620	3013	1346	1624	2970	958	1236	2194	73	82	155	9	15	24	27	15	42
2	1939	1900	3839	2538	2695	5233	2541	2432	4973	1325	1215	2540	465	330	795	30	.....	30	106	.....	106
3	704	949	1653	1282	1512	2794	1251	1439	2690	1552	1699	3251	158	117	275	78	.....	78	125	29	154
4	637	981	1618	1182	1527	2709	1102	1363	2465	1102	1363	2465	265	471	736	44	101	145	44	101	145
5	695	724	1419	1265	1306	2571	1140	1121	2261	878	882	1760	99	86	185	45	15	60	56	43	99
6	1400	1620	3020	2109	2055	4164	2079	2123	4202	1837	1953	3790	233	326	559	128	84	212	214	208	422
7	2170	2327	4497	3498	3613	7111	3498	3613	7111	3498	3613	7111	605	934	1539	218	236	454	218	236	454
8	1364	1528	2892	2566	2825	5391	1507	1610	3117	1349	1438	2787	166	243	409	79	28	107	79	.....	79
9	2473	1838	4311	3406	2999	6405	2624	2286	4910	1331	1178	2509	284	163	447	66	27	93	66	27	93
10	1720	1725	3445	1662	1711	3373	1709	1821	3530	569	880	1449	221	350	571	60	3	63	39	30	69
11	2710	3049	5759	4317	4308	8625	5274	5057	10331	2931	2910	5841	330	339	669	476	643	1119	117	116	233
12	1063	849	1912	1528	1479	3007	1576	1481	3057	654	619	1273	130	104	234	15	.....	15	26	14	40
13	488	508	996	812	800	1612	638	641	1279	467	431	898	64	12	76	4	36	40	7	8	15
14	628	769	1397	1122	1343	2465	1099	1361	2460	314	529	843	122	86	208	5	13	18	30	9	39

15	2161	2392	4553	3010	3283	6293	2891	3091	5982	1603	1638	3241	563	623	1186	550	451	1001	549	409	958
16	3801	2378	6179	2129	2026	4155	1784	1659	3443	1158	1056	2214	161	62	223	36	17	53	.....	.....	.....
17	2583	2467	5050	6342	6402	12744	5860	5776	11636	3548	4585	8133	667	535	1202	266	74	340	266	74	340
18	1290	1648	2938	2127	2296	4423	2209	2395	4604	1851	2104	3955	200	154	354	92	54	146	89	43	132
19	1757	1937	3694	1616	2226	3842	1547	2036	3583	950	1318	2268	117	282	399	53	120	173	59	151	210
20	919	1067	1986	1267	1380	2647	1270	1395	2665	2600	2577	5177	202	190	392	2	12	14	2	25	27
21	469	373	842	1033	1079	2112	948	1013	1961	1150	1147	2297	76	67	143	24	15	39	28	17	45
22	305	329	634	549	568	1117	581	569	1150	563	672	1235	71	109	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	205	205	410	383	414	797	373	394	767	302	331	633	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	2241	2183	4424	2116	2016	4132	1930	1786	3716	608	577	1185	86	47	133	137	84	221	.....	.....	.....
25	7110	7258	14368	7090	8641	15731	8164	9687	17851	7715	5127	12842	734	559	1293	188	110	298	188	110	298
26	425	475	900	1010	868	1878	1024	874	1898	262	216	478	46	33	79	31	26	57	5	5	10
27	98	90	188	78	96	174	105	83	188	94	124	218	6	2	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	1289	981	2270	1663	2070	3733	1786	2162	3948	1786	2162	3948	150	260	410	44	52	96	81	162	243
29	512	705	1217	2089	2042	4131	2078	1990	4068	2012	1979	3991	224	233	457	88	66	154	100	71	171
30	722	734	1456	1223	1336	2559	1155	1231	2386	1138	1227	2365	175	299	474	5	.....	5	9	33	42
31	276	413	689	940	931	1871	902	904	1806	902	904	1806	87	112	199	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	2072	2458	4530	2007	2517	4524	1810	2277	4087	1681	2021	3702	132	153	285	10	10	20	68	49	117
33	1711	1637	3348	1748	1353	3101	1581	1232	2813	1243	1031	2274	201	145	346	52	8	60	97	50	147
34	707	623	1330	719	648	1367	678	601	1279	458	408	866	62	48	110	44	39	83	21	18	39
35	290	311	601	838	874	1712	290	311	601	838	874	1712	17	28	45	.....	.....	.....	2	4	6
36	89	364	453	1612	1991	3603	1500	1860	3360	1099	1482	2581	54	102	156	27	25	52	29	23	52
	49424	50422	99846	70269	74850	145119	67850	71298	139148	52326	53506	105832	7246	7686	14932	2906	2364	5270	2747	2080	4827

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	GRAMMAIRE.						ORTHOGRAPHE.			ANALYSE ET GRAMMAIRE RAISONNEE.			STYLE EPISTOLAIRE.			GEOGRAPHIE.		
	ANGLAISE.			FRANÇAISE.														
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	69	133	202	825	1018	1843	1759	1873	3632	417	595	1012	31	219	250	326	496	822
2	573	553	1126	1849	1983	3832	528	611	1139	1135	1340	2475	265	325	590	1481	1690	3171
3	150	69	219	716	978	1694	1422	1604	3026	693	956	1649	236	364	600	296	463	759
4	113	189	302	781	1144	1925	797	1166	1963	797	1166	1963	318	554	872	315	651	966
5	125	123	248	766	821	1587	846	938	1784	621	647	1268	159	176	335	333	573	906
6	451	345	796	1230	1414	2644	1322	1578	2900	1183	1428	2611	441	775	1216	893	1130	2023
7	473	533	1006	1461	1924	3385	3498	3613	7111	1461	1924	3385	751	1077	1828	941	1351	2292
8	153	172	325	1464	1558	3022	1464	1558	3022	1096	1083	2179	174	251	425	1196	1250	2446
9	77	35	112	1071	1075	2146	1081	1075	2156	476	416	892	39	84	123	810	837	1647
10	306	117	423	1113	1241	2354	2212	2321	4533	1048	1158	2206	449	536	985	668	786	1454
11	3133	3354	6487	1145	1441	2586	5481	5168	10649	1688	2164	3852	1680	1849	3529	3652	3741	7393
12	163	27	190	1018	1009	2027	1265	1234	2499	710	772	1482	144	92	236	632	637	1269
13	280	305	585	64	138	202	683	585	1268	188	187	375	160	231	391	307	338	645
14	299	311	610	441	550	991	242	417	659	242	433	675	43	138	181	403	548	951

15	719	710	1429	1803	1931	3734	2057	2197	4254	1763	1865	3628	589	739	1328	1593	1855	3448
16	524	1003	1527	19	13	32	3366	2725	6091	520	993	1513	.....	.....	.....	.....	1252	1514	2766
17	656	603	1259	4656	4804	9460	4760	4898	9658	4375	4539	8914	789	977	1766	2890	2986	5876
18	269	306	575	1168	1353	2521	1227	1438	2665	1130	1359	2489	337	615	952	753	796	1549
19	196	189	385	952	1618	2570	952	1618	2570	952	1618	2570	203	629	832	493	1074	1567
20	128	63	191	795	932	1727	761	907	1668	751	893	1644	272	385	657	340	475	815
21	57	48	105	586	699	1285	586	699	1285	586	699	1285	126	192	318	195	289	484
22	22	62	84	268	316	584	323	383	706	258	316	574	82	145	227	154	215	369
23	158	219	377	.....	.....	.....	500	478	978	147	187	334	233	258	491	162	222	384
24	657	980	1637	61	65	126	2661	2429	5090	657	980	1637	240	288	528	1068	1374	2442
25	1589	309	1898	3342	3692	7034	6376	7674	14050	4991	5673	10664	2658	4213	6871	5449	6588	12037
26	408	395	803	21	16	37	1693	1393	3086	200	190	390	51	50	101	552	484	1036
27	.....	29	29	86	76	162	47	51	98	17	20	37	.....	.....	.....	105	93	198
28	246	254	500	1022	1303	2325	1022	1303	2325	1022	1303	2325	152	337	489	670	932	1602
29	185	191	376	720	883	1603	796	934	1730	740	905	1645	320	416	736	367	515	882
30	66	89	155	547	726	1273	481	665	1146	481	665	1146	177	263	440	216	393	609
31	24	38	62	381	512	893	1389	1394	2783	51	116	167	16	25	41	191	270	461
32	279	210	489	1082	1602	2684	2514	2775	5289	1097	1666	2763	493	1046	1539	479	800	1279
33	250	38	288	989	751	1740	1385	1163	2548	970	763	1733	161	144	305	562	460	1022
34	340	372	712	27	23	50	862	785	1647	96	97	193	165	146	311	406	381	787
35	35	53	88	243	256	499	534	577	1111	113	192	305	50	123	173	52	127	179
36	59	84	143	529	991	1520	507	968	1475	423	840	1263	114	322	436	174	400	574
	13232	12511	25743	33241	38856	72097	57399	61195	118594	33095	40148	73243	12118	17984	30102	30376	36734	67110

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	HISTOIRE.			DESSIN LINEAIRE INDUSTRIEL. 1er Livre.			DESSIN LINEAIRE INDUSTRIEL. 2ème Livre.			Dessin d'après nature.			Horticulture et Agriculture.			Musique vocale.			Musique Instrumentale.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	412	854	1266	111	173	284	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	217	477	25	124	149	8	72	80
2	1694	1973	3667	703	548	1251	253	210	463	.....	25	25	666	177	843	255	390	645	90	220	310
3	698	946	1644	143	329	472	.....	.....	.....	.....	.....	.....	379	438	817	85	59	144	20	30	50
4	477	865	1342	108	208	316	.....	.....	.....	.....	.....	.....	310	342	652	.....	.....	.....	.....	23	23
5	688	713	1401	71	104	175	.....	.....	.....	.....	42	42	190	90	280	.....	140	140	.....	42	42
6	977	1342	2319	644	876	1520	18	.....	18	.....	.....	.....	584	545	1129	414	557	971	98	223	321
7	1314	2001	3315	691	877	1568	.....	.....	.....	.....	6	6	801	980	1781	457	485	942	25	168	193
8	1303	1330	2633	109	155	264	.....	.....	.....	.....	.....	.....	784	878	1662	51	145	196	.....	58	58
9	1041	1292	2333	179	193	372	.....	.....	.....	2	.....	2	883	3	886	104	96	200	22	.....	22
10	616	902	1518	243	478	721	.....	.....	.....	.....	.....	.....	622	528	1150	235	237	472	30	72	102
11	3021	3295	6316	2107	2338	4445	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2964	3252	6216	14	474	488
12	675	752	1427	296	230	526	.....	.....	.....	16	.....	16	342	245	587	.....	60	60	4	.....	4
13	192	270	462	44	88	132	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	296	316	612	.....	38	38
14	276	532	808	95	210	305	.....	.....	.....	.....	54	54	119	42	161	.....	130	130	.....	65	65

15	1500	1841	3341	593	495	1088	.....	.....	.....	43	209	252	734	502	1236	238	397	635	40	213	253
16	171	322	493	245	180	425	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	4160	4537	8697	897	650	1547	.....	.....	.....	.....	.....	.....	257	181	438	1097	1538	2635	268	532	800
18	803	1196	1999	399	736	1135	.....	.....	.....	.....	.....	.....	626	398	1024	272	372	644	.....	144	144
19	669	1367	2036	272	483	755	.....	.....	.....	.....	.....	.....	614	758	1372	296	639	935	4	63	67
20	549	701	1250	282	351	633	.....	.....	.....	.....	5	5	558	447	1005	93	162	235	.....	18	18
21	278	463	741	146	210	356	.....	.....	.....	.....	.....	.....	201	178	379	47	53	100	8	.....	8
22	247	326	573	252	288	540	.....	.....	.....	.....	.....	.....	195	216	411	.....	20	20	.....	11	11
23	98	141	239	70	112	182	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	107	135	242	.....	.....	.....
24	312	477	789	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	75	80
25	5957	7238	13195	4362	5578	9940	25	75	100	.....	53	53	578	528	1106	5858	7596	13454	140	1096	1236
26	210	179	389	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	81	166	.....	.....	.....
27	124	127	251	81	60	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4
28	541	980	1521	341	317	658	.....	.....	.....	6	8	14	767	653	1420	75	332	407	6	111	117
29	601	844	1445	452	449	901	.....	.....	.....	11	13	24	488	469	957	53	174	227	.....	7	7
30	401	555	956	840	941	1781	.....	.....	.....	.....	7	7	230	331	561	676	685	1361	8	15	23
31	212	394	606	540	478	1018	.....	.....	.....	.....	.....	.....	181	176	357	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1661	812	2473	206	551	757	.....	.....	.....	.....	15	15	170	490	660	195	255	450	32	78	110
33	763	571	1334	139	91	230	.....	.....	.....	.....	40	40	527	333	860	185	176	361	20	45	65
34	363	336	699	24	38	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	52	106	.....	.....	.....
35	84	170	254	3	80	83	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	74	90	2	.....	2	.....	.....	.....
36	330	787	1117	102	163	265	.....	.....	.....	.....	.....	.....	234	311	545	139	144	283	8	23	31
	33418	41431	74849	15790	19058	34848	296	285	581	78	477	555	12316	10530	22846	14338	18802	33140	850	3920	4770

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	INSTITUTEURS.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.									
					Instituteurs laïques des villes.					Instituteurs laïques des campagnes.					Instituteurs religieux des villes.					Instituteurs religieux des campagnes.				
	Brevetés.	Religieux.	Non brevetés.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.
1	8	8	2	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	4	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8
2	10	47	3	60	.....	.....	1	.....	1	.....	3	8	1	12	21	.....	.....	.....	21	26	.....	.....	.....	26
3	.....	12	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....
4	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	2	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	22	42	2	66	.....	.....	.....	1	1	.....	2	19	2	23	.....	4	.....	.....	4	.....	38	.....	.....	38
7	6	24	2	32	.....	.....	3	1	4	1	.....	3	.....	4	.....	24	.....	.....	24	.....	.....	.....	.....	.....
8	5	10	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	10
9	15	27	.....	42	.....	.....	1	.....	1	.....	5	8	1	14	.....	17	.....	.....	17	.....	10	.....	.....	10
10	8	20	1	29	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	4	1	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	2	.....	20
11	47	1	4	52	.....	.....	.....	31	31	.....	8	9	3	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
12	19	28	.....	47	.....	.....	1	1	2	1	11	5	.....	17	.....	28	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....
13	41	1	2	44	.....	.....	20	13	33	.....	5	5	.....	10	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
14	19	3	5	27	.....	1	.....	.....	1	.....	8	15	.....	23	.....	.....	3	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....

15	16	12	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	5	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	12
16	24	.....	.....	24	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	19	4	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	30	98	.....	128	.....	4	2	21	27	.....	.....	3	.....	3	.....	35	63	.....	98	.....	.....	.....	.....	.....
18	29	10	1	40	.....	2	.....	2	4	1	6	14	5	26	.....	9	.....	.....	9	.....	1	.....	.....	1
19	4	28	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	28
20	6	4	1	11	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	6	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
21	1	5	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5
22	4	.....	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	7	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	41	.....	4	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	3	8	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	75	39	.....	114	.....	.....	.....	51	51	.....	2	17	5	24	.....	.....	16	.....	16	.....	7	16	.....	23
26	28	.....	4	32	.....	.....	.....	2	2	.....	10	15	5	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	12	12	1	25	1	4	7	1	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	11	.....	.....	12
29	14	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	9	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	2	10	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	6	4	.....	.....	10
31	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	5	23	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	.....	.....	23
33	9	18	3	30	.....	1	.....	.....	1	.....	6	5	.....	11	.....	13	.....	.....	13	.....	5	.....	.....	5
34	12	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	1	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	3	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	3	4	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4
	541	486	37	1064	1	12	35	125	173	8	147	206	44	405	33	130	82	1	246	37	185	18	.....	240

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Fin*

No.	INSTITUTRICES.				TRAITEMENTS.																				BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.	
					Institutrices laïques des villes.					Institutrices laïques des campagnes.					Institutrices religieuses des villes.					Institutrices religieuses des campagnes.						
	Brevetées.	Religieuses.	Non brevetées.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Nombre.	Volumes.
1	117	28	9	154	.....	.....	.....	.....	.....	42	83	.....	1	126	.....	.....	.....	.....	.....	14	14	.....	.....	28	.....	.....
2	85	72	.....	157	.....	.....	2	.....	2	26	45	12	.....	83	17	.....	.....	.....	17	55	.....	.....	.....	55	13	9200
3	115	10	12	137	.....	2	.....	.....	2	111	14	.....	.....	125	10	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	111	.....	4	115	.....	.....	.....	.....	.....	86	29	.....	.....	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	65	8	2	75	.....	.....	.....	.....	.....	57	10	.....	.....	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8	8	2450
6	73	87	5	165	.....	.....	.....	.....	.....	11	63	4	.....	78	.....	.....	.....	.....	.....	87	.....	.....	.....	87	11	8455
7	141	61	3	205	.....	6	1	.....	7	120	16	1	.....	137	.....	48	.....	.....	48	6	7	.....	.....	13	8	4950
8	140	35	1	176	.....	.....	.....	.....	.....	95	46	.....	.....	141	.....	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....	.....	35	12	3549
9	153	22	5	180	1	3	.....	.....	4	23	131	.....	.....	154	8	.....	.....	.....	8	9	5	.....	.....	14	6	2750
10	98	36	2	136	.....	.....	.....	.....	.....	42	54	4	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	24	12	.....	.....	36	17	7650
11	227	4	2	233	.....	.....	93	3	96	24	83	26	.....	133	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4	4	3918
12	85	10	1	96	.....	1	.....	.....	1	38	46	1	.....	85	.....	3	.....	.....	3	.....	7	.....	.....	7	6	5700
13	47	.....	3	50	.....	3	37	.....	40	.....	5	5	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	68	16	5	89	.....	.....	.....	.....	.....	5	67	1	.....	73	.....	6	.....	.....	6	.....	10	.....	.....	10	.....	.....

15	112	42	.....	154	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	7	.....	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42	.....	.....	42	1	1200
16	295	.....	2	297	.....	3	3	2	8	.....	286	3	.....	289	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	70	163	41	274	4	62	.....	.....	66	16	25	4	.....	45	150	9	.....	.....	159	.....	4	.....	.....	4	10	4950
18	99	46	1	146	.....	1	1	.....	2	8	89	1	.....	98	.....	18	.....	.....	18	.....	28	.....	.....	28	.....	.....
19	166	56	2	224	.....	.....	.....	.....	.....	138	30	.....	.....	168	.....	.....	.....	.....	.....	.....	56	.....	.....	56	10	3500
20	105	11	.....	116	.....	.....	.....	.....	.....	87	16	2	.....	105	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	11	7	2930
21	135	8	6	149	.....	.....	.....	.....	.....	122	18	1	.....	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8	.....	.....
22	32	4	3	39	.....	.....	.....	.....	.....	9	26	.....	.....	35	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4	.....	.....
23	24	.....	4	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	206	.....	1	207	.....	.....	.....	.....	.....	.....	198	7	2	207	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	83	102	3	188	.....	.....	26	11	37	2	24	20	3	49	23	19	.....	.....	42	4	39	17	.....	60	54	34629
26	61	.....	5	66	.....	3	3	.....	6	5	40	15	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	4	4	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4	.....	.....
28	122	34	3	159	.....	.....	.....	.....	.....	33	89	3	.....	125	.....	.....	.....	.....	.....	32	2	.....	.....	34	2	600
29	63	14	6	83	.....	.....	.....	.....	.....	17	49	3	.....	69	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	14	12	4080
30	66	6	7	79	.....	.....	.....	.....	.....	60	13	.....	.....	73	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	6	.....	.....
31	106	10	4	120	.....	.....	4	.....	4	51	55	.....	.....	106	.....	9	1	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	4	1250
32	179	30	7	216	.....	.....	.....	.....	.....	173	12	1	.....	186	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	30	15	7600
33	85	20	2	107	.....	3	.....	.....	3	39	44	1	.....	84	12	.....	.....	.....	12	8	.....	.....	.....	8	7	3400
34	56	.....	10	66	.....	.....	.....	.....	.....	24	39	3	.....	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	40	.....	7	47	.....	.....	.....	.....	.....	14	33	.....	.....	47	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	135	20	34	189	.....	.....	.....	.....	.....	154	15	.....	.....	169	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	20	.....	.....
	3769	959	202	4930	5	87	170	16	278	1632	1930	135	6	3693	220	112	1	.....	333	367	242	17	.....	626	207	112761

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

ANNÉE SCOLAIRE 1878-79.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'école normale Laval.

Cent dix-sept élèves ont suivi les cours de l'école normale Laval pendant l'année scolaire 1878-79, savoir :

51 élèves-maîtres, dont 12 externes,
66 élèves-maîtresses.
—
117

Dans le département des élèves-maîtres, 47 ont fini l'année scolaire :

8 en académie,
23 en première division,
16 en deuxième division.
—
47

Sur ce nombre, 32 ont reçu le brevet de capacité :

8 pour école académique,
16 pour école modèle,
8 pour école élémentaire.
—
32

Dans le département des élèves-maîtresses, 55 ont fini l'année scolaire :

25 en première division,
30 en deuxième division.
—
55

Sur ce nombre, 52 ont reçu le brevet de capacité :

21 pour école modèle,
31 pour école élémentaire.
—
52

En résumé,

117 élèves ont fréquenté l'école,
102 ont terminé l'année scolaire,
84 ont reçu le brevet de capacité :

8 pour école académique,
37 pour école modèle,
39 pour école élémentaire.
—
84

Trois cent soixante-quinze enfants ont fréquenté l'école modèle annexe :

125 petits garçons,
250 petites filles.
—
375

En mettant sous vos yeux, Monsieur le surintendant, ce tableau statistique, qui est comme le squelette, la charpente de notre institution, je n'aurais fait que la moitié de mon devoir, si je ne vous disais aussi quel est l'esprit qui nous anime. Je

désire donc vous faire connaître l'état moral des élèves, la voie que nous suivons, les principes qui nous guident et enfin le but que nous nous efforçons d'atteindre.

Dans les deux départements, les élèves se sont fait remarquer par une conduite morale tout à fait exemplaire et édifiante. Ces habitudes d'ordre et de piété, fruits précieux des germes de vertus puisés dans leurs familles, sont une forte garantie pour l'avenir : elles font espérer que la société trouvera dans les uns des hommes parfaitement honnêtes, et dans les autres, des femmes vraiment chrétiennes.

Grâce à un travail opiniâtre, persévérant et plus que consciencieux, les progrès réalisés pendant l'année ne sont rien de moins qu'étonnants. Sur 102 élèves qui ont subi l'épreuve de sortie, 91 ont conservé la moitié des points alloués, et 72 en ont conservé les deux tiers.

Cet amour du travail, ce goût de l'étude, que l'on remarque chez les élèves de l'école normale, est dû, en grande partie du moins, au mode d'enseignement, à la méthode. *Res, non verba ; res, per verba*, voilà notre devise. C'était aussi la maxime du P. Girard : " Les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie."

En entrant dans la carrière de l'enseignement, l'instituteur se trouve en présence de deux méthodes principales : la méthode *dogmatique* et la méthode *expérimentale*. Laquelle choisir ?

La première procède par voie de synthèse, elle descend des causes aux effets, de l'universel au particulier ; la seconde est analytique et va des effets aux causes, des faits particuliers aux faits généraux.

Dans la première, le professeur part des principes ; il les explique, les développe et en montre l'application aux faits particuliers. Le rôle de l'élève se borne à écouter, à comprendre et à retenir.

Dans la seconde, le maître met l'enfant en présence des faits particuliers déjà connus, et réglant sa conduite sur la conduite de la mère elle-même—l'éducation maternelle est le fondement de la pédagogie moderne—il montre à cet enfant le but à atteindre, et lui dit : Cherchez maintenant votre route et marchez de vous-même ; voilà les instruments, servez-vous-en ; voilà votre modèle, étudiez-le et imitez-le.

Si quelquefois il est obligé de lui indiquer la voie et de lui tendre la main dans les endroits les plus difficiles, dans les pas dangereux, il n'en est pas moins vrai que c'est par ses propres forces et en déployant toutes les puissances de son âme que l'élève arrive au but.

La première de ces méthodes est plus commode pour le maître et pour le disciple ; la seconde développe davantage les facultés de l'élève et partant produit une éducation plus forte, une éducation complète.

Avec la méthode expérimentale, toutes les facultés de l'âme sont mises en jeu et trouvent occasion de se développer. Les facultés *sensitives*, qui sont les sens propres, le sens commun, l'imaginative, l'estimative et la mémoire ; les facultés *intellectives*, dont les principales opérations sont la perception, la réflexion, le jugement, le raisonnement et la mémoire intellectuelle ; les facultés *appétitives*, dont la plus importante est l'appétit raisonnable ou la volonté.

Il ne suffit pas, en effet, pour faire l'éducation d'un jeune homme, de verser dans son esprit des connaissances que l'on retire ensuite au besoin, comme on tire l'eau d'un réservoir ; il faut avant tout lui apprendre à chercher, à découvrir lui-même ; car le moment viendra bientôt où, n'ayant plus à ses côtés l'aide d'un maître, il lui faudra trouver dans ses seules ressources le moyen de discerner la vérité, de triompher des obstacles qui en ferment l'accès. Il ne suffit pas de développer sa mémoire et d'en faire comme une machine à réciter ; il faut surtout fortifier sa volonté, éclairer son intelligence, lui donner des idées, lui apprendre à penser, à réfléchir, à raisonner, etc., pour qu'il devienne plus tard un homme de bon sens, un homme de jugement et d'énergie.

Est-ce à dire cependant qu'il faille toujours se renfermer dans les bornes de l'analyse et ne jamais avoir recours à la synthèse ? Nous ne le pensons pas. L'analyse et la synthèse ne sont, pour ainsi dire, que les deux moitiés d'une seule et même méthode appelée méthode *psychologico-rationnelle* ou simplement *expérimentale.*

Dans l'exposition de la science, comme dans l'invention, la méthode doit être conforme à la nature du sujet pensant et procéder du connu à l'inconnu, ou du plus connu au moins connu. " Or, notre esprit est ainsi fait, dit Sanseverino, qu'il connaît les effets avant de connaître les causes et qu'il ne peut arriver à la connaissance des causes que par la connaissance des effets. Au moyen des sens, l'esprit perçoit et conserve dans sa mémoire les particularités de l'espèce à laquelle appartient la chose qui fait l'objet de ses recherches ; il en acquiert ainsi la connaissance sensible, qui constitue *l'expérience.* Ce qu'il connaît par l'expérience, il le rend ensuite universel à l'aide de l'induction, et arrive ainsi aux propositions générales qu'il emploie comme principes de démonstration. Enfin, des principes obtenus par ce procédé, il déduit la conclusion scientifique à l'aide du syllogisme, car la science est le résultat de la démonstration syllogistique.

" Ainsi, notre esprit suit une double voie pour parvenir à la science : une voie *progressive* au début et une voie *rétrograde* à la fin. Au début, il s'avance progressivement de l'effet à la cause ; ensuite, il rétrograde de la cause à l'effet, pour obtenir la connaissance scientifique de l'effet. D'où il suit que la science s'acquiert par l'analyse et la synthèse. On peut dire qu'elle commence par l'analyse et qu'elle s'achève par la synthèse. Ce qui explique pourquoi la méthode psychologico-rationnelle est ordinairement appelée méthode analytico-synthétique. "

Cela posé, il est facile de comprendre quelle doit être la nature de l'enseignement donné dans les écoles primaires, dans les écoles normales et les pensionnats. Puisque la science commence par l'analyse et s'achève par la synthèse, et que d'un autre côté le but de ces écoles n'est pas de donner une science complète et achevée, mais seulement les éléments de la science, l'enseignement devra donc y être analytique plutôt que synthétique, expérimentale plutôt que dogmatique.

S'il m'était permis d'exprimer ici une opinion, je dirais que l'enseignement, tel que nous le donnons dans nos écoles, me paraît beaucoup trop dogmatique. Partout ailleurs, on revient à une méthode plus expérimentale, qu'on appelle méthode intuitive. Malheureusement, chez nous, ces sortes de modifications s'opèrent toujours bien lentement.

Cette voie dans laquelle se trouve engagé aujourd'hui de toute part le mouvement pédagogique est aussi, Monsieur le surintendant, celle que nous nous efforçons de suivre à l'école normale. L'amour de l'étude, la facilité du travail, la rapidité des progrès, voilà quels sont les fruits immédiats de la méthode expérimentale. Pour l'élève placé dans ces conditions, l'étude n'a plus rien d'aride ; c'est une véritable gymnastique intellectuelle qu'il aime et qu'il recherche. La mémoire n'est plus seule à l'ouvrage ; l'intelligence fait aussi sa part, et ce n'est pas la moindre. Or, le travail intellectuel est une source de jouissances que la mémoire ne connaît pas.

Cette marche peut paraître, à l'instituteur routinier, la plus difficile et la plus longue ; mais l'expérience démontre qu'elle est la meilleure, parce qu'elle est la plus sûre et la plus féconde en heureux résultats. Elle a d'ailleurs pour elle les suffrages de tous les hommes supérieurs qui se sont occupés d'éducation. Socrate, Platon, Descartes, Messieurs de Port-Royal, Rollin, Bossuet, Fénelon, Pestalozzi, le P. Girard, etc. Ces deux derniers surtout ont contribué, par leurs exemples et par leurs écrits, à faire entrer l'instruction publique dans une meilleure voie. L'introduction au " cours éducatif de langue maternelle, " publiée en 1844 par le P. Girard, sous le titre : " De l'enseignement régulier de la langue maternelle," fut couronnée, la même année, par l'Académie française ; celle-ci, sur le rapport de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, accorda à ce volume le prix Monthyon

(6,000 fr). Six ans auparavant, M. Cousin, ami de l'humble religieux et partisan d ses doctrines, lui avait déjà fait obtenir la décoration de la légion d'honneur. I célèbre écrivain disait à cette occasion qu'il faudrait trente années pour faire pr dominer dans les écoles françaises les vues et la méthode exposées dans cet ouvrag Il ne s'était pas trompé.

Permettez-moi, Monsieur le surintendant, de citer ici quelques témoignages l'appui de ce que je viens de dire.

" Il y a des instituteurs, dit le P. Girard, qui n'ont aucune confiance dans capacité des enfants. Ils se croient dans la nécessité de leur apprendre tout m pour mot, et les réduisent au rôle triste et abject d'écouter, de lire, d'apprendre mémoire ce qu'ils lisent ou entendent pour le réciter fidèlement, comme ils vienne de le lire ou de l'entendre. Les jeunes têtes ne sont donc à leurs yeux que des vas où l'on peut mettre tout ce que l'on veut, et que l'on renverse ensuite pour trouv ce que l'on y a jeté. C'est cette méthode qui nous a produit tant d'adultes qui, inc pables de penser eux-mêmes, ne sont que les échos des paroles d'autrui."

" Le moyen principal pour atteindre le but, ajoute M. Brown, pour former l'i telligence, pour développer l'esprit, ce moyen, d'après l'avis de tous les hommes vers dans la matière, se réduit à ceci : *Faites penser tout haut, c'est-à-dire, faites parler enfants, et vous remplirez un devoir impérieux envers eux et envers celui qui vous les confiés.*"

Ce que l'on reproche aux instituteurs, c'est de ne pas faire parler assez l'enfa dans l'école ; il y a toujours un livre entre le maître et l'élève qui empêche l'un l'autre de penser et de parler. Pourtant, c'est le maître qui doit enseigner. Fai apprendre des livres par cœur, c'est facile ; mais cela ne suffit pas. " L'esprit d enfants, dit un ancien, n'est pas un vase que nous ayons à remplir ; mais un foy qu'il faut échauffer."

C'est encore ce qui faisait dire à Buffon : " On a comparé l'éducation du perroqu à celle de l'enfant : il y aurait souvent plus de raison de comparer l'éducation l'enfant à celle du perroquet."

Montaigne, qui a parlé de tout, reproche aux hommes de son temps de tomber da le même défaut ; c'est-à-dire do meubler la mémoire et de laisser les autres facult inactives. " Le soin et la dépense de nos pères, dit-il, ne visent qu'à nous meubler tête de science ; de jugement et de vertu, point de nouvelles. Nous ne travaillons qu remplir la mémoire et laissons l'entendement et la conscience vides." Et ailleur

" C'est l'entendement qui voit et qui entend, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui règne ; toutes autres choses sont aveugles..... savoir par cœur n'est pas savoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à la mémoire. Ce qu'on sait droitement, on en dispose sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers le livre."

Wolfgang Ratich, qui vécut au commencement du dix-septième siècle et qui se rendit célèbre en Allemagne comme rénovateur de l'enseignement, n'est pas moins explicite sur ce point. Il taxe d'outrage à la nature et à la raison ces interminables récitations qui ne sont après tout que des exercices de mémoire phonique. "Ne confiez à la mémoire, dit-il, que ce qui lui parvient par le canal de l'intelligence."

Il est un de ceux qui ont le plus contribué à mettre en lumière l'imperfection des anciennes méthodes, si l'on peut appeler ainsi un enseignement empirique basé sur la mémoire et l'imitation, et qui se conserve encore comme une précieuse relique dans un grand nombre de maisons. De là, des études lentes et pénibles, un développement intellectuel incomplet, une éducation inachevée.

Enfin, pour revenir au P. Girard, qu'on ne peut trop méditer quand il s'agit d'éducation : " Il faut aux enfants, dit-il, une *grammaire d'idées*, et ce n'est qu'une *grammaire de mots* que l'on cherche à graver dans leur mémoire."

Si le bon P. Grégoire pouvait revenir aujourd'hui sur la terre, il verrait avec bonheur les modifications apportées dans l'enseignement de la langue ; il se réjouirait surtout de trouver entre les mains des élèves français, et même des élèves canadiens, un petit livre intitulé : " Grammaire pratique d'idées. "

C'est que les principes énoncés, il y a plus de quarante ans, par le modeste cordelier, commencent à porter leurs fruits, et que l'on se pénètre partout du mot de Herder : " *Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire.*"

C'était la doctrine de Comenius (1592–1671), qui vit ses ouvrages traduits en quinze langues différentes, et qui fut appelé en Angleterre, en Suède, en Hollande, en Russie, en Transylvanie, pour réformer les études. " C'est une erreur, dit-il, que de commencer l'étude d'une langue par la grammaire. Il faut d'abord en donner le matériel dans un auteur ou un vocabulaire bien arrangé. La forme, c'est-à-dire la grammaire, ne vient qu'après."

Aujourd'hui, on commence à reconnaître que pour rendre l'étude de la langue complète et féconde, tant pour le progrès du langage en lui-même, que pour le déve-

loppement des facultés, il faut joindre à l'étude des mots l'étude des idées, c'est-à-dire faire marcher de front la *grammaire des mots* et la *grammaire des idées.* C'est le but que poursuivent en ce moment les diverses écoles de pédagogie, et tous les maîtres s'empressent de suivre ce mouvement. Je dis tous, non ; il y a quelques retardataires.

" L'enseignement primaire, disait dernièrement le " Journal des Instituteurs," a fait, dans ces derniers temps, des progrès réels, et on ne saurait trop louer les instituteurs du zèle intelligent qu'en général ils apportent dans la direction de leurs écoles.

" Cependant il existe encore des maîtres, en très-petit nombre heureusement, qui demeurent au-dessous de leurs obligations, qui ne prennent aucun souci des responsabilités qui pèsent sur eux..... Demandez-leur : que pensez-vous de tel ouvrage de pédagogie ou de tel livre de classe ? Ils s'empressent de vous échapper et de répondre : A quoi bon tout cela pour des enfants si peu aptes à comprendre et si peu assidus ? Mais encore, que pensez-vous de l'enseignement oral, de cette méthode si préconisée aujourd'hui et qui consiste à exposer, au préalable, la leçon, à rendre sensible la pensée en ramenant tout aux aptitudes et à la vie de l'enfant, à conduire l'élève à découvrir lui-même et à donner ainsi à son esprit cette activité qui plus tard le rendra capable de juger et d'apprécier par lui-même ? Vous n'êtes par entendu, parce que vous avez tenu le langage d'un bon pédagogue."

L'écrivain du *Journal des Instituteurs* est heureux de constater que ces sortes de maîtres sont très peu nombreux aujourd'hui en France. Je ne sais si nous en pouvons dire autant des instituteurs canadiens. Il est vrai que nous ne sommes pas dans les mêmes conditions.

Mais je n'ai pas à me prononcer sur ce sujet. Je voulais, monsieur le surintendant, vous faire connaître l'état moral des élèves de notre institution, la marche pédagogique que nous suivons, les principes qui nous guident et le but que nous cherchons à atteindre ; je crois avoir rempli ma tâche.

L'état moral est excellent ; la marche que nous suivons est déterminée par la méthode expérimentale ; aller du connu à l'inconnu, ne rien confier à la mémoire qui n'ait passé par l'intelligence, *res, non verba ; res, per verba,* voilà nos principes ; notre but, c'est l'éducation par le développement de toutes les facultés, mais surtout de l'intelligence et du cœur.

Il ne me reste plus qu'à soumettre ce rapport à votre haute approbation. Si es idées qu'il renferme vous paraissent mériter un témoignage favorable, je m'estimerai heureux d'avoir rencontré vos vues sur un sujet aussi important, et d'avoir en même temps secondé les nobles efforts que vous faites tous les jours pour donner une impulsion vigoureuse à l'instruction primaire dans la province de Québec.

J'ai l'honneur d'être, etc,

P. LAGACÉ,
Principal de l'école normale Laval.

Québec, 9 décembre 1879.

ECOLE NORMALE McGILL

ANNEE SCOLAIRE 1878-79

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'école normale McGill, pour l'année scolaire 1878-79.

Nous avons reçu dans nos classes, durant l'année, 142 élèves, dont 20 garçons et 122 filles : 62 venaient de la campagne et les autres de Montréal et de ses environs : 3 étaient des élèves gradués d'université qui voulaient obtenir leur diplôme d'académie, et ils ont rempli les conditions imposées à cet effet par les règlements.

Cinq élèves ont suivi la classe d'académie, 57 celle de l'école modèle, et 82 celle d'école élémentaire.

Parmi ceux qui ont suivi le cours durant l'année dernière, se trouvaient 39 élèves ayant obtenu des diplômes l'année précédente, et qui revenaient pour obtenir des diplômes de classe supérieure, et quelques-uns sur le nombre total avaient déjà dirigé des écoles dans diverses localités de cette province.

A la fin de l'année, j'ai pu recommander 92 élèves à la collation de diplômes, dont onze autorisant leurs porteurs à donner l'enseignement dans des académies, 37 dans des écoles modèles, et 44 dans des écoles élémentaires.

Ces diplômes ajoutés à ceux qui ont été antérieurement accordés à des instituteurs forment un nombre total de 1263 diplômes, délivrés par l'institution depuis qu'elle existe.

A la fin de chaque année, je tâche de me procurer des renseignements sur la condition des élèves munis de nos certificats, et d'après les informations que j'ai pu obtenir durant l'année, au sujet de l'occupation de nos élèves de l'année précédente,

e constate que tous nos élèves du cours académique, au nombre de huit, ont obtenu les situations immédiatement après les vacances et enseignent encore actuellement. De ceux qui ont obtenu des diplômes d'école modèle, au nombre de vingt-six, seize ont obtenu la direction d'écoles, 2 sont entrés au collège et trois ont suivi le cours académique. Les quatre restant sont peut-être employés maintenant, vu qu'il n'y avait à leur engagement que des empêchements temporaires.

Des quarante-six qui ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires, trente-un ont revenus à l'école comme élèves du cours d'école modèle, huit ont accepté des situations, et à l'endroit des sept autres, j'espère obtenir bientôt des renseignements en ce qui regarde la profession qu'ils se sont engagés à suivre en entrant à l'école normale.

Ces renseignements ont été recueillis dans le but de démontrer à tous ceux qui fréquentent notre institution, que son but est de préparer des personnes pour des ns d'instruction publique, que l'école existe pour former des instituteurs pour a direction des écoles protestantes de la province, et afin que les archives puissent témoigner de la fidélité à leurs engagements des anciens élèves de l'école normale.

Les progrès et l'utilité des écoles modèles attachées à notre école normale se soutiennent : elles sont constamment remplies d'élèves et elles continuent de remplir le but pour lequel elles ont été créées, à savoir, la préparation à l'enseignement des élèves-maîtres. Les professeurs sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

Durant le cours de l'année dernière, Mlle. Derick, notre institutrice si distinguée qui dirige depuis de nombreuses années l'école primaire, a obtenu un congé dont elle a profité pour aller en Angleterre, et pendant son absence, Mlle. Sloan, son assistante, a pris temporairement charge de l'école. Cet arrangement a donné pleine satisfaction.

Les élèves de l'école normale se sont réunis comme d'ordinaire, tous les jeudis après-midi, pour assister à l'instruction religieuse, et je n'ai pas besoin d'insister sur la reconnaissance que nous devons aux Révérends Messieurs qui durant ces deux ou trois dernières années ont donné volontairement leurs services et sacrifié leur temps au profit des élèves confiés à leurs soins.

Aux messieurs du corps enseignant de l'institution, j'offrirai de sincères remerciements pour l'attention incessante qu'ils apportent à leur noble tâche, et aussi pour leur coopération générale au bon fonctionnement de l'institution, qui en rend la surveillance de ma part aussi facile qu'agréable.

Le travail régulier et la stricte observation des règlements ne nous laissent à constater à la fin de chaque année scolaire que le fait d'une nouvelle année ajoutée à celles de l'existence de l'école normale McGill. Et aujourd'hui, comme en pareille circonstance, à la fin des années passées, je n'ai rien d'extraordinaire à signaler.

Je ferai cependant remarquer que d'année en année les élèves nous arrivent mieux préparés à l'étude de l'art de l'enseignement, ce qui accuse un progrès sensible de l'instruction publique dans toutes les parties de la province de Québec.

Ayant eu l'occasion depuis nombre d'années d'examiner les élèves protestants à leur entrée à l'école, je puis juger facilement d'un progrès de ce genre, et je crois pouvoir ajouter que l'école normale McGill y a contribué pour une bonne part.

En terminant, je dois remercier encore une fois le comité de l'école normale pour l'attention qu'il a prêtée à toutes les questions qui lui ont été soumises dans l'intérêt de l'institution, et plus particulièrement le président du comité, M. Dawson, qui toujours a fourni sa précieuse assistance à tout ce qui se rapporte à la prospérité de l'école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. H. HICKS,

Principal.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

ANNÉES SCOLAIRES 1877-78 ET 1878-79.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour les deux années scolaires 1877-78 et 1878-79.

I

Dans la première j'ai reçu cinquante-neuf élèves, trente-six anciens, et vingt-trois nouveaux. Je les ai placés dans les différentes classes d'après leurs connaissances, savoir :

7 dans la classe qui prépare au brevet d'académie,

12 dans celle qui prépare au brevet d'école modèle,

21 dans celle qui prépare au brevet d'école élémentaire,

19 dans la classe préparatoire.

II

Nous avons suivi, pour les matières et la distribution du temps, le programme adopté depuis quelques années. Comme toujours, je n'ai eu qu'à me louer du bon esprit des élèves en général, de leur travail et de leur conduite morale et religieuse. De leur côté, MM. les professeurs m'ont secondé avec leur zèle habituel. Je regrette cependant que quelques-uns aient été obligés de s'absenter assez souvent par maladie. Il n'est pas toujours facile de remplacer un professeur, à moins qu'on n'ait un suppléant.

A la fin de l'année, à la distribution solennelle des prix que vous avez bien voulu présider, j'ai eu l'honneur de vous présenter :

6 aspirants pour le diplôme d'académie,
6 " " " d'école modèle,
5 " " " d'école élémentaire.

Vous avez bien voulu me permettre d'en retenir deux à l'école normale pour enseigner. L'un a été chargé du dessin et de l'histoire naturelle: il prend soin en même temps de nos collections d'oiseaux et d'insectes. Pour cela, je lui ai fait donner des leçons de taxidermie par un habile naturaliste, M. Lechevallier. L'autre remplacera les professeurs malades et il sera chargé de la bibliothèque et de notre collection de numismatique, qui commence à être assez considérable.

Quatre autres élèves diplômés ont trouvé des situations comme maîtres d'école.

La crise financière, en atteignant les instituteurs comme tous les autres, et plus que tous les autres, a empêché ceux qui avaient une place de l'abandonner, même pour en chercher une meilleure. D'un autre côté, le nombre de personnes diplômées par les différents bureaux d'examinateurs a été encore considérable. Les deux causes réunies expliquent pourquoi un si grand nombre de nos élèves n'ont pu trouver de situations. Ils sont revenus pour la plupart compléter leurs études, en attendant des occasions plus favorables.

III

Dans le cours de l'hiver, j'ai eu à déplorer un accident qui m'a forcé de renvoyer les élèves chez leurs parents pendant une semaine environ. La petite vérole a enlevé en quelques jours une des domestiques de l'établissement. A cette occasion je dois signaler la conduite du concierge de l'école, M. Drouin, qui a donné les soins les plus dévoués à cette pauvre infortunée.

Du reste, la santé des élèves a été excellente. Si je mentionne une indisposition assez grave que j'ai éprouvée au commencement des vacances, ce n'est que pour expliquer pourquoi et comment ce rapport ne vous a pas été transmis au temps voulu.

IV

Dans les statistiques transmises au département de l'éducation, j'ai déjà eu l'honneur de vous faire connaître le nombre d'élèves admis pendant l'année scolaire

1878-79. Ce nombre est de soixante-dix, dont quarante-quatre anciens et trente-six nouveaux élèves.

Je les répartis comme suit :

11 dans la classe qui prépare au brevet d'académie,

18 dans la classe qui prépare au brevet d'école modèle,

19 dans la classe qui prépare au brevet d'école élémentaire,

22 dans la classe préparatoire.

V

J'ai introduit dans le mode d'examen un changement dont j'ai raison, je crois, de m'applaudir. Jusqu'à présent nous faisions deux ou trois examens dans le cours de l'année : un à Noël, le second vers Pâques, et l'autre à la fin de l'année. Ces examens, quoique très-utiles pour les élèves, qui y trouvaient un motif d'étudier avec plus d'attention, pour le Principal, qui s'en servait afin de porter un jugement décisif sur les capacités et les connaissances des aspirants aux brevets, ces examens, dis-je, ne laissaient pas que de présenter certaines difficultés, sans donner une entière satisfaction ni aux élèves ni aux maîtres. J'ai établi, au moyen de MM. les professeurs, des bureaux permanents d'examen. Chaque jour, ils examinent quelques élèves sur une seule matière, par exemple, la grammaire française, et sur une partie spéciale, par exemple, sur la formation du pluriel dans les noms. L'examen dure, pour chaque élève, d'un quart à trois-quarts d'heure, selon l'étendue de la matière qu'il a étudiée sous son professeur, depuis le dernier examen. Les notes sont : *très-bien, bien, faible.* Cette dernière oblige l'élève à recommencer l'étude de la partie négligée et à subir un nouvel examen sur cette partie. Pendant l'année qui vient de s'écouler, toutes les classes ont été ainsi examinées. Arrivé au terme, nous connaissions exactement la force de chacun ; il n'y avait eu surcroît de fatigue pour personne, surtout les élèves avaient travaillé avec une égale application pendant tout le temps.

VI

A la fin de l'année scolaire, il n'y a eu à l'école normale distribution ni de prix, ni de diplômes. Espérant que la nouvelle bâtisse serait prête pour le mois de septembre, j'avais demandé et obtenu la permission de remettre à l'ouverture des classes la solennité qui couronne la fin de chaque année d'étude. Malheureusement, nos prévisions ont été trompées, des difficultés en dehors de notre contrôle ont retardé les ouvriers. Nous n'avons pu être préparés à recevoir les élèves et à commencer la nouvelle année qu'au milieu de novembre dernier.

VII

Ce rapport vous parviendra assez tard. Mais vous voudrez bien considérer, monsieur le Surintendant, que j'ai dû opérer le déménagement de tous les meubles, effets et collections de l'ancienne école à la nouvelle, et que pour ce travail, je n'ai eu que le secours de deux professeurs et de quelques élèves. Il nous a fallu non-seulement déplacer tous ces objets, mais encore les mettre dans un lieu et dans un ordre convenables. Or la nouvelle bâtisse que nous occupons n'est qu'une partie de celle qui avait été jugée nécessaire pour tous les besoins de l'école normale ; nous n'avons encore aucune construction accessoire pour le service commun. Il nous a fallu cependant trouver une place pour chaque chose, et mettre chaque chose à sa place.

Quoi qu'il en soit, nos collections, qui étaient presque inaccessibles dans l'ancienne école, sont installées aujourd'hui d'une manière utile pour les étudiants, et nous pouvons même les montrer avec avantage aux visiteurs.

Elles comprennent :

1. La bibliothèque, où les différentes branches des connaissances humaines commencent à être représentées. La pédagogie et l'histoire du Canada devaient nécessairement y occuper une partie importante.

2. Les instruments de physique. Nous n'avons encore que ceux qui servent aux cours élémentaires, comme on les fait dans les collèges.

3. Les substances et appareils de chimie.

4. Les différentes collections géologiques, savoir :

Une collection pour l'étude, de 800 échantillons ;

Une collection des roches canadiennes, 100 échantillons gracieusement donné par notre commission géologique ;

Plusieurs petites collections pour l'étude des élèves ;

Enfin un grand nombre d'échantillons remarquables, mais qui ne forment pa encore une suite.

5. Un commencement d'herbier en quatre gros volumes.

6. La collection zoologique est surtout représentée par les coquilles, les oiseau et les insectes. Les quadrupèdes, les reptiles et les poissons n'y figurent qu'e petit nombre.

7. Les médailles et monnaies. Pour ces dernières, il ne peut être question que de pièces de cuivre.

8. Un commencement de musée agricole, que j'ai chargé M. l'abbé Godin de former au commencement de l'automne dernier.

9. Un commencement de musée pédagogique.

Ce musée est certainement le plus important pour nous, et je voudrais y donner le développement nécessaire, afin que les instituteurs pussent trouver ici tout ce qui aide et concourt à l'enseignement, depuis les livres et les cartes jusqu'aux tables et aux chaises. Je voudrais aussi en faire comme une exposition permanente des travaux des différentes écoles de notre circonscription.

VIII

Il me semble que ce serait un moyen pratique de seconder votre projet des expositions scolaires. Tout le pays a dû applaudir à ce projet, et je ne doute pas que les différentes maisons d'éducation ne tiennent à honneur de figurer dans une lutte toute pacifique dont le résultat se traduira, pour plusieurs d'entre elles, par une gloire légitimement acquise et par un profit réel. Pour moi, monsieur le Surintendant, tout en regrettant de voir mes élèves pris pour ainsi dire à l'improviste, je me suis empressé de vous faire parvenir leurs morceaux de dessin et leurs devoirs réunis en cahiers—d'après l'idée très-heureuse de M. le principal Archambault—mais j'étais loin de m'attendre au résultat, j'ose presque dire, au succès que nous avons obtenu à l'exposition de Paris. Si le Canada, le Canada scolaire et intellectuel, y a figuré avec avantage, c'est principalement à vous qu'il le doit, monsieur le Surintendant, et les honneurs que le gouvernement français vous a accordés ne sont que la juste récompense d'un zèle que les difficultés n'ont pu diminuer.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Surintendant,

Votre serviteur,

H. A. B. VERREAU,

Principal.

ADDENDA

I

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 16 décembre 1879.

L'Hon. Trésorier de la Province, Québec.

Monsieur,

Dans votre lettre d'hier, vous me demandez un état constatant le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école normale Laval, qui ont reçu des brevets de cette institution et qui depuis se sont livrés à la carrière de l'enseignement.

Sur les deux premiers points, je puis vous donner une réponse catégorique en vous référant à la page 188 de mon rapport de 1877-78, qui offre un tableau du nombre des élèves qui ont fréquenté les trois écoles normales de cette province depuis 1857 et du nombre des brevets accordés par ces institutions depuis la même époque. J'annexe aux présentes cette page de mon rapport.

Quant au 3e point, je ne puis mieux vous répondre qu'en vous donnant l'extrait suivant d'une lettre qui m'est adressée par M. Lagacé, principal de l'école normale Laval : " Je ne puis pas toujours suivre les élèves après leur sortie, et eux, de leur " côté, ne sont pas obligés de nous tenir au courant de ce qui les concerne. Mais " pour apprécier les résultats obtenus par l'enseignement donné dans les écoles " normales et s'assurer si les sujets sortis de ces institutions s'acquittent de leurs " obligations envers le gouvernement, on peut se placer à un autre point de vue.

" Tout élève ayant obtenu un diplôme doit enseigner pendant trois ans. O " chaque année, 45 élèves environ quittent *définitivement* l'école normale Laval av " un brevet de capacité ; soit 135 dans trois ans. On doit donc toujours trouv " environ 135 élèves de l'école normale Laval à l'œuvre dans l'enseignement. " sont-ils actuellement ? En 1867, on a constaté qu'il y en avait 149. Je ne crois p " que le nombre en soit moindre aujourd'hui. "

Je confirme ces renseignements avec d'autant plus d'assurance que, dès l'ann 1866, les rapports officiels sur l'école normale Laval constataient que 172 élèv sortis de cette maison étaient engagés dans l'enseignement.

J'inclus aussi pour votre information un tableau de la statistique de l'école normale Jacques-Cartier. Ces renseignements, j'ose l'espérer, vous convaincront de l'utilité, j'allais dire de la nécessité du maintien de ces institutions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

II

Monsieur le Surintendant,

Voici quelques informations qui vous permettront de donner à la législature les renseignements demandés sur les écoles normales.

On demande: "1° un état détaillé indiquant séparément pour chaque année et depuis la fondation des écoles normales, jusqu'au premier juin dernier, le nombre d'élèves qui ont fréquenté ces écoles," etc.

Voyez, s'il vous plaît, le rapport annuel du Principal. Vous y trouverez, année par année, le nombre d'élèves admis dans chaque département. Il faudra y ajouter les 101 élèves de l'année 1878-79, 39 garçons et 62 filles.

" 2° Le nombre d'élèves qui se sont livrés à l'enseignement dans la Province de Québec, ainsi que le nombre de ceux qui se sont livrés à l'enseignement ailleurs que dans la province, et durant combien de temps chaque élève s'est livré à l'enseignement."

Je n'ai pas les documents nécessaires pour répondre catégoriquement à cette question.

Je ne puis pas toujours suivre les élèves après leur sortie, et eux, de leur côté, ne sont pas obligés de nous tenir au courant de ce qui les concerne. Mais pour apprécier les résultats obtenus par l'enseignement donné dans les écoles normales et s'assurer si les sujets sortis de ces institutions s'acquittent de leurs obligations envers le gouvernement, on peut se placer à un autre point de vue.

Tout élève, ayant obtenu un diplôme, doit enseigner pendant trois ans. Or, chaque année, 45 élèves environ quittent *définitivement* l'école normale Laval avec un brevet de capacité; soit 135 dans trois ans. On doit donc toujours trouver en-

viron 135 élèves de l'école normale Laval à l'œuvre dans l'enseignement. Y sont-ils actuellement? En 1867, on a constaté qu'il y en avait 149. Je ne crois pas que le nombre en soit moindre aujourd'hui.

Au reste, monsieur le surintendant, vous pouvez vous en assurer vous-même par les rapports des inspecteurs. Il ne faudrait pas oublier de faire entrer en ligne de compte les jeunes gens qui enseignent dans les collèges et les jeunes personnes qui sont entrées dans les communautés enseignantes.

Ce qui fait tort aux élèves de l'école normale et ce qui les empêche de prendre de l'enseignement autant qu'ils en voudraient avoir, c'est l'extrême facilité avec laquelle on accorde des diplômes dans certains bureaux d'examinateurs. Les jeunes personnes qui ont obtenu ainsi leurs brevets de capacité, se donnent ensuite à des prix réduits que ne voudraient pas accepter celles qui ont fait de lourds sacrifices pour se mettre en état de relever le niveau de l'enseignement primaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. LAGACÉ,
Principal.

Québec, Ecole normale Laval, 21 juillet 1879.

III

Montréal, Ecole normale McGill, juillet 1879.

Monsieur,

Pour réponse à votre lettre du 22 de ce mois, me demandant des informations au sujet de l'école normale McGill, j'ai préparé les deux documents ci-joints, l'un marqué A et l'autre B.

Le document marqué A contient une liste des sessions de l'école normale McGill, depuis qu'elle existe, et pour chaque session vous trouverez le nombre d'élèves qui l'ont suivie, le nombre de ceux qui ont obtenu des diplômes leur donnant le pouvoir d'enseigner, et aussi le nombre d'élèves qui, après avoir obtenu des diplômes, ont été enregistrés comme instituteurs enseignants.

J'ai cherché dans nos registres des renseignements sur les élèves maîtres qui nt pu être engagés à l'étranger, mais je n'en ai trouvé que très peu. Je vous les ransmets dans le document marqué A.

Le document marqué B a été rédigé par le secrétaire de l'école normale McGill, t je suis convaincu qu'il est exact.

Au sujet du document marqué A, je dois vous faire observer qu'il n'y est question que des faits mentionnés dans votre lettre en rapport avec chaque session de école. Cependant, il faut que vous sachiez que nous avons trois classes d'élèves ans notre institution, et que les élèves d'une session peuvent passer de l'une à autre, afin d'obtenir un diplôme de classe plus élevée, et aussi qu'un instituteur nseignant sous un diplôme peut être enregistré ensuite sous un autre diplôme.

Quant au temps pendant lequel nos élèves ont enseigné, je dois constater que a loi exige trois années d'enseignement, et qu'ils remplissent fidèlement leurs bligations. Vu le peu de temps que vous me donnez, je ne puis vous fournir de lus amples informations.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Wm. HICKS,
Principal.

A.

Ecole normale McGill.

	Année scolaire.	Elèves à l'école.	Elèves qui ont obtenu des diplômes.	Portés au registre comme enseignant.	Elèves enseignants en dehors de la Province.
1	Session..... 1857.	52	16	13	
2	do 2ème ..... 1857–58.	68	40	28	
3	do ..... 1858–59.	83	46	35	
4	do ..... 1859–60.	82	54	31	
5	do ..... 1860–61.	61	36	25	
6	do ..... 1861–62.	68	38	25	2
7	do ..... 1862–63.	80	41	33	2
8	do ..... 1863–64.	74	40	30	
9	do ..... 1864–65.	52	45	30	
10	do ..... 1865–66.	72	39	33	
11	do ..... 1866–67.	78	46	41	
12	do ..... 1867–68.	64	47	38	
13	do 1868–69	75	48	34	2
14	do ..... 1869–70.	79	47	40	
15	do ..... 1870–71.	88	62	54	
16	do 1871–72	103	69	57	
17	do 1872–73	116	80	44	
18	do ..... 1873–74.	112	70	50	
19	do 1874–75	120	74	55	
20	do 1875–76	124	70	57	
21	do ..... 1876–77.	123	75	46	
22	do ..... 1877–78.	139	84	18*	
23	do ..... 1878–79.	144	92	...	

* Nombre total n'est pas encore connu.

B

Réponse à la question No. 2, au sujet des sommes payées à l'école normale McGill pour l'enseignement :

Montant payé aux professeurs et lectureurs.....	$ 8,425
Pour les assistants professeurs dans les écoles modèles.....	2,890
	$11,315
Montant payé en bourses dans la session 1878-79.....	1,442
L'appropriation entière pour toutes les dépenses.....	15,200

Les petites réparations ou réparations locatives sont faites à même l'appropriation de l'école ; mais il y a eu une appropriation spéciale en 1876-77 pour agrandir les bâtisses. Il y a eu de plus une subvention de $150 pour faire des améliorations à l'appareil de chauffage en 1878, et pour construire un mur mitoyen en 1879.

Pour réponse à la question No. 3, la corporation de Montréal a évalué l'école nomale McGill, rue Belmont, à $25,000.

J. N. BAYNES,
Secrétaire.

IV

Montréal, Ecole normale Jacques-Cartier, 4 août 1879.

Monsieur le Surintendant,

Je vous envoie quelques-uns des états demandés, pour faire preuve de bonne volonté. Il m'a fallu beaucoup de temps et de correspondance pour constater le nombre d'années d'enseignement de nos anciens élèves. Demain soir, je pense avoir copié la plus grande partie de ce qui reste.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur,

H. A. B. VERREAU,
Principal.

TABLEAU A.

Etat détaillé indiquant séparément, pour chaque année, depuis la fondation des écoles normales jusqu'au premier juin dernier, le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école normale Jacques-Cartier.

Années.	Elèves anciens.	Elèves nouveaux.	Nombre total.
1857		18	18
1857-58	15	31	46
1858-59	18	32	50
1859-60	22	31	53
1860-61	25	26	51
1861-62	15	26	41
1862-63	20	31	51
1863-64	28	28	56
1864-65	33	23	56
1865-66	17	25	42
1866-67	21	20	41
1867-68	16	19	35
1868-69	10	26	36
1869-70	25	21	46
1870-71	27	36	63
1871-72	30	21	51
1872-73	25	11	36
1873-74	22	15	37
1874-75	23	36	59
1875-76	30	30	60
1876-77	29	31	60
1877-78	36	23	59
1878-79	47	23	70

TABLEAU B.

Etat détaillé indiquant séparément, pour chaque année, depuis la fondation des écoles normales jusqu'au premier juin dernier, le nombre d'élèves de l'école normale Jacques-Cartier qui se sont livrés à l'enseignement dans la province de

Québec, ainsi que le nombre de ceux qui se sont livrés à l'enseignement ailleurs que dans la province, et durant combien de temps chaque élève s'est livré à l'enseignement :

Session 1857.

8 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1860, 1er juillet.
Tous ont enseigné jusqu'en 1862, 1er juillet.
6 " " " 1863, "
4 " " " 1864, "
4 " " " 1865, "
2 enseignent encore à la date du 1er juin 1879, c'est-à-dire après 22 ans.
1, autant que je puis le savoir, enseigne aussi. Il a séjourné aux Etats-Unis, et je crois qu'il y a enseigné.
4 sont morts, sans que je puisse préciser à quelle date.

Session 1857-58.

15 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1861, 1er juillet.
10 sont revenus continuer leurs cours.
1 est mort presque immédiatement.
1 enseignait encore en 1863, 1er juillet.
1 enseigne encore aujourd'hui, 1879, 1er juillet.
1 autre, autant que je puis constater, enseigne aussi en ce moment.
En outre, 5 anciens instituteurs, aprés avoir suivi les cours pendant l'année, ont continué d'enseigner, au moins pendant un an ; mais je ne puis constater combien d'années. Deux sont morts.

Session 1858-59.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1862, 1er juillet.
6 sont revenus continuer leurs cours.
1 n'a pas enseigné et est mort depuis quelques années.
2 sont entrés au collège.
1 a enseigné pendant 5 ans.
1 a enseigné pendant 4 ans.
5 ont enseigné pendant 3 ans, dont 2 à l'Ile du Prince-Edouard.

De plus :

1 élève, revenu de l'année précédente, est entré au séminaire et est missionnaire à Manitoba.

1 élève, qui avait déjà son diplôme des examinateurs, a enseigné au moins pendant une année.

1 élève, sorti dans le cours de l'année, a enseigné à différentes reprises et doit encore enseigner en ce moment.

Session 1859-60.

19 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1863, 1er juillet.

1 a quitté le pays ; mais il avait reçu son éducation à condition d'enseigner la gymnastique à l'école—ce qu'il a fait.

1 autre n'a pas enseigné, pour cause de santé ; mais il s'est appliqué à mettre en pratique les leçons d'agriculture, et il a beaucoup favorisé, dans sa paroisse, les instituteurs élèves de l'école normale.

2 n'ont enseigné que pendant 1 an. Un d'eux est mort, à ce qu'il paraît.

2 ont enseigné jusqu'en 1863, puis, à différentes reprises, un grand nombre d'années.

1 a enseigné un an et a abandonné l'enseignement pour le reprendre, il y a 6 ans. Je ne sais s'il enseigne encore.

1 a enseigné pendant 6 ans dans le Golfe. Après avoir abandonné l'enseignement, il cherche une école en ce moment.

1 a enseigné jusqu'en 1872, où il est entré dans une banque.

1 a enseigné pendant 3 ans.

7 sont revenus continuer leurs études.

De plus :

3 anciens instituteurs ont enseigné, mais je ne puis dire combien de temps ; un est mort.

Session 1860-61.

25 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1864, 1er juillet.

6 enseignent encore, c'est-à-dire 15 ans après avoir terminé leurs obligations.

1 a enseigné pendant 8 ans.

1 enseignait encore en 1869, mais je crois qu'il est mort.

1 enseignait encore en 1867 dans le Golfe.

1 a enseigné 5 ans, dont 2 à Bourbonnais.

1 a enseigné quelques années dans le Haut-Canada.

1 a enseigné 2 ans et a discontinué pour cause de santé.

1 a enseigné 1 an.

2 n'ont pas enseigné : l'un d'eux a quitté le pays et l'autre a embrassé une profession.

1 est rentré au collège.

9 sont revenus continuer leurs études.

De plus :

1 élève revenu après avoir reçu son diplôme l'année précédente, est mort.

1 autre élève dans les mêmes conditions, après avoir renoncé à l'enseignement, ayant trouvé une bonne place, s'est mis à enseigner je ne sais à quelle époque. Il enseigne encore.

1 autre élève, après avoir quitté l'école pour se livrer au commerce, a pris son brevet des examinateurs et enseigne encore en ce moment, paraît-il.

Session 1861-62.

20 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1865, 1er juillet.

1 enseigne encore.

1 a enseigné jusqu'au moment où il a été nommé inspecteur d'écoles.

1 " pendant 10 ans.

1 " " 6 ans.

1 " " 5 ans.

2 " " 3 ans.

1 n'a pas enseigné.

12 sont revenus continuer leurs études.

De plus :

1 élève, après avoir reçu son diplôme l'année précédente, est sorti dans le cours de l'année et a enseigné pendant 8 ans au moins.

2 anciens instituteurs ont enseigné, mais pendant peu de temps, je crois.

Session 1862-63.

24 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1866, 1er juillet.

1 enseigne encore ; mais il a interrompu son enseignement pendant quelques années.

3 enseignent encore.

1 a enseigné 6 ans.

1 a enseigné 1 an ; mais il avait déjà enseigné pendant trois ans avec un premier diplôme moins élevé. Il est mort depuis quelques années.

1 a enseigné jusqu'en 1878.

1 a été renvoyé pour son inconduite ; il est mort.

1 a enseigné pendant 3 ans.

1 a enseigné plus de 2 ans ; mais je ne puis dire pendant combien de temps.
2 ont enseigné 1 an ; je ne sais s'ils ont enseigné plus longtemps.
12 sont venus continuer leurs études.

De plus :

1 élève, revenu pour prendre le diplôme d'un degré supérieur, a quitté l'école dans le cours de l'année et a enseigné plus de trois ans.
1 autre n'a enseigné qu'un an, autant que je puis m'en assurer.

Session 1863-64.

24 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1867, 1er juillet.
9 enseignent encore en 1879. Un élève a la soutane et enseigne à Manitoba
1 a enseigné jusqu'en 1877, où il a été nommé inspecteur d'écoles.
2 ont enseigné 4 ans.
1 a enseigné plusieurs années ; mais je ne puis en préciser le nombre.
1 a enseigné 2 ans et paraît être mort dans la troisième.
1 n'a pas enseigné ; il est mort.
9 sont revenus continuer leur cours.

Session 1864-65.

17 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1868, 1er juillet.
3 enseignent encore aujourd'hui.
1 jusqu'en 1877, qu'il a été nommé inspecteur d'écoles.
3 ont enseigné 3 ans.
1 a enseigné 2 ans et a quitté le pays.
1 a enseigné un an dans le Haut-Canada et y est mort.
1 n'a pas enseigné.
7 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1, revenu continuer, est sorti dans le cours de l'année et enseigne.
1 " " " " " a enseigné.
1 " " " " " a continué au collège il est prêtre.

Session 1865-66.

15 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1869, 1er juillet.
2 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné jusqu'en 1878.
1 " " 1877.
1 " " 1876.
1 " " 1874.
3 sont partis pour aller enseigner à l'Orégon avec Mgr. l'archevêque Blanchet.
1 a enseigné 3 ans.
1 a enseigné 1 an et s'en est allé aux Etats-Unis, où il est mort immédiatement
4 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1 élève, revenu continuer ses cours, est sorti dans le cours de l'année et a enseigné ans.

Session 1866-67.

20 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1870, 1er juillet.
5 enseignent encore en 1879.
1 n'a pas enseigné.
1 a enseigné 2 ans, a pris la soutane et a continué d'enseigner ou de diriger un ollège commercial jusqu'en 1876.
3 diplômes de degré supérieur ont été accordés aux élèves partis dans l'automne 866 pour l'Orégon.
1 a enseigné pendant trois ans ; a cessé, puis a repris l'enseignement.
1 a enseigné un peu plus d'un an, et s'est fait zouave pontifical, et à son retour enseigné 2 ans.
8 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1867-68.

12 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1871, 1er juillet.
3 enseignent encore en 1879.
1 n'a pas enseigné.
1 est mort dans le cour de l'automne 1868.
1 a enseigné près de 3 ans.
6 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1 élève, revenu continuer son cours, a quitté l'école au mois de février pour se ire zouave ; il est mort au service du Pape.
1 élève revenu, a trouvé une situation dans une famille comme maître privé, is il a pris une école sous le contrôle des commissaires, et il enseigne encore.

Session 1868-69.

14 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1872, 1er juillet.

3 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné jusqu'en 1878.

1 a enseigné jusqu'en 1874, autant que j'ai pu m'en assurer.

1 est allé continuer son cours à l'école Laval; il enseignait encore il y a deux ans dans le Haut-Canada, Windsor.

7 sont revenus continuer leurs cours.

1 est entré au collège ; il est mort religieux.

Session 1869-70.

18 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1873, 1er juillet.

1 a enseigné jusqu'en 1878.

1 a enseigné 3 ans, puis a étudié la médecine.

1 a enseigné 1 an, il s'est noyé.

1 a enseigné dans le district d'Ottawa, je ne sais combien de temps.

1 n'a pas enseigné parce qu'il n'a pas trouvé de situation convenable dans le temps; il a embrassé le commerce.

13 sont revenus continuer leurs études.

Session 1870-71.

17 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1874, 1er juillet.

7 enseignent encore en 1879; un a pris la soutane et enseigne à l'école normale

2 n'ont pas enseigné, parce qu'ils n'ont pas trouvé de situation ; un est entré à l'école militaire, et est monté à Manitoba avec l'expédition militaire.

1 n'a enseigné qu'une année.

7 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1 élève est revenu continuer son cours, a trouvé une situation dans l'année et enseigne encore.

1 autre, trop jeune pour obtenir son diplôme, est entré dans un ordre religieux enseignant.

Session 1871-72.

9 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1875, 1er juillet.

2 enseignent encore en 1879.

1, après avoir enseigné 3 ans, est entré au séminaire, est prêtre et enseigne dans collège.

1 n'a enseigné qu'un an et a pris une autre carrière, parce que dans le temps il trouvait pas une bonne place.

5 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1872-73.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1876, 1er juillet.

4 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné 3 ans.

1 a enseigné 2 ans.

3 ne trouvant pas de bonnes places, ont embrassé une autre carrière.

7 sont revenus continuer leurs cours.

De plus:

1 ancien instituteur enseigne encore.

Session 1873-74.

21 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1877, 1er juillet.

4 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné 1 an dans un lycée et 3 ans à l'école normale, comme ecclésiastique. Il est prêtre.

1 a enseigné 3 ans.

1 a continué ses études au collège.

1 n'a pas enseigné.

13 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1874-75.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1878, 1er juillet.

4 enseignent encore en 1879, autant que je puis savoir.

1 a enseigné 2 ans et est mort.

1 n'a enseigné qu'un an.

1 n'a pas enseigné.

9 sont revenus continuer leurs cours.

2 élèves revenus continuer leurs cours, ont quitté l'école dans le cours de année et ont embrassé une profession.

Session 1875-76.

18 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1879, 1er juillet.
10 enseignent encore à cette date, dont 1 dans le Haut-Canada.
1 a enseigné 2 ans dans le Haut-Canada ; mais j'ai perdu ses traces depuis.
2 ont enseigné 1 an.
2 n'ont pas enseigné.
3 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1876-77.

13 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1880, 1er juillet.
2 élèves diplômés enseignent en 1879.
1 est entré au collège et est mort.
1 a enseigné un an à Ottawa ; il enseigne maintenant dans le Bas-Canada.
1 diplôme de degré supérieur a été accordé à un élève qui enseignait.
8 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1877-78.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1881, 1er juillet.
4 enseignent encore en 1879, 1er juillet.
1 est entré dans un ordre religieux enseignant.
2 ont dû se reposer, par suite de fatigues.
9 sont revenus continuer leurs cours.

Au 1er juin 1879, les diplômes de l'année n'étaient pas encore accordés.

Le tout, sauf erreurs et omissions.

Montréal, 2 août 1879.

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONÉTAIRES

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. C. EMBERSON ET A. PILON.—*Argenteuil.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Arundel	26 24	26 24	273 76	23 83	98 26	422 09
Grenville No. 1	192 62	192 62	371 10	110 22	179 62	853 56
Grenville No. 2 et diss	31 42	31 42	218 58	59 90	.....	309 90
Grenville No. 3	64 68	64 68	.....	55 20	.....	119 88
Harrington No. 1	38 06	38 06	111 94	34 20	204 00	388 20
Harrington No. 2	34 42	34 42	81 08	24 00	.....	139 50
Chatham No 1 et diss.	334 68	334 68	396 68	455 52	757 00	1943 88
Chatham No. 2	109 74	109 74	187 59	234 38	.....	531 71
Wentworth	85 19	85 19	144 81	46 00	181 00	457 00
St. Andrews et diss	288 57	288 57	387 43	401 60	40 00	1117 60
Lachute et diss	216 88	216 88	691 23	410 00	24 00	1342 11
Mille Isle No. 1	19 48	19 48	64 38	.....	.....	83 86
Mille Isle No. 2	26 37	26 37	48 63	.....	.....	75 00
Mille Isle No. 3	29 36	29 36	44 64	.....	.....	74 00
Morin et Howard et diss	72 33	72 33	227 67	80 80	111 00	491 80
Gore (Montcalm et Wolfe)	93 12	93 12	212 72	48 80	23 97	378 61
	1663 16	1663 16	3462 24	1984 45	1618 85	8728 70
A. DORVAL.—*L'Assomption.*						
L'Assomption (Village)	157 15	157 15	339 02	40 00	.....	536 17
L'Assomption (Paroisse)	207 66	207 66	349 75	178 90	.....	736 31
Lachenaie	74 69	.....	.....	.....	.....	.....
Mascouche et diss	316 24	316 24	762 16	56 00	.....	1134 40
St. Lin et diss	350 26	350 26	526 59	114 80	20 98	1012 63
St. Roch	327 68	327 68	512 32	105 30	.....	945 30
St. Paul	172 08	172 08	413 79	71 60	.....	657 47
Repentigny	114 28	114 28	165 72	36 40	.....	316 40
St. Sulpice	98 97	98 97	101 03	36 00	.....	236 00
L'Epiphanie	177 28	177 28	408 40	14 93	.....	600 61
Isle Bouchard	13 25	13 25	64 75	11 60	.....	89 00
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	90 08	6264 29

H. HUBBARD ET N. LEVESQUE.—*Arthabaska.*						
Ste. Clothilde	48 18	48 18	124 82	16 00	80 00	269 00
Bulstrode (St. Valère)	99 48	99 48	190 52	86 40	.....	376 40
Blandford	69 23	69 23	130 77	35 84	25 00	260 84
St. Albert	48 18	48 18	267 11	25 00	.....	340 29
Victoriaville	185 08	185 08	564 92	167 40	.....	917 40
Arthabaskaville	94 81	94 81	1332 73	25 20	.....	1452 74
St. Norbert	110 66	110 66	189 34	120 80	.....	420 80
Stanfold	320 00	320 00	547 55	297 50	.....	1165 05
Warwick	221 70	221 70	548 30	100 00	.....	870 00
St. Christophe	167 14	167 14	254 48	74 40	.....	496 02
Chester Nord	101 31	101 31	181 19	268 00	.....	550 50
Chester Est	200 52	200 52	52 48	146 00	.....	399 00
Chester Ouest	177 66	177 66	407 14	171 50	.....	756 30
Chenier	242 34	242 34	430 66	163 20	80 02	916 22
Tingwick et diss	152 86	152 86	541 75	.....	.....	694 61
	2239 15	2239 15	5763 76	1697 24	185 02	9885 17
W. J. ALEXANDER ET J. B. DELAGE.—*Bagot.*						
St. Pie	450 40	450 40	873 60	179 34	.....	1503 34
St. Dominique	310 40	310 40	115 02	110 25	.....	535 67
Ste. Rosalie	206 63	206 63	343 37	71 00	.....	621 00
St. Simon	247 93	247 93	291 87	48 00	.....	587 80
St. Hugues	289 62	289 62	598 04	121 20	167 95	1176 81
Ste. Hélène	150 27	150 27	349 73	58 40	.....	558 40
St. Liboire	185 58	185 58	407 35	71 20	.....	664 13
St. Ephrem	100 82	100 82	280 18	24 40	.....	405 40
St. Théodore	160 53	160 53	355 53	95 60	.....	611 66
St. André	94 28	94 28	1252 96	.....	184 00	1531 24
Acton Vale	240 14	240 14	183 25	108 00	.....	531 39
St. Ephrem (Village)	79 96	79 96	476 04	100 00	.....	656 00
	2516 56	2516 56	5526 94	987 39	351 95	9382 84
L. GRONDIN.—*Beauharnois.*						
Beauharnois (Ville)	184 80	184 80	725 59	124 80	.....	1035 19
Beauharnois (Paroisse) et diss	268 58	268 58	838 97	159 60	.....	1267 15
St. Etienne et diss	142 47	142 47	406 20	91 40	.....	640 07
St. Timothée	321 96	321 96	923 16	203 20	.....	1448 32
St. Louis et diss	411 96	411 96	1851 47	270 92	2067 00	4601 35
Ste. Cécile (Valleyfield) et diss	385 08	385 08	2836 85	502 45	2940 75	6665 13
St. Stanislas	201 69	201 69	518 31	.....	.....	720 00
	1916 54	1916 54	8100 55	1352 37	5007 75	16377 21

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. CRÉPAULT.—*Bellechasse.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Beaumont	148 32	148 32	172 68	180 75	.....	501 75
St. Charles	280 40	280 40	379 49	198 56	.....	858 45
St. Gervais	328 06	328 06	404 92	511 20	30 69	1274 87
St. Michel (Village)	159 48	159 48	152 52	335 00	.....	647 00
St. Michel (Paroisse)	117 66	117 66	158 33	16 40	.....	292 39
St. Raphaël	364 30	364 30	31 07	.....	.....	395 37
St. Valier	189 22	189 22	140 78	96 00	.....	426 00
St. Lazare	267 92	267 92	252 08	.....	.....	520 00
Buckland	159 62	159 62	57 38	.....	.....	217 00
Armagh (St. Cajetan)	171 70	171 70	408 30	44 50	.....	624 50
Mailloux Township	73 64	73 64	11 36	.....	.....	85 00
	2260 32	2260 32	2168 91	1382 41	30 69	5842 33
W. THOMPSON ET J. S. VIEN.—*Beauce.*						
Broughton (St. Pierre)	309 74	309 74	164 26	211 90	.....	685 90
St. Victor	234 82	234 82	462 98	92 62	.....	790 42
St. Ephrem	219 88	219 88	280 12	91 75	300 00	891 75
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	292 64	406 00	31 95	854 61
Forsyth	149 74	149 74	58 26	70 00	.....	278 00
Lambton	198 06	198 06	416 94	.....	.....	615 00
Aylmer	140 66	140 66	144 02	108 36	.....	393 04
St. Elzéar	223 38	223 38	41 04	124 00	206 15	594 57
Ste. Marie	358 84	358 84	361 16	394 80	.....	1114 80
St. Frederic	200 78	200 78	204 22	115 20	.....	520 20
St. Joseph	319 24	319 24	183 61	360 15	.....	863 00
St. François	517 16	517 16	418 84	240 00	.....	1176 00
St. George (Aubert Gallion)	270 14	270 14	171 86	140 00	.....	582 00
Medgermette	45 20	45 20	78 81	28 80	.....	152 81
St. Côme Linière	70 40	70 40	174 60	26 00	.....	271 00
Sacré Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	295 58	38 00	20 00	438 00
Saints Anges	109 22	109 22	170 78	91 00	.....	371 00

St. Sévérin	115 58	115 58	.....	42 50	52 00	210 08
	3731 28	3731 28	3996 04	2581 08	681 78	10990 18
L. LUCIER ET REV. W. G. LYSTER. *Bonaventure.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port Daniel et diss	177 92	177 92	202 08	216 10	145 00	741 10
Hope	173 78	173 78	301 59	248 32	.....	723 69
Cox et diss	345 20	345 20	31 17	104 00	.....	480 37
New Richmond et diss	212 21	212 21	626 60	300 23	435 00	1574 04
Maria et diss	277 67	277 67	700 63	171 00	205 43	1354 73
Carleton	134 16	134 16	178 64	177 92	.....	490 72
Nouvelle (St. Jean L'Evangéliste)	147 80	147 80	288 58	314 00	.....	750 38
Shoolbred	66 50	66 50	126 07	43 96	.....	236 53
Mann	82 46	82 46	94 54	24 80	.....	201 80
Ristigouche	74 68	74 68	72 40	37 60	105 92	290 60
Matapediac	24 55	.....	.....	.....	.....	.....
St. Alexis de Matapediac	85 58	85 58	96 34	67 24	105 00	354 16
Paspebiac	116 10	116 10	83 90	160 00	400 00	760 00
Miguasha	26 62	26 62	68 28	70 00	100 00	264 90
St. Charles de Caplan	102 46	102 46	47 90	101 20	.....	251 56
Ristigouche (Village Sauvage)	50 00	50 00	.....	5 00	.....	55 00
Hamilton et diss	110 41	110 41	339 99	262 72	15 00	728 12
	2208 10	2183 55	3258 71	2354 09	1511 35	9257 70
A. FONTAINE —*Berthier.*						
Lavaltrie	170 40	170 40	180 00	30 00	.....	380 40
Lanoraie	264 42	264 42	535 58	36 40	.....	836 40
Berthier (Paroisse)	291 57	291 57	320 81	121 20	.....	733 58
Berthier (Village) et diss	186 10	186 10	451 34	460 55	.....	1097 99
Isle du Pads	51 94	51 94	101 26	24 00	.....	177 20
Isle St. Ignace	78 58	78 58	5 56	24 00	.....	108 14
St. Barthélemi	325 86	325 86	474 14	31 36	.....	831 36
St. Cuthbert	405 46	405 46	44 27	.....	.....	449 73
St. Norbert	252 34	252 34	197 66	49 20	.....	499 20
St. Gabriel de Brandon et diss	380 41	380 41	363 80	200 00	.....	944 21
St. Damien	146 76	146 76	.....	61 20	.....	207 96
St. Michel des Saints	21 56	21 56	24 40	.....	.....	45 96
Isle Madame	25 98	25 98	53 95	35 60	.....	115 53
	2601 38	2601 38	2752 77	1073 51	.....	6427 66

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. A. McLOUGHLIN ET W. J. ALEXANDER. *Brome.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Farnham East et diss	322 22	322 22	959 07	168 00	.....	1449 29
Brome	453 52	453 52	1484 81	424 90	.....	2363 23
Sutton et diss	408 20	408 20	2059 16	89 60	148 00	2704 96
Potton	282 86	282 86	1717 14	190 00	.....	2190 00
Bolton East	251 88	251 88	748 12	.....	.....	1000 00
Bolton West	121 90	121 90	604 10	.....	.....	726 00
	1840 58	1840 58	7572 40	872 50	148 00	10433 48
J. N. A. ARCHAMBEAULT.—*Chambly.*						
St. Lambert et diss	42 46	42 46	237 54	48 00	.....	328 00
Longueuil (paroisse)	114 42	114 42	342 58	175 68	.....	632 68
Longueuil (village)	270 52	270 52	1335 13	102 70	.....	1708 35
St. Hubert	131 57	131 57	918 43	233 60	.....	1283 60
Chambly (paroisse)	240 66	240 66	682 24	101 00	.....	1023 90
Chambly (canton) village et diss	77 92	77 92	644 08	186 20	.....	908 20
St. Bruno	129 48	129 48	290 52	88 00	.....	508 00
Boucherville	276 76	276 76	645 24	158 40	.....	1080 40
St. Basile le Grand	79 62	79 62	326 89	66 00	.....	472 51
	1363 41	1363 41	5422 65	1159 58	.....	7945 64
D. LEFEBVRE.—*Champlain.*						
Cap de la Madeleine	159 22	159 22	216 02	28 80	.....	404 04
St. Maurice	362 19	362 19	487 81	182 30	.....	1032 30
Champlain (paroisse)	136 36	136 36	201 68	74 40	.....	412 44
Champlain (village)	71 56	71 56	223 03	59 62	.....	364 21
St. Luc	95 32	95 32	104 68	46 40	.....	246 40
Batiscan	170 13	170 13	159 87	171 00	.....	501 00

Ste. Geneviève	295 72	295 72	147 88	176 34	.....	619 94
Ste. Anne de la Pérade (paroisse)	251 04	251 04	377 39	418 30	.....	1046 73
Ste. Anne de la Pérade (village)	120 39	120 39	98 00	133 49	800 00	1151 88
St. Prosper	148 96	148 96	255 88	38 30	.....	443 14
Mont Carmel	160 91	160 91	410 09	150 00	.....	721 00
St. Narcisse	190 78	190 78	217 66	90 00	.....	498 44
St. Stanislas	351 04	351 04	337 81	138 00	.....	826 85
St. Tite	198 83	198 83	452 10	.....	.....	650 93
Ste. Flore	103 63	103 63	296 33	.....	.....	399 96
Fermont	28 05	.....	.....	.....	.....	.....
	2844 13	2816 08	3996 23	1706 95	800 00	9319 26
H. HUBBARD, W. THOMPSON ET M. STENSON. *Compton.*						
Hereford	159 75	159 75	490 25	42 00	.....	692 00
Compton	370 40	370 40	1448 86	326 00	.....	2145 26
Clifton	112 02	112 02	643 98	302 00	.....	1058 00
Clifton East	52 00	52 00	208 00	100 00	.....	360 00
Auckland	33 76	33 76	286 24	28 80	.....	348 80
Eaton	278 44	278 44	968 99	260 00	.....	1507 43
West Bury	47 15	47 15	183 48	85 00	310 76	626 39
Bury	157 80	157 80	872 92	310 00	.....	1340 72
Lingwick	104 02	104 02	1207 50	156 32	.....	1467 84
Winslow North	91 18	91 18	158 82	86 00	400 00	736 00
Newport	120 00	120 00	440 00	168 53	.....	728 53
Marston	78 24	78 24	181 76	85 60	460 00	805 60
Hampden	57 00	57 00	184 02	74 20	675 00	990 22
Whitton	57 96	57 96	242 04	28 44	.....	328 44
Ditton (La Patrie)	119 61	119 61	120 39	44 00	1015 00	1299 00
Chesham (N. D. des Bois)	82 60	82 60	.....	46 40	.....	129 00
Winslow Sud et diss	126 63	126 63	423 37	163 80	.....	713 80
	2048 56	2048 56	8060 62	2307 09	2860 76	15277 03
S. BOIVIN.—*Charlevoix.*						
Petite Rivière	77 54	77 54	18 46	52 50	.....	148 50
Isle aux Coudres	93 26	93 26	42 74	164 20	.....	300 20
Baie St. Paul	405 20	405 20	974 77	290 00	.....	1669 97
St. Placide	65 32	65 32	54 68	40 00	.....	160 00
St. Urbain	111 04	111 04	190 96	131 40	.....	433 40
Eboulements	274 68	274 68	297 32	254 00	.....	826 00
Settrington	111 96	111 96	48 04	21 00	.....	181 00
St. Irénée	129 49	129 49	200 51	225 00	.....	555 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Charlevoix.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Agnès	209 75	209 75	110 25	156 35	69 00	545 35
Malbaie	340 14	340 14	770 25	490 50	.....	1600 89
St. Fidèle	105 58	105 58	141 42	112 60	.....	359 60
St. Siméon	48 44	48 44	57 82	123 50	.....	229 76
Callières	10 78	.....	.....	.....	.....	.....
De Salles	48 44	48 44	.....	39 00	.....	87 44
Pointe au Pic	44 28	44 28	145 00	154 00	.....	343 28
	2075 90	2065 12	3052 22	2254 05	69 00	7440 39
E. SAVARD.—*Chicoutimi.*						
St. Jean	79 48	79 48	33 62	48 40	28 36	189 86
Grande Baie	169 36	169 36	239 04	208 25	.....	616 65
Bagotville (paroisse)	150 78	150 78	344 70	246 72	.....	742 20
Bagotville (village)	56 76	56 76	116 24	90 80	.....	263 80
Chicoutimi (paroisse)	351 56	351 56	798 44	152 16	.....	1302 16
Chicoutimi (village)	180 92	180 92	319 08	132 80	.....	632 80
Laterrière	171 30	171 30	194 47	277 60	1400 00	2043 37
Jonquières	167 54	167 54	157 31	76 00	.....	400 85
Ouiatchouan	110 40	110 40	89 60	78 00	.....	278 00
Harvey (St. Fulgence)	68 70	68 70	81 20	1 00	.....	150 90
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	99 48	60 00	90 00	490 00
St. Jérôme	142 86	142 86	285 72	280 00	641 00	1349 58
Hébertville	134 04	134 04	665 96	180 50	.....	980 50
Métabetchouan	77 28	77 28	172 72	118 04	100 00	468 04
St. Prime	53 24	53 24	.....	18 40	.....	71 64
St. Gédéon de Grandmont	45 44	45 44	374 22	87 20	150 00	656 86
St. Félicien (Ashuapmouchouan)	30 65	30 65	37 67	28 00	60 00	156 32
St. Joseph d'Alma	58 44	58 44	73 56	11 20	.....	143 20
	2199 27	2199 27	4083 03	2095 07	2469 36	10846 73

L. GRONDIN ET F. C. EMBERSON. *Châteauguay.*						
St. Joachim et diss	270 14	270 14	728 91	322 00	.....	1321 05
Ste. Philomène	201 04	201 04	371 79	122 00	.....	694 83
Ste. Martine et diss	307 28	307 28	833 48	163 50	.....	1304 26
St. Urbain	216 36	216 36	248 29	48 40	.....	513 05
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	222 48	222 48	133 37	105 20	.....	461 05
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	254 04	254 04	1143 96	336 00	800 00	2534 00
St. Antoine	140 26	140 26	643 80	169 01	.....	953 07
St. Malachie et diss	351 96	351 96	1849 40	1133 20	500 00	3834 56
Howick et diss	135 98	135 98	683 78	114 96	.....	934 72
	2099 54	2099 54	6636 78	2514 27	1300 00	12550 59
E. CARRIER ET W. THOMPSON. — *Dorchester.*						
Cranbourne	77 66	77 66	.....	27 20	.....	104 86
St. Bernard et diss	236 38	236 38	.....	245 60	.....	481 98
St. Isidore	321 17	321 17	156 61	171 22	.....	649 00
Ste. Hénédine	160 26	160 26	.....	63 00	.....	223 26
St. Edouard et diss	239 48	239 48	249 02	99 00	26 00	613 50
St. Anselme	283 00	283 00	577 30	135 60	.....	995 90
Ste. Claire	322 22	322 22	285 78	29 60	.....	637 60
Standon	39 62	39 62	.....	36 00	.....	75 62
St. Léon de Standon	117 14	117 14	190 32	77 14	.....	384 60
Ste. Germaine	94 80	94 80	122 87	75 20	97 71	390 58
Ste. Justine de Langevin	52 72	52 72	62 30	24 00	.....	139 02
Ste. Marguerite	215 08	215 08	316 92	274 50	.....	806 50
St. Malachie et diss	218 20	218 20	60 80	45 20	.....	324 20
	2377 73	2377 73	2021 92	1303 26	123 71	5826 62
H. HUBBARD ET L. N. LÉVESQUE. *Drummond.*						
Kingsey et diss	247 66	247 66	780 34	106 75	25 00	1159 75
St. Germain	259 74	259 74	1032 26	184 40	.....	1476 40
Grantham	58 32	58 32	298 88	.....	.....	357 20
Wendover et Simpson	99 62	99 62	742 38	182 40	.....	1024 40
Wickham East	66 89	66 89	223 11	54 88	.....	344 88
Wickham West	54 68	54 68	395 32	55 80	.....	505 80
Durham South et diss	176 76	176 76	473 24	112 00	800 00	1562 00
Durham	94 68	94 68	306 83	229 00	39 50	670 01
St. Pierre de Durham et diss	222 86	222 86	660 14	130 00	8 50	1021 50
Kingsey Falls et diss	94 80	94 80	550 33	402 28	.....	1047 41
Drummondville	49 35	49 35	517 91	77 00	.....	644 26
	1425 36	1425 36	5980 74	1534 51	873 00	9813 61

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. PILON.—*Deux-Montagnes.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Placide	152 22	152 22	486 74	42 40	.....	681 36
St. Joseph	167 80	167 80	93 20	.....	.....	261 00
St. Eustache et diss	369 49	369 49	1162 83	67 20	.....	1599 52
St. Augustin et diss	206 36	206 36	486 80	44 50	.....	737 66
St. Benoit	209 48	209 48	698 46	114 72	.....	1022 66
St. Hermas	169 74	169 74	898 56	58 00	.....	1126 30
Ste. Scholastique	285 72	285 72	1878 25	.....	.....	2163 97
St. Canut No. 1 et diss	54 68	54 68	352 01	.....	.....	406 69
St. Canut No. 2	29 10	29 10	105 90	.....	.....	135 00
St. Columban	87 80	87 80	317 20	30 00	.....	435 00
St. Jérôme No. 4	32 98	32 98	69 02	.....	.....	102 00
Côte St. Joachim et diss	55 20	55 20	209 56	72 80	200 00	537 56
Ste. Monique	107 80	107 80	162 20	57 60	.....	327 60
	1928 37	1928 37	6920 73	487 22	200 00	9536 32
T. TREMBLAY ET REV. W. G. LYSTER. *Gaspé.*						
Cap-Chat	101 56	101 56	108 44	135 50	30 00	375 50
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	212 20	160 00	.....	530 00
Mont Louis	51 69	51 69	15 31	10 00	.....	77 00
Cloridormes	34 16	34 16	143 45	80 00	.....	257 61
Fox (Rivière aux Renards)	83 64	83 64	111 36	57 00	95 00	347 00
Anse à Valeau	37 41	37 41	148 59	50 00	160 00	396 00
Anse à Grisfond	88 18	88 18	91 82	40 00	.....	220 00
Grande Grève	59 10	59 10	210 90	57 80	250 00	577 80
Cap des Rosiers	33 64	33 64	198 36	90 00	.....	322 00
Gaspé Bay Nord	46 88	46 88	63 12	45 00	.....	155 00
Roseville et diss	20 78	20 78	172 34	49 00	.....	242 12
Gaspé Bay South	94 28	94 28	359 72	90 00	.....	544 00

York et diss	36 76	36 76	409 67	68 60	250 00	765 03
Douglass	105 46	105 46	169 79	79 80	20 34	375 39
Haldimand et diss	45 20	45 20	84 65	112 68	70 60	312 53
Malbaie	83 64	83 64	213 36	57 60	.....	354 60
Percé et diss	210 78	210 78	451 27	37 00	130 00	829 05
Isle Bonaventure	15 58	15 58	67 17	24 68	300 00	407 43
Cap Désespoir et diss	150 02	150 02	373 78	167 80	.....	691 60
Grande Rivière	208 06	208 06	453 94	100 00	.....	762 00
Pabos	82 86	82 86	211 45	108 00	520 00	922 31
Newport	85 32	85 32	138 68	40 00	250 00	514 00
Magdalen Islands	128 44	128 44	255 56	48 00	.....	432 00
Aubert (Amherst)	146 88	146 88	453 58	106 40	.....	706 86
St. Pierre de L'Etang	136 62	136 62	423 38	168 40	.....	728 40
Grande Vallée	37 41	37 41	45 59	30 00	.....	113 00
St. George de Malbaie	22 34	22 34	61 34	15 00	.....	98 68
Barachois et diss	74 16	74 16	134 84	50 80	.....	259 80
Cap aux Os	25 32	25 32	44 68	25 60	23 00	118 60
Little Pabos	14 80	14 80	45 20	37 00	100 00	197 00
La Madeleine	15 58	15 58	274 42	30 00	.....	320 00
	2434 35	2434 35	6147 96	2171 66	2198 34	12952 31
F. C. EMBERSON.—*Huntingdon.*						
Hemmingford et diss	311 44	311 44	1430 40	219 30	1500 00	3461 14
Havelock et diss	186 10	186 10	686 34	197 60	1925 00	2994 44
Franklin	187 14	187 14	732 86	125 60	.....	1045 60
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	592 58	348 00	417 45	1675 05
Elgin	145 58	145 58	420 83	77 70	42 00	686 11
Godmanchester et diss	266 90	266 90	1228 07	350 02	.....	1844 99
Huntingdon et diss	99 10	99 10	556 00	154 30	.....	809 40
St. Anicet No. 1 et diss	255 08	255 08	549 22	300 00	1600 00	2704 30
St. Anicet No. 2	143 64	143 64	336 36	50 80	.....	530 80
Dundee et diss	205 46	205 46	194 02	124 06	1050 00	1573 54
	2117 46	2117 46	6726 68	1946 78	6534 45	17325 37
FELIX S. McMAHON.—*Hochelaga.*						
Hochelaga et diss	137 80	137 80	5190 60	110 48	.....	5438 88
St. Jean-Baptiste et diss	572 48	572 48	3489 52	361 13	820 00	5243 13
Côte St. Louis et diss	287 68	287 68	1698 62	76 40	.....	2062 70
Longue Pointe	131 30	131 30	275 70	77 00	.....	484 00
Rivière des Prairies	101 18	101 18	34 79	158 96	.....	294 93
Côte Visitation et diss	59 74	59 74	447 26	19 50	1012 46	1538 96
St. Henri et diss	496 76	496 76	11050 24	480 10	.....	12027 10

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Hochelaga.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Côte des Neiges	109 39	109 39	633 61	42 00	.....	785 00
Pointe-aux-Trembles	136 76	136 76	261 67	228 45	.....	626 88
Sault-aux-Récollets	169 09	169 09	133 34	134 00	.....	436 43
Haut du Sault	43 38	43 38	138 79	30 40	8 20	220 77
Côte St. Michel	100 00	100 00	200 00	43 00	.....	343 00
Ste. Cunégonde	297 02	297 02	2217 55	.....	.....	2514 57
Outremont (Village)	31 84	31 84	31 34	88 60	.....	152 28
Notre-Dame de Grâces (Village)	230 46	230 46	2819 54	268 00	.....	3318 00
St. Pierre (Village) Verdun	36 10	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gabriel et diss	238 84	238 84	7763 74	353 74	5289 42	13945 74
Côte St. Paul	150 14	150 14	2668 93	91 20	.....	2910 27
	3329 96	3293 86	39055 74	2562 96	7130 08	52042 61
Z. O. H. LAMARCHE.—*Iberville.*						
Henryville et diss	249 09	249 09	814 73	274 00	.....	1337 82
St. Athanase	277 79	277 79	572 21	93 00	.....	943 00
Iberville et diss	194 42	194 42	777 58	88 00	.....	1060 00
St. Grégoire	304 16	304 16	895 84	150 00	.....	1350 00
Ste. Brigide et diss	276 38	276 38	906 07	89 60	.....	1272 05
St. Alexandre	428 98	428 98	710 78	56 40	.....	1196 16
St. Sébastien et diss	270 92	270 92	948 80	238 81	35 00	1493 53
	2001 74	2001 74	5626 01	939 81	35 00	8652 56
J. CRÉPAULT.—*L'Islet.*						
St. Aubert	179 48	179 48	232 52	85 50	.....	497 50
St. Cyrille	133 52	133 52	181 48	106 60	.....	421 60
St. Jean Port-Joli	316 37	316 37	395 33	201 00	.....	912 70
L'Islet	371 18	371 18	46 63	216 10	.....	633 91
St. Roch	250 02	250 02	110 00	169 60	.....	529 62
Ste. Louise	173 11	173 11	26 89	86 40	.....	286 40
Ashford	59 22	59 22	25 78	17 00	.....	102 00

St. Pamphile	63 38	63 38	.....	22 20	.....	85 58
St. Eugène	159 22	159 22	76 78	38 70	.....	274 70
	1755 50	1755 50	1095 41	964 22	.....	3815 13
C. BRAULT ET J. A. FONTAINE—*Jacques-Cartier.*						
Lachine (Paroisse) et diss	128 97	128 97	945 12	108 30	.....	1182 39
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1393 94	440 00	122 20	2334 20
Pointe Claire	191 17	191 17	993 27	266 00	.....	1450 44
Isle Bizard	108 44	108 44	194 36	.....	.....	302 80
Ste. Geneviève No. 2	48 70	48 70	24 50	10 00	.....	83 20
Ste. Geneviève No. 1 (Village)	122 08	122 08	297 92	67 20	.....	487 20
Ste. Anne	90 38	90 38	229 39	59 00	250 00	628 77
Ste. Anne de Bellevue	76 58	76 58	619 86	137 40	.....	833 84
Ste. Geneviève No. 3	99 62	99 62	82 09	26 00	.....	207 71
Lachine (Village)	220 27	220 27	3532 23	400 50	.....	4153 00
	1464 27	1464 27	8312 68	1514 40	372 20	11663 55
A. FONTAINE.—*Joliette.*						
St. Paul	252 34	252 34	387 46	.....	.....	639 80
St. Charles Borromée	156 11	156 11	325 53	.....	.....	481 64
Joliette et diss	395 72	895 72	1441 28	211 20	.....	2048 20
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	697 86	72 40	.....	1012 86
St. Alphonse	164 42	164 42	324 76	70 40	.....	559 58
St. Côme	83 77	83 77	83 42	.....	.....	167 19
St. Thomas	239 36	239 36	197 75	.....	.....	437 11
Ste. Elisabeth	357 54	357 54	710 94	71 60	.....	1140 08
St. Félix de Valois et diss	415 08	415 08	190 56	95 20	.....	700 84
Ste. Mélanie	201 04	201 04	262 96	86 80	.....	550 80
St. Jean	297 80	297 80	52 20	56 40	.....	406 40
Ste. Béatrix	120 40	120 40	325 16	.....	.....	445 56
Ste. Emélie	70 66	70 66	224 62	37 60	52 82	385 70
	2996 84	2996 84	5224 50	701 60	52 82	8975 76
G. TANGUAY.—*Kamouraska.*						
Ste. Anne Lapocatière No. 1	277 28	277 28	423 72	104 40	.....	805 40
Ste. Anne Lapocatière No. 2 (Village)	129 74	129 74	95 42	22 00	.....	247 16
St. Onésime	100 00	100 00	42 00	40 00	.....	182 00
Rivière Ouelle	261 83	261 83	323 14	90 00	.....	674 97
St. Pacôme	241 96	241 96	18 04	68 00	55 37	383 37
St. Denis	127 28	127 28	234 72	.....	.....	362 00
St. Philippe	128 70	128 70	131 30	48 35	.....	308 35

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Kámouraska.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Mont Carmel	127 92	127 92	77 08	10 00	29 00	244 00
Kamouraska	296 24	296 24	464 92	140 00	.....	901 16
St. Paschal	417 42	417 42	282 58	130 00	.....	830 00
St. André	225 73	225 73	324 27	72 20	.....	622 20
Ste. Hélène	181 70	181 70	15 56	156 80	.....	354 06
St. Alexandre	228 96	228 96	280 04	.....	.....	509 00
St. Eleuthère	25 97	25 97	12	16 00	.....	42 09
L. GRONDIN.—*Laprairie.*	2770 73	2770 73	2712 91	897 75	84 37	6465 76
Laprairie (Paroisse)	220 39	220 39	625 09	177 00	.....	1022 48
Laprairie (Village) et diss	163 52	163 52	678 66	93 33	1800 00	2735 51
St. Philippe	227 79	227 79	900 43	87 20	.....	1215 42
St. Jacques	238 32	238 32	349 93	73 00	.....	661 25
St. Constant et diss	246 50	246 50	635 25	.....	.....	881 75
St. Isidore	235 59	235 59	279 36	.....	.....	514 95
	1332 11	1332 11	3468 72	430 53	1800 00	7031 36
P. F. BELAND.—*Lotbinière.*						
St. Jean Deschaillons	327 02	327 02	.....	232 40	.....	559 42
Ste. Emélie	64 80	64 80	164 64	35 00	.....	264 44
Lotbinière	276 50	276 50	216 66	264 00	.....	757 16
St. Edouard	155 46	155 46	173 68	144 70	344 89	818 73
Ste. Croix	293 52	293 52	441 52	203 80	.....	938 84
St. Flavien	182 48	182 48	340 81	217 90	.....	741 19
St. Antoine	234 94	234 94	326 06	272 20	.....	833 20
St. Apollinaire	199 10	199 10	192 90	65 40	.....	457 40
St. Agapit	85 32	85 32	173 42	125 94	18 00	402 68
Ste. Agathe No. 1	38 58	38 58	37 42	46 00	.....	122 00

Ste. Agathe No. 2	97 92	97 92	92 08	163 60	.....	353 60
St. Gilles	95 84	95 84	187 99	79 76	.....	363 59
St. Narcisse de Beaurivage	59 62	59 62	169 38	88 60	.....	317 60
St. Patrick et diss	163 13	163 13	191 87	199 45	800 00	1354 45
St. Sylvestre	293 64	293 64	29 36	60 70	.....	383 70
Leclercville	82 08	82 08	2 92	45 00	.....	130 00
	2649 95	2649 95	2740 71	2244 45	1162 89	8798 00
FÉLIX S. McMAHON.—*Laval.*						
Ste. Rose (Village)	95 58	95 58	348 42	179 76	.....	623 76
Ste. Rose (Paroisse)	224 44	224 44	408 56	96 50	.....	729 50
St. Vincent de Paul	301 30	301 30	525 67	119 84	.....	946 81
St. François	112 21	112 21	487 79	50 60	.....	650 60
L'abord à Plouffe	109 62	109 62	0 89	62 50	1000 00	1173 01
Côte St. Elzéar	48 06	48 06	120 62	14 00	.....	182 68
Côte St. Antoine	51 17	51 17	49 83	5 00	.....	106 00
Bas du bord de l'eau	38 84	38 84	82 51	24 00	.....	145 35
Haut de St. Martin	42 72	42 72	37 28	13 20	.....	93 20
Village No. 1 St. Martin	107 79	107 79	258 98	50 00	.....	416 77
St. Martin Bas	37 01	37 01	176 99	22 80	.....	236 80
Ste. Dorothée	94 94	94 94	.....	.....	.....	94 94
	1263 68	1263 68	2497 54	638 20	1000 00	5399 42
E. CARRIER.—*Lévis.*						
Lévis (Ville) et diss	868 98	868 98	875 02	547 21	.....	2291 21
Bienville (Village)	127 28	127 28	22 72	150 84	.....	300 84
Lauzon (Village)	361 82	361 82	541 18	655 00	.....	1558 00
Notre-Dame de la Victoire	78 62	78 62	275 70	83 35	.....	437 67
St. Joseph	156 24	156 24	152 76	109 93	.....	418 93
St. Henri	314 04	314 04	707 49	217 60	.....	1239 13
St. Jean Chrysostôme	221 70	221 70	550 30	180 00	.....	952 00
St. Nicolas	305 98	305 98	244 02	299 44	.....	849 44
St. Etienne	99 48	99 48	124 52	142 00	.....	366 00
St. Lambert	203 00	203 00	316 00	235 20	.....	754 20
St. Romuald (Paroisse)	176 76	176 76	53 24	420 50	.....	650 50
Etchemin (Village)	212 86	212 86	37 14	247 00	.....	497 00
St. Télesphore	34 65	34 65	35 65	56 00	.....	126 30
St. David	63 49	63 49	71 89	200 64	.....	336 02
	3224 90	3224 90	4007 63	3544 71	.....	10777 24

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. TÉTRAULT.—*Maskinongé.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Maskinongé	270 14	270 14	.....	119 20	165 00	554 34
Rivière du Loup No. 1	130 26	130 26	373 88	22 60	.....	526 74
Rivière du Loup No. 2 (Paroisse)	249 62	249 62	687 58	53 20	.....	990 40
St. Justin	204 95	204 95	119 05	44 00	.....	368 00
Ste. Ursule et diss.	301 54	301 54	283 91	134 75	.....	720 20
St. Léon	233 91	233 91	381 77	132 40	.....	748 08
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	188 95	.....	408 95
Hunterstown	116 76	116 76	63 24	60 00	.....	240 00
St. Didace	242 86	242 86	67 14	84 40	.....	394 40
Peterborough	42 21	42 21	23 79	.....	.....	66 00
St. Alexis	82 59	82 59	00 41	38 40	.....	121 40
	2015 11	2015 11	2080 50	877 90	165 00	5138 51
W. THOMPSON ET G. S. VIEN.—*Mégantic.*						
Halifax Nord	275 21	275 21	270 47	73 60	139 83	759 11
Halifax Sud et diss.	356 76	356 76	351 87	138 08	.....	846 71
Somerset Nord	252 74	252 74	408 30	76 20	.....	737 24
Somerset Sud	312 08	312 08	503 36	96 60	.....	912 04
Inverness et diss.	210 92	210 92	1316 58	174 75	200 00	1902 25
Nelson	212 09	212 09	612 19	262 30	161 44	1248 02
South Ireland	112 60	112 60	305 38	99 80	.....	517 78
North Ireland	58 56	58 56	366 44	82 40	.....	507 40
Leeds et diss.	222 88	222 88	396 41	345 98	76 00	1041 27
Sacré Cœur de Marie	74 02	74 02	5 98	57 60	.....	137 60
Inverness ouest	94 54	94 54	170 00	98 60	.....	363 14
Leeds South	134 80	134 80	62 40	196 56	.....	393 76
	2317 20	2317 20	4769 38	1702 47	577 27	9366 32
J. PRÉMONT.—*Montmorency.*						
St. Laurent	128 96	128 96	82 61	171 09	.....	382 66
St. Pierre	96 24	96 24	148 36	74 80	.....	319 40
St. Jean	186 50	186 50	467 50	335 00	.....	989 00

Ste. Famille	108 32	108 32	35 68	62 00	.....	206 00
St. François	71 69	71 69	24 43	32 42	.....	128 54
L'Ange Gardien	136 24	136 24	134 49	157 84	.....	428 57
Laval	99 09	99 09	124 92	32 40	.....	256 41
Château Richer	210 14	210 14	437 31	306 50	155 00	1108 95
Ste. Anne	124 42	124 42	115 58	63 60	.....	303 60
St. Joachim	119 88	119 88	200 12	53 60	.....	433 60
St. Féréol	128 70	128 70	52 77	69 00	.....	250 47
St. Tite	86 10	86 10	73 90	30 00	.....	190 00
St. Adolphe	17 66	17 66	47 34	14 20	.....	79 20
Les Crans	25 46	25 46	.....	31 75	200 00	257 21
Ste. Pétronille	47 78	47 78	110 29	84 00	107 72	349 79
	1587 18	1587 18	2115 30	1518 20	462 72	5683 40
J. A. McLOUGHLIN.—*Missisquoi.*						
St. Thomas	113 00	113 00	412 22	105 57	416 00	1046 79
Clarenceville	162 34	162 34	407 16	100 25	.....	669 75
Freligsburg	207 15	207 15	779 05	129 28	.....	1115 48
Philipsburg	172 48	172 48	581 30	68 69	.....	822 47
Dunham (Township) et diss	351 44	351 44	1048 00	384 30	.....	1783 74
St. Romuald (Village) et diss	171 04	171 04	1423 96	28 00	.....	1623 00
Notre-Dame des Anges et diss	357 54	357 54	1142 46	216 90	.....	1716 90
St. Damien et diss	372 08	372 08	1623 05	248 40	.....	2243 53
Cowansville	84 67	84 67	135 33	98 60	.....	318 00
Dunham (Village)	26 75	.....	.....	.....	.....	.....
Farnham West et diss	125 34	125 34	511 66	76 20	.....	713 20
	2143 83	2117 08	8064 19	1455 59	416 00	12052 86
A. D. DORVAL.—*Montcalm.*						
St. Jacques No. 1	115 72	115 72	284 28	21 50	.....	421 50
St. Jacques No. 2	241 96	241 96	458 04	30 00	.....	730 00
St. Liguori	192 87	192 87	382 13	.....	.....	575 00
St. Alexis	176 63	176 63	159 48	.....	.....	336 11
St. Esprit	199 62	199 62	500 38	39 20	.....	739 20
Ste. Julienne	145 06	145 06	309 94	32 80	.....	487 80
Rawdon et diss	204 30	204 30	758 51	.....	.....	962 81
Kilkenny et diss	168 44	168 44	423 58	80 00	.....	672 02
Chertsey	146 36	146 36	98 40	.....	.....	244 76
Wexford	63 90	63 90	126 10	27 00	.....	217 00
Doncaster	67 96	67 96	32 04	.....	.....	100 00
	1722 82	1722 82	3532 88	230 50	.....	5486 20

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. CREPAULT.—*Montmagny.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Berthier	183 26	183 26	169 22	85 70	.....	438 18
St. Thomas	375 74	375 74	299 26	54 00	.....	729 00
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	90 00	.....	740 00
St. François	209 48	209 48	10 52	265 19	.....	485 19
St. Pierre	167 80	167 80	144 45	100 00	625 00	1037 25
St. Paul de Montmini	119 09	119 09	130 94	148 00	.....	398 03
Isle aux Grues	82 98	82 98	00 02	60 75	.....	143 75
Grosse Isle	50 00	50 00	.....	.....	.....	50 00
Montmagny (Village)	196 36	196 36	178 64	102 80	.....	477 80
	1810 40	1810 43	1157 33	906 44	625 00	4499 20
Z. O. LAMARCHE.—*Napierville.*						
St. Rémi et diss	359 62	359 62	652 29	183 00	.....	1194 91
St. Edouard	225 06	225 06	415 87	.....	.....	640 93
Sherrington et diss	250 28	250 28	833 31	67 36	.....	1150 95
St. Michel et diss	257 92	257 92	341 37	101 60	.....	700 89
St. Cyprien et diss	425 08	425 08	1111 05	144 50	800 00	2480 63
	1517 96	1517 96	3353 89	496 46	800 00	6168 31
L. M. LAPLANTE.—*Nicolet.*						
Nicolet (Ville)	227 53	227 53	157 47	45 00	.....	430 00
Nicolet (Paroisse)	190 41	190 41	418 59	67 00	.....	676 00
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	210 40	.....	866 40
Ste. Angèle	132 74	132 74	117 26	20 40	.....	270 40
Bécancour	341 43	341 43	178 20	123 00	.....	642 63
Ste. Gertrude	201 56	201 56	66 80	134 17	.....	402 53
Gentilly	350 92	350 92	284 14	85 20	.....	720 26
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	12 36	25 00	.....	61 00

St. Pierre les Becquets	317 16	317 16	.....	46 50	.....	363 66
St. Célestin No. 1	85 88	85 88	34 12	161 00	.....	281 00
St. Wenceslas	94 68	94 68	105 32	37 60	412 00	649 60
Ste. Monique	290 78	290 78	528 82	138 00	.....	957 60
Ste. Perpétue	34 16	34 16	85 84	20 00	.....	140 00
Ste. Brigitte	71 18	71 18	178 82	41 00	27 00	318 00
St. Léonard	97 02	97 02	238 98	84 40	.....	420 40
St. Samuel	17 02	17 02	102 98	20 00	.....	140 00
Ste. Eulalie	16 88	16 88	233 12	46 00	290 00	586 00
Ste. Sophie de Levrard	64 92	64 92	146 81	.....	.....	211 73
St. Célestin No. 2	123 08	123 08	251 92	105 00	.....	480 00
	3021 12	3021 12	3457 42	1409 67	729 00	8617 21
A. GAY ET BOLTON MAGRATH.—*Ottawa.*						
St. Edouard de Wakefield	32 98	32 98	187 52	16 30	.....	236 80
Templeton et diss	227 54	227 54	1402 16	202 40	.....	1832 10
Pointe à Gatineau	164 16	164 16	379 34	95 00	.....	638 50
Eardley et diss	145 46	145 46	399 54	132 30	176 00	853 30
Masham	107 42	107 42	289 54	55 87	.....	452 83
Ste. Cécile de Masham et diss	135 32	135 32	26 88	65 75	.....	227 95
Wakefield et diss	71 70	71 70	390 42	63 85	.....	525 97
St. Joseph de Wakefield	40 66	40 66	143 34	28 00	25 00	247 00
Aylwin	50 26	50 26	199 74	33 90	.....	283 90
Hincks (Lac Ste. Marie)	52 72	52 72	169 28	93 00	330 00	645 00
Northfield et Wright et diss	179 10	179 10	389 74	121 40	.....	690 24
Bouchette	89 22	89 22	537 00	32 00	282 30	940 52
Maniwaki	108 44	108 44	242 56	48 40	4000 00	4399 40
Buckingham et diss	375 08	375 08	2772 72	343 65	2300 00	5791 45
Ange Gardien et diss	160 26	160 26	586 28	109 40	100 00	955 94
Lochaber et diss	230 66	230 66	983 63	68 60	.....	1282 89
St. Malachie	66 62	66 62	67 38	58 40	.....	192 40
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	1034 61	117 75	63 36	1441 45
Notre-Dame de Bonsecours	57 92	57 92	62 08	22 40	.....	142 40
Montebello	104 80	104 80	185 98	48 00	.....	338 78
St. André Avellin	243 12	243 12	542 88	172 00	.....	958 00
Ripon	183 00	183 00	.....	55 00	.....	238 00
Hartwell and Suffolk	86 36	86 36	.....	16 50	.....	102 86
Aylmer	227 02	227 02	499 70	27 90	.....	754 62
Hull	132 60	132 60	817 40	49 50	.....	999 50
St. Etienne et diss	182 02	182 02	1482 69	265 00	110 00	2039 71
Cantley et diss	153 32	153 32	495 50	132 62	210 32	991 76
Hull Cité (Catholiques)	538 92	538 92	1659 96	172 65	.....	2371 53
Hull Cité (Protestants)	60 70	60 70	1486 44	132 03	.....	1679 17

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Ottawa.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Rivière Gatineau	16 48	.....	.....	.....	.....	.....
Smeyerstadt	50 00	50 00	189 62	25 00	.....	264 62
Lowe	147 66	147 66	137 34	92 50	195 00	572 50
	4647 25	4630 77	17761 27	2897 07	7801 98	33091 09
A. GAY, D. LEFEBVRE ET BOLTON MAGRATH. *Pontiac.*						
Onslow South	80 78	80 78	623 22	57 10	.....	761 10
Onslow North et diss	102 86	102 86	427 59	103 00	88 98	722 43
Bristol	280 78	280 78	977 98	571 32	244 26	2074 34
Clarendon	319 10	319 10	70 90	.....	.....	390 00
Thorne	81 04	81 04	223 79	118 50	.....	423 33
Leslie	51 56	51 56	308 44	81 44	.....	441 44
Litchfield	34 54	34 54	80 46	31 10	.....	146 10
Portage du Fort	84 68	84 68	547 96	91 20	.....	723 84
Calumet et diss	140 26	140 26	727 19	121 00	.....	988 45
Chichester	77 67	77 67	398 83	196 00	.....	672 50
Sheen	47 21	47 21	238 82	131 60	800 00	1217 03
Mansfield	102 08	102 08	297 92	191 00	.....	591 00
Waltham	52 46	52 46	107 54	55 00	200 00	415 00
Allumettes Island	195 20	195 20	1624 30	175 07	1405 00	3399 57
Ste. Elizabeth de Frankton	107 54	107 54	212 06	190 40	.....	510 00
Bryson	44 94	44 94	449 82	55 20	.....	549 96
Lower Litchfield	19 36	19 36	154 35	36 80	.....	210 51
Shawville	28 32	28 32	234 85	51 20	.....	314 37
Quyon	50 40	50 40	389 60	87 00	.....	527 00
Pontiac	22 86	22 86	.....	67 20	.....	90 06
Aberdeen	13 83	.....	.....	.....	.....	.....
Aldfield	54 02	54 02	93 05	14 76	.....	161 83
	1991 49	1977 66	8188 67	2425 29	2738 24	15329 86

F. E. JUNEAU.—*Portneuf.*

Grondines No. 1	123 25	123 25	169 98	213 80	.....	507 03
Grondines No. 2	71 96	71 96	211 84	176 73	.....	460 53
St. Casimir	246 64	246 64	221 66	108 20	.....	576 50
St. Ubalde	60 26	60 26	49 25	68 65	.....	178 16
Deschambault	311 95	311 95	142 42	79 59	.....	533 96
St. Alban	203 26	203 26	161 69	76 00	.....	440 95
Portneuf et diss	232 48	232 48	446 12	196 75	12 00	887 35
Cap Santé	175 32	175 32	112 58	107 00	.....	394 90
Ecureuils	72 72	72 72	102 28	70 00	.....	245 00
St. Basile	261 30	261 30	740 05	146 30	.....	1147 65
St. Raymond et diss	421 18	421 18	578 60	110 00	.....	1109 78
Pointe-aux-Trembles	204 94	204 94	94 06	124 00	.....	423 00
Ste. Jeanne de Neuville	137 66	137 66	335 75	89 80	.....	563 21
St. Augustin	244 16	244 16	330 68	.....	.....	574 84
Ste. Catherine	164 04	164 04	57 38	189 25	.....	410 67
	2944 95	2931 12	3754 34	1756 07	12 00	6453 53

REV. M. M. FOTHERGILL.—*Québec.*

La Roche Platte	22 08	22 08	.....	10 00	.....	32 08
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	419 44	190 40	.....	820 88
Ancienne Lorette	290 00	290 00	310 00	110 00	.....	710 00
St. Ambroise	440 92	440 92	214 08	330 90	80 00	1065 90
Charlesbourg	290 00	290 00	1448 79	132 00	181 20	2051 99
Beauport (Paroisse) et diss	449 88	449 88	999 74	790 30	.....	2239 92
Beauport (St. Michel de)	76 50	76 50	159 16	104 00	.....	339 66
St. Dunstan et diss	46 08	46 08	148 92	32 04	5 00	232 04
Stoneham et diss	47 06	47 06	120 94	56 00	.....	224 00
St. Gabriel Est	80 00	80 00	40 00	126 35	.....	246 35
St. Gabriel West	124 68	124 68	.....	158 40	.....	283 08
Cap Rouge	123 00	123 00	487 87	140 00	400 00	1150 87
St. Columban et diss	631 96	631 96	785 04	210 34	.....	1627 34
St. Sauveur et diss	1279 26	1279 26	1667 24	1331 90	536 15	4814 55
Tewkesbury No. 1	28 44	28 44	67 56	15 20	.....	111 20
St. Roch Nord et diss	348 32	348 32	1295 68	38 20	.....	1682 20
Tewkesbury No. 2	13 76	13 76	85 69	34 80	.....	134 25
Mill Hill No. 4	15 72	15 72	4 28	6 40	86 00	112 40
	4518 70	4518 70	8254 43	3817 23	1288 35	17878 71

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Richelieu.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Roch	126 24	126 24	233 76	48 00	.....	408 00
St. Ours (Paroisse)	231 82	231 82	408 18	58 80	340 00	1038 80
St. Ours (Village)	91 05	91 05	353 95	89 50	.....	528 50
Ste. Victoire	263 90	263 90	586 10	.....	.....	850 00
St. Pierre de Sorel	177 02	177 02	.....	14 40	.....	191 42
Sorel (Ville) et diss	731 96	731 96	2455 66	1069 90	.....	4257 52
St. Robert	196 88	196 88	500 97	.....	.....	697 85
St. Aimé	341 96	341 96	488 80	.....	.....	830 76
St. Marcel	173 50	173 50	356 50	45 50	600 00	1375 50
St. Louis	93 51	93 51	456 49	.....	.....	550 00
Ste. Anne	191 04	191 04	.....	68 80	.....	259 84
	2618 88	2618 88	5840 41	1388 90	1140 00	10988 19
D. BÉGIN.—*Rimouski.*						
St. Valérien	20 52	20 52	29 48	2 80	.....	52 80
St. Simon	154 04	154 04	245 96	52 80	.....	452 80
St. Mathieu de Rioux	116 36	116 36	72 51	72 17	187 61	448 65
St. Fabien	220 14	220 14	146 04	98 00	.....	464 18
Ste. Cécile du Bic	375 08	375 08	620 92	74 00	.....	1070 00
Rimouski (Paroisse)	234 28	234 28	451 13	169 00	.....	854 41
Rimouski (Village)	154 04	154 04	345 25	302 50	.....	801 79
St. Anaclet	152 34	152 34	143 66	109 35	79 00	484 35
Ste. Luce	230 39	230 39	155 61	100 00	.....	486 00
St. Donat	106 36	106 36	23 64	61 05	.....	191 05
Ste. Flavie	227 14	227 14	417 86	124 28	.....	769 28
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	149 19	60 00	.....	302 05
Métis	72 08	72 08	128 35	91 00	.....	291 43
St. Octave et diss	209 62	209 62	635 58	350 40	.....	1195 60
St. Moïse	38 96	38 96	85 26	28 88	.....	153 10
McNider	294 16	294 16	253 53	172 40	.....	720 09

Ste. Félicité	141 30	141 30	198 70	188 80	60 00	588 80
Cherbourg	50 00	50 00	9 00	32 00	.....	91 00
St. Joseph	61 30	61 30	138 70	69 40	.....	269 40
St. Gabriel	54 54	54 54	46 36	.....	364 37	465 27
Ste. Blandine	30 28	30 28	29 72	23 00	.....	83 00
Dalibaire	21 56	21 56	128 34	64 30	15 00	229 20
Notre-Dame du Sacré-Cœur	104 68	104 68	170 32	43 20	.....	318 20
Les Capucins	21 41	24 41	2 59	10 00	.....	34 00
	3607 60	3607 60	5084 54	2574 13	866 78	12133 05
M. STENSON.—*Richmond.*						
Brompton et diss	111 18	111 18	364 89	310 88	134 28	921 23
Melbourne (Township)	297 42	297 42	438 02	118 80	.....	854 24
Melbourne (Village)	35 06	35 06	4 94	3 00	.....	43 00
Cleveland et Richmond et diss	274 41	274 41	1308 59	198 00	141 50	1922 50
Shipton et diss	305 85	305 85	789 75	742 10	400 00	2237 70
Windsor (Township) et diss	68 26	68 26	511 93	76 80	30 00	686 99
St. George de Windsor	142 08	142 08	191 68	92 00	30 00	455 76
Stoke	65 97	65 97	934 03	48 00	.....	1048 00
Windsor Mills et diss	75 52	75 52	479 74	60 40	30 00	645 66
Danville et diss	80 65	80 65	203 53	104 00	.....	388 18
	1456 40	1456 40	5227 10	1753 98	765 78	9303 26
J. B. DELAGE.—*Rouville.*						
Richelieu (N.-D. de Bonsecours)	98 70	98 70	401 30	48 00	.....	548 00
St. Mathias	121 96	121 96	326 39	42 50	.....	490 85
St. Hilaire	156 88	156 88	713 82	73 00	.....	943 70
St. Jean-Baptiste	231 70	231 70	167 96	63 00	.....	462 66
Ange-Gardien	284 95	284 95	311 21	62 90	.....	659 03
Ste. Marie de Monnoir et diss	314 42	324 42	599 94	104 60	.....	1018 96
Ste. Angèle	202 08	202 08	288 90	36 00	218 16	745 14
St. Césaire et diss	607 03	607 03	1371 69	.....	66 04	2044 76
Abbottsford et diss	217 41	217 41	68 33	54 39	.....	340 13
	2235 13	2235 13	4249 54	484 39	284 20	7253 26
J. B. DELAGE.—*St. Hyacinthe.*						
St. Damase	304 56	304 56	639 44	137 00	116 00	1197 00
La Présentation	185 60	185 60	256 40	60 00	.....	502 00
St. Charles	142 35	142 35	474 65	66 00	.....	683 00
St. Denis No. 1 (Village)	120 13	120 13	483 95	60 00	.....	664 08
St. Denis No. 2	199 74	199 74	394 26	81 00	.....	675 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
St. Hyacinthe.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Jude	250 66	250 66	449 34	.....	.....	700 00
St. Barnabé	160 92	160 92	389 08	.....	.....	550 00
St. Hyacinthe Ville et diss	486 50	486 50	1355 87	296 00	.....	2138 37
St. Hyacinthe Paroisse	306 76	306 76	817 24	.....	.....	1124 00
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	344 66	.....	.....	447 00
	2259 56	2259 56	5604 89	700 00	116 00	8680 45
S. BOIVIN.—*Saguenay.*						
Tadousac	28 97	28 97	421 03	68 00	.....	518 00
Ste. Marguerite	12 89	12 89	.....	30 00	.....	42 89
Escoumains	95 06	95 06	.....	72 00	.....	167 06
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	136 95	145 20	.....	394 10
Anticosti	60 00	60 00	.....	17 00	.....	77 00
Mille Vaches	53 12	53 12	.....	20 00	.....	73 12
Saguenay (Rivière aux Canards)	25 58	25 58	.....	19 00	.....	44 58
Bergeronnes	37 79	37 79	30 24	.....	.....	68 03
Petites Bergeronnes	16 76	16 76	10 24	15 00	.....	42 00
Sault-au-Cochon	40 00	40 00	.....	5 50	.....	45 50
Moulin de Baude	31 95	31 95	18 05	34 10	.....	84 10
Betsiamis	71 69	71 69	.....	55 00	276 50	403 19
	585 76	585 76	616 51	480 80	276 50	1959 57
W. J. ALEXANDER ET J. A. McLOUGHLIN. *Shefford.*						
Granby Township et diss	185 86	185 86	1268 04	302 66	100 00	1856 56
Granby Village et diss	113 76	113 76	938 24	33 63	.....	1085 63
Ste. Cécile et diss	149 22	149 22	570 78	85 00	100 00	905 00
St. Valérien	160 66	160 66	390 06	50 00	.....	600 72

Roxton Township	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ely Nord et diss	111 18	111 18	690 87	153 68	.....	955 73
Ely Sud et diss	164 54	164 54	587 20	252 86	21 00	1025 60
Stukely Nord et diss	146 62	146 62	721 66	154 80	.....	1023 08
Stukely Sud	67 67	67 67	484 75	76 29	.....	628 71
Ste. Anne de Stukely	123 26	123 26	538 66	67 60	.....	729 52
Ste. Pudentienne	149 10	149 10	929 80	76 64	150 00	1305 54
St. Alphonse et diss	96 62	96 62	259 91	204 00	.....	560 53
Roxton Falls	128 84	.....	.....	.....	.....	.....
	2478 62	2349 78	11439 75	1947 56	766 38	16503 47
C. BRAULT.—*Soulanges.*						
Côteau Landing et diss	259 74	259 74	691 76	64 00	.....	1015 50
St. Polycarpe	354 81	354 81	687 [illegible]	252 56	.....	1295 23
St. Clet	137 28	137 28	305 [illegible]	134 80	.....	577 40
St. Ignace	213 26	213 26	951 18	260 00	.....	1424 44
St. Joseph	274 94	274 94	300 93	285 25	.....	861 12
St. Télesphore et diss	163 64	163 64	322 36	129 12	.....	615 12
	1403 67	1403 67	3259 41	1125 73	.....	5788 81
A. TÉTREAULT.—*St. Maurice.*						
Pointe du Lac	190 52	190 52	326 48	.....	.....	517 00
Yamachiche	317 94	317 94	602 06	154 80	.....	1074 80
St. Sévère	106 75	106 75	73 25	83 80	157 00	420 80
St. Barnabé	202 08	202 08	334 92	164 95	.....	701 95
St. Etienne	334 29	334 29	136 37	22 80	.....	493 46
Shawinigan	154 42	154 42	300 82	66 00	.....	521 24
St. Elie	61 30	61 30	163 20	99 60	.....	324 10
Trois-Rivières (Banlieue)	109 62	109 62	240 38	31 20	.....	381 20
	1476 92	1476 92	2177 48	623 15	157 00	4434 55
Z. O. LAMARCHE.—*St. Jean.*						
St. Valentin et diss	278 94	278 94	993 06	202 80	.....	1474 80
Lacolle et diss	429 60	429 60	1890 99	629 88	.....	2950 47
Lacadie, Blairfindie	233 36	233 36	610 14	.....	80 00	923 50
St. Jean (Ville)	413 38	413 38	2803 48	339 91	5000 00	8556 77
St. Jean (Paroisse)	115 17	115 17	415 71	40 40	.....	571 28
St. Luc	103 87	103 87	283 13	31 60	.....	418 60
	1574 32	1574 32	6996 51	1244 59	5080 00	14895 42

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
M. STENSON.—*Sherbrooke.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Orford	109 08	109 08	904 62	96 85	.....	1110 55
Ascot	330 54	330 54	1025 46	65 10	.....	1421 10
Lennoxville	90 78	90 78	563 94	48 80	.....	703 52
	530 40	530 40	2494 02	210 75	.....	3235 17
J. ALEXANDER, ET H. HUBBARD.—*Stanstead.*						
Stanstead	480 66	480 66	1608 34	85 00	150 00	2324 00
Stanstead Plain	74 54	.....	.....	.....	.....	.....
Magog	152 48	152 48	657 79	150 00	3390 00	4350 27
Heatley et diss	401 04	301 04	798 96	566 00	.....	1666 00
Barnston et diss	331 31	331 31	1783 69	18 50	492 00	2625 50
Coaticook et diss	150 64	150 64	2399 23	50 00	.....	2599 87
Barford et diss	125 34	125 34	464 94	109 80	.....	700 08
Beebe Plain	41 70	41 70	219 42	105 60	.....	366 72
Dixville (Village)	48 58	48 58	51 42	5 55	.....	105 55
	1706 29	1631 75	7983 79	1090 45	4032 00	14737 99
A. PILON.—*Terrebonne.*						
Terrebonne (Ville)	136 37	136 37	918 90	41 80	.....	1097 07
Terrebonne (Paroisse)	108 58	108 58	291 42	24 00	.....	424 00
Ste. Anne des Plaines	236 42	236 42	375 85	109 20	.....	721 47
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	379 78	18 34	.....	637 74
St. Hyppolite	125 58	125 58	76 42	.....	1 50	203 50
Ste. Adèle	203 92	203 92	401 16	25 00	.....	630 08
Beresford	188 06	188 06	268 94	30 00	.....	487 00
Ste. Marguerite	55 94	55 94	84 06	.....	.....	140 00
St. Janvier (Paroisse)	91 06	91 06	124 75	50 00	.....	265 81
St. Janvier (Village)	42 74	42 74	120 11	27 20	.....	190 05

Ste. Thérèse (Paroisse) et diss	165 07	165 07	322 93	68 50	.....	556 50
Ste. Thérèse (Village)	169 48	169 48	1410 52	200 00	.....	1780 00
St. Jérôme (Village)	150 54	150 54	2481 81	.....	.....	1632 35
St. Jérôme (Paroisse) et diss	314 56	314 56	1263 44	3 25	.....	1581 25
	2450 42	2450 42	7856 39	723 01	1 50	11031 32
G. TANGUAY.—*Témiscouata.*						
Notre-Dame du Portage	79 88	79 88	132 12	177 00	.....	389 00
Rivière du Loup	152 48	152 48	301 52	135 60	.....	589 60
Fraserville et diss	200 14	200 14	804 86	165 60	.....	1170 60
Cacouna	234 42	234 42	483 58	55 00	.....	773 00
Isle Verte	395 47	395 47	329 53	390 30	.....	1115 30
St. Eloi	147 27	147 27	121 21	75 20	.....	343 68
Trois Pistoles No. 1	268 06	268 06	250 54	225 60	160 00	904 20
Trois Pistoles No. 2	175 72	175 72	259 59	130 96	.....	566 27
St. Antonin	153 90	153 90	177 82	86 50	.....	418 22
St. Modeste	121 56	121 56	98 44	58 40	.....	278 40
St. Honoré	33 76	33 76	66 24	26 40	.....	126 40
St. Arsène	187 02	187 02	212 98	96 00	.....	496 00
St. Epiphane	163 78	163 78	236 22	229 00	.....	629 00
St. François-Xavier	47 40	47 40	52 60	99 60	209 00	408 60
St Jean de Dieu	83 50	83 50	90 90	69 20	.....	243 60
Notre-Dame du Lac	140 78	140 78	202 22	93 20	.....	436 20
St. Louis de Ha Ha	42 08	42 08	105 27	93 60	.....	240 95
Ste. Rose de Dégelé	49 74	49 74	140 75	34 00	.....	224 49
Ste. Françoise	75 84	75 84	24 16	47 00	80 00	227 00
St. Clément	124 28	124 28	45 72	.....	50 00	220 00
St. Paul de la Croix	124 28	124 28	1 72	.....	.....	126 00
Notre-Dame des Sept Douleurs	43 90	43 90	71 10	52 73	.....	167 73
	3045 26	3045 26	4209 09	2340 89	499 00	10094 24
C. BRAULT.—*Vaudreuil.*						
Isle Perrot	121 44	121 44	443 36	26 20	.....	591 00
Newton (Ste. Justine)	159 36	159 36	361 01	68 80	.....	589 17
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	779 69	120 40	.....	1174 77
Rigaud (Paroisse) et diss	319 87	319 87	214 31	136 60	.....	670 78
Rigaud (Village)	119 62	119 62	399 38	119 00	.....	638 00
Vaudreuil et diss	292 05	292 05	1138 99	144 20	.....	1575 24
St. Lazare	141 98	141 98	208 02	61 25	.....	421 25
	1429 00	1429 00	3544 76	686 45	.....	5660 21

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Fin.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. N. A. ARCHAMBEAULT.—*Verchères.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Varennes (Paroisse)	181 03	181 03	453 31	246 50	.....	880 89
Varennes (Village)	145 30	145 30	531 26	174 00	.....	850 56
Ste. Julie	149 74	149 74	356 19	75 00	.....	580 93
Belœil	223 26	223 26	730 77	201 00	.....	1195 03
St. Marc	145 06	145 06	193 20	49 00	.....	392 26
Verchères	355 72	355 72	944 28	155 40	.....	1455 40
Contrecœur	235 46	235 46	281 07	94 00	.....	610 53
St. Antoine	215 98	215 98	384 02	75 50	.....	675 50
	1651 60	1651 60	3919 10	1070 40	.....	6641 10
M. STENSON ET W. THOMPSON.—*Wolfe.*						
Wotton	234 68	234 68	515 32	102 80	.....	852 80
Ham Nord	135 46	135 46	84 54	14 70	36 00	270 70
Ham Sud	38 06	38 06	128 67	32 20	.....	198 93
Wolfestown	173 78	173 78	320 31	228 40	.....	722 49
St. Fortunat	97 54	97 54	187 83	155 60	.....	440 97
St. Camille	78 70	78 70	225 10	39 60	.....	343 40
Stratford	64 80	64 80	2 20	34 00	.....	101 00
Garthley	42 20	42 20	97 80	23 00	.....	163 00
Dudswell	113 64	113 64	331 92	123 33	.....	568 89
Weedon	167 02	167 02	755 58	.....	.....	922 60
	1145 88	1145 88	2649 27	753 63	36 00	4584 78
L. M. LAPLANTE.—*Yamaska.*						
St. Michel (Village)	47 02	47 02	272 98	60 00	.....	380 00
St. Michel No. 2	42 60	42 60	.....	20 00	.....	62 60
St. Michel No. 3	28 32	28 32	43 68	23 00	.....	95 00
St. Michel No. 4	24 94	24 94	53 06	17 00	.....	95 00

St. François (Paroisse)	232 99	232 99	117 01	53 20	341 87	745 07
St. François (Village)	69 48	69 48	80 52	13 20	.....	163 20
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	445 32	144 00	.....	994 00
Baie du Febvre	349 49	349 49	645 51	194 50	.....	1189 50
St. Zéphirin	201 30	201 30	698 70	.....	295 90	1195 90
St. Pie	161 30	161 30	191 46	274 80	.....	627 56
St. David	381 04	381 04	623 96	197 75	.....	1202 75
St. Guillaume	328 84	328 84	274 10	171 55	84 62	859 11
St. Bonaventure	148 58	148 58	169 81	121 44	.....	439 83
	2420 58	2420 58	3616 11	1290 44	722 39	8042 52
FÉLIX S. McMAHON.—*Montréal, Cité.*						
Catholiques	10127 55	10127 55	57549 65	491275 00	.....	558952 20
F. C. EMBERSON.						
Protestants	3737 11	3737 11	67764 89	184938 00	.....	256440 00
F. E. JUNEAU.—*Québec, Cité.*						
Catholiques	4991 43	4991 43	963 00	239640 00	.....	245594 43
REV. MM. FOTHERGILL.						
Protestants	781 46	781 46	2744 00	72544 00	.....	76069 46
	19637 55	19637 55	129021 54	988397 00	.....	1137056 09

RÉCAPITULATION DU TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction Publique dans la Province de Québec, pour l'année 1878-79.

COMTÉS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Argenteuil	1663 16	1663 16	3462 24	1984 45	1618 85	8728 70
L'Assomption	2009 54	1934 85	3643 53	654 93	20 98	6264 29
Arthabaska	2239 15	2239 15	5763 76	1697 24	185 02	9885 17
Bagot	2516 56	2516 56	5526 94	987 39	351 95	9382 84
Beauharnois	1916 54	1916 54	8100 55	1352 37	5007 75	16377 21
Bellechasse	2260 32	2260 32	2168 91	1382 41	30 69	5842 33
Beauce	3731 28	3731 28	3996 04	2581 08	681 78	10990 18
Bonaventure	2208 10	2183 55	3258 71	2304 09	1511 35	9257 70
Berthier	2601 38	2601 38	2752 77	1073 51	.....	6427 66
Brome	1840 58	1840 58	7572 40	872 50	148 00	10433 48
Chambly	1363 41	1363 41	5422 65	1159 58	.....	7945 64
Champlain	2844 13	2816 08	3996 23	1706 95	800 00	9319 26
Compton	2048 56	2048 56	8060 62	2307 09	2860 76	15277 03
Charlevoix	2075 90	2065 12	3052 22	2254 05	69 00	7440 39

Chicoutimi	2199 27	2199 27	4083 03	2095 07	2469 36	10846 73
Châteauguay	2099 54	2099 54	6636 78	2514 27	1300 00	12550 59
Dorchester	2377 73	2377 73	2021 92	1303 26	123 71	5826 62
Drummond	1425 36	1425 36	5980 74	1534 51	873 00	9813 61
Deux-Montagnes	1928 37	1928 37	6920 73	487 22	200 00	9536 32
Gaspé	2434 35	2434 35	6147 96	2171 66	2198 34	12952 31
Huntingdon	2117 46	2117 46	6726 68	1946 78	6534 45	17325 37
Hochelaga	3329 96	3293 86	39055 74	2562 96	7130 08	52042 64
Iberville	2001 74	2001 74	5626 01	989 81	35 00	8652 56
L'Islet	1755 50	1755 50	1095 41	964 22	.....	3815 13
Jacques-Cartier	1464 27	1464 27	8312 68	1514 40	372 20	11663 55
Joliette	2996 84	2996 84	5224 50	701 60	52 82	8975 76
Kamouraska	2770 73	2770 73	2712 91	897 75	84 37	6465 76
Laprairie	1332 11	1332 11	3468 72	430 53	1800 00	7031 36
Lotbinière	2649 95	2649 95	2740 71	2244 45	1162 89	8798 00
Laval	1263 68	1263 68	2497 54	638 20	1000 00	5399 42
Lévis	3224 90	3224 90	4007 63	3544 71	.....	10777 24
Maskinongé	2015 11	2015 11	2080 50	877 90	165 00	5138 51
Mégantic	2317 20	2317 20	4769 38	1702 47	577 27	9366 32
Montmorency	1587 18	1587 18	2115 30	1518 20	462 72	5683 40
Missisquoi	2117 08	2177 08	8064 19	1455 59	416 00	12052 86
Montcalm	1722 82	1722 82	3532 88	230 50	.....	5486 20
Montmagny	1810 43	1810 43	1157 33	906 44	625 00	4499 20

RÉCAPITULATION DU TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction Publique dans la Province de Québec, pour l'année 1878-79.—*Suite et fin.*

COMTÉS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Napierville	1517 96	1517 96	3353 89	496 46	800 00	6168 31
Nicolet	3021 12	3021 12	3457 42	1409 67	729 00	8617 21
Ottawa	4647 25	4630 77	17761 27	2897 07	7801 98	33091 09
Pontiac	1991 49	1977 66	8188 67	2425 29	2738 24	15329 86
Portneuf	2931 12	2931 12	3754 34	1756 07	12 00	8453 53
Québec	4518 70	4518 70	8254 43	3817 23	1288 35	17878 71
Richelieu	2618 88	2618 88	5840 41	1388 90	1140 00	10988 19
Rimouski	3607 60	3607 60	5084 54	2574 13	866 78	12133 05
Richmond	1456 40	1456 40	5227 10	1753 98	765 78	9203 26
Rouville	2235 13	2235 13	4249 54	484 39	284 20	7253 26
St. Hyacinthe	2259 56	2259 56	5604 89	700 00	116 00	8680 45
Saguenay	585 76	585 76	616 51	480 80	276 50	1959 57
Shefford	2478 62	2349 78	11439 75	1947 56	766 38	16503 47
Soulanges	1403 67	1403 67	3259 41	1125 73	.....	5788 81

St. Maurice	1476 92	1476 92	2177 48	623 15	157 00	4434 55
St. Jean	1574 32	1574 32	6996 51	1244 59	5080 00	14895 42
Sherbrooke	530 40	530 40	2494 02	210 75	.....	3235 17
Stanstead	1706 29	1631 75	7983 79	1090 45	4032 00	14737 99
Terrebonne	2450 42	2450 42	7856 39	723 01	1 50	11031 32
Témiscouata	3045 26	3045 26	4209 09	2340 89	499 00	10094 24
Vaudreuil	1429 00	1429 00	3544 76	686 45	.....	5660 21
Verchères	1651 60	1651 60	3919 10	1070 40	.....	6641 10
Wolfe	1145 88	1145 88	2649 27	753 63	36 00	4584 78
Yamaska	2420 58	2420 58	3616 11	1290 44	722 39	8049 52
Montréal Cité, Catholiques	10127 55	10127 55	57549 65	491275 00	.....	558952 20
Montréal Cité, Protestants	3737 11	3737 11	67764 89	184938 00	.....	256440 00
Québec Cité, Catholiques	4991 43	4991 43	963 00	239640 00	.....	245594 43
Q 6bec Cité, Protestants	781 46	781 46	2744 00	72544 00	.....	76069 46
	152602 07	152193 81	462317 07	1077248 18	68981 44	1760740 50

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.

FINANCES.

No.	Noms des institutions.	Dépenses annuelles des institutions.	Revenu annuel des institutions provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières possédées par les institutions, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes des institutions.	Valeur des édifices occupés pour les fins des institutions.
1	Universités	69293	69263	90	.....	.....	.....	539500	20000	530000
2	Collèges classiques	268617	260494	319	27	187	.....	1897000	499388	1514900
3	" industriels	49214	45430	1298	5	39	.....	233742	59100	171742
4	Académies de garçons ou mixtes	75848	72693	1125	15	13	.....	336996	35930	241210
5	" de filles	241538	236459	6096	317	471	.....	1221487	520044	987879
6	Ecoles modèles	218389	203805	5784	366	330	.....	939502	186828	730349
7	" normales	51446	51092	327	4	74	.....	.....	.....	.....
8	E. modèles annexées aux E. normales	.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		974345	939236	15085	734	1114		5167227	1285360	4176080

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par les institutions.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	19507	64000	83507	3	50	26400	6000	13	13	.....	13	13	7	1	.....
2	28394	102751	131145	86	830	10960	26000	3475	2157	668	742	712	317	157	64
3	4500	3983	8483	16	201	.....	262	2421	1796	542	202	337	77	68	28
4	2836	8995	11831	52	429	600	5083	4571	3667	1102	682	537	131	97	33
5	16806	19847	36653	142	1305	1825	.....	11864	12183	1826	490	546	12	9	34
6	13182	16104	29286	182	2541	50	162	23562	21308	5140	1435	1930	40	117	113
7	1010	15050	16060	26	325	1987	2300	298	298	276	218	218	29	.....	.....
8	.....	.....	.....	4	60	.....	.....	853	853	88	55	55	.....	.....	.....
	86235	230730	316965	511	5741	41822	39807	47057	42275	9642	3837	4348	613	449	272

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle, apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle, apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	7	7	.....	.....	7	.....	.....	.....
2	250	186	228	310	399	3108	1260	2686	2163	2562	.....	1773	2231	1955	2633
3	39	.....	20	6	52	1492	143	1659	1431	1446	.....	383	868	930	959
4	133	21	72	70	109	2359	611	2712	2404	2434	.....	849	2311	1277	2676
5	67	58	243	45	476	5223	734	8356	8078	8097	8	5248	2466	2649	2520
6	73	35	178	24	391	9757	1526	14939	14779	14480	.....	6652	4180	4812	2177
7	202	66	31	89	203	316	151	316	316	298	.....	268	298	176	316
8	18	.....	.....	.....	116	637	510	615	555	404	.....	85	399	149	449
	789	366	772	544	1746	22892	4942	31290	29733	29721	8	15265	12753	11948	11730

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	.....	19	4	.....	13	6	12	.....	.....	.....	.....	19	13	.....	.....	.....
2	77	1867	2152	690	887	1401	185	2	.....	21	3330	1711	982	1100	569	1457
3	.....	371	57	8	31	38	2	.....	.....	.....	1390	1320	136	99	66	837
4	20	1634	151	4	94	21	16	.....	7	5	3575	2253	480	943	279	2533
5	3	1525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6898	6676	1103	792	1076	4313
6	19	2359	61	.....	2	5	1	.....	.....	.....	11756	13696	1015	1395	2163	9729
7	.....	190	68	.....	57	10	10	.....	.....	.....	298	279	148	207	67	218
8	.....	240	45	.....	45	.....	.....	.....	.....	.....	725	548	45	100	.....	561
	119	8205	2538	702	1129	1481	226	2	7	26	27972	26502	3922	4636	4220	19648

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves suivant la faculté des arts.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	.....	19	13	6	13	98	241	.....	116	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	311	910	560	365	1792	389	333	.....	36	74	306	135	245	539	964	212	.....
3	28	65	38	28	160	.....	13	.....	.....	.....	492	39	69	244	376	57	.....
4	118	479	107	238	624	18	2	.....	.....	11	845	103	80	333	1235	121	166
5	309	562	248	721	927	27	.....	.....	.....	16	738	147	478	.....	5940	5	7953
6	383	842	274	335	2156	21	.....	.....	.....	79	5374	465	818	506	7761	171	5409
7	.....	112	66	8	286	29	.....	.....	.....	.....	173	.....	19	.....	327	.....	196
8	.....	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	754	.....	.....
	1149	3015	1312	1708	5951	497	446	241	36	296	7928	889	1709	1622	17357	566	13724

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions à [illegible]

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Les 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter d'emplir la présente).
1	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	332	32	510	2374	1060	.....	.....	16	.....	.....
3	.....	198	.....	90	669	206	.....	.....	.....	.....	.....
4	90	1091	13	551	1774	227	60	.....	.....	90	.....
5	2857	322	85	1925	6187	605	.....	.....	.....	.....	.....
6	1513	2572	105	1001	6279	748	31	30	.....	25	.....
7	66	140	.....	41	327	152	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	60	.....	.....	378	32	.....	.....	.....	.....	.....
	4526	4625	235	4118	18000	3030	91	30	16	115	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	Nombre d'élèves atteints de maladies graves dans l'année.								Nombre d'élèves décédés durant l'année.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	4	14	2	5	4	39	7	75	1	3	1	3	.....	6	.....	1	1	16
3	3	3	1	.....	1	16	3	27	1	.....	.....	.....	.....	1	3	2	4	11
4	3	10	1	1	.....	61	6	82	1	2	.....	.....	.....	9	1	2	2	17
5	6	14	5	4	1	136	2	168	3	1	.....	.....	.....	7	.....	.....	2	13
6	21	63	17	13	10	598	21	743	3	17	3	2	1	58	.....	1	10	95
7	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
8	1	1	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	38	105	27	23	16	854	40	1103	9	23	4	5	1	82	4	6	19	153

CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.

No.	No. d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	No. d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	No. d'élèves ayant quitté le pays.
1	73	.....	.....	2	.....	.....	197	229	.....	.....	30	.....	.....	.....
2	219	228	109	137	30	80	49	29	29	13	10	119	45	40
3	71	136	49	1	9	60	2	1	1	3	1	203	16	60
4	145	221	80	3	148	139	5	5	1	12	4	241	39	19
5	163	470	79	21	208	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25
6	430	795	358	52	331	335	12	2	.....	1	.....	467	68	180
7	4	83	2	1	7	8	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	1105	1933	677	217	733	662	267	268	31	29	45	1030	168	314

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Fin.*

	PROFESSEURS.					ÉLÈVES.													
No.	Nombre de religieuses institutrices.	No. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	.....	.....	13	74	87	807	.....	627	.....	180	362	445	490	314	2	1	.....	807	807
2	.....	8	318	55	381	5170	108	2071	1273	1934	4229	1049	3193	1700	70	315	3193	2085	5278
3	.....	2	100	10	112	3082	88	2582	259	329	3004	166	2813	302	2	53	2899	271	3170
4	8	40	79	57	184	4487	1285	5319	297	156	4021	1751	5533	200	12	27	4979	793	5772
5	638	27	.....	1	666	47	15630	10907	1925	2845	15548	129	14860	621	9	187	14387	1290	15677
6	454	214	100	116	884	15698	17204	30037	1242	1623	31758	1144	32321	442	30	109	31336	1566	32902
7	14	.....	4	33	51	191	136	168	1	158	190	137	327	.....	.....	.....	2	325	327
8	6	6	.....	4	16	423	430	853	.....	.....	501	352	846	7	.....	.....	842	11	853
	1120	297	614	350	2381	29905	34881	52564	4997	7225	64786	5173	60383	3886	125	692	57638	7148	64786

APPENDICE N°. IV

PETITS TABLEAUX

APPENDICE No. 4.

TABLEAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in-18.	Bibliothèque des Merveilles.	Fabiola, Cardinal Wiseman.	Les Etats-Unis et le Canada, Marmier.	La Constitution de l'Angleterre, LePlay.	Montcalm et le Canada Français, De Bonnechose.	Etudes sur la vie et les travaux pédagogiques, Pompée.	Les conférences des instituteurs Allemands, Jost.	L'école primaire, Rousselot.	Histoire universelle de la pédagogie, Parog.	Le bon instituteur, l'Abbé Collard.	De l'organisation pédagogique des écoles, Pinet.	Lettres sur la profession d'instituteur, Théry.	Cours théorique et pratique de pédagogie, Charbonneau.
1	Le Surintendant	39	72	74	2	3	2	64	9	9	9	9	9	9	9	9
2	L'Inspecteur Archambeault															
3	" Alexander															
4	" Béland															
5	" Boivin															
6	" Bégin															
7	" Brault															
8	" Crépault															
9	" Carrier															
10	" Dorval															
11	" Delâge															
12	" Emberson															
13	" Fothergill															
14	" Fontaine															

16	"	Gay															
17	"	Hubbard															
18	"	Juneau															
19	"	Lucier															
20	"	Laplante															
21	"	Lyster															
22	"	Lamarche															
23	"	Lefebvre															
24	"	Lévesque															
25	"	Magrath															
26	"	McLoughlin															
27	"	MacMahon															
28	"	Painchaud															
29	"	Pilon															
30	"	Prémont															
31	"	Stenson															
32	"	Savard															
33	"	Thompson															
34	"	Tanguay															
35	"	Tremblay															
36	"	Tétrault															
37	"	Vien															
			39	72	74	2	3	2	84	9	9	9	9	9	9	9	9

TABLEAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.—*Suite.*

No.	Conférences pédagogiques.	Cours d'Histoire du Canada l'abbé Ferland.	Mémorial de l'Education, Dr. Meilleur.	L'Instruction Publique au Canada, Chauveau.	Les Canadiens de l'Ouest. Tassé.	La Littérature Canadienne.	Mélanges Littéraires et Historiques, Dr. LaRue.	Les Anciens Canadiens, De Gaspé.	Les Jésuites Martyrs du Canada.	Notre-Dame de Lourdes, Lasserre.	Traité Populaire d'Agriculture, Landry.	Mgr. Plessis, l'Abbé Ferland	La Gaspésie, l'Abbé Ferland	Promenades dans le Golfe St Laurent, Faucher de St. Maurice.	Poésies choisies, Fréchette.	Notes sur le Canada, DeCazes.	Deux ans au Mexique, Faucher de St. Maurice.	Histoire Populaire du Canada Dr. LaRue.	Au coin du feu, Sulte.
1	46	4	20	37	36	29	30	71	23	41	38	36	24	39	53	66	44	74	20
2	.....	.....	1	10	2	.....	2	18	.....	7	10	20	20	5	20	10	15	20	20
3	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	10	.....	5	12	10	10	10	5	5	20	20	10
4	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	15	.....	3	10	15	12	.....	10	5	10	20	10
5	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	15	.....	2	10	20	20	10	10	5	10	20	5
6	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	10	.....	3	10	15	10	30	10	.....	25	20	10
7	.....	.....	2	7	2	.....	1	12	.....	10	12	15	15	5	10	7	15	17	15
8	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	10	.....	5	20	15	15	25	15	5	35	25	15
9	.....	.....	.....	5	2	.....	1	10	.....	9	10	20	20	25	25	10	25	25	25
10	.....	.....	[illegible]	5	2	.....	3	15	.....	10	15	20	15	5	15	10	15	20	15
11	.....	.....	2	10	2	.....	2	16	.....	10	16	20	20	13	25	16	30	30	25
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	10	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	5	10	4
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	1	5	2	.....	1	16	.....	6	12	20	15	5	15	10	10	20	15
15	.....	.....	.....	2	2	.....	1	15	.....	7	15	20	15	10	15	10	20	20	15

16	.....	.....	.....	1	2	.....	1	6	.....	5	9	5	5	5	10	5	15	15	20
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	3	10	10	.....	5	12	.....	9	8	20	10	25	10	20	20	15	15
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	7	4	5	7	30	5	.....	10	20	.....
20	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	20	.....	4	14	30	20	5	20	10	20	30	15
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	7	2	.....	2	18	.....	6	12	20	15	5	20	10	20	25	15
23	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	12	.....	6	12	15	15	5	10	5	15	20	15
24	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	12	.....	8	15	15	10	15	10	8	15	25	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	8	15	10	.....	5	10	.....	7	10	20	30	18	20	20	50	20	20
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	1	.....	1	6	12	.....	.....	5	5	.....
29	.....	.....	2	7	2	.....	2	15	.....	10	15	20	15	5	10	10	10	20	15
30	.....	.....	.....	4	2	.....	1	13	.....	8	13	15	10	20	15	10	20	20	10
31	.....	.....	.....	1	2	.....	1	9	.....	5	9	10	10	10	10	5	15	20	15
32	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	12	.....	5	6	10	10	30	5	.....	10	20	5
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	15	.....	5	18	25	15	35	10	5	40	30	30
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	5	3	3	20	30	3	.....	.....	25	3
36	.....	.....	3	6	2	.....	2	15	.....	6	12	20	12	5	15	7	15	20	15
37	.....	.....	.....	7	2	.....	2	20	.....	4	15	30	25	15	15	10	20.	30	15
	46	4	48	156	100	29	69	457	23	219	365	511	446	452	422	284	379	701	432

TABLEAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.—*Suite.*

No.	Lecture pour tous, Dunn.	Trois souvenirs, l'abbé Trudel.	Voyages, F. X. Garneau.	Discours, Et. Parent.	Le chercheur de trésors, De Gaspé.	Les Machabées de la N. France, Marmette.	A la veillée, Faucher de St Maurice.	Héroïsme et trahison, Marmette.	Deuxième centenaire, E. D. Q.	Le Tomahahk et l'Epée, Marmette.	Cours d'éloquence.	Découverte du Mississipi.	A mes enfants, Legendre.	Petit manuel d'agriculture, Dr. LaRue.	Opuscules, l'abbé Ferland.	Opuscules, l'abbé Casgrain.	Légendes, l'abbé Casgrain.	La terre paternelle, Lacombe.	Trois légendes, Taché.
1	64	38	47	45	31	24	41	15	21	26	1	32	26	305	42	21	32	16	40
2	20	5	20	20	20	20	20	20	10	20	12	10	10	5	20	10	.....	.....	20
3	15	30	15	10	15	15	10	.....	5	29	14	.....	15	5	20	10	15	.....	20
4	20	.....	20	15	20	20	15	10	6	20	10	.....	15	5	20	10	15	.....	19
5	15	.....	20	20	20	20	15	10	7	20	10	.....	15	10	30	10	15	.....	20
6	20	15	15	20	25	15	15	15	8	15	10	.....	15	15	10	10	10	10	10
7	20	15	15	15	15	5	10	5	7	20	10	3	10	5	20	10	10	2	15
8	30	30	25	20	30	25	25	25	10	25	15	.....	15	15	20	25	26	4	25
9	25	6	25	25	25	25	25	12	10	25	12	8	15	5	20	10	10	.....	20
10	25	20	20	20	20	15	15	15	5	20	12	5	15	5	20	10	10	10	15
11	30	30	25	25	25	25	25	.....	10	30	20	10	25	12	25	15	20	2	20
12	2	3	5	3	4	5	.....	3	3	3	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	20	.....	20	20	20	20	15	6	7	20	10	15	15	5	20	10	10	5	20
15	20	15	15	20	15	25	12	10	10	25	18	3	15	10	20	10	20	.....	20

16	15	10	10	10	10	10	10	3	3	10	6	5	5	5	5	.....	5	.....	5
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	5	20	25	15	20	20	20	7	5	10	5	5	3	.....	20	10	10	5	20
19	12	10	5	3	7	10	10	5	3	10	5	.....	10	10	10	10	10	10	10
20	30	.....	30	30	30	30	15	20	15	30	18	10	20	5	30	10	15	.....	25
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	25	.....	20	25	20	20	15	10	10	25	10	10	20	5	25	10	15	.....	20
23	20	15	15	15	15	20	.....	15	10	20	10	5	10	5	20	10	15	10	15
24	22	30	15	10	20	20	20	.....	10	25	20	.....	20	7	25	15	20	.....	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	20	15	20	20	20	20	20	10	5	20	5	3	5	.....	14	10	10	.....	15
28	2	2	.....	.....	3	3	5	3	2	3	3	.....	5	4	2	3	3	5	3
29	25	20	20	20	20	20	15	15	10	20	12	6	15	5	20	10	10	.....	20
30	20	1	22	26	20	21	17	.....	6	20	15	7	8	5	21	12	16	.....	15
31	20	30	15	15	15	15	10	5	7	10	10	.....	10	5	20	15	15	.....	15
32	15	10	20	10	17	20	10	15	5	10	7	3	15	12	20	15	15	15	15
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	30	36	36	30	40	30	30	30	10	30	18	5	15	10	20	18	20	25	32
35	10	5	5	4	5	10	10	5	5	5	8	4	12	20	20	20	10	10	10
36	20	15	20	20	20	20	15	10	6	20	10	5	15	.....	20	10	.....	.....	10
37	25	10	30	30	30	35	30	25	15	30	15	10	25	5	30	15	20	10	25
	652	436	595	561	597	583	495	324	246	587	331	166	419	500	609	354	402	139	541

TABLAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donné en prix en 1878-79.—*Suite.*

No.	Samuel de Champlain, l'abbé Laverdière	Le Colonel Dambourgès.	Divers.	Livres anglais catholiques publiés par Sadlier & Co.	Publiés par Cunningham.	Publiés par Murphy.	Mission Books.	Stray Leaves.	Quebec Past and Present, Lemoine.	Maple Leaves, Lemoine.	The History of Canada, Dr. Miles.	Divers.	Livres anglais protestants publiés par Routledge.	Publiés par Warne.	Publiés par Galpin.	Publiés par Nelson.	Publiés par Nimmo.	Publiés par Dawson.	Publiés par MacMillan.
1	33	26	9	103	1	1	20	38	1	10	7	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	8	10	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	1	.....	.....
3	5	10	5	8	2	.....	23	10	.....	1	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	10	.....	37	2	.....	7	4	.....	.....	.....	.....	7	1	.....	1	.....	.....	.....
5	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	10	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	3	5	.....	7	1	.....	10	5	.....	2	.....	.....	13	5	.....	3	1	.....	.....
8	15	15	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	10	15	.....	28	2	.....	20	10	1	1	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	5	10	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	10	10	9	7	1	.....	12	6	.....	1	.....	3	6	4	.....	.....	.....	.....	.....
12	3	2	5	.....	.....	.....	20	.....	2	2	15	21	82	50	28	34	7	31	12
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57	25	40	31	12	16	5
14	5	5	4	9	.....	1	3	2	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	2	.....	.....	.....
15	10	10	.....	11	1	.....	16	10	.....	1	.....	1	20	9	2	4	.....	.....	.....

16	5	4	.....	88	7	.....	30	30	.....	1	.....	9	12	1	.....	1	.....	1	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	146	120	50	12	57	12	13
18	10	10	28	24	1	.....	4	15	2	2	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	7	3	.....	15	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	10	2	17	1	.....	8	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	23	22	10	6	2	4
22	5	5	.....	15	1	.....	10	5	.....	2	.....	3	19	3	.....	2	.....	1	.....
28	13	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	10	5	.....	6	1	.....	15	5	.....	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	79	38	36	17	9	5	4
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	180	100	18	27	21	6	10
27	5	10	36	57	2	.....	24	15	4	5	14	59	16	4	.....	.....	.....	5	.....
28	1	.....	.....	.....	.....	.....	7	1	.....	.....	.....	2	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....
29	7	5	13	8	1	.....	5	4	.....	.....	.....	.....	7	5	.....	3	.....	1	.....
30	7	10	.....	10	1	.....	8	15	1	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	10	7	14	12	1	1	5	10	.....	1	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	10	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	94	45	17	9	7	5	1
34	20	6	3	20	.....	.....	3	2	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	5	.....	.....	.....	.....	1	10	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	3	.....	9	10	1	.....	6	6	.....	1	.....	1	2	2	1	2	.....	.....	.....
37	10	15	5	12	.....	.....	6	6	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	245	243	172	504	27	4	275	207	12	33	37	179	799	443	214	158	121	85	49

TABLAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.—*Suite et fin.*

No.	Publiés par Nisbet.	Publiés par Low.	Publiés par Belford.	Publiés par Blackwood.	Publiés par Roberts.	Publiés par Ward.	Publiés par King.	Publiés par Longmans.	Publiés par Scribner.	Publiés par Putnam.	The History of Canada, Dr. Miles.	Maple Leaves, Lemoine.	Quebec past and present, Lemoine.	Divers.	Total des livres Français.	Total des livres Anglais.	Total des livres Anglais catholiques.	Total des livres Anglais protestants.	Total des livres Français et Anglais.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1994	214	214	.....	2208
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	480	8	.....	8	488
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	375	50	50	.....	425
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	363	62	50	12	425
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	39 4	.....	.....	.....	39
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	410	.....	.....	.....	410
7	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	1	365	55	25	30	420
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	610	.....	.....	.....	610
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	540	70	70	.....	610
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	470	.....	.....	.....	470
11	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	640	46	30	16	686
12	9	10	8	14	3	1	5	9	8	3	15	5	5	41	80	440	60	380	520
13	3	3	2	12	5	4	3	2	3	.....	15	3	4	16	.....	261	.....	261	261
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	3	425	25	15	10	450
15	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	.....	3	470	90	40	50	560

16	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	240	185	165	20	425
17	13	6	3	3	3	4	2	2	2	3	30	2	2	15	.....	500	.....	500	500
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	465	60	60	.....	525
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	20	20	.....	280
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	570	30	30	.....	600
21	4	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1	18	1	1	3	.....	150	.....	150	150
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	5	1	7	472	78	36	42	550
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	470	30	30	.....	500
25	7	1	2	.....	3	.....	.....	2	.....	2	17	1	1	6	.....	230	.....	230	230
26	5	1	1	.....	5	5	2	2	3	3	25	2	1	8	.....	425	.....	425	425
27	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	4	556	215	180	35	771
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	15	10	5	100
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	472	38	18	20	510
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	430	40	40	.....	470
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	385	45	45	.....	430
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	379	.....	.....	.....	379
33	7	2	.....	.....	2	2	.....	1	1	.....	23	1	1	2	.....	220	.....	220	220
34	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	725	30	25	5	755
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285	15	15	.....	300
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	403	37	25	12	440
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	655	25	25	.....	680
	37	23	21	29	22	16	12	19	17	12	164	28	16	126	14868	3709	1278	2341	18577

TABLEAU A.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857.....	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857-1858.....	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858-1859.....	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860.....	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861.....	52	9	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861-1862.....	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862-1863.....	57	8	72	80	39	52	91	104	125	229
Session 1863-1864.....	56	7	60	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864-1865.....	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867.....	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867-1868.....	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870.....	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871.....	63	6	70	76	54	59	113	123	129	252
Session 1871-1872.....	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872-1873.....	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873-1874.....	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874-1875.....	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875-1876.....	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876-1877.....	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
Session 1877-1878...	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
Session 1878-1879.....	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	63	41	57	98	63	.....	53	167	57	224
Ecoles-Modèles.....	179	77	306	383	195	358	553	451	664	1115
Elémentaires.....	136	36	746	782	176	469	645	348	1215	1563
Totaux.....	378	154	1109	1263	434	827	1221	966	1936	2902

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comtés qu'elle renferme, avec le domicile et le traitement des inspecteurs.

	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Domicile.	Traitement.
1	W. J. Alexander, partie de Bagot, Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead (écoles catholiques)	Acton-Vale	$1000
2	J. N. Archambeault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
3	D. Bégin, comté de Rimouski	Rimouski	800
4	P. F. Béland, comté de Lotbinière et partie du comté de Mégantic	Ste. Julie	800
5	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	800
6	C. Brault, comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil	Montréal	800
7	E. Carrier, comtés de Dorchester et Lévis	Lévis	850
8	J. Crépeault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	St. Valier	850
9	J. B. Delâge, partie de Bagot et comtés de Rouville et St. Hyacinthe	St. Césaire	900
0	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et l'Assomption	L'Assomption	950
1	F. C. Emberson, comté de Huntingdon, partie de Chateauguay et d'Argenteuil, et population protestante de la cité de Montréal	Huntingdon	1000
2	A. Fontaine, comtés de Berthier et Joliette	Joliette	750
3	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec	Québec	400
4	A. Gay, population catholique des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Wakefield	800
5	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Chateauguay, moins les écoles protestantes d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme	Laprairie	800
6	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton et de partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
7	F. E. Juneau, partie du comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec	Québec	1000
8	L. M. Laplante, comtés de Nicolet et Yamaska	St Grégoire	850
9	Z. O. H. Lamarche, comtés de Napierville, Iberville et St. Jean	St. Jean	800
0	D. Lefebvre, comté de Champlain et partie de Portneuf	Trois-Rivières	800
1	L. N. Lévesque, comtés d'Arthabaska et Drummond	Roxton Falls	800
2	L. Lucier, comté de Bonaventure	Maria	650
3	Rév. W. J. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure	Cape Cove	500
4	J. A. McLoughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburg	800
5	Dr. McMahon, comtés d'Hochelaga et Laval et population catholique de la cité de Montréal	Ste. Rose	1000
6	B. Magrath, écoles protestantes des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Aylmer	700
7	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine	Iles de la Magdeleine	125
8	A. Pilon, comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes et partie du comté d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
9	J. Prémont, comtés de Québec et Montmorency	Ste. Famille	800
0	E. Savard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
1	M. Stenson, comtés de Compton, Richmond, division électorale de Sherbrooke et Wolfe	Sherbrooke	1000
2	G. Tanguay, comtés de Kamouraska et Témiscouata	St. Gervais	1000
3	A. Tétreault, comtés de Maskinongé et St. Maurice	Riv. du Loup (*en haut*)	800
4	W. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
5	T. Tremblay, comté de Gaspé	Ste. Adélaïde	700
6	G. S. Vien, comté de Beauce et partie de Mégantic	Lauzon	800

TABLEAU C.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC EN 1878-79.

Ursulines de Québec.	248
Ecoles des Frères des Ecoles Chrétiennes.	2960
Sœurs du Bon-Pasteur.	576
Sœurs de la Charité.	850
Congrégation de Notre-Dame, St. Roch.	956
Congrégation de Notre-Dame, St. Sauveur.	609
Congrégation de Notre-Dame, Bellevue.	125
Couvent de Jésus-Marie, Sillery.	120
Académies et autres écoles indépendantes.	3983
Séminaire de Québec.	531
Université Laval.	225
Grand Séminaire.	58
Ecole Normale Laval, élèves-maîtres.	42
Ecole Normale Laval, élèves-institutrices.	64
Ecole-modèle annexe, garçons.	120
Ecole-modèle annexe, filles.	250
Ecoles d'adultes du soir.	254
Ecole des Sourds-muets.	12
Total.	11982

TABLEAU D.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITE DE MONTRÉAL, 1878-79.

Religieuses du Bon-Pasteur.	160
Ecole des Sourdes-muettes.	190
Le Petit Séminaire de Montréal.	300
Etudiants en Théologie.	180
Collège Ste. Marie, R. P. Jésuites.	198
Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne.	3058
Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.	4005
Ecoles des Orphelins et Orphelines de l'Hôpital-Général.	1528
Ecoles des Sœurs de la Providence.	754
La Maîtrise.	153
Autres écoles et académies sous contrôle.	6146
Ecole Normale Jacques-Cartier.	65
Ecole-Modèle annexe.	145
Académie des Sœurs du Sacré-Cœur.	140
Autres écoles communes.	2629
Total.	19651

TABLEAU E.

ÉTAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal, 1878-79.

Ecole St. Laurent	756
Ecole St. Jacques	594
Ecole Ste. Anne	631
Ecole St. Joseph	779
Ecole Ste. Brigite	547
Ecole de l'Evêché	143
Total	3450

TABLEAU F.

ÉTAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal, 1878-79.

Villa Maria	100
Mont Ste. Marie	204
Académie St. Denis	223
Académie St. Antoine	122
Ecole Notre-Dame	136
Ecole Visitation	753
Ecole St. Laurent	354
Ecole St. Antoine	212
Ecole St. Félix	179
Ecole Bonsecours	202
Ecole Ste. Anne	436
Ecole Courant Ste. Marie	291
Ecole St. Joseph	477
Ecole St. Patrice	452
Ecole St. Gabriel	325
Ecole Rue Ontario	700
Ecole St Paul	114
Total	5370

TABLEAU G.

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions, 1878-79.

PREMIÈRE DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
Universités	3	87	807

DEUXIÈME DIVISION.

No.	—	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant :			
1	Collèges			
2	Académies de garçons	244	1343	36787
3	" de filles			
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
Ecoles Normales	3	51	327

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION.

No.	ECOLES SPÉCIALES.	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	10	88
2	Ecoles des arts et manufactures	12	27	1352
3	Instituts des aveugles	1	6	54
4	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	2	37	274
		17	80	1768

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.	ECOLES PRIMAIRES.	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
ère Section	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o	Ecoles-modèles de garçons			
2o	" " de filles			
3o	" " mixtes	365	1197	34730
4o	" " dissidentes			
5o	" " indépendantes			
ème Section	Ecoles élémentaires comprenant :			
1o	Ecoles élémentaires communes			
2o	" " dissidentes	4159	4159	167964
3o	" " indépendantes			
		4524	5356	202694

TABLEAU H.

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	—	Ecoles.	Professeurs.	Elèves
1	Universités	3	87	807
2	Ecoles secondaires	244	1343	36787
3	Ecoles normales	3	51	327
4	Ecoles spéciales	[illegible]	[illegible]	1768
5	Ecoles primaires	4524	5353	202694
		4791	6917	242383

Résumé statistique des commissions d'examen, année 1878.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies, 1ère classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles 1re classe		Pour écoles modèles 2e classe.		Pour écoles élémentaires 1re classe		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candid ts admis et degré des brevets.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.		
Beauce	4	20	5	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	11	.....	.....	19	19	1
Bonaventure	3	4	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	....	1	.....	.....	4	4	.....
Charlevoix et Saguenay	2	18	9	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	4	.....	.....	18	18	.....
Chicoutimi	4	6	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	....	.....	.....	.....	6	6	.....
Gaspé	6	13	2	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	8	1	3	.....	.....	13	13	.....
Kamouraska	3	33	11	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	12	.....	.....	33	33	.....
Montréal (Catholiques)	6	230	38	.....	.....	....	.....	5	19	.....	2	9	104	3	38	.....	26	154	180	50
Montréal (Protestants)	4	35	9	.....	.....	....	.....	1	.....	.....	2	1	6	5	5	.....	3	17	20	1

TABLEAU I.—*Suite.*

Résumé Statistique des commissions d'examen, année 1878.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies, 1ère classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles, 1re classe		Pour écoles modèles 2e classe.		Pour ecoles élémentaires 1re classe		Pour écoles élémentaires 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.		
Ottawa	2	42	21	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	3	12	16	.....	.....	31	31	11
Pontiac	2	21	11	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	3	7	.....	.....	13	19	8
Québec (Catholiques)	4	143	36	.....	.....	....	.....	.....	3	1	6	.....	38	.....	44	.....	10	82	92	11
Québec (Protestants)	2	16	8	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	3	10	.....	.....	16	16	.....
Richmond (Catholiques)	4	12	3	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	5	....	.....	11	11	1
Richmond (Protestants)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rimouski	6	46	8	.....	.....	....	.....	.....	10	....	.....	.....	22	....	4	.....	10	26	36	10
St Hyacinthe	4	69	17	.....	.....	....	.....	.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sherbrooke (Catholiques)	3	14	5	.....	.....	....	.....	.....	5	.....	1	.....	5	1	2	.....	6	8	14	.....
Sherbrooke (Protestants)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stanstead	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Trois-Rivières	4	113	28	.....	.....	....	.....	2	30	1	15	1	29	.....	26	.....	48	56	104	9
Waterloo et Sweetsburg (Catholiques)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterloo et Sweetsburg (Protestants)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	63	835	13-2	.....	.....	....	.....	14	69	2	26	15	323	28	195	.....	111	561	672	163

TABLEAU I.—*Suite et fin.*

RÉSUMÉ STATISTIQUE des commissions d'examen, année 1879.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies 1ère classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles, 1re classe		Pour écoles modèles, 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.		
Beauce	4	14	4	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	6	.....	8	....	.....	14	14	.....
Bonaventure	4	16	4	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	1	10	.....	4	.....	.....	15	15	1
Charlevoix et Saguenay	3	12	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	2	.....	.....	11	11	1
Chicoutimi	3	9	3	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	1	.....	.....	7	7	2
Gaspé	3	5	2	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2	.....	.....	4	4	1
Kamouraska	4	33	8	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	16	.....	13	.....	.....	29	29	4
Montréal (Catholiques)	10	249	25	.....	4	.....	.....	2	18	5	6	3	77	4	35	4	31	129	154	95
Montréal (Protestants)	8	57	7	2	.....	1	....	2	3	2	.....	2	5	4	13	3	7	24	34	23
Ottawa	2	38	19									4	8	.....	17	.....	.....	29	29	9

Pontiac	2	29	15	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	2	.....	1	.....	.....	.....	3	3	26
Québec (Catholiques)	5	190	38	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	11	.....	16	2	82	1	13	100	114	76
Québec (Protestants)	3	15	5	1	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	3	.....	7	1	2	11	14	1
Richmond (Catholiques)	4	21	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	11	.....	6	.....	.....	18	18	3
Richmond (Protestants)	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rimouski	8	36	4	.....	.....	.....	.....	14	.....	2	.....	7	.....	3	.....	.....	16	10	26	10
St. Hyacinthe	4	87	22	.....	.....	....	.....	1	3	2	.....	3	61	.....	1	.....	6	65	71	16
Sherbrooke (Catholiques)	2	14	7	.....	.....	.....	....	.....	3	.....	.....	1	9	.....	1	.....	3	11	14	.....
Sherbrooke (Protestants)	4	44	11	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	5	.....	16	.....	3	21	24	20
Stanstead	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Trois-Rivières	5	126	25	.....	.....	....	.....	2	36	.....	25	1	27	.....	27	.....	63	55	118	8
Waterloo et Sweetsburg (Catholiques)	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterloo et Sweetsburg (Protestants)	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	78	995	12-7	3	4	1	1	23	66	11	44	27	270	14	235	9	144	546	699	296

TABLEAU J.

LISTE DES INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
Allan, Thomas	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	61 20
Anctil, Henriette	do	20 40
Arnold, Hezekiah	do	91 80
Angers, Georgina	do	91 80
Allard, Angélique	do	17 00
Béchard, Léa	do	45 00
Biscoe, James L.	do	95 20
Boisvert, Adéline	do	27 20
Bouchard, Alexis	do	22 10
Bernard, A. P.	do	6 80
Bélair, G. P	do	20 40
Beaubien, Reiné	do	11 90
Boucher, Louis	do	35 70
Bouffard, Ursule	do	39 10
Buteau, Virginie	do	42 50
Bérubé, Victoria	do	44 20
Bélanger, Pierre	do	40 80
Beaudouin, Ursule	do	47 60
Baril, Adèle	do	47 60
Béliveau, Marguerite	do	47 60
Bonin, Joseph	do	47 60
Bourassa, Pierre	do	61 20
Blais, Elmire	do	6 80
Beauchemin, F. X. A	do	44 20
Beaudry, Félix	do	71 40
Baril, Emmélie	do	74 80
Bérubé, Dame Louis	do	20 40
Blais, Joseph	do	85 00
Blais, Emmelie	do	44 20
Boulet, Eléonore	do	23 80
Boulet, Julienne	do	30 60
Béliveau, Elodie	do	61 20
Béliveau, Célina	do	20 40
Baril, Eulalie	do	20 40
Bourgeois, Zoé	do	71 40
Béliveau, Elmire	do	30 60
Caron, Hermine	do	17 00
Casault, Julienne	do	40 80
Colgan, W.	do	40 80
Côté, Marcel	do	10 20
Charbonneau, F. X. A	do	71 40
Côté, Justine	do	91 80
Couillard de Beaumont, Julie	do	95 20
Carrier, Henriette	do	91 80
Comtois, Geneviève	do	68 00
Courteau, Mlle. A	do	23 80
Dubé, Anna	do	30 60
Dalziel, Rosalie	do	74 80
Demontigny, L	do	15 30
Desrochers, Dame L. A.	do	37 40
Doré, Aurélie	do	13 60

TABLEAU J.—*Suite.*

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
pont, Edwidge	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	30 60
val, Dame A. Laplante	do	61 20
puis, Marguerite	do	22 10
vost, Geneviève	do	20 40
vse, Francis	do	81 60
let, Pierre	do	68 00
parois, Lucie	do	74 80
buc, Léocadie	do	91 80
f, Anastasie	do	78 20
mais, Démerisse	do	44 20
puis, Angèle	do	10 20
mont, Adéline	do	23 80
ncourt, Madg	do	34 00
Tonnancourt, Emelie	do	95 20
pont Louise	co	17 00
rocher, Mathilde	do	51 00
quet, J	do	74 80
tin, F	do	68 00
geau, Clémence	do	39 10
rnier, Mathilde	do	57 80
ason, John	do	95 20
ny, P	do	17 00
gné, Elizabeth	do	30 60
gné, Julie	do	54 40
gnon, Aurélie	do	23 80
vel, B	do	54 40
bert, François	do	88 20
gnon, André	do	20 40
iin, A	do	42 50
gné, Emelie	do	44 20
ghes, John	do	37 40
ghes, Catherine	do	68 00
rman, Justin	do	51 00
roux, Sophie	do	34 00
loin, Joseph	do	78 20
ras, Emelie	do	61 20
rouack, Léon	do	54 40
page, Gracieuse	do	6 80
pelle, Marguerite	do	13 60
ourneau, Hélène	do	34 00
vain, Louise	do	42 50
ourneau, Eléonore	do	42 50
nb, Catherine	do	44 20
aglois, Magloire	do	47 60
sieur, Desaulniers	do	44 20
montagne, Marie	do	23 80
france, Apolline	do	54 40
france, Marie	do	40 80
mbert, Séraphine	do	57 80
certe, Dorothée	do	64 60
mire, Elizabeth	do	68 00

TABLEAU J.—*Suite.*

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
Lizotte, Marie	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	37 40
Lavoie, Elizabeth	do	6 80
Lindsay, Chs. J	do	81 60
Labonté, J. Ed	do	91 80
Leblanc, M. Eléonore	do	27 20
Lafontaine, Cléophie	do	23 80
Langlois, Malvina	do	30 60
Lesage, Hélène	do	20 40
Langlais, Philomène	do	17 00
Michaud, Mélanie	do	23 80
Martin, John	do	32 30
Manseau, Isidore	do	28 60
Malenfant, Dame Veuve	do	13 60
McGoldrick, John	do	20 00
McElkin, Lydia	do	25 20
McManus, John	do	37 40
Migneault, Victor	do	57 80
Malherbe, Emelie	do	51 00
McKerty, Michel	do	54 40
McKeough, Mary	do	51 00
McKercher, John	do	91 80
Nabaces, C	do	40 00
O'Meara, Matthew	do	30 60
Oatt, Francis	do	85 00
O'Donnell, P. R	do	39 10
Perrault, Dame F. X	do	47 60
Pineau Ursule	do	20 40
Pelletier, Avila	do	20 40
Pothier, Thersile	do	15 30
Puize, Rodolphe	do	47 60
Picard, Wilhelmine	do	27 20
Poisson, Marie	do	23 80
Proulx, Josephte	do	5 10
Richard, Dame O	do	30 60
Rhéaume, Henriette	do	20 40
Raymond Demerisse	do	17 00
Reece, Anna	do	17 00
Rivard, Adèle	do	17 00
Ryan, James	do	40 80
Ramsay, William	do	51 00
Richer, Edesse	do	61 20
Raymond, Hermine	do	57 80
Ricavy, Héloise	do	64 60
Reid, Mary Jane	do	74 80
Robin, Geneviève	do	64 60
Robertson, John B	do	88 40
Robitaille, Emelie	do	91 80
Rioux, Julie	do	17 00
Roy, Louis	do	98 60
Rivard, Louise	do	27 20
Rivard, Louise Eliza	do	78 20

TABLEAU J.—*Fin.*

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
ouleau, Edesse	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	47 60
. Michel, L. F	do	30 60
ott, Robert	do	20 00
ott, Montaigue	do	30 60
ucy, Elizabeth	do	15 30
. Jacques, Julie	do	64 60
eehan, Thomas	do	68 00
ussaint, Lucie	do	37 40
emblay, Germain	do	37 40
auvette, Marcelline	do	13 60
lon, Adélaïde	do	40 80
ibault, Marianne	do	40 80
nguay, Clothilde	do	24 60
épanier, Sophie	do	95 20
richard, W	do	20 00
llières, Adélaïde	do	95 20
llée, Angélique	do	68 00
nnier, Basile	do	51 00
llières, Augustin	do	57 80
zina, M. Délima	do	20 40
olff, A. C	do	44 20
ung, Marguerite	do	15 20
imet, Hon. G	Pour payer les pensions non réclamées	102 30
	Total	8,000 00

APPENDICE No. V

LISTES DE DISTRIBUTION DES FONDS

DE

l'Éducation Supérieure et des Municipalités Pauvres

Liste de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
Argenteuil.							$ cts.
St. André (Académie Bonin)	.....	.....	.....	1	.....	85	100 00
Arthabaska.							
Arthabaskaville (St. Christophe)	.....	1	.....	.....	.....	135	250 00
Stanfold	.....	.....	1	.....	.....	42	50 00
St. Christophe	.....	.....	1 (c)	.....	.....	114	100 00
St. Norbert	.....	.....	1	.....	.....	72	50 00
Victoriaville	.....	.....	1 (c)	.....	.....	106	100 00
L'Assomption.							
L'Assomption	1	.....	.....	.....	.....	254	1500 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	174	75 00
St. Henri de Mascouche	.....	.....	.....	.....	1 (c)	108	80 00
L'Assomption, village	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40	40 00
St. Lin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	171	100 00
St. Roch de l'Achigan	.....	.....	1 (g)	.....	.....	70	50 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	190	80 00
Bagot.							
St. Hugues	.....	.....	.....	.....	1 (c)	130	80 00
Acton-Vale	.....	.....	1 (g)	.....	.....	124	50 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	205	100 00
Ste. Rosalie	.....	.....	1	.....	.....	79	80 00
St. Simon	.....	.....	1 (g)	.....	.....	50	50 00
St. Ephrem d'Upton	.....	.....	1 (c)	.....	.....	165	100 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
BEAUCE.							$ cts.
Ste. Marie	.....	1	.....	.....	.....	130	300 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	130	250 00
St. George	.....	.....	1	.....	.....	60	50 00
St. Joseph	.....	.....	1 (g)	.....	.....	32	60 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	136	250 00
St. Pierre de Broughton	.....	.....	1	.....	.....	56	50 00
St. François	.....	.....	.....	.....	.....	25	50 00
St. Sébastien	.....	.....	1	.....	.....	.....	40 00
BEAUHARNOIS.							
Beauharnois, ville	.....	.....	.....	1 (g)	.....	184	160 00
St. Timothé	.....	.....	.....	1 (g)	.....	90	150 00
St. Clément (Beauharnois, ville)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	280	120 00
St. Timothé	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100	100 00
Ste. Cécile de Valleyfield	.....	.....	.....	.....	1 (c)	326	150 00
" "	.....	.....	1 (g)	.....	.....	267	115 00
St. Louis de Gonzague	.....	.....	"	.....	.....	120	50 00
" "	.....	.....	1 (c)	.....	.....	98	56 00
BELLECHASSE.							
St. Michel	.....	1	.....	.....	.....	.....	175 00
St. Michel	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100	125 00
St. Charles	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	100 00
St. Gervais	.....	.....	1 (c)	.....	.....	90	80 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	87	40 00
St. Raphaël	.....	.....	1	.....	.....	94	50 00
St. Valier	.....	.....	1 (f)	.....	.....	62	50 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	50	50 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
BERTHIER.							
Berthier	.....	.....	.....	1 (g)	.....	115	200 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f. c)	117	100 00
St. Cuthbert	.....	.....	.....	.....	"	160	50 00
Lanoraie	.....	.....	1 (c)	.....	.....	160	70 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	110	70 00
St. Barthélemi	.....	.....	1	.....	.....	15	50 00
St. Gabriel	.....	.....	1 (g)	.....	.....	81	50 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	94	50 00
St. Norbert	.....	.....	1 (m)	.....	.....	129	40 00
BONAVENTURE.							
Carleton	.....	.....	1 (m)		.....	68	100 00
Maria	.....	.....	1 (m)	.....	.....	64	70 00
Nouvelle	.....	.....	1	.....	.....	67	50 00
St. Bonaventure d'Hamilton	.....	.....	1 (m)	.....	.....	54	60 00
Carleton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00
CHAMBLY.							
Longueuil	.....	1	.....	.....	.....	220	250 00
Chambly	.....	1	.....	.....	.....	103	400 00
Boucherville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	123	60 00
Chambly	.....	.....	.....	.....	"	120	120 00
Longueuil	.....	.....	.....	.....	"	312	225 00
Boucherville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	110	60 00
Chambly (canton)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	98	60 00
St. Bruno	.....	.....	1 (m)	.....	.....	73	60 00
St. Hubert	.....	.....	1 (g)	.....	.....	50	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	108	40 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
CHAMPLAIN.							
Ste. Anne de la Pérade	.....	.....	.....	.....	1 (c)	150	100 00
Batiscan	.....	.....	1 (g et f)	.....	.....	144	45 00
Champlain, village	.....	.....	.....	.....	1 (c)	65	70 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	60 00
Ste. Geneviève	.....	.....	1 (m)	.....	.....	120	70 00
St. Maurice	.....	.....	1 (m)	.....	.....	65	60 00
St. Narcisse	.....	.....	1 (m)	.....	.....	111	60 00
St. Stanislas	.....	.....	1 (m)	.....	.....	122	70 00
Ste. Anne de la Pérade, village	.....	.....	1 (g)	.....	.....	131	100 00
CHARLEVOIX.							
Baie St. Paul	.....	.....	.....	1 (g)	.....	113	140 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	170	160 00
Eboulements	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	70 00
Malbaie	.....	.....	1 (c)	.....	.....	96	100 00
St. Agnès	.....	.....	1 (m)	.....	.....	70	50 00
St. Irénée	.....	.....	1 (m)	.....	.....	67	60 00
St. Urbain	.....	.....	1 (m)	.....	.....	52	40 00
St. Etienne	.....	.....	1 (g)	.....	.....	60	40 00
CHATEAUGUAY.							
Châteauguay	.....	.....	1 (c)	.....	.....	82	75 00
St. Joan Chrysostôme No. 2	.....	.....	1 (m)	.....	.....	255	100 00
St. Joachim de Châteauguay	.....	.....	1 (g)	.....	.....	47	40 00
Ste. Martine	.....	.....	"	.....	.....	75	50 00
"	.....	.....	1 (f)	.....	.....	78	40 00
Ste. Philomène	.....	.....	1 (f)	.....	.....	54	60 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
CHICOUTIMI.							$ cts.
Chicoutimi	1	.....	.....	.....	.....	95	2000 00
Bagotville (St. Alphonse)	.....	.....	1 (g & f)	.....	.....	30	50 00
Chicoutimi	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70	150 00
Grande Baie (St Alexis)	.....	.....	1 (f)	.....	.....	56	50 00
Hébertville	.....	.....	1 (m)	.....	.....	30	70 00
Notre-Dame de Laterrière	.....	.....	1 (m)	.....	.....	75	70 00
Ste. Anne	.....	.....	1 (m)	.....	.....	80	40 00
Grande Baie (St. Alexis)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	73	50 00
St. Jérôme	.....	.....	1 (m)	.....	.....	56	40 00
COMPTON.							
Hereford	.....	.....	1 (c)	.....	.....	73	100 00
DEUX MONTAGNES.							
St. Eustache	.....	.....	.....	1 (g)	.....	106	150 00
St. Benoit	.....	.....	.....	.....	1 (c)	86	120 00
St. Eustache	.....	.....	.....	.....	1 (c)	144	75 00
Ste. Scholastique	.....	.....	.....	.....	1 (c)	120	150 00
St. Joachim	.....	.....	1 (m)	.....	.....	78	70 00
St. Placide	.....	.....	1 (m)	.....	.....	45	40 00
St. Hermas	.....	.....	1 (m)	.....	.....	97	50 00
DORCHESTER.							
St. Anselme	.....	.....	1 (g)	.....	.....	60	40 00
Ste. Claire	.....	.....	1 (m)	.....	.....	54	100 00
St. Anselme	.....	.....	1 (c)	.....	.....	65	76 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
DRUMMOND.							
rantham (Drummondville)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	57	50 00
. Germain de Grantham	.....	.....	1 (m)	.....	.....	110	50 00
. Pierre de Durham (Village L'Avenir)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	69	50 00
rummondville	.....	.....	1 (c)	.....	.....	94	60 00
ingsey (St. Félix)	.....	.....	1	.....	.....	43	40 00
GASPÉ.							
rande Rivière	.....	.....	1 (m)	.....	.....	64	60 00
ap Chatte	.....	.....	1 (m)	.....	.....	65	60 00
ercé	.....	.....	1 (m)	.....	.....	65	70 00
te. Anne des Monts	.....	.....	1 (m)	.....	.....	60	65 00
les de la Madeleine	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	100 00
ivière aux Renards	.....	.....	1 (m)	.....	.....	72	40 00
HOCHELAGA.							
ointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	1 (g)	.....	63	150 00
ôteau St. Louis	.....	.....	.....	1 (g)	.....	285	70 00
ongue Pointe	.....	.....	.....	.....	1 (c)	56	55 00
'ointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	115	150 00
ôte des Neiges	.....	.....	.....	.....	1 (ac)	110	40 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	130	60 00
t. Henri	.....	.....	1 (c)	.....	.....	620	70 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	590	80 00
t. Jean-Baptiste	.....	.....	1 (g)	.....	.....	330	140 00
ault-aux-Récollets	.....	.....	1 (g)	.....	.....	62	50 00
cadémie Marie-Rose (St. Jean-Bte)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	504	180 00
t. Gabriel	.....	.....	1 (c)	.....	.....	.....	50 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
HUNTINGDON.							$ cts.
Huntingdon					1 (c)	50	100 00
Hemmingford			1 (c)			20	70 00
St. Anicet			1 (g)			50	50 00
"			(c)			83	50 00
IBERVILLE.							
St. Alexandre			1 (c)			93	50 00
"			1 (g)			43	60 00
St. Athanase			1 (c)			90	100 00
Ste. Brigide			1 (m)			88	50 00
St. Grégoire le Grand			1 (m)			35	40 00
St. George de Henriville			1 (c)			114	40 00
"			1 (g)			98	70 00
ISLET.							
L'Islet		1				135	250 00
"					1 (c)	95	150 00
St. Roch des Aulnets			1 (c)			34	50 00
St. Aubert			1 (c)			97	115 00
JACQUES-CARTIER.							
St. Laurent	1					312	450 00
Lachine					1 (c)	318	180 00
Pointe Claire					1 (c)	118	75 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
JACQUES-CARTIER.—*Suite.*							$ cts.
te. Geneviève, No. 1	.....	.....	.....	.....	1 (c)	114	100 00
t. Laurent	.....	.....	.....	.....	"	175	170 00
achine	.....	.....	1 (g)	.....	.....	220	100 00
ointe Claire	.....	.....	"	.....	.....	45	60 00
te. Anne du Bout de l'Ile	.....	.....	1 (f)	.....	.....	90	45 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	90	60 00
te. Geneviève, No. 1	.....	.....	"	.....	.....	92	50 00
JOLIETTE.							
oliette (Ville)	1	.....	.....	.....	.....	268	800 00
St. Ambroise	.....	.....	.....	.....	1 (c)	72	75 00
St. Charles	.....	.....	.....	.....	"	306	100 00
St. Paul de l'Industrie	.....	.....	.....	.....	"	93	80 00
Ste. Elizabeth	.....	.....	1 (g)	.....	.....	79	70 00
St. Félix de Valois	.....	.....	"	.....	.....	98	50 00
Ste. Elizabeth	.....	.....	1 (c)	.....	.....	138	100 00
Ste. Mélanie	.....	.....	1	.....	.....	86	70 00
KAMOURASKA.							
Ste. Anne de la Pocatière	1	.....	.....	.....	.....	174	2,000 00
Kamouraska	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40	75 00
"	.....	.....	.....	"	1 (c)	120	80 00
Rivière Ouelle	.....	.....	.....	.....	"	110	100 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	50 00
St. Alexandre	.....	.....	1	.....	.....	70	50 00
St. André	.....	.....	1 (g)	.....	.....	51	70 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
KAMOURASKA.—*Suite.*							$ cts.
Ste. Anne de la Pocatière	.....	.....	1 (c)	.....	.....	126	190 00
St. Paschal	.....	.....	1	.....	.....	136	60 00
LAPRAIRIE.							
Laprairie (village)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	120	200 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	155	90 00
St. Constant	.....	.....	1	.....	.....	105	70 00
St. Isidore	.....	.....	1 (g)	.....	.....	68	60 00
St. Jacques le Mineur	.....	.....	1	.....	.....	100	80 00
St. Philippe	.....	.....	1	.....	.....	77	70 00
LAVAL.							
Laval (St. Vincent de Paul)	.....	1	.....	.....	.....	147	175 00
St. Martin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	98	50 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	93	70 00
Ste. Rose	.....	.....	"	.....	.....	118	70 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	140	75 00
St. Vincent de Paul	.....	.....	"	.....	.....	154	50 00
LÉVIS.							
Lévis	1	.....	.....	.....	.....	294	1,200 00
Lévis	.....	.....	.....	.....	1 (c)	300	100 00
St. Joseph	.....	.....	.....	.....	"	408	200 00
St. Nicolas	.....	.....	.....	.....	"	115	150 00
Etchemin	.....	.....	1 (c)	.....	.....	268	100 00
Lauzon	.....	.....	1 (g)	.....	.....	398	200 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
LÉVIS—*Suite.*							$ cts.
St. Henri	.....	.....	1	.....	.....	25	50 00
St. Jean Chrysostôme	.....	.....	1	.....	.....	53	50 00
St. Lambert	.....	.....	1	.....	.....	60	150 00
St. Nicolas	.....	.....	1 (g)	.....	.....	64	60 00
St. Romuald (Etchemin)	.....	.....	"	.....	.....	84	70 00
" (New Liverpool)	.....	.....	(F)	.....	.....	108	60 00
LOTBINIÈRE.							
Lotbinière	.....	.....	1 (c)	.....	.....	75	70 00
Ste. Croix	.....	.....	.....	.....	1 (c)	118	120 00
Leclercville	.....	.....	1	.....	.....	62	40 00
St. Agapit	.....	.....	1	.....	.....	45	50 00
Ste. Agathe No. 2	.....	.....	1	.....	.....	26	40 00
St. Antoine de Tilly	.....	.....	1	.....	.....	90	70 00
St. Apollinaire	.....	.....	1	.....	.....	35	70 00
St. Flavien	.....	.....	1	.....	.....	82	50 00
St. Jean des Chaillons	.....	.....	1	.....	.....	37	40 00
St. Louis Lo binière	.....	.....	1 (g)	.....	.....	43	150 00
St. Sylvestre	.....	.....	1 (c)	.....	.....	80	100 00
MASKINONGÉ.							
Rivière du Loup No. 1	.....	.....	1 (c)	.....	.....	216	50 00
" "	.....	.....	1 (g)	.....	.....	116	60 00
St. Léon	.....	.....	1	.....	.....	68	50 00
St. Paulin	.....	.....	1 (c)	.....	.....	37	100 00
Ste. Ursule	.....	.....	"	.....	.....	48	100 00

Liste de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
Mégantic.							$ cts.
Nelson	.....	.....	1	.....	.....	45	50 00
St. Calixte de Somerset	.....	.....	1 (c)	.....	.....	84	120 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	31	80 00
St. Ferdinand d'Halifax	.....	.....	1 (c)	.....	.....	48	120 00
Ste. Julie de Somerset	.....	.....	1	.....	.....	40	50 00
Missisquoi.							
West Farnham	(c)	1	.....	.....	.....	216	200 00
St. Romuald de Farnham	.....	.....	1 (c)	.....	.....	226	70 00
Montcalm.							
Rawdon	.....	.....	1 (c)	.....	.....	52	45 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	34	45 00
St. Esprit	.....	.....	1 (c)	.....	.....	176	50 00
St. Liguori	.....	.....	"	.....	.....	103	100 00
Montmagny.							
St. Thomas	.....	1	.....	.....	.....	40	140 00
"	.....	.....	.....	1 (g)	.....	190	200 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	200	180 00
Berthier	.....	.....	1	.....	.....	102	50 00
Cap St. Ignace	.....	.....	1	.....	.....	90	40 00
Ile aux Grues	.....	.....	1	.....	.....	107	50 00
St. François (Rivière du Sud)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	60	60 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
MONTMORENCY.							$ cts.
Ste. Famille	.....	.....	.....	.....	1 (c)	66	90 00
St. Jean	.....	.....	.....	1 (g & f)	.....	120	100 00
Château-Richer	.....	.....	1 (g)	.....	.....	115	40 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	75	60 00
Ste. Brigitte Laval	.....	.....	1	.....	.....	25	40 00
Ste. Famille	.....	.....	1 (g)	.....	.....	132	60 00
St. Joachim	.....	.....	1	.....	.....	101	50 00
St. Laurent	.....	.....	1 (g)	.....	.....	57	60 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	82	100 00
St. Pierre	.....	.....	1	.....	.....	34	60 00
Ste. Pétronille	.....	.....	1	.....	.....	25	40 00
Ste. Anne de Beaupré	.....	.....	1 (c)	.....	.....	57	50 00
MONTRÉAL.							
Ste. Marie	1	.....	.....	.....	.....	280	1750 00
Ecole des Sciences appliquées aux arts	.....	.....	.....	.....	.....	10	2500 00
Académie Commerciale	.....	.....	.....	1 (g)	.....	335	500 00
Académie St. Denis (Rue St. Denis)	.....	.....	.....	.....	1	240	90 00
Marianites (St. Hubert)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	108	100 00
St. Jacques (Montréal)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	675	650 00
Maîtrise St. Pierre	.....	.....	1 (g)	.....	.....	118	150 00
Commissaires Catholiques	.....	.....	.....	.....	.....	1895	1600 00
Sacré-Cœur, Montréal (Rue Ontario)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	700	125 00
Académie, rue du Palais	.....	.....	1 (c)	.....	.....	125	40 00
Ste. Brigide	.....	.....	.....	.....	.....	291	100 00
Sacré-Cœur (Rue Ste. Catherine) Montréal	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
NAPIERVILLE.							
St. Cyprien	.....	.....	.....	1 (g)	.....	108	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	167	90 00
St. Michel	.....	.....	1 (c)	.....	.....	90	70 00
St. Patrice de Sherrington	.....	.....	1	.....	.....	90	70 00
St. Rémi	.....	.....	1 (c)	.....	.....	60	60 00
NICOLET.							
St. Grégoire	.....	.....	.....	1 (c)	.....	186	175 00
Bécancour	.....	.....	1	.....	.....	70	60 00
Gentilly	.....	.....	1 (c)	.....	.....	85	135 00
Nicolet Ville	.....	.....	"	.....	.....	160	60 00
St. Célestin	.....	.....	"	.....	.....	103	80 00
Ste. Gertrude	.....	.....	1 (f)	.....	.....	42	60 00
Ste. Monique	.....	.....	1 (c)	.....	.....	89	50 00
St. Pierre les Becquets	.....	.....	1	.....	.....	73	50 00
OTTAWA.							
Hull	.....	.....	1 (g)	.....	.....	250	200 00
Maniwaki (N. D. du Désert)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	148	70 00
Montebello	.....	.....	"	.....	.....	147	200 00
N. D. de Toutes-Grâces (Hull)	.....	.....	"	.....	.....	79	200 00
St. André Avelin	.....	.....	1	.....	.....	80	50 00
Aylmer	.....	.....	1 (c)	.....	.....	71	200 00
Waterloo	.....	.....	"	.....	.....	145	120 00
Buckingham	.....	.....	"	.....	.....	55	70 00
Pointe à Gatineau	.....	.....	1 (g)	.....	.....	130	50 00
Ripon	.....	.....	1 (m)	.....	.....	76	40 00

Liste de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
Portneuf.							$ cts.
ointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	140	220 00
ap Santé	.....	.....	1	.....	.....	80	65 00
eschambault	.....	.....	1 (g)	.....	.....	60	80 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	84	140 00
rondines, No. 2	.....	.....	1	.....	.....	84	50 00
ointe-aux-Trembles	.....	.....	1 (g)	.....	.....	73	60 00
ortneuf	.....	.....	1 (f)	.....	.....	78	45 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	70	50 00
. Augustin	.....	.....	.....	.....	1	46	75 00
. Basile	.....	.....	1	.....	.....	73	50 00
e. Catherine	.....	.....	1	.....	.....	47	50 00
. Jean Ecureuils	.....	.....	1	.....	.....	85	50 00
Québec (Ville).							
cole de dessin et des arts	.....	.....	.....	1 (g)	.....	275	1000 00
cole du Patronage	.....	.....	1 (g)	.....	.....	160	200 00
m. Catholique (Frères des Ecoles Chrétiennes)	.....	.....	3 (g)	.....	.....	2300	486 00
cole Com. du Faubourg St. Jean (Fecteau)	.....	.....	1	.....	.....	40	75 00
ciété d'éducation	.....	.....	.....	.....	.....	412	944 00
eurs de Charité	.....	.....	1 (f)	.....	.....	54	100 00
eurs du Bon Pasteur	.....	.....	1 (f)	.....	.....	550	100 00
eurs de la Congrégation	.....	.....	1 (c)	.....	.....	1085	100 00
. Sauveur	.....	.....	1 (c)	.....	.....	647	200 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
QUÉBEC (VILLE).—*Suite.*							$ cts.
St. Sauveur (Les Frères)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	600	200 00
Orphelinat des Sœurs de Charité	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	50 00
N. D. de la Garde (Cap Blanc)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	153	100 00
Ecole de Mme. Côté (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	.....	150	70 00
QUÉBEC (COMTÉ).							
St. Colomban	.....	.....	.....	1 (g & f)	.....	160	200 00
Beauport	.....	.....	1 (g & f)	.....	.....	76	50 00
Cap Rouge	.....	.....	1 (g)	.....	.....	70	100 00
"	.....	.....	1 (f)	.....	.....	62	40 00
Charlesbourg	.....	.....	1 (g)	.....	.....	87	40 00
"	.....	.....	1 (f)	.....	.....	80	40 00
St. Ambroise	.....	.....	1	.....	.....	49	50 00
Syllery	.....	.....	1 (c)	.....	.....	132	188 00
Charlesbourg, N. D. des Laurentides	.....	.....	1 (c)	.....	.....	101	100 00
Ancienne Lorette	.....	.....	1	.....	.....	58	45 00
Ste. Foye	.....	.....	1	.....	.....	70	70 00
Bellevue	.....	.....	1 (c)	.....	.....	128	150 00
RICHELIEU.							
Sorel, ville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
"	.....	.....	.....	1 (g)	.....	300	330 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	508	350 00
St. Aimé	.....	.....	.....	.....	1 (c)	146	60 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	161	130 00
St. Ours, ville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	108	70 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	160	80 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
RIMOUSKI.							$ cts.
mouski	1	.....	.....	.....	.....	136	2000 00
. Germain	.....	.....	.....	1 (c)	.....	176	300 00
atane	.....	.....	1	.....	.....	120	50 00
e. Angèle de Mérici	.....	.....	1	.....	.....	62	50 00
e. Cécile du Bic	.....	.....	1	.....	.....	100	60 00
. Fabien	.....	.....	1	.....	.....	112	50 00
mouski (Orphelinat)	.....	.....	.....	.....	.....	29	50 00
. Octave de Métis	.....	.....	.....	.....	.....	115	50 00
. Simon	.....	.....	.....	.....	.....	111	50 00
cNider (L'Assomption)	.....	.....	1	.....	.....	102	50 00
ROUVILLE.							
e. Marie	.....	1	.....	.....	.....	218	700 00
. Césaire	.....	1	.....	.....	.....	216	275 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	174	75 00
t. Hilaire	.....	.....	.....	.....	1 (c)	82	80 00
te. Marie	.....	.....	.....	.....	1 (c)	142	110 00
t. Hilaire	.....	.....	1 (g)	.....	.....	54	60 00
t. Mathias	.....	.....	1	.....	.....	70	50 00
te. Angèle	.....	.....	1	.....	.....	.....	40 00
ST. HYACINTHE.							
t. Hyacinthe (ville)	1	.....	.....	.....	.....	266	800 00
t. Denis	.....	.....	.....	.....	1 (c)	120	90 00
t. Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	1 (c)	187	160 00

Liste de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
St. Hyacinthe.—*Suite.*							$ ct
St. Charles	.....	.....	1	.....	.....	122	100 00
St. Denis	.....	.....	1 (g)	.....	.....	69	60 00
St. Hyacinthe (ville) Académie Girouard	.....	.....	.....	.....	1 (g)	122	40 00
St. Jean.							
St. Jean (ville)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	313	300 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	329	180 00
Lacolle	.....	.....	1 (g & f)	.....	.....	91	60 00
Ste. Maguerite, l'Acadie	.....	.....	1	.....	.....	95	60 00
St. Valentin	.....	.....	1	.....	.....	83	90 00
St. Maurice.							
Yamachiche	.....	.....	.....	1 (g)	.....	160	250 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	138	100 00
Pointe du Lac	.....	.....	1	.....	.....	110	70 00
St. Sévère	.....	.....	1	.....	.....	78	50 00
Shawinigan	.....	.....	1	.....	.....	80	50 00
Sherbrooke.							
Sherbrooke	1	.....	.....	.....	.....	132	2000 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	467	300 00
Soulanges.							
Les Cèdres (Soulanges)	.....	.....	.....	.....	1 (f & c)	79	70 00
Côteau Landing	.....	.....	1	.....	.....	95	60 00
Côteau du Lac (St. Ignace)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	51	50 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
SOULANGES.—*Suite.*							$ cts.
eau du Lac (St. Ignace)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	79	50 00
Joseph	.....	.....	1 (g)	.....	.....	38	60 00
Polycarpe	.....	.....	1 (g)	.....	.....	37	60 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	108	80 00
Zotique	.....	.....	1	.....	.....	110	60 00
" (Rivière Beaudet)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	75	40 00
STANSTEAD.							
ticook	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	300 00
TÉMISCOUATA.							
ouna	.....	.....	.....	.....	1 (c)	95	130 00
serville (Rivière du Loup)	.....	.....	.....	.....	"	130	100 00
is-Pistoles, No. 1	.....	.....	.....	.....	"	132	100 00
serville (village)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	90	60 00
D. du Portage	.....	.....	1	.....	.....	65	45 00
Arsène	.....	.....	1	.....	.....	68	70 00
ouna	.....	.....	1 (g)	.....	.....	48	50 00
is-Pistoles	.....	.....	"	.....	.....	26	70 00
Verte	.....	.....	1 (g)	.....	.....	86	50 00
Verte	.....	.....	1 (f)	.....	.....	.....	50 00
TERREBONNE.							
. Thérèse	1	.....	.....	.....	.....	275	1500 00
Jérôme	.....	1	.....	.....	.....	206	275 00
. Thérèse	.....	.....	.....	.....	1 (c)	184	80 00
rrebonne	.....	.....	.....	.....	"	138	80 00
. Anne des Plaines	.....	.....	1 (g)	.....	.....	101	70 00
Jérôme	.....	.....	1 (c)	.....	.....	200	100 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
TROIS-RIVIÈRES.							$ cts
Trois-Rivières	1	.....	.....	.....	.....	272	2000 00
" (Société d'Education)	.....	1	.....	.....	.....	639	500 00
" (ville)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	396	200 00
VAUDREUIL.							
Rigaud (Collège Bourget)	1	.....	.....	.....	.....	180	800 00
Ste. Marthe	.....	.....	.....	1 (g & f)	.....	72	80 00
Vaudreuil	.....	.....	.....	1 (g)	.....	82	100 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	96	80 00
Rigaud	.....	.....	1 (c)	.....	1 (c)	60	70 00
VERCHÈRES.							
Varennes	.....	1	.....	.....	.....	130	225 00
Verchères	.....	1	.....	.....	.....	121	200 00
Belœil	.....	.....	.....	.....	1 (c)	95	80 00
Varennes	.....	.....	.....	.....	"	97	70 00
Belœil	.....	.....	1 (g)	.....	.....	78	50 00
St. Antoine	.....	.....	1	.....	.....	116	50 00
St. Marc	.....	.....	1 (m)	.....	.....	44	50 00
WOLFE.							
Wotton, St. Hypolite	.....	.....	1 (c)	.....	.....	48	125 00
YAMASKA.							
Baie du Febvre	.....	.....	.....	1 (g)	.....	154	150 00
" "	.....	.....	1 (c)	.....	.....	101	70 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Fin.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
YAMASKA.—*Suite.*							
. David	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	50 00
t. François du Lac (village)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	121	60 00
" "	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	50 00
t. Thomas de Pierreville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	88	70 00
t. Michel d'Yamaska	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	60 00
t. David	.....	.....	1 (c)	.....	.....	100	50 00
t. Guillaume d'Upton	.....	.....	1 (c)	.....	.....	62	50 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Argenteuil	Harrington, No. 1, p	20	20
do	" 2, p	20	20
do	Arundel, p	20	20
do	Morin Township, p	20	20
do	" [diss], c	15	20
do	Grenville, No. 2 [diss], c	20	20
do	Wentworth, p	20	20
do	Chatham, No. 1, [diss], c	20	20
do	Grenville, No. 3, p	20	20
do	Chatham, No. 1, p	15	15
do	St. André [diss], c	15	15
do	Gore, p	15	15
do	Lachute [diss], c	20	20
do	Grenville, No. 1 [N], p	.....	15
Arthabaska	Ste. Clothilde, c	25	25
do	St. Louis de Blanford, c	25	25
do	Chester Est, Ste. Hélène, c	25	20
do	St. Valère de Bulstrode, c	20	20
L'Assomption	St. Lin [diss], p	15	15
Bonaventure	Miguasha, mixte	20	20
do	New-Richmond, c	20	20
do	Port Daniel, c	20	20
do	" [diss], p	20	20
do	Hope, p	20	20
do	Ristigouche, c	20	20
do	" Sauvages, c	40	40
do	St. Alexis de Matapédiac, c	40	40
do	St. Charles de Caplan, c	20	20
do	Hamilton (St. Bonaventure)	15	.....

ISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79 —*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
naventure	St. Laurent de Matapédiac, c	20	20
do	Paspébiac, c	15	15
do	Hamilton et Cox, [diss], p.	25	15
do	Hope [diss], p. c	20	20
do	New-Richmond, Pointe St. Louis	20	20
do	Shoolbred, p	20	20
auce	Sacré Cœur de Jésus	25	20
do	Forsyth	10	.....
do	St. Côme	30	25
do	Saints Anges	25	20
do	St. Honoré de Shenley	30	15
do	Aylmer, St. Sébastien	25	45
do	Jersey	15	15
do	St. Sévérin	25	20
llechasse	St. Cajetan	25	25
do	Buckland	25	25
do	Mailloux	25	25
rthier	St. Michel des Saints, c	30	25
do	St. Damien, c	20	20
do	St. Gabriel, [diss], p	20	20
ome	Sutton, [diss]	30	30
do	Farnham East, [diss]	60	60
got	Acton-Vale	30	.....
icoutimi	St. Fulgence, Harvey	20	20
do	Ste. Anne	20	20
do	St. Jérôme	15	15
do	Ouiatchouan	25	25
do	St. Jean, Anse	25	25
do	Chicoutimi, Village	80	80
do	St. Gédéon	25	25

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalit pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	187
Chicoutimi	St. Prime	25	2
do	St. Félicien	25	2
do	Metabetchouan	20	2
do	St. Cyriac, Kinogami	40	4
do	St. Joseph d'Alma	25	2
do	Bourget, n,		3
Charlevoix	Hébertville	.....	2
do	St. Siméon	20	2
do	St. Fidèle	20	2
do	Ste. Agnès	20	2
do	St. Urbain	20	
do	Settrington, St. Hilarion	20	
do	Petite Rivière	20	
do	St. Placide	20	
do	DeSalles	20	
do	Callières, Baie des Rochers	20	
Champlain	St. Luc	20	
do	St. Prosper	20	
do	Ste. Flore [nouveau]	.....	
Chateauguay	St. Malachie, [diss], c	25	
do	Howick, [diss], c	15	
Compton	Hereford	20	
do	Marston, Piopolis (diss), c	.....	
do	Marston	20	
do	Newport, p	20	
do	Clifton, p	20	
do	Clifton East, p	20	
do	St. Romain, Winslow North	25	
do	South Winslow	20	
do	Ditton, La Patrie	45	

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Compton	Whitton, p	20	20
do	Notre-Dame de Chesham, c	55	55
do	Compton [diss], St. Thomas (c)	60	60
do	West Bury, p	15	15
Deux-Montagnes	St. Columban (c)	25	25
Dorchester	Ste. Justine	20	15
do	Ste. Germaine	25	15
do	St. Léon de Standon	20	15
do	St. Malachie	20	15
do	St. Edouard de Frampton West	15	10
do	Cranbourne [nouveau]	.....	15
Drummond	West Wickham, St. Jean	20	20
do	St. Germain	50	25
do	Wendover et Simpson	40	25
do	Wickham East	20	20
do	St. Fulgence, Durham South [diss]	20	20
do	Kingsey Falls [diss]	20	20
do	Durham, p	25	25
Gaspé	Isle Bonaventure	20	20
do	Barachoir, p	15	15
do	Barachoir [diss], c	20	20
do	St. George de Malbaie	20	20
do	Douglass	20	20
do	Cloridormes	20	40
do	Haldimand, p	20	20
do	" [diss], c	20	20
do	Anse à Valeau	25	25
do	Cap Rosier	20	20

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1879	1880
Gaspé	Grande Vallée	20	20
do	Mont Louis	20	20
do	Grande Grève	20	20
do	Gaspé Nord	20	20
do	Roseville, Sydenham Sud [diss]	20	20
do	Cap aux Os	20	20
do	York	20	20
do	York et Gaspé Sud, [diss]	20	20
do	La Magdeleine	20	20
do	Cap Chatte	20	20
do	Petit Pabos	20	20
do	Isles de la Magdeleine	60	60
do	Newport	15	15
do	Roseville	20	20
do	Malbaie, St. Pierre [nouveau]	.....	20
do	Grand Arbour	.....	15
Huntingdon	Hemmingford [diss]	20	20
do	Huntingdon [diss]	30	30
do	Godmanchester [diss]	20	20
do	Havelock, p	20	20
do	" [diss]	20	20
Iberville	St. Grégoire le Grand [nouveau]	.....	50
L'Islet	Ste. Perpétue	20	20
do	St. Eugène	20	15
do	St. Pamphile	20	20
do	St. Cyrille	20	15
do	Ashford	20	20
Joliette	St. Ambroise [diss], p	20	20
do	St. Félix de Valois [diss], p	20	20

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
oliette	Ste. Béatrix	20	15
do	St. Côme	20	15
do	Ste. Emmélie	20	15
amouraska	Mont Carmel	20	20
do	St. Onésime	20	20
do	St. Eleuthère, lac Poegamook	20	20
otbinière	St. Narcisse de Beaurivage	20	20
do	St. Giles	25	25
do	Ste. Agathe, No. 2	20	20
do	Ste. Agathe, No. 1 [nouveau]		20
évis	Village de Lauzon	50	50
do	Bienville	30	30
do	St. Etienne	30	25
do	St. Joseph de Lauzon [arrondissement No. 5]	20	20
aprairie	Laprairie [diss], p	20	20
do	St. Constant [diss], p	20.	20
égantic	Inverness [diss]	50	60
do	Sacré-Cœur de Marie	30	30
do	Inverness Ouest	25	25
do	St. Ferdinand d'Halifax [diss], p	20	20
do	Notre-Dame de Lourdes, Somerset	15	35
dd	Leeds [diss], nouveau	.....	25
ontmorency	Les Crans	35	35
do	St. Tite des Caps	30	30
do	St. Adolphe	30	30
do	Ste. Brigitte, Laval	25	25
do	Ste. Pétronille	40	.....
do	St. Joachim, La Concession	25	25
do	St. Pierre	20	.....

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Maskinongé	Hunterstown	25	25
do	Peterborough, St, Paulin	25	25
do	St Didace	25	20
do	St. Alexis	20	20
do	St. Paulin	.....	15
ssisquoi	St. Damien [diss], c	75	75
do	Dunham [diss], c	60	60
Montmagny	Grosse Isle	30	30
do	St. Paul de Montmini, c	25	25
Montcalm	Chertsey, c	25	25
do	Kilkenney [diss], p	15	15
do	Wexford, c	25	25
do	Doncaster, c	20	20
do	Kilkenny, c	20	20
Nicolet	St. Léonard, c	20	15
do	St. Wenceslas, c	20	15
do	Ste. Brigite des Saults, c	30	30
do	Ste. Marie	20	20
do	Ste. Perpétue	20	20
do	St. Samuel	20	20
do	Ste. Eulalie	30	25
do	St. Célestin, No. 2, c	20	20
do	Ste. Sophie de Lévrard, c	20	15
do	Ste. Ursule [diss], nouveau, p		15
Ottawa	Ripon, c	30	25
do	Montebello, c	30	25
do	Eardley [diss], p	30	25
do	Wright & Northfield [diss], p	30	30

STRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
wa	Eardley, nouveau, c	.....	15
	Bouchette, c	60	50
	N. D. de Laus, c	60	60
	Hartwell, c	40	40
	Wakefield, p	30	15
	Cantley, p	30	30
	Rivière Gatineau, c	25	25
	East Templeton [diss], p	20	20
	Smeyerstad, c	20	20
	St. Malachie, c	20	15
	Lac Ste. Marie [Hincks], c	45	40
	Notre-Dame du Désert (diss), c	20	20
	St. Edouard de Wakefield, c	20	20
	Aylwin, p	20	20
	Aumond	20	20
	St. Etienne de Chelsea, c	20	20
	Hull Township, p	20	20
	Ste. Cécile de Masham [diss], p	15	15
	Papineauville [diss], p	15	15
	Ste. Elizabeth, c	.....	20
iac	Leslie, p	20	20
	Mansfield, p	25	25
	Quyon, p	20	20
	Onslow Nord, p	20	20
	Litchfield, p	20	20
	Thorne	15	15
	Aldfield, p	20	20
	Clarendon, p	20	20

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Pontiac	Lowe, p		15
do	Sheen, c		15
Portneuf	St. Raymond, c	80	80
do	Ste. Catherine, c	40	40
do	St. Ubalde, c	25	25
do	Portneuf [diss], p	20	20
do	Ste. Jeanne	10	10
Québec	Tewkesbury, No. 1, c	25	25
do	St. Dunstan, p	20	20
do	do [diss], c	25	25
do	St. Gabriel Est, p	30	30
do	do East, No. 2 [Mill Hill, No. 4), p	30	30
do	do Ouest, c	30	30
do	Stoneham, c	25	25
do	do [diss], p	20	20
do	St. Sauveur, c	45	45
do	do [diss], p	20	20
do	St. Félix du Cap Rouge, c	30	30
do	St. Roch Nord, [diss]	20	20
do	Ste. Foye [LaSuette], c	20	20
do	Tewkesbury, No. 2, mixte	20	20
do	Beauport [diss], p	20	20
do	La Roche Plate, c	20	20
Rimouski	Ste. Angèle de Mérici, c	25	25
do	St. Valérien, c	25	25
do	St. Moïse, c	35	30
do	St. Gabriel, c	25	25
do	Ste. Félicité	25	25
do	Cherbourg, c	25	25

ISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
nouski	St. Ulric, c	20	20
lo	St. Donat, c	20	20
lo	Ste. Blandine, c	20	20
o	Dalibaire	15	15
o	Les Capucins	15	15
o	St. Anaclet	15	15
o	St. Simon	20	20
hmond	Stoke	50	50
o	Brompton Falls, [diss]	50	50
o	Windsor Mills, "	35	35
o	Cleveland, "	30	30
o	Shipton, "	30	30
o	Danville, "	20	20
o	Windsor, "	30	20
rbrooke	Lennoxville [diss]	50	50
guenay	Tadousac	25	25
e	Escoumains	25	25
o	Sault au Cochon	25	25
o	Petites Bergeronnes	25	25
o	Mille Vaches	20	20
o	Pointe aux Esquimaux	40	40
o	Isle d'Anticosti	40	40
o	Les Grandes Bergeronnes	20	20
o	La Baie d'Anticosti	20	20
o	Ste. Marguerite	30	30
o	Moulin de Baude	25	25
o	Betsiamis	40	40
o	Anse aux Fraises, Anticosti	.....	25

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Saguenay	Rivière aux Canards, c	25	25
do	Bourg Boissonnault, c	25	25
do	Rév. Hamilton, Ecole Protestante de la Côte du Labrador		50
Shefford	Granby, [diss], c	30	30
do	do Village [diss], c	30	30
do	Ely Sud	45	45
do	Ste. Pudentienne, c	30	30
do	Ely Nord	40	40
do	St. Alphonse, c	20	20
do	Ste. Anne de Stukely	20	20
do	Roxton	50	50
St. Maurice	Shawenigan, St. Mathieu, c	25	25
do	St. Elie, c	40	35
do	St. Sévère, c	25	25
Stanstead	Heatley [diss], c	40	40
do	Coaticook [diss], c	50	50
do	Barford [diss], c	40	40
do	Barnston [diss], Stanhope, c	50	50
St. Jean	Lacolle	30	30
Témiscouata	St. Jean de Dieu, c	25	25
do	Ste. Françoise, c	25	25
do	St. Honoré, c	25	25
do	Notre-Dame du Lac, c	20	20
do	Ste. Rose du Dégelé, c	25	25
do	Notre-Dame du Portage, c	20	15
do	St. Louis des Ha ! Ha ! c	30	30
do	St. François-Xavier, c	25	25

RIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite et fin.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
ouata	St. Paul de la Croix, c	25	25
	St. Clément, c	30	30
	N. D. des Sept Douleurs, c	25	25
	St. Antonin	10	10
	St. Hubert, c	20	25
	St. Modeste	15	15
onne	St. Hypolite, c	40	35
	St. Sauveur [diss], p	20	20
	Ste. Agathe [Beresford], c	25	20
	Ste. Adèle	20	15
	Ste. Marguerite, c	25	20
	Garthly, c	40	40
	Ham Nord, c	25	25
	Ham Sud, c	25	25
	St. Camille, c	20	20
	Weedon, c	20	20
	St. Gabriel de Stratford, c	30	30
	Wolfestown, St. Fortunat, c	30	30
	do St. Julien, c	25	25
ska	St. Bonaventure	20	15

APPENDICE No. VI.

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

SÉANCES DES 12, 13, 14 et 15 NOVEMBRE 1879.

Mercredi, le 12.

'résents :—Le Surintendant, président ; Mgr. l'archevêque de Québec ; NN. SS. évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, ttawa, de Chicoutimi ; l'honorable P. J. O. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'honole juge Jetté, P. S. Murphy, écr., le Dr. H. LaRue, et M. le G. V. Moreau, représentant Mgr. de Montréal.

.—Lecture d'une lettre de Mgr. de Montréal autorisant M. le G. V. Moreau à eprésenter au Comité, et d'une lettre de l'honorable M. Ryan s'excusant de ne voir assister à cette séance.

I.—Lecture du compte rendu de la dernière séance, lequel est approuvé avec nodification formulée dans la résolution suivante :

'roposé par l'honorable M. Chauveau :

Que dans la résolution prise sur le rapport de l'abbé Verreau, daté le 13 mai 9, tous les mots après " demande " soient effacés."—Adopté.

III.—Mgr. de Sherbrooke annonce que le révérend M. Masson a retiré démission de membre du bureau d'examinateurs de Richmond.

IV.—Lecture de la requête suivante :

Au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Le soussigné expose respectueusement :

Que Jean Crépeault, écr., inspecteur d'écoles, est devenu, pour cause de mal incapable de remplir plus longtemps les devoirs de sa charge avec efficacité ;

Que, pour la même cause, il lui a été impossible de faire l'inspection de to les écoles de son vaste district, comprenant les comtés de Bellechasse, Montm et l'Islet ;

Que le traitement annuel du dit Jean Crépault est de $850 ;

Que le dit J. Crépeault est sans fortune et qu'il conviendrait de lui accorde légère subvention pour le reste de ses jours ;

En conséquence, le soussigné prend la liberté de proposer que, sur la somme de $850, celle de $250 soit allouée au dit J. Crépeault, à charge par lu visiter les écoles de la paroisse qu'il habite, St. Valier, et des paroisses de St. M et Berthier, et de faire, comme à l'ordinaire, rapport des écoles de la dite paro

Que les comtés de Bellechasse et Montmagny soient ajoutés au district pection de C. Vien, écr., inspecteur, dont le traitement annuel sera augmenté somme de $400 ;

Que le comté de l'Islet soit ajouté au district d'inspection de G. Tanguay, dont le traitement annuel sera augmenté de $200 ;

Que cet arrangement ne soit que provisoire et ne reste en vigueur que tan le Comité le jugera à propos ;

Que le gouvernement soit informé des faits ci-dessus et prié d'adopter présentes suggestions.

Le tout respectueusement soumis.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendan

Québec, 12 novembre 1879.

Sur proposition de Mgr. l'archevêque, les conclusions de cette requête o adoptées, et le Surintendant devra soumettre la question au gouvernement et pr les mesures requises en pareil cas.

V.—Lecture de la requête suivante :

Au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Le soussigné expose :

Que l'inspecteur d'écoles, Samuel Boivin, est adonné à des habitudes d'intempérance qui l'ont empêché de remplir avec efficacité les devoirs de sa charge ;

Que, depuis qu'il est inspecteur, sa conduite a été l'objet de plaintes répétées contre lui ;

Que le soussigné a souvent repris le dit Samuel Boivin de son inconduite, de ses lenteurs à s'acquitter de ses fonctions et de ses habitudes d'intempérance ;

En conséquence, le soussigné est forcé de demander que le dit Samuel Boivin soit révoqué de ses fonctions, et conclut à ce que le Comité recommande sa destitution au gouvernement.

Le tout humblement soumis.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Québec, 12 novembre 1879.

Proposé par l'honorable juge Jetté :

" Que cette requête soit référée au sous-comité permanent, avec instruction à ce sous-comité de procéder suivant la loi contre l'inspecteur Boivin."—Adopté.

VI.—Lecture de la requête suivante :

Au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Le soussigné expose que, sur des rapports dignes de foi, il est informé que MM. T. Tremblay et L. M. Laplante, tous deux inspecteurs d'écoles, sont livrés depuis longtemps au vice de l'intempérance et que, par suite de cette déplorable habitude, ils ne peuvent convenablement remplir les devoirs de leur charge ;

Qu'il est de la plus haute importance que la conduite des inspecteurs d'écoles soit à l'abri de tout reproche ;

En conséquence, le soussigné demande que, conformément à la loi, une enquête soit instituée sur la conduite de ces deux fonctionnaires.

Le tout respectueusement soumis.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

Québec, 12 novembre 1879.

Sur proposition de P. S. Murphy, écr., cette requête est référée au sous-comi permanent.

VII.—Le sous-comité d'examen des livres d'école fait le rapport suivant :

11 novembre 1879.

Le sous-comité d'examen des livres soumis à l'approbation du Conseil de l'in truction publique a l'honneur de faire le rapport suivant :

Présents :—Mgr. l'archevêque de Québec, président, l'honorable P. J. O. Cha veau, Mgr. Langevin, évêque de Rimouski, et Mgr. A. Racine, évêque de Sherbrook

Child's Catechism of sacred history. Remis à plus tard, quand on aura vu la suite.

Histoire de France, imprimée chez Rolland. Simple reproduction d'un ouvra fait en France pour la France, pas supérieur aux histoires déjà approuvées.

Tenue des livres, par les SS. de la Congrégation N. D. de Montréal. Approuvé.

Histoire sainte, imprimée chez Rolland. Approuvée avec recommandation remplacer les gravures dans une autre édition par quelque chose de mieux.

Enseignement du dessin linéaire, par les SS. de la Congrégation N. D. de Montré Approbation suspendue jusqu'à l'examen fait ou à faire par le Conseil des arts manufactures.

Blancs pour les examens de grammaire, 4 cahiers. Approuvé.

(Signé) † E. A. Arch. de Québec.

Ce rapport est adopté, sauf en ce qui concerne *l'Histoire sainte,* imprimée ch Rolland, Montréal, à laquelle ce Comité ne croit pas devoir accorder son approbatic

VIII.—Proposé par l'honorable M. Chauveau, secondé par Mgr. de Rimouski :

" Que, lorsque l'examen de quelque ouvrage soumis à l'approbation du Com sera renvoyé à quelque personne dont il sera désirable de s'assurer le concour raison de ses connaissances spéciales, le Surintendant exige des auteurs, éditeurs autres personnes qui demandent l'approbation, telle somme qu'il croira convenal pour la rémunération de la personne chargée d'examiner l'ouvrage."—Adopté.

IX.—Proposé par Mgr. de Rimouski :

" Que la commission d'examen des candidats inspecteurs d'écoles soit autorisé tenir une nouvelle séance d'examen."—Adopté.

X.—Proposé par l'honorable M. Chauveau :

" Que cette commission soit autorisée à préparer un programme pour l'examen es candidats inspecteurs, aussitôt que possible. "

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski :

" Que, vu l'inconvénient des programmes pour les concours, la dite commission, ut en adoptant un programme pour sa propre direction, n'y soumettra pas les ndidats."

Pour l'amendement :

Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. de Rimouski et M. le . V. Moreau.

Contre :—Mgr. l'Archevêque, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Chicoutimi, Mgr. de nerbrooke, l'honorable M. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'honorable juge Jetté, M. urphy et M. le Dr. LaRue.

L'amendement est, en conséquence, rejeté, et la proposition principale adoptée.

XI.—Le Comité décide de recommander au gouvernement de nommer membre u bureau d'examinateurs de Gaspé le Révérend Joseph Omer Normandin, curé de Grande Rivière, à la place du Rév. P. J. Saucier qui a quitté le comté, et membres u bureau d'examinateurs de St. Hyacinthe le Rév. Alexis Xyste Bernard, rêtre, chanoine, et Henri St. Germain, écr., médecin, à la place du Rév. L. Misaël rchambault et de S. Bertrand, qui ont résigné.

XII.—Le Comité décide à l'unanimité de recommander au gouvernement, comme atière d'intérêt public et comme question d'urgence :

1o. D'aviser aux moyens de servir aux inspecteurs d'écoles le même traitement u'en l'année 1877-78.

2o. D'aviser aux moyens de fournir au Surintendant la somme ordinairement ccordée pour les livres à donner en prix dans les écoles.

3o. D'aviser aux moyens de fournir aux écoles normales la somme ordinaire de 6,000 par année.

XIII.—Le Comité adopte les règlements suivants :

Règlements du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, en conformité de la 29e Vict. ch. 48, sect : 2.

Chaque fois qu'il sera représenté au Surintendant, par rapport spécial et motivé un inspecteur d'écoles, qu'un instituteur ou une institutrice enseigne dans les limites u district d'inspection de tel inspecteur, sans avoir les connaissances ou les aptitudes

requises pour enseigner, bien que tel instituteur ou telle institutrice soit porteur d'un diplôme ou brevet de capacité provenant d'un bureau d'examinateurs, le Surintendant donnera notification à tel instituteur ou institutrice d'avoir à se présenter *de novo* devant tel bureau d'examinateurs, au temps qui lui sera indiqué, et le Surintendant fera connaître par écrit à tel bureau d'examinateurs le nom de tel instituteur ou institutrice qui sera ainsi obligé à subir un nouvel examen.

Tel bureau d'examinateurs fera subir un examen *de novo* à tel instituteur ou institutrice, au temps et à celle de ses séances qu'il indiquera à tel instituteur ou institutrice, sur les matières prescrites par la loi et les règlements en force, suivant le degré d'enseignement pour lequel tel instituteur ou institutrice a déjà reçu un diplôme, et, si l'examen est jugé satisfaisant par tel bureau d'examinateurs, celui-ci délivrera un nouveau certificat, à tel candidat ; mais si le dit bureau ne peut accorder tel nouveau certificat, le premier certificat ou diplôme obtenu sera nul et de nul effet.

Tout tel instituteur ou institutrice qui refusera ou négligera de se conformer à l'ordre du Surintendant ou à celui du dit bureau d'examinateurs, sans raison valable que tel bureau d'examinateurs admettra ou rejettera, perdra son diplôme ou brevet et tous droits à enseigner à l'avenir.

Néanmoins, tel instituteur ou institutrice pourra, à l'expiration d'une année après son renvoi par le dit bureau d'examinateurs, se présenter de nouveau aux conditions de la loi, et obtenir un brevet de capacité, s'il en est jugé digne.

Tel bureau d'examinateurs fera rapport de toutes ses procédures au Département de l'instruction publique avec toutes pièces justificatives de l'examen.

Et il est décidé que le Surintendant soumettra ces règlements à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil.

Jeudi, le 13

Présents : Les mêmes.

XIV.—Le Comité consacre toute cette séance à la revision des listes de distribution du fonds de l'éducation supérieure et du fonds des municipalités pauvres préparées par le Surintendant.

Vendredi, le 14

XIV *bis*.—Le Comité continue la revision des listes de distribution de fonds commencée la veille.

XV.—A l'article de $70 accordées à l'école modèle de garçons de St. Alexandre, comté d'Iberville, Mgr. l'Archevêque propose que cette subvention soit réduite à $60.

Un vote a lieu sur cette proposition avec le résultat suivant :

Pour :—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. des Trois-Rivières, d'Ottawa, de Sherbrooke de St. Hyacinthe, de Rimouski M. le G. V. Moreau, Dr. LaRue, P. S. Murphy, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Jetté.

Contre :—L'hon. M. Chauveau.

La proposition est adoptée.

XVI.— L'article de $60 accordées à l'école modèle de St. Georges (Beauce) est réduit à $50, et le Surintendant est prié de ne payer cette subvention qu'après que les comptes de cette municipalité auront été réglés à sa satisfaction.

XVII.—L'article de $70 accordées à St Denis (Kamouraska) est rayé, vu que les commissaires d'écoles de cette paroisse ne se sont pas encore soumis aux décisions du Surintendant.

XVIII.—Le Comité décide d accorder, mais pour cette année seulement, $50, sur le fonds des municipalités pauvres, à la municipalité de St. Grégoire-le-Grand (Iberville), vu les pertes éprouvées par cette paroisse par suite de la destruction de ses livres de comptes dans un incendie.

XIX.—Sur proposition de Sir N. F. Belleau, le Comité autorise le Surintendant à retenir une somme n'excédant pas 25 p. 100 sur la subvention ordinaire des municipalités qui n'ont pas transmis leur rapport d'éducation supérieure à l'époque voulue par la loi.

Samedi, le 15

XX. Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, le Comité approuve, telles qu'amendées, les listes de distribution du fonds de l'éducation supérieure et du fonds des municipalités pauvres.

XXI.—Sir Narcisse F. Belleau propose :

"Que, vu les besoins croissants de l'éducation supérieure dans cette province, M. le Surintendant soit autorisé à demander au gouvernement une somme additionnelle, et que cette somme soit d'au moins deux mille piastres, afin que la somme totale distribuée par ce Conseil cette année soit au moins égale à celle de l'année dernière."—Adopté.

XXII.—Proposé par Mgr. de Chicoutimi :

" Que le bureau d'examinateurs de Chicoutimi soit autorisé à conférer, outre les diplômes d'école élémentaire, des diplômes d'école modèle pour les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay."—Adopté.

XXIII.—Proposé par Mgr. de Rimouski :

" Que le bureau d'examinateurs de Rimouski soit autorisé à conférer des diplômes d'école élémentaire pour les comtés de Témiscouata et de Saguenay."—Adopté.

XXIV.—M. Chauveau donne avis qu'à la prochaine séance il proposera qu'à l'avenir toute institution recevant une subvention du fonds de l'éducation supérieure, à l'exception des collèges classiques, qui aura refusé de recevoir la visite de l'inspecteur, soit privée de sa subvention.

XXV.—L'Hon. Sir N. F. Belleau donne avis qu'à la prochaine séance de ce Comité, il proposera :

1o. Qu'à l'avenir il ne soit accordé aucune subvention à même le fonds d'éducation supérieure, pour aider à la construction ou réparation de bâtiments scolaires ou pour aider à payer les dettes contractées pour la constructons ou réparations de bâtiments, mais que ces constructions et réparations ne soient faites que conformément aux lois scolaires, et les dettes payées aussi conformément aux dites lois.

2o. Que, pour une répartition plus équitable des deniers votés pour la législature pour l'encouragement de l'éducation supérieure en cette province, il convient que le Comité du Conseil soit mis en possession par qui de droit du montant des allocations spéciales faites par la législature à aucune personne, association, ou corporation, demandant de l'aide à ce Comité à même le fonds d'éducation supérieure, et du montant reçu durant l'année alors expirée, soit par cotisation ou rétribution mensuelle ou de toute autre source.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(*Traduction*)

SÉANCE DU 28 MAI 1879.

Ce jour, eut lieu la réunion trimestrielle du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique, étant présents : *The Lord Bishop of Quebec*, le Principal Dawson, L. L. D. F. R. S., etc., le Dr. Cameron, M. P. P., l'Hon. L. R. Church, R. W. Heneker, écr., l'Hon. juge Dunkin, l'Hon. James Ferrier et l'Hon. G. Ouïmet, Surintendant de l'instruction publique.

L'hon. juge Dunkin agit ès-qualité de président, sur proposition agréée.

Lu et accepté le rapport des délibérations de la dernière réunion.

L'hon. Surintendant de l'instruction publique annonce que par un "ordre en conseil" le très-révérend William Bennett Bond, *Lord Bishop of Montreal*, a été nommé membre du Conseil de l'instruction publique.

Lu une lettre de James G. Black, écr., président du bureau des syndics de *Thurso*, comté d'Ottawa, P. Q., rendant compte de l'état de l'école de cette municipalité, des matières enseignées, déclarant que les syndics ont l'intention d'en faire une académie de première classe, et demandant part au fonds d'éducation supérieure. Instruction est donnée au secrétaire d'informer M. Black que les rapports ordinaires doivent être adressés au bureau de l'instruction publique, et que la demande de l'école de Thurso sera prise en considération, lorsque la répartition du fonds de l'éducation supérieure aura lieu, le 4ème jour de septembre prochain.

Une lettre du Dr. Cornish, président du bureau des examinateurs de Montréal, au sujet des derniers examens pour brevets d'instituteurs et de la collation d'un diplôme académique à M. F. S. Haight, M. A., instituteur, Montréal, ayant été soumise au Comité, il a été résolu :

" Que l'instituteur désigné par le bureau de Montréal soit admis suivant le degré que comporte la recommandation.

" Que le bureau de Montréal soit autorisé à conférer un diplôme académique à M. Haight, après l'examen qu'il (le bureau) aura jugé convenable de faire subir au candidat.

" Que le secrétaire, après entente avec le Dr. Cornish, ait le droit de faire un choix d'auteurs élémentaires parmi ceux qui figurent sur la liste officiellement publiée, traitant de la tenue des livres et de l'usage des sphères pour l'examen des

instituteurs d'école modèle, et de donner avis de tel choix ; et qu'il soit entendu également, que le dessin linéaire soit restreint au dessin à main levée, suivant les préceptes d'un des livres élémentaires de Smith.

Une lettre de Gerald H. Brabazon, écr., secrétaire du bureau d'Examinateurs de Pontiac, au sujet du dernier examen du bureau, qui a eu lieu à Portage du Fort, ayant été soumise au comité, il est résolu :

" Que l'instituteur mentionné par le bureau de Pontiac soit admis suivant recommandation. "

Une lettre de M. Forde, instituteur enseignant à l'école modèle de Clarendon, se plaignant des procédés du Bureau des Examinateurs de Pontiac, lors du dernier examen pour la collation des diplômes d'instituteurs, a été soumise au Surintendant, avec prière d'en faire rapport à la prochaine réunion.

Sur motion de l'hon. M. Church, il a été résolu :

" Que Bolton McGrath reçoive instruction de visiter les écoles de Clarendon et du Portage du Fort et qu'il fasse un rapport spécial sur leurs opérations, sur la valeur des résultats de l'enseignement qui y est donné et sur les droits que ces écoles peuvent avoir à une part dans le fonds d'éducation supérieure. "

Les rapports de MM. Emberson et Weir, inspecteurs d'académie et d'école modèles sont lus, et des rapports analytiques de leurs inspections sont communiqués aux membres du conseil.

The Lord Bishop of Quebec, de la part du sous-comité, chargé d'examiner ces rapports, présente un résué md'avis, recommandant, entr'autres choses, que la classification des octrois soit remise au Comité. M. Heneker, en sa qualité de membre du sous-comité, dit quelques mots sur la manière de préparer les rapports, mais l'entente paraissant difficile, il fut résolu, sur motion de l'hon. James Ferrier, secondé par le Dr. Church :

" Que les rapports des inspecteurs d'académie et d'école modèle soient soumis de-rechef au même sous-comité, composé de R. W. Heneker, écr., de *The Lord Bishop of Quebec* et du Dr. Dawson, avec instruction de préparer une liste classifiée des académies et des écoles modèles, qui devra être soumise à l'examen final de ce Comité à sa prochaine réunion. "

Sur motion de *The Lord Bishop of Quebec* :

" Qu'il soit enjoint au sous-comité, ci-dessus nommé, de faire rapport sur l'opportunité d'établir une série uniforme de livres d'enseignement, dans toutes les écoles modèles et les académies, et de recommander, s'il le juge à propos et de convenance, une série de livres d'enseignement, à titre de suggestion pour le Comité.

" Que ce même sous-comité ait mission de préparer des blancs de tableaux d'analyse des rapports des inspecteurs d'écoles. "

M. Henneker, dit, qu'il a reçu du Surintendant, un état des sommes d'argent mises à la disposition du conseil, et qu'il serait heureux de pouvoir l'étudier, à loisir, et de donner son avis à ce sujet, à la prochaine réunion. Convenu, que cet état ne sera accepté qu'après examen et rapport par M. Heneker.

Les commissaires d'école du village de Dunham font part de leur intention d'établir dans leur village une école de première classe, et de lui assurer une subvention municipale de mille dollars, pourvu qu'ils obtiennent quatre cents dollars du fonds d'éducation supérieure. Pour réponse, le secrétaire a reçu ordre de leur dire :

" Que leur demande est soumise à l'examen du Comité, qui paraît disposé à seconder le généreux mouvement des syndics, mais qu'il ne saurait fixer le montant définitif d'aucun octroi, avant sa réunion, en septembre prochain."

Résolu :

" Que la prochaine réunion du comité aura lieu, jeudi, le 4 septembre prochain."

Résolu :

" Que le comité de l'immatriculation médicale reçoive instruction de soumettre les suggestions suivantes, pour des fins de législation, en amendement à l'acte médical, tant au gouvernement qu'aux collèges des médecins et chirurgiens, en leur demandant d'en faire une étude immédiate, et que les Drs. Cameron et Church soient membres de ce comité.

RECOMMANDATION POUR FINS LÉGISLATIVES.

" Que tout bachelier ès-arts d'une Université d'Angleterre ou anglaise quelconque, ou du Canada, en par lui présentant son diplôme et acquittant les honoraires et droits d'examen, sera exempt de tout examen matricule du collège des médecins et chirurgiens, et sera bien et dûment porté au rôle des étudiants en médecine.

" Que tout élève immatriculé comme " étudiant en médecine " dans une Université quelconque de la Province de Québec, de la même façon, sera exempt de tout tel examen, etc., pourvu que les thèses et questions proposées ou soumises, lors de l'examen, dans ces universités, aient été préalablement soumises au conseil du collège des médecins et chirurgiens, et approuvées par icelui.

" Le comité devra s'entendre également avec le Surintendant, et le sous-comité du Comité catholique, et avec tels autres corps qu'il faudra, en ce qui se rapporte à l'admission à l'étude des aspirants aux professions d'avocat, de notaire, etc.

Les comptes du fonds des dépenses contingentes sont examinés avec les pièces à l'appui et sont approuvés; la balance, au crédit du comité, dans la Banque de Montréal, étant de neuf cent quatre-vingt-cinq dollars et quarante-deux centins ($985.42.)

Ordre d'acquitter le compte du secrétaire-trésorier pour dépenses incidentes, depuis le 6 décembre 1878 jusqu'à ce jour, s'élevant à $6.92. Ordre de transmettre les comptes de dépenses de voyage des inspecteurs faisant l'inspection des académies et des écoles modèles soumis au comité, à l'honorable surintendant de l'instruction publique, pour paiement.

Résolu:

Que le comité appelle l'attention sur les dispositions prises par le gouvernement du Dominion pour encourager les exercices militaires dans les colléges, académies et écoles, et qu'il recommande aux Principaux ou syndics de ces institutions, de se mettre en communication avec le département de la milice, à ce sujet.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1879.

[*Traduction*]

A une réunion spéciale du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique qui a eu lieu à l'endroit ordinaire de ses réunions, mercredi, le 30 juillet 1879, furent présents: Sa Seigneurie "the Bishop of Quebec," l'hon. James Ferrier, l'hon. L. R. Church, le Dr. Dawson, le Dr. Heneker, W. W. Lynch, M. P. P., et l'hon. Surintendant de l'instruction publique.

En l'absence du président, le Dr. Dawson fut prié d'agir comme président, et en l'absence du secrétaire, M. Lynch fut prié d'agir comme secrétaire.

L'hon. Surintendant dit qu'il a convoqué cette réunion à la demande de Sa Seigneurie "the Bishop of Quebec" et du Dr. Church. Sa Seigneurie fit lecture d'une lettre expliquant ses vues sur le projet de législation du gouvernement concernant l'éducation, et informe le Comité qu'elle a été écrite dans un temps où il n'était pas sûr qu'une réunion du Comité aurait lieu, et que si elle avait lieu, il n'était pas certain de pouvoir y assister. Le Comité décide que cette lettre devait être soumise au gouvernement.

Sa Seigneurie "the Bishop of Quebec" propose, secondé par le Dr. Heneker, et est résolu :

"Que le Surintendant soit prié d'informer le gouvernement que ce Comité roteste contre tout changement organique dans le système d'instruction publique ui pourrait être fait avant que ce Comité ait eu l'occasion d'exprimer son avis à ce ıjet et spécialement au sujet de l'instruction dite gratuite, et d'assurer le gouver-ement que ce Comité désire donner toute l'aide qu'il peut donner pour rendre instruction à la fois efficace et économique."

Proposé par l'honorable M. Church, secondé par le Dr. Cameron, et adopté :

"Que, considérant que l'Ecole Normale McGill a formé un corps d'instituteurs, ɔmptant sur la permanence de sa subvention annuelle, ce Comité espère que le ɔuvernement reconsidèrera son projet de réduire la subvention des écoles nor-ıales, et tout spécialement parce que les écoles sont sur le point de se rouvrir et ı'elles ont fait des arrangements pour l'année prochaine sur la base de leur sub-ention ordinaire, comptant bien qu'elles continueraient de la toucher."

L'honorable Surintendant soumet au Comité une correspondance échangée ıtre lui et l'honorable Secrétaire-Provincial, au sujet du désir du Conseil Exécutif avoir une conférence avec ce Comité, et le Comité accepte avec plaisir cette pro-ɔsition d'une conférence pour demain (jeudi), à 1 heure, P. M., dans l'appartement ı l'honorable Président du Conseil Législatif.

Le président est prié de faire connaître aux membres du gouvernement, dans la ɔnférence qui aura lieu, les précédentes résolutions, et aussi les questions suivantes :

Premièrement.—Vu la satisfaction qu'a donnée l'honorable Surintendant et la ɔnfiance que le Comité repose en lui, ce dernier regrette que le gouvernement croie ı son devoir de diminuer son traitement ;

Deuxièmement.—Que les balances non dépensées sont rigoureusement néces-ires au Comité pour les fins d'administration.

Au temps fixé, le comité rencontra les membres du gouvernement, et à leur ɜmande il leur expliqua toutes ses vues sur les sujets dont il a été question dans ɜ minutes ci-dessus, et il reçut l'assurance de la part de l'honorable Premier que ɜ sujets recevraient la plus prompte considération du gouvernement.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1879.

(*Traduction*)

Présents : Le très-révérend Bond, évêque anglican de Montréal, M. le princip Dawson, L. L. D, F. R. S., etc., R. W. Heneker, écr., le vénérable archidiac Leach, L. L. D., M. le Dr. Cook, l'hon. W. W. Lynch, et l'hon. G. Ouïmet, sur tendant de l'instruction publique.

En l'absence du président, M. le Dr. Dawson est prié d'occuper le fauteuil.

Les minutes de l'assemblée ordinaire du 28 mai et de l'assemblée spéciale du juillet dernier sont lues et approuvées.

En l'absence de Sa Seigneurie, l'évêque de Québec, M. Heneker, lit le rapp suivant du sous-comité chargé de l'examen des rapports des inspecteurs d'académ et d'écoles modèles :

" Le sous-comité chargé de l'examen des rapports des inspecteurs d'académies " d'écoles modèles a parcouru attentivement le sommaire et le compte rendu déta " de chacune de ces institutions.

" Il y a, suivant lui, quelque difficulté à déterminer le degré relatif d'efficacité " écoles, parce que, dans la classification qu'ils ont faite de ces écoles, les inspecte " ont confondu le côté matériel et le côté intellectuel de l'établissement.

" Le sous-comité, tout en pensant qu'il importe que chacune des matières " l'objet d'un rapport, trouve qu'il est absolument nécessaire que ce rapport " distinct.

" Il paraîtrait de plus que des élèves de choix seulement ont été examinés, ce " le sous-comité considère comme un défaut. Il est impossible, en effet, de juger " l'état des écoles, à moins d'examiner tous les élèves, pour savoir combien d'élè " sont censés apprendre un sujet donné, et combien de ces élèves ont satisfait l'exa " nateur.

" Les choses étant ainsi, le sous-comité ne peut que recommander au Comit " prendre les écoles par ordre alphabétique, et de décider le chiffre de leur alloca " en se référant dans chaque cas aux rapports des inspecteurs.

" Il recommanderait, en outre, que, dans le but de montrer un exposé clair d " sorte, de la qualité et du degré d'instruction donnée dans chaque école, il soit " paré une formule d'examen que le Comité sanctionnerait pour être mise ultérie

ment en usage, plan qui, selon lui, serait facilité par l'adoption d'une série uniforme de livres d'école.

Signé: T. W."

" Québec, 27 mai 1879.

Le sous-comité met aussi sous les yeux de l'assemblée des modèles de tableaux estinés à montrer l'état de l'instruction dans chaque classe des écoles inspectées.

Le Comité s'accorde à recevoir le rapport ci-haut mentionné et décide, suivant la ecommandation qui lui est faite, qu'à l'avenir les rapports des inspecteurs d'acadé-ies et d'écoles modèles traiteront séparément la partie matérielle et la partie intel-ctuelle de chaque établissement scolaire.

Il convient, en outre, de nommer de nouveau le même sous-comité en lui adjoignant I. Leach, et de lui référer l'examen des formules destinées à indiquer l'état de l'ins-ruction dans chaque classe des écoles inspectées et l'adoption d'une série uniforme e livres d'école, sa prochaine réunion devant avoir lieu à Montréal pendant les acances de Noël.

Pour ce qui est de l'inscription de médecine et des examens d'admission à l'étude es professions d'avocat, notaire et autres, M. le Dr. Dawson dit qu'à la dernière ession de la législature de la province un bill proposé à ce sujet n'a pas été adopté. Le sous-comité chargé de s'occuper de la question est nommé de nouveau.

Instruction est donnée au secrétaire d'appeler l'attention des directeurs de collè-ges et d'académies sur les prescriptions à remplir pour que le gouvernement de la Puissance vienne en aide aux exercices militaires suivis dans ces établissements.

L'hon. M. Lynch expose qu'il a fait connaître au dernier gouvernement le chiffre des arrérages des droits de licences de mariage aujourd'hui entre les mains du gou-vernement de la Puissance, mais qu'aucune action n'a encore été prise à cet égard.

Il est résolu de nommer de nouveau le sous-comité chargé de s'occuper de la ques-tion, en substituant au nom de l'hon. W. W. Lynch celui de M. R. W. Heneker.

Sur motion de M. R. W. Heneker, secondé par le vénérable archidiacre Leach, il est unanimement résolu d'adopter les résolutions suivantes passées par le Comité catholique :

" Le Comité décide à l'unanimité que les demandes suivantes sont, dans l'intérêt " public, tellement urgentes qu'il y a lieu de presser le gouvernement de leur accor-" der au plus tôt toute son attention et d'agir en conséquence.

" 1o. Continuation des traitements des inspecteurs d'écoles sur le même pi
" qu'ils étaient dans l'année 1877-78.

" 2o. Continuation des subsides ordinaires pour les livres à donner en prix.

" 3o. Continuation du crédit de $46,000 votées pour les écoles normales. "

Sur motion de M. R. W. Heneker, secondé par le vénérable archidiacre Leach, est résolu :

Qu'un sous-comité sera nommé aux fins de s'entendre avec le sous-comité cath lique romain sur le sujet des inspecteurs, aussi bien que sur toutes autres matièr ayant trait à l'éducation en général, et que l'hon. Surintendant sera prié d'ag comme " convener " ayant droit de convocation, le dit sous-comité devant se compos des membres suivants : R. W. Heneker, écr., le Dr. Church, Sa Seigneurie l'évêq anglican de Québec, le Dr. Cook et le Dr. Dawson.

Le revenu provenant des droits de licences de mariage, déduction faite d'u somme de $200 pour frais d'administration, s'est élevé pour l'année écoulée $5,314. De cette somme, $5,000 ont été affectées à l'éducation universitaire, comm suit :

Université McGill	$2,5
Collège Morrin	1,2
Université de " Bishop's College, " Lennoxville	1,2
	$ 5,0

La balance ($314) des droits sur les licences de mariage, ajoutée à la subventic provenant du fonds de l'éducation supérieure ($9,980.13), laisse un total de $10,294 1 à distribuer cette année.

Le Comité, après mûr examen des notes des inspecteurs d'académies et d'école modèles, ainsi que des rapports spéciaux provenant des diverses institutions d'éd cation supérieure, s'accorde à recommander de payer les sommes suivantes portée vis-à-vis le nom de chacune de ces institutions, savoir :

Université McGill	$ 1,65
Collège Morrin	50
Collège St. Francis, Richmond	1,00
Université de " Bishop's College, " Lennoxville	1,00
	$ 4,15

ACADÉMIES.

Classe I

stead (Ladies' College)	$ 600
tingdon	600
ute, Argenteuil	500
icook	400
	$ 2,100

Classe II

by, Shefford	$ 300
brooke	300
pton (Ladies' College)	300
ord, Missisquoi	300
endon, Pontiac	200
	$ 1,400

Classe III

John	$ 150
og, Stanstead	150
shire, Compton	150
ham, Missisquoi	150
rness, Mégantic	150
etsburgh, Missisquoi	150
wlton, Brome	150
ville, Richmond	150
	$ 1,200

Classe IV

ley, Stanstead	$ 100
igsburg, Missisquoi	100
	$ 200
Total pour Académies	$ 4,900

erthier-en-haut figurait dans la classe III et Waterloo (Shefford) dans la classe mais comme il n'y a pas eu de rapport de ces académies, on n'a pu, en attendant, mmander de leur payer aucune allocation.

ÉCOLES MODÈLES

Classe I

Lacolle, St. Jean.....$
Barnston, Stanstead.....
Sutton, Brome.....
St. Henri, Hochelaga.....
Valleyfield, Beauharnois.....
LaPesche, Ottawa.....

$

Classe II

Clarendon, Pontiac.....$
Clarenceville, Missisquoi.....
Mansonville, Brome.....
Stanbridge, Missisquoi.....
Cowansville, Missisquoi.....
Philipsburg, Missisquoi.....
Bury, Compton.....
Marbleton, Wolfe.....
Maple Grove, Mégantic.....
Cité de Hull.....
Leeds, Mégantic.....
St. Dunstan, Québec.....
Trois-Rivières, St. Maurice.....

$

Total pour écoles modèles.....$1

Total pour les diverses institutions d'éducation supérieure $10,180, laissa dépenser une balance de $114.13

Ulverton et St. Etienne n'ayant pas transmis de rapport, aucune subventio été accordée à ces institutions.

Le Comité recommande de payer les allocations spéciales ordinaires:

1o. du High School de Montréal.....$
2o. " " de Québec.....

ur la recommandation de M. l'inspecteur Emberson, le Comité décide d'offrir, sur onds de l'éducation supérieure, une subvention à la meilleure école protestante comté de Montcalm, remplissant, d'après le rapport de M. l'inspecteur Dorval, les ditions d'une école modèle.

e secrétaire met devant le Comité les rapports des séances tenues en mai et en embre derniers par les commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspites à l'enseignement, en même temps que les suggestions du Dr. Cornish, présit du bureau d'examinateurs de Montréal, pour que dorénavant le dessin linéaire, age des globes et la tenue des livres soient supprimés comme matières d'examen, Dr. Cornish offrant de préparer pour la sanction du Comité un modèle de diplôme s simple pour tous les grades.

e Comité donne, en conséquence, instruction au secrétaire d'écrire au Dr. Cornish , comme la loi a rendu obligatoire l'enseignement du dessin, de l'usage des globes le la tenue des livres dans nos écoles, il n'est pas permis de faire disparaître ces nches d'instruction du programme d'examen, mais qu'on peut les rendre aussi ples qu'il faut, et de lui demander d'avoir la bonté de préparer un modèle de vet pour tous les grades d'instituteurs.

l est donné lecture de lettres des inspecteurs Fothergill et Hubbard, relament au peu de connaissances que possèdent en matière de Saintes Ecritures aspirants au brevet d'instituteurs. Il appert aussi des rapports des inspecteurs cadémies et d'écoles modèles que dans plusieurs de ces institutions les élèves ne nt pas l'Ecriture Sainte et ne reçoivent aucune instruction religieuse.

e Comité décide de référer au sous-comité d'inspection la question de la lecture le l'enseignement de l'Ecriture Sainte.

e secrétaire lit des lettres de MM. Lyster et Ruel, secrétaires du bureau d'examieurs de Carleton, comté de Bonaventure, d'après lesquelles il paraît que, dans lques cas, des instituteurs protestants ont reçu des brevets sans s'être soumis nouveaux règlements. Le Comité donne instruction au secrétaire d'écrire à I. Lyster et Ruel qu'il faut qu'à l'avenir tout aspirant protestant au brevet d'insiteur soit examiné sur les bulletins imprimés que publie le Comité.

Quant à l'inconvénient dont parle la lettre de M. Lyster, que présentent les mois mai et novembre, époques actuelles des examens pour les aspirants au brevet de acité, le Comité en remet la considération à une assemblée ultérieure.

Le secrétaire est chargé de répondre à la lettre par laquelle M. Forde, instituteur 'école modèle de Clarendon, demande si un brevet de 1ère classe délivré

par le " Bureau national d'éducation d'Irlande " est équivalent à un brevet d'écol modèle de cette province : que le Comité exige que tous les instituteurs soient po teurs de brevets de la province.

La demande de MM. Alexander et Hugh Elliott d'une allocation sur le fonds d l'éducation supérieure " en faveur de l'ecole No. 5 de Clarendon, est rejetée, à cau de la grande proximité de cette école de l'académie de Clarendon.

Lecture est faite de lettres par lesquelles M. James G. Black sollicite une allocatic sur le fonds de l'éducation supérieure pour l'école de Thurso, et M. Wm. Uprichar demande une augmentation de celle qui est faite à l'école modèle de La Pesche.

Plusieurs séries de livres d'école de chez Adam Miller & Cie., éditeurs, à Toront ainsi qu'une proposition faite par cette maison de fournir aux instituteurs de cet province le " Journal of Education " publié par elle, sont référées au sous-comi d'inspection, etc.

Le secrétaire soumet un état du fonds des contingents, montrant une balance $1,671.55 au crédit du Comité, lequel état est examiné et trouvé exact.

Les comptes suivants sont soumis au Comité, qui en ordonne le paiement :

1o. Dépenses contingentes du secrétaire.....$ 9.
2o. J. Lovell écr., impression de bulletins d'examen..... 39.
3o. Wm. Stanley et Cie., livres de comptes..... 2.

MM. Emberson et Weir sont nommés inspecteurs des académies et écoles modèl de la province de Québec subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure, a mêmes conditions que par le passé, c'est-à-dire, moyennant une augmentation po chacun de $250 sur son traitement actuel, le temps de l'inspection devant être fi par le sous-comité chargé de l'examen des livres d'école pour académies, etc.

Comme il ne reste plus d'affaires à traiter, le Comité s'ajourne au mercredi février 1880 et plus tôt, s'il est nécessaire, à l'appel du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Rapport du Surintendant pour 1878-79 ..... V-XIII

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

MM.	PAGES	MM.	PAGES
1—Alexander	1	19—Laplante	62
2—Archambeault	3	20—Lefebvre	64
3—Bégin	7	21—Lévesque	69
4—Béland	10	22—Lucier	71
5—Boivin	15	23—Lyster	72
6—Brault	16	24—McLoughlin	74
7—Carrier	25	25—MacMahon	76
8—Crépeault	25	26—McGrath	80
9—Delâge	33	27—Painchaud	82
0—Dorval	35	28—Pilon	86
1—Emberson	38	29—Prémont	97
2—Fontaine	41	30—Savard	103
3—Fothergill	45	31—Stenson	106
4—Gay	49	32—Tanguay	109
5—Grondin	51	33—Tétreault	112
6—Hubbard	54	34—Thompson	119
7—Juneau	55	35—Tremblay	120
8—Lamarche	59	36—Vien	122

Addendum—Rapport spécial de M. Brault 126

Récapitulation—Grand tableau Statistique des inspecteurs pour 1878-79 144

APPENDICE No. II

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES

Ecole Normale Laval 165

" " McGill 174

" " Jacques-Cartier 177

Addenda—Rapports spéciaux 182

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONÉTAIRES

PAGES

1. Tableau des sommes levées pour l'instruction publique en 1878–79 198

Récapitulation du tableau précédent 226

2. Tableau récapitulatif général des institutions d'éducation supérieure en 1878–79 230

APPENDICE No. IV

PETITS TABLEAUX

Tableau des livres de prix envoyés aux inspecteurs en 1878–79 240

Tableau A—Nombre d'élèves des écoles normales et brevets qui leur ont été accordés depuis la fondation de ces institutions 250

Tableau B—Districts d'inspection, domicile et traitement des inspecteurs 251

Tableau C—Ecoles catholiques de Québec 252

Tableau D— " " Montréal 252

Tableau E—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles des Frères à Montréal en 1878–79 253

Tableau F—Nombre d'élèves des Sœurs de la Congrégation à Montréal en 1878–79 253

Tableau G—Tableau synoptique des cinq grandes divisions, 1878–79 254

Tableau H—Récapitulation des cinq grandes divisions 256

Tableau I—Résumé statistique des commissions d'examen, 1878 257

Tableau J—Liste des instituteurs pensionnaires 262

APPENDICE No. V

LISTES DE DISTRIBUTION DES FONDS, 1878–79.

1. Education supérieure 268

2. Municipalités pauvres 288

APPENDICE No. VI

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

1. Comité catholique 301

2. " protestant 309

RAPPORT

DU

URINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1879-80

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1881

RAPPORT

DU

URINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1879-80

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1881

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, le 22 décembre 1880.

son Honneur THÉODORE ROBITAILLE, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année scolaire 1879-80.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très-obéissant serviteur,

E. T. PAQUET,

Secrétaire-Provincial.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, le 20 décembre 1880.

A l'Honorable ET. TH. PAQUET, *Secrétaire de la Province.*

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'instruction publique pour l'année 1879-80.

SITUATION GÉNÉRALE.

En comparant les statistiques des quatre dernières années scolaires, je constate les résultats suivants :

	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation ou diminution.
Municipalités	949	967	17	970	3	988	18 aug.
Arrondissements.....	4,193	4,233	40	4,291	58	4,318	27 aug.
Maisons d'école.....	3,826	3,945	119	3,948	3	4,013	65 aug.
Ecoles (sous contrôle).....	4,115	4,209	94	4,282	73	4,310	28 aug.
Nombre d'élèves.....	232,765	234,828	2,063	239,808	4,980	234,705	5,104 dim.
Présence moyenne.....	178,621	180,294	1,673	183,740	3,446	180,315	3,425 dim.

Il est intéressant de mettre en regard de ces chiffres ceux qui suivent :

Enseignement.	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation.
Histoire	65,294	70,826	5,532	74,849	4,023	80,143	5,294
Arithmétique	128,432	134,624	6,292	139,148	4,524	153,852	14,704
Tenue des livres	12,101	13,859	1,758	14,932	1,073	17,891	2,959
Géographie	58,806	63,658	4,852	67,110	3,452	72,812	5,702
Agriculture	16,665	19,625	2,960	22,846	3,221	24,792	1,946
Dessin industriel	8,351	20,914	12,563	35,429	14,515	50,777	15,348

Ce qui frappe tout d'abord dans cette statistique, c'est la diminution du nombre des élèves. Non seulement l'augmentation de 1878-79 ne s'est pas soutenue, mais nous n'atteignons pas même le chiffre de 1877-78. Il s'en faut de 124.

A quoi doit-on attribuer ce fait regrettable ? Je ne saurais le dire d'une manière assurée ; mais je suis heureux de pouvoir affirmer que ce n'est pas faute chez les autorités scolaires d'avoir su développer l'enseignement des principales matières du programme d'études. En effet, comparons à ce point de vue les années 1877-78 et 1879-80.

Enseignement.	1877–78	1879–80	Augmentation.
Histoire	70,826	80,143	9,317
Arithmétique	134,624	153,852	19,228
Tenue des livres	13,859	17,891	4,032
Géographie	63,658	72,812	9,154
Agriculture	19,625	24,792	5,167
Dessin industriel	20,914	50,777	29,863

Il est donc prouvé que si le nombre des élèves n'a pas suivi sa progression ascendante, l'enseignement n'en a pas moins continué à se développer, à se répandre dans la masse des enfants qui fréquentent l'école. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il s'est produit dans les matières les

ıus *pratiques*, celles qui ont plus spécialement un caractère d'utilité et ont l'étude prépare le mieux aux exigences de la vie ordinaire.

A la vérité, c'est avec satisfaction que je puis prendre une vue d'ensemble des quatre dernières années de l'œuvre des écoles dans notre rovince. Nous n'avons pas accompli tout ce que nous voulions, mais ose dire que nous avons beaucoup fait.

Permettez-moi quelques remarques à ce sujet.

La loi organique de mon département (39 Vict., ch. 15) est venue en igueur le 1er février 1876. Elle confie la direction du département de Instruction publique à un surintendant, et elle divise le Conseil en deux omités distincts, l'un catholique, l'autre protestant, chacun ayant juridiction exclusive dans les affaires relatives aux écoles de la confession religieuse u'il représente. Cette loi a donc un double objet. D'abord, elle établit, ar la nomination d'un surintendant sans responsabilité autre que celle 'un fonctionnaire ordinaire de l'ordre administratif, une séparation complète entre l'école et la politique. Des esprits distingués pensent qu'il vaut ıieux livrer l'instruction publique aux chances de la politique ; que des ıttes de partis doivent naître des idées de réformes ; que du choc des dissions publiques doit jaillir une étincelle de progrès. Quelle que soit ı valeur de cette opinion, je constate que, dans notre pays, la question colaire, comme toute autre question, est du domaine public, et qu'en la laçant dans une sphère où ne pénètre pas la politique, on a beaucoup fait our empêcher qu'elle s'embrouille et s'obscurcisse.

La loi a pour second objet d'assurer, de plus en plus, l'indépendance, n matière d'éducation, des groupes religieux. Autant l'Etat a horreur de école sans Dieu, autant il prend soin que chaque confession puisse y faire especter le Dieu qu'elle adore, et cette création de deux comités distincts st venue couronner l'organisation, je l'appellerais organisation en partie ouble, dont les éléments populaires sont une *majorité* et des *dissidents*, des *ommissaires* et des *syndics*, travaillant au même but et sur le même terrain, ıais séparément. Ce dualisme répond d'une manière parfaite aux besoins, ux conditions spéciales d'existence d'un pays partagé entre plusieurs royances religieuses ; il rend les conflits impossibles, il établit une armonie féconde, dont le peuple, sans même s'en rendre compte d'une ıanière précise, retire les fruits les plus heureux. Nous avons tout à agner à conserver intact un pareil système, lequel, du reste, repose sur n compromis dont la loi de 1869 (32 Vict. ch. 16) a consacré le principe.

Guidé constamment par ce principe depuis que je suis en fonctions, je

me suis efforcé de donner à la loi l'application la plus large et en même temps la plus utile au pays.

Pour accomplir cette tâche, j'ai proposé plusieurs réformes ; les unes m'ont été accordées, les autres sont restées à l'état de projet.

1. Une des premières réformes que j'ai demandées est l'augmentation du traitement des instituteurs. J'ai toujours cru que l'initiative de cette réforme incombait au gouvernement. " En général, disais-je, dans mon rapport de 1875-76, ceux qui s'intéressent à la solution de ce problème paraissent croire que l'initiative doit venir des municipalités. Je pense qu'ils se font illusion. Pour obtenir l'assentiment des municipalités, il faudrait que les municipaux fussent plus instruits, et la question est précisément de leur donner de bons maîtres pour les mieux instruire."

Je regrette de dire que si la moyenne du traitement des instituteurs, depuis 1875, est un peu augmentée, le mérite n'en revient pas à la législature.

La seule manière de trancher la question est de fixer un *minimum* des traitements.

2. J'ai demandé l'institution d'un *brevet de supériorité* pour les membres du corps enseignant. Je disais à ce sujet :

" Jusqu'à ce jour on a accordé des récompenses aux écoliers afin d'exciter entre eux une légitime émulation au travail : ne serait-il pas opportun de créer la même émulation parmi les instituteurs ? Il est à craindre qu'en général les maîtres d'écoles primaires, une fois nantis de leur brevet de capacité, ne travaillent pas suffisamment. Faire la classe durant tout le jour est la plus pénible des tâches, et il n'est pas étonnant que, l'ayant accomplie, on sente le besoin de récréation : c'est là l'écueil pour l'instituteur. Fatigué par l'enseignement quotidien, il n'a pas d'inclination à recourir à ses livres pour se perfectionner ; il en arrive ainsi quelquefois à suivre une routine invariable.

" Eh bien ! créons pour l'avenir un brevet d'un ordre plus élevé, le *brevet de supériorité*, lequel serait délivré par le surintendant, sur le rapport de l'inspecteur, aux instituteurs qui pendant trois ou quatre ans auraient tenu, avec un succès marqué, leur école suivant toutes les prescriptions de la loi et du conseil de l'instruction publique. Le porteur de ce brevet aurait chance d'obtenir de bons appointements. Ce serait donc là un grand encouragement pour le corps enseignant, et de plus un moyen efficace de faire enseigner tout le programme officiel."

Il n'a pas été donné suite à cette proposition, qui me paraît encore être d'un ordre élevé.

3. Ayant toujours en vue de donner à notre éducation publique un caractère d'utilité pratique, il m'avait semblé que la création de "Banques d'épargnes des écoles" pouvait contribuer grandement à faire naître dans notre pays cet esprit d'économie qui fait défaut si souvent aux populations de nos campagnes. Je disais :

"Les banques d'épargnes des écoles, fondées en France il y a quelques années, ont obtenu le plus heureux succès. Elles habituent les élèves à l'économie et les préparent de bonne heure à songer à l'avenir, à agir toujours avec cet esprit d'ordre qui petit à petit conduit à l'aisance, parfois à la fortune. Pour faire justement apprécier cette institution, il suffit de rappeler qu'à l'époque des dernières inondations en France, les élèves d'un district d'inspection ont offert leurs épargnes de l'année courante aux victimes de la catastrophe, et qu'il s'est trouvé dans leur caisse 12,500 francs.

"Je sais que la législation des banques n'est pas du ressort du parlement provincial ; j'ai voulu cependant toucher à ce sujet afin d'en saisir le public et particulièrement les députés du peuple. Il n'est besoin d'aucune loi nouvelle pour retirer les bénéfices dont la réalisation de cette idée pourrait être susceptible.

"En effet, il existe dans toute la Confédération des *Post Office Savings Banks*, qui fonctionnent régulièrement : qui empêche les directeurs de collèges, d'académies, et même les maîtres d'écoles primaires de recevoir chaque jour, après les heures de classe, les petites épargnes de leurs élèves, et d'en faire le dépôt chaque semaine au bureau de poste ? Les formalités les plus simples suffiraient à donner aux uns et aux autres des garanties parfaites.

"Il me semble que les parents verraient d'un bon œil une tentative de ce genre : heureux de voir leurs enfants trouver une occasion de connaître par expérience la valeur de l'épargne, ils s'efforceraient, j'ose le croire, de leur fournir aussi souvent que possible les moyens d'en profiter. Les professeurs pourraient accorder des "bons points" (sous forme de récépissé, pour la garantie des parents) et des prix aux élèves qui, étant donné l'état de fortune de leur famille, se seraient montrés le plus économes. Ne serait-ce pas là une leçon qui produirait ses fruits plus tard ?"

Depuis 1875, les banques d'épargnes des écoles ont, en France surtout, pris un développement extraordinaire. L'expérience faite à l'étranger m'autorise à solliciter encore une fois la création d'une institution de ce genre dans notre province.

4. La nomination d'*Inspecteurs généraux*, dont le devoir serait de surveiller les travaux des inspecteurs ordinaires, est une des principales choses qui restent encore à faire. L'inspection des écoles que j'ai réussi à perfectionner, comme je le constaterai plus loin, ne sera complètement satisfaisante

que le jour où des inspecteurs généraux, possédant des pouvoirs étendus, agents actifs et directs de mon département, feront des rapports spéciaux sur chaque district, au besoin sur une localité en particulier, et dans tous les cas sur l'œuvre de chaque inspecteur.

5. Les inspecteurs d'écoles sont des hommes dévoués, mais ils ne peuvent accomplir l'impossible. Et l'impossible, pour un bon nombre d'entre eux, est de parcourir l'immense territoire confié à leur surveillance. Le Conseil de l'instruction publique s'est préoccupé plus d'une fois de cet obstacle que la nature oppose au fonctionnement régulier de notre système scolaire. Je cite à ce sujet mon rapport de 1877-78 :

" La loi veut que l'inspecteur visite chaque école de son ressort deux fois par année, et c'est pour arriver à la stricte observance de cette loi que le Conseil de l'instruction publique, en faisant une nouvelle délimitation des districts d'inspection, a posé en principe que chaque inspecteur ne doit pas avoir plus de 100 écoles à visiter. Mais, dans la pratique, il a fallu s'éloigner de ce principe, et la double visite est encore chose impossible pour plus d'un inspecteur.

" Il en sera ainsi tant que le nombre des inspecteurs ne sera pas de nouveau augmenté, suivant le désir exprimé par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique, dans sa dernière séance.

" Pour s'en convaincre, il faut se rappeler qu'en bien des endroits les voies de communication sont insuffisantes, que l'étendue du territoire à parcourir est souvent immense—exemple, les comtés de Pontiac et de Beauce—que, le printemps et l'automne, les chemins, durant plusieurs jours, sont positivement impraticables. Je crois en somme que le calcul suivant des jours ouvrables pour les inspecteurs, peut être tenu pour exact :

Sur les jours de l'année		365
Il faut retrancher :		
Dimanches	52	
Congés de semaine	52	
Congés extra	8	
Vacances	45	
Fêtes	10	
Absence de l'instituteur ou indisposition de l'inspecteur	8	
Tempêtes ou mauvais chemins	30	
	—	205
Jours ouvrables		160

" Soit 80 jours pour visiter une fois 100 écoles disséminées sur les territoires étendus que l'on connaît. Cela est impossible à la plupart des ins-

pecteurs, attendu que, d'après les règlements, chaque visite doit être de *deux* heures dans une école élémentaire, et de *trois* heures dans une école modèle ou académique, et attendu qu'après l'examen des classes, il faut encore que l'inspecteur prenne le temps de donner ses instructions aux commissaires, aux instituteurs, de voir comment le trésorier tient ses comptes, de répondre aux questions qui lui sont faites sur les détails de l'organisation scolaire, enfin d'écouter les plaintes des instituteurs et les récriminations des autorités locales.

" Il y a donc lieu, je le répète, d'augmenter le personnel de l'inspectorat. Quant au système d'inspection lui-même, il ne reste plus guère qu'à le compléter par la nomination de deux inspecteurs *généraux*."

Nous avons aujourd'hui 36 inspecteurs. Je regrette de constater que ce nombre est insuffisant.

6. Dans mon rapport de 1878-79, daté le 3 décembre 1879, je disais :

" A la dernière séance du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, on a donné avis d'une proposition de loi statuant qu'à l'avenir toute institution subventionnée, excepté les collèges classiques, devra recevoir la visite de l'inspecteur, et que si elle s'y refuse, la subvention lui sera retenue.

" Toute maison d'éducation qui reçoit une subvention du gouvernement devrait être visitée par les inspecteurs : voilà, ce semble, une proposition raisonnable et tout à fait conforme à l'esprit de nos institutions, car s'il est une doctrine incontestée parmi celles qui régissent dans ce pays l'administration de la chose publique, c'est assurément la doctrine du droit d'investigation sur l'emploi des crédits ouverts par la législature. Le peuple, par ses représentants autorisés, vote chaque année une somme considérable pour venir en aide à la grande œuvre de l'éducation, et il doit être renseigné sur l'usage qu'on en fait.

" Je comprends l'objection que peuvent formuler les directeurs de certaines maisons. Il est possible que les inspecteurs ne soient pas leurs égaux, et qu'ils regardent comme indigne d'eux de passer par l'inspection officielle. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'humilier le corps enseignant devant tel ou tel homme, mais seulement de permettre à l'Etat de savoir de quelle manière on emploie l'argent distribué sur demande."

Le comité catholique du Conseil de l'instruction publique s'est divisé sur cette proposition ; elle a été rejetée.

7. Dans mes circulaires, j'ai insisté sur l'utilité pratique du jardin en rapport avec l'école. J'écrivais aux commissaires en 1877 :

" Je vous ai parlé de l'étendue que devait avoir le terrain de l'école, et en disant *un demi-arpent*, je n'ai voulu que fixer un minimum, car il importe

de plus qu'il y ait un jardin attenant à l'école. Je sais qu'en général vous accordez à l'instituteur assez de terrain pour cela, mais vous devriez le faire invariablement ; vous devriez tenir à ce que les maîtres et maîtresses fassent du jardinage. Si ces dernières avaient besoin d'un peu d'aide pour les plus gros travaux, je suis convaincu qu'elles trouveraient parmi les contribuables des personnes disposées à leur rendre service.

" Le *jardin de l'école* devrait avoir sa renommée au milieu de vous, et vous devriez tous contribuer à l'orner et à l'enrichir, car s'il est de quelque profit à l'instituteur, il ne manquera non plus de vous être utile indirectement à vous-mêmes. En effet, ce que vos enfants apprendront à l'école en fait de culture vous sera profitable. Vous utiliserez leurs connaissances dans vos travaux sur la ferme, et souvent peut-être vous serez étonnés de la somme que vous aura rapportée une leçon donnée à votre enfant.

" Le jardin d'ailleurs, pour un maître intelligent, est un précieux moyen d'enseignement. Par exemple, pour enseigner le *Petit Manuel d'Agriculture*, quoi de plus utile que les démonstrations pratiques faites, sous les yeux mêmes des élèves, dans la culture du jardin ? Cette méthode possède ce grand avantage, qu'elle rend l'étude attrayante pour les enfants, qu'elle les instruit sans effort de leur part, car alors ce n'est plus seulement au moyen des mots qu'on leur communique des idées ; c'est par la vue des choses mêmes dont on veut leur donner l'intelligence. Un enfant peut apprendre ainsi les matières les plus difficiles et les plus arides, et cela, sans fatigue.

" Supposez de plus que le maître ait un rucher, vos enfants apprendront l'élevage des abeilles, chose facile, mais ignorée, parce que bien peu de gens en comprenneut l'importance. Vous devriez insister pour que vos instituteurs cultivent les abeilles, et pour cela, s'il le faut, leur acheter vous-mêmes une première ruche. Cette culture coûte peu et rapporte beaucoup.

" Cette culture aurait encore pour effet de donner un nouvel attrait au séjour de l'école. Si maintenant la maison est spacieuse et bien aérée, si les tables et les bancs sont commodes, si le jardin est bien tenu, les enfants se plairont à l'école ; au lieu d'inventer des prétextes pour manquer les classes, ils aimeront à s'y rendre tous les jours, et nous verrons enfin disparaître cette plaie que les inspecteurs signalent dans tous leurs rapport : l'*assistance irrégulière* dans les écoles de la campagne. En effet, pour un rien, sous le moindre prétexte, l'enfant manque l'école ; une fois il a fait une commission pour la famille, une autre fois on l'a gardé pour travailler au champ, comme si le travail d'un enfant de 7, 8 ou 9 ans était indispensable à la récolte. Sachez-le, lorsque l'enfant manque son école, il perd son temps et le fait perdre aux autres, car lorsqu'il revient en classe, il se trouve en arrière des autres : on a avancé et lui est resté stationnaire. Alors le maître est obligé de répéter et recommencer les leçons déjà données, et ceux qui sont assidus et laborieux portent ainsi la peine des absences des autres, ou bien si le maître ne recommence pas ses leçons, l'enfant descend dans

une classe inférieure, et de là son dégoût pour l'école. Mais à qui la faute, sinon aux parents qui l'ont retenu sous un prétexte souvent futile ? Il faut de graves raisons pour empêcher un enfant d'aller à l'école, et ceux qui le font ne réfléchissent pas qu'ils doivent payer de la même manière que si l'enfant assistait régulièrement. Dans les visites que vous faites et aux examens publics, vous devez faire comprendre cela aux parents."

Il me faut reconnaître que le jardin de l'école, en dépit de mes efforts, est encore une chose de l'avenir.

Voilà ce que j'ai demandé. Voici ce que j'ai obtenu :

I. Je ne parlerai pas de certaines améliorations que j'ai pu faire dans l'administration proprement dite de mon département. Ce sont là des détails toujours importants, mais secondaires en réalité, et fruits de l'expérience ou résultats du changement de nos lois. Ainsi, la statistique est aujourd'hui plus facile à recueillir et plus exacte ; les rapports spéciaux des municipalités scolaires et des maisons d'éducation m'arrivent plus régulièrement et sont plus complets ; les rapports d'élection sont maintenant une des formalités les plus simples à remplir pour les employés de mon bureau comme pour les secrétaires municipaux.

Mais il est une innovation sur laquelle on me permettra d'insister, parce que je la crois d'une importance de premier ordre : je veux parler des *bulletins d'inspection*, dont voici la formule :

BULLETIN D'INSPECTION.

Municipalité de.....Comté de.....
Nom ou No. de l'école.....
Date de la visite.....
Nom, brevet et traitement du titulaire.....
Etat de la maison.....
Etat du mobilier.....
Grandeur du terrain.....
Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?.....
Cartes géographiques ?.....
Globe terrestre ?.....
Total des élèves inscrits.....
Le journal d'appel est-il bien tenu ?.....
Assistance moyenne d'après le registre.....

Combien d'élèves dans chaque cours ? 1er degré..... 2e degré.....
Modèle..... Académique.....

Combien d'élèves apprennent l'Ecriture..... la Grammaire..... le
Calcul..... la Tenue des livres..... l'Histoire..... la
Géographie..... l'Agriculture ..... le Dessin ?.....

En quelle langue se donne l'enseignement ?.....

Le titulaire de l'école est-il compétent ?.....

Tenue générale de l'école.....

Y a-t-il progrès ?.....

Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?.....

Les comptes sont-ils tenus d'après la méthode officielle ?

Y a-t-il des arrérages ?.....

REMARQUES.

.....

.....

Signature.....

L'inspecteur est tenu de m'adresser un bulletin sur chaque école qu'il visite. Le bulletin me fournit ainsi, jour par jour, les renseignements particuliers dont j'ai besoin pour exercer un contrôle réel sur les administrations scolaires locales; nous n'avions auparavant, comme source d'informations, que les rapports annuels des inspecteurs, ce qui était manifestement insuffisant. Le surintendant ne pouvait intervenir qu'une fois par an, il le peut tous les jours avec le nouveau système.

L'intention qui a inspiré cette réforme est évidente. Nous avons voulu, d'abord, rendre l'inspection en général plus efficace, plus complète, plus méticuleuse, si j'ose le dire; mais ensuite le bulletin nous a paru un des meilleurs moyens de diriger et de hâter plusieurs réformes que nous considérions comme urgentes dans l'enseignement proprement dit et dans l'organisation matérielle des écoles. Un simple coup d'œil jeté sur les questions auxquelles l'inspecteur doit répondre laisse voir cette double intention. Voici quelques-unes des réformes dont je veux parler.

II. Il arrive trop souvent que les maisons d'école à la campagne sont ou trop petites ou dans un mauvais état. Ma circulaire du 15 juin 1877 aux inspecteurs, approuvée par le Conseil de l'instruction publique, con-

ient des instructions spéciales à ce sujet, et j'avais déjà dit dans ma circu-
aire du 10 mars 1877 aux commissaires et syndics :

" L'hygiène veut que chaque enfant ait neuf pieds carrés de plancher
et cent pieds cubes d'air respirable ; mais dans les maisons d'école actuelles
un seul petit appartement renferme 40, 50, 60, 70 élèves ; comment voulez-
vous qu'ils y soient à l'aise, qu'ils s'y plaisent, ainsi pressés les uns sur les
autres et respirant une atmosphère viciée ? Ils ignorent qu'ils sont exposés
à tous les jours à contracter des fièvres mortelles, mais la contrainte qu'ils
ne peuvent manquer d'éprouver suffit à leur faire regretter le logis pater-
nel.....

" Une maison d'école doit être haute, bien aérée, bien éclairée, un peu
éloignée du chemin, et construite sur un terrain d'au moins un demi-arpent,
afin que les latrines puissent être placées à une distance suffisante. Elle
doit contenir au moins deux salles pour les enfants, l'une pour les commen-
çants, l'autre pour les plus avancés. Une partie de la maison doit être
affectée au logement de l'instituteur et de sa famille ; elle devrait donc con-
tenir quatre ou cinq chambres, car il convient de bien loger l'homme qui,
après le prêtre, opère le plus de bien au milieu du peuple.

" Ainsi donc, lorsque vous vous déciderez à construire une maison
d'école, *vous devrez d'abord me demander un plan*, en me disant quelles dimen-
sions vous voulez donner à l'édifice et quelle somme vous avez décidé d'y
consacrer ; *ou bien*—et cela est préférable—*vous me transmettrez vos propres
plans*, et je jugerai s'ils répondent aux intentions de la loi. Je me ferai,
dans tous les cas, un devoir de seconder votre zèle.

" Règle générale, une maison d'école élémentaire ne doit pas coûter
plus de $1600, ni une école modèle ou académie plus de $3000, mais le
surintendant a le droit de vous autoriser à dépasser ce chiffre, si la nécessité
l'exige."

L'inspecteur est tenu de constater dans le bulletin de chaque école si
ces instructions sont fidèlement suivies. Si elles ne le sont pas, il m'appar-
tient d'agir en conséquence et de rappeler aux municipalités les devoirs
que la loi leur impose. Je dois à la vérité de dire que mes remontrances
sur ce point ont été généralement reçues dans un bon esprit, et que, depuis
trois ans, non seulement la loi qui soumet à mon approbation les plans de
construction a été bien observée, mais qu'un grand nombre de vieilles écoles
ont été reconstruites ou améliorées d'une manière très suffisante. C'est un
progrès dont nous avons tout lieu de nous féliciter, bien que les prescrip-
tions suivantes, qui sont obligatoires en vertu d'une décision du Conseil de
l'instruction publique, ne soient pas encore partout observées :

" Le terrain choisi pour la construction de l'école doit être sec, bien
aéré, pourvu d'eau de bonne qualité ; il sera, autant que possible, à la cam-

pagne, dans une position élevée, isolée, et, dans les villes, séparé des habitations voisines. Il doit être situé de manière que les bruits du dehors ne puissent troubler l'ordre et le silence des classes. Les abords doivent en être faciles et sans obstruction, ni danger pour la santé ou la morale des enfants.

" Ce terrain ne devra dégager aucun miasme, et il sera distant de 500 pieds au moins du cimetière, autant que possible.

" L'étendue du terrain et des bâtiments sera en rapport avec leur destination. La population scolaire sera calculée sur le chiffre approximatif de 20 pour 100 de la population de l'arrondissement ; il faudra aussi tenir compte d'une augmentation probable dans l'avenir.

" L'étendue du terrain et des bâtiments sera en rapport avec leur destination. La population scolaire sera calculée sur le chiffre approximatif de 20 pour 100 de la population de l'arrondissement ; il faudra aussi tenir compte d'une augmentation probable dans l'avenir.

" Le logement de l'instituteur sera, autant que possible, isolé des salles de classes. Lorsqu'il y aura impossibilité de le construire ainsi, s'il est au même étage que la salle de classe, il en sera séparé par un bon mur ou un colombage, et non pas seulement une cloison en bois, dans lequel une communication avec la classe pourra être pratiquée au moyen de deux portes placées l'une sur l'autre, et qui devront être toujours fermées au temps des classes. Si le logement de l'instituteur est placé à l'étage supérieur ou aux mansardes, l'escalier sera entièrement isolé de la classe et un bon plancher sourd sera placé entre la classe et le logement.

" Le logement comprendra, au moins, les pièces suivantes :

" 1. Parloir ou cabinet d'étude ;

" 2. Cuisine servant aussi de salle à manger ;

" 3. Lavoir contigu à la cuisine, avec cheminée et pompe, si c'est possible ;

" 4. Deux ou trois chambres à coucher ;

" 5. Un endroit convenable pour y placer les lieux d'aisances et le combustible.

" A la campagne, on construira, en plus, une étable et un rucher, s'il y a lieu. La cuisine aura, au minimum, 150 pieds en superficie. La hauteur des appartements sera de 10 pieds, au moins.

" On calculera la grandeur de la salle à raison de 3 pieds carrés, c'est-à-dire 9 pieds de superficie, par élève, y compris l'espace à laisser pour l'estrade, les armoires, bibliothèques, etc., etc. La hauteur d'un plancher à l'autre devra être de 10 pieds au moins.

" La ventilation et le chauffage seront combinés de manière à maintenir dans les salles une température moyenne de 60° à 65° degrés Farenheit (constatée à l'aide de thermomètres à demeure) et à renouveler à peu près deux fois par heure l'air contenu dans chaque classe.

" L'aération de la salle pendant l'été peut se faire par un système de ventilation naturelle, au moyen d'appareils qui sont établis au moment de la construction, Ce système consiste dans l'introduction de l'air frais par le bas à l'aide de nombreux orifices, tous garnis de toiles métalliques, et dans l'évacuation de l'air vicié par des corniches en zing perforé, placées le long des quatre côtés du plafond.

" Il convient d'établir en dehors des classes et pour chaque sexe un lavoir, ainsi qu'un vestiaire bien aéré. Ce vestiaire sera muni de porte-manteaux et porte-parapluies avec crochets numérotés, et de planches ou de casiers pour y déposer les paniers des enfants qui apportent leur dîner à l'école. Les lavoirs seront pourvus de robinets en quantité suffisante pour servir aux ablutions des élèves.

" Il y aura un siège d'aisances pour 15 filles ou 25 garçons, et un urinoir pour 15 garçons.

" Les lieux d'aisances seront complètement séparés pour chaque sexe et divisés en compartiments pour un seul enfant. Chaque compartiment sera d'environ 2 pieds et demi de largeur par 3 pieds et demi de profondeur, peinturé et sablé, ou lavé à la chaux, à l'intérieur comme à l'extérieur.

" Les urinoirs auront 2 pieds et demi de largeur et 2 pieds de profondeur. Les séparations et les revêtements seront, comme dans les lieux d'aisances, en bois peinturé et sablé, ou lavé à la chaux. La toiture sera établie de manière à mettre les sièges et les urinoirs à l'abri de la pluie et de la neige ; elle aura, au moins, trois pieds de saillie.

" Les sièges seront proportionnés à l'âge des enfants, et les fermetures établies de manière à laisser deux intervalles, l'un d'un pied entre le haut de la porte et la traverse supérieure du châssis, l'autre d'environ 6 pouces pour que les pieds des enfants restent visibles.

" Les fosses d'aisances seront construites sous forme de citernes étanches, à fond concave et munies d'un tuyau d'aérage qui devra dépasser en hauteur le faîte du toit de l'école.

" Pour rendre les lieux d'aisances inodores, on peut employer l'eau ou la terre sèche. Le système à l'eau est d'une application très-facile dans les localités où il existe un bon système de canaux et un aqueduc. Mais à la campagne on devrait se servir du système à la terre sèche, qui offre le double avantage de rendre les lieux d'aisances et les urinoirs parfaitement inodores et de fournir un engrais des plus précieux."

III. Le mobilier des écoles a été aussi l'objet de nos préoccupations Les prescriptions suivantes sont obligatoires :

" Toutes les salles de classe seront pourvues de bonnes tables et de sièges à dossier, appropriés, autant que possible, à la taille des élèves.

" Il y aura une estrade pour le maître.

" Dans les écoles catholiques, un crucifix ou, au moins, une croix.

" Une ou deux armoires-bibliothèques pour y déposer les livres et les archives de l'école.

" Des tableaux noirs, avec accessoires.

" Une série complète de cartes géographiques, une carte spéciale du Canada.

" Une pendule.

" Une cloche d'appel.

" Un timbre ou un signal.

" Deux tableaux, l'un indiquant l'emploi du temps, et l'autre le règlement de l'école.

" Une fontaine à robinets avec au moins un gobelet."

Tous les jours les bulletins d'inspection m'apprennent que dans maintes écoles les tables et les sièges sont défectueux, et faire comprendre que leur forme peut influer sur la santé des enfants me paraît être d'une extrême difficulté. J'ai cependant posé, dans ma circulaire du 10 mars 1877, les principes qui doivent nous guider en cette matière. Je disais :

" Il ne suffit pas, pour le bien-être de vos enfants, que la maison d'école soit spacieuse et bien aérée : il faut de plus que les sièges et les tables des classes soit d'un modèle approprié à leur constitution physique.

" Les tables ne doivent pas être d'une grandeur uniforme, car les plus grands et les plus petits y seraient également mal à l'aise. Des médecins assignent à cette cause la myopie et même la déviation de l'épine dorsale chez certains enfants faibles. Surtout si la table est plate, l'élève est forcé en effet, de se courber en arc pour écrire.

" Les sièges doivent toujours avoir un dossier, car le changement de position est de toute nécessité pour l'enfant, et il faut que ses reins soient soutenus lorsqu'il n'écrit pas. On attribue à l'absence de dossier plusieurs maladies graves et même des infirmités incurables. Que cela ne vous

tonne pas, messieurs. Vous dites tous les jours que la nature étant jeune, prend facilement un pli. C'est très vrai. Tous les médecins nous apprennent que les membres des enfants se déforment aussi aisément qu'ils se remettent dans les cas de cassure ou de dislocation.

" Enfin, si les sièges sont fixes, il ne faut pas qu'ils soient trop éloignés de la table, car l'élève serait forcé de se courber ou de ne s'asseoir que sur le bord du siège.

" Cette question des tables et des sièges est d'une extrême importance, mais le cadre de cette circulaire ne me permet pas de la traiter dans tous ses détails. Qu'il me suffise de vous indiquer ici les conditions exigées par l'hygiène :

" 1. L'élève doit être complètement assis, les jambes entièrement sous la table, pouvant former aisément avec les cuisses, et celles-ci avec le tronc, un angle droit, et les pieds reposant bien sur le plancher.

" 2. La table doit être inclinée, et proportionnée à la taille de l'enfant.

" 3. Le siège doit aussi convenir à la taille de l'élève et être pourvu d'un dossier.

" 4. L'enfant devra pouvoir se lever pour répondre.

" Messieurs les curés vous diront de plus, si vous les interrogez là-dessus, que les sièges devraient, pour la sauvegarde des bonnes mœurs, être isolés.

" Le meilleur système, à mon sens, serait la table et le siège à la fois fixes et isolés. L'élève serait alors obligé, pour répondre, de se placer à côté de son siège, ce qui le mettrait dans l'impossibilité de chercher la réponse dans son livre ou de se la faire souffler par ses camarades, sans être découvert."

IV. Il arrive encore parfois que les enfants ne possèdent pas tous les livres classiques nécessaires, par suite de la pauvreté ou de la négligence de leurs parents. Cette anomalie serait complètement disparue si le Dépôt de livres avait été maintenu, car le Dépôt, en vendant à bon marché et directement aux municipalités, qui se chargeaient elles-mêmes de la distribution des livres, mettait les contribuables dans l'impossibilité de manquer à leurs devoirs sous ce rapport. Les élèves étaient pourvus sans l'intervention directe de leurs parents.

V. Une des choses les plus importantes accomplies par le Dépôt de livres est la publication de cartes géographiques à bon marché. Deux séries de cartes, l'une française, l'autre anglaise, d'une forme de 3 pieds 10 pouces par 2 pieds 10 pouces, et coloriées en six couleurs, au prix de 50

cents en feuille et de $1.50 montées et vernies, voilà qui était bien nouveau pour le pays. Aussi ces cartes ont-elles eu un véritable succès, surtout dans les campagnes.

Elles sont spécialement destinées aux écoles élémentaires ; elles sont en quelque sorte, l'A b c de la géographie. Couleurs très vives et rudement tranchées, noms essentiels seulement, écriture en lignes droites horizontales, c'est ce qui les distingue et ce qui fait leur mérite. Car on ne doit pas se dissimuler que l'enseignement de la géographie est très difficile dans les commencements ; par exemple, comprendre au moyen d'une carte plate que la terre est ronde, cela demande des intelligences naissantes un véritable entraînement. Il faut donc frapper l'œil de l'enfant par des couleurs très voyantes, afin que chaque pays apparaisse à son esprit sous un aspect bien distinct, parfaitement accentué ; il ne faut pas lui présenter une carte surchargée de détails, il n'y distinguerait rien, ce ne serait qu'un amas confus ou plutôt un labyrinthe où il se perdrait infailliblement ; enfin, il ne faut pas lui donner à lire en même temps des lignes droites, des lignes courbes, des lignes inclinées, car il ne sait lire que les lignes horizontales de ses manuels élémentaires.

Dans leur ensemble, comme cartes géographiques élémentaires, celles-ci sont les meilleures que je connaisse. Elles sont la propriété du département de l'instruction publique.

VI. C'est en 1876 qu'a été publiée la *Série de Livres de lecture graduée* de Montpetit, aujourd'ui si populaire. Dans une circulaire du 21 octobre 1876, je disais :

" Le Conseil de l'instruction publique s'est depuis longtemps préoccupé de fournir aux écoles catholiques une série de livres de lecture graduée, convenant à l'esprit de l'enfance et appropriée aux besoins du pays. Les livres de cette nature faits à l'étranger ont un mérite incontestable, mais ils sont tous rédigés au point de vue spécial d'un pays qui n'est pas le nôtre : ainsi, pour ne parler que de ce détail, les leçons et les exemples de patriotisme qu'ils contiennent sont à peu près perdus pour nos enfants. Et néanmoins il importe au premier chef que le cœur de l'enfance soit formé de bonne heure, en même temps qu'à l'honnêteté et à la vertu aux nobles sentiments de l'amour de la patrie

" Obéissant à cette préoccupation, le Conseil de l'instruction publique en novembre 1871, a mis au concours une série de cinq livres de lecture graduée, trois pour les écoles élémentaires, et deux pour les écoles modèles et les académies.

" Monsieur A. N. Montpetit, répondant à cet appel, a d'abord préparé trois livres qui ont obtenu l'entière approbation du Conseil, dans sa séance

u 16 octobre 1874. Les deux autres livres ont été approuvés le 12 mai 876. Les trois premiers viennent d'être mis en vente.

" Le 16 octobre 1874, le Conseil de l'instruction publique a décidé—et attire spécialement votre attention sur ce fait—" de ne point approuver un uvrage du même genre avant le premier septembre 1880." L'intention u Conseil vous paraîtra évidente : c'est que cette série de livres sera généalement adoptée dans toutes les écoles catholiques de la province. Et le ut de la présente circulaire est de vous faire part de cette intention. Vous oudrez bien vous y conformer dans les limites de vos attributions.....

" Il y va de l'intérêt des enfants de pourvoir les écoles de ces nouveaux vres. A part leur mérite général, dont l'approbation des membres du Conseil de l'instruction publique est la meilleure garantie, ils ont ce mérite articulier de contenir de nombreux extraits d'auteurs canadiens et des écits intéressants tirés de l'histoire de notre pays. M. Montpetit a donné à on travail le cachet national ; c'est pourquoi il sera à la fois si utile et si gréable aux élèves des écoles canadiennes."

Cet appel a été entendu dans tout le pays, et le bien produit par ces ivres de lecture est incalculable. J'apprends avec plaisir qu'une seconde dition est en voie de préparation.

VII. L'enseignement de l'agriculture fait de notables progrès, mais e heurte encore contre le préjugé. Dans un grand nombre de localités, les ultivateurs n'admettent pas qu'un maître d'école puisse apprendre aux enants la manière de bien cultiver la terre ; eux seuls, hommes d'expérience, abitués aux travaux des champs, peuvent faire cette éducation. Cette idée st toute naturelle, et pour faire admettre à un homme illettré que l'insruction, que les livres peuvent lui servir même dans le métier qu'il exerce epuis son enfance, il faut beaucoup de temps. J'aime à constater cependant que nos écoles comptent aujourd'hui 24,792 élèves en agriculture.

Je répète ici ce que je disais dans mon rapport de 1876–77 :

" Dans notre pays, habité en grande partie par des cultivateurs, il est tile, il est nécessaire que les principes de l'agriculture soient enseignés ans toutes les écoles. Il fut un temps où le sol canadien, encore neuf, oussait tous les grains sans qu'il fût besoin de conserver sa fertilité par es engrais ou par certains procédés de culture ; mais nos terres n'ont pu ésister toujours au régime débilitant auquel elles ont été soumises, et aujourd'hui on se plaint en plusieurs endroits que l'agriculture ne paye plus. l devient donc urgent de prendre les moyens de redonner au sol sa fertité primitive.

" Ces moyens sont connus et à la portée de tous. L'agriculture est un rt qui a livré depuis longtemps ses secrets ; il ne s'agit plus que d'en vulariser les principes. L'école est le chemin le plus court pour arriver à ce

but. Enseignez l'agriculture aux enfants des cultivateurs, et l'agriculture cessera d'être une aveugle routine.

" Pénétré de cette idée, j'ai prescrit cet enseignement dans toutes les écoles de la province en 1874. J'ai eu la bonne fortune de trouver alors un catéchisme agricole parfaitement bien fait et approprié à l'esprit de l'enfance ; je veux parler du *Petit manuel d'agriculture* de M. Hubert LaRue, dont j'ai doté nos écoles primaires."

Et dans ma circulaire du 10 mars 1877 aux commissaires d'écoles :

" Je sais l'objection que l'on fait contre l'enseignement du *Petit manuel d'agriculture :* on dit qu'il ne contient rien que ne sachent déjà tous les cultivateurs et qu'ils ne puissent enseigner eux-mêmes à leurs enfants.

" En disant *tous* les cultivateurs, on exagère, car, malheureusement, un bon nombre d'entre eux ignorent la moitié des bonnes choses que renferme le *Petit manuel.* Mais supposons que pas un n'y trouve un seul mot à apprendre : dans ce cas, voici ce que j'ai à vous dire.

" Cette objection est faite par des personnes instruites ou ignorantes. Aux premières, je réponds : Vous connaissez la différence entre les choses que l'on fait par routine et celles que l'on fait pour les avoir raisonnées, entre une habitude de conduite et un principe de conduite dont on connaît la formule, et quand même tous les cultivateurs, par leur exemple, apprendraient à leurs fils à bien cultiver, ces derniers trouveraient encore un profit certain dans l'étude des principes d'agriculture, car on observe bien mieux ce que l'on peut se démontrer à soi-même qu'une chose dont l'exécution est une simple habitude routinière. Quant aux secondes, c'est-à-dire aux personnes ignorantes, j'espère qu'elles me permettront de leur dire franchement qu'elles ne sont pas les meilleurs juges de la question et qu'elles doivent avoir le bon esprit de se fier là-dessus à ceux qui savent mieux.

" Je suis décidé, messieurs, à prendre tous les moyens possibles pour faire enseigner l'agriculture dans les écoles. Si, en travaillant pour la classe agricole, je n'ai pas le concours de sa bonne volonté, je tâcherai de lui être utile malgré elle."

Et dans ma circulaire du 15 juin 1877 aux Inspecteurs :

" L'enseignement agricole a deux sortes d'adversaires. Les uns le trouvent inutile, attendu que l'enfant du cultivateur peut apprendre sur la terre paternelle tout ce que contient le *Petit manuel.* — Vous savez comment répondre à cette objection. Les cultivateurs ne savent pas *tous* le contenu du manuel, et ne peuvent, par conséquent, l'enseigner à leurs fils ; dans tous les cas, ces derniers doivent étudier la théorie, car c'est un immense avantage de connaitre le pourquoi de la pratique que l'on est habitué à suivre et de pouvoir se raisonner à soi-même ce que l'on fait par routine.

" D'autres personnes, mais en petit nombre, vous diront que l'enseignement théorique de l'agriculture ne peut que faire du mal aux enfants,

dont l'esprit est déjà surchargé par l'étude des manuels qu'on leur fait apprendre par cœur.—Un instant de réflexion suffit pour juger de cette assertion bizarre. En effet, prétendre que les fils des cultivateurs ne pourront profiter de l'étude du *Petit manuel* parce qu'il contient une théorie trop abstraite, eux qui vivent, pour ainsi dire, au sein même de la pratique de l'agriculture, c'est formuler une objection qui ferait le désespoir des professeurs, si elle n'était vraiment puérile et contraire au simple bon sens. Assurément, c'est une grande faute que de surcharger la mémoire des enfants, de leur donner une instruction *à priori*, et c'est une méthode condamnée que d'agir sur leur esprit sans l'aide des sens ; mais cela n'est pas à craindre dans l'espèce actuelle. Que l'enfant apprenne par cœur les règles du labour, des semailles, de l'irrigation, et de tous les autres travaux de la ferme, son esprit ne se trouvera pas surchargé de mots qui ne représentent rien pour lui ; au contraire, chacune de ces expressions représente à ses yeux une chose ou un acte dont il est témoin tous les jours. Il comprend donc ce qu'il étudie, et, par conséquent, l'on est en droit d'espérer que cette étude lui sera vraiment profitable, dans l'acception la plus large du mot."

VIII. Le bulletin d'inspection porte cette question : " Les comptes sont-ils tenus d'après la méthode officielle ? "

A ce sujet, je disais dans une circulaire du 18 mars 1877 aux commissaires :

" Je vous transmettrai, lorsqu'ils auront reçu l'approbation du conseil de l'instruction publique, des formules de livres de comptes et de cotisations. La dernière loi vous oblige à les adopter.

" Nous arriverons ainsi à établir uniformément dans toutes les municipalités scolaires une bonne méthode de tenue des livres, et de la sorte vous pourrez exercer une surveillance efficace sur l'emploi de vos revenus. De son côté, l'inspecteur, dans ses tournées ordinaires, pourra vous dire en un instant si le secrétaire-trésorier tient bien vos comptes. Il ne perdra plus son temps à étudier la méthode plus ou moins défectueuse d'un chacun ; il pourra d'un coup d'œil juger si vous êtes en règle ou non, et vous donner en conséquence d'utiles instructions."

Il y a si peu de municipalités qui n'emploient pas la méthode officielle, que je puis dire que cette réforme est aujourd'hui complète, et je ne me rappelle pas avoir reçu une seule plainte contre la comptabilité des secrétaires-trésoriers qui se servent des livres dont la formule a été approuvée par le Conseil de l'instruction publique.

Je puis donc espérer qu'à l'avenir le Surintendant n'aura plus à régler de ces différends entre contribuables et secrétaires-trésoriers, qui jettent la perturbation dans les paroisses et provoquent souvent des actes regrettables.

IX. L'enseignement du dessin industriel, inauguré en 1876, est maintenant une des principales matières du programme des écoles primaires.

Au point de vue pédagogique, il y a plusieurs méthodes pour enseigner cette matière, et il en est de ces méthodes comme de toutes les autres en tous genres, les plus simples, les plus raisonnables, celles qui sont vraiment fondées sur la nature et le développement progressif de l'esprit humain, sont toujours les dernières à venir, les dernières à être acceptées. Ainsi, dans la plupart des manuels de dessin, on mêle le paysage à la géométrie, ou bien, sous prétexte que la figure humaine est un résumé, une espèce d'agencement de toutes les figures géométriques connues, on fait commencer l'étude du dessin par celle de la figure humaine ; c'est-à-dire que, suivant cette théorie, il vaut mieux, pour un enfant à l'esprit embryonnaire, commencer par l'étude du compliqué que par celle de l'élément ; en d'autres termes, le meilleur moyen de former cette jeune intelligence serait de lui enseigner la lecture avant l'alphabet. La singularité de cette doctrine est aujourd'hui apparente ; mais qu'il a fallu de temps pour s'en rendre compte !

Heureusement, lorsque nous avons inauguré l'enseignement du dessin, les bonnes méthodes étaient connues, et c'est d'après celle de Walter Smith que M. Oscar Dunn a publié, sous la direction du Conseil des Arts et Manufactures, deux volumes qui me paraissent suffire aux besoins des écoles primaires.

Ce qui fait la supériorité de cette méthode, c'est son caractère absolument et avant tout élémentaire, et sa parfaite gradation. Les manuels qui en forment l'exposition sont une véritable grammaire ; on trouve l'A b c dans le premier et la solution des problèmes difficiles dans le dernier. Ainsi compris, le dessin devrait être enseigné avant l'écriture ou, tout au moins, concurremment avec l'écriture. Je disais dans ma circulaire du 10 mars 1877 aux commissaires et syndics d'écoles :

" Ai-je besoin de vous démontrer l'utilité pratique du dessin ? Vous savez que le dessin est essentiel à presque toutes les industries. Pour construire vos maisons, pour confectionner les étoffes dont vous vous habillez, pour faire les ustensiles de ménage, les meubles, la vaisselle, la verrerie, il a fallu d'abord un dessin modèle, et tous ces objets sont plus ou moins beaux, selon que le dessinateur avait, ou non, le goût cultivé. Le goût, messieurs, c'est-à-dire cette qualité qui fait qu'on discerne le beau et qu'on produit de belles œuvres, vient de l'étude. La nature fournit l'aptitude, mais l'étude seule élève le goût, en donnant l'intelligence des principes et en permettant la comparaison entre les œuvres des divers peuples anciens et modernes. On peut, sans savoir le dessin, confectionner une foule d'articles usuels, mais qui ne supporteront pas la comparaison avec d'autres articles mieux finis et qui ne coûtent pas plus cher.

" Au reste, messieurs, la question pour nous est simple. Les pays étrangers, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, toujours en

ivalité sur le terrain de l'industrie, ont admis chez eux le principe de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires comme le moyen le plus efficace de développer leur puissance industrielle. Nous n'avons pas d'autre alternative que de suivre cet exemple, si nous voulons être en état de soutenir leur concurrence. Il nous faut être à la hauteur des progrès modernes, sous peine de déchéance. Quand tout le monde grandit, c'est-à-dire s'instruit, autour de nous, il faut que nous nous élevions en proportion, sinon nous ne compterons pour rien dans l'avenir ; nous serons des nains au milieu de géants. L'instruction de nos jours règne sur l'industrie comme sur toutes les autres œuvres de l'activité humaine : telles écoles, telle industrie. Suivons cet axiome. Et le dessin étant la base de l'industrie, enseignons le dessin le mieux possible ; donnons-lui dans nos programmes la même importance qu'à l'écriture. Le dessin est à l'industrie ce que l'écriture est à la tenue des livres. Comme je le dis dans mon rapport de cette année, " le dessin est devenu partout la base des principales industries, et le jour arrive où tout le monde saura dessiner comme écrire. On a reconnu que son enseignement dans toutes les écoles sans exception est la condition *sine quâ non* d'une lutte dans les arts industriels avec les pays les plus avancés. L'avenir sera ainsi témoin d'un progrès général dans les arts, et si nous voulons prendre rang à côté des autres peuples, il nous faut nécessairement adopter leurs procédés d'instruction. C'est là le point essentiel, et c'est parce que je suis pénétré de cette idée que je demande si instamment la généralisation de l'enseignement du dessin dans notre province.

" En outre, le dessin est une des plus précieuses ressources que la pédagogie moderne offre à l'instituteur. Que de choses l'on peut enseigner par le dessin, depuis l'alphabet et l'écriture jusqu'à l'histoire naturelle ! C'est par les sens que l'intelligence connaît les choses ; or, le dessin est un des meilleurs moyens possibles d'utiliser le sens de la vue au profit de l'intelligence. Faites à un enfant la description d'un ours, il vous comprendra peut-être ; dessinez-le, il comprendra certainement.

" Mais, direz-vous, il va donc falloir pour cela engager de nouveaux instituteurs ?

" Non, messieurs ; suivant la méthode adoptée par le Conseil des arts et manufactures, c'est par les instituteurs et institutrices ordinaires que le dessin est enseigné, et cela, sans qu'il soit nécessaire à ceux-ci de suivre un cours préparatoire. Bien entendu, si le maître a l'occasion de se faire donner quelques leçons, ce n'en sera que mieux pour lui, mais cela, je le répète, n'est pas nécessaire.

" Sachez bien, d'abord, qu'il n'est pas question d'apprendre à vos enfants à faire des dessins de fantaisie, des images ou des tableaux d'après nature ; ces choses de pur agrément sont un luxe auquel nous ne songeons pas ; nous visons à l'instruction utile, pratique. Ce que nous voulons faire enseigner dans nos écoles, c'est le dessin linéaire-géométrique, le *dessin industriel*, suivant le titre même du manuel à l'usage du maître ; nous n'apprendrons pas à vos enfants à dessiner des bouquets de fleurs pour l'orne-

ment d'un salon, mais les objets de forme régulière que l'industrie reproduit dans ses œuvres. Eh bien ! il vous est facile de comprendre que cette espèce de dessin dépend moins que le dessin d'objets naturels de la dextérité de main du professeur. Ensuite cette méthode est d'une simplicité si parfaite si savante, et d'une gradation si logique que l'intelligence la plus ordinaire peut, sans effort, en comprendre tous les procédés, et d'ailleurs elle ne dépend aucunement de la belle exécution des figures par le maître ; il faut qu'il soit en état de les faire sur le tableau noir d'une manière assez claire pour que l'élève en saisisse le caractère, voilà tout. Bref, il en est du dessin suivant cette méthode, comme de l'arithmétique et de l'écriture : pour enseigner l'arithmétique, il n'est pas nécessaire d'être un grand mathématicien, ni un calligraphe distingué pour enseigner l'écriture ; il suffit, dans l'un et l'autre cas, de savoir enseigner à des enfants. Or, vos instituteurs et vos institutrices sont censés posséder cette aptitude spéciale, et les progrès de leur école en matière de dessin seront en raison directe, non pas de leur habileté comme dessinateurs, mais de leur talent comme professeurs. Si, à cause de leur âge ou pour toute autre raison, ils n'arrivent pas eux-mêmes à exécuter élégamment les exercices graphiques au tableau noir, les élèves ne laisseront pas pour cela de devenir habiles et adroits, car ils auront toujours sous les yeux des exemples parfaits dans les *Cartes-modèles* qui seront mises entre leurs mains.

"Je me résume sur cette matière :—1o. L'enseignement du dessin dans les écoles primaires est une nécessité, au point de vue national ;—2o. Le dessin est un grand moyen pédagogique ;—3o. Le dessin peut et doit être enseigné par les maîtres ordinaires."

X. La principale chose que j'ai obtenue est la création d'un "Dépôt de livres et autres fournitures d'école." Mon prédécesseur, l'honorable M. de Boucherville, avait lui-même recommandé une œuvre de cette nature, et je me plais à dire que c'est sous le règne du gouvernement dont il était le chef que j'ai pu accomplir cette œuvre, en modifiant son projet sous quelques rapports.

L'intention du législateur en créant le Dépôt de livres était, en premier lieu, d'offrir aux écoles les fournitures ordinaires à bon marché, et, en second lieu, de donner au Surintendant et au Conseil de l'Instruction publique un moyen effectif d'exécuter les réformes reconnues nécessaires et de compléter l'organisation de l'enseignement de toutes les matières comprises dans le programme officiel des études.

Que nous ayons réussi sur le premier point, je n'en ai aucun doute. Les cartes géographiques à $0.50, les manuels de dessin à $0.25 et $0.40, les manuels d'agriculture à $0.10, les manuels de tenue des livres à $0.25, voilà quelques-uns des exemples du bon marché offert par le Dépôt de livres, et tous ces ouvrages sont d'une impression, d'une reliure, d'un papier exceptionnels dans ce pays pour les livres classiques.

Les municipalités scolaires ont compris les avantages que leur présen-ait cette institution, en dépit de la guerre injuste qui lui a été faite, puisque lurant ses trois années d'existence, un grand nombre d'entre elles se sont dressées à moi pour leurs achats de livres et de fournitures d'école.

Notre succès sur le second point est aussi évident. Etant donné le point de départ des plus sérieuses réformes que le pays demandait, savoir : donner à l'instruction populaire une tournure plus *pratique*, je me suis appliqué surtout à développer l'enseignement des matières d'utilité générale. Les tableaux inscrits au commencement de ces remarques prouvent que cette tentative a été bien accueillie par nos populations. En 1876, nous avions 128,432 élèves en arithmétique, 153,852 en 1880, etc. (Voir les tableaux.)

Mais il y a plus. Au commencement de 1876, nous n'avions pas un seul élève en dessin industriel ; aujourd'hui ils sont au nombre de 50,777. Je puis donc dire, sans vanité, mais avec un certain orgueil, que j'ai créé cet enseignement dans le pays, et cela, surtout au moyen du Dépôt de livres que j'ai également créé. Or, pour qui a tant soit peu étudié les questions d'enseignement, l'importance de l'étude du dessin est de premier ordre, principalement pour les classes ouvrières, mais sans exception pour toutes les classes de la société.

Voilà, dans ses grandes lignes, notre organisation scolaire telle qu'elle fonctionne maintenant, telle que je l'ai trouvée, telle que je l'ai faite.

Et si l'on veut savoir dans quel esprit j'ai essayé ou accompli les réformes dont je viens de parler, je n'ai encore rien de mieux à faire que de citer les circulaires au moyen desquelles j'ai commencé ces réformes.

Circulaire du 10 mars 1877 aux commissaires et syndics d'écoles :

" L'instruction du peuple est l'œuvre essentielle, l'œuvre par excellence, dans laquelle la loi vous constitue mes principaux collaborateurs ; c'est sur vous que repose toute notre organisation scolaire, comme sur une base fondamentale, et, vous le savez fort bien, de votre concours ou de votre indifférence dépend le succès de cette organisation. Prêtez aux lois votre concours actif, elles paraîtront excellentes et feront le bonheur du pays ; soyez-leur hostiles, elles sembleront mauvaises et resteront lettre morte. Aussi, votre responsabilité est-elle grande. L'avenir du pays est littéralement entre vos mains, puisqu'il ne tient qu'à vous que le peuple soit instruit ou ignorant.

" Je compte sur vous, messieurs, et sachant que votre bonne volonté m'est acquise d'avance, je vous ai signalé avec une entière franchise les fautes du passé et j'ai tâché de vous indiquer clairement l'esprit de nos lois actuelles.

" La grande faute du passé a été de vouloir obtenir l'instruction à trop bon marché. L'esprit d'économie est louable, messieurs, c'est l'épargne qui fait les fortunes les plus solides ; mais il faut s'entendre sur ce mot, car il y a des économies ruineuses. Ainsi le cultivateur qui économise sur les engrais est un homme qui s'appauvrit : celui, au contraire, qui dépense à cet égard, augmente son capital productif, c'est-à-dire fait une vraie épargne et s'enrichit. Il en est de même de l'instruction. Economiser sur l'instruction, c'est *perdre* les moyens d'avancement moral et matériel que donnent l'étude et l'exercice de l'esprit ; dépenser pour s'instruire, c'est *gagner* un capital de connaissances dont l'intérêt se recueille dans le travail de chaque jour ; car, ne l'oubliez pas, dans toute espèce de travail, il y a deux agents bien distincts, le bras et l'intelligence, et le travail a d'autant plus de valeur que l'esprit conduit mieux le bras ; en d'autres termes, l'homme, à la différence des brutes, agit avec intelligence, et il agit d'autant mieux, avec d'autant plus de profit pour lui-même, que son intelligence est plus exercée, plus développée par l'étude et l'instruction. Ne craignez donc pas de faire des dépenses pour vous instruire : ne commettez pas d'extravagances, mais n'économisez pas non plus sur ce chapitre. Faites plutôt des épargnes d'un autre genre. Permettez-moi de vous dire que si vous vouliez consacrer à vos écoles la moitié de ce que vous dépensez, par exemple, pour des voitures de luxe, vous seriez tous à l'aise dans dix ans.

" J'ai fait ressortir l'esprit de nos lois scolaires dans quelques-uns de leurs détails : je vous invite maintenant à prendre une vue d'ensemble du système primaire.

" L'école, messieurs, ne donne pas la science ; elle est seulement destinée à développer l'intelligence et à fournir les moyens d'apprendre. De ces moyens quatre sont essentiels ; 1o. la lecture, moyen de connaître les idées d'autrui, 2o. l'écriture, moyen de communiquer sa propre pensée, 3o. les chiffres, moyen d'exprimer et de comparer les valeurs, 4o. le dessin, moyen de traduire aux yeux une idée ou une connaissance acquise. A l'aide de ces quatre instruments de culture intellectuelle, l'homme atteint plus ou moins haut, selon les dons de l'esprit que Dieu lui a dévolus.

" Mais, tout en consacrant son effort principal à exercer les jeunes esprits, l'école ne laisse pas que de les enrichir de connaissances précieuses. J'appelle sur ce point toute votre attention. Dans notre système d'instruction primaire, nous enseignons d'abord aux enfants le catéchisme des vérités religieuses, afin de leur apprendre à servir Dieu, puis les manuels d'agriculture et de dessin pour les mettre en état de servir leur pays. *Pro Deo et Patria*, voilà les mots que le législateur canadien a inscrits au frontispice de nos maisons d'éducation. Instruit de ses devoirs religieux, l'enfant connait aussi ses devoirs temporels ; il se prépare à l'agriculture et aux arts manuels. L'école primaire ainsi ne néglige aucune des classes populaires ; elle fait le bien de tout le peuple. Notre système est donc théoriquement complet.

" A nous la tâche de le mettre en activité et de le rendre absolument

efficace dans tous ses détails. Telle est l'œuvre nationale à laquelle je vous convie."

Circulaire du 15 juin 1877 aux Inspecteurs :

" Voilà, messieurs, les principales choses que j'ai cru devoir vous communiquer au moment où une loi récente vient marquer le point de départ d'un progrès nouveau. Je n'y ajouterai qu'un mot : entrez dans ce mouvement progressif.

" Ce n'est pas tout de connaître la lettre de la loi ; je voudrais surtout que vous fussiez pénétrés de son esprit. La loi n'existerait que sur le papier si le souffle de ceux qui la font exécuter ne l'animait constamment. De soi elle est sans force pour le bien ; mais donnez une âme à la loi, et voilà une puissance sociale.

" Or, quelle est l'intention des lois scolaires ? C'est d'améliorer la condition morale et matérielle du peuple, par le moyen de l'instruction, c'est-à-dire en cultivant son intelligence, en multipliant les ressources de son esprit par l'exercice raisonné.

" Votre devoir consiste donc à vous assurer que le corps enseignant se sert, pour exercer les intelligences, des meilleurs moyens connus. Ici je vous répète : Pas de routine, entrez dans le mouvement. Pour la culture de l'esprit comme pour la culture des champs, il y a des idées reçues qui sont mauvaises. Gardez-vous de soumettre les enfants au régime débilitant d'une étude trop substantielle, des leçons toujours apprises par cœur, de l'enseignement machinal qui n'agit que sur la mémoire ; n'exercer que la mémoire, c'est mettre en terre toujours la même semence, c'est appauvrir le fonds. Mais développez les facultés de compréhension et de jugement ; activez l'intuition par un exercice bienveillant, familier, paternel ; abstenez-vous, autant que possible, des punitions corporelles, et surtout des punitions humiliantes, qui trop souvent ravalent le caractère sans dompter les mauvaises volontés. En un mot, préparez l'enfant à la vie et à ses luttes, car un jour il ne pourra plus compter que sur lui-même, et il doit assouplir maintenant ses facultés afin d'en faire plus tard bon usage. Pour cela, il faut que l'instituteur se fie, dans son enseignement, moins aux livres qu'à sa parole, et qu'il s'inquiète plus de ce que ses élèves peuvent comprendre que de ce qu'ils savent par cœur.

" En exerçant ainsi l'esprit, tournez-le vers le bien et l'utile.

" 1o. Enseignez à l'enfant la morale. Pas d'école sans Dieu. La religion est la meilleure école des devoirs ; elle relève l'homme et le fortifie.

" 2o. Songez aussi à ses intérêts matériels ; enseignez-lui l'agriculture, le dessin et la tenue des livres, car il est destiné à être cultivateur, ouvrier ou négociant.

" Ce programme est vaste, et il dépend de nous qu'il devienne fécond. En nous en confiant l'exécution, la loi nous appelle à une tâche patriotique bien digne de tenter les plus nobles ambitions."

Tel est, en somme, le bilan de mon administration depuis 1876.

Je me réjouis pour mon pays des succès obtenus. Le moindre progrès en matière d'instruction publique en produit mille autres dans les sciences, les arts, les industries, les métiers ; l'instruction est un foyer dont les rayons lumineux portent d'autant plus loin que le foyer est mieux entretenu, plus actif, et si l'on a pu dire que celui qui fait pousser un grain de blé dans un champ jusque-là stérile est un bienfaiteur de son pays, à plus forte raison peut-on affirmer que celui qui cherche à améliorer la culture des intelligences, mérite les sympathies et l'enconragement de ses concitoyens, puisque tout se fait avec l'intelligence et que rien ne se fait sans l'intelligence.

La meilleure preuve de l'efficacité de notre organisation scolaire se trouve dans les succès que nous avons obtenus aux expositions scolaires. Dans le mois d'octobre 1876, j'ai visité l'exposition internationale de Philadelphie, et à mon retour, je faisais le rapport suivant (rapport de 1875-76) :

" Personne n'a pu visiter l'exposition sans être frappé de l'importance accordée à l'école dans cette collection des produits du monde entier. C'est là le grand fait constaté à Philadelphie. Chaque pays, à côté de ses productions naturelles et des œuvres de son industrie,a voulu montrer le système d'instruction publique qui l'a mis en état d'utiliser les premières et d'accomplir les secondes. Rien de plus logique en soi. L'homme agit avec intelligence, et son intelligence est succeptible de perfectionnement. S'il accomplit une grande œuvre, c'est qu'il a su tirer bon parti de cette force que Dieu a mise en lui. Connaître les moyens par lesquels l'homme a pu développer la puissance latente de son esprit, assouplir ses facultés ; connaître, en un mot, les procédés de culture intellectuelle qui fécondent l'activité humaine, voilà le grand intérêt des peuples comme des individus, car s'il est intéressant de voir un résultat, il importe encore plus de savoir le moyen d'y arriver. L'intelligence est le levier de l'univers : il importe d'apprendre comment chacun s'en sert, car son efficacité dépend en grande partie de la manière de l'employer. C'est ce raisonnement que l'on a suivi en classifiant les groupes à Philadelphie et c'est la première fois que la prééminence est ainsi accordée systématiquement à l'école dans une exposition internationale.

" Cette innovation a fait ressortir un des traits principaux de la physionomie du monde contemporain : l'instruction devenue une force populaire un moyen vulgarisé, la puissance génératrice de toute œuvre humaine. En effet, si l'imprimerie a changé la face du monde en mettant la lecture à la portée du grand nombre, la vapeur et l'électricité ont complété cette révolution en faisant des idées d'un chacun la propriété de tous, en éclairant presque instantanément tout le globe des lumières qui jaillissent d'un point isolé. Les membres de la grande famille humaine ne sont plus des étrangers les uns aux autres ; ils échangent continuellement leurs pensées, et com-

parent leur civilisation : c'est dire qu'il existe entre eux moins d'antagonisme et plus d'émulation. Chacun recherche comment son voisin est parvenu à la gloire ou à la richesse, et veut l'emporter sur lui, après avoir admiré ses œuvres : il s'aperçoit vite que la source de l'art est dans l'instruction. De là cet emprunt continuel que les peuples se font de leurs méthodes d'enseignement Après s'être convaincu que l'instruction vulgarisée est le plus sûr moyen de faire surgir tous les talents et de prévenir la perte ou l'atrophie des intelligences ca hées, on recherche, par une inspiration toute naturelle, les meilleurs procédés de culture intellectuelle. Puis il arrive ainsi que le jour où toutes les nations sont convoquées dans une exposition générale, nous reconnaissons entre les unes et les autres une véritable parenté de l'esprit, certaines manières communes de penser et d'exécuter, et si nous allons à la source de leurs œuvres, c'est-à-dire l'école, nous trouvons que, de fait, les nations ont bien chacune leur système d'enseignement approprié aux circonstances de climat, de productions naturelles, de langue, de religion, de vie publique, mais que tous ces systèmes se ressemblent et offrent des procédés, des méthodes qui sont le patrimoine commun de tous les peuples.

" Je n'ai pu constater sans une émotion profonde cette uniformité relative d'un mouvement qui embrasse presque tout l'univers, et ce n'est point sans un légitime orgueil que je me suis dit que mes fonctions m'appelaient à faire ma part dans cette corvée universelle. Puissé-je, dans ma modeste sphère d'action, contribuer à donner à mon pays une place au milieu des peuples qui font profession d'honorer l'instruction en premier lieu après la religion .....

" Il est certain que dorénavant la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ces expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

" Aussi, j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris, en 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle mère-patrie ; un avantage, car l'émigration ne manquerait pas de se diriger vers nos rivages, si le Canada était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître avantageusement qu'une exposition complète de notre organisation scolaire. La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du St. Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration.

" Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante ?

" Pour répondre à cette question je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou Montréal."

En effet, le Département de l'instruction publique a participé à l'exposition provinciale tenue à Québec en septembre 1877, et les juges de cette exposition ont fait le rapport suivant :

" Les juges de l'Exposition Provinciale tenue à Québec, en septembre 1877, après avoir visité, sur invitation spéciale, l'exposition scolaire faite par l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, et considérant qu'aucun prix ne peut être accordé, d'après les règlements, à cette exposition, croient de leur devoir de faire le rapport suivant :

" 1. Les juges constatent avec plaisir cette exposition scolaire, la première du genre faite dans notre province, et ils en félicitent l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique.

" 2. Les juges remarquent avec plaisir, d'après cette exposition, que le Département de l'Instruction Publique prend des moyens efficaces de donner à l'éducation populaire une tournure pratique, et font une mention honorable spéciale des articles suivants : globes, cartes géographiques, tableaux de leçons de choses et d'histoire naturelle, boîtes de chimie élémentaire, tableau stéréométrique de Baillargé, appareils télégraphiques, modèles anatomiques, etc.

" Les juges aiment à signaler aussi les pupitres avec sièges à dossier dont l'usage est prescrit par l'hygiène. Dans la collection des livres d'école, les juges regrettent d'en trouver un certain nombre qui pèchent sous le rapport de l'impression, du papier et de la reliure ; mais ils en remarquent avec plaisir plusieurs autres qui sont remarquables à tous les titres, comme, par exemple, le manuel (*de dessin industriel*) qui a obtenu un premier prix dans la sixième classe, et M. le Suritendant mérite des éloges pour les efforts qu'il a fait dans le but de fournir aux écoles des livres d'une exécution matérielle irréprochable.

" 3. Les juges n'ont que des éloges à faire de la partie de cette exposition occupée par l'Ecole Commerciale Catholique et l'Ecole Polytechnique de Montréal, et qui permet d'étudier à tous ses degrés la méthode d'enseignement de cette institution.

" 4. Ils font les mêmes éloges de la partie occupée par les Ecoles Normales Jacques-Cartier, Laval et McGitl et par les Frères de la doctrine chrétienne."

Encouragé par ce premier succès, je me suis décidé à prendre part, avec le concours actif du gouvernement, à l'exposition universelle de Paris. Dans ma circulaire du 10 décembre 1877, j'ai expliqué en ces termes l'idée qui présidait à nos travaux et le genre d'exposition que nous devions faire :

" Dans les nombreuses études qui ont été publiées au sujet des diverses expositions scolaires de l'Exposition de Philadelphie, vous savez quels éloges on a décernés au Canada, mais vous n'ignorez pas non plus les restrictions faites pour la province de Québec en particulier, dont l'exposition scolaire était, à la vérité, fort insuffisante. Ces restrictions ont été, en plus d'un cas, malveillantes, ce qui s'explique facilement. En effet, notre système d'instruction publique est fondé sur la religion comme sur une assise essentielle ; c'est déjà, pour une partie du monde moderne, un grand défaut. Mais, de plus, nos écoles sont confessionnelles, et comme le catholicisme domine dans notre province, la plupart de nos écoles sont vues d'un œil indifférent par une autre partie du monde moderne. La question pour nous est donc de savoir si nous pouvons confondre cette malveillance et gagner les indifférents à notre cause.

" Le pouvons-nous, en vérité ?

" Pouvons-nous prouver que la religion ne fait pas tort à l'instruction dans ce pays ? Je dis *prouver*, car il est bien inutile d'affirmer. Les hommes de notre temps ne croient qu'aux faits. Si nous n'exposons pas, si nous ne montrons pas aux yeux des contemporains tout notre système scolaire, on répétera que notre abstention est un aveu d'infériorité, et cet argument restera sans réplique. Au grand rendez-vous donné à l'univers entier, il faut aller, non pas dire, mais faire *voir* ce que nous sommes.

" C'est ainsi que le Surintendant, le Conseil et le Gouvernement se sont posé la question, et le fait d'avoir formé une commission prouve assez qu'ils y ont répondu dans l'affirmative.

" La Commission a pensé que le moyen le plus simple et à la fois le plus loyal de parvenir au but qui lui est proposé, c'est d'exposer le fonctionnement même, si je puis dire, de notre système scolaire. Je m'explique. Il y a deux manières de faire une exposition : la première consiste à offrir à l'admiration du public des œuvres et des produits exceptionnels ; nous ne voulons pas de cette manière. La seconde consiste à faire juger tout un ensemble de travaux, au lieu d'un travail en particulier. C'est cette dernière manière que la Commission croit préférable, ou plutôt la seule convenable, en matière d'instruction publique. Nous ne voulons pas envoyer à Paris des œuvres choisies et par là prouver qu'il y a dans les écoles canadiennes des talents rares ; nous voulons montrer que notre système est bon dans son ensemble, depuis l'université jusqu'à la salle d'asile. Pour cela, il faut l'exposer tel qu'il est, tel qu'il fonctionne tous les jours ; il faut exposer les travaux des professeurs et les devoirs journaliers des élèves."

On connaît le résultat de cet essai. J'ai pu dire dans une circulaire du 18 mars 1879 :

" Cette exposition scolaire, nous l'avons faite hardiment au dernier grand concours universel de Paris ; nous avons recueilli les travaux de nos élèves, et nous les avons offerts comme le résultat sincère, pris sur le fait,

de l'organisation et du fonctionnement de notre système d'enseignemen public. Vous connaissez le succès qui a couronné notre tentative. Troi brevets d'officier de l'instruction publique, un brevet d'officier d'académie un diplôme de première classe (équivalant à une médaille d'or) donné à notre enseignement primaire et à notre enseignement secondaire, une mé daille d'or et deux médailles d'argent accordées à des particuliers, quatre médailles de bronze accordées à des institutions particulières, voilà notre part d'honneurs conquis dans cette lutte internationale.

" Pourtant, il nous avait été impossible de réunir, comme j'en exprimais l'espoir, *toutes* nos forces; le temps a manqué à plusieurs maisons, surtout aux plus considérables, pour recueillir les travaux de leurs élèves."

L'AVENIR.

Après avoir ainsi résumé le passé et constaté le présent, il me resterai à dire ce que j'attends de l'avenir.

L'avenir me donne des espérances, mais en même temps m'inspire des craintes.

Je fonde de grandes espérances sur la codification des lois scolaires e sur la loi du fonds de retraite des instituteurs.

Le chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada forme la base d notre organisation actuelle; mais il a subi depuis quelques années un s grand nombre d'amendements qu'il est devenu difficile parfois de s'y recon naître. J'ai essayé d'obvier à cet inconvénient en publiant sous le même couvert toutes nos lois scolaires, avec notes explicatives et indications des amendements; mais d'autres modifications sont survenues ensuite, et mon travail n'a plus maintenant qu'une utilité relative. Une refonte complète pourra seule donner à la loi cette clarté parfaite qui est le premier mérite des lois et qui est d'une absolue nécessité pour une loi destinée à être mise en opération par des personnes souvent peu instruites. Ce travail de re fonte est aujourd'hui presque complet; il a été étudié avec beaucoup d soin par les membres des deux Comités, et j'ai lieu de croire qu'il sera utile à la Commission des Codificateurs.

La loi du fonds de retraite, votée l'année dernière, a été bien accueilli par la majorité des instituteurs. Elle donne à tous les membres du corp enseignant des garanties sérieuses pour l'avenir, et je crois que la professio si ingrate de maître d'école trouvera dans la perspective assurée d'un pension régulièrement payée, une certaine compensation aux embarras e aux déboires du moment. Sûr de l'avenir, on supportera le présent d'u cœur plus léger, on travaillera avec plus de courage.

Les craintes que j'éprouve viennent de plusieurs sources.

D'abord, je constate avec peine un courant d'idées hostiles aux institu-ions actuelles. On dirait qu'il y a un mouvement combiné pour frapper lans ses œuvres vives notre organisation scolaire. Inspecteurs, écoles nor-nales, dépôt de livres, tout cela est inutile, tout cela est de trop, dit-on. On veut tout abolir, tout détruire. Pourquoi ? On serait bien en peine de e dire, car ceux qui songent à organiser l'instruction publique sans inspec-eurs et sans écoles pour former des instituteurs, ne sont pas toujours les plus compétents en pareille matière ; mais ce sont des électeurs qui peu-vent, à un moment donné, devenir dangereux.

Cela est bien prouvé par l'abolition du Dépôt de livres. Le Dépôt n'a fait aucun mal, et il a fait beacoup de bien ; à dire le vrai, il a hâté de dix ns des réformes d'une utilité de premier ordre. Mais cette institution vait un grand défaut ; elle rognait les profits de certains électeurs-libraires ; l fallait la faire disparaître.

Quoi qu'il en soit, mon devoir est d'exécuter la loi telle qu'elle existe ; e le ferai à l'avenir avec autant de zèle que par le passé. Je prends acte seulement du fait qu'en abolissant le Dépôt de livres, on m'a enlevé le noyen le plus effectif que je possédais pour accomplir des réformes, et e dégage nettement ma responsabilité des conséquences de cette malheu-euse détermination. Je souhaite que ces conséquences ne soient pas trop unestes.

UNE RÉFORME ESSENTIELLE.

Dans notre organisation actuelle il y a une réforme absolument essen-ielle à opérer pour rehausser le niveau des capacités dans le corps ensei-gnant. Je disais dans mon rapport de 1876-77 :

" Les inspecteurs se plaignent de la trop grande indulgence des bu-reaux d'examen, qui accordent parfois des brevets de capacité à des jeunes filles ne possédant *ni l'âge ni les connaissances* qu'il faut pour enseigner même dans une école élémentaire. Mes informations personnelles me portent à croire que ces plaintes sont fondées.

" A l'origine de notre organisation scolaire, la grande difficulté était de trouver des instituteurs et des institutrices, et lorsqu'un jeune homme ou une jeune fille manifestait le désir d'entrer dans la carrière de l'enseigne-ment, on était trop heureux de sa bonne volonté pour discuter sa compé-tence ; on se hâtait de lui décerner un certificat. Mais les temps sont bien changés ; le nombre de ceux qui veulent se consacrer à l'enseigne-ment suffit amplement aux besoins du pays, et, d'un autre côté, les moyens

" de s'instruire, de se préparer à faire l'éole, sont nombreux et à la portée
" de tout le monde. *Il n'y a donc plus raison d'être indulgent ;* il n'y a donc
" plus raison de rechercher la quantité, c'est à la qualité qu'il faut voir au-
" jourd'hui."

Un des plus tristes résultats de cette étrange complaisance des jurys d'examen est de fermer la carrière à bon nombre d'élèves des écoles normales. En effet, ces jeunes filles qui obtiennent un certificat de capacité, sans même avoir l'âge réglementaire de 18 ans, offrent leurs services aux commissaires d'écoles pour presque rien, et ces derniers, comme bien on pense, heureux de pouvoir à si peu de frais se conformer à la loi, s'empressent de leur signer contrat. Et voilà autant de places prises par des incapables qui devraient être occupées par des normaliens. Mais que peut faire un élève de l'école normale contre cette concurrence ? Donnera-t-il ses services au prix demandé par une jeune fille qui est dans le cas plutôt de recevoir des leçons que d'en donner ? Assurément, non. Ses talents et ses études sont pour lui un capital qu'il peut toujours placer avec profit ailleurs que dans l'enseignement. Tentera-t-il de persuader aux commissaires d'écoles qu'ils ont intérêt à prendre des professeurs bien préparés, déjà formés par une sorte de noviciat ou de cléricature ? Ce serait peine perdue. Les commissaires qui pourraient se laisser toucher par ce raisonnement ont déjà un état-major complet de bons instituteurs ; quant aux autres, ils ne voient qu'une chose, c'est que l'institutrice veut $100 et le normalien $400.

Il s'ensuit que les écoles normales, qui coûtent à la province $46,000 par année, voient leur œuvre entravée, presque compromise par les commissions d'examen. C'est ainsi que tout s'enchaîne dans une administration, et les défectuosités d'un rouage secondaire peuvent porter le désordre dans les pièces essentielles.

Bref, les " bureaux d'examinateurs," tels que constitués présentement sont condamnés par tous ceux qui s'occupent du fonctionnement de nos lois scolaires. Faut-il les supprimer, les réformer, les remplacer ?

Je crois qu'il faut en changer la constitution.

D'abord, la commission d'examen devrait toujours être présidée par un inspecteur d'écoles, ou, tout au moins, l'inspecteur du district où elle tient ses séances devrait en faire partie de droit et être strictement tenu de participer à ses travaux. Car l'inspecteur, par devoir, connaît la loi et les intentions des autorités constituées, et, d'un autre côté, ses études pédagogiques lui permettent de diriger sûrement l'examen des aspirants.

Cet examen devrait consister en deux épreuves, au moins, l'une *orale*, l'autre *écrite*, dont le programme serait rédigé par le Surintendant.

L'épreuve orale aurait lieu devant la commission réunie ; elle durerait une heure au moins, et elle porterait sur *toutes* les matières dont l'enseignement est obligatoire, ce qui n'arrive pas toujours maintenant : ainsi, il est rare qu'on interroge les aspirants sur le dessin, l'agriculture et la tenue des livres.

Si l'épreuve orale était satisfaisante, la commission d'examen admettrait l'aspirant à l'épreuve écrite. Cette épreuve consisterait en deux compositions, l'une sur une question de méthode, l'autre sur une des matières obligatoires ; elle durerait trois heures, ou plus ; elle aurait lieu sous la surveillance de l'inspecteur ou du président de la commission, qui serait tenu de recueillir les compositions et de les transmettre au Surintendant, en même temps qu'il lui ferait rapport de l'épreuve orale. C'est le Surintendant lui-même qui donnerait les certificats de capacité, après avoir pris connaissance des compositions et du rapport sur l'épreuve orale.

Toute la valeur de la réforme est dans ce dernier détail. Armé d'une pareille loi, le Surintendant pourrait dire à la Législature : Fixez sans crainte un minimum du traitement des instituteurs, je contrôle la collation des brevets de capacité, et je réponds que les contribuables en auront pour leur argent.

Cette réforme des "bureaux d'examinateurs" entraînerait donc la solution de la question tant débattue du traitement minimum, tout en ayant pour résultat immédiat de supprimer les incapables, et d'enlever ainsi aux commissaires d'écoles l'occasion de faire des contrats au rabais.

Cette question a souvent fixé l'attention du Comité catholique et du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique. Elle est vraiment vitale, car il est bien inutile d'essayer à créer de bonnes écoles si nous n'avons pas de bons instituteurs.

Faisons de bons instituteurs, voilà la question du jour.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

RAPPORT À L'HONORABLE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A l'Honorable Gédéon Ouïmet, D.C.L., O.I.,

Surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport que vous me demandez sur l'Ecole Polytechnique de Montréal, par votre lettre No. 521, du 7 avril courant.

Pour répondre au désir que vous m'exprimez dans cette lettre, je trace à grands traits, dans ce rapport :

1o. L'historique de la fondation de l'Ecole Polytechnique de Montréal ;

2o. L'importance et l'utilité des Ecoles Polytechniques en France, dans d'autres pays de l'Europe et aux Etats-Unis ;

3o. Un aperçu du cours d'études et du succès des élèves, à l'école et dans les postes de confiance que plusieurs occupent déjà ;

4o. La preuve que l'Ecole Polytechnique, par son programme et par les privilèges que le gouvernement lui a concédés répond à tous les besoins industriels et scientifiques de la Province ;

5o. Le rapport financier depuis la fondation de l'Ecole, en 1873 ;

6 Enfin je me permets de suggérer l'adoption de quatre propositions que je considère de la plus haute importance pour donner à l'Ecole Poly-

technique tout le prestige qu'une semblable institution doit avoir dans le pays.

Lors de la discussion du projet de loi, qui eût lieu en 1869, sur l'établissement de la taxe pour le soutien des écoles de Montréal, il a été convenu que le produit de cette taxe serait divisé entre catholiques et protestants, d'après la valeur de la propriété possédée par chaque dénomination religieuse ; mais que le fonds de l'éducation supérieure serait, à l'avenir, partagé, comme celui des écoles communes, d'après la population. Ce compromis entre les catholiques et les protestants a mis à la disposition du ministre de l'Instruction publique une somme assez considérable qui lui a permis d'augmenter l'allocation de plusieurs institutions d'éducation supérieure et " de mettre à part pour l'établissement d'écoles des sciences appli- " quées aux arts, et la création de cours de technologie, en rapport avec " des institutions catholiques à Québec et à Montréal, une somme de $2,500 " prise sur la part des institutions catholiques dans la distribution de la " subvention de l'éducation supérieure. Des démarches faites auprès de " l'Université Laval de Québec et auprès d'autres institutions à Montréal " donnent lieu d'espérer que l'on pourra réaliser ce projet important dans " un avenir peu éloigné." (1)

Le rapport du Ministre de l'Instruction publique pour l'année suivante, 1870, constate que " le projet d'établir des écoles des sciences appli- " quées aux arts, en rapport avec des institutions catholiques romaines de " Montréal et de Québec, vient d'être mis à exécution dans cette dernière " cité par l'ouverture d'un cours spécial des sciences appliquées aux arts et " à l'industrie, sous la direction et la surveillance de l'Université Laval. " Ce cours," ajoute l'Hon. Ministre, "inauguré sous de tels auspices pré- " sente toutes les garanties désirables d'efficacité et de succès."

Pour des motifs qu'il ne m'appartient pas d'exposer ici, mais que je sais être parfaitement honorables tant de la part des autorités de l'Université Laval que de celle de l'honorable P. J. O. Chauveau, alors ministre de l'Istruction publique, ce cours inauguré sous de si heureux auspices a été discontinué.

L'honorable Gédéon Ouïmet, dans son rapport comme ministre de l'Instruction publique pour l'année 1872 et une partie de 1873, page IX, s'exprime ainsi : " Il est une autre espèce d'école sur laquelle je désire " attirer l'attention publique. Il suffit de la nommer pour en faire connaî- " tre l'importance. C'est une école des sciences appliquées aux arts. Il

(1) Rapport du Ministre de l'Instruction publique pour 1869, page XIII.

n'en existe encore aucune pour la population française ; mon prédécessur avait tenté d'en établir une, mais elle n'a pu être continuée.

" J'ai le projet d'en établir une sous peu, et j'ai tout lieu de croire que je pourrai y parvenir. Jusqu'ici, on ne s'est pas assez occupé d'école pratique où l'industriel, le mécanicien, l'ingénieur, etc., pussent faire l'application des connaissances scientifiques qui les rattachent à la carrière qu'ils ont embrassée. De là le petit nombre de jeunes gens qui cherchent à entrer dans le génie, l'industrie et toute autre carrière où les connaissances pratiques préliminaires sont exigées. Ce sont pourtant ces professions qui offrent aujourd'hui le plus d'avenir, et où la jeunesse pourra toujours se frayer une route, à mesure que les diverses branches d'industrie se multiplieront et qu'il faudra des hommes compétents pour les exploiter."

Cette pensée patriotique que vous exprimiez, Monsieur le Surintendant, dans votre rapport de 1872, a été comprise par les Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal qui, après avoir sérieusement examiné la question, à leur séance du 7 Octobre 1873, confiaient à MM. Peter S. Murphy et J. E. Archambault, la mission de se rendre auprès de vous pour connaître et discuter les conditions auxquelles une école des sciences pourrait être établie à Montréal, en la rattachant à divers points de vue à l'Académie Commerciale.

Le 21 Novembre 1873, cette députation rendait compte de sa mission à MM. les Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal par le rapport suivant :

" Nous soussignés, membre d'un Comité nommé par la Corporation des Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la cité de Montréal, à une assemblée régulièrement convoquée et tenue le 7 Octobre courant, aux fins d'aller à Québec s'entendre avec Monsieur le Ministre de l'Instruction publique pour l'établissement d'une école industrielle à Montréal— Avons l'honneur de proposer l'adoption du programme d'études ci-joint (1) et l'établissement de la dite école aux conditions suivantes, savoir :

" De la part des Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la cité de Montréal :

" 1o. De fournir gratis le local nécessaire aux cours de la dite école dans l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, érigée sur le Plateau.

(1) Afin de ne pas donner trop d'étendue à mon rapport, je supprime ici ce programme qui est imprimé et à la disposition de tous ceux qui désireraient en prendre connaissance.

" 2o. D'engager les professeurs et de pourvoir à tous les besoins de la " dite école industrielle, tels que l'ameublement, l'éclairage, le chauffage, " l'entretien du dit local, etc., etc. ; mais l'engagement des professeurs sera " ratifié par le ministre de l'Instruction publique.

" 3o. De pourvoir à la direction de la dite école par l'entremise du " principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal qui en sera " le directeur de droit, et comme tel, sera tenu de faire annuellement, ou " chaque fois que requis, au ministre de l'Instruction publique, un rapport " sur l'état de l'école, de fournir toutes les statistiques requises par le mi- " nistre de l'Instruction publique ou par les Commissaires d'Ecoles. Le " dit rapport devra aussi constater que tout l'argent payé par le ministre " de l'Instruction publique pour le soutien de la dite école a été employé " pour cet objet, aux termes des présentes conditions et non à autres fins.

" 4o. Tous les appareils et instruments scientifiques, collections miné- " ralogiques, etc., ainsi que les ouvrages de sciences achetés à même les de- " niers du gouvernement, pour la mise en opération du dit cours d'études, " seront la propriété du gouvernement et resteront en dépôt à la dite Aca- " démie Commerciale Catholique de Montréal qui en aura le contrôle ex- " clusif.

" De la part du gouvernement de la province de Québec :

" De payer annuellement aux Commissaires d'Ecoles Catholiques de " Montréal la somme de trois mille piastres (3,000) dont au moins la " sixième partie, (c'est-à-dire au moins cinq cents piastres,) sera affectée " annuellement à l'entretien et la réparation des instruments de physique " et du laboratoire de chimie, l'achat de nouveaux instruments, d'ouvrages " scientifiques, de collections minéralogiques, etc., etc., et la balance pour " le paiement des salaires des professeurs de la dite école industrielle.

" Le tout humblement soumis.

" (Signé,) U. E. ARCHAMBAULT,

" P. S. MURPHY,

Membres du Comité,

" Québec, 21 octobre 1873."

" MEMORANDUM.—Les paiements auront lieu comme suit, savoir : Trois " mille piastres seront payées aux Commissaires d'Ecoles Catholiques Ro- " mains de la cité de Montréal pour rembourser les dits Commissaires du " prix des instruments de physique et du laboratoire de chimie, à même les

fonds accumulé pour le soutien de la dite école, aussitôt que les présentes conditions seront acceptées par les parties contractantes. L'allocation annuelle de trois mille piastres sera payable tous les ans à l'époque de la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

" Approuvé, 20 novembre 1873.

(Signé,) GÉDÉON OUIMET, M. I. P."

Après la lecture et la discussion de ce rapport, il est

" *Résolu*,—Sur proposition de Monsieur le chanoine LeBlanc, secondé par Edward Murphy, Ecuier :

" Que les conditions ci-dessus rencontrent l'approbation unanime de ce Bureau, et qu'une école de sciences appliquées aux arts est de ce jour fondée à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, sur le Plateau, aux termes des dites conditions."

Suit une résolution autorisant le Principal de l'Académie Commerciale à faire imprimer le programme de la nouvelle école des sciences appliquées aux arts.

Les conditions et le programme des études adoptés par les parties contractantes, ont été ratifiés par un ordre en conseil en date du 26 novembre 1873. Cet ordre en conseil se lit à la page X du rapport du ministre de l'Instruction Publique pour 1872-73 et une partie de 1874.

L'honorable ministre a bien voulu accompagner ce document des remarques suivantes :

" Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai enfin réussi à établir une école des sciences appliquées aux arts, ou plutôt une véritable école polytechnique, comme on le verra par le programme de l'enseignement que les élèves y reçoivent. L'Académie que les Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal ont transportée dans le superbe édifice, connu sous le nom d'école du Plateau, avait déjà fait beaucoup dans l'intérêt de la jeunesse, elle a couronné son œuvre en offrant son nouveau local et le concours de ses professeurs à la nouvelle école des sciences appliquées. Je suis donc entré en pourparlers avec les Commissaires d'Ecoles et j'ai pu conclure avec eux un arrangement qui a été ratifié par un ordre en conseil, à la date du 26 novembre 1873.

" Je considère l'établissement de cette école comme un grand pas fait dans la voie du progrès. Nous pourrons maintenant, à l'aide de cette

" institution, former des ingénieurs, des minéralogistes, des hommes spé-
" ciaux enfin pour tous les genres d'industrie. C'est une suite de carrières
" nouvelles qui s'ouvrent pour notre jeunesse, dont le champ d'action avait
" été jusqu'ici excessivement restreint. Ce fait acquiert une plus haute
" importance encore, quand on considère les immenses voies ferrées qui
" sont déjà en opération, en voie de construction ou à l'état de projet, les
" richesses de nos terrains miniers dont l'exploitation commence à se pra-
" tiquer sur une plus vaste échelle, enfin les industries nouvelles qui sur-
" gissent de tous côtés et qui ne manqueront pas de s'accentuer encore
" davantage dès que nous aurons des hommes compétents pour les faire
" valoir et les diriger."

L'idée de fonder des écoles des sciences appliquées aux arts a été réalisée par l'établissement d'une véritable école polytechnique, et elle ne pouvait l'être que de cette manière.

En effet les cours populaires que l'on a essayé d'établir à Québec et à Montréal, pour l'instruction de la classe ouvrière, n'ont pas justifié les espérances de leurs fondateurs. Les raisons de cet insuccès ne doivent être attribuées ni au manque d'intelligence des ouvriers ni à l'insuffisance des professeurs. Nous savons, et de nombreux exemples ont démontré, qu'il y a parmi nos ouvriers d'heureuses facultés natives d'intelligence et d'ingéniosité ; plusieurs d'entre eux, dépourvus de toute instruction, sont parvenus à se faire très-honorablement connaître comme architectes ou mécaniciens. Ce qui leur a manqué pour suivre ces cours avec fruit, c'est une instruction, une préparation préliminaire ; car si le professeur doit se mettre à la portée de ceux qui l'écoutent, il n'est pas moins vrai que lorsqu'il s'agit d'un cours pratique, il y a un tour d'esprit, des notions courantes plus ou moins élémentaires que l'auditeur doit posséder pour que la leçon ne reste pas stérile. Autrement l'élève ne saisira des merveilles de la physique, de l'utilité de la chimie et des sciences naturelles que ce qui pourra l'amuser un instant, sans profit aucun pour son esprit, parce qu'il sera aussi incapable de comprendre la théorie d'un fait que d'en déduire l'application pratique. Encore plus sera-t-il rebelle à un cours de mathématiques qui réclame de l'élève une sorte de concentration constante et une préparation sérieuse.

Telles sont les raisons pour lesquelles les sacrifices du gouvernement, aussi bien que le dévouement des professeurs sont restés sans résultats pratiques.

L'établissement fondé à Montréal est destiné à fournir à notre population canadienne les éléments d'un enseignement progressif qui, partant

des rudiments de la science s'élèvera d'année en année jusqu'au point où l'on peut en faire utilement l'application pratique. Il tend à doter notre jeune peuple d'hommes qui en seront l'honneur et qui lui permettront de trouver, dans son propre sein, sans recourir à l'étranger, des capacités véritables qui augmenteront sa gloire, sa prospérité et ses richesses.

A ce titre il a droit à la protection et à l'encouragement non seulement des hommes de science, mais du pays tout entier. Ceux qui recherchent de préférence dans une œuvre les résultats immédiats et en quelque sorte instantanés ont lieu d'être satisfaits, car tous les élèves formés par cette école sont pourvus de situations à la fois lucratives pour eux-mêmes et utiles au pays.

Quant à la supériorité des études les élèves qui en sortent en témoignent dans tous les postes qu'ils occupent. Ces faits donnent la mesure de la confiance que nos compatriotes peuvent accorder à leur école polytechnique et prouvent que si elle s'est fondée sans grand fracas, elle a cherché et réussi à faire une œuvre utile et qu'elle a rempli loyalement sa tâche. C'est ce que le gouvernement a compris en accordant à cette institution des priviléges d'une grande importance :

1o. En plaçant l'Ecole Polytechnique de Montréal sur le pied des universités pour l'enseignement scientifique qui s'y donne, par un ordre en conseil No. 148, en date du 8 mai 1876 ;

2o. En changeant le nom de "l'Ecole scientifique et industrielle" en celui "d'Ecole Polytechnique," (40 Vict., C. XXII, S. 44) ;

3o. En conférant au Surintendant de l'Instruction publique le droit d'octroyer aux élèves de cette école le diplôme d'ingénieur civil, ou d'ingénieur des mines, ou d'ingénieur mécanicien, ou enfin d'ingénieur industriel.

Ces diplômes n'ont à la vérité aucune valeur légale pour le moment, puisque la profession d'ingénieur n'est régularisée par aucune loi ; mais il est à espérer que les tentatives qui sont faites aujourd'hui pour légaliser cette importante profession auront un heureux résultat et que les législatures de la Puissance et de la Province vont s'occuper au plus tôt de cette question vitale, chacune dans les limites de leurs attributions.

Une autre preuve non équivoque de la supériorité des études et du succès des élèves se trouve dans le fait que l'Ecole Polytechnique de Montréal a eu l'honneur d'obtenir une MÉDAILLE D'ARGENT, pour son organisation et les travaux de ses élèves, envoyés à l'Exposition Universelle de

Paris, en 1878,—et un DIPLÔME DE 1ÈRE CLASSE, à l'Exposition de la Puissance, au mois de Septembre dernier, 1880.

Si donc il résulte des faits que je viens de citer que l'Ecole Polytechnique de Montréal a affirmé son mérite par les résultats acquis, elle a droit à ce que tout Canadien la considère comme une œuvre nationale et lui donne l'appui moral et matériel qui assure non point son existence, mais son développement. Ce n'est point en effet avec les modiques ressources dont elle dispose qu'elle peut atteindre le complet épanouissement où elle trouverait sa force, sa dignité et le pouvoir de faire tout le bien qu'on peut en attendre.

Il convient de dire quelques mots de deux établissements qui sont les modèles du genre les plus parfaits qui existent au monde. Ils appartiennent tous deux à la France. Je veux parler de l' "Ecole Polytechnique" et de l' "Ecole Centrale des Arts et Manufactures."

Dans ce pays dont la population dépasse 36 millions d'âmes, il y a deux écoles destinées à former des ingénieurs, mais il existe entre elles cette différence que la première garantit à ses élèves un emploi dans les services de l'Etat, tandis que l'autre en donnant aux siens une instruction supérieure et un diplôme ne pourvoit pas à leur avenir.

ECOLE POLYTECHNIQUE.—On n'y est admis que par voie de concours, jusqu'au maximum d'âge de 20 ans ; les Français seuls peuvent concourir ; la liste d'admission, toujours très limitée ne dépasse pas les besoins prévus par les services du gouvernement qui se recrutent dans cette école. Ces services sont :—les Ponts et chaussées, les Mines, l'Observatoire, l'administration supérieure des Tabacs, des Télégraphes, les corps des Ingénieurs hydrographes, du Génie et construction maritime, d'Artillerie, du Génie, Marine (3 places seulement), des Poudres et salpètres.

Le programme des examens d'admission exige de la part du candidat les connaissances les plus étendues. Le fait du concours et le nombre restreint des admissions en augmentent la difficulté. Après deux ans passés dans cette école, les élèves, s'ils ont satisfait aux examens de sortie, entrent dans le cadre du service public qu'ils ont choisi et deviennent fonctionnaires de l'Etat. Toutefois ils n'exercent de fonctions qu'après avoir passé deux autres années dans une école militaire, ou trois dans une école civile. C'est là qu'ils vont puiser les connaissances pratiques et spéciales au service dont ils font partie. Chacun de ces services a une école d'application.

Le titre d'élève de l'Ecole Polytechnique est un certificat de capacité qui assure à celui qui en est porteur la considération de tous. La France

est justement fière de cette école, et dans toute l'étendue du pays, il n'est pas un seul Français, quelque soit le degré de l'échelle sociale où il est placé, qui ne la connaisse de nom, n'en sache la haute valeur, et n'éprouve de l'orgueil de cette institution nationale; toutes les fluctuations politiques prennent un soin jaloux de la préserver de toute atteinte, et l'on peut dire qu'elle est placée sous l'égide de la nation entière.

Ecole Centrale des Arts et Manufactures.—Cette école fondée en 1829, devenue établissement de l'Etat en 1855, forme des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie et pour les travaux et services publics dont la direction n'appartient pas nécessairement aux ingénieurs de l'Etat. L'Ecole Centrale admet les étrangers aux mêmes conditions que les nationaux. Elle ne reçoit que des élèves externes. On n'y est admis que par voie de concours. La durée des études est de trois ans. Le gouvernement français offre donc aux jeunes gens de toutes les parties du monde les moyens d'acquérir une éducation spéciale, et constate leur aptitude par des diplômes, mais sans leur ouvrir l'accès de ses différents services qui se trouvent suffisamment alimentés par l'Ecole Polytechnique.

Le programme d'examens est à peu près le même que celui de l'Ecole Polytechnique. Seulement le concours moins limité, le rend plus facile.

Dans chacune de ces écoles, un grand nombre d'élèves sont entretenus aux frais de l'état; à l'Ecole Centrale ils peuvent l'être aussi par leur département, et s'ils sont étrangers, par le gouvernement dont ils relèvent.

L'une et l'autre sont inscrites au budget pour des sommes considérables, et les cotisations des élèves ne sont qu'un faible appoint de compensation pour les sacrifices que l'Etat s'impose.

Tels sont les deux établissements d'éducation supérieure les plus considérables qui existent, ceux qui, pour le développement des sciences et de l'industrie, se rapprochent le plus de la perfection et vers lesquels il faut se tourner pour chercher des modèles à suivre pour des créations similaires. Le bien qu'ils ont produit dans le monde est immense; et si, en quelque point du globe on médite une vaste entreprise, de grands travaux; si on veut les faire avec sagesse, méthode et économie, si on veut édifier quelque chose de durable, de telle façon que les crédits prévus, les sacrifices consentis ne soient pas dépassés et ne deviennent pas non plus le germe de dépenses sans cesse renouvelées, c'est le plus souvent aux hommes sortis de ces écoles que l'on s'adresse, parce qu'ils joignent à la pratique le talent et la science qui leur permettent de ne rien livrer au hasard. L'on peut dire que la plupart des gouvernements y ont recours, et pour ne citer que les

chemins de fer, la plus grande partie du réseau européen a été construite par des ingénieurs des Ponts et chaussées français mis à la disposition des gouvernements étrangers.

L'Ecole Polytechnique de Montréal a pris pour modèle l'Ecole Centrale et s'est efforcée de suivre son cours d'études. Mais dans un pays d'une aussi faible population, avec les ressources modiques dont elle dispose, elle ne peut l'imiter que de loin. Si elle est assez modeste pour en convenir elle peut au moins afficher la prétention d'avoir poussé l'imitation aussi près que cela était possible.

Je crois de mon devoir de relever ici quelques erreurs qui paraissent se produire dans certains cercles au sujet de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

On semble désirer la multiplication des écoles de ce genre, alléguant qu'il faut partout des hommes pratiques, des ouvriers habiles, etc. Il est bon de s'entendre : Une école polytechnique—son nom l'indique du reste—est destinée à la haute éducation technique. Elle forme des hommes pratiques, c'est vrai, mais c'est parce que le plus comporte le moins. De même les études médicales comportent l'hygiène et les éléments de la physiologie que l'on enseigne dans les écoles élémentaires. Les hautes écoles techniques constituent une spécialité comme la Médecine, le Droit, le Génie militaire, et il est impossible de vouloir faire de tout le monde des ingénieurs, des médecins, des docteurs en droit ou des officiers d'état-major.

Ceux qui pensent que l'Ecole Polytechnique de Montréal ne forme que des ouvriers habiles sont donc dans l'erreur, et ne savent pas que c'est un établissement d'enseignement supérieur où l'on forme des ingénieurs dans la véritable acception du mot.

L'on confond aussi quelquefois les écoles polytechniques d'Europe avec les écoles des arts et métiers, croyant que ce sont des établissements identiques.

Pour dissiper cette erreur je dirai que les premières vont aussi loin que la science le permet et produisent les hommes éminents qui construisent les chemins de fer, percent les isthmes et les montagnes, font les tunnels sous-marins, etc. Les secondes sont des écoles élémentaires, elles sont destinées à former des chefs d'atelier et des ouvriers habiles pour les industries où l'on travaille le fer et le bois, elles fournissent des contre-maîtres d'usine, des mécaniciens pour prendre charge des machines à vapeur, *engineers*, mot qu'on peut bien se permettre de traduire en mauvais français par *ingénieur*, à la condition de ne pas s'abuser et de ne pas abuser les autres sur sa véri-

table signification. Mais le mot *ingénieur* a une signification plus élevée et doit représenter ici ce qu'il représente en Europe, c'est-à-dire un homme qui, après de fortes études mathématiques et des études théoriques générales et complètes sur les sciences, c'est-à-dire la technologie, a déjà mis à profit ces nouvelles études dans des travaux pratiques faits à l'école.

Ces études demandent non seulement de fortes préparations, mais elles réclament aussi un raisonnement mûr qui ne s'acquiert que par le travail et les années, et cela est si vrai que l'Ecole Centrale déjà citée prescrit comme limite inférieure d'âge, 17 ans accomplis au 1er janvier de l'année d'admission, c'est-à-dire 18 ans en réalité.

C'est encore une erreur de croire qu'en Europe il y a une multitude d'écoles polytechniques et qu'en France plusieurs de ces écoles existent sous des dénominations diverses.

La vérité est que les écoles polytechniques sont en petit nombre; beaucoup de pays n'en ont pas: l'Angleterre, par exemple. La France, comme je l'ai dit plus haut, en a une pour les services de l'Etat, et une seconde pour les services et industries indépendantes du gouvernement; il y a aussi celle de Zurich en Suisse et celle d'Italie.

Quant aux écoles d'Arts et métiers, il y en a trois en France, plus l'Ecole des Mineurs de Saint-Etienne destinée à former des agents secondaires pour l'exploitation des mines.

Il est facile de voir que l'Europe bien loin de posséder une multitude d'écoles spéciales n'en a au contraire qu'un petit nombre, et que nulle part on ne commet la faute de les multiplier, car ce serait les mettre toutes dans l'impuissance d'atteindre leur but et leur rendre tout progrès impossible.

Si la France, qui possède une population de 36 millions d'habitants et dont tout le territoire est exploité, trouve que deux écoles de ce genre suffisent à ses besoins, ne serait-il pas téméraire de soutenir qu'une Ecole Polytechnique ne suffit pas amplement aux besoins de la population catholique de la province de Québec, dont le chiffre n'excède guère un million, c'est-à-dire 1/36 de la population française ?

Si ce fait frappant avait besoin d'une autre preuve, je pourrais ajouter que l'Ecole Polytechnique d'Ottawa, fondée par les R.R. P.P. Oblats, en 1873, a été forcée de discontinuer ses cours l'année dernière. Et il est à remarquer qu'aucune institution ne pouvait faire concurrence à cette école, puisqu'elle avait été fondée dans le but de donner l'instruction scientifique aux catholiques parlant la langue anglaise.

Quant aux nombreuses institutions polytechniques des Etats-Unis, dont la population est de 50,000,000, c'est-à-dire près de 50 fois, la population française du Canada, et dont le développement est supérieur à celui de notre province, voici des faits puisés dans le rapport du Commissaire de l'Education aux Etats-Unis, pour l'année 1877, qui démontrent quel en est le chiffre réel.

Il y a quelques écoles scientifiques soutenues et aidées par les Etats; elles sont au nombre de quatre. Une seule annonce des études techniques.

Toutes les autres sont des entreprises sous la direction de particuliers ou de corporations et non subventionnées par le gouvernement américain. Sept prennent le nom de *polytechnic schools*, et dix-sept autres se donnent comme des branches scientifiques d'universités ou d'autres institutions, ou encore comme des écoles de sciences, de mines, etc.

Pour apprécier la question, je laisse la parole à un américain éminent, qu'on n'accusera pas de partialité dans sa critique, M. F. W. Clarke, S. B., professeur de physique et de chimie à l'Université de Cincinnati. Il a étudié et critiqué le faible de ses compatriotes dans un article fort bien pensé, intitulé " American Colleges *versus* American Science," qu'on pourra trouver dans le *Popular Science Monthly* du mois d'août 1876. Il dit, en toutes lettres, que la plupart des écoles à titre prétentieux ne peuvent tenir ce qu'elles annoncent, et, qu'à part quelques grandes institutions, le reste n'est qu'un trompe-l'œil.

D'un autre côté, si le nombre des jeunes gens qui se destinent au génie était considérable, on pourrait à la rigueur discuter l'opportunité de la création d'autres écoles semblables, mais tel n'est pas le cas, comme on peut s'en convaincre par le nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'Ecole Polytechnique de Montréal depuis sa fondation.

Depuis l'ouverture de l'Ecole Polytechnique jusqu'à ce jour, 33 élèves ont été inscrits sur le registre-matricule. Je ne compte pas naturellement ceux qui n'ont suivi que les classes du cours préparatoire, et sont sortis avant d'entrer à l'Ecole Polytechnique proprement dite, les uns, pour continuer les études classiques qu'ils préféraient, d'autres pour entrer dans le commerce et l'industrie, plusieurs aussi faute de ressources pécuniaires suffisantes. Ajoutons qu'un certain nombre de jeunes gens ont dû se retirer après avoir constaté les dispositions intellectuelles qu'on doit posséder et la somme de travail qu'il faut s'imposer pour devenir un ingénieur qui soit vraiment digne de ce nom.

Des 33 élèves inscrits, 11 sont sortis pour diverses raisons, avant de terminer leur cours, 12 sont encore à l'école et 10 ont obtenu leur diplôme d'ingénieur civil. Parmi ces derniers, 6 occupent des positions assez lucratives dans le département des Travaux Publics, à Ottawa ; 1 est professeur adjoint à l'Ecole Polytechnique ; 1 est employé dans une exploration au Manitoba ; 1 en disponibilité—est employé temporairement dans un bureau d'ingénieur, à Montréal ;—enfin 1 est décédé.

Des 11 élèves qui ont quitté l'école avant la fin de leur cours, 2 se sont fait recevoir arpenteurs provinciaux, 2 étudient des professions libérales, 1 l'architecture, 4 sont engagés dans le commerce ou l'industrie, 1 est allé continuer ses études de génie civil aux Etats-Unis, et un autre est allé à Paris suivre les cours de l'Ecole Centrale, où il a été admis après concours dans la première moitié de la liste.

Enfin, le cours d'études prescrit par la loi est destiné à satisfaire à tous les besoins scientifiques et industriels du pays puisque, par la 40 Vict., c. 22, s. 51, l'Ecole est autorisée à former :

1o. Des Ingénieurs Civils capables de conduire, diriger et exécuter tous les travaux d'art et de construction à la surface du sol ;

2o. Des Ingénieurs des Mines capables de conduire, diriger et exécuter tous les travaux de découverte, extraction et exploitation de minerais et minéraux et ceux de leur transformation en métaux utiles ;

3o. Des Ingénieurs Mécaniciens capables de dessiner, combiner et construire tous engins et machines employés dans l'industrie ;

4o. Des Ingénieurs Industriels capables d'appliquer les sciences de la physique et de la chimie à la production et à la manufacture.

Le cours des deux premières années d'études est exactement le même pour tous les élèves, qui doivent posséder une connaissance assez approfondie des sciences mathématiques, des sciences naturelles et du dessin avant d'aborder les études spéciales de l'une des quatre branches du génie.

A la fin de la deuxième année, l'élève choisit la branche qu'il préfère et l'étudie d'une manière toute spéciale pendant la dernière année qu'il passe à l'Ecole.

Jusqu'aujourd'hui tous les élèves ont choisi le génie civil, mais, pour l'année prochaine, deux d'entr'eux m'ont déjà exprimé leur désir de suivre les cours pour devenir " ingénieurs des mines."

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de terminer cette partie de mon rapport en donnant des extraits du règlement d'ordre intérieur, adopté pour les élèves, afin de mieux faire apprécier l'administration de l'Ecole Polytechnique qui ne se contente pas d'annoncer des matières à étudier, mais prend des moyens efficaces pour arriver à un résultat sérieux.

Admission.—Les élèves du cours préparatoire sont admis au cours de première année de l'Ecole Polytechnique, s'ils ont été déclarés admissibles par les professeurs de cette Ecole, à la suite des examens de fin d'année passés devant eux.

Les élèves provenant d'autres institutions, qui sollicitent leur admission, doivent, le jour de l'ouverture des classes, passer un examen sur les matières enseignées dans le cours préparatoire. Le résultat leur en est signifié séance tenante, afin qu'ils puissent, pour éviter toute perte de temps, entrer au cours préparatoire dès l'ouverture de ce cours.

Examens.—Des examens généraux sont passés à la fin de chaque semestre, sur les matières enseignées dans le cours du semestre.

Chaque examen se compose, en général, de deux épreuves : l'examen oral, la composition.

Dans l'intervalle du semestre, il est passé deux examens particuliers sur chacun des cours. Il n'y a point de date fixe pour ces examens, et aucun avis n'en est donné à l'avance.

Ils portent sur les leçons faites dans les quatre dernières semaines. L'élève doit présenter son cahier de notes, à chaque examen, ou tout au moins à la classe du lendemain.

L'appréciation de chaque examen est faite au moyen d'une note variant de zèro à 20.

Les compositions écrites se font en présence d'un surveillant qui veille à ce que chaque élève conserve la place que le professeur lui a assignée, et ne la quitte que pour lui remettre sa composition et sortir de la salle. La limite de temps accordée pour une composition écrite est de trois heures, après l'expiration desquelles, le surveillant peut exiger que chaque élève lui remette son travail.

Passage à la Division Supérieure.—Le droit au passage à la division supérieure n'entraîne pas le droit au diplôme.

Tout élève pourra passer de la 1ère année à la 2ème, de la 2ème à la 3ème, s'il a obtenu pour chaque cours :

La note 10, comme moyenne, des examens particuliers.
La note 10 " " " généraux.
La note 10 " " de la composition.

Et si, en outre, les dessins qui lui ont été attribués sont au complet, et s'il a obtenu pour ces dessins la note 8 pour la 1ère année, 10 pour la 2ème.

Tout travail qui n'est pas produit, ou tout examen qui n'est pas passé pour cause de maladie, absence, ou toute autre raison, est coté zéro et entre pour tel dans les moyennes. Toutefois, l'élève pourra être admis à passer son examen et à faire sa composition, si les raisons qu'il apporte pour expliquer son absence sont jugées acceptables ; dans ce dernier cas, deux points seront retranchés sur sa cote.

Tout élève qui n'aura pas satisfait aux conditions qui précèdent ne sera pas admissible à la division supérieure.

Moyenne générale et classement.—A la fin de chaque année il est établie une moyenne générale pour chaque élève.

Cette moyenne générale sert au classement des élèves entre eux.

Enfin, il est fait pour les élèves sortant une moyenne générale dite : *moyenne de sortie*, en prenant le tiers de la somme des trois moyennes annuelles. Elle sert à établir le classement définitif des élèves à la sortie de l'école et sert de base à la concession des diplômes,

Diplômes et certificats d'études.—A la fin du cours, il est délivré aux élèves des diplômes d'ingénieur, ou des certificats d'études.

Les diplômes sont de 4 degrés :

Le 1er degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 18 et au-dessus.

Le 2ème	do	do	do	do 16½ à 18 exclusivement.
Le 3ème	do	do	do	do 15½ à 16½ do
Le 4ème	do	do	do	do 13½ à 15½ do

Au-dessous de 13½ jusqu'au minimum de 10, il n'est délivré que des certificats constatant que l'élève a suivi les cours à l'Ecole Polytechnique.

Le prix Peter S. Murphy, UNE MÉDAILLE D'OR ET $50 EN ARGENT, n'est accordé qu'à l'élève dont la moyenne générale de 3 années est la plus élevée, qui en outre aura un minimum de 16½.

Il n'est donné de prix dans un cours qu'à l'élève qui, ayant la supériorité dans ce cours, aura encore la note minimum de 13½.

Nul ne reçoit de diplôme ou de certificat s'il ne s'est au préalable mis en règle avec l'administration.

Je puis vous assurer, monsieur le Surintendant, que ces dispositions règlementaires ont exercé sur l'application des élèves la plus heureuse influence.

Il me reste, monsieur le Surintendant, à aborder la question vitale, la question financière de l'Ecole Polytechnique.

En constatant, à la fin de chaque année, la somme considérable affectée au soutien de cet établissement, en présence du manque d'équilibre qui existe entre les recettes et les dépenses du Bureau des Commissaires, depuis 1875, époque du commencement de la crise commerciale, l'existence de l'Ecole Polytechnique aurait peut-être été mise en question si les commissaires catholiques de Montréal n'avaient pas été persuadés qu'en la maintenant ils faisaient une œuvre patriotique et que le gouvernement viendrait à leur secours, quand le soutien de cette institution pèserait trop lourdement sur leur budget. Ce secours qui s'est longtemps fait attendre s'annonce enfin, cette année, par une addition de $1000 à l'allocation annuelle. Espérons que le budget de la province permettra au gouvernement de porter cette allocation au chiffre nécessaire pour rétablir l'harmonie entre les recettes et les dépenses.

Comme preuve du bon vouloir des commissaires d'écoles catholiques de Montréal, envers l'Ecole Polytechnique, il suffit d'examiner l'état suivant où il est démontré qu'ils ont fourni depuis 1873 :

Pour le soutien de cette institution	$13228 28
Pour achat de terrain et mobilier, construction de bâtiments, etc.	23208 06
Total	$36436 34

Les détails et la preuve de ces chiffres se trouvent dans l'état suivant :

ÉTAT des sommes dépensées par le gouvernement et par les Commissaires d'écoles catholiques romains de Montréal, pour le soutien de l'Ecole Polytechnique de Montréal, depuis sa fondation, en 1873.

ANNÉES.	Cabinet de Physique Laboratoire Bibliothèque.	Dépenses d'entretien.	Traitement des professeurs.	Terrain Bâtiments Mobilier.	Recettes du Gouvernement.	Recettes des Elèves.
1873-74.....	4915 00	128 25	1085 00	8500 10	6000 00	.....
1874-75.....	2463 44	87 32	2160 00	12501 56	3000 00	196 78
1875-76.....	708 26	476 13	4000 00	2105 16	3000 00	242 78
1876-77.....	500 50	1296 75	5600 00	101 24	3000 00	331 50
1877-78.....	500 26	560 78	4299 85	.....	3000 00	143 01
1878-79.....	174 40	606 64	4250 02	.....	3000 00	149 45
1879-80.....	565 38	530 95	3655 32	.....	3000 00	272 45
Totaux....	9827 24	3686 82	25050 19	23208 06	21000 00	1335 97

RÉSUMÉ.

Cabinet de physique, laboratoire et bibliothèque.....	9827 24	
Dépenses d'entretien.....	3686 82	
Traitement des professeurs.....	25050 19	
		38564 25
Moins—Recettes du Gouvernement et des élèves.....		22335 97
Balance payée par les Commissaires catholiques de Montréal		13228 28
Valeur du terrain. des bâtiments, du mobilier.....		23208 06
Montant payé par les Commissaires catholiques de Montréal		$36436 34

Permettez-moi, monsieur le Surintendant, de terminer ce rapport en vous rappelant deux propositions que j'ai déjà eu l'honneur de vous suggérer, dans mon rapport de 1875, et d'en ajouter deux autres. L'adoption de ces quatre propositions donnerait à l'Ecole Polytechnique de Mont-

réal toute l'importance qu'une semblable institution doit avoir pour répondre aux sacrifices que le pays s'impose pour son maintien :

1o. Déclarer institution provinciale l'Ecole Polytechnique de Montréal et à ce titre, utiliser ses collections, son cabinet de physique et surtout son laboratoire qui, je ne crains pas de le dire, est un des plus complets de la province de Québec, au profit des travaux scientifiques que le gouvernement peut avoir occasion de faire exécuter ;

2o. Donner à chaque membre du parlement de la province de Québec le droit de faire admettre gratuitement à l'Ecole un jeune homme de son comté ou district électoral, et d'en faire admettre un autre à sa place toutes les fois que l'élève admis l'aura quittée définitivement, pourvu toutefois que l'aspirant puisse subir d'une manière satisfaisante l'examen fixé et arrêté par le programme des études, au moins pour le cours préparatoire, et qu'il puisse suivre les cours en français ;

3o. Adopter une loi pour régulariser la profession d'ingénieur en cette province ;

4o. Enfin, si le gouvernement pouvait s'imposer de plus grands sacrifices pour l'enseignement scientifique, je me permettrais de lui suggérer la création de bourses destinées à venir en aide aux jeunes gens de la province qui feraient preuve de dispositions et de capacités spéciales. Ces bourses de $150 par année chacune, serviraient à l'entretien de ces jeunes gens à Montréal pendant leurs études. Il va sans dire que les boursiers n'auraient pas d'écolage à payer.

" Une bourse dans une école n'est pas de l'argent perdu, c'est un capital placé à intérêts. L'élève riche en intelligence, mais pauvre d'argent, a toutes les facilités possibles pour mener à bien ses études. Plus tard, en travaillant pour lui-même, en s'enrichissant, en enrichissant les sociétés industrielles qu'il gère, il enrichit le pays et paie sa dette."

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

U. E. ARCHAMBAULT,
Principal

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

M. ALEXANDER.

ACTON-VALE, 20 août 1880.

Honorable G. Ouïmet, Surintendant de l'Education.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans tout mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1879-80.

A ce rapport vous trouverez annexé le grand tableau des statistiques pour la même année.

Je commence ce rapport avec beaucoup de crainte et d'inquiétude. D'après ce qui s'est passé depuis quelque temps, vu toutes les tracasseries auxquelles j'ai été exposé pour n'avoir rempli que mon devoir, je vois que la charge d'inspecteur d'écoles est une position si délicate qu'il est presqu'impossible de l'occuper, si ce fonctionnaire a assez de conscience et de courage pour dire les choses telles qu'elles sont ; si, en un mot, il a à cœur le bon fonctionnement de la loi d'éducation. Pour ne pas avoir de misère il faudrait faire un bon rapport sur toutes les écoles. La tâche que j'entreprends est donc difficile ; elle pourra peut-être me créer encore des misères ; cependant, je ne suis pas un homme à fléchir quand il s'agit de dire la vérité. Je ferai ce rapport avec toute la véracité possible, donnant justice à qui de droit, et blâmant ceux qui méritent de l'être.

J'ai eu le malheur de passer par le feu. Tout ce qu'il me fallait pou voyager a brûlé. C'est vers la fin de mes visites que cet accident m'es arrivé, et c'est la cause qui m'a empêché de visiter deux municipalités Depuis que je suis inspecteur, c'est la première fois qu'il m'arrive de ne pa faire toute ma visite. J'ose croire que ma position sera comprise, et qu l'on verra qu'il n'y a pas eu de ma faute.

J'ai le plaisir de constater que dans presque tout mon district d'inspec tion, il y a eu, cette année, des progrès sensibles sur presque toutes le matières enseignées. Il est bien vrai qu'il y a encore des écoles qui son bien au-dessous de la moyenne. Il y a bien des raisons pour cela : le pe d'assiduité de la part des enfants, l'incapacité d'un grand nombre d'institu trices, l'insouciance de beaucoup de commissaires d'écoles dans l'accompli sement de leurs devoirs. Les enfants, en général, perdent beaucoup d temps. Dans plusieurs écoles les institutrices paraissent bien faire leu devoir, et elles ne peuvent réussir à montrer des progrès, vu l'irrégularit dans l'assistance. Je rencontre encore trop d'institutrices peu instruites. J verrais avec plaisir le jour où le système actuel pour l'octroi des diplôme serait aboli. Il y a trop de mollesse et de partialité dans la plupart de bureaux d'examinateurs.

Les commissaires d'écoles ne remplissent pas partout leurs devoirs ave conscience ; ils visitent rarement ou presque jamais leurs écoles. Il y aussi trop de mesquinerie chez un grand nombre d'entre eux. Les salaire généralement accordés sont trop faibles ; dans la plupart des localités, il sont à peine suffisants pour nourrir les institutrices, à qui il ne reste rie pour l'habillement, et cependant, d'après leurs engagements, elles son obligées de se tenir proprement vêtues. Tant que les salaires seront laissé à la discrétion des commissaires, on ne pourra pas s'attendre à ce que le professeurs reçoivent de l'encouragement dans la tâche si ardue de l'ense gnement ; pour arriver à la protection qu'ils méritent, il faudra fixer l minimum des salaires.

Il me fait plaisir de vous annoncer que le dessin linéaire commence prendre racine dans les écoles de mon district. Les enfants y prenner goût. Puisque cette branche promet de réussir, il faudrait votre concou de la manière suivante : des instructions devraient être envoyées à tous le bureaux d'examinateurs pour les obliger à ne donner des diplômes qu' ceux qui auront subi un bon examen tant sur le dessin que sur les autre matières exigées. Si l'on continue à donner des diplômes sans obliger le candidats à savoir le dessin linéaire, il vaudrait aussi bien abandonner l'idé d'introduire cette matière dans nos écoles.

S'il y a apparence de réussite pour le dessin, je ne puis en dire autant du manuel d'agriculture. Cette branche est presque abandonnée. On ne veut plus en entendre parler.

Je dois vous recommander d'une manière toute particulière presque toutes les écoles dissidentes de mon district d'inspection. Elles sont toutes pauvres et elles se soutiennent avec beaucoup de difficultés. Les familles dissidentes se trouvent disséminées parmi les protestants, de sorte que pour soutenir une école, elles sont généralement en petit nombre. Je vous prie de leur faire une large part dans la distribution des deniers votés comme aide supplémentaire. Je vais maintenant vous parler de chaque municipalité en particulier :.....

J'ai l'honneur, etc.,

W. A. ALEXANDER,

Inspecteur d'écoles.

M. ARCHAMBEAULT

VARENNES, 23 août 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, le grand tableau des écoles de mon district pour l'année scolaire 1879-1880, dont le résumé est comme suit :

34 Municipalités :

9 dans le comté de Verchères,
12 " " Chambly,
13 " " Richelieu.

125 Arrondissements d'école :

33 dans le comté de Verchères,
36 " " Chambly,
56 " " Richelieu.

115 Maisons d'école :

33 dans le comté de Verchères,
34 " " Chambly,
51 " " Richelieu.

125 Ecoles en opération sous contrôle :

33 dans le comté de Verchères,
23 " " Chambly,
47 " " Richelieu.

94 Ecoles élémentaires catholiques :

24 dans le comté de Verchères,
23 " " Chambly,
47 " " Richelieu.

3506 Elèves : 1765 garçons, 1741 filles fréquentent ces écoles dans le comté de Verchères.

1064 Elèves : 530 garçons, 534 filles dans le comté de Chambly.

679 Elèves : 367 garçons, 312 filles dans le comté de Richelieu.

1763 Elèves : 868 garçons, 895 filles.

4 Ecoles modèles catholiques de garçons :

328 élèves : 207 élémentaires, 121 supérieures.

1 dans le comté de Verchères :

80 élèves : 54 élémentaires, 26 supérieures.

2 dans le comté de Chambly :

140 élèves : 95 élémentaires, 45 supérieures.

1 dans le comté de Richelieu :

108 élèves : 58 élémentaires, 50 supérieures.

1 Ecole modèle catholique de filles dans le comté de Chambly :

97 élèves : 90 élémentaires, 7 supérieures.

6 Ecoles mixtes catholiques modèles :

3 dans le comté de Verchères,

158 garçons : 128 élémentaires, 30 supérieures,
152 filles : 117 " 35 "

2 dans le comté de Chambly,

94 garçons : 65 élémentaires, 29 supérieures,
84 filles : 61 " 23 "

1 dans le comté de Richelieu,

50 garçons : 48 élémentaires, 2 supérieures,
78 filles : 74 " 4 "

1 Académie catholique de garçons dans le comté de Richelieu :

371 élèves : 259 élémentaires, 112 supérieures.

9 Académies catholiques de filles,

3 dans le comté de Verchères:

1619 élèves: 1145 élémentaires, 475 supérieures,

3 dans le comté de Chambly:

449 élèves: 327 élémentaires, 122 supérieures.

3 dans le comté de Richelieu:

819 élèves: 607 élémentaires, 212 supérieures.

2 Ecoles élémentaires dissidentes protestantes,

1 dans le comté de Chambly:

20 élèves: 17 garçons, 3 filles.

1 dans le comté de Richelieu:

37 élèves: 18 garçons, 19 filles.

2 Ecoles supérieures dissidentes protestantes dans le comté de Chambly:

67 élèves: 47 garçons, 20 filles.
53 " dans les écoles élémentaires,
14 " dans les classes supérieures.

1 Ecole indépendante catholique dans le comté de Verchères:

35 élèves: 15 garçons, 20 filles.

6 Collèges:

2 dans le comté de Verchères:

249 élèves: 157 cours élémentaire, 92 cours supérieur.

2 dans le comté de Chambly:

455 élèves: 355 cours élémentaire, 100 cours supérieur.

2 dans le comté de Richelieu:

238 élèves: 105 cours élémentaire, 133 cours supérieur.

126 Institutions de tout genre:

7632 élèves: 3803 garçons, 3829 filles,

ont 183 d'origine anglaise: 130 garçons, 64 filles; de ce nombre 139 sont rotestants, 95 garçons, 45 filles; 55 sont catholiques: 35 garçons et) filles.

863 élèves: 430 garçons, 433 filles dans l'A, B, C, et épellation.
2520 élèves: 1272 garçons, 1248 filles, lecture courante.
4249 " 2101 " 2148 " lisent bien.
5090 " 2557 " 2533 " écriture.
4879 " 2448 " 2431 " arithmétique.

3078	"	1561	"	1517	"	calcul mental.
910	"	509	"	501	"	tenue des livres.
10	"	10	"	0	"	mathématiques.
30	"	30	"	0	"	mesurage.
1093	"	589	"	504	"	grammaire anglaise.
3555	"	1733	"	1822	"	" française.
1659	"	799	"	861	"	orthographe.
1852	"	890	"	962	"	analyse raisonnée.
603	"	259	"	344	"	style épistolaire.
2894	"	1453	"	1441	"	géographie.
3324	"	1648	"	1676	"	histoire.
1768	"	792	"	787	"	dessin, 1er livre.
395	"	171	"	224	"	" 2me livre.
46	"	0	"	46	"	" d'après nature.
1059	"	744	"	315	"	agriculture.
500	"	255	"	245	"	musique vocale.
250	"	70	"	180	"	" instrumentale.

64 Instituteurs : 12 laïques, 52 religieux.
190 Institutrices : 96 " 93 "
13 Bibliothèques : 5600 volumes.

Il m'est infiniment pénible de me voir forcé cette année de répéter la plainte que je faisais entendre les années précédentes à l'égard de l'enseignement du dessin et de l'agriculture. La même opposition s'est fait sentir dans la plupart de nos municipalités, mais plus particulièrement dans les comtés de Chambly et de Richelieu. J'en accuse moins les instituteurs et les institutrices que les commissaires et les contribuables. Néanmoins si tous les instituteurs et les institutrices eussent déployé le même zèle et la même énergie que M. Lacroix, à St. Marc, et Mlle Tétreault, à St. Antoine, l'enseignement de ces deux branches si utiles et si indispensables dans nos écoles eut été général dans tout mon district.

J'ai insisté plus fortement que jamais pour que cet enseignement se généralisât ; principalement pour l'agriculture, ce nerf puissant de notre société, qui, suivant moi, devrait être au premier rang dans nos campagnes, et dont on devrait avant tout s'occuper même dans nos écoles supérieures. C'est au moins ce que j'ai cherché à faire comprendre. Mais je regrette de le dire, on a paru goûter peu ces observations. On a beaucoup plus de penchant à former des marchands, des hommes d'affaires, qu'à former des cultivateurs.

J'ai loué ce beau dévouement qui porte nos institutions à rivaliser

'efforts pour former des hommes d'affaires, mais d'un autre côté, je me suis fforcé de faire comprendre qu'on avait plus besoin dans nos campagnes 'hommes instruits dans leur état de cultivateur, que de voir le nombre des narchands ainsi que des hommes de profession se multiplier sans mesure u grand préjudice de ces classes et de la société.

Je comprends qu'il soit bien avantageux, même indispensable, d'initier os enfants des campagnes aux affaires ; mais ce que je déplore, c'est qu'on it fait depuis plusieurs années tant d'efforts pour les diriger en général ers le commerce, et arracher ainsi à l'agriculture grand nombre de jeunes ens qui auraient pu se créer une position honorable dans l'état de leur ère. Je me suis élevé fortement contre cet abus déplorable.

On le sait, pour un qui s'est élevé à la tête du commerce et des affaires, les centaines ont été déclassés, dégoûtés de tout, ruinés, et pour dernière onséquence, ont abandonné leur patrie.

J'ai soutenu avec force qu'il faudrait avant tout faire étudier avec ardeur nos enfants de cultivateurs l'état de leur père ; persuadé que quand ils en onnaîtront mieux l'importance, la grandeur, la noblesse, ils l'aimeront lavantage et seront moins portés à l'abandonner pour courir après des états t des positions où ils ne rencontreront, le plus souvent, que la déception la lus amère, et très souvent la misère et la honte.

Il faudrait du temps pour détruire ce préjugé dans nos campagnes, u'il n'y a pas besoin d'étude agricole.

Il faudra aussi beaucoup de travail et d'énergie pour détruire les nauvais effets des conseils donnés à notre population à ce sujet par les hercheurs de popularité.

Les commissaires, dans un assez grand nombre de paroisses, ont complété 'ameublement des écoles de leurs divers arrondissements.

Partout les secrétaires-trésoriers se sont pourvus des livres de comptes fficiels et les tiennent bien.

Il y a encore quelques municipalités, principalement dans le comté de Richelieu, où les logements et les terrains sont insuffisants ; d'ailleurs, ces as particuliers, je vous les ai signalés dans mes bulletins, ainsi que toutes utres informations sur la tenue, les progrès et le succès de chaque institution et de chaque école de mon district.

Les prix distribués dans nos écoles sont toujours reçus avec grande aveur.

Je pourrais dire en terminant ce que je disais dans mon dernier rapport, avec la même vérité : partout dans mon district, dans chaque paroisse, dans chaque municipalité, dans chaque école, dans chaque institution, pour l'enseignement ordinaire, on a rivalisé de zèle, de dévouement et du meilleur esprit possible pour s'acheminer vers le progrès et la perfection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. N. A. ARCHAMBEAULT,

Insp. d'écoles.

M. BÉGIN.

RIMOUSKI, 31 août 1880.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le district dont je suis inspecteur, pour l'année scolaire 1879-80.

Il me serait infiniment agréable de pouvoir affirmer, dans chacun de mes rapports, que l'instruction fait toujours des progrès rapides, que tout va au gré de mes désirs. Mais le respect dû à la vérité m'enlève parfois cette satisfaction et me force à signaler les ombres qui se trouvent au tableau. Aujourd'hui encore il me faudra faire certaines restrictions, indiquer les points faibles, mettre en évidence les lacunes à combler, et faire connaître les causes du mal qui ralentit le développement de l'instruction au milieu de nous.

Et d'abord, je regarde comme un malheur pour nos écoles la suppression du Dépôt de livres qui existait ci-devant au département de l'instruction publique. Vous aviez rendu, en l'établissant, un véritable service au pays ; les raisons alléguées en faveur de cette suppression ne m'ont jamais paru bien solides, et il serait grandement désirable qu'on le rétablît au plus tôt. Depuis deux ou trois années, je constatais toujours avec plaisir que nos écoles se pourvoyaient tantôt de cartes géographiques, tantôt de livres de lecture et du matériel nécessaire aux classes ; il était alors si facile de se procurer ces objets. Mais déjà cette année les commissions scolaires, ayant ouï

lire que ce Dépôt allait être supprimé, se sont bien gardées de renouveler les approvisionnements, et la plupart de nos écoles se sont trouvées dépourvues des objets les plus indispensables. Dans bien des cas, il était absolument impossible de se procurer quelque part dans ce district la moindre fourniture de classe. Il en est résulté une perte de temps considérable; aussi les progrès ont-ils été presque nuls dans un certain nombre d'écoles, comme le constatent mes bulletins. Je regrette donc que notre législature se soit vue dans l'obligation de faire disparaître ce que toutes les personnes désintéressées et compétentes regardaient comme un immense avantage, surtout pour les écoles éloignées des villes.

La loi passée à la dernière session et qui laisse au Conseil de l'Instruction publique le soin de faire, pour chaque matière d'enseignement, le choix d'un ouvrage qui devra être le seul employé dans les écoles, me parait avantageuse. Tout dépend d'un bon choix; mais nous avons une entière confiance dans les lumières et l'expérience des membres de ce conseil, et sans aucun doute nous n'aurons qu'à nous féliciter des heureux résultats que produira cette loi. Depuis longtemps les inspecteurs d'écoles faisaient des vœux pour l'adoption d'une semblable mesure; j'en augure, pour ma part, beaucoup de bien.

La disparition du *Journal de l'instruction publique* me paraît fort regrettable; elle fait cesser, en effet, toute relation entre le bureau de l'éducation et le corps enseignant. Ces relations étaient cependant très utiles; elles développaient le goût de l'enseignement et l'amour de l'étude; les lecteurs assidus de ce journal profitaient beaucoup des excellents articles consignés dans ses colonnes et en recevaient une heureuse impulsion pour la culture des choses de l'intelligence. Maintenant déjà nous trouvons à peine quelques institutrices qui reçoivent les journaux d'éducation qui se publient dans notre province.

Je me permettrai de signaler une fois de plus la position encore précaire du corps enseignant. Les institutrices ne reçoivent, pour la plupart, que de soixante à quatre-vingt piastres par année; un grand nombre même sont en disponibilité. Delà il suit qu'elles offrent leurs services au rabais, et il arrive ainsi quelquefois que des institutrices peu qualifiées en remplacent d'autres bien capables qui tiennent à avoir un salaire raisonnable. Cet état de choses est bien triste et demande un remède aussi prompt et aussi énergique que possible.

Cependant il ne faudrait pas croire que ce mal fût universel et sans contre-poids. Dans bien des municipalités, les commissaires d'écoles

sont plus attentifs à leur devoir et apportent aussi plus de soin au paiement régulier du salaire de leurs institutrices.

En parcourant les notes que j'ai prises dans mes visites, j'ai trouvé quinze écoles qui n'ont encore mérité que la note de très médiocre ou presque nulle ; elles se répartissent comme suit dans les différentes municipalités :

Mathieu, 1 ; St. Fabien, 1 ; Ste. Cécile, 2 ; St. Germain, 1 ; Ste. Luce, 2 ; Ste. Angèle, 1 ; L'Assomption, 1 ; St. Ulric, 2 ; St. Jérôme de Matane, 1 ; Ste Félicité, 2 ; et Cherbourg, 1. De ces écoles, 3 étaient tenues par des femmes mariées et 2 par des institutrices non pourvues de diplômes.

Je me permettrai, Monsieur le Surintendant, de signaler ici, sans vouloir porter préjudice aux autres, les écoles modèles qui se sont le plus distinguées l'année dernière. Elles peuvent se ranger dans l'ordre suivant, avec les noms des institutrices qui les ont tenues : Mesdemoiselles Beaulieu, au Bic, V. Lepage, à l'Assomption, P. Marquis, à St. Simon, A. Saucier, à St. Fabien, E. Ouellet, à Ste. Luce, D. Blanchet, à Ste. Flavie et A. Michaud, à Matane.

Les écoles élémentaires qui ont presque tenu tête à ces écoles modèles sont celles qui ont été dirigées par Mesdemoiselles E. Lespérance, aux Capucins, E. Lagacé et Levasseur, à Matane, D. Saucier, à St. Simon, C. Levêques, à St. Fabien, E. Desjardins et M. Levêques, à St. Mathieu, les Sœurs des Petites Ecoles, à St. Gabriel, A. Thibault, à St. Octave, A. Rioux, à Ste. Cécile du Bic, A. Pineau et G. Rioux, à Notre-Dame du Sacré-Cœur, C. Dion, à St. Germain, et L. Guimond, à Dalibaire.

Je ne puis m'empêcher de dévoiler, en passant, une mesquinerie dont se rendent coupables plusieurs municipalités scolaires. Ces municipalités font notifier en avril toutes les institutrices de ne pas compter sur un nouvel engagement au 1er juillet suivant, bien que fort souvent elles les engagent de nouveau presque toutes ; elles agissent ainsi afin de se réserver le droit de marchander sur le salaire de leurs institutrices, et si quelques-unes s'offrent au rabais, après avoir été repoussées dans d'autres municipalités, les commissaires forcent les institutrices ainsi notifiées à accepter un salaire amoindri ou à déguerpir. Dans tous ces cas, j'ai représenté aux commissaires que ce procédé n'était pas généreux de leur part, qu'il était propre à décourager les bonnes institutrices et leur causait souvent un tort considérable en leur laissant un demi-espoir d'être continuées dans leurs fonctions et en les empêchant, pour cette raison, de chercher de l'emploi ailleurs. Quand on notifie un instituteur de n'avoir plus à compter sur un nouvel engage-

ment, ne devrait-on pas avoir le courage de lui en donner en même temps les raisons ?

Dans toutes mes visites d'écoles, j'insiste auprès des institutrices, comme par le passé, pour que leur enseignement soit le plus pratique possible et se fasse même en dehors de ces livres qui sont bien souvent sans intérêt et incompréhensibles pour les élèves, surtout pour les commençants ; je veux qu'elles s'adressent non pas tant à la mémoire qu'à la raison des enfants, en leur posant des questions vivement et de manière à exciter leur attention ; je leur en donne moi-même l'exemple, en ne me servant presque jamais de livres dans tous mes examens.

J'ai réussi à faire enseigner le calcul mental dans toutes les écoles, l'agriculture dans un très grand nombre, la tenue des livres et le dessin industriel dans plusieurs, comme le démontrent mes bulletins. L'enseignement de l'écriture, et par suite de la grammaire et de l'orthographe, est chose bien difficile à obtenir, parce que l'institutrice ne peut faire chaque jour des modèles d'écriture pour tous ses élèves et qu'on ne sait plus où s'adresser, dans la municipalité, pour avoir des cahiers d'écriture avec modèles imprimés. J'ai même rencontré des parents qui prétendaient que la connaissance de la lecture et du catéchisme suffisait à leurs enfants.

Mon grand tableau statistique, qui accompagne ce rapport, démontre que six maisons d'école ont été construites durant l'année. Et si ce tableau fait voir que le chiffre total des institutions de tout genre a décru de trois, c'est uniquement parce que quatre écoles ont été fermées momentanément, la plupart faute de moyens de les soutenir.

Vous pouvez constater avec moi, Monsieur le surintendant, qu'il reste bien des progrès à réaliser, que l'instruction du peuple est encore loin d'avoir atteint la perfection désirable et qu'il y a bien des préjugés, bien des obstacles à faire disparaître pour arriver à un résultat vraiment satisfaisant : c'est le devoir de tout vrai patriote de travailler dans la mesure de ses forces à dissiper l'ignorance et les préjugés et à procurer le développement intellectuel de ses concitoyens, et c'est aussi le but que nous ne cesserons de poursuivre avec toute l'énergie dont nous sommes capables.

J'ai l'honneur d'être,

D. BÉGIN.

Insp. d'écoles.

BÉLAND.

STE. JULIE DE SOMERSET, MÉGANTIC, 6 août 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1879–80.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre rapport de 1878–79.

Ce rapport est pour nous rempli d'enseignements utiles et pratiques.

On y voit des opinions, des idées, des plans ; il y en a pour tous les besoins du temps.

Dans tous les cas, il est reconnu que les observations et l'expérience sont la base de toutes les connaissances humaines.

Par ces deux voies, nous pourrons arriver plus sûrement au but que nous devons avoir en vue.

Quant à nous, inspecteurs d'écoles, en suivant la voie que nous trace nos dignes chefs, nous sommes assurés de faire faire un grand pas à la noble cause qui nous est confiée. Néanmoins, je me permettrai de dire que pour obtenir ce succès, il nous faut à nous, officiers en second, quelque chose qu'on pourrait appeler prestige, et ce prestige ne peut se trouver que dans l'autorité et encore une autorité effective.

L'un de mes collègues a dit avec beaucoup d'esprit dans son dernier rapport : "Les inspecteurs sont des sentinelles placeés sur des *hauteurs*." Il a bien raison, mais il aurait pu ajouter : "Des sentinelles désarmées et exposées à tous les feux."

En effet, ne sommes-nous point tous les jours le point de mire de tout un monde composé de *bienveillants* et de *malveillants ?*

Pénétrons dans le vif de la question : Quel rôle avons-nous à remplir ? Hélas ! un rôle terrible, plein de responsabilité. Il nous faut dire sur tous les

tons les vices de ceci, de cela, et quelquefois de ceux-ci, de ceux-là. Puis avec cela, il faut faire *semblant* de commander même dans les choses les plus importantes. En général, on nous dit: "Oui, M. l'inspecteur, vous avez raison, on y verra." Mais c'est à peu près là tout ce que nous obtenons. Pour faire observer les recommandations dont on n'a point tenu compte, il faut remplir le rôle infiniment désagréable de dénonciatenr. Ce rôle n'est aimé de personne.

Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce jour, nous avons obtenu beaucoup; mais il nous reste encore quelques points à gagner dans les méthodes d'enseignement et dans le matériel des écoles.

Dans mon district d'inspection il y a quelques défectuosités; dans plusieurs cas on a considéré moins la qualité de l'institutrice que la modicité du salaire qu'elle réclamait Le nombre des incapables diminue sensiblement, il est vrai; mais je crois que le moyen le plus rationel de le détruire totalement ou à peu près, serait, dans les examens des candidats, de s'attaquer moins à la mémoire des candidats qu'à leur méthode d'enseignement. On pourrait peut-être leur faire faire la classe séance tenante—livre en main s'il était nécessaire. On *s'assurerait* par là si le candidat sait parler *un peu* correctement sa langue, s'il a le don d'enseignement.

J'ai rencontré assez souvent des institutrices qui enseignaient tout à fait bien, mais qui se trouvaient dans l'impossibilité de répondre à aucune question. Elles étaient *Doctæ cum libro*—mais elles possédaient le don d'enseignement.

Voilà ce qui me fait dire qu'en faisant l'examen de ce don, on y gagnerait peut-être quelque chose.

Augmentons par tous les moyens possibles le nombre des bons instituteurs et des bonnes institutrices; reconnaissons leurs mérites, et par-dessus tout, payons-les libéralement.

Un observateur distingué, S. Bexon disait: "Les cantons où se trouvent de bonnes écoles fournissent peu d'occupation aux tribunaux criminels, et parmi les repris de justice, la très grande majorité ne sait pas lire."

Tant que nous aurons le soin d'asseoir l'éducation sur des bases morales et religieuses, nous serons à peu près certains de ne point fournir de sujets à ces tribunaux.

Mais, d'un autre côté, tout en parlant de morale, il ne faut pas tombe dans les extrêmes, Je m'explique : Dans un très grand nombre de no écoles de campagnes, la plupart des parents se permettent de dicter u programme aux institutrices, très simple celui-là, car il ne renferme qu'un seule branche, pour ainsi dire, savoir, l'enseignement du catéchisme. Es ce avec un esprit méticuleux qu'ils en agissent ainsi ? Je ne le crois pa Mais je sais bien qu'il y a au fond de la question un motif d'intérêt que j n'approuve pas—et, chez quelques-uns, ce motif est basé sur la dominatio ce qui n'est pas plus acceptable.

Les premiers disent : Le plus tôt nos enfants auront fait leur premiè communion, le plus tôt ils abandonneront l'école pour le travail. C'e assurément sacrifié trop vite l'intelligence à la matière. Les second disent : Pour ramasser des *roches*, on est toujours assez instruit.

J'ai cru devoir mettre un frein à ces empiètements. J'ai fait com prendre, ou plutôt j'ai dit positivement aux institutrices qu'elles doiver suivre le programme préparé par le conseil de l'instruction publique. E quant à l'enseignement du catéchisme, elles doivent s'en tenir strictemer aux mandements de NN. SS. les évêques. Je leur fais remarquer qu'un demi-heure par jour pour l'enseignement du catéchisme et des prière c'est assurément assez—pour ceux, bien entendu, qui ne doivent point fai leur première communion dans l'année. On voit aujourd'hui des peti garçons de 9 ans à 9½ faire leur première communion. A partir de là, i sont assez savants et assez philosophes pour *sortir* de l'*école*. Alors, n'e tendant plus parler ni de catéchisme ni d'autres choses instructives, i reviennent vite à leur âge primitif.

A mon opinion, il ne faut pas dévouer les enfants trop jeunes à d travaux mercenaires ; car ils seront exposés à redevenir enfants de nature.

Nous aurons beau rendre nos maîtres et maîtresses savants et aimable la masse n'en profitera pas si l'on ne trouve pas un moyen de la co traindre ou peut-être mieux de la persuader qu'il faut avant tout s'instrui d'une manière morale, utile et pratique, même au prix des plus gran sacrifices.

Je comprends parfaitement bien l'état de gêne de la plupart de n cultivateurs ; mais ces derniers devraient comprendre aussi que le moye le plus infaillible de faire disparaître cette gêne, au moins en partie, c'est d s'instruire ; et que, une fois instruit, on pourra plus facilement combatt les causes qui appauvrissent.

Nous avons pour modèles nos voisins des Etats-Unis ; ils réussissent par ce moyen, c'est-à-dire, en s'instruisant sous tous les rapports ; pourquoi ne ferions-nous pas comme eux ?

Nos voisins établissent pour nos garçons, dans tous les centres un peu importants, des écoles qui correspondent à nos académies, à nos écoles modèles ; ils sacrifient pour cela des sommes immenses ; suivons-les encore dans cette voie. C'est le seul moyen de sortir de l'ornière de la vieille routine. Tous nos savants admettent qu'il faut des écoles spéciales, ici comme aux Etats, pour les garçons ; les gens illettrés, mais de bon sens, admettent la même chose. Mais on s'en tient à cette admission. Nos plans et nos idées restent stériles, point d'action. Aussi, tournons-nous toujours dans le même cercle sans profit ; aussi, usons-nous inutilement nos forces, notre vitalité ; aussi, en souffrons-nous, non seulement comme individus, mais surtout comme peuple.

Le gouvernement seul, je le dis pour la millième fois, peut résoudre ce problème d'une importance majeure. N'oublions jamais ce grand et sublime proverbe : Faire instruire le peuple, c'est prêter à un taux très élevé ; c'est faire de l'économie purement politique et pratique.

Depuis très longtemps on a donné dans notre pays la prééminence à la matière, on l'a fait trôner en reine, pour ainsi dire On a construit chemins de fer sur chemins de fer. Il y en a pour tous les partis, pour les pauvres comme pour les riches. Que nous reste-t-il à faire pour les rendre utiles ? Produire. Comment produirons-nous si ceux-là qui doivent présider à cette production n'en connaissent pas même le premier mot. Il est reconnu partout aujourd'hui, dans tous les pays du monde, que la source la plus lucrative se trouve tout naturellement dans la culture de nos champs, mais, bien entendu, dans la culture raisonnée. Ils sont passés ces beaux jours où la terre produisait abondamment d'elle-même. Elle est devenue plus avare, plus exigeante ; elle ne promet ses biens qu'à ceux-là seuls qui sauront la comprendre, et surtout la bien traiter. L'expérience est là pour établir ces faits. Donc il faut l'étudier, si l'on veut qu'elle produise. Donc on a raison de mettre entre les mains du peuple des traités, des livres qui lui enseignent à bien cultiver. Mais on aura plus raison encore de nous donner des maîtres compétents pour nous bien enseigner ces choses, d'une manière tout à fait pratique. Je dirai toujours : " Messieurs du gouvernement, établissez à tout prix, dans chaque municipalité, une bonne institution pour les garçons."

Les hommes qui sortiront de ces maisons alimenteront les chemins de

fer ; ils établiront ici et là des maisons consacrées au commerce, à l'industrie ; ils perfectionneront l'agriculture, et par ces trois moyens, ils produiront abondamment—de là la richesse—ou du moins l'aisance.

Je vous présente, M. le surintendant, un tableau comparatif pour les années 1878–79 et 1879–80 :

—	1878–79	1879–80	Augmentation.	Diminution.
Municipalités	21	21		
Maisons d'école	82	82		
Arrondissements	112	113	1	
Ecoles en opération sous contrôle	114	113		1
Elèves de ces écoles	3,587	3,532		55
Ecoles élémentaires	100	99		1
Ecoles-modèles de garçons	2	2		
Elèves "	74	117	43	
Ecoles-modèles mixtes	9	9		
Elèves "	171	182	11	
Académies de filles	3	3		
Elèves "	305	298		7
Ecoles dissidentes élémentaires catholiques	3	3		
Elèves "	76	69		7
Ecoles élémentaires protestantes		1	1	
Elèves "		15	15	
Ecoles indépendantes élémentaires	1	1		
Elèves "	50	52	2	
Total des institutions de tout genre	118	118		
Elèves "	4,490	4,483		7
Assistance moyenne	3,343	3,488	145	
Elèves apprenant l'A, B, C	1,548	1,521		27
" lisant couramment	1,324	1,343	19	
" lisant bien	1,618	1,617		1

—	1878–79	1879–80	Augmentation.	Diminution.
Elèves écrivant	2,709	3,044	355	
" apprenant l'arithmétique	2,469	2,642	173	
" " le calcul mental	2,469	2,642	173	
" " la tenue des livres	736	1,107	371	
" " les mathématiques et le mesurage	145	171	26	
" " la grammaire anglaise	302	345	43	
" " la grammaire française	1,925	2,059	134	
" " l'orthographe	1,963	2,149	186	
" " l'analyse grammaticale	1,963	2,149	186	
" " le style épistolaire	872	1,268	396	
" " la géographie	966	1,324	358	
" " l'histoire	1,342	1,646	304	
" " le dessin, 1er livre	316	565	249	
" " " 2e "		123	123	
" " le dessin d'après nature		71	71	
" " l'agriculture et l'horticulture	652	1,170	518	
Traitement des Instituteurs.				
Moins de $100	1		1	
" de $100 à $200		3	3	
" de $200 à $400	2	1		1
Institutrices : moins de $100	86	89	3	
" " de $100 à $200	25	23		2

On dit toujours que l'argument des chiffres est le plus *irréfutable*. Ainsi, en lisant le tableau qui précède, et en examinant, même rapidement, les chiffres, on conclura facilement que j'ai obtenu des progrès très sensibles dans toutes les branches importantes.

Partout où je les rencontrerai, je suis formellement décidé à faire di paraître tous les *conducteurs* faibles et indolents, au moins autant que l chose dépendra de moi. Dans tous les cas, j'ai informé bien et dûment tou les maîtres et maîtresses que j'emploierais tous les moyens possibles pou faire annuller les diplômes de ceux qui seraient incapables. C'est un rôl ingrat, infiniment désagréable pour nous, je le sens bien, mais je ne trans gerai jamais avec ma conscience, surtout quand il s'agira de l'intérêt d peuple en général.

L'assistance a été un peu plus régulière cette année. J'attribue c changement en mieux aux récompenses que je donne spécialement pou cette fin. Je dois dire aussi que le clergé de mon district m'aiden puissamment aujourd'hui plus que jamais dans ce sens. A St. Agapit entre autres, M. le curé pouvant facilement visiter ses quatre écoles tous le mois, récompense chaque fois lui-même l'assiduité à l'école et l'étude domicile, ce qu'on n'obtient pas partout. De là, un succès sans pareil, u encouragement sans égal. Dans ses quatre écoles, on apprend toutes le branches exigées. Afin d'activer ou du moins d'entretenir ce beau zèle, j'a laissé à ce grand ami de la jeunesse, sur sa demande, un certain nombre d volumes qu'il distribuera à ceux qui auront gagné le plus grand nombre d bons points dans les concours. St. Agapit, St. Calixte de Somerset, Ste Julie de Somerset, St. Edouard de Lobinière peuvent être mis au premie rang, parce que dans ces municipalités, toutes les écoles sont bien fournie sous tous les rapports. Dans toutes les autres municipalités, c'est réelle ment bien, dans l'ensemble, mais il y a encore trop à désirer pour pouvoi dire que c'est très bien. On m'a bien promis partout de faire fournir tou ce qui est requis. Je saurai le noter dans un prochain rapport.

A St. Calixte de Somerset, tout est dans un ordre parfait. Les com missaires ont toujours le soin de me consulter sur la qualité de leurs insti tutrices avant de les engager. Par ce moyen, ils sont à peu près certain d'obtenir du succès dans leurs écoles. Plusieurs autres paroisses en fon autant aujourd'hui. Quand on veut s'entendre avec son inspecteur, tou va bien, et cela ne coûte pas plus cher ; au contraire, on évite par là sou vent, pour ne pas dire toujours, des misères, des pertes de temps et d'ar gent.

Dans le tableau ci-haut, on voit un surplus de 355 dans la calligraphie J'en suis fier, car j'ai réussi à force de *crier* et même en menaçant, à fair écrire presque tous les enfants. Un grand nombre de parents prétenden que c'est gaspiller du papier que de faire écrire les petits enfants. Et non leur dis-je, on ne commence jamais trop tôt à pratiquer une chose *absolu*

ent nécessaire. A St. Agapit, c'est un petit *garçon* âgé de six ans qui a eu second prix d'écriture ; il venait aussi en second pour la lecture, l'épel-tion par cœur, l'intelligence de la grammaire, de la géographie, de l'his-ire, du catéchisme et du calcul mental.

Cela prouve évidemment qu'avec un bon système, on peut enseigner utes les branches exigées dans nos écoles primaires à presque tous les fants indistinctement. J'en ai cité un de six ans pour St. Agapit ; mais n trouve de même dans toutes les paroisses où les institutrices suivent le ode d'enseignement que je leur *recommande.*

Je suis heureux aussi d'avoir à constater une augmentation de 371 dans comptabilité. C'est encore un enseignement essentiellement pratique.

Dans la grammaire, on a obtenu un surplus de 134. Presque la moitié s enfants apprennent aujourd'hui quelque chose en grammaire. *Contre nt et contre marée*, j'arriverai à la faire apprendre aux trois-quarts des èves.

C'est un épouvantable fantôme que ces deux parties—la grammaire et traité d'agriculture—dans la plupart de nos campagnes. Aujourd'hui urtant on se familiarise un peu avec l'idée qu'il faut céder devant les its et l'autorité. Pour en arriver là, il faut contraindre les enfants à se rvir de ces deux livres comme livres de lecture. C'est le moyen le plus r de les faire fournir par les parents, et une fois ces deux livres entre les ains des enfants, on en tire le meilleur parti possible. Il ne faut pas maginer qu'on peut obtenir tout ce que l'on désire et tout ce qui est ecessaire dans toutes les écoles. On obtient quelque chose, pierre par erre, c'est le mot. Si l'on en doute, on pourra s'en convaincre en faisant ulement une visite dans toutes nos écoles ; on pourra consulter la plupart s parents qui vous diront carrément qu'ils n'ont pas le moyen d'envoyer s garçons à l'école après leur première communion ; qu'ainsi, ils n'ont pas temps d'apprendre d'autres choses que le catéchisme. Cependant, on ne de pas devant cette pression ou ces raisons. On exige que les institu-ices suivent le programme, et l'on dit aux parents qu'en n'obéissant pas, s dernières sont exposées à perdre leur position et leur nom de bonnes stitutrices. D'ailleurs, ajoute-t-on encore, si vous ne suivez pas la loi, ous vous exposez à perdre l'octroi. Je comprends que ces petits détails, ans un rapport, sont fastidieux pour un bon nombre ; mais ils sont néces-ires pour faire comprendre à tout le monde qu'on n'arrivera à un succès mplet qu'en brisant un par un tous les obstacles qui sont sur notre emin.

Dans la géographie, on remarque une augmentation de 358 et d l'histoire, celle de 304. C'est un magnifique résultat. Pour en arriver j'ai obligé les institutrices à donner deux leçons orales d'histoire semaine, ainsi que pour la géographie. Une demi-heure par fois. ou leçon. Chaque élève est appelé à donner une analyse de ces leçons. P on donne un prix au meilleur analyste, c'est un stimulant puissant. D nos écoles composées de jeunes enfants de 6 à 8 et 9 ans, c'est le meill moyen pour obtenir quelque chose de pratique.

On a fait aussi des progrès notables dans l'étude de l'agriculture. L dernier, je comptais 518 élèves, et cette année, j'en compte 1170. Il en de même pour l'enseignement du dessin. On gagne un peu de terra On arrivera pour cela comme pour le reste, avec le temps, en se hât lentement, comme dit Boileau.

C'est le temps de dire la cause du peu de progrès qu'on obtient dans grand nombre d'écoles. Cette cause est une vraie plaie. Elle est dans changement trop fréquent des institutrices. En général, on congédie institutrices pour les raisons les plus futiles. On trouve celle-ci trop fiè celle-là trop sévère, une troisième trop molle. Le remède à ce mal d être prompt, car les conséquences sont toujours très funestes. Il n'y e qu'un : c'est de passer des engagements à long terme, 5 ans par exem Tout le monde y gagnera.

Presque partout on tient les livres d'après la nouvelle méthode.

On paie plus régulièrement que jamais les salaires des maîtres et m tresses. La chose est d'autant plus facile aujourd'hui que les salaires réduisent presque à rien, On ne pourra toucher à cette question qu'en brûlant les doigts.

Le peuple peut s'instruire à bon marché, tant mieux pour lui. Enc une fois, profitons de cette baisse, pour établir une bonne école de garç dans chaque grand centre. Je reviens toujours sur ce chapitre, parce q j'ai été moi-même victime de l'absence de ces écoles pour faire instruire n garçons. Mes moyens pécuniaires ne m'ont jamais permis de les fa instruire dans les collèges ; ils en souffriront toute leur vie.

Il est incalculable le bien produit par les livres que nous donnons récompenses pendant nos visites.

Il serait plus que temps de terminer ce rapport déjà trop long ; m l'intérêt de la cause m'oblige de dire encore quelque chose. Mon dev avant tout. Je dirai donc :

A St. Jean il y a 12 écoles, fréquentées par 236 garçons, 244 filles : ıl, 480 ; moyenne, 397.

Sur les 12 écoles, 5 sont de 1ère qualité, 5 bonnes et 2 assez bonnes.

A Lotbinière, 10 écoles, dont un tiers de 1ère qualité, un tiers de bonnes ın tiers de moyennes. L'école modèle des garçons par M. Thibault est ellente.

A St. Edouard, 5 écoles, dont 4 bien bonnes.

A Ste. Emmélie, 5 écoles, dont 3 bien bonnes et 2 bonnes. M. Philippe ıudet tient une école mixte de 1ère qualité.

Ste. Croix compte 11 écoles, dont 2 bien bonnes, 6 bonnes et 3 assez ınes.

St. Flavien, 6 écoles, dont 2 bien bonnes, 3 bonnes et une assez bonne. ɔle modèle, excellente.

St. Antoine soutient 9 écoles, dont 3 excellentes, 3 bonnes et 3 assez ınes. Ecole modèle de Dlle Gingras, 1ère qualité ; celles des Dlles Bois-ɪt et Langlois, bien bonnes.

Ste. Apollinaire compte 7 écoles, dont 3 bien bonnes, 2 bonnes et 2 diocres. Ecole modèle de Dlle Noël, excellente.

St. Gilles, 4 écoles, 2 bonnes, 2 assez bonnes.

St. Agapit, 4 écoles de 1ère qualité.

St. Narcisse, 4 écoles, 2 bonnes, 2 assez bonnes.

Ste. Agathe, 4 écoles, dont 2 bien bonnes, 2 bonnes.

St. Calixte de Somerset, 10 écoles, dont 8 bien bonnes, 2 bonnes.

Son couvent et celui de St. Croix, supérieurs. Ste. Julie compte 8 ɔles, dont 4 bien bonnes, 3 bonnes et une médiocre. Ecole modèle, ex-ılente.

Ste. Anastasie de Nelson, 4 écoles, dont l'une modèle, excellente, 2 ınnes et une médiocre.

Nelson, 3 écoles, dont 2 bien bonnes et une bonne.

Inverness-Ouest, 2 bonnes écoles.

Inverness, 4 bonnes écoles.

Notre-Dame de Lourdes de Mégantic, une bien bonne école, tenue par . Pageau. C'est une très pauvre mission qui doit recevoir une aide éciale.

Le tout humblement soumis,

P. F. BÉLAND,

Insp. d'écoles

C. BRAULT.

COTEAU-DU-LAC, 4 août 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction p blique dans les comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil, po l'année scolaire 1879-80.

Pour la même année, se trouvent annexés au présent rapport un t bleau-statistique et un état synoptique des bulletins d'inspection que j' déjà pris la liberté de vous transmettre.

I

STATISTIQUES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

—	1877-78	1878-79	1879-80
Municipalités	22	23	24
Maisons d'école	109	112	112
Arrondissements	88	94	96
Ecoles en opération sous contrôle	96	111	113
Ecoles élémentaires	75	77	78
Elèves des écoles élémentaires	3,169	3,469	3,090
Ecoles modèles des garçons	6	6	6
Elèves "	355	414	429
Ecole modèles de filles	1	1	1
Elèves "	90	100	80
Ecoles modèles mixtes	1	3	3
Elèves des "	90	279	222
Académies de garçons	2	2	2
Elèves des "	259	301	273
Académies de filles	9	8	9

—	1877-78	1878-79	1879-80
lèves des "	1,152	1,117	1,107
cadémies mixtes	2	1	1
lèves des "	158	71	72
coles élémentaires protestantes	9	10	10
lèves des " "	265	273	281
coles supérieures protestantes	1	1	1
lèves des " "	51	42	58
coles indépendantes supérieures	1	42	58
lèves des " "	50	42	58
ollèges	2	2	2
lèves des collèges	452	493	467
nstitutions de tous genres	109	112	113
lèves des " "	6,081	6,633	6,047
ssistance moyenne	4,882	4,888	4,657
lèves de A, B, C à lecture courante	1,406	1,499	1,067
" lisant couramment	2,006	2,114	2,226
" " bien	2,679	3,020	2,754
" écrivant	3,632	4,164	3,792
" apprenant l'arithmétique	3,599	4,202	3,912
" " le calcul mental	3,226	3,790	3,578
" " la tenue des livres	497	559	519
" " les mathématiques	145	212	149
" " le mesurage	366	422	258
" " la grammaire anglaise	703	796	732
" " la grammaire française	2,261	2,644	2,400
" " l'orthographe	2,427	2,900	2,712
" " l'analyse grammaticale	1,989	2,611	2,377
" " le style épistolaire	857	1,116	1,007
" " la géographie	1,555	2,023	1,868
" " l'histoire	1,915	2,319	2,251

—	1877-78	1878-79	1879-80
Elèves apprenant le dessin, 1er livre	606	1,520	2,037
" " le " 2e livre	18	18	39
" " le dessin d'après nature	14	18	42
" " l'horticulture et l'agriculture	602	1,129	1,069
" " la musique vocale	1,079	971	732
" " la musique instrumentale	296	321	210
Instituteurs brevetés	24	22	22
" religieux	45	42	45
" non brevetés	2	2	1
Total des instituteurs	71	66	68
Institutrices brevetées	68	73	77
" religieuses	70	87	83
" non brevetées	8	5	4
Total des institutrices	146	165	164
Nombre de bibliothèques	11	11	16
" volumes	11	8,455	8,891

II

Une nouvelle municipalité a été érigée sous le nom de Como. L'arrondissement qu'elle renferme existait déjà. Il s'est aussi formé deux nouveaux arrondissements : l'un sur l'île Perrot, à l'endroit nommé Anse-au-Sable, et l'autre dans la côte Ste. Catherine, municipalité de St. Polycarpe.

III

Pour l'année 1878-79, les statistiques scolaires avaient été obtenues en mai et en juin, tandis qu'elles l'ont été en janvier, février et mars pour l'année dernière. A ce défaut de correspondance de dates est due la diminution, plutôt apparente que réelle, du nombre des élèves d'une année à l'autre. Comme c'est presque toujours en printemps que nos petits campagnards commencent à fréquenter l'école, les statistiques que j'ai l'honneur de vous

présenter, pour l'année dernière, se trouvent par conséquent à ne point comprendre un bon nombre de jeunes écoliers.

A l'appui de ce qui précède, je me permettrai de vous faire observer qu'en l'année 1878-79 le nombre des élèves ne pouvant lire couramment s'élevait à 1,499, tandis que pour l'année dernière il a été de 1,067.

Il paraît, de plus, y avoir réduction dans le nombre des étudiants de quelques-unes des principales matières d'enseignement. A la raison plus haut exposée est aussi due cette différence, au moins pour l'année dernière. Chaque printemps il se forme, dans nos écoles de campagne, des classes de grammaire, de géographie, etc.

Vu l'explication précédente, les statistiques de l'année dernière me paraissent encourageantes et témoignent en faveur des populations de ce district d'inspection.

L'assistance moyenne a été la même qu'en l'année 1878-79 : 77 pour cent.

IV

Il y a dans ce district trois ordres de religieux enseignants :

1o Les révérends frères de la doctrine chrétienne, lesquels ont donné l'enseignement à 201 élèves, à l'école modèle ou académie de Lachine ;

2o. Les révérends pères et frères de Ste.-Croix qui ont eu sous leurs soins 220 élèves au collège de St.-Laurent ;

3o. Les révérends clercs de St.-Viateur, à la tête du collège Bourget, à Rigaud. Cette institution a été fréquentée par 187 élèves.

Total des élèves instruits par des religieux : 608.

Les congrégations de religieuses enseignantes sont au nombre de quatre :

1o. Les révérendes sœurs de la Congrégation. Elles ont deux maisons : l'une à la Pointe-Claire, fréquentée par 127 élèves, l'autre aux Cèdres, fréquentée par 77 élèves. Total : 204 ;

2o. Les révérendes filles de Ste.-Anne, dont la maison mère est à Lachine. Cet ordre compte ici cinq institutions scolaires, savoir : le couvent de Villa-Anna, à Lachine, fréquenté par 289 élèves ; celui de Ste.-Ge-

nevière, 118 élèves ; celui de St.-Polycarpe, 86 élèves ; celui de Vaudreuil, 90 élèves, et celui de Rigaud, 98 élèves. Total : 681 ;

3o. Les révérendes sœurs Marianites de Ste-Croix, dont la maison mère est à St.-Laurent. Ces religieuses y ont donné l'instruction à 165 élèves ;

4o. Les révérendes sœurs de la Providence, au Côteau-du-Lac, qui ont eu sous leurs soins 57 élèves dont plusieurs orphelines.

Total des élèves instruites par des religieuses : 1,107.

Grand total des élèves des religieux et des religieuses : 1,715.

J'ai fait la visite des excellentes institutions que je viens d'énumérer, et, dans chacune d'elles, j'ai été l'objet de la plus exquise courtoisie. Aux collèges classiques de St.-Laurent et de Rigaud je n'ai examiné que les élèves des départements sous contrôle, mais partout ailleurs, à la demande pleine de déférence des bons frères et des bonnes religieuses, il m'a été donné de constater l'excellence de l'éducation et de l'instruction données aux enfants des deux sexes. Dans toutes ces maisons on paraît aimer mes petites visites et, dans la plupart, on tient à ce que j'examine les élèves et leurs travaux. On m'assure que ces examens ont un très bon effet.

V

Les instituteurs laïques sont au nombre de 23 ; l'un d'eux n'a pas de diplôme.

Des 22 brevetés, 1 a un diplôme de l'école normale McGill pour académie, et 8 ont des diplômes de l'école normale Jacques-Cartier ; 1 de ces derniers diplômes est pour académie, 5 sont pour école modèle et 2 pour école élémentaire.

Total des gradués des écoles normales : 9.

Les 13 autres instituteurs se sont fait admettre par les bureaux. Leurs brevets se répartissent comme suit :

Académie	1
Ecole modèle	6
Ecole élémentaire	6
Nombre d'instituteurs brevetés par les bureaux	13

Nombre de brevêts pour académie	3
Ecole modèle	11
Ecole élémentaire	8
Aucun brevêt	1
Total des instituteurs	23

Tous ces maîtres, à l'exception de 3 ou 4, s'acquittent avantageusement de leurs fonctions. L'exception que je viens de faire n'est pas, bien entendu, au détriment des gradués des écoles normales.

Les institutrices laïques sont au nombre de 81, dont 77 sont brevetées. Parmi les 4 non brevetées, 3 donnent des leçons spéciales dans des couvents; l'autre dirige une école élémentaire.

Des 78 institutrices placées à la tête d'écoles, 47 enseignent avec succès : les 31 autres, soit défaut de connaissances suffisantes, soit manque de vocation, ne réussissent que bien imparfaitement.

Bien des jeunes personnes se font institutrices sans être appelées à cet état. On les reconnaît à l'école par l'insouciance qui les domine, par leur manque d'ordre et de méthode. Leurs connaissances, plus que suffisantes bien souvent, leur sont inutiles à l'école, à raison de ce dégoût pour le noble état qu'elles ont embrassé à la légère, dégoût qui semble leur faire ignorer que les petits êtres qu'on leur confie sont doués d'intelligences qui demandent à être cultivées et développées, et ont des cœurs qu'il faut former à l'amour et à la pratique du bien.

VI

Les traitements des instituteurs sont restés les mêmes partout. Ceux des institutrices ont été diminués dans deux municipalités: à l'île Perrot et à Ste.-Anne (paroisse). La réduction des traitements, dans l'île, a été motivée par une dépense d'environ $650 faite pour l'érection d'une maison d'école ; en outre, on a eu $100 à payer à l'institutrice de cette maison. Dans l'autre municipalité on n'avait aucune raison pour réduire les traitements à $80, de cent piastres qu'ils étaient.

VII

Il y a 9 maisons d'école louées dans le comté de Jacques-Cartier, dont 6 se trouvent dans la municipalité de la Pointe-Claire, 1 dans la municipalité de Lachine (paroisse), 1 dans la municipalité de Ste.-Geneviève No 1,

et l'autre dans la municipalité de Ste.-Anne (paroisse) ; il y en a une dans le comté de Soulanges, à St.-Télesphore, et 3 dans le comté de Vaudreuil, dont deux dans la municipalité du même nom, et l'autre à St.-Lazare. Ces maisons louées se trouvent dans des arrondissements peu populeux. J'espère, cependant, qu'avant longtemps les corporations scolaires possèderont autant d'écoles que d'arrondissements.

Les édifices scolaires, y compris les collèges et les couvents, qui sont tous en bon ordre, se répartissent comme suit :

	T. B.	B.	A. B.	MED.	MAUV.	TOT.
Comté de Jacques-Cartier	7	14	12	3	"	35
" Soulanges	2	20	10	2	2	36
" Vaudreuil	4	10	12	7	8	41
Total	13	44	34	12	10	112

L'état de l'ameublement est généralement en rapport avec celui des maisons, ainsi qu'il appert sur mes tableaux de bulletins.

Les collèges et les couvents sont tous érigés sur de grands terrains. Je n'en puis dire autant des autres institutions, lesquelles sont sises, bien souvent, sur des terrains trop peu étendus pour satisfaire aux justes exigences des maîtres ou des élèves. Impossible de faire des plantations d'arbres sur ces petits terrains. Quelques-uns, cependant, mesurent jusqu'à un arpent de superficie, et plusieurs un demi-arpent, mais le plus grand nombre un quart d'arpent seulement. Il s'en trouve qui n'ont que de un huitième à un seizième d'arpent carré.

VIII

Presque partout les élèves ont les fournitures d'école qu'il leur faut, et il est peu d'institutions où on ne trouve des petits dépôts d'effets indispensables aux écoliers.

Bien peu d'écoles manquent de cartes géographiques. Celles imprimées par ordre du département de l'instruction publique se voient dans plusieurs écoles élémentaires.

Il n'y a encore que les collèges et les académies qui soient pourvus de globes terrestres.

IX

L'enseignement des langues se répartit comme suit, dans les différentes institutions :

	F.	A.	F. A.	TOTAL.
Comté de Jacques-Cartier	23	1	12	36
" Soulanges	20	2	14	36
" Vaudreuil	22	6	13	41
	65	9	39	113

X

Dans presque toutes les municipalités, les comptes sont légalement tenus et les maîtres ainsi que les maîtresses bien payés.

Dans quelques municipalités, qui avaient des arrérages assez considérables, MM. les commissaires, assistés de leurs trésoriers, ont obtenu, en peu de temps, avec de la fermeté et de l'énergie, le payement de ces créances. De ce nombre, je mentionne la municipalité de St. Laurent. Dans les deux municipalités de Lachine, ainsi qu'à la Pointe-Claire, les arrérages doivent être considérables si la perception n'a pas été bonne depuis le printemps dernier.

Depuis trois ans que je suis inspecteur, il ne m'est arrivé que deux ou trois fois de voir des maîtres en difficulté avec des commissaires ou des contribuables. Je sais, par expérience, combien est difficile la position de l'instituteur. Pas plus que tout autre, et moins que tout autre serviteur d'un public, il ne peut contenter tout le monde. Mais il doit, dans tous les cas, agir de manière à donner satisfaction à la généralité des personnes raisonnables avec lesquelles il se trouve en rapport.

Au bon instituteur, à l'instituteur qui veut être aimé et estimé en général, il faut nécessairement du tact, un esprit conciliant et pas trop de susceptibilité. Sans ces qualités, un instituteur peut plus souvent obtenir congé des commissaires qu'il ne le désire, malgré toutes les autres bonnes qualités qu'il pourrait avoir.

Grand nombre d'instituteurs et d'institutrices enseignent, dans ce district, à la même école ou sous la même commission scolaire depuis de longues années. Ceux-là possèdent à peu près toutes les qualités de leur état. Je prendrai la liberté de vous nommer, entr'autres, M. A. M. Moffatt qui enseigne depuis trente-deux années consécutives à l'académie de garçons

de Vaudreuil ; Dlle Emma Richer, jeune institutrice qui, depuis plus de dix ans, dirige l'école élémentaire de Ste. Julie, municipalité de Ste. Marthe ; Dlle E. Mitchell, institutrice depuis vingt-et-un ans à l'école élémentaire du haut du fleuve, Pointe-Claire ; Dlle A. Payment, qui depuis bien des années est à la tête de l'école de la Côte St. Rémi, municipalité de Ste. Geneviève No. 3 ; Dlle C. Normandeau, institutrice depuis onze ans à l'école modèle de filles de Ste. Anne ; M. Luc Lanthier, instituteur depuis vingt-un ans à l'école élémentaire de St. Dominique, Cèdres, et M. Honoré Rondeau, ancien élève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui a passé ses dix-sept années d'enseignement à diriger l'école modèle de garçons du Côteau-du-Lac.

XII

J'ose espérer, Monsieur le Surintendant, que les renseignements qui précèdent et ceux contenus dans mon tableau de bulletins suffiront amplement pour vous faire connaître l'état de l'instruction publique dans ma division d'inspection, pendant l'année 1879-80.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,
Inspecteur d'écoles.

M. CARRIER.

Lévis, 16 août 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans les comtés de Lévis et de Dorchester pour l'année scolaire 1879-80.

Je suis heureux de pouvoir constater que les écoles de mon district d'inspection marchent toujours dans la voie du progrès, sauf quelques rares exceptions, que les maîtres et les maîtresses qui les dirigent remplissent leurs devoirs avec zèle et fidélité (plusieurs méritent des mentions honorables), que les académies et les écoles modèles maintiennent toujours leur

haute position, que le niveau de l'enseignement primaire n'a pas cessé de s'élever dans la plupart des municipalités.

Je regrette cependant d'avoir à constater que les maîtres et les maîtresses ne soient pas mieux rétribués, que leurs services ne soient pas mieux appréciés.

Plusieurs municipalités manquent encore du matériel nécessaire aux écoles, tels que livres, papiers, et autres objets indispensables. Il serait donc désirable que toutes les commissions scolaires adoptassent le plan suivi par quelques municipalités d'acheter tous les livres et toutes les fournitures nécessaires aux écoles, de sorte que les enfants pauvres ou riches auraient tout ce qu'il leur faudrait.

L'ameublement des écoles laisse aussi à désirer dans plusieurs municipalités ; mais il y a cependant progrès sous ce rapport, et avec un peu de temps et de persévérance, le résultat sera atteint.

Au point de vue de l'hygiène, les maisons d'école, en général, ne répondent nullement aux besoins de l'instituteur, à qui l'on devrait fournir une demeure commode et d'un entretien peu dispendieux. L'école est le palais du peuple, disait un maître d'école suisse, dans un récent congrès d'instituteurs, et aucun souverain ne mérite plus que celui-ci d'avoir un palais. Il faut donner à l'école l'éclat, la recherche qu'exige tout palais, et ne pas seulement réserver le luxe des formes, le confort des installations pour les lieux de plaisirs ou la demeure d'un prince. Dans une école conçue et dirigée comme elles devraient l'être toutes, le maître n'a pas seulement pour but l'instruction des enfants confiés à ses soins, il doit viser plus haut et inculquer à ses élèves des principes dont ils garderont le souvenir toute leur vie. Les paroles, les leçons seraient insuffisantes pour atteindre ce double résultat. Il faut que les impressions extérieures viennent en aide au travail intellectuel; or,aucune impression n'est aussi puissante,aussi durable que celle produite par le milieu dans lequel chacun de nous est placé. Pour l'enfant, ce milieu est l'école, c'est là qu'il passe ses jeunes années, époque à laquelle les impressions sont fortes et vives. Aussi faut-il d'une façon nette, assurée, distinguer la maison d'école de l'habitation de l'enfant, la séparer des constructions qu'il est habitué à voir, dans lesquelles vivent lui et les siens. L'école doit être un lieu à part, un monument dont le caractère tranché le frappe.

En terminant, je me permettrai, M. le surintendant, d'attirer de nouveau votre attention sur les principales causes qui entravent les progrès de l'éducation dans mon district d'inspection. Ces causes peuvent se résumer comme

suit : 1o. La malheureuse tendance de quelques commissaires à engager au rabais les instituteurs, 2o. la difficulté pour les maîtres et les maîtresses de se procurer le matériel nécessaire, 3o. enfin la négligence des parents à fournir à leurs enfants les livres, le papier et autres objets indispensables.

Il s'est produit cette année une légère diminution dans le nombre total des enfants qui fréquentent l'école ; cette diminution s'explique par l'émigration d'un certain nombre de familles, dont les unes sont allées s'établir aux Etats-Unis et les autres sur des terres nouvelles.

En somme, il y a lieu d'être satisfait des progrès obtenus dans le cours de l'année, relativement à l'enseignement des diverses matières que renferme le programme des écoles communes, si l'on considère le peu d'encouragement que la classe enseignante reçoit de quelques commissions scolaires.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD CARRIER,
Inspecteur d'écoles.

M. DELAGE.

St. Césaire, 18 août 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mes visites d'inspection dans les comtés de Rouville, de St. Hyacinthe et de Bagot, pour l'année finissant le premier de juillet 1880.

Pendant le cours de l'année, j'ai pu visiter toutes les écoles. Je suis heureux de pouvoir dire que le progrès ne s'est pas ralenti.

Si les titulaires chargés de l'enseignement dans les écoles primaires ne sont pas tous compétents, j'ai constaté que la grande majorité s'acquitte

bien de son importante charge. La lecture, l'écriture, la grammaire m'ont paru enseignées avec soin dans la plupart des écoles, mais l'enseignement du manuel d'agriculture, de la tenue des livres, du dessin, laisse encore à désirer ; cependant, ces trois branches ont pris racine dans toutes les écoles bien tenues ; il y a une augmentation sur les autres années de 650 élèves apprenant le dessin, c'est assez encourageant. Malgré mes efforts réitérés, je n'ai pu réussir à faire enseigner ces trois dernières matières dans toutes les municipalités. Des commissaires même m'ont paru s'y opposer. Des maladies contagieuses dans quelques localités ont obligé les commissaires à fermer plusieurs écoles pendant un certain temps.

J'ai remarqué avec plaisir que les écoles modèles ont été plus fréquentées que par le passé. Les chiffres de mon grand tableau ci-joint accusent une augmentation de 311 élèves sur les autres années.

Dans les villages populeux, les vrais amis de l'éducation se proposent de prendre bientôt des mesures pour établir des écoles modèles. On comprend que les personnes chargées de la direction de ces institutions sont généralement des hommes instruits, formés aux écoles normales. Avec les sciences pédagogiques qu'ils possèdent, ils sont en état de faire de leurs élèves des sujets utiles à la société et de bons citoyens.

Sur 16 instituteurs laïques qui enseignent dans mon district, à l'exception d'un, tous m'ont donné satisfaction et quelques-uns se sont distingués.

J'ai remarqué moins de négligence dans les écoles élémentaires tenues par les jeunes institutrices. Le règlement qui a été sanctionné le 13 fév. 1880 et publié sur la *Gazette Officielle* le 21 du même mois, exposant les instituteurs et les institutrices peu capables à subir un nouvel examen, a fait un grand bien. On tient plus à faire preuve de connaissances pédagogiques depuis qu'il est connu.

Les écoles dissidentes soumises à mon inspection m'ont paru tenues par des institutrices bien capables.

Il m'a fait peine d'avoir été obligé de dénoncer au département quelques institutrices qui ont obtenu leurs diplômes avant l'âge voulu au moyen de faux extraits de baptême ; les noms de quatre d'entre elles ont été rayés du registre des institutrices brevetées.

Ces jeunes maîtresses, à peine âgées de quatorze à quinze ans, possèdent peu de dispositions : formées dans de petites écoles élémentaires, pouvaient-elles avoir les aptitudes et les connaissances que requièrent les devoirs de la charge si importante d'enseigner ?

Il va sans dire que tout en accomplissant ainsi mes devoirs, je me suis attiré de grands mécontentements de la part des parents et amis de ces institutrices. Les lettres de celles-ci à mon adresse en sont une preuve, mais ces mêmes lettres prouvent aussi l'incapacité de leurs auteurs.

Quoi qu'il en soit, cette leçon produira, je crois, son effet.

Celles qui enseignent avec zèle et conscience, aiment la visite de l'inspecteur, tandis que les autres n'ont que du dédain et du mépris pour ses visites. Ces dernières, pour excuser leur incompétence et leur mauvais succès, rejettent toute la faute sur l'apathie des parents ou sur le peu de disposition des enfants.

J'ai remarqué dans quelques écoles qu'on s'en tenait à enseigner le calcul avec les louis, chelins, deniers, au lieu de se servir du système de piastres et centins. Pour le poids, on se servait encore de 112 livres au quintal. Sur mes observations, on a répondu qu'on suivait "l'arithmétique Bellerose et Toussaint" qui l'enseignent ainsi. Il est facile de s'apercevoir que je ne parlais pas à des instituteurs formés aux écoles normales.

J'ai déjà dit dans mes rapports précédents qu'il y a trop de sortes de grammaires approuvées par le Conseil de l'Instruction publique, c'est certainement un obstacle au progrès.

Trois obstacles retardent encore la marche du progrès dans mon district. Le premier, c'est le manque d'assiduité. Outre le temps perdu durant les travaux des champs, beaucoup d'enfants en perdent encore plus par la coupable négligence des parents, qui les retiennent à la maison pour de futiles raisons.

Le deuxième, c'est le manque de livres et autres fournitures nécessaires à la classe.

Le troisième, c'est le manque de respect envers le maître ou la maîtresse. Des parents peu ou point instruits, en présence de leurs enfants, se permettent de faire des remarques peu judicieuses contre les règlements établis pour le bon fonctionnement de l'école ; qu'on est trop sévère, que cette discipline ne peut être raisonnablement permise ou suivie, etc. Et cela, sans faire attention qu'une conduite si peu charitable nuit notablement à l'éducation des enfants, et les rend menteurs, mutins, désobéissants et incorrigibles.

Pour obvier à ces inconvénients, j'ai préparé un règlement pour la bonne tenue des écoles de mon district ; il a été bien vu, bien accueilli des

amis de l'éducation. J'en ai expédié aux commissaires de chaque municipalité, autant qu'il en fallait pour leurs écoles.

Il y a bien encore quelques maisons qui ont besoin d'être agrandies, d'autres réparées ou reconstruites. Le matériel, dans quelques-unes, laisse aussi à désirer. J'ai confiance que l'état d'aisance qui paraît renaître presque partout dans ce district, engagera les commissaires à donner aux écoles plus de confort à l'avenir.

En examinant les registres et les délibérations, je n'ai trouvé de graves irrégularités et de la négligence que dans un seul bureau scolaire ; j'ai dû prévenir le secrétaire.

Dans plusieurs municipalités, la collection se fait lentement, il y a beaucoup d'arrérages ; malgré tout, les commissaires ont toujours trouvé les moyens de faire face à leurs engagements.

Je me propose de continuer de m'assurer du degré de connaissance et des aptitudes des titulaires partout où il y aura lieu de douter de leurs capacités. Je ne connais pas de meilleurs procédés à suivre pour mettre en garde les institutrices qui enseignent en attendant mieux.

Je n'ai que des éloges à faire aux commissaires de la plupart des municipalités et aux personnes du clergé, qui ont bien voulu m'accompagner pendant mes visites et m'aider dans l'accomplissement de mes devoirs.

Les instituteurs et institutrices qui m'ont paru avoir obtenu les meilleurs résultats, sont :

Ecoles modèles.

MM. Noé Gervais.
" C. Thomas.
" J. B. N. Galipeau.
Mlle. Alphonsine Archambeault.

Ecoles élémentaires.

Mlles Rachel Jeanson, Henriette et Lucie Robert, Ernestine Dansereau, Ursule et Céleste Plante, Louise Dubois, Anastasie Lavoie, Marie Louise Malo, Philomène Marchessault, Adélina Coiteux.

On compte 34 municipalités dans mon district d'inspection.

Nombre d'arrondissements.. 180

Nombre d'écoles élémentaires	155
" " modèles de garçons	4
" " " de filles	1
" " " mixtes	5
" d'académies de filles ou couvents	7
" d'écoles dissidentes protestantes	6
" de collèges sous contrôle	2
" d'institutions de tout genre	180
" d'élèves fréquentant les écoles élémentaires	6,227
" " " " modèles de garçons	512
" " " " " de filles	290
" " " " " mixtes	433
" " " les académies de filles	473
" " " les écoles dissidentes	108
" " " les collèges	249
" " " les institutions de tout genre	8,292
" de garçons	4,302
" de filles	3,990
Assistance moyenne	6,606
Nombre d'élèves dans l'épellation	2,202
" " lisant couramment	2,829
" " " bien	3,269
" " écrivant	6,170
" " en arithmétique	4,796
" " calcul mental	2,639
" " tenue des livres	543
" " en mathématiques	95
" " en géométrie	78
" " grammaire anglaise	177
" " " française	2,652
" " orthographe	1,545
" " analyse grammaticale	1,186
" " style épistolaire	169
" " géographie	1,646
" " histoire	2,061
" " dessin	1,022
" " agriculture	812
" " musique vocale	177
" " " instrumentale	45
" des instituteurs laïques	156
" " religieux	14

Traitements.

Nombre des instituteurs au-dessous de $100	12
" " de $100 à $200	2
Ces instituteurs sont des religieux.	
Nombre des instituteurs laïques de $100 à $200	10
" " " de $200 à $400	5
" " " de $400 et plus	1
" des institutrices au-dessous de $100	50
" " de $100 à $200	30

Les salaires ont quelque peu diminué cette année. Comme je l'ai déjà dit plus haut, l'état d'aisance paraissant maintenant renaître, me donne lieu d'espérer du mieux dans les traitements pour l'an prochain.

Les bulletins que j'ai eu l'honneur de transmettre à votre département dans le courant de l'année, indiquant l'état particulier de chaque école, je me crois dispensé de revenir sur les informations qui y sont données.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur, etc.,

J. B. DELAGE,
Inspecteur d'écoles.

M. DORVAL.

L'ASSOMPTION, 19 juillet 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mes visites d'écoles pendant le semestre écoulé, ainsi que mon grand tableau statistique pour toute l'année. A l'exception de deux écoles à Mascouche, de celle de l'arrondissement No. 6 de Rawdon, de celle des dissidents de Kilkenny, qui étaient fermées lors de ma visite, et des trois écoles de Wexford, que les commissaires n'ont point ouvertes cette année, faute de moyens, j'ai trouvé toutes les autres écoles de mon district en activité.

Les remarques que je fais sur chacune de mes municipalités, dans le cahier qui accompagne le présent envoi, me dispense d'en parler ici plus au long.

Le grand total des élèves des institutions de tout genre, qui paraît au tableau statistique, présente cette année une diminution de 135 enfants inscrits, et celle de 141 dans la fréquentation moyenne de l'école. Cependant, les écoles élémentaires, prises isolément, offrent un surplus de 199 élèves, et une augmentation de 172 dans leur assistance moyenne. C'est donc dans les écoles supérieures, écoles modèles et académies de filles, etc., que cette diminution s'est fait sentir. On aurait tort de l'attribuer à l'apathie des contribuables : presque partout ils m'ont paru bien disposées, et je dois ce témoignage à grand nombre de commissaires, qu'ils me semblent apporter à l'exercice de leur charge tout le bon vouloir possible.

Cette diminution dans le nombre des élèves des écoles supérieures, bien qu'elle puisse paraître étrange, s'explique toutefois par la pénurie du temps qui court, laquelle a amoindri les ressources des familles qui fournissent ordinairement des sujets à ces institutions. D'ailleurs, bon nombre de ces maisons comme de mes municipalités, ont été affligées l'hiver et le printemps derniers de maladies épidémiques extraordinaires, notamment celles de St. Lin, St. Roch, Mascouche, St. Liguori, St. Paul-Ermite et Doncaster. Celle de Chertsey ne compte pas moins, à elle seule, de 42 victimes de la variole. Je ne dis rien de cet autre mal, de l'émigration ; ce mal est à l'état chronique et règne en permanence dans mes cantons du N.-O. Très souvent on émigre au printemps, pour revenir au pays à l'hiver, il est vrai ; mais là bas, pendant l'été, les enfants vont-ils à l'école ? On s'étonne souvent du grand nombre de nos élèves dans l'a, b, c. Avec la situation que ces circonstances nous font, c'est de n'en voir pas plus que devrait venir la surprise. Ce n'est donc pas une situation normale de ma circonscription que présente cette année mon grand tableau statistique, et voilà pourquoi, monsieur, j'ai pensé qu'il avait besoin de quelque explication. Comme conséquence toute naturelle, plusieurs différences en moins s'offrent aux yeux, dans ce tableau, sous le titre des branches élevées de l'enseignement, comme, par exemple, dans la grammaire francaise, anglaise, l'analyse raisonnée, la géographie, les histoires ; mais, en revanche, la bonne lecture, l'écriture, le calcul mental, la tenue des livres, offrent des surplus consolants. Le dessin industriel présente une augmentation de 253 sur le chiffre de l'an dernier.

A l'égard de cette dernière partie de l'enseignement, comme de celle de l'agriculture, je ne déguiserai pas que l'enseignement ne m'en semble

pas aussi sérieux qu'il devrait l'être. La plupart des maîtres s'y prêtent, sans doute, mais seulement parce que l'inspecteur l'exige, mais ils ne s'y livrent point. Il est pénible de voir que non seulement des parents, mais encore des influences dans certaines paroisses contribuent, autant qu'ils le peuvent, à nullifier cet enseignement. Je pense qu'il serait à propos que les divers bureaux d'examinateurs de la province reçussent instruction d'exiger des candidats au diplôme d'instituteur les connaissances au moins indispensables à l'enseignement du dessin.

Quant à l'enseignement de l'agriculture, il est difficile de songer à le faire d'une manière plus suivie qu'il n'est, dans nos écoles élémentaires où l'on a déjà tant à faire. Mais, dût-on se borner à y faire lire seulement le bon petit manuel LaRue, qu'il en résulterait encore assez de bien pour qu'on lui conserve sa place dans l'école. De la maison d'école à la terre paternelle, il n'y a pas loin, et l'on sait que c'est là surtout que l'influence de ce petit livre a besoin de se faire sentir.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

A. D. DORVAL,
Inspecteur d'écoles.

M. FONTAINE.

JOLIETTE, 20 septembre 1880.

Monsieur,

En vous transmettant mon grand tableau statistique pour l'année 1879-80, je ne ferai que peu de remarques sur le fonctionnement des lois scolaires et le progrès de l'instruction primaire.

Je constate avec plaisir que les commissaires d'écoles de ma division ont été généralement assez empressés à obéir à mes ordres et à se conformer aux exigences de la loi.

Les secrétaires-trésoriers tiennent leurs livres de compte d'une manière correcte, et, sauf deux ou trois exceptions, suivant les prescriptions que vous avez données. Il y a certainement, dans cette branche, beaucoup d'amélio-

ration. Par l'adoption des livres de compte, dont la formule a été fournie par vous, tous les secrétaires-trésoriers se sont mis à même de contrôler d'une manière plus efficace la perception des cotisations, et de pouvoir donner, à quelques minutes d'avis, un compte fidèle de leur administration. Il résulte de là que le paiement des taxes est plus régulier, que l'argent est toujours abondant et que les instituteurs sont payés plus régulièrement.

J'ai indiqué dans mes " Bulletins d'Inspection " quelles sont les municipalités où l'on trouve les plus forts montants d'arrérages de cotisation. Je ne ferai qu'ajouter ici : que les paroisses de Ste.-Elizabeth, St.-Barthélemy, St.-Charles Borromée et Berthier sont trop arriérées dans la perception des cotisations. Il y a négligence de la part des secrétaires, ou de la part des commissaires d'écoles. Il est désirable que cet état de choses cesse le plus tôt possible dans ces municipalités. Les villes de Joliette et de Berthier sont fort endettées. Mais le fait est plus excusable dans ces localités, vu que beaucoup de contribuables sont très pauvres et n'ont guère pu, durant les dernières années de crise, s'acquitter de leurs obligations les plus pressantes.

Dans presque toutes les autres municipalités, les arrérages de cotisations ne représentent qu'un chiffre minime, quelquefois insignifiant.

A ma demande, toutes les municipalités, sauf trois, se sont procuré les cartes géographiques nécessaires.

Dans leurs rapports de 1878-79, tous les inspecteurs d'écoles ont constaté avec regret que trop de membres de l'enseignement primaire ne possédaient pas les connaissances nécessaires pour faire marcher, progresser d'une manière satisfaisante, l'instruction élémentaire. J'avais déjà signalé ce fait dans mon rapport de 1876. Mais, à l'avenir, les choses vont changer, j'en suis convaincu. Car vous avez donné aux inspecteurs le droit *de lier* et de *délier*, c'est à dire, le droit de constater et de dire quels sont les instituteurs et institutrices qualifiés. Et si, après examen, un maître n'est pas jugé capable, compétent, il sera renvoyé, ou il devra se présenter de nouveau devant le bureau des examinateurs du district dont il relève. Voilà une mesure qui produira du bien, qui aura un effet salutaire, et qui, comme je le disais l'an dernier, *entretiendra le feu sacré*. Dans beaucoup de cas, l'inspecteur fera tout aussi bien d'examiner, pendant une de ses visites, le professeur, durant l'autre, les élèves.

A l'exemple de mes collègues dans l'inspectorat, je mentionne les deux écoles laïques qui m'ont donné le plus de satisfaction, l'année dernière. Ce

ont celles de M. Alfred Généreux, école modèle de Daillebout, et celle de elle. Emilie Farly, école élémentaire No. 1 de B. Alphonse de Rodriguez.

L'acte créant le " Fonds de retraite des membres de l'enseignement rimaire " adopté à la dernière session de la législature de Québec, est desné, dans mon opinion, à produire un grand bien. C'est un encouragement our ceux qui se livrent au dur *métier* du professorat. C'est un demi-avenir pour ceux que l'enseignement aurait rendus incapables, et après le emps requis, une pension assez honorable.

Je ne puis terminer ce rapport, sans vous dire qu'en août dernier, j'ai, croyant en cela exercer une des fonctions de ma charge—assisté aux examens des candidats désirant obtenir un brevêt de capacité. Je déclare avec laisir que l'on met beaucoup de soins à ces examens et que l'on est généralement assez difficile pour accorder les diplômes. Aussi n'ai-je qu'une emarque à faire à cet égard. C'est que, dans la prochaine loi scolaire, l'on blige les inspecteurs d'écoles à assister, à tour de rôle, deux ou trois fois ux examens des candidats à l'enseignement.

Je demeure, &c,,

A. FONTAINE.

Insp. d'écoles.

M. FOTHERGILL.

(*Traduction*)

QUÉBEC, août 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état des écoles de non district d'inspection, en même temps que mon tableau statistique, pour 'année 1879–80..

Je regrette qu'une maladie sérieuse dont j'ai souffert durant l'hiver, n'ait empêché de consacrer à mes devoirs d'inspecteur autant de temps et l'attention que j'aurais désiré.

J'ai grand plaisir à vous faire rapport d'un progrès constant dans l diverses institutions de mon ressort, sauf une ou deux.

Dans la ville de Québec, le *High School* a changé de directeur, l Mitchell ayant pris la place de M. Dale, qui est retourné dans l'Ontario.

Le *High School* des filles est maintenant tenu dans d'excellentes con tions ; ses classes sont bien graduées, et ses huit professeurs sont très atte tifs à leur besogne. L'édifice est aussi bien que l'on peut désirer.

M. Fergusson, comme je l'avais prédit, en quittant la rue Champlain, attiré à lui, dans l'école des commissaires de la rue Ste. Anne, un gra nombre d'élèves. Mais l'espace lui fait défaut et le local est insuffisa Cependant, les commissaires ont donné à M. Fergusson un assistant pour l plus jeunes élèves, dans une chambee séparée. Lorsque M. Fergusson été seul, il lui était difficile d'organiser ses classes d'une façon tant soit p satisfaisante.

L'école de la rue de l'Artillerie, habilement dirigée par M. Emslie ses assistantes, les Dlles Staton et Campbell, garde sa place au premier ra des écoles de garçons de cette ville. Dans toute l'école, la lecture, l'éc ture et l'arithmétique sont très bien. Les élèves les plus âgés ont répon très vite et très correctement aux questions de géographie et d'histoire. L classes sont bien distribuées, et la discipline est bonne.

Mlle Ahern dirige avec son habileté ordinaire son département da l'école de la rue Ste. Marguerite. Les enfants ont fait des progrès rapide Mlle Ahern donne aussi des leçons en fait de travaux d'aiguille, chose tr désirable dans une école de filles. L'assistance durant l'année a été con dérable, plus de cinquante. Les élèves, à la fin de l'année scolaire, o passé un examen qui leur fait beaucoup d'honneur.

Le département dirigé par M. Purdie ne manifeste pas les mêmes pr grès. L'édifice est tout à fait délabré.

L'école de la rue Champlain est petite, et vu le départ de plusieu familles protestantes, il est probable qu'elle aura à souffrir durant la pr chaine année.

A la campagne, on constate de grands progrès dans beaucoup d'école surtout à Hadlow, St. Romuald, St. Sauveur de Québec, Tewskesbur Bourg-Louis et Portneuf.

M. Stratton, de St. Romuald, est un maître très distingué, et M. Cra a considérablement amélioré l'école de Hadlow. De leur côté, les syndi

t réparé la maison, et j'espère que ceux de St. Romuald montreront qu'ils précient tout autant les services de leur instituteur, en lui donnant un cal plus convenable.

L'école de Bergerville continue à faire des progrès satisfaisants sous la rection de M. Lloyd, et Ste. Foye a changé d'instituteurs avec Stoneham : . Duncan est au premier endroit, M. Murray à l'autre.

Mlle Parker conduit l'école de Montmorency d'une manière admirable. lle est très laborieuse.

Les écoles de Valcartier et de St. Gabriel-Ouest vont assez bien, excep- l'école No. 3 de Valcartier qui est fermée depuis quelque temps.

Les protestants de St. Jean-Chrysostôme. à cause de leur petit nombre, nt été incapables de maintenir leur école en opération durant l'hiver.

A ma grande satisfaction, il m'est donné de répéter que presque toutes s écoles ont gardé les mêmes instituteurs depuis deux ou trois ans. L'ha- tude du changement, qui nuisait tant aux progrès des élèves, semble dis- araître. Les instituteurs aussi, règle générale, sont payés plus régulière- ent que par le passé.

Je n'ai à faire rapport d'aucune maison d'école nouvelle, et je regrette constater qu'une dette considérable entrave l'œuvre des écoles dans St. och-Nord. Le renvoi de H. N. Jones, écr., a fait un tort sérieux à cette unicipalité. Depuis plusieurs années, il donnait généreusement son temps son argent pour le plus grand bien de l'arrondissement.

A St. Romuald, Ste. Foye, Bourg-Louis et Portneuf No. 3, on a grande- ent besoin de maisons d'école nouvelles.

Les changements opérés dans le mode d'examen des aspirants au certi- cat de capacité, ont contribué à élever le niveau de l'instruction, surtout à campagne. L'histoire, la géographie, la composition, dont nous enten- ons jadis rarement parler, font partie aujourd'hui, régulièrement, du cours études. La tenue des livres et le dessin commencent à fixer davantage ttention.

C est un plaisir pour moi de pouvoir rendre témoignage du zèle dont s instituteurs ont fait preuve dans leur noble et importante mission d'ins- uire la jeunesse.

J'ai l'honneur, etc.,

M. M. FOTHERGILL,

Inspecteur d'écoles.

M. GAY.

HULL, 4 août 1880.

Monsieur le Surintendant,

A la suite de mon tableau statistique pour l'année scolaire qui vient se terminer, j'ai l'honneur de vous soumettre les observations suivant ainsi qu'un état comparatif des six dernières années.

Nombre d'écoles en opération.

Le nombre va en augmentant, non parce que l'on augmente celui d arrondissements, mais parce que les écoles sont plus régulièrement ouvert Quant au nombre d'arrondissements, il va aussi subir une augmentati sensible par suite de l'extension que prend la colonisation dans le nord- du comté d'Ottawa.

Etat des maisons et du mobilier.

J'ai trouvé 8 maisons nouvellement bâties et 3 considérablement rép rées. Il y a généralement progrès sous ce rapport. Quant au mobilier, est un peu plus négligé.

Il y a 11 écoles dépourvues de tableau noir, dans les municipalit suivantes : St. Etienne de Chelsea, 1 ; Home, 3 ; Lochaber, 1 ; Ste. Ma chie, 1 ; Wakefield, 1 ; Ste. Cécile de Masham, 1 ; Allumettes, 1 ; Chich ter, 2. En outre, d'autres écoles qui étaient pourvues de tableau, étaie dépourvues de craie. Un tiers environ des écoles étaient fournies de cart géographiques murales ; dans les autres écoles, les élèves se servaient d cartes que renfermaient leurs livres. En général, les tables et les ban n'offrent pas encore la commodité indispensable.

Personnel enseignant.

Les maîtresses sont, en général, sous le rapport de l'instruction, m moins souvent sous le rapport du zèle, au dessous de la tâche qui leur confiée. Il en résulte que les enfants se sentent peu intéressés à l'étude assistent irrégulièrement et que les commissaires ne sont pas portés à au menter les traitements.

Il y en a qui enseignent sans brevet depuis plusieurs années dans les ıicipalités suivantes : Calumet, 1 ; Eardley, 1 ; Aylmer, 1 : Bouchette, Hincks, 1 ; Buckingham, 1. Il y en a qui enseignent sans brevet pour remière année dans les municipalités suivantes : Allumettes, 1 ; Wal-n, 1 ; South-Onslow, 1 ; Wright, 2 : Wakefield, 1 ; Templeton, 1 ; ge-Gardien, 1 ; Buckingham, 1 ; Lochaber, 1 ; en tout 16. Il y en avait nnée dernière.

J'ai trouvé deux maîtres qui n'ont pas tenu de journal, celui d'Aylmer elui de Pontiac.

Comptabilité.

La méthode officielle de tenue des livres pour les secrétaires-trésoriers, é adoptée par la plupart des municipalités ; il y en a pourtant 2 parmi es-là dont les comptes ne sont pas dans un état satisfaisant ; ce sont es de Buckingham et de Templeton. Les municipalités qui ne se sont encore conformées à la loi, sont celles de Waltham, Ste. Elizabeth de nktown, North Onslow, Aldfield, Aylmer, Ste. Cécile de Masham, St. enne de Chelsea, Maniwaki, Wakefield, St. Malachie, Lochaber et André-Avellin. En géneral, quand les taxes ne sont pas régulièrement çues, on doit l'attribuer à la négligence des commissaires.

Manière d'enseigner.

Lecture—Les divers sujets qui forment la matière de la lecture ne sont assez bien expliqués. On soigne assez bien la prononciation, mais on lige le sens. Il y a eu pourtant amélioration sous ce rapport, surtout ıs les écoles tenues par les religieuses.

Ecriture—Il y a progrès dans la formation des caractères et la tenue cahiers. Mais il est à regretter que les cahiers à modèle imprimé con-ınent si peu d'exemples instructifs. Ce sont des mots peu connus, bizarres me, que l'on semble avoir cherché, puis mis ensemble sans aucune liai-ı, afin d'embarrasser maîtres et élèves. Ne serait-il pas préférable de ıner à copier à l'élève une phrase avec un sens complet, pour l'instruire pour former son cœur ?

Arithmétique—Elle est peu comprise de la plupart des personnes qui t à l'enseigner. Elles s'occupent trop d'ailleurs des règles composées. Il certaines écoles où la 1re classe en arithmétique apprend la division nposée, la 2e la multiplication composée, la 3e la soustraction composée. ettant de côté les opérations composées qui ne sont que d'une utilité

secondaire, je propose à toute l'école un problème tel que celui-ci : *J'a acheté* 12 *verges d'étoffe à* $1.50 *la verge ; j'ai donné à-compte* $8.00 ; *combien me reste-t-il a payer ?* Ce problème si simple se trouve trop difficil même pour les élèves les plus avancés de certaines écoles. Cela provien surtout de ce que les traités d'arithmétique en usage dans nos écoles con tiennent trop d'exercices sur les règles composées et pas assez de problème Je dois dire pourtant que les maîtresses suivent généralement mes recom mandations à cet égard et que l'arithmétique commence à être mieu enseignée.

Grammaire—Cette matière et celles qui l'accompagnent, l'analyse l'orthographe, sont assez bien enseignées, du moins dans les écoles française Je recommande aux maîtresses d'enseigner une petite grammaire en enti avant d'en commencer une plus volumineuse. Les élèves qui quitte l'école avant d'avoir terminé leur cours peuvent ainsi apprendre toutes l conjugaisons, n'étant plus retenues aussi longtemps dans les règles difficil de la formation du pluriel et du féminin.

L'Histoire est quelquefois apprise trop mot à mot. Les traités en so d'ailleurs trop abrégés ; il s'ensuit que les élèves, ne connaissant rien particulier sur le caractère et la manière de vivre des personnages de l'hi toire, ne s'intéressent pas à eux. Il est vrai que l'on parvient à faire apprend par cœur les abrégés d'histoire, mais au sortir de l'école, l'élève oublie qu'il a appris, parce que les mots ne sont plus sur ses lèvres pour l rappeler les faits.

Géographie—J'en ai trouvé qui l'enseignaient sans carte ; je leur recommandé de ne plus le faire, parce que je considère que non seuleme l'élève y perd son temps, mais que son imagination n'étant pas dirigée p la réalité des choses, doit nécessairement engendrer de fausses conceptio Dans les écoles où il y a des cartes murales, mais où les élèves n'ont pas livres, j'engage la maîtresse à enseigner tout ce qui peut se montrer sur l cartes, en se servant de son propre livre.

Les géographies anglaises sont toutes accompagnées de cartes.

Etat comparatif des six dernières années :

—	1874-5	1875-6	1876-7	1877-8	1878-9	1879-80
icipalités	35	39	44	44	45	46
ndissements	98	113	119	122	127	129
itutions en opération	96	100	110	112	106	112
ıbre d'élèves	3844	4559	4999	5031	4783	5030
stance moyenne	3069	3166	3640	3756	3440	3594
es lisant bien	1176	1363	1549	1306	1397	1402
en arithmétique	1535	1929	2193	2308	2460	2602
calcul mental	688	738	697	959	843	878
tenue des livres	42	117	115	141	208	163
écriture	2010	2012	2310	2341	2465	2590
grammaire anglaise	451	389	434	510	610	553
" française	702	815	902	1042	991	1041
orthographe	938	919	770	734	659	942
géographie	631	646	748	792	951	952
histoire	695	675	767	851	808	908
agriculture	.....	.....	.....	155	161	252
dessin	.....	.....	.....	175	305	363
enne des traitements des maîtres.....$	245	234	231	230	220	205
" " des maîtresses...$	145	143	138	130	132	132

Les bulletins que je vous ai envoyés contenant toutes les observations ticulières que j'avais à faire sur chaque municipalité, je me dispense de répéter ici.

Le tout humblement soumis.

Votre respectueux serviteur, &c.,

AUG. GAY,

Inspecteur d'écoles.

L. GRONDIN.

LAPRAIRIE, comté de Laprairie, 19 août, 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la condition des école de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1879-80.

Le grand tableau statistique que je vous ai adressé en date du 16 d mois courant, accuse une légère diminution dans le nombre total des élève fréquentant les institutions d'éducation de tout genre, laquelle s'expliqu par un dépeuplement qui s'est produit presque subitement dans une parti des paroisses St.-Joachim, de Chateauguay, et qui a obligé les commissaire à fermer deux de leurs écoles, dont une seule comptait soixante enfant l'année dernière.

En revanche, la moyenne de la fréquentation a été de beaucoup plu satisfaisante que par le passé ; elle donne une augmentation de cent vingt et-un sur l'année dernière.

Il y a eu aussi une assez bonne augmentation dans l'étude des bran ches d'instruction suivantes :

Dans le nombre d'élèves lisant bien	72
" " écrivant	223
" " s'exerçant au calcul de mémoire	272
" " apprenant la tenue des livres	47
" " " les mathématiques	302
" " étudiant la grammaire anglaise	136
" " " " française	26
" " s'appliquant à l'analyse et à la grammaire raisonnée	42
Dans l'étude du style et de la composition	135
" " de la géographie	52
" " l'histoire	92
" " dessin industriel (1er livre)	187
" " " " (2e livre)	108
Agriculture	115

Si cette augmentation n'est pas très considérable, elle prouve du moins

que le progrès de l'éducation est sûr et constant, et que de plus grands progrès ne peuvent manquer de s'accentuer de jour en jour.

La refonte des différentes lois sur l'instruction publique est devenue d'une nécessité absolue, car comme on les trouve aujourd'hui, éparses dans une douzaine de statuts, il est presque impossible que quelques-unes de leurs dispositions n'échappent pas à l'attention de ceux qui sont chargés de les mettre à exécution. Par exemple, aux élections de commissaires faites en juillet dernier, il est arrivé à ma connaissance que dans plusieurs municipalités, on a tenu le poll ouvert pendant deux jours, et cela faute d'avoir connu l'amendement de 1878, chap VI, clause 28me, qui dit que l'élection se termine le même jour qu'elle aura commencé. Je sais bien que l'urgence de cette mesure n'a pas échappé à la sollicitude de notre gouvernement local, qui a eu même l'intention de faire passer une loi à cet effet, à la dernière session, mais qui l'a remise à une session subséquente pour prévenir les erreurs qui auraient pu résulter d'une législation trop précipitée.

Je sais également, Honorable Monsieur, la part que vous-même y avez prise, comme vous le faites toujours en tout ce qui concerne l'instruction de la jeunesse. Le projet de loi que vous avez fait répandre à grand nombre d'exemplaires, par toute la province, devra provoquer de judicieuses observations des amis de l'éducation, et d'utiles suggestions des personnes bien disposées et capables de traiter ex-professo une aussi importante question.

Mais une refonte pure et simple des lois scolaires ne serait pas encore une mesure suffisante : tout en codifiant, il faudra aussi amender.

Pour qu'il y eût justice égale entre tous les contribuables, il faudrait que ceux qui négligent d'acquitter le montant de leurs contributions scolaires encourussent une amende sous forme d'intérêt, lequel commencerait à courir du premier jour que la cotisation devient due, mais ne serait exigible que dans le cas d'un retard de pas moins de trois mois, et que ni les commissaires d'écoles ni le secrétaire-trésorier ne fussent en droit de faire remise de tel intérêt.

Le projet de loi assujettit les secrétaires-trésoriers à des conditions très onéreuses et qui donneront lieu quelque part à des inconvénients. D'ailleurs, je ne connais aucune municipalité qui ait eu à souffrir de l'absence de ces nouvelles formalités. Pourtant il y a eu des secrétaires-trésoriers défalcataires qui ont fait perdre des sommes plus ou moins considérables, mais dans ces cas rares, quoique toujours trop fréquents, il est arrivé, ou que les conditions de la loi actuelle n'avaient pas été observées, ou qu'il n'y avait

pas eu de caution du tout, ou s'il y en avait eu, qu'elles furent exemptées de l'obligation de rembourser par les commissaires ou autres parties intéressées.

A la dernière session du Parlement de Québec, on a voté une loi extrêmement importante et qui, entr'autres bons effets qu'elle devra produire, aura celui de retenir dans l'enseignement ceux qui s'y distinguent déjà et d'y attirer beaucoup de sujets capables qui verront dans l'état d'instituteur une profession encore peu rémunérative, à la vérité, mais qui promet des avantages d'avenir qu'on ne trouve pas partout ailleurs : je veux parler de la loi qui pourvoit à un fonds de pension pour les fonctionnaires de l'enseignement primaire devenus vieux ou infirmes.

Cette loi, malgré l'excellence de ses dispositions en général, en contient cependant quelques-unes qui demanderont des amendements.

Par exemple, la 26ème section qui dit " qu'aucune pension ne sera payée avant l'expiration de cinq années à dater du jour de la sanction du dit acte," ne rendrait pas justice à ces quelques fonctionnaires qui comptent déjà plus de quarante années de service et qui ne pourront pas bénéficier des avantages de la loi, parce qu'ils ne seront pas capables, pour la plupart, même en payant deux, trois ou quatre années de retenue, de fournir encore cinq années d'exercice ; et si, par impossible, ils y parvenaient, l'on peut juger, vu leur âge et les infirmités qui en sont l'apanage, du peu d'utilité et de satisfaction qui résulteraient de tels services.

A mon avis la section devrait être ainsi conçue :

" Aucune pension créée en vertu du présent acte ne sera payée avant l'espace de cinq années à dater du jour de la sanction du dit acte, à aucun fonctionnaire qui a servi pendant moins de trente ans, ni avant l'expiration de quatre ans, à aucun fonctionnaire qui a servi plus de trente et moins de trente-cinq ans ; ni avant l'expiration de trois ans, à aucun fonctionnaire qui a servi pendant plus de trente-cinq et moins de quarante ans ; ni avant l'expiration de deux ans, à aucun fonctionnaire qui a servi plus de 40 ans."

J'entre maintenant dans de courts détails sur la condition de chaque école que j'ai mission de surveiller.....

J'ai l'honneur d'être, &c.,

L. GRONDIN,

Insp. d'écoles.

HUBBARD.

(*Traduction*)

Sherbrooke, 30 juin 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon tableau statistique et mon rapport pour l'année scolaire qui finit aujourd'hui.

Ce tableau montre peu de changement depuis mon dernier rapport dans les chiffres des municipalités, des écoles et de l'assistance. Comme les municipalités de mon district sont depuis longtemps établies et peuplées, il ne peut s'y faire que peu de modifications d'une année à l'autre, et de fait, les changements, de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent être rapides.

Vu leur très grand nombre, et à cause de divers empêchements, je n'ai pu visiter deux fois durant l'année toutes les écoles ; mais dans mes bulletins, que j'ai faits aussi complets que possible, je vous ai adressé un rapport particulier sur chacune. Les nouveaux bulletins qui nous sont fournis, rendront compte plus complètement de chaque école et de chaque municipalité.

Des 314 écoles dont il est fait rapport, 98 sont dans le comté de Stanstead, 84 dans le comté de Compton, 29 dans la division électorale de Sherbrooke, 53 dans le comté de Richmond, et 40 dans d'autres municipalités (Wolfe et Drummond). Plusieurs des plus petites écoles ne sont ouvertes qu'une partie de l'année. Comme de coutume, les titulaires des écoles sont, dans une très large proportion, des femmes. Presque toutes sont pourvues d'un brevet des bureaux d'examinateurs ; environ dix ont des certificats des écoles normales.

Je regrette de n'avoir pas à constater beaucoup de progrès quant aux changements fréquents de maitres et quant aux salaires qui leur sont payés. Tant que *l'offre* d'instituteurs excèdera de beaucoup la *demande*, les salaires seront nécessairement bas en proportion, et la permanence des positions moins assurée. Les changements arrivent aussi souvent par la faute des maitres que par la faute de ceux qui les emploient, et il n'est pas rare que ces changements soient le résultat d'accidents, les maitres étant obligés d'abandonner l'école pour cause de mauvaise santé ou pour d'autres causes

semblables. Je crois que les maux résultant des changements trop fréquents commencent à être mieux compris, et l'on fait plus d'efforts pour les éviter.

Sherbrooke, Lennoxville et un bon nombre de districts ruraux sont d'honorables exceptions, quant à ces changements fréquents. Dans le premier endroit, Mlle Amélia E. Stevens a été employée durant 10 années consécutives, et Mlle Annie Cameron pendant 7 ans. Dans les districts ruraux, je puis nommer Mlle Lizzie M. Bodwell, de l'école No. 2 de Stanstead, comme ayant eu le plus long engagement, 19 ans.

L'introduction des livres autorisés dans les écoles est comparativement lente. Cela est vrai, surtout dans les municipalités de la frontière, bien que l'uniformité générale des livres y soit suffisante. Dans les municipalités plus éloignées de la frontière, les livres approuvés sont d'un usage bien plus général.

L'introduction du dessin industriel et de l'agriculture se fait aussi lentement. Dans quelques cas, j'ai provoqué des tentatives heureuses dans le dessin; mais cet enseignement a à combattre les préjugés des parents et la répugnance des maîtres. Là où il a été essayé avec zèle, le résultat a été bon.

La plupart des districts ruraux conservent encore l'habitude de diviser l'année scolaire en deux termes, celui d'hiver et celui d'été, quoique j'aie toujours favorisé un arrangement différent. Dans la plupart des écoles de village, et dans quelques autres, on a adopté une division préférable. Il y a un empêchement sérieux au progrès, de même qu'un obstacle à une classification convenable et à un cours d'études défini, dans le fait que tant d'élèves ne sont envoyés à l'école qu'une partie de l'année, les plus jeunes enfants fréquentant l'école plus assidûment en été, et les plus agés en hiver.

Cette année, on n'a pas construit beaucoup de nouvelles maisons d'école, mais on en a réparé un bon nombre, dont maintenant je classe la plupart sous le titre *Convenable* ou *Moyenne*. J'en ai classé à peu près 30 comme *Bonnes*, quelques-unes *Très bonnes*, et environ 20 *Médiocres* ou *Mauvaises ;* plusieurs de ces dernières sont situées dans de petits arrondissements où les écoles ne peuvent être maintenues que durant l'été.

Aucune difficulté sérieuse ne s'est élevée cette année. Les secrétaires-trésoriers sont, en général, dignes de confiance et travaillent avec efficacité, et presque toutes les municipalités sont dans de bonnes conditions financières. Dans un petit nombre d'endroits, la dépression causée par les

"temps durs" se fait encore sentir. Dans un ou deux cas, comme dans la municipalité de Sanstead, où les devoirs du secrétaire-trésorier sont très onéreux, on trouve que le salaire maximum attaché à cette charge est une rétribution insuffisante de l'ouvrage qu'elle exige.

Le système actuel de partage des fonds entre les divers arrondissements d'une municipalité, ne fonctionne pas bien dans un très grand nombre de cas. De fait, plusieurs municipalités se sont trouvées obligées d'adopter un autre mode de partage: en certains endroits, on a formé un "fonds commun" à même lequel les dépenses des écoles sont payées; en quelques autres, chaque arrondissement garde ses propres cotisations et impositions, avec sa quote-part légale dans la subvention accordée par le gouvernement.

Je suggère que la loi oblige les commissaires d'écoles à assurer les maisons d'école contre le feu pour un montant convenable, et, de plus, à engager eux-mêmes tous les instituteurs, au lieu de confier cette tâche à des gérants d'arrondissement. Ce système a produit cette année un certain mal et plusieurs petites difficultés, et le manque d'une assurance a entraîné quelques pertes.

Je proposerai aussi de faire une nouvelle classification des écoles de ce district entre les inspecteurs catholiques et moi-même.

Je me suis efforcé de distribuer les livres de prix qui m'ont été envoyés conformément, autant que possible, à vos instructions et à celles du Comité Protestant, et sans partialité. Bien souvent on s'est montré mécontent du petit nombre de livres que j'ai à distribuer dans chaque école et de ce que je ne peux en donner à chaque visite. Et je puis faire remarquer que les instructions publiées par le Comité sur ce sujet ont créé, en plus d'une occasion, une fausse impression. Il me faut souvent expliquer que la quantité de livres qui m'est fournie est tellement limitée qu'il m'est impossible de donner un prix dans aucune classe en sus de la distribution générale, ni d'en donner, comme règle, plus d'une fois par année. Dans bien des occasions, j'ai constaté les excellents résultats des prix accordés, et les exemples de résultats contraires sont bien rares, quoiqu'il soit souvent difficile, comme dans tous les cas de concurrence, de faire une distribution satisfaisante.

En général, je n'ai pas fait rapport de l'assistance aux collèges et aux académies qui ne sont pas sous le contrôle des commissaires, car ce rapport est fait plus exactement par les inspecteurs spéciaux, et d'ailleurs le nombre si considérable d'écoles élémentaires que je regarde comme mon pre-

mier devoir de visiter, ne me laisse guère le temps de visiter les écoles déjà inspectées par d'autres. J'ai visité toutes les écoles modèles et j'en ai fait rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. HUBBARD,
Inspecteur d'écoles.

M. JUNEAU.

St. Roch, Septembre 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le grand tableau statistique, le rapport de ma dernière visite aux diverses institutions d'éducation de mon district d'inspection pour l'année 1879-80.

Quoiqu'aucun changement notable ne se soit opéré dans le courant de la présente année, je suis heureux cependant de constater que les progrès se sont maintenus dans le plus grand nombre de mes écoles ; que dans d'autres, il y a eu amélioration, et qu'il me reste bien peu d'écoles où les progrès sont nuls ou à peu près.

J'ai pu assister, encore cette année, à un grand nombre d'examens publics, et il me fait plaisir de dire que partout les parents laissent volontiers leurs nombreuses occupations pour assister à ces petites fêtes littéraires de leurs enfants.

On attache aujourd'hui plus d'importance qu'autrefois à l'enseignement de la lecture ; aussi les enfants lisent-ils beaucoup mieux qu'ils ne le faisaient, et ce, grâce aux excellentes leçons de lecture données par le Révd. M. Lagacé aux élèves des Ecoles Normales Laval, ainsi qu'aux bons conseils que ce monsieur veut bien donner aux jeunes personnes qui se présentent au bureau des Examinateurs pour obtenir leur brevet d'institutrices.

Bien lire est certainement la plus importante, la plus utile et la plus belle partie de toute instruction primaire ; l'enfant qui lit bien profite

eaucoup plus de sa lecture que celui qui lit mal ; le premier y prend goût, ndis que le second s'y fatigue et s'y ennuie.

L'enfant qui lit bien, après avoir étudié son catéchisme et ses autres eçons, ne peut-il pas, pendant les grandes soirées d'hiver, faire profiter ses arents et lui-même d'une pieuse lecture, soit dans l'imitation de Jésus-hrist, soit dans l'excellent Traité des Devoirs du Chrétien ou dans tout utre bon livre.

J'étais à veiller l'hiver dernier chez un ami de la campagne, et après voir parlé pendant près d'une heure d'agriculture : Maintenant, me dit M. ., reposons-nous, car vous devez être fatigué, et pendant ce temps notre ules va nous faire sa petite lecture dans son Imitation. Savez-vous qu'il it bien notre Jules ? Ah ! oui, lui répondis-je, je l'ai entendu ce matin à 'école. Je suis très content de lui. Et M. Jules de s'approcher de la table et le nous lire un chapitre tout entier de l'Imitation avec beaucoup de savoir-aire, sans hésitation, observant avec soin toutes les modulations convenables le la voix. On peut dire que cet enfant, âgé seulement de dix ans, sait bien ire, et trois fois mieux que bien des instituteurs, je le dis avec peine.

J'ai cru, comme toujours, devoir fortement insister dans mes écoles sur 'importance de l'épellation, par trop négligée jusqu'à présent. Les institu-eurs et les institutrices qui ont le bon esprit de faire épeler tous les jours uelques lignes à leurs élèves, réussissent le mieux dans l'enseignement le l'orthographe usuelle ou absolue.

L'écriture est de beaucoup mieux soignée depuis l'introduction du lessin dans les écoles ; il en est de même de l'arithmétique depuis qu'on nseigne le calcul mental.

L'enseignement de la grammaire laisse encore, dans un bon nombre l'écoles, beaucoup à désirer, et l'on s'en prend aux parents qui, dit-on, ne eulent pas qu'on l'enseigne à leurs enfants, prétextant qu'ils seront bientôt bligés de les retirer de l'école et que ceux-ci n'ont pas le temps de l'ap-rendre ; il en est de même de la géographie ; il y a pourtant amélioration et espère qu'avant peu tout le monde comprendra qu'on ne doit point entra-er l'institution là-dessus et qu'on laissera les enfants fréquenter l'école n peu plus longtemps.

Les leçons de chant commencent à s'introduire dans nos écoles : ces eçons font beaucoup de bien en excitant l'attention des élèves.

Je suis heureux de constater que l'instruction religieuse est très oignée dans tout mon district d'inspection. Aussi doit-elle être l'objet de

toute notre sollicitude, parce qu'elle est la base de l'éducation véritable et en est le principal fondement, qu'elle en tient la place d'honneur. J'interroge à chacune de mes visites les élèves sur le catéchisme, m'en tenant simplement à la lettre ; c'est aussi ce que je conseille à mes instituteurs et institutrices de faire, laissant à MM. les curés le soin de l'expliquer aux enfants quand ils les préparent à la première communion.

Mes bulletins vous donneront, monsieur le Surintendant, tous les autres renseignements requis.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

F. E. JUNEAU,
Inspecteur d'écoles.

M. LAMARCHE.

St. Jean, 18 août 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et le grand tableau statistique de mon district d'inspection pour l'année 1879–80.

Dans ce tableau sont contenues les statistiques de deux institutions indépendantes que j'ai visitées cette année pour la première fois, la Mission protestante de la Grande Ligne, dont l'enseignement est suffisant pour permettre aux élèves qui en sortent de suivre les cours universitaires ; et la salle d'asile de St. Jean, où deux-cent-cinquante enfants de pas plus de six ans donnent des réponses surprenantes sur la grammaire, l'histoire et la géographie.

Avec les statistiques de ces deux institutions, je constate que le nombre des enfants fréquentant les écoles de ce district n'a presque pas augmenté, tandis que l'assistance moyenne a sensiblement diminué.

Cette diminution a pour causes l'émigration, qui a été très forte cette année, la rougeole qui s'est répandue dans plusieurs municipalités, l'éloi-

nement des maisons d'écoles, les mauvais chemins, la pauvreté et l'apa-
ıie des parents, aussi le grand nombre d'enfants préférant travailler dans
s manufactures, particulièrement à St. Jean.

Si aux causes que je viens d'énumérer, se joignent l'incapacité et le
ıanque d'aptitudes des instituteurs et des institutrices, il n'est pas éton-
ant que je n'aie constaté aucun progrès dans plus d'une école modèle et
ans un grand nombre d'écoles élémentaires.

Partout où j'ai constaté un défaut de connaissances suffisantes, j'ai averti
instituteur de revoir ses matières et de se préparer à un examen que je lui
rai subir à ma prochaine visite.

Quant au défaut d'aptitudes, c'est à force d'explications et de recom-
ıandations que je parviens à le corriger, lorsqu'il est le résultat d'un
ıanque de connaissances pédagogiques ; mais lorsqu'il provient d'un
ıanque de goût pour le travail, je suis alors forcé d'avoir recours aux com-
ıissaires d'écoles, dont le concours ne m'est pas toujours assuré, pour ap-
orter au mal un remède efficace.

L'autorité des commissaires est souvent circonvenue par quelque parent
e l'instituteur dont l'influence est assez considérable pour obtenir un
enouvellement d'engagement, et paralyser ainsi les efforts de l'inspec-
eur.

On a beaucoup amélioré les bureaux d'examinateurs en exigeant d'a-
ance de l'aspirant les honoraires du diplôme. Il resterait à établir un
egré uniforme de sévérité dans tous les bureaux, parce qu'il est bien cer-
ain que le bureau qui sera le plus indulgent sera toujours le plus acha-
ındé. Les secrétaires ne devraient pas être examinateurs eux-mêmes, mais
implement secrétaires. Je serais très heureux de voir recruter les membres
es bureaux d'examinateurs parmi la classe enseignante, mais il ne fau-
rait pas permettre à un instituteur de questionner l'aspirant qu'il aurait
réparé.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont assez bien tenus, mais le mal
st dans la perception des impôts. Elle se fait bien lentement, partout je
onstate des arrérages. Ces arrérages sont souvent une cause d'erreurs
raves, et quelquefois de malhonnêteté pour le secrétaire démissionnaire
ans la confection de sa liste d'arrérages, lesquels remontent souvent à plu-
ieurs années. J'en ai vu de dix-huit ans. Comme les commissaires ont
ous les pouvoirs nécessaires pour percevoir les taxes, je ne vois pas pour-
uoi ils ne seraient pas responsables de la perte de ces arrérages.

L'enseignement du dessin prend de l'extension chaque année, parce que les enfants trouvent cette étude attrayante. Il n'en est pas de même pour l'enseignement de l'agriculture, où il faut compter avec l'opposition des parents qui disent en connaître plus long que ce qui est contenu dans le manuel.

Je m'etais proposé cette année de mentionner les instituteurs et institutrices qui s'étaient le plus distingués dans l'enseignement, mais j'ai craint d'être involontairement injuste. Cependant je ne puis clore ce rapport sans dire un mot d'adieu au Principal de l'académie de Napierville, M. G. Martin, qui quitte l'enseignement pour cause de santé. En 1863, M. Martin sortait de l'école normale Jacques-Cartier pour se livrer à l'enseignement, et l'on peut dire sans crainte que les dix-sept années qu'il a passées dans l'enseignement ont été dix-sept années de succès.

J'ai l'honneur d'être,

Z. O. H. LAMARCHE,

Inspecteur d'écoles.

M. LAPLANTE.

St. Grégoire, 1er septembre 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, ainsi que le grand tableau statistique de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1879-80.

J'ai visité toutes les écoles qui se trouvent sous ma surveillance, et la plupart du temps accompagné du curé du lieu et de MM. les commissaires. J'ai remarqué avec plaisir que cette coutume que j'ai cherché à établir depuis quelques années dans mon district d'inspection, renferme de grands avantages ; elle stimule le zèle des institutrices et encourage les enfants. Dans les municipalités où les institutrices savent que l'Inspecteur sera accompagné du Curé et des commissaires, il y a toujours plus de travail et, par conséquent, plus de progrès. Les institutrices savent d'avance que si leurs élèves ne subissent pas avantageusement leur examen, l'inspecteur fera ses remarques sur le champ à MM. les commissaires, qui verront à la

mplacer l'année suivante. De plus, MM. les commissaires, témoins des marques de l'Inspecteur, apportent généralement plus de soin dans le oix de leurs institutrices, et il s'ensuit qu'ils sont moins exposés à chan- r tous les ans d'institutrices.

Je puis dire qu'en général, les progrès et la bonne tenue des écoles de on district d'inspection sont satisfaisants.

Maintenant, Monsieur le Surintendant, je vais vous donner les noms s instituteurs et des institutrices qui se sont distingués dans le cours de tte année. Comme toutes les communautés religieuses et toutes les écoles i se trouvent sous leur direction, sont très bien tenues, je me contenterai mentionner ici les instituteurs et institutrices laïques :

Ecoles supérieures du comté de Nicolet :

Delle Léonie Leblanc, de Ste Gertrude.
Delle Zélia Deshayes, de St.-Pierre les Becquets.
Delle Emma Héon, de St. Wenceslas.

Ecoles élémentaires :

Delles Rose Délima Cormier, Emma et Blondine Dubuc, de St. Pierre- s Becquets.

Delles Lydia Landry et Sara Hélie, St. Grégoire.
Delles Dina Bourgeois et Victorine Béliveau, St. Pierre Célestin.
Delles Odile Houde et Mathilde Bellefeuille, St. Angèle.
Dame Eugénie Levasseur, St. Wenceslas.
Delles Rosanna Deshayes et Eugénie Fournier, Bécancour.
M. Louis Prince, aussi de Bécancour, tient une bonne école.
Delles Séraphine Lambert et Azilia Vigneau, St. Léonard.
Delle Philomène Doucet, St. Célestin.
Delle Marie Lemire, Ste. Brigitte.
M. V. Théophile Roy, Nicolet-Ville.

Ecoles supérieures d'Yamaska :

M. Aquila Tremblay, St. Thomas.
Delle P. Maurault, St. Thomas.

Ecoles élémentaires :

Delles Emélie Moreau, Adèle et Hermine Shooner, ainsi que M. Joseph aurent chez les Sauvages catholiques de St. Thomas.

Delles Bergeron, Olympe Paré et Marie Brouillard, de St. David.

Delles F. Vigneau, Elodie Cloutier et Georgiana Martel, de la Baie d Febvre.

Dames Rose D. Labonté et Marianne Genest, St. Zéphirin.

Outre ces écoles qui ont mérité une mention spéciale, il y en a enco un bon nombre d'autres qui sont assez bien tenues.

Dans mon dernier rapport, je n'ai point fait mention de la nouvel école des Frères construite à St. Grégoire, parce qu'elle n'était pas enco en opération. Cette magnifique maison, due au zèle du Rvd. M. Elie Pa neton et à la générosité des habitants de sa paroisse, comprend cette anné six Frères qui donnent l'instruction à près de 150 enfants. Comme tout les écoles tenues par les Frères de la Doctrine Chrétienne, cette école fa un grand bien.

Quant aux maisons d'écoles qui exigeaient des réparations et dont j'ai fa mention dans mon dernier rapport, elles sont presque toutes en voie d'êt bien réparées.

Le chauffage des écoles remplace encore le taux mensuel dans u grand nombre de municipalités. Cette vieille coutume ne disparaît qu bien lentement.

Vous verrez par les statistiques, Monsieur le Surintendant, que l salaire des institutrices est encore bien modique, malgré les remarque que je fais chaque année à Messieurs les Commissaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. M. LAPLANTE,
Inspecteur d'écoles.

M. LEFEBVRE.

TROIS-RIVIÈRES, 18 août 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon second rapport, sur l'état des écoles ommunes de mon district d'inspection, pour l'année scolaire terminée le 0 juin dernier.

Comme je le consignais dans mon premier rapport qui vous a été expé-ié en février dernier, je suis heureux de pouvoir constater des progrès otables dans un bon nombre d'écoles, où les élèves ont été plus assidus, ieux fournis, et conséquemment plus appliqués à l'étude que précé-emment.

Je suis heureux aussi de pouvoir noter qu'un bon nombre de mes ins-tutrices comprennent mieux aujourd'hui l'art d'enseigner ; elles ont épudié l'ancienne routine et adopté l'enseignement par intuition. Les lèves de ces écoles sont heureux aujourd'hui de pouvoir goûter les fruits avoureux de l'arbre de la science, eux qui, sous le règne du *par cœur*, ne ouvaient tout au plus qu'admirer cet arbre sans pouvoir en atteindre es fruits.

Oui ! je répète ce que j'ai déjà dit dans un précédent rapport, le plus rand défaut chez nos institutrices, en général, c'est le manque de connais-ances pédagogiques. Il est bien vrai aussi qu'un trop grand nombre ne ossèdent pas toutes les matières qu'elles se sont obligées d'enseigner, uoiqu'elles soient munies d'un diplôme obtenu par indulgence ou par romperie ; mais, à mon point de vue, le mal n'est pas aussi grand sous ce ernier rapport que sous le premier. Quoi qu'il en soit, ce qu'il nous faut bsolument, ce sont des instituteurs et des institutrices possédant suffisam-ment bien les matières autorisées par la loi, et surtout, capables de les ommuniquer à leurs élèves avec intelligence.

L'ordre en conseil, autorisant l'honorable Surintendant de renvoyer evant le bureau des examinateurs les institutrices notées comme incapa-les par l'inspecteur, est très utile, et il a déjà produit de bons résultats, en e qu'un certain nombre d'institutrices incapables ont été congédiées et emplacées par d'autres, qui nécessairement devront subir le sort des remières, si elles ne sont pas trouvées en état de donner plus de garantie.

Il y a maintenant dans mon district 115 institutions d'éducation tous genres en opération ; de ce nombre, je compte 99 écoles élémentair mixtes, dont deux seulement sont dirigées par des instituteurs, et 12 écol modèles, dont trois de garçons, une de filles, et huit sont mixtes. Il y a académies : une de garçons, dirigée par les Révds. Frères du Sacré-Cœur, Ste. Anne de la Pérade, et qui est sous contrôle ; trois académies de fille celle de Champlain, dirigée par les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, aus sous contrôle, celle de Ste. Anne de la Pérade, dirigée par les révérend Dames de la Congrégation, et celle de Deschambault, dirigée par les rév rendes Sœurs de la Charité, sont des académies indépendantes.

En général, je n'ai que du bien à dire de ces académies.

Monsieur le Surintendant, les fonctions d'inspecteur d'écoles que j'e erce depuis près de trois ans, m'ont donné les moyens de constater le fa que voici : Généralement parlant, nos garçons ne s'introduisent pas dans n écoles communes..... Et quelle est la cause de cela ? c'est que presq toutes nos écoles sont dirigées par des filles ou par des femmes. Loin vouloir ici déprécier l'enseignement donné par des institutrices ; au co traire, je les crois plus aptes que les instituteurs pour enseigner aux fill et même à de tout jeunes garçons. Mais, pour des garçons de 10 ans et a delà, une institutrice n'a pas la main assez ferme.

D'ailleurs, pour initier un jeune homme aux usages ordinaires de la v sociale, aux affaires commerciales, à l'agriculture, etc., il faut l'enseign ment d'un bon professeur. Pour cela, il serait absolument utile qu'il y e dans toutes les municipalités une école supérieure dirigée par un instit teur capable de donner un bon cours commercial, et qu'à cette école fusse admis tous les garçons de la municipalité qui auraient passé leurs premièr années d'étude à l'école de leur arrondissement.

Un autre fait que j'aime à noter est celui-ci : Il y a aujourd'hui da nos campagnes, chez les contribuables, une tendance à subdiviser les arro dissements d'école. Il semble que chaque contribuable voudrait avoir u école à sa porte. Ce désir serait très certainement louable s'il était vra ment produit par amour pour l'éducation, mais tel n'est pas toujours le ca tant s'en faut. Le plus souvent, c'est un sentiment d'envie, de rivalité q fait agir ainsi, ou encore, c'est pour ne pas avoir la peine de conduire l enfants à l'école pendant l'hiver ; on désire avoir une école à quelqu arpents de chez soi, afin d'y faire apprendre aux enfants le catéchisme les prières pour pouvoir faire la première communion, et ensuite les retir de l'école croyant que tout le reste est inutile on superflu.

Ce qui a pu faire naître cette tendance à subdiviser les arrondissements, 'est, je crois, la grande facilité qu'on a aujourd'hui à se procurer les services 'une institutrice à *bon marché*. Pour 50 ou 60 piastres on aura une *maîtresse* ui, souvent, ne réussira pas mieux à enseigner le catéchisme que les autres natières. J'ai combattu de mon mieux cette tendance, convaincu comme je e suis, qu'il vaut mieux avoir moins d'écoles et les avoir bonnes. Mais le neilleur remède à cet état de chose serait d'avoir un minimum de salaire ixé par la loi. Si on avait à payer pour la moindre école au moins cent piastres, on y regarderait à deux fois avant de se décider à faire trois écoles, orsque deux sont suffisantes.

Quoique l'émigration de plusieurs familles vers les Etats-Unis ou au Manitoba n'ait pas été moindre que l'année dernière, et quoique nos écoles aissent encore beaucoup à désirer sous plusieurs rapports, mon tableau tatistique accuse des progrès assez encourageants, relativement au nombre l'élèves inscrits aux registres d'appel et au nombre de ceux qui étudient es diverses matières exigées par la loi. Notamment, il y a 176 élèves de plus ui écrivent sous dictée, 88 de plus apprennent la tenue des livres, 109 de plus, la grammaire française, 202 de plus, la composition épistolaire, 207 de plus, la géographie, 117 de plus, l'histoire, 333 de plus, le dessin linéaire ndustriel, 222 de plus, l'agriculture, etc., etc.

Je m'arrête ici, honorable monsieur, pensant bien qu'il serait inutile de répéter, dans ce rapport, les détails qui vous ont déjà été fournis par mes bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être,

DAVID LEFEBVRE,
Inspecteur d'écoles.

M. LÉVESQUE.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous expédier, ce jour, mon rapport annuel sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection. J'ai préparé un tableau qui fera voir, d'un même coup d'œil, l'augmentation des enfants

étudiant les matières enseignées dans les différentes maisons d'éducation d comté de Drummond et Arthabaska :

—	1878–79	1879–80	Augmentation.
Nombre d'élèves	4,273	4,507	234
L'assistance moyenne est dans la même proportion	72%	72%	
Nombre d'élèves dans l'A, B, C	1,171	1,264	93
" " lisant couramment	2,260	2,352	92
" " " bien	842	972	30
" " apprenant l'arithmétique	1,967	2,122	161
" " écrivant	2,112	2,292	180
" " s'exerçant au calcul mental	2,297	2,721	424
" " étudiant la tenue des livres	143	200	57
" " " les mathématiques	39	34	
" " " le mesurage	45	70	25
" " apprenant la grammaire anglaise	105	94	
" " " la grammaire française	1,285	1,400	115
" " " l'orthographe	1,285	1,502	217
" " " l'analyse grammaticale	1,285	1,502	217
" " s'exerçant à la composition	318	485	167
" " apprenant la géographie	484	528	44
" " " l'histoire	747	848	101
" " " le dessin	356	544	188
" " apprenant l'agriculture	379	450	71
" " " la musique vocale	100	172	72
" " " la musique instrumentale	8	16	8

Ce progrès est une heureuse conséquence des règlements du Consei faisant une obligation de suivre en tous points le programme officiel. Le commissaires d'écoles, à part quelques exceptions, se montrent bien di posés quand il s'agit d'élever le niveau de l'éducation dans leurs paroisse

espectives ; j'en connais qui s'imposent des sacrifices considérables pour ssurer le bon fonctionnement de leur école.

La fréquentation de l'école est dans la même proportion que l'an der-ier La maladie, les mauvais chemins, en certaines saisons, et l'éloigne-nent de l'école sont causes de beaucoup d'absences, mais la majorité de eux qui n'assistent pas profite de la négligence coupable de parents qui ne avent pas apprécier les bienfaits de l'éducation. L'incompétence des ins-itutrices à faire aimer l'école produit encore plus de mal. L'affection, une rande fermeté, des cours préparés et intelligents sont d'excellents moyens our une institutrice de s'assurer une nombreuse et régulière assistance.

Les branches si importantes de la grammaire française, de l'arithmé-ique, de la géographie et de l'histoire ont été mieux comprises par les lèves ; il y a donc plus d'explications, plus de moyens à la disposition des naîtresses pour arriver à un résultat montrant des progrès réels, quoique un eu lents. J'appuie fortement sur l'enseignement raisonné des deux pre-nières matières, mais la difficulté est grande : les institutrices, elles sont nalheureusement trop nombreuses, se croient perdues dans l'estime des arents si les enfants ne sont pas surchargés de leçons par cœur ; et le ugement, la plus précieuse des facultés, on ne le cultive pas. La chose 'est pas surprenante, quand on constate le fait pénible que les trois-quarts les maîtresses ignorent les premières notions de la pédagogie. L'art d'en-eigner n'est pas chose facile, et le titulaire d'une école, qui entre dans sa lasse sans préparation, ennuie ses élèves qui finissent par préférer les tra-aux manuels et rester à la maison.

Je trouve toujours singulier la différence qui existe dans le nombre des nfants apprenant la géographie et l'histoire. Ces deux matières doivent ller de pair ; l'une ne doit pas s'enseigner sans l'autre ; ne de-vraient étudier l'histoire que ceux qui étudient la géographie .et ne rien faire sans l'aide des cartes ou des atlas, que l'on trouve ssez répandus dans les écoles ; ce sont des conditions indispensables de succès. Je suis porté à croire qu'il conviendrait de déterminer le pro-gramme d'étude de l'histoire ; cela empêcherait bien des abus et soulagerait eaucoup la mémoire d'un grand nombre d'enfants qui ne comprennent pas e qu'ils apprennent.

Les Frères du Sacré-Cœur, à St. Christophe, donnent aux élèves qui réquentent leur institution, une éducation commerciale très soignée. La élégraphie, la sténographie et les opérations de banques font partie du rogramme ; les gradués de cette maison se placent aussi facilement qu'a-antageusement. C'est là une preuve de l'intérêt que portent à ce collège

les gens d'affaires. Dans toutes les écoles modèles, moins une, on s'occupe de tenue des livres, mais en partie seulement ; dans plusieurs écoles élémentaires le succès a dépassé mon attente. Ainsi j'ai constaté une augmentation de 57.

Les institutrices de bonne volonté ont surmonté les obstacles qu'elles rencontrent, et ont obtenu de beaux résultats en dessin. Il y a augmentation de 188, et je suis heureux d'avoir rencontré, dans toutes les écoles où cette matière est enseignée, des enfants ayant des dispositions et travaillant avec goût et habileté.

La paroisse de St. Eugène est maintenant érigée en municipalité séparée ; ce qui porte le nombre à 27. Je compte quatre nouveaux arrondissements et autant de maisons d'école bien faites, distribuées de manière à pouvoir aménager commodément le mobilier scolaire. Quatre autres écoles sont en construction ; ces maisons sont assez vastes et offrent le confort désirable. Je dirai, à la louange de MM. les commissaires de ma division, qu'ils comprennent l'importance d'un logement convenable pour les enfants ; j'espère qu'avant longtemps, l'on ne verra plus que des maisons dont les appartements se trouveront dans de bonnes conditions hygiéniques.

Les sections huit et neuf des nouvelles lois sur l'instruction publiqne sont destinées à opérer un grand changement dans les écoles, en obligeant l'adoption d'un ou deux livres au plus par matière, selon le degré d'avancement des élèves. Bien que le Dépôt ait fait un grand bien sous ce rapport, j'ai encore constaté des varietés de livres propres à paralyser tout progrès.

Il y a quatre ou cinq municipalités dont les secrétaires n'ont pas encore fait usage des nouveaux livres recommandés par le département pour la tenue de leurs comptes. Je ne puis accuser ces MM. de mauvais vouloir, car c'est la pauvreté qui a empêché qu'on se les procurât. Les secrétaires-trésoriers remplissent bien leurs devoirs et l'état des finances, en général, est très satisfaisant. Il est à espérer que MM. les commissaires profiteront de la réaction qui s'opère dans les affaires pour rétribuer plus généreusement les instructeurs de la jeunesse.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls. N. LÉVESQUE,

Inspecteur d'écoles.

M. LUCIER.

MARIA, 20 juillet 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur l'état des écoles atholiques du comté de Bonaventure, durant l'année scolaire 1879-80. Vous trouverez annexé à ce rapport mon grand tableau statistique pour la même année.

Comme d'ordinaire, j'ai visité deux fois durant l'année toutes les écoles placées sous ma surveillance, et à l'exception de deux, j'ai eu le plaisir de es trouver toutes en activité.

Ainsi qu'il appert par ce tableau, le nombre total des élèves qui ont réquenté les écoles pendant une période quelconque de l'année, est de ,020, ce qui fait une augmentation de 168 sur 1878-79. L'assistance moyenne xcède celle de l'année dernière de 192,—soit 73 pour cent de la population scolaire. Deux nouveaux arrondissements ont été formés et deux nouvelles écoles ouvertes dans le cours de l'année, l'une à Matapédiac, l'autre à Hope (dissidents), portant le nombre des écoles en opération à 42 contre 40, que je comptais l'an dernier.

La même progression s'observe dans le nombre d'élèves qui ont étudié es matières les plus essentielles de l'enseignement. C'est ainsi que je compte cette année 75 qui lisent bien de plus que l'année dernière : 39 en écriture ; 56 en arithmétique ; 15 dans la tenue des livres : 25 en grammaire ; 39 en géographie ; 154 dans le dessin, et 44 en agriculture.

Je n'hésite pas à dire que ce joli résultat est dû à l'œuvre du Dépôt, et à la bonne volonté des commissaires qui ont eu le bon esprit de suivre les ordres du Département, soit en vendant ou en distribuant gratuitement les livres achetés au Dépôt. Aujourd'hui, grâce à cette sage innovation, il y a uniformité dans les livres de classe, et presque toutes les écoles ont les fournitures nécessaires.

Le couvent de St. Joseph de Carleton a été fréquenté par un plus grand nombre d'élèves que l'année dernière, et continue de donner pleine satisfaction aux parents.

Il y a dans le comté 4 écoles modèles, dont deux sont dirigées par des instituteurs et deux par des institutrices. Elles ne remplissent pas toutes leur programme, mais cela ne dépend pas des maitres, qui sont tous d'anciens élèves de l'Ecole Normale à la hauteur de leur tache ; cela est dû à ce que les parents retirent leurs enfants, surtout les garçons, trop vite de l'école. Il est bien reconnu que ces quatre écoles ont rendu et rendent encore de grands services à la cause de l'éducation, en formant de bons sujets pour les écoles élémentaires. Les instituteurs et les institutrices sortis de ces écoles, possèdent presque toujours une bonne méthode d'enseignement.

Parmi les écoles élémentaires, j'en compte un bon nombre qui sont tenues sur un très bon pied. Dans quelques-unes d'elles, on y enseigne avec succès presque toutes les matières du programme des écoles modèles. D'un autre côté, il s'en trouve quelques-unes qui laissent à désirer, tant sous le rapport des progrès que sous celui de l'ordre et de la discipline. Ces pauvres écoles sont ordinairement conduites par de jeunes institutrices qui montrent de la bonne volonté, il est vrai, mais sans connaissances pédagogiques et quelquefois ne possédant ni les aptitudes, ni le savoir nécessaire. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas d'école, quelque petite qu'elle soit, où il n'y a pas eu quelque progrès dans le cours de l'année.

Le mobilier et le matériel des écoles s'améliorent un peu chaque année. Deux maisons ont été terminées, et plusieurs autres ont subi des réparations considérables. Dans plus d'un cas, on a dû suspendre les travaux de construction de nouvelles maisons d'école, faute de moyens. L'état de gêne et la grande crise financière qui règnent ici avec plus d'intensité que jamais, font que certaines municipalités sont presque dans l'impossibilité de remplir leurs obligations comme elles le désireraient.

Lors de la prochaine distribution des fonds destinés aux municipalités pauvres, je vous prie de ne pas oublier les diverses municipalités de ce district, parce que la population est réellement pauvre et ne maintient ses écoles qu'au prix des plus grands sacrifices.

Les comptes et livres des délibérations sont généralement bien tenus et les maîtres et maîtresses bien payés. Je ne vois d'exception que pour deux ou trois municipalités, où les salaires se paient après leur échéance.

Il a été acheté un bon nombre de cartes géographiques cette année. L'on en rencontre maintenant dans toutes nos meilleures écoles. Encore un peu de temps et toutes les écoles, sans exception, en seront pourvues

J'ai distribué les livres de prix destinés aux enfants dans mes visites, en conformité aux instructions données par le Département. Ces récompenses excitent de plus en plus l'émulation et engagent les enfants à être plus assidus aux classes.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc,

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles.

M. LYSTER.

(*Traduction*)

CAPE COVE, GASPÉ, 17 août 1880.

Monsieur,

Comme j'ai eu l'honneur de vous transmettre, de temps en temps, durant la dernière année scolaire, les bulletins d'inspection de presque toutes les écoles de mon district, et que je vous ai mis ainsi en possession de toutes les informations qui vraisemblablement peuvent vous être utiles, je ne crois pas qu'il soit nécessaire maintenant de vous donner autre chose qu'une courte récapitulation.

On constatera par le tableau statistique joint à ce rapport, que si le chiffre de l'assistance à l'école a été un peu moindre cette année que l'an passé, le nombre des enfants qui ont étudié la géographie, l'histoire, la grammaire, la musique vocale et le dessin, s'est néanmoins considérablement accru. Et je suis heureux d'appeler votre attention sur le fait que trois nouvelles maisons d'école sont présentement en voie de construction dans les municipalités de New-Richmond et de Ristigouche. Dans cette dernière municipalité, on a construit dernièrement une bonne maison d'école.

Dans presque toutes les écoles qui ont été maintenues constamment en

opération, il y a eu grande amélioration sous le rapport de la discipline, de l'arrangement des classes et de la direction générale. Le mobilier, en plusieurs endroits, est bien meilleur que ci-devant, et les salles de classe qui n'ont pas de cartes géographiques deviennent des exceptions.

Dans les petites écoles qui, par suite de l'éparpillement de la population et de l'insuffisance des revenus, ne sont ouvertes que tous les deux ans on ne peut s'attendre à aucun progrès. Cependant j'ai trouvé, même dans ces écoles, beaucoup d'enfants qui avaient tiré le meilleur parti possible d'une situation si peu favorable, qui avaient acquis une bonne somme d'instruction, et qui montraient une vivacité vraiment surprenante, étant donné ces circonstances.

En dépit du mauvais état des affaires dans ce district, depuis quelque temps, aggravé singulièrement dans le comté de Gaspé par l'insuccès de la pêche, je n'ai reçu aucune plainte de la part des maîtres. Pourtant je sais très bien que les secrétaires-trésoriers ont eu plus de peine qu'à l'ordinaire à percevoir leurs traitements.

Je constate avec plaisir une amélioration dans les aptitudes des maîtres qui ont obtenu leurs brevets d'après les nouveaux règlements. La nécessité d'acquérir une connaissance exacte des matières d'examen, est devenue un avantage pour eux et à la fois pour leurs élèves. Je pourrais ajouter que l'absence d'un bureau mixte d'examinateurs siégeant à New-Carlisle s'est grandement fait sentir dans ces derniers temps. Cette lacune, je l'espère, sera bientôt comblée.

Une bonne école d'application (*Training School*), ou même un école modèle bien conduite, où ceux qui se destinent à l'enseignement pourraient, non seulement acquérir l'instruction convenable, mais aussi obtenir quelque connaissance pratique de la direction d'une école, serait du plus grand avantage pour ce district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM GORE LYSTER, B.A.C.L.D.

Inspecteur d'écoles.

M. McLOUGHLIN.

(*Traduction*)

SWEETSBURG, 22 mai 1880.

Monsieur,

Je vous adresse sous ce pli mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection durant l'année dernière.

L'œuvre des écoles a été poursuivie avec fidélité et avec efficacité, et il a eu progrès constant, sinon rapide. Les commissions scolaires paraissent anxieuses d'accomplir leurs devoirs. En général, les secrétaires-trésoriers sont capables et énergiques, et les instituteurs montrent du zèle et de la conscience dans l'accomplissement de leur tâche.

Je remarque avec satisfaction le grand progrès réalisé par la nouvelle méthode d'examiner les aspirants au diplôme d'instituteur. D'une année à l'autre, les aspirants arrivent mieux préparés sur toutes les matières obligatoires, principalement sur les importantes matières de l'histoire d'Angleterre, de l'histoire du Canada, et sur l'art d'enseigner. L'examen par écrit que doivent subir tous les aspirants exige qu'ils soient, au préalable, bien exercés par des examens du même genre. Ce serait là une raison pour encourager la pratique des examens par écrit dans les académies et dans les écoles modèles, où sont formés la plupart de nos maîtres. Ce mode d'examen, ainsi popularisé, pourrait être adopté dans toutes les écoles en général, et appliqué à toutes les classes d'élèves assez avancés pour subir une épreuve semblable.

Quant à l'uniformité des livres classiques, il y a eu progrès constant. Dans quelques municipalités les commissaires devront exercer une certaine pression pour bannir des écoles jusqu'au dernier des anciens livres.

La pratique du "*Boarding around*," comme on l'appelle, qui a été un mal permanent pendant longtemps pour les écoles de ce district, cesse graduellement. La majorité des écoles de ce district l'ont abandonnée ou l'ont laissée à l'option des maîtres, et il est à espérer que les autres s'empresseront de suivre cet exemple. Je ne perds aucune occasion de presser les intéressés d'en finir avec cette pratique.

L'un des plus grands obstacles qui empêchent d'élever le niveau de écoles élémentaires et d'augmenter le salaire des maîtres, vient de l'habitud consacrée dans certains endroits de diviser la municipalité en un trop gran nombre d'arrondissements. Cette coutume vient de ce que chaque peti arrondissement désire avoir une école dans ses limites. On ne peut s'at tendre qu'une école où l'assistance moyenne est de quinze élèves, au moins la plupart tous jeunes, donnera un cours d'études bien étendu, ni qu'ell donnera au maître des appointements aussi élevés que le ferait un arrondis sement plus considérable et renfermant, par conséquent, plus de richesse et un plus grand nombre d'élèves. J'ai constaté que les meilleures écoles d mon district d'inspection, tant sous le rapport des progrès et de la bonn tenue des élèves que sous le rapport du traitement des instituteurs, se trou vent dans les localités que l'on a divisées en grands arrondissements.

Il est impossible de réparer ce mal immédiatement, car ce serait un démarche ni populaire ni sage que d'abolir un arrondissement où les con tribuables se sont imposés lourdement afin d'avoir une école à proximité d leurs demeures. Le mieux que l'on puisse faire, c'est d'éviter pareille faut à l'avenir et d'encourager la formation d'arrondissements plus étendus.

Je vais maintenant faire rapport des écoles de chacune des municipa lités de mon district d'inspection.....

Le tout respectueusement soumis.

J. A. McLOUGHLIN,
Inspecteur d'écoles.

M. McMAHON.

STE. ROSE, 16 août 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour 1879-80, accompa gné de mon grand tableau statistique.

J'ai le plaisir de constater, cette année comme de coutume, que partou dans mon district d'inspection règne, tant chez les contribuables que che

s commissaires, le meilleur esprit possible pour l'encouragement de l'éducation.

Partout, M. le Surintendant, l'on se fait un devoir de suivre vos conseils et de mettre à effet toutes vos suggestions.

Depuis une couple d'années l'on a eu le courage, malgré la dureté des emps, de bâtir, dans le seul comté d'Hochelaga, 14 maisons d'école plus u moins grandes, mais toutes très convenables et conformes à des plans pprouvés par vous.

Je suis fier de vous signaler ces progrès, qui n'ont eu lieu que par la imple persuasion de ma part et la bonne volonté de la part des intéressés. e sais de plus que dans plusieurs localités de ce beau comté, où le besoin e maisons d'école, soit neuves, soit plus convenables, se fait sentir, l'on se ropose de suivre aussitôt que possible un si bel exemple.

Dans le Comté de Laval, l'on a considérablement amélioré la maison 'école du village Ste. Rose, et dans l'arrondissement No. 4 de St. François-e-Sales, on a érigé une maison d'école bien convenable; en sorte que de tous es arrondissements d'écoles de ce comté, il ne reste plus que l'arrondissement No. 4 de la paroisse de St. Vincent-de-Paul qui n'ait pas sa maison 'école appartenant à la corporation scolaire; mais j'espère que dans une aroisse qui se distingue par ses bonnes écoles et où l'on accorde des saires bien raisonnables aux institutrices, l'on ne tardera pas à remplir cette acune.

Dans la cité, l'excellente Académie Ste. Marie se tient dans un local ien convenable.

La bâtisse où se tient l'académie Ste. Brigide est vieille et demande des éparations, et la belle maison neuve où se tient l'académie de garçons du acré-Cœur, bien que bâtie depuis à peine trois ans, est déjà bien trop petite our les besoins de la localité.

Je ne doute pas que MM. les Commissaires des écoles catholiques de la ité, dont le zèle est si digne d'éloges, ne trouvent bientôt le moyen de suppléer à ce qui manque à ces maisons.

Je compte dans mon district d'inspection 185 écoles, fréquentées par 9,713 élèves. 84 de ces écoles sont indépendantes et comptent 14,971 lèves. 101 sont sous contrôle de commissaires avec une assistance de 14,742 lèves.

La cité de Montréal fournit 20,912 élèves, le comté d'Hochelaga 6,95 et le comté de Laval 1,847, comme vous pouvez le constater, M. le Suri tendant, par mon grand tableau statistique. Parmi les écoles sous contrôl il y a 29 académies, dont 16 de garçons et 13 de filles, avec une assistan de 350 en moyenne chacune ; il y a 3 académies mixtes dont la moyenne e de 250.

Les écoles modèles de garçons sont au nombre de 7, celles de filles de et enfin il y a trois écoles modèles mixtes, dont une dissidente. La moyenn de l'assistance de ces écoles peut être fixée de 100 à 120 élèves. Il y a 5 écoles élémentaires, avec une assistance en moyenne de 25 à 70 élève Parmi les dernières écoles, 12 sont protestantes, toutes dissidentes, excep celles de Verdun et d'Outremont.

Le nombre des instituteurs sous contrôle est de 136 : 64 laïques et 1 religieux dans la cité, 27 laïques et 28 religieux à la campagne.

Le nombre des institutrices, aussi sous contrôle, est de 175, dont 3 laïques et 44 religieuses à la ville, et 48 laïques et 45 religieuses à l campagne.

Il m'est impossible de constater d'une manière exacte le nombre d professeurs, tant laïques que religieux, des écoles indépendantes, parc que l'on ne m'a pas généralement fourni ce nombre dans les statistique de ces belles et nombreuses institutions.

41 écoles sous contrôle ont des bibliothèques, dont le nombre de vo lumes se monte à 14,904 en chiffre rond ; et dans les institutions indé pendantes, je constate 20 bibliothèques avec, aussi en nombre rond, 25,00 volumes.

Tel est, M. le Surintendant, un aperçu aussi exact et aussi préci que possible de la statistique de mon district d'inspection. C'est l'abrégé de mon grand tableau.

Pour examiner en détail les différentes classes de plusieurs académies toute une journée est à peine suffisante pour l'inspecteur. Dans chacun de ces maisons se trouvent presque toujours 7 ou 8 classes, chacune auss nombreuse qu'une école ordinaire. Heureusement que j'y trouve à peu près toujours un ordre parfait et une tenue générale excellente. Je trouve un grand plaisir à visiter ces maisons, où l'on aime à tout montrer, parce que tout ce qui s'y fait est digne d'éloge.

J'ai continué à donner cette année aux différentes écoles les notes de *Faible*, *Assez bien*, *Bien*, *Très bien* et *Excellent*.

Les académies et les écoles modèles ont, en général, mérité l'un des trois ıeilleurs points.

Parmi les écoles élémentaires, dix dans le comté d'Hochelaga et 8 dans comté Laval, m'ont paru dignes d'être notées *Très bien.* La plupart es autres méritent les notes *Bien* ou *Assez bien*; mais je regrette d'avoir à ire qu'à deux dans la cité et à quatre à la campagne, il m'a fallu n'ac- ɔrder que la note *Faible* ou *Médiocre.*

J'ai eu encore cette année le pénible devoir de faire déplacer deux ıaîtresses dans l'espoir que d'autres feront mieux.

Je remarque tous les ans que telle école, qui n'est pas assidûment fré- uentée une année, l'est bien l'année suivante, parce qu'une nouvelle maî- esse a su inspirer aux élèves plus de goût pour l'école, plus d'émulation t partant leur faire faire de bien meilleurs progrès.

Voilà pourquoi je regarde comme une des meilleures qualités d'une ıstitutrice le talent de faire aimer l'école par ses élèves; c'est une preuve u'elle-même aime son état et en remplit les devoirs avec goût, bonne hu- ıeur et diligence. Naturellement de telles dispositions chez la maîtresse e communiquent aux élèves, les influencent et les excitent à bien ıire leur devoir.

La raison pour laquelle je mentionne principalement les maîtresses en arlant d'écoles élémentaires, c'est que je n'ai dans mon district que six ıstituteurs à la tête de telles écoles. Ce sont des hommes mariés, bien res- ectables et dont les écoles valent des écoles modèles.

Je ne parle pas non plus des maîtres et maîtresses religieux, parce que artout les écoles confiées à leurs soins méritent la note *Bien* et même *Très ien.*

Les corps religieux et laïques doivent se compléter mutuellement et un suppléer à ce qui peut manquer dans l'enseignement de l'autre. Es- érons que jamais leur belle et noble émulation ne dégénèrera en esprit e persécution.

Il me fait plaisir de rendre aux maîtres et maîtresses, tant laïques ue religieux, le témoignage qu'ils donnent à leurs élèves les meilleurs xemples de moralité et enseignent avec soin dans leurs classes tout ce ui a rapport aux devoirs de la religion et de la société.

Il y aura à la prochaine exposition scolaire des spécimens d'écriture, cahiers uniques, de compositions, de tenue de livres, de dessin linéaire

et artistique et enfin d'ouvrages manuels, qui feront, je l'espère, honne à toutes les écoles de mon district d'inspection.

L'idée que vous avez eue, M. le Surintendant, de convoquer, lors cette exposition, un congrès pédagogique de tous les instituteurs et instit trices de la Province, aura, je n'en doute pas, le plus heureux résult pour l'enseignement.

Si l'on trouvait le moyen de faire, tous les ans, de semblables asse blées auxquelles les institutrices pourraient assister, cela ferait cert nement le plus grand bien.

Si les conférences d'instituteurs, malheureusement trop négligées p les instituteurs de la campagne, excitent chez ceux qui y assistent pl d'esprit d'état, plus de goût et de courage, à plus forte raison des conf rences analogues produiraient du bien chez nos institutrices de campag qui vivent, la plupart du temps, isolées, loin de tout milieu propre à r viver chez elles le goût de l'enseignement.

N'y aurait-il pas moyen que de telles assemblées eussent lieu da quelque communauté religieuse, sous les soins de bonnes sœurs ens gnantes, qui donneraient de salutaires conseils pédagogiques à toutes l jeunes maîtresses de bonne volonté qui voudraient y assister ?

Nous espérions qu'à la dernière session de la Législature Provinciale se voterait une nouvelle loi sur l'éducation ; mais il paraît que le proje sur lequel vous avez bien voulu consulter tous les amis de l'éducation, n pas été jugé assez parfait et qu'on a remis la chose à une prochaine sessio pour l'élaborer encore davantage. Espérons qu'enfin éclora une loi pa faite.

Pour nous, inspecteurs d'écoles, nous devons la plus grande reco naissance à la Législature éclairée qui nous a rendu justice, en reco naissant notre utilité et en ôtant enfin de sur nos têtes l'épée de Dam clès qui y était suspendue depuis si longtemps.

Il s'est voté aussi à cette session une loi qui doit faire le plus gran plaisir à tout le corps enseignant : c'est celle du fonds de retraite et d secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Cette l donne au noble état d'instituteur plus de stabilité pour l'avenir. Apr le prêtre, c'est l'instituteur qui rend au genre humain les services les pl nécessaires, et cependant pas un état dans la société n'était plus précair que le sien. Il courait risque, après avoir consacré les plus belles année de sa vie à instruire ses semblables et à en faire des hommes utiles, in

ıits, souvent même distingués, de se voir lui-même, dans la vieillesse, ut-être accablé d'infirmités et à coup sûr plongé dans la plus grande uvreté, et cela faute d'une loi protectrice qui lui fournît le moyen de re quelques économies, sans trop affecter son faible salaire.

La nouvelle loi est venue remédier heureusement à cet état de chose.

Les jeunes gens instruits, qui naguère ne se livraient à l'enseignement ıe comme un pis aller et en attendant qu'ils pussent prendre un autre ıt plus assuré, pourront s'y fixer à l'avenir sans crainte d'être victimes de misère sur leurs vieux jours.

Je ne me permettrai pas de blesser la modestie de l'homme infatiıable qui a tant travaillé à la confection de cette loi, en lui décernt des éloges; je dirai simplement que l'éternelle reconnaissance de us les instituteurs lui est acquise, ainsi qu'à vous-même, M. le Surintenıt, et à tous ceux qui l'ont secondé dans sa tâche.

Comme mes bulletins d'inspection vous ont tenu au courant de l'état chaque école de mon district durant l'année, je crois inutile de renouler ici les remarques contenues dans ces bulletins.

Le tout respectueusement soumis.

A. F. McMAHON.
Inspecteur d'écoles.

M. MAGRATH.

(*Traduction*)

AYLMER, 16 août 1880.

Monsieur,

En vous soumettant mon rapport annuel sur l'état de l'éducation dans on district d'inspection, je dois vous informer que par suite du malheuux accident qui m'est arrivé, il y a dix-huit mois, il m'a été impossible de isiter plus d'une fois les écoles de mon immense district : mais, comme vous savez, j'ai visité spécialement quelques municipalités deux et même trois is durant l'année dernière.

Depuis mon dernier rapport, il s'est accompli bien peu de changements dignes d'être mentionnés. Quelques-uns des meilleurs professeurs ont quitté la carrière pour des situations plus lucratives ou qui leur plaisaient davantage.

Depuis si longtemps que je suis en relations avec les écoles, je n'ai jamais connu un seul cas où quelqu'un ait abandonné une situation avec l'intention avouée d'adopter l'enseignement comme moyen de gagner sa vie.

Dans mes rapports précédents, j'ai pu constater les bons résultats obtenus en élevant le niveau des qualifications requises des maîtres d'écoles. Mais je regrette que cette sage démarche n'ait pas contribué à élever le salaire des maîtres capables. Il est à espérer que le jour n'est pas éloigné où l'on établira un minimum fixe des traitements, et des qualifications d'un ordre encore plus élevé, et qu'alors l'état d'instituteur sera d'un caractère plus permanent qu'il ne l'est à présent.

Généralement, les instituteurs ne restent qu'un an dans la même école. S'ils prouvent qu'ils ont manqué leur vocation, le plus vite ils quitteront l'école le mieux ce sera ; mais lorsque le titulaire d'une école, par son assiduité et ses capacités, après douze mois d'un rude labeur, a placé sa classe sur un bon pied, pourquoi dans ce cas y aurait-il un changement ? Souvent j'ai été témoin des mauvais effets de ces changements sur les plus chers intérêts des écoles où ils s'accomplissaient. Inutile de vous dire que c'est dans ces écoles que le dévouement et le travail sont le plus fréquemment exposés à la critique, comme si, dans toutes leurs actions, les maîtres devaient être jugés au point de vue de la perfection immaculée ; et il est à regretter que certains parents encouragent leurs enfants à rapporter à la maison des cancans propres à nuire au caractère du maître et qui, plus ou moins, portent atteinte à l'efficacité de ses services.

Si le renvoi des instituteurs qui ont fidèlement et habilement rempli leurs devoirs devait être décidé par un appel aux contribuables de l'arrondissement, le système actuel des changements si fréquents cesserait (c'est à espérer) d'être la coutume ordinaire, et ceux des instituteurs qui ont de vraies aptitudes pour leurs fonctions s'y attacheraient, vraisemblablement.

Il me faut répéter ce que j'ai dit dans mes rapports précédents du besoin d'avoir, dans chaque municipalité, une école, la meilleure, dirigée par un maître d'expérience. Ces écoles exerçent nécessairement une heureuse influence sur celles d'alentour, et les jeunes maîtres sans expérience devraient avoir le privilège de les visiter.

Il y a un excellent petit ouvrage, *Mistakes in Teaching*, par J. L. Hughes, oronto, qui devrait être entre les mains des jeunes maitres qui n'ont pas ı l'avantage de suivre les cours d'une école normale.

. . . . . .

Ci-joint mon rapport statistique, lequel diffère bien peu de celui de ınnée dernière.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BOLTON MAGRATH,
Inspecteur d'écoles.

M. PAINCHAUD.

ILES DE LA MADELEINE,

Havre Aubert, 30 juin 1880.

lonsieur,

Après vous avoir adressé mes bulletins d'inspection du mois de mars ernier, remplis de remarques sur les dix écoles de ces Iles, j'ai l'honneur ujourd'hui de vous transmettre mon rapport annuel sur les écoles des Iles e la Madeleine, accompagné de mon grand tableau statistique pour l'année oulée le 30 juin.

Veuillez, Monsieur, je vous prie, reporter votre attention sur ces bulle-ıs et sur mon rapport précédent, dans lequel je fournis plus de détails que ans celui-ci ; inutile de me répéter.

Vous remarquerez avec moi, monsieur, qu'il n'y a pas de différence ıns le chiffre des enfants allant aux écoles cette année, comparé avec ceux e l'année passée ; le chiffre total se trouve être le même, soit 448 (l'école rotestante ambulante de plus à être comptée), coincidence singulière !

L'année passée 10 écoles en opération, cette année 10 écoles aussi, et il ra difficile que ces Iles en aient de longtemps un plus grand nombre, car s arrondissements sont *presque* tous pourvus d'instituteurs.

Le manque d'assiduité presque partout continue d'être le même cett année. J'attribue l'irrégularité dont je m'occupe à chaque visite—ce mo est impropre, c'est examen qu'il faut—au dur hiver qui vient de passer. e je puis bien ajouter qu'à cette heure le froid est encore exceptionnel; le glaciers, s'ils ne sont pas en vue, se font sentir; la malle-poste, quoiqu portée par un splendide vapeur, cette année, n'a pu arriver ici que le 22 mai les enfants ont donc souffert et n'ont pu aller aux écoles comme ils l'au raient voulu.

Je fais exception seulement pour le couvent; là rien n'empêche de s' rendre, car les parents éloignés vont mener souvent en voitures leurs filles et je ne puis m'empêcher de remarquer que les parents ont plus d'ambitio pour le couvent, quoique coûtant plus cher que pour les autres écoles la ques La raison s'en comprend, les élèves apprennent mieux et plus vite et puis les dames religieuses pressent plus les élèves, prient les parents e les élèves, avec cette bonté reconnue qui les oblige d'être réguliers, pen dant que ce n'est pas le cas dans les autres écoles, dont les maîtres n'osen rien dire, pour diverses raisons; et ils savent bien, pour pallier leur apathi se prévaloir de cette inassistance, si l'inspecteur a un mot de reproche faire, soit sur ceci ou sur l'insuffisance de livres que les commissaires négli gent de leur fournir.

Les trois municipalités se ressemblent beaucoup sous tous les rapports les progrès généralement sont lents. Six instituteurs qui les dirigent son à la veille de *quitter l'enseignement*, et ils seront, je l'espère, remplacés pa d'autres qui auront appris à enseigner à l'école Normale. Deux nouveau élèves de cette école sont déjà installés et font faire aux élèves certains pro grès de bon augure.

C'est pourquoi les écoles ne pourront pas prendre part à l'expositio provinciale. Le couvent seul y prendra part, car je travaille en ce sens.

On commence à comprendre ici les avantages d'employer ces maître qui ont un système d'enseignement, d'autant plus qu'ils ne coûtent pas plu cher à payer que ceux qui ne connaissent pas un mot de pédagogie.

Les traitements ici sont notés à $200, la pension ne coûte pas le quar de cette somme.

Ce qui retarde les progrès des élèves, c'est, je regrette de le dire, l manque de livres, non pas de lecture, car les "devoirs" et la série gradué Montpetit, sont répandus, mais les livres en géographie, en histoire, arith métique, alphabet, le papier, etc., manquent. J'ai adressé à MM. les commis saires copie de mes bulletins dans la vue de les presser d'en fournir au plu

ôt. J'ai refusé dans quelques écoles des récompenses aux élèves, et dans 'autres où j'en ai donnés j'ai dit dans mon allocution que je fais toujours à a fin de l'examen, que si MM. les commissaires ne fournissaient pas les ivres d'écoles manquant, je ne donnerais pas de livres en récompense à ma rochaine visite.

J'ai notifié les commissaires eux-mêmes que je refuserais des livres en écompense s'ils ne fournissaient pas les livres d'école manquant, et si les nfants n'étaient pas plus ponctuels.

Je veux et j'obtiendrai des réformes dans nos écoles, car il faut devenir le plus en plus exigeants dans la tenue des écoles, mais que peut l'inspeceur contre les commissaires qui sont par la loi nos supérieurs? Cependant, j'ai l'espoir que le projet de loi qui va être mis devant les Chambres passera et qu'il donnera plus de pouvoirs aux inspecteurs, qui ne cessent le les réclamer dans l'intérêt de l'instruction.

Les registres sont difficilement compris et remplis, et MM. les commisaires n'en fournissant pas, j'ai dû recommander aux maîtres de les copier à a main. J'ai examiné tous les comptes des secrétaires-trésoriers et je les ai rouvés généralement corrects, tenus sur de nouveaux livres—excepté un. Dans un cas, j'ai trouvé un déficit de $12 qui ont été remises de suite.

Il est bon de dire que l'on enseigne, dans plusieurs de nos écoles, outes les matières requises dans le 1er ou le 2e degré élémentaire, et presque dans toutes on enseigne plus que le programme obligatoire.

1o. Par exemple, dans l'arithmétique on enseigne plus et on va au-delà le la règle d'intérêt,—presque toute l'arithmétique de Toussaint s'enseigne.

2o. Dans la lecture, on enseigne la lecture des *manuscrits*.

3o. Dans la grammaire, on enseigne l'analyse grammaticale.

Le programme sanctionné se trouve dépassé, lequel devrait être affiché lans chaque école. On pourrait exiger plus que ce programme.

Il n'est pas tenu en ces Iles de règle du temps. Tout est laissé ici à a fantaisie du maître.

Il me reste à dire un mot du couvent de la Congrégation N.-D. établi u Hâvre-aux-Maisons, dans la municipalité Ste. Madeleine, dirigé par quatre sœurs qui enseignent tout ce qui est exigé d'une école supérieure. l se tient trois classes dans ce couvent.

Une classe supérieure, 24 élèves.

Une classe élémentaire, 23 élèves, 2e degré.

" " 20 " 1er degré.

On enseigne le français et l'anglais dans une magnifique bâtisse sise dans un site bien choisi. Les classes dirigées par ces dames ne laissent rien à désirer de mieux.

Je me résume :

Toutes nos écoles sont loin de rétrograder, elles marchent de l'avant dans le progrès, les matières sont plus approfondies et mieux expliquées que par le passé.

J'ai rencontré toutes les fois que je visite les écoles des talents précoces, et généralement les élèves de ces Iles sont intelligents hors ligne.

J'ai entendu réciter par cœur des morceaux poétiques très longs appris deux jours avant mon arrivée, d'autres plus courts appris sur l'heure même, sous forme d'adresse à mon arrivée ou à mon départ de l'école.

J'ai le plaisir de dire, en terminant, que cette année j'ai été accompagné par MM. les curés des différentes paroisses (4 paroisses ici) et de plusieurs commissaires d'écoles, dans mes visites de mars dernier, époque à laquelle j'ai fait mes visites de toutes les écoles de ces Iles, malgré les chemins difficiles et dangereux. Si l'inspecteur a moins d'écoles que ses confrères à surveiller et à visiter, et qu'à cause de cela il est moins payé comme tel, il a assurément plus d'obstacles à surmonter et beaucoup plus de chemins difficiles à parcourir d'une île à l'autre que tout autre inspecteur de la province ; en été comme en hiver, en été sur des sables mouvants traversant des lagunes bizarres, des chenaux rapides et traîtres, à cheval ou en voiture, à mer basse, ou en bateau plat à mer haute ; en hiver, sur la glace dure ou molle, qui couvre des endroits dangereux, abstraction faite des mauvais temps et de la route, sans chemins marqués.

Votre, etc.,

J. B. F. PAINCHAUD,

Inspecteur d'écoles.

M. PILON.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport d'inspection scolaire, pour l'année finissant le 1er juillet 1880. Je vous expédie en même temps les statistiques ordinaires, en vous priant de remarquer que les élèves du collège de Ste. Thérèse et ceux de la paroisse de l'Annonciation ne figurent pas dans les colonnes des diverses matières enseignées.

Je dois déclarer, avant d'entrer en matière, que la manière irrégulière dont j'ai été payé cette année, m'a mis dans l'impossibilité de m'acquitter de mes devoirs officiels avec autant de régularité et de soin que par le passé. On peut concevoir aisément, en effet, que n'ayant pas reçu un seul centin depuis le cinq de mars dernier, je n'ai pu faire ma seconde visite dans les parties reculées de mon district. En conséquence, je dois avouer qu'il m'a été impossible de faire mes statistiques d'une manière bien exacte. De plus, je n'ai pu surveiller mes écoles avec autant de ponctualité, ni constater leurs progrès avec autant de précision qu'à l'ordinaire. Enfin, je n'ai pas été capable de recueillir tous les travaux que mes élèves se proposaient de mettre à l'exposition de Montréal, cet automne.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION.

Ce district, qui comprend les comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne et d'Argenteuil en partie, renferme 146 institutions d'éducation de tout genre, actuellement en opération, savoir :

1o. Un collège classique, celui de Ste. Thérèse, justement renommé par la beauté et la salubrité de son site, la fermeté de sa discipline et la force de ses études.

2o. Un collège commercial, celui de St. Jérôme, qui fonctionne très bien.

Cette année y fera époque, et par les grandes améliorations qui ont été faites aux édifices, et par le grand essor donné aux études.

3o. Une académie de garçons, celle de St. Eustache, qui donne une entière satisfaction aux intéressés.

4o. Une académie mixte, celle de St. André, qui donne d'excellents résultats. Comme cette institution est pauvre, et qu'elle n'a pas d'autre

revenu que la rétribution mensuelle payée par les élèves, je la recommande spécialement aux faveurs du département.

5o. Six académies de filles, ou couvents enseignants, savoir : celles de Ste. Scholastique, de St. Benoit, de St. Eustache, de Ste. Thérèse, de Terrebonne et de St. Jérome. Dans toutes ces institutions, on enseigne aux jeunes demoiselles, avec soin et avec succès, toutes les matières d'une bonne école modèle, plus la couture, la broderie, le tricot, le chant, la musique, etc., etc., etc.

Cela n'a pas empêché les commissaires d'écoles de la paroisse de Ste. Scholastique d'enlever la direction de leur école de filles aux révérendes dames de Ste. Croix, pour la confier à une jeune maîtresse laïque, diplômée pour école élémentaire. Mais je dois déclarer que ce fait regrettable, exécuté sous prétexte d'économie, et contre le gré et la volonté de la grande majorité des contribuables, n'a été inspiré que par l'esprit d'impiété et d'irréligion qui souffle en ce moment dans cette paroisse, et qui gouverne les commissaires. Pour se convaincre de la vérité de cet avancé, il suffit de parcourir les quelques détails que je vais donner, et qui sont parfaitement conformes à la vérité. En effet, le système suivi à l'académie de Ste. Scholastique différait essentiellement de celui qui est en usage ailleurs. Dans la plupart des autres couvents, il y a le pensionnat, école supérieure indépendante, et l'externat, école élémentaire. Cette dernière seule est placée sous le contrôle des commissaires. Mais tel n'était pas le cas pour le couvent de Ste. Scholastique, où il n'y avait qu'une seule école, dans laquelle se trouvaient réunies et classées, suivant leurs capacités, toutes les élèves de la maison, internes comme externes. Cette école comprenait trois classes, sous les soins de trois sœurs professant le français. La première classe représentait l'école modèle ; la deuxième classe, l'école élémentaire de second degré ; enfin la troisième classe, l'école élémentaire de premier degré. Les externes et les internes se trouvaient dispersées dans ces trois classes, suivant leur degré d'avancement. De plus, il y avait une sœur d'origine anglaise, obligée d'enseigner l'anglais gratuitement, dans toutes les classes et à toutes les élèves. Ainsi donc, les commissaires avaient à leur service quatre professeurs distingués, enseignant à tous les enfants de l'arrondissement, sans autre rémunération que leur salaire de trois cents piastres par année, le français, l'anglais, l'arithmétique, la grammaire, etc., etc., en un mot toutes les matières d'une école modèle de première classe. Evidemment elles n'étaient pas trop rétribuées. Au reste, si quelqu'un entretenait encore des doutes sur les véritables motifs qui ont inspiré les agissements des commissaires d'écoles en cette circonstance, ils devront disparaître devant la connaissance du fait que les commissaires ne se sont

pas contentés d'enlever leur école de filles à nos bonnes sœurs, mais qu'ils ont voulu les chasser, en coupant leur couvent en deux, comme le constate le protêt qu'ils leur ont fait signifier en cette occasion. Se fondant sur le droit qu'ils avaient de prendre dans le couvent un appartement convenable pour y installer leur petite école élémentaire, ils ont voulu s'emparer d'un espace mesurant trente pieds de front, sur la profondeur de la bâtisse, en plein milieu du couvent, laissant aux sœurs une largeur d'environ vingt-cinq pieds à chaque extrémité de la maison. Heureusement qu'ils n'ont pu réaliser leur méchant projet, et le couvent subsiste encore. Cependant comme cette institution n'a plus pour se supporter que les contributions mensuelles des élèves, dont la plupart des parents sont pauvres, je la recommande d'une manière spéciale aux faveurs du département.

6o. Quatre écoles modèles : celle de St. Joachim est remarquable ; celle de Ste. Scholastique est excellente ; celles de Ste. Anne des Plaines et de St. Hermas sont bonnes. Il n'y a pas d'écoles modèles à Terrebonne, ni à St. Placide, cette année.

7o. Cent-dix écoles élémentaires, dont 1 est remarquable, 5 sont excellentes, 73 sont bonnes, et 28 sont faibles.

8o. Dix écoles élémentaires dissidentes catholiques, dont 3 sont faibles.

9. Neuf écoles dissidentes protestantes. Celle de St. Eustache est demeurée fermée cette année.

10o. Trois écoles élémentaires indépendantes, situées dans le village de l'Annonciation.

ÉDIFICES, MATÉRIEL ET ACCESSOIRES SCOLAIRES.

Je n'ai rien de nouveau à dire à ce sujet sur les collèges, les académies et les écoles-modèles. Quant aux écoles élémentaires, je puis les classer comme suit, savoir : 10 sont remarquables, 95 sont bonnes, 20 sont impropres à leur destination et 4 sont louées. Le matériel correspond généralement aux bâtisses. Je ferai remarquer que 4 maisons d'école ont été bâties à neuf, cette année, et qu'elles sont toutes sur des plans convenables.

CORPS ENSEIGNANT.

Il y a dans ce district 24 instituteurs, dont 10 religieux et 14 laïques ; et 161 institutrices, dont 127 laïques, toutes diplômées et 34 religieuses.

Parmi les maîtresses qui se sont le plus distinguées, je puis citer les noms de mesdemoiselles C. Dupuis, E. Lauzon, M. Gay, V. Daoust, V. Gauthier, A Guillemette, L. Lafrance, Louise Charbonneau et A. Saucier.

ENSEIGNEMENT.

Je m'efforce de faire exécuter par chaque école le programme qui lui est propre, et j'espère obtenir ce résultat avant longtemps. Les matières qui ont le plus progressé, cette année, sont l'écriture, la grammaire, la tenue des livres, l'agriculture, le style épistolaire, la géographie et le dessin. J'exige que tous les élèves du 3ème livre et au-dessus aient des cahiers de devoirs journaliers, dans lesquels ils entrent, jour par jour, tous leurs devoirs écrits.

COMPTABILITÉ.

Je m'occupe toujours beaucoup de cet item, et j'espère qu'avant longtemps je pourrai dire que tous les comptes scolaires de ce district sont tenus correctement. Les municipalités dont je ne connais pas encore l'état financier, sont celles de St. Joseph, de l'Annonciation, de Ste. Marie (St. Jérôme), de Ste. Thérèse (paroisse), de Ste. Sophie, de St. Hippolyte et de Grenville (dissidents).

Puisque l'occasion s'en présente, je demanderai que l'amende ridicule de huit piastres, prévue par la 116ème section du chapitre 15 des status refondus du Bas-Canada, soit portée à cinquante piastres, et que cette amende soit payable par le secrétaire-trésorier et sa caution. J'ai remarqué que toutes les fois qu'un secrétaire-trésorier est malhonnête, il refuse de laisser voir ses comptes, ses archives, etc., etc., et préfère payer la petite amende imposée aujourd'hui.

C'est encore le temps de dire que le mode de distribuer le fonds local des écoles, prévu par la section 94 des dits statuts, ne me paraît pas irréprochable, ou du moins le meilleur possible. Il me semble que la loi qui considère tous les contribuables d'un arrondissement comme les membres d'une même famille, dans laquelle les forts travaillent pour les faibles, les riches paient pour les pauvres, devrait étendre cette disposition, non seulement aux intéressés d'un arrondissement, mais encore à ceux de toute la municipalité, et pourvoir à ce que le fonds local des écoles d'une municipalité, de quelque source qu'il provienne, formera un fonds commun, dont les commissaires ou syndics se serviront pour subvenir aux dépenses de toutes les écoles d'icelle municipalité, sans égard aux revenus d'aucun

arrondissement en particulier (la cotisation et la rétribution mensuelle étant la même partout). Excepté toutefois lorsqu'il s'agira de réparation ou de construction de maisons d'école, lesquelles seront aux frais de chaque arrondissement, si cette coutume existe dans la municipalité. La preuve que ce mode est plus large et plus conforme aux besoins de nos municipalités rurales, c'est qu'il y est déjà suivi presque partout, moins peut-être dans deux ou trois paroisses, dans lesquelles la stricte observation de cette clause de la loi actuelle donne lieu à beaucoup de malaise et de difficultés.

Je persiste encore à dire que l'inspecteur devrait être, ex-officio, l'auditeur de tous les comptes scolaires de son district.

MUNICIPALITÉS PAUVRES.

Il y a dans mon district plusieurs municipalités qui méritent vraiment d'être inscrites sous ce titre. En consultant le dernier rapport de l'honorable Surintendant, je vois qu'elles n'ont pas été oubliées. Cependant comme l'aide donnée à ces municipalités dépend du nombre d'écoles qu'elles soutiennent, de la pauvreté des habitants qui les supportent, et de leur petit nombre, etc., etc., je me permettrai de faire quelques remarques à ce sujet.

Argenteuil—Les dissidents de Grenville sont pauvres, peu nombreux, pleins de bonne volonté, et supportent deux bonnes écoles, au prix des plus grands sacrifices. Leur aide supplémentaire devrait être de $30, au lieu de $20 qu'elle est aujourd'hui.

Les dissidents de St André sont encore plus pauvres, et moins nombreux. Ils supportent trois écoles. Leur aide supplémentaire devrait être de $30, au lieu de $15 qu'elle est aujourd'hui.

Deux-Montagnes—La paroisse de St. Columban est très pauvre, et a quatre écoles à supporter. Elle devrait recevoir $30, au lieu des $25 qu'elle reçoit aujourd'hui.

Terrebonne—Les dissidents de St. Sauveur sont pauvres, il est vrai, mais ils n'ont qu'une école à supporter. Leur aide supplémentaire pourrait être un peu diminuée.

EXPOSITION SCOLAIRE.

Les écoles de mon district ne prendront pas une grande part à l'exposition scolaire qui doit avoir lieu à Montréal, cet automne, parce que je me suis trouvé, pour les raisons que j'ai déjà fait connaître, dans l'impossibilité d'encourager et de recueillir les travaux qu'elles y destinaient. Cependant

j'ai pu constater que ces expositions sont un puissant moyen d'activer le travail des élèves, le dévouement des professeurs et le zèle des inspecteurs. Ce sera aussi un excellent moyen de faire connaître les bons maîtres et les bonnes maîtresses. Il serait donc à désirer que ces expositions eussent lieu le plus souvent possible, et nul doute qu'elles produiraient les meilleurs résultats.

Je ferai remarquer ici que la confection des cahiers de devoirs journaliers, telle qu'indiquée par les instructions imprimées qui accompagnent les cahiers, occasionne une grande perte de temps. Voilà pourquoi j'ai recommandé à tous les élèves de mon district de n'inscrire sur ces cahiers que leurs devoirs écrits, tels que les thèmes, les lettres, les compositions, les analyses grammaticales et logiques, les problèmes d'arithmétique, la tenue des livres et le dessin.

PROGRÈS ACCOMPLIS.

Je dois avouer qu'en somme, il n'y a pas eu dans mon district, cette année, autant de progrès qu'à l'ordinaire. J'attribue ce moment d'arrêt à deux causes principales, savoir : premièrement, à l'irrégularité de mes visites, et secondement, à l'idée, née de cette irrégularité, que l'inspection des écoles n'existait plus. Cependant, comme je l'ai déjà constaté, il y a eu bons progrès dans l'écriture, l'agriculture et le dessin. Au reste, nous n'arriverons à la plus grande perfection possible qu'en faisant amender les sections 96 et 97 des statuts refondus du Bas-Canada, de manière à étendre davantage les pouvoirs du surintendant, et à lui donner l'entière liberté de sanctionner ses instructions et celles du département, en retenant la subvention de toute municipalité qui refuse ou néglige de les exécuter.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. PILON,

Inspecteur d'écoles.

M. SAVARD.

CHICOUTIMI, 7 juillet 1880

onsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des écoles élémentaires modèles du comté de Chicoutimi pour l'année scolaire 1879-80. Je vous voie en même temps mon grand tableau statistique pour la même année ; y a une légère diminution sur le nombre total des élèves. J'ai cependant plaisir d'attirer votre attention sur ce fait important qu'il y a beaucoup us d'enfants qui étudient les matières les plus importantes exigées par le ogramme officiel ; ainsi donc, il y a eu des progrès réels. Cette dimi-ution du nombre des élèves s'explique par les maladies, telles que la *pthérie, la rougeole* et *la petite vérole* qui ont sévi d'une manière alarmante incipalement dans les paroisses de Chicoutimi, St. Alphonse, Grande-aie et l'Anse St. Jean.

Pour vous montrer combien le nombre des élèves étudiant les ma-ères réputées les plus utiles et nécessaires a augmenté, je vous soumets petit tableau comparatif suivant :

—	1878-79	1879-80	Augmentation.
ves lisant bien	1,456	1,534	78
ves étudiant le calcul mental	2,365	2,776	411
" " Arithmétique	2,386	2,768	382
" " Tenue des livres	474	542	68
" " Anglais	155	196	41
" " L'Ecriture	2.559	2,769	210
" " Style épistolaire	440	529	89
" " Géographie	609	684	75
" " Histoire	956	1,016	60
" " Dessin linéaire	1,781	1,906	125

Les écoles élémentaires et modèles sont généralement tenues sur u bon pied. Deux des écoles élémentaires de mon district d'inspection, d rigées par M. Toussaint Simard et Mlle G. Fillion, ont formé, chacu d'elles, durant l'année, deux éducatrices qui ont subi avec distinction le examen devant le Bureau des Examinateurs de Chicoutimi, dont je su l'un des membres. Ces candidats ont fait leur dictée française et des pr blèmes les plus difficiles sur les règles d'intérêt, les fractions et la mul plication composée, sans faire aucune faute. Je n'exagère nullement, M le Surintendant, en vous déclarant qu'il y a encore plusieurs des écol élémentaires du comté qui sont plutôt des écoles supérieures ; on compte da ces écoles 12 à 15 sujets capables d'obtenir un brevet, s'ils avaient attei l'âge requis par la loi.

Les écoles modèles du comté, dirigées toujours avec talent et succès p des institutrices formées à l'Ecole Normale Laval, ont fourni aussi dura l'année plusieurs institutrices très capables. Il en est de même de l'Ac démie des filles de Chicoutimi, qui fournit, chaque année, des sujets disti gués qui enseignent avec succès. Au mois de mai dernier, cette instit tion a eu l'honneur de voir deux de ses élèves obtenir, avec avantage, le diplôme modèle, après avoir subi un examen des plus sévères. Ces même élèves ont été aussi graduées.

Le même mode d'enseignement est adopté dans toutes les écoles ; cela est dû à *la division du temps* et *aux notes pédagogiques* mises entre le mains de chaque institutrice, lors de ma première visite, et dont je vous a transmis copies il y a quelques années.

L'uniformité des livres est établie dans toutes les écoles du comté. J'a eu aussi la satisfaction de constater que tous les instituteurs et institutrice de mon district d'inspection suivaient exactement mes conseils et che chaient à améliorer leur méthode d'enseignement. Dans toutes ou presqu toutes les écoles, toutes les matières obligatoires sont apprises par le plu grand nombre des élèves et bien raisonnées.

La tenue des livres et *l'art épistolaire* sont enseignés dans toutes le écoles ; je n'ai trouvé que 4 à 5 écoles élémentaires où *le dessin linéaire* e *l'agriculture* ne figurent pas encore, faute de livres. Les élèves aiment beau coup l'étude du dessin, et s'y livrent avec goût. Quant à l'agriculture, j'é prouve dans plusieurs endroits des difficultés à faire introduire cette branch importante, parce qu'un grand nombre de parents n'y attachent aucune im portance et refusent d'acheter le Petit Manuel du Dr. Larue. Dans ces cas, j conseille aux instituteurs et institutrices d'enseigner cette matière orale ment ; et en agissant de la sorte, j'espère réussir à faire étudier cett

nche essentielle par le plus grand nombre des élèves. J'ai cru me rendre otre désir en agissant de cette manière. Les livres de Montpetit sont intenant introduits dans toutes les écoles du comté. Lors de ma visite, aussi conseillé à chaque instituteur et institutrice d'avoir pour chaque nche le moins de classes possible.

Je me suis occupé d'une manière toute particulière de l'engagement maîtres et maîtresses dans chacune des municipalités de mon district ispection. Les commissaires, sur ma recommandation, ont remercié tous maîtres et maîtresses qui ne possédaient aucune aptitude pour l'ensei-ement et n'ont engagé que ceux et celles qui possédaient le don de l'art l'enseignement. Avec un tel choix, il n'y a nul doute que les résultats ont excellents.

Le *journal d'inscription et d'appel* et *le registre des notes* sont tenus régu-ement suivant les formules A et B. Avec le registre de notes, l'émula-n règne parmi les enfants et produit d'heureux résultats. Aux examens, rends les noms des élèves dans chaque classe et pour chaque matière, ont le plus grand nombre de points ; ce qui encourage beaucoup les en-ts et produit d'heureux fruits.

J'ai suivi pour la distribution des prix vos instructions comme les ées passées. J'ai récompensé d'une manière toute particulière l'assi-té en donnant le plus beau livre ; car je considère le manque d'assiduité me l'un des plus grands obstacles aux progrès dans nos écoles ; je fais t en mon pouvoir pour y porter remède.

Les secrétaires-trésoriers tiennent leurs comptes dans toutes les muni-alités d'après la méthode officielle.

Mon district d'inspection comprend vingt municipalités disséminées sur grande étendue. Depuis que j'occupe la position d'inspecteur d'écoles, tre municipalités nouvelles ont été formées, plusieurs écoles élémen-es établies, deux écoles modèles créées et une troisième doit fonctionner chainement à Roberval

Je désirerais que chaque municipalité possédât bientôt une école mo-e ; et j'agis pour obtenir ce résultat.

Permettez-moi, M. le Surintendant, de vous faire connaître les noms instituteurs et institutrices qui tiennent les meilleures écoles dans mon nd district d'inspection. Dans la ville de Chicoutimi, j'y trouve Mlles. ra Tremblay et Annie Harper, dans la paroisse de Chicoutimi, Mlles rie Simard, Elizabeth Bellay, Eliza Claveau, Marie Gauthier, et Mlle Ma-

thilde Lachance qui est munie d'un brevêt pour école modèle ; dans Alexis, Mlles C. Lavoie, dirigeant l'école modèle des filles et Mlle G. Filli dans le village de Bagotville, Mlle Marie Béland ; dans la paroisse de Alphonse, M. Toussaint Simard et Mlle Eulalie Simard ; dans Ste. Anne, M Louise Côté ; dans Jonquière, Mlle Anna Bergeron ; à Laterrière, Madame Maltais, conduisant l'école modèle et Mme Joachim Lachance, l'école No à Hébertville, M. Elzéar Ouellet auquel l'école modèle est confiée, et M Henriette Simard et Ernestine Côté ; dans St. Jérôme, Mlle V. Caron, in tutrice de l'école-modèle, et Mlle Eugénie Plourde, dans St. Louis de M betchouan, Mlle Laura Simard, institutrice non brevetée ; dans Rober Mlle Emélie Perron. Tous ces instituteurs et institutrices sont très pables et possèdent à un haut degré le talent de l'enseignement.

Comme je vous ai fait connaître dans mes bulletins d'inspection l' des maisons, le mobilier, le nombre d'élèves étudiant dans chaque école matières exigées, le salaire payé à chaque instituteur et institutrice, la nière dont les comptes sont tenus par les secrétaires-trésoriers, je c mence de suite à vous parler séparément des écoles établies dans cha municipalité.....

Veuillez me permettre, M. le Surintendant, de vous faire remarquer vu la grande étendue de mon district d'inspection et la difficulté des v de communications, il m'est impossible de visiter deux fois par année to les écoles soumises à ma juridiction.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

ED. SAVARD,

Inspecteur d'école

M. STENSON.

SHERBROOKE, 26 août 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état écoles dans mon district d'inspection. Je vous adresse en même ten mon grand tableau statistique.

J'accompagne ce rapport d'un modèle de journal d'école que je soumets tre examen et considération. Les inconvénients nombreux que pré-ent les journaux d'école généralement en usage, par l'absence de ren-nements qu'il serait désirable d'y trouver, me portent à croire qu'il se-avantageux qu'un journal du genre de celui que j'ai l'honneur de vous nettre fût mis entre les mains de tous les instituteurs.

Je dois dire en passant qu'il serait bon que les commissaires d'écoles ssent instructions de fournir les journaux d'école aux instituteurs sous contrôle, car ces livres devant être conservés dans les archives de ue école, il est important qu'ils contiennent des statistiques et autres mations auxquels on pourra référer plus tard, et que le système de tel journal soit uniforme autant que possible. Il faut aussi prendre onsidération l'injustice qu'il y a de faire fournir par l'instituteur ce nal qui devient la propriété de la corporation et qui est tenu exclusi-pour son bénéfice.

Je voudrais avoir à dire que l'année qui vient de s'écouler a été remar-ble par les progrès et les améliorations dans toutes les parties de mon ict d'inspection, mais ce serait là une exagération à laquelle les chif-de mon tableau statistique donneraient un démenti formel.

De fait, quoique le nombre total des élèves des institutions d'éducation out genre soit un peu plus fort cette année qu'il n'était l'année der-, le total de l'assistance moyenne accuse une diminution. Ce fait est icable par l'émigration qui s'est faite de plusieurs localités au printemps ier. Durant le cours de l'été on remarquait une amélioration notable l'état des cultivateurs en général, mais on était obligé de déplorer en e temps l'absence d'un grand nombre de cultivateurs, bien établis pour-qui s'étaient hâtés de répondre à l'appel des manufacturiers des Etats-d'aller gagner dans leurs manufactures l'argent qu'il leur fallait pour r les dettes contractées durant les dernières années.

Une autre cause du manque d'assiduité pendant les derniers mois de ée scolaire, et je dois dire une cause importante, c'est que la main-vre était devenue très rare, et que les cultivateurs retiraient de le pour aider aux travaux de la culture, et notamment pour *la chasse mouches à patates*, tous les enfants en état de rendre quelques ser-s. Mais si d'un côté ces empêchements au progrès se sont fait sentir usement, je suis heureux d'avoir à dire que les corporations sco-s, ainsi que les contribuables en général, font des progrès dans la bonne et font preuve d'un désir toujours croissant de rendre leurs écoles leures sous tous les rapports. Les maisons d'école que l'on construit

maintenant sont, grâce aux règlements établis par le Conseil de l'Instr tion Publique à cet effet, beaucoup plus convenables que celles que l' bâtissait il y a quelques années : j'espère que l'époque n'est pas éloigr où vous insisterez à ce que ces règlements soient suivis partout et à lettre.

La municipalité de Bolton mérite une mention particulière sous ce r port. Dans cette municipalité on fait construire une maison neuve et fait faire des réparations qui équivalent presque à une reconstruction entiè à deux autres pour les rendre aussi convenables et aussi confortables q possible.

La corporation scolaire, encouragée par son zélé président, J. B. chard, écr., s'est de plus assuré les services d'une institutrice tenant diplôme d'école modèle, pour l'école du village, et fournit de plus u assistante à cette institutrice.

La corporation scolaire catholique de la cité de Sherbrooke a fait l' quisition d'une belle maison en briques, pour la somme de mil huit ce vingt-trois piastres ($1,823), et l'a convertie en maison d'école pour le qu tier est de la cité. J'ai tout lieu de croire que cette corporation ne tarde pas à doter les autres parties de la ville, qui en ont toutes presqu'égaleme besoin, d'édifices convenables pour les nombreuses classes sous leur co trôle.

La municipalité de Lambton a construit une bonne maison d'éc dans le village, mais malheureusement la grandeur de la bâtisse n'est p en proportion du nombre d'élèves, qui s'y trouvent conséquemment à l troit. Dans plusieurs autres localités du district, notamment dans le cant de Brompton, où il s'est bâti deux maisons d'école pour l'usage des colo nouveaux, il y a progrès, mais dans un grand nombre d'autres, l'état d peuple après la crise que nous venons de traverser, ressemble à la convale cence d'une personne relevantd'une longue maladie et qui n'a pas enco recouvrée toutes ses forces et son énergie habituelles.

J'ai appris avec plaisir la formation d'un comité chargé de l'organis tion d'un congrès pédagogique catholique qui devra se tenir à Montré dans le courant du mois prochain, et j'ai distribué vos circulaires le pl promptement possible, afin de donner les informations nécessaires aux int ressés de ce district qui pourront y prendre part. Je ne m'attends p cependant de voir un grand nombre d'institutrices de cette partie du pa au congrès, pour la raison que, généralement parlant, les salaires donn aux institutrices ne sont pas assez élevés pour leur permettre de faire d voyages tant soit peu dispendieux.

Les sujets énumérés dans votre circulaire comme devant être traités des conférenciers pendant les séances du congrès sont remplis d'inté- et pour les commissaires et syndics d'écoles et pour les instituteurs ; r cela je regrette qu'un grand nombre soient dans l'impossibilité de s'y dre pour les entendre, ainsi que pour assister et prendre part aux dis- sions qui vont probablement s'en suivre. D'un autre côté, j'ose espérer les bons résultats que produira ce congrès décideront le Département l'Instruction Publique à prendre les mesures nécessaires pour faire embler régulièrement, chaque année, le corps enseignant, et qu'il pourra e des arrangements qui permettront à tous les instituteurs et à toutes les titutrices d'assister à ses séances.

S'il n'est pas possible de réunir tous les instituteurs de la province emble, alors faisons des associations de district ou de comté, mais faisons sorte que les jeunes instituteurs puissent être mis en communication c ceux qui ont de l'expérience.

Un point important à gagner dans ces réunions serait l'introduction n système uniforme d'enseignement dans toutes nos écoles communes. mieux de tout serait, si la chose est possible, de réunir tous les institu- rs et toutes les institutrices dans les écoles normales pendant le temps vacances, et là de les faire passer par un cours de pédagogie qui ne iquerait pas de produire de meilleurs fruits que toutes les conférences sibles. Comme la mise en pratique d'un tel plan occasionnerait néces- ement des dépenses considérables auxquelles les instituteurs avec leurs liques salaires ne pourraient pas subvenir, je suggérerais l'emploi de la ime dépensée pour l'achat des livres de prix pour cette fin. Cette ime ne suffirait certainement pas à elle seule pour défrayer les dé- ses d'un semblable projet, mais elle y aiderait, et je suis persuadé que la sse enseignante, ainsi que la grande famille des élèves des écoles com- nes, en retireraient un plus grand avantage de cette manière-là que par listribution des livres de prix dans les écoles.

Le cadre de ce rapport est trop restreint pour me permettre d'entrer s les mérites de cette question, qui pourrait d'ailleurs faire le sujet d'une férence et d'une discussion à une réunion d'instituteurs.

Quant aux livres en usage dans nos écoles, je constate avec plaisir un grès marqué sous le rapport de la qualité des livres, ainsi que sous le port de l'uniformité que l'on cherche à établir dans plusieurs municipa- s. Il y a cependant beaucoup à faire encore sous ce rapport, mais vu il y a amélioration, il faut travailler avec courage pour faire continuer le grès dans ce sens.

Le Dépôt de livres a fait du bien, et quoique son abolition retarde nécessairement l'obtention de l'uniformité dans les livres d'écoles, il a cependant ouvert les yeux aux commissaires d'écoles bien pensants sur l'avantage qu'il y a de pourvoir les enfants des livres nécessaires et sur les moyens à prendre pour les obtenir.

Un autre excellent résultat qu'il a produit, c'est l'uniformité dans la comptabilité des municipalités scolaires en faisant introduire partout les livres de compte dont vous exigez, et avec raison, l'emploi.

Je dois avouer que quoique ces livres soient à présent en la possession de presque tous les secrétaires-trésoriers, ils ne sont pas pourtant tenus très systématiquement. Cela est dû, en certains cas, au manque de connaissances de certains secrétaires qui n'attendaient que les instructions nécessaires de l'inspecteur pour les mettre en pratique ; dans d'autres cas, on aurait préféré la vieille routine et on était porté à croire que la charge d'inspecteur d'écoles devant être abolie, il n'y avait point de nécessité de changer de système, vu qu'il n'y aurait plus personne pour critiquer les systèmes suivis. La même remarque peut s'appliquer à un bon nombre d'écoles dans lesquelles les instructions que j'avais données à une visite précédente n'avaient pas été mises en pratique. Il y a cependant fin à tout et je m'attends de trouver les choses plus en ordre à ma prochaine visite cet automne.

La demande pour les institutrices sachant enseigner les deux langues augmente toujours dans cette partie du pays, mais malheureusement les salaires n'augmentent pas en proportion des demandes.

Comme je vous ai donné, dans les bulletins que je vous ai adressés tous les détails relatifs à chaque école et à chaque municipalité que j'ai visitées, il n'est pas nécessaire que j'en fasse mention ici. Je m'aperçois aussi que ce rapport, malgré que je me suis appliqué à être aussi bref que possible, excède déjà les proportions ordinaires ; cependant je dois en terminant répéter ce que j'ai déjà dit dans un rapport précédent : " que je serai d'avis que dans les municipalités qui ne fournissent pas les livres et autres fournitures d'école nécessaires aux élèves, une part de la rétribution mensuelle fût appropriée à ce but, et que les commissaires d'écoles fussent obligés de les acheter et de les faire distribuer à même un fonds provenant de cette source."

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. T. STENSON,

Inspecteur d'écoles.

M. TANGUAY.

St. Gervais, 21 août 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du fonctionnement de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé.

Je me dispenserai pour cette fois de faire certains rapprochements entre le résultat général de cette année et celui des années passées. L'infirmité dont je souffre depuis deux mois, infirmité qui me met dans l'impossibilité de lire et d'écrire moi-même, me rendrait cette tâche très difficile. Je me contenterai donc de donner des notes prises dans les municipalités mêmes, et pour ainsi dire sur le fait, de ce que j'ai dû observer sur la manière dont fonctionne la loi et sur les causes qui m'ont paru ralentir ou activer la marche du progrès dans les différentes municipalités. J'ai dit, sans faveur ni partialité, ce qui me paraissait digne de louange ou de blâme.

Sans plus de considération, je passe en revue les différentes municipalités qui composent mon trop vaste district d'inspection.....

Il appert d'après les notes ci-dessus qu'il y a dans mon district d'inspection 47 municipalités ;

264 écoles ou institutions d'éducation en opération, fréquentées par 10460 élèves, et une assistance journalière de 7637.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. TANGUAY,
Inspecteur d'écoles.

M. TÉTREAULT.

LOUISEVILLE, 23 août 1880.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire qui vient de finir.

Ce district compte trois écoles primaires de plus que l'an dernier, ce qui fait cent-cinq établissements d'éducation de tout genre que je suis chargé de visiter.

Les établissements d'éducation supérieure sont sur le même pied satisfaisant que l'an dernier, et je ne puis que répéter tout le bien que j'en ai déjà dit dans mes rapports précédents.

L'école modèle de St. Sévère, sur laquelle je me suis vu forcé de faire certaines critiques, s'est transformée dans le cours de l'année, et s'est relevée au niveau d'une bonne école primaire ; et c'est beaucoup dire, si l'on considère l'infériorité humiliante où cette école était tombée. La maison que l'on a bâtie l'an dernier est propre et spacieuse, et très convenable pour une école modèle. Ce bon résultat est dû, en grande partie, à l'encouragement du révérend curé de cette paroisse.

Le nombre des écoles bonnes ou passables a augmenté ; mais il me reste encore trop de ces écoles sans valeur aucune, que je vous signalais dans mon dernier rapport. La plupart de ces dernières écoles ont changé de titulaire, mais sans profit apparent pour un bon nombre. En peut-il être autrement, et que peut-on attendre d'institutrices qui parcourent les paroisses offrant leurs services pour une misérable rétribution de $40, $50 et $60 par année, avec une chambre de six pieds carrés pour se loger ? On ne veut donner aux maîtresses qu'un traitement dérisoire, et l'on n'a rien en retour. Que d'amers regrets pour ces pauvres enfants qui, devenus grands, s'aperçoivent trop tard que leur instruction et leur avenir ont été sacrifiés à une stupide mesquinerie.

Partout les écoles sont passablement fournies, à l'exception d'une seule municipalité, dont les commissaires se sont vus forcés, à cause du montant énorme d'arrérages qu'ils ne peuvent percevoir, de renoncer temporairement à fournir les livres aux enfants. Dans plusieurs municipalités, les commis-

saires achètent les livres et les revendent au prix coûtant, ou avec une remise sur le prix d'achat. On prétend, par là, obvier au peu de soin que les enfants ont de leurs livres, et au gaspillage qui se fait, lorsque ces livres sont fournis gratuitement aux élèves.

L'adoption, dans presque toutes les écoles, de modèles imprimés d'écriture et des livres de lecture de Montpetit, a fait toute une révolution dans l'enseignement de ces matières, dans lesquelles les progrès sont satisfaisants, en général. Je trouve cependant que les enfants commencent trop tard à écrire. Attendre, comme on le fait encore dans plusieurs écoles, que l'enfant puisse lire couramment pour commencer l'écriture, c'est lui causer, dans mon opinion, une perte de temps regrettable. Règle générale, l'enfant devrait apprendre l'écriture en même temps que la lecture. J'ai commencé et je continue à établir ce système partout, et j'exige que l'enfant commence de suite à écrire, au moins sur l'ardoise.

J'ai constaté avec plaisir, chez la plupart des institutrices compétentes, une réforme et une meilleure méthode dans l'enseignement du calcul. Je trouve aujourd'hui beaucoup moins d'élèves dans les hautes règles de l'arithmétique, que par le passé ; mais ce qui est beaucoup mieux, j'en trouve un plus grand nombre qui sont capables de résoudre un problème pratique, et qui comprennent le peu qu'ils ont appris sur cette matière.

L'enseignement de la géographie va bien. Profitant des bonnes dispositions des commissaires, j'ai fait fournir à chaque école plusieurs nouvelles cartes, et j'ai suggéré aux maîtres de donner aux plus jeunes élèves des leçons orales de géographie, à l'aide de la carte et sans livre. Tous les maîtres qui ont cru à l'à-propos de cette suggestion et en ont fait l'essai, s'en trouvent bien. Je vais continuer à étendre cette pratique dans les écoles où l'on n'a pas encore eu recours à ce moyen.

L'enseignement du dessin a fait un bon pas, si l'on considère que le nombre des enfants étudiant cette branche, quoiqu'encore bien restreint, a plus que doublé dans le cours de l'année. Maintenant que l'élan est donné, j'ose compter sur quelque chose de mieux pour l'année prochaine. Je dois cependant à la vérité de dire que les connaissances acquises par les élèves, dans cette science, se réduisent encore à bien peu de chose. Il en sera encore de même pendant bien longtemps, je le crains ; car il ne faut pas oublier que pour enseigner, il faut savoir, et à peine dix maîtres sur cent, dans mon district, avaient appris le dessin avant de se livrer à l'enseignement. Il me semble que l'on devrait, au plus tôt, exiger des aspirants à la profession, une connaissance de cette branche d'instruction, et ne pas laisser plus

longtemps aux inspecteurs le soin de donner aux maîtres la première poussée dans l'étude de cette science.

L'agriculture ne compte que le même nombre d'élèves que l'an dernier ; ce qui n'indique pas un grand progrès. Je puis affirmer, néanmoins, que les élèves ont étudié cette matière avec plus de profit que par le passé. Au commencement on se contentât de faire lire les enfants dans le manuel d'agriculture, avec de bien maigres commentaires de la part du maître ; aujourd'hui je ne me contente pas de si peu, j'exige que les élèves puissent au moins faire un bon résumé de chaque chapitre du livre qu'ils ont dans les mains.

Dans la plupart des écoles les enfants ont été, mieux que par le passé, exercés au calcul mental. Les maîtres se sont laissé vite persuader de l'importance de cette branche d'instruction. J'exige que tous les élèves, sans distinction, soient formés à cet exercice, en les divisant par groupes, suivant leur âge ou leur degré de capacité. Bon nombre d'enfants qui laissent l'école avant d'avoir appris le calcul chiffré, pourront ainsi, je l'espère du moins, apprendre à compter un peu de mémoire ; ce qui leur sera d'un grand secours plus tard.

L'enseignement de la grammaire et de l'histoire laisse encore beaucoup à désirer. Le nombre des élèves qui apprennent ces matières est sans doute considérable ; bon nombre de maîtres les enseignent avec un grand succès ; mais dans un nombre d'écoles encore plus grand, on se contente trop de leçons par cœur. Il y a bien un changement dans le sens d'une meilleure méthode, mais cela va trop lentement.

J'ai constaté partout une diminution des arrérages de cotisations. Le plus grand nombre des municipalités s'en sont débarrassées, et je compte que dans le cours de l'automne, tout sera en règle sous ce rapport, à l'exception d'une seule municipalité où le montant des arrérages est tel, qu'elle devra en perdre la moitié.

Le nombre d'élèves qui ont fréquenté l'école a diminué d'au-delà de deux cents, depuis mon dernier rapport. Je n'en suis nullement surpris ; à voir l'émigration qui décime la population de nos campagnes, je m'attendais même à un résultat plus désastreux. D'un autre côté, vous pouvez voir par mes statistiques qu'à part de l'agriculture, le nombre d'élèves a augmenté de plusieurs centaines, dans chaque branche d'instruction.

Je compte trois nouvelles maisons d'école, lesquelles, je regrette de le dire, sont loin d'être au désir de la loi. Soit par intention d'éluder la loi, soi

pour d'autres raisons, au lieu de bâtir ces maisons, on les a achetées toutes faites de vieille date ; ce qui veut dire qu'aucune d'elles ne pèche par un excès de dimensions. Elles sont toutes trois bien insuffisantes sous le rapport de l'espace nécessaire aux enfants.

Je me suis trouvé dans le cours de l'année, obligé de faire suspendre plusieurs institutrices, après un examen que je leur ai fait subir. Malgré qu'à l'œuvre, j'eusse déjà jugé ces ouvrières, je ne pouvais pas vraiment croire à une si humiliante incapacité et à une telle absence de connaissances chez des personnes prétendant à exercer une pareille charge. Ces pauvres filles sont bien plus à plaindre qu'à blâmer ; les bureaux d'examinateurs leur ont fait croire qu'elles étaient habiles à enseigner *d'une manière très satisfaisante* les diverses matières du programme, dont elles ne connaissent pas le premier mot.

Une des causes qui nuisent encore aux progrès de l'éducation, c'est le changement trop fréquent de maîtres. En consultant les registres de mon prédécesseur, je constate que dans plusieurs paroisses, certains arrondissements ont changé de maître, chaque année, depuis dix ans.

Je ne compte que trois élèves des écoles normales enseignant dans mon district d'inspection. La manière dont ces personnes s'acquittent de leurs devoirs et les succès qui couronnent leurs travaux me font regretter vivement le peu d'encouragement que rencontrent, dans mon district, les instituteurs de cette classe. La raison en est bien connue, et je n'ai pas besoin de la mentionner.

La longueur et la date des vacances varient dans chaque paroisse ; elles sont en moyenne de six semaines Je suis d'opinion que les vacances devraient comprendre les deux mois de juillet et d'août. Plusieurs personnes bien pensantes trouvent que c'est trop long. Je serai d'accord avec elles, si l'on veut changer la température de ces deux mois. Dans tous les cas, on ne devrait jamais tenir l'école ouverte dans le mois de juillet ; ce mois est trop chaud. Les enfants souffrent énormément des chaleurs énervantes de ce mois, agglomérés et entassés comme ils le sont souvent. J'affirme que tenir l'école ouverte dans les grandes chaleurs de l'été, comme on le fait encore trop souvent, c'est faire plus de mal que de bien aux enfants.

Le mobilier des classes s'améliore sensiblement ; mais il est difficile, à cause du peu d'espace des salles de classe, de changer la forme des tables et des bancs, et surtout, d'introduire partout des bancs à dossier qui prennent beaucoup plus de place que les autres.

A part d'un secrétaire-trésorier, qui a dû être destitué, tous les autres tiennent honnêtement et bien leurs comptes.

Dans toutes mes visites, j'ai convoqué les commissaires d'écoles, lorsque j'ai pu le faire, pour leur faire part de mes observations après l'examen de leurs écoles. Le plus souvent je suis accompagné par quelques-uns des commissaires ; mais dans quelques municipalités j'éprouve de la difficulté à les réunir tous. Je consigne alors dans leurs registres les remarques et les suggestions que je ne puis leur faire personnellement, afin que plus tard ils ne puissent plaider cause d'ignorance.

La loi est mise partout à exécution avec beaucoup de bonne volonté, à l'exception toutefois d'une seule municipalité que vous connaissez, où la difficulté dont la solution se fait attendre, cause beaucoup de tort aux écoles, privée comme se trouve cette paroisse de toute subvention annuelle depuis deux ans.

Somme toute, il y a lieu d'être satisfait du progrès de l'instruction dans mon district d'inspection, malgré qu'il y ait encore des ombres au tableau.

Tout le monde, je crois, est d'accord sur les principales réformes à opérer. Messieurs les inspecteurs ont souvent fait là-dessus leurs suggestions, lesquelles, je n'en doute pas, seront prises en considération lors de la passation de la nouvelle loi scolaire qui nous est promise. La plus urgente de ces réformes, à mon avis, consiste à relever le niveau des connaissances chez une partie des membres du corps enseignant, en même temps qu'à assurer à tout ce corps si utile et si bien méritant, un traitement et une position en rapport avec les services qu'il nous rend.

Les détails que je vous ai transmis dans mes bulletins sur chaque municipalité en particulier, me dispensent, je crois, de rien ajouter de plus pour cette année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AMB. TÉTREAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. THOMPSON.

(*Traduction*)

LEEDS, 25 août 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1879-80, sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection. Je vous inclus aussi mon tableau statistique pour la même année.

A quelques exceptions près, j'ai visité toutes les écoles de mon ressort deux fois durant l'année, et dans mes inspections je me suis conformé aussi strictement que possible aux instructions formulées par le Comité protestant du Conseil de l'instruction publique.

J'ai 79 écoles à inspecter. Le nombre des enfants qui les ont fréquentées cette année, est de 2,145, et la moyenne de la présence de 1,669. Dans le comté de Mégantic, j'ai à faire rapport de 51 écoles, et de deux seulement dans le comté de Dorchester, savoir : une dans chacune des municipalités de St. Edouard et de St. Malachie.

L'école protestante du canton de Standon a cessé d'exister, de même que celle de la municipalité voisine de Cranbourne.

Dans le comté de Beauce, j'ai les municipalités de St. Pierre-de-Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, St. Victor, St. Ephrem, Forsythe, Lambton, Aylmer et Shenly. Dans tous ces endroits, je ne fais rapport que d'une seule école, l'école protestante de Sacré-Cœur-de-Jésus.

Dans le comté de Wolfe, je fais rapport de deux écoles seulement, et de 25 dans le comté de Compton.

Je trouve que les progrès accomplis dans le plus grand nombre des écoles soutient avantageusement la comparaison avec les années passées. Mais je regrette qu'il y ait si peu d'écoles modèles. Je n'en ai que deux dans mon district, et une académie. J'ai conseillé plusieurs bureaux de commissaires d'écoles de prendre les moyens d'établir des écoles modèles dans leurs municipalités, et j'ai confiance qu'ils feront tous leurs efforts pour élever leurs écoles au niveau convenable.

La municipalité de Lingwick a déjà fait sa demande, et je pense que dans le partage du fonds de l'éducation supérieure son école devrait recevoir au moins $50.

Il y a deux écoles élémentaires excellentes dans les municipalités adjacentes de Hampden et South Winslow. Elles ont été dirigées pendant quelque temps par des maîtres d'école modèle, et elles sont supérieures à beaucoup d'écoles modèles.

Je ne puis dire que l'enseignement du dessin dans les écoles élémentaires est bien accueilli. Il est difficile d'amener les instituteurs à entreprendre d'enseigner ce qu'ils n'ont pas déjà appris eux-mêmes.

L'agriculture n'est enseignée dans aucune des écoles de mon district.

En général, les écoles ne sont pas bien pourvues sous le rapport du mobilier, des cartes, etc. Je regrette qu'il n'y ait pas plus de municipalités qui profitent du privilège d'acheter des cartes au Dépôt de livres à Québec.

Je vais maintenant vous décrire plus complètement la condition des écoles dans chaque municipalité en particulier.

. . . . . .

Ci-joint un tableau montrant le nombre d'enfants qui ont étudié chaque matière d'enseignement, comparé avec l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. THOMPSON.

Inspecteur d'écoles.

Tableau du nombre d'enfants qui ont étudié chaque matière d'enseignement, comparé avec l'année dernière.

—	1878-79	1879-80	Augmentation.	Diminution.
Nombre de municipalités	21	20		1
" d'arrondissements	81	80		1
" d'écoles en opération	76	79	3	
" d'enfants	2,102	2,145	43	
Assistance moyenne	1,612	1,669	57	
Nombre d'enfants écrivant	1,367	1,390	23	
" apprenant l'arithmétique	1.279	1,328	49	
" " arithmétique mentale	866	907	41	
" " tenue des livres	110	136	26	
" " mathématiques	83	110	27	
" " l'arpentage	39	45	6	
" " grammaire anglaise	712	652		60
" " " française	50	52	2	
" " l'analyse grammaticale	193	200	7	
" " composition	311	362	51	
" " géographie	787	687		100
" " l'histoire	699	602		97
" " dessin	62	109	47	
Nombre d'écoles dissidentes	10	9		1
" d'élèves	245	218		27
Assistance moyenne	176	155		21

M. TREMBLAY.

La Madeleine, 27 août 1880.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction dans ce comté pour 1879–80.

Les progrès, bien que lents, sont toutefois indéniables : augmentation dans le nombre des municipalités et des arrondissements, augmentation dans le nombre des maisons d'école et des élèves, des matières enseignées, etc., etc., etc.

Au succès des écoles primaires s'opposent des obstacles déjà connus. Dans mon district la population, je le dis à regret, offre de grands et permanents contrastes. Les différentes dénominations religieuses, la configuration du sol, la dissémination des habitants influent à la fois sur la fréquentation de l'école et sur l'instruction qui peut y être donnée. En appliquant une seule règle, une seule loi à des écoles placées dans des conditions si diverses, on ne peut arriver que rarement au succès : l'uniformité dans le détail ne peut être recommandée.

Le bulletin d'inspection que l'inspecteur est maintenant tenu de transmettre au département à chaque examen, sur chaque école, est un compte-rendu tellement détaillé qu'il me serait difficile d'y suppléer ici. Evidemment c'est une grande amélioration, qui trouve son mérite dans la connaissance de faits importants : état et dimension de chaque maison d'école, matériel disponible, compétence du maître, etc., etc. Sans parler de l'intérêt qu'y prennent bon nombre de commissaires, l'institutrice elle-même n'est pas indifférente au mérite d'une mention honorable.

L'inspecteur, pour sa part, se trouve largement compensé de ce surcroît de travail par la satisfaction que lui procure cet ordre de choses.

La statistique ci-jointe témoigne de l'augmentation dont j'ai parlé plus haut.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,

Inspecteur d'écoles.

M. PRÉMONT.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans les comtés de Québec et de Montmorency, pour l'année scolaire 1879-80.

En jetant un simple regard sur les bulletins et le tableau statistique que je vous ai transmis précédemment, vous vous convaincrez facilement que j'ai raison de décerner, dans ce rapport, la note " progrès " aux écoles de ma circonscription.

S'il y a encore quelques municipalités en arrière, quelques institutrices routinières, il faut s'en prendre à une cause tellement complexe que l'Inspecteur, avec ses pouvoirs trop limités, ne peut la contrôler. Le scarificateur ou " bouleverseur," comme on dit en agriculture, a bien fait son œuvre, mais, par accident, quelques racines de chiendent sont restées sous terre, et il faudra se décider à faire tous les ans, pendant longtemps encore, des sarclages répétés.

L'inspecteur d'écoles, ai-je dit, a des pouvoirs trop limités. En effet, combien de difficultés ne pourrait-il pas régler, assez souvent sans conteste, dans ses visites ordinaires, si le statut lui en donnait le droit. A-t-il même tout l'ascendant qu'il devrait avoir et qu'il aurait, si on ne se fût, depuis quelques années, acharné à sa perte ? N'a-t-on pas essayé de le ridiculiser, de le bafouer, sans qu'il lui fût permis de se défendre sur le même terrain où on l'attaquait. Peut-on lui reprocher quelques faiblesses, quand on a tout fait pour détruire son influence ?

On parle, aujourd'hui plus que jamais, d'améliorer la position des instituteurs, de ces hommes qui, pour une bouchée de pain, se donnent tout entier au service de la patrie. Mais quels sont donc ces inspecteurs d'écoles que, naguère encore, l'on vouait aux gémonies, sinon quelques-uns de ces instituteurs qui ont rempli, avec courage et honneur, la lourde tâche qui leur incombait, pendant dix, vingt années, et qui, par leur bonne conduite et leurs succès, ont mérité de gravir cet échelon de l'inspectorat si glissant de nos jours ? Ne voudrait-on abolir la charge d'inspecteur d'écoles que parcequ'il a été décrété que les instituteurs seuls peuvent en devenir les titulaires ? Alors n'ayons pas honte de dire que l'on fait encore trop, dans notre pays, en faveur de la classe enseignante ! Ayons le courage de nos

opinions, et enlevons à l'instituteur le seul mobile qui lui restait de mieux remplir son devoir, comme le seul espoir d'avancement que l'Etat pouvait lui offrir !

Je vous demande bien pardon, Monsieur le Surintendant, si, au début de ce rapport, je me suis permis de toucher à un sujet que, par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, il me répugnait d'aborder. Pourtant il me semblait opportun de protester, à ma manière, contre la fausse position que l'on nous a faite, et de déclarer que si l'inspecteur d'écoles avait plus de pouvoirs, et que si, au lieu de démolir son influence, on l'entourait des égards qui lui sont certainement dus, à cause de l'idée qu'il représente, il est incontestable que ce fonctionnaire pourrait faire une plus grande somme de bien à la belle et grande cause de l'éducation.

Je disais, il y a un instant, que j'ai observé un progrès assez remarquable dans les écoles de mon district : je le prouve en comparant les statistiques des deux dernières années.

1879-80 :

Bonne lecture.	Ecriture.	Arithmétique.	Calcul mental.	Tenue des livres.	Mesurage.	Dessin.
1,359	4,174	4,174	4,073	549	206	1,398

1878-79 :

1,217	4,131	4,068	3,991	457	171	901
Augmentation.						
142	43	106	82	92	35	497

1879-80 :

Gram. anglaise.	Gram. française.	Analyse.	Style épistolaire.	Géographie.	Histoire.	Agriculture.
396	1,680	1,717	827	974	1,573	1,133

1878-79 :

376	1,603	1,645	736	882	1,445	957
Augmentation :						
20	77	72	91	92	128	176

Il est donc établi qu'un bien plus grand nombre d'élèves apprennent toutes les matières du programme officiel.

Le progrès, sous ce rapport, a d'autant plus de valeur que le nombre d'enfants fréquentant les écoles dans mon district n'a point augmenté au contraire.

Constatons maintenant si le trop grand nombre de matières enseignées dans les écoles élémentaires ne nuit pas, en quelque chose, au progrès réel dans quelques études que certains amis de l'éducation considèrent comme suffisantes à la plupart de nos enfants de la campagne, savoir : lire, écrire et compter. Il est bien vrai que la lecture, l'écriture et l'arithmétique constituaient le programme du grand nombre de nos écoles primaires, il n'y a pas encore bien longtemps, et si la surabondance de matières que l'on y enseigne, de nos jours, pouvait nuire au progrès qu'on est en droit d'attendre des enfants qui étudient ces trois branches essentielles, on aurait, en effet, raison de s'alarmer. Mais la lecture, l'écriture et l'arithmétique sont-elles négligées dans nos écoles, depuis qu'un enseignement plus général y a été introduit ? Je réponds : non. Apprend-t-on aujourd'hui moins vite et moins bien qu'autrefois à lire, à écrire et à compter ? Le contraire est la vérité. Il n'est pas besoin de se mettre en peine de prouver un pareil avancé ; c'est une vérité admise de tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse. Il suffit d'entendre lire, d'examiner la calligraphie ou de faire compter ceux qui ont étudié sous l'ancien système, pour être convaincu qu'aujourd'hui, bien que le programme officiel soit passablement rempli, on apprend mieux et en moins de temps ces trois branches essentielles de l'enseignement primaire : tout dépend de la méthode et d'une bonne division du temps.

Ainsi, il ne faut pas craindre que le Conseil de l'Instruction publique charge outre mesure le programme d'études des écoles élémentaires, puisqu'il est avéré que, de nos jours, l'on peut enseigner beaucoup et bien, en moins de temps qu'il n'en fallait d'après des systèmes usés, et dont il faut se donner de garde de pleurer la disparition.

On s'effraye encore dans quelques localités de l'obligation, pour les enfants de la campagne, d'apprendre le dessin, l'agriculture, la tenue des livres, la composition, le calcul mental, etc., etc. Pourtant l'expérience est là, et vient donner raison au Conseil de l'Instruction publique d'avoir ajouté ces matières au programme officiel.

En effet, partout où l'on s'est mis franchement à l'œuvre, on a constaté un véritable progrès, non seulement dans l'étude des nouvelles matières, mais encore dans toutes celles qui formaient le programme d'autrefois.

Qui pourra nier, par exemple, que l'étude du dessin ne favorise gran-

dement l'étude de la calligraphie, de la géographie, et même de l'histoire puisqu'un maître habile saura dessiner et faire dessiner sur le tableau les différents pays dont il fera l'histoire ?

Comment ne pas comprendre que l'étude de l'agriculture puisse développer, chez l'élève, le sentiment du beau et du vrai, et surtout le désir de bien connaître et conserver notre beau pays ?

Comment nier l'utilité de la tenue des livres, telle qu'on doit l'enseigner dans les écoles primaires, c'est-à-dire, en prenant pour base la comptabilité agricole, les billets, les reçus, etc ?

Le calcul mental ! mais, n'est-ce pas ce que de tout jeunes enfants peuvent apprendre, du moment qu'ils franchissent le seuil de l'école ? C'est un excellent moyen de développer, sans fatigue, la mémoire et le jugement de l'élève.

La composition est aussi nécessaire que la calligraphie, puisqu'un jeune homme qui sort de l'école sachant écrire, aura besoin de connaître au moins les éléments du style épistolaire.

Toutes ces matières sont apprises aujourd'hui dans toutes nos bonnes écoles élémentaires avec un succès étonnant, et il y a lieu de se réjouir du bon fonctionnement de notre système d'instruction publique.

Si j'ai été heureux de décerner la note " progrès " aux écoles de ma circonscription, touchant l'enseignement qui s'y donne, je ne pourrais le faire qu'avec réserve pour tout ce qui se rattache aux maisons d'école et au mobilier. Plusieurs municipalités se sont empressées de se conformer sur ce point important aux décisions du Conseil de l'Instruction publique. D'autres municipalités, que je vous ai indiquées dans mes bulletins, n'en ont encore rien fait. On se plaint de la misère générale, et on se croit en droit de remettre à plus tard la réalisation d'une amélioration aussi importante. Cependant, comme il y a partout de la bonne volonté, au moins quant aux principes, je ne puis qu'admirer votre modération dans la mise à exécution de la loi, quand surtout elle doit atteindre la classe des cultivateurs et des colons si grandement éprouvés par la crise, qui est à la veille de finir, il faut l'espérer.

Corps enseignant.

Il y a, dans mon district, 8 instituteurs et 32 institutrices qui ont suivi le cours de l'Ecole Normale Laval. Je compte encore 7 instituteurs et 3[illegible] institutrices qui, à l'exception de 3, ont obtenu leurs diplômes des Bureaux

'Examinateurs. De plus, 14 Religieuses enseignant dans des couvents et es écoles sous contrôle.

Les 8 instituteurs brevetés à l'Ecole Normale Laval sont : MM. Alhonse Drouin, Ste. Famille ; Bruno Pelletier, St. Laurent : Marcel Brochu, t. Jean ; Frs. Turgeon, Charlesbourg ; F. X. Bélanger, Ste. Foye ; A. Guay, 'ap-Rouge ; Beaulieu et Provençal, Beauport.

Les écoles tenues par ces messieurs sont très bien dirigées. Il est bien rai que les succès ne sont pas les mêmes partout, à cause de circonstances, ächeuses quelquefois, qui entravent la marche du progrès dans certaines unicipalités ; mais tous ont à cœur l'avancement de leurs élèves, et savent, ans l'occasion, mettre en pratique les enseignements dont ils se sont nourís dans l'excellente institution qui les a formés.

Si je fais la comparaison des six premières écoles, je trouve que pour la alligraphie MM. Drouin et Brochu l'emportent sur leurs concurrents ; our l'arithmétique, c'est au tour de MM. Pelletier et Bélanger ; pour la ecture, M. Guay ; pour la géographie, MM. Pelletier et Turgeon ; pour histoire, MM. Pelletier et Guay ; pour l'algèbre, MM. Drouin et Turgeon ; our la composition, M. Turgeon ; pour le dessin industriel, M. Pelletier ; our le dessin d'après nature, M. Turgeon ; pour le dessin des cartes, M. Brochu ; pour l'étude de l'anglais, MM. Bélanger, Guay et Brochu ; pour agriculture, MM. Pelletier et Drouin ; pour le toisé, M. Turgeon. Quant à étude de la langue française et des autres matières, le succès a été des plus atisfaisants, et à un égal degré dans toutes ces écoles.

M. Beaulieu ne tient l'école modèle de Beauport que depuis ma dernière visite. M. Provençal enseigne dans une école élémentaire, et il ne eut avoir d'élèves capables de rivaliser avec ceux des écoles supérieures : éanmoins son école est tenue sur un excellent pied, et compte parmi les neilleures de Beauport.

Les 7 autres instituteurs de mon district sont : MM. O'Ryan, J. B. Gilert, Ls. Tardif, Pageot, Lajeunesse, Annet et Declerck, ce dernier n'ayant nseigné que quelques mois dans la municipalité de Stoneham.

MM. O'Ryan est bien connu comme l'un de nos plus habiles profeeurs. Il dirige l'académie anglaise de Sillery avec un plein succès. La ngue anglaise, les mathématiques, la calligraphie, la tenue des livres sont s parties essentielles du cours qu'il fait suivre à ses élèves.

M. J. B. Gilbert tient l'académie française de Sillery. Il n'y a encore ans cette institution que des élèves fort peu avancés, n'ayant pas même,

pour la plupart, le goût de l'étude—tant la jeunesse de Sillery aime à se dissiper dans les chantiers environnants. Mais M. Gilbert, qui a fait un cours classique, et qui connait tout le prix d'une bonne éducation, s'est ému à la vue d'un pareil état de choses, Il a fait une véritable campagne en faveur de l'enseignement de la langue française. Il a vu tous les parents, réveillé les indifférents, et a déjà obtenu un assez bon succès touchant l'assiduité des enfants à l'école. Ses élèves ne sont pas encore forts c'est vrai, mais qu'étaient-ils il y a à peine deux ans ? Une chose certaine c'est qu'on les aurait trouvés ailleurs que sur les bancs de l'école.

M. Ls. Tardif dirige l'école modèle de St. Pierre. Ce monsieur a fait un cours complet d'études, et il enseigne depuis de longues années. Il est homme de progrès. Il aime à assister aux conférences des instituteurs, et sait en faire son profit pour l'avantage de ses élèves. Il reçoit plusieurs revues pédagogiques, les étudie sérieusement et, après cela, il n'est pas étonnant de le voir réussir, autant qu'on peut le faire avec de tout jeunes enfants peu assidus à l'école.

M. Pageot enseigne dans l'école centrale de l'Ancienne-Lorette toutes les matières d'une école modèle. Je serais heureux qu'une subvention spéciale lui fût accordée. Son salaire est purement nominal. Cet instituteur compte, pour le moins, un quart de siècle passé dans l'enseignement. Il travaille sans relâche, et les progrès de ses élèves sont exceptionnels. Je puis dire que le succès qu'il a remporté dans son enseignement de l'anglais et du dessin égale tout ce qu'on a pu faire dans aucune école modèle de mon district.

M. Ed. Lajeunesse est un ancien instituteur qui avait abandonné l'enseignement depuis quelques années. Il vient de reprendre la direction d'une école élémentaire qu'il tenait autrefois à l'Ancienne-Lorette. J'ai déjà assez vu de sa méthode pour me faire espérer qu'il relèvera cette école passablement déchue aujourd'hui.

M. Jean Marie Annet est bien le doyen des instituteurs. Il touche à ses quatre-vingts ans, et enseigne depuis l'âge de dix-huit ans. La caisse d'économie devrait faire quelque chose pour ce bon vieillard qui n'a pas dans son école du Sault-Montmorency, tout le confort dû à son âge, à sa capacité et à son mérite. Son système d'enseignement est ancien comme lui-même, et je me plais à lui voir faire la classe comme on devait la faire il y a un siècle. Tout de même, il rend encore de grands services à l'arrondissement où il enseigne.

Parmi les 32 institutrices formées à l'Ecole Normale Laval, il y en

plusieurs qui remportent de brillants succès. Ce sont mesdemoiselles Blouin, à St. Jean ; De Varennes, à St. Ambroise ; Sirois, à L'Ange-Gardien ; Cantin, au Cap-Rouge ; Guenet, à Charlesbourg, et Whelan, à Sillery.

Je dois encore mentionner les noms de mesdemoiselles Emma Gravel, du Château-Richer ; Julia Vézina, de St. Joachim ; McGrath, de Sillery ; Deschênes, de Beaulieu ; Tardif, de l'Ancienne-Lorrette ; Pélisson, de St. Ambroise ; Célina Tremblay, de L'Ange-Gardien ; Lapointe, de St. Laurent ; Plante et Mercier, de St. Jean, qui sont aussi très bien qualifiées, et qui remplissent de leur mieux la tâche difficile qui leur est dévolue. Si leurs élèves ne sont pas aussi avancés qu'on pourrait le désirer, c'est dû à certaines circonstances particulières à chaque arrondissement où elles enseignent, et que je vous ai signalées dans mes bulletins.

Les autres élèves de l'Ecole Normale tiennent, ou des écoles si désavantageuses, sous tous les rapports, qu'elle n'auraient jamais dû consentir, pour leur propre renommée, à en prendre la direction ; ou ont enseigné si peu longtemps dans mon district qu'il serait peut-être prématuré d'apprécier leur compétence pour l'enseignement.

Je compte de plus un certain nombre d'institutrices possédant des brevets accordés par les Bureaux d'Examinateurs, et qui tiennent de bonnes écoles élémentaires : ce sont mesdemoiselles Bogue, de Sillery ; Guy et Dubeau, de St. Ambroise ; Bibeau, de Beauport ; Paré, du Château-Richer ; Fillion et Lepetit, de Ste-Anne ; Prémont, de St. Joachim ; Béchet, de St. Tite ; Gosselin, de St. François ; Gosselin, de St. Pierre et Pichet, de St. Laurent.

Je visite aussi 4 couvents : celui de la paroisse de Ste. Famille, tenu par les révérendes Sœurs de la Congrégation N.-D. ; ceux du Château-Richer et de Charlesbourg, dirigés par les Rvdes. Sœurs du Bon-Pasteur, et celui de Ste. Anne (qui n'est pas sous le contrôle des commissaires), dirigé par les Rvdes. Sœurs de Charité, qui tiennent aussi une école mixte, sous contrôle, dans la municipalité de Sillery. Ces quatre couvents sont véritablement des institutions supérieures, et tous les ans un certain nombre de jeunes filles, après y avoir étudié quelques années, sont en position d'obtenir, et obtiennent, en effet, des brevets pour écoles élémentaires et même pour écoles modèles.

Ces excellentes maisons d'éducation font un bien incalculable à toutes les classes de la société, car c'est dans les couvents que l'éducation morale, intellectuelle et physique des jeunes filles atteint son plus entier développement. Il est bien vrai que l'éducation physique n'est pas encore

rendue à son apogée, si l'on peut y rapporter l'apprentissage des divers travaux domestiques auxquels la femme est appelée à présider ; mais il y a là, plus que dans toute autre école de filles, les moyens, l'aptitude et la volonté d'atteindre ce but, quand l'autorité aura parlé. Et l'on verra peut-être avant longtemps nos jeunes élèves des couvents de la campagne, recevoir au jour de leur examen, en même temps qu'un prix de grammaire, les prix de filage, de tissage, de ravaudage, de repassage, etc.

Remarques.

Une des grandes causes du peu de succès de certaines institutrices, bien qualifiées d'ailleurs, c'est le défaut d'assiduité de leurs élèves.

Pour détruire cet obstacle, je crois que la distribution du fonds d'éducation devrait être faite proportionnellement au nombre d'enfants qui s'instruisent régulièrement dans chaque municipalité, au lieu de le répartir suivant la population, comme cela se pratique actuellement. Par ce moyen, l'argent public destiné à l'éducation attendrait son but. On voit de grandes paroisses, très populeuses, recevoir, d'après le mode actuel, une part considérable de l'argent voté en faveur de l'instruction publique, et qui en profitent peu ou point. D'autres municipalités, au contraire, reçoivent beaucoup moins, parce que la population est plus faible, et mériteraient cependant une plus large part des deniers publics, à cause des sacrifices que s'imposent les parents pour l'éducation de leurs enfants. Qu'est-ce qu'une municipalité ou un arrondissement, quand il s'agit de faire fleurir l'instruction publique dans tout un pays? La Province de Québec, voilà la municipalité scolaire unique. Et dans cette vaste municipalité, il y a 4,282 écoles, pour lesquelles la législature vote $155,000 ; alors que l'on divise ces $155,000 entre ces 4,282 écoles, suivant le nombre d'élèves qui fréquentent chaque école, en prenant pour base l'assistance moyenne, calculée et assermentée par l'instituteur et le secrétaire-trésorier, et revue par l'Inspecteur d'écoles. Ce mode de distribution des subventions serait très judicieux et applicable en pratique. Il créerait une louable émulation entre les différentes paroisses de la province, et ferait disparaître, je n'en doute pas, cet ennemi de tout progrès dans les écoles de la campagne : défaut d'assiduité chez les élèves. Dans tous les cas, l'argent voté pour l'instruction du peuple ne serait donné qu'à ceux qui veulent s'instruire.

Il est un autre point sur lequel je désire attirer votre attention ; c'est la question des archives scolaires. Un grand nombre d'institutrices et de commissaires ne font pas leur devoir sous ce rapport.

Si je me plains à l'institutrice de ce que je ne trouve point d'archives dans son école, elle me répond que tel ou tel commissaire, à qui elle a demandé les registres nécessaires pour la tenue de ces archives, ne s'est point occupé de la chose ; si j'en confère avec MM. les commissaires, assez souvent on me répondra que les institutrices ne tiennent pas beaucoup à entreprendre cette besogne. Il est évident que la plupart d'entre elles ne sont point désireuses du tout de jouer le rôle de régistrateur, pour lequel elles affectent de croire qu'elles n'ont point l'aptitude nécessaire. Elles comprennent si mal l'importance de la tenue et de la conservation de ces archives, qu'assez souvent elle s'emparent du registre d'inscription et le détruisent avant leur départ de la municipalité. MM. les commissaires ne devraient jamais payer le salaire annuel de l'institutrice, avant de s'assurer si toutes les archives sont laissées en bon ordre.

Pour faciliter, sous ce rapport, la tâche de l'institutrice, le Département pourrait faire relier dans une même forme tous les registres destinés aux archives, et faire imprimer sur la première page les instructions nécessaires, servant de guide et de modèle à l'institutrice pour la tenue de chaque registre. On aurait ainsi l'uniformité dans la tenue des archives, et la surveillance serait plus efficace.

Ainsi, par exemple, on oblige l'institutrice de tenir un registre qu'on appelle " Registre des notes méritées par les élèves." J'ai trouvé, dans quelques écoles, certains petits calepins où l'on ne voit que quelques notes prises au crayon, notes insignifiantes et bien propres à faire connaître l'ignorance ou la mauvaise volonté de leurs auteurs.

L'on devrait, au commencement de ce cahier, assez volumineux pour une durée d'au moins dix ans, réserver deux ou trois pages pour l'inscription des noms de tous les élèves, leur âge, leur nombre d'années d'études, et vis-à-vis chaque nom, à droite, cinq ou six colonnes où l'on pourrait entrer, à la fin de l'année, la somme de bons points que chaque élève aurait gagnée dans le cours de cette année. Cette méthode serait bien propre à donner de l'émulation aux élèves, qui sauraient que ce cahier, devant être conservé dans les archives de l'école, serait, en même temps, une preuve à perpétuité de leur bonne ou mauvaise conduite à l'école, comme aussi de leur travail ou de leur paresse. Ces enfants, devenus hommes, verraient avec orgueil ou avec honte ces notes que pourraient visiter leurs propres descendants.

Je disais, au commencement de ce rapport, qu'en bien des choses il y a progrès ; mais j'ajouterai que ce progrès ne pourra se maintenir et augmenter encore, que si l'on trouve le moyen de payer un salaire respectable aux

instituteurs. Autrement les meilleurs talents déserteront une carrière qui leur refuse le pain de leurs familles, et les médiocrités seules resteront pour faire l'éducation de la jeunesse. Il semble qu'aujourd'hui, plus que jamais, cette noble profession grandit dans l'opinion publique, et un bon nombre d'instituteurs sont prêts encore à faire de nouveaux sacrifices, s'ils entrevoient, dans un avenir prochain, des améliorations conçues depuis déjà de longues années.

Je ne puis, Monsieur le Surintendant, avant de clore ce rapport, m'empêcher de vous exprimer combien j'ai été heureux, avec tous les vrais amis de l'éducation, de voir renaître, sous l'impulsion de l'initiative privée, l'ancien journal de l'instruction publique. Vous voulez bien nous adresser L'*Ecole Primaire* et le *Journal de l'Education*. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'engagerai, autant qu'il sera en mon pouvoir, tout le corps enseignant de mon district, à s'abonner au moins à l'un de ces deux excellents journaux pédagogiques.

Je serais heureux que le Département mît un certain nombre d'exemplaires de ces deux "Revues" à la disposition de chaque inspecteur, pour être distribués, à titre de récompense, aux instituteurs qui réussissent le mieux dans l'enseignement, et qui sont trop pauvres pour subvenir aux dépenses de deux abonnements.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,
Inspecteur d'écoles.

M. VIEN.

VILLAGE LAUZON, 2 octobre 1880.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur mon district d'inspection, pour l'année 1879-80.

Je regrette que le mauvais état des finances de notre province n'ait pas permis au gouvernement de servir régulièrement aux inspecteurs

d'écoles leurs salaires annuels, ce qui m'a fait perdre plusieurs mois de visites.

Ainsi, au lieu de deux visites qu'il est désirable de faire, c'est à peine s'il a été possible d'en faire une.

Mon district a été cette année augmenté des écoles des comtés de Bellechasse et Montmagny. J'aurais pu faire ce travail assez facilement, profitant des mois de novembre et décembre, avril et mai (pour la visite de Bellechasse et de Montmagny), pendant lesquels il y a presque impossibilité de voyager dans la Beauce, à cause du mauvais état des chemins, n'eut été la longue période de temps pendant laquelle nous n'avons pu retirer nos salaires. Toutefois, je crois que nous pouvons augurer un peu mieux de l'année qui commence et espérer que le service s'en ressentira, à la satisfaction de tout le monde.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, j'ai visité 34 municipalités, contenant 231 écoles, dont 2 collèges, 3 académies de garçons, 8 académies de filles, 9 écoles modèles, et 209 écoles élémentaires.

Plusieurs de ces écoles rendent de très grands services ; mais malheureusement un trop grand nombre sont de parfaites nullités.

Le Conseil de l'instruction publique a pris une détermination tendant à faire disparaître du corps enseignant les nullités dont je viens de parler, en obligeant tout instituteur ou institutrice trouvé incapable par l'inspecteur du district, à se présenter de nouveau devant le bureau qui lui a octroyé son diplôme. J'aurais préféré voir ces sujets obligés de se présenter devant un tribunal composé par le comité catholique, et dont M. le Surintendant aurait pu être le président. Je ne serai pas long sur ce point, je m'en tiendrai à ce que je disais dans mon rapport de l'an dernier : 1o. la cancellation des diplômes des incapables ; 2o. la suspension de l'action des bureaux ; 3o. de donner aux inspecteurs le pouvoir de maintenir en position les maîtres et maîtresses qui remplissent bien leurs devoirs, mais qui sont victimes de quelques éteignoirs. L'expérience de chaque année confirme de plus en plus l'utilité de ces mesures.

Dans un certain nombre de paroisses, on ne se contente plus d'engager des institutrices diplômées et de peu de capacité, on en engage qui n'ont pas de diplôme et qui ne méritent certainement pas d'en avoir. Au fur et à mesure que ces cas se sont présentés, je vous les ai signalés et je crois que vous en ferez bonne justice.

Comme résumé des bulletins que je vous ai fait parvenir, à mesure que

je faisais mes visites d'inspection, je me permettrai d'inscrire dans ce rapport le tableau suivant :

Municipalités	34
Maisons d'école	171
Arrondissements	227
Ecoles en opération	231
Ecoles élémentaires	209
Elèves	6,960
Ecoles modèles	9
Elèves	501
Académies	11
Elèves	1,043
Ecole indépendante	1
Elèves	27
Collèges	2
Elèves	320
Institutions de tout genre	231
Total des élèves	8,722
A, b, c, à lecture courante	3,250
Lisant couramment	4,616
Lisant bien	663
Ecrivant	2,382
Arithmétique	5,369
Calcul mental	3,588
Tenue des livres	619
Mathématiques	49
Mesurage	91
Grammaire française	2,869
" anglaise	348
Style	270
Géographie	1,522

Histoire	2,393
Dessin	1,444
Agriculture	1,358
Musique vocale	375
" instrumentale	36
Instituteurs brevetés	6
Religieux	11
Non-brevetés	0
Total	17
Institutrices brevetés	184
Religieuses	48
Non-brevetées	25

En terminant, je ferai une suggestion à l'égard de la distribution de l'octroi. Dans beaucoup de localités, il n'y a à peu près que des écoles du premier degré. Je crois que nous obtiendrions des résultats plus satisfaisants que ceux qui ont été obtenus jusqu'à ce jour en accordant un octroi plus élevé aux écoles du deuxième degré qu'à celles du premier. Les commissaires prendraient peut-être plus de soin pour l'engagement de leurs institutrices afin d'obtenir un octroi plus considérable.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,
Inspecteur d'écoles.

ADDENDUM

RAPPORT SPÉCIAL DE M. O'BRIEN

Québec, 18 octobre 1880.

Monsieur,

Ayant été chargé par vous, le printemps dernier, de préparer pour le Département de l'Instruction Publique un rapport sur le système scolaire du comté de Saguenay, depuis Bersimis jusqu'à Natashquan, y compris l'Ile d'Anticosti, je viens aujourd'hui m'acquitter de cette tâche.

Remarques préliminaires.

La division du Labrador forme, j'oserais dire une autre province par sa grande étendue, comprenant près de huit cents milles de littoral. Pour les fins parlementaires, elle forme partie des comtés unis de Chicoutimi et de Saguenay, et pour les fins judiciaires elle se trouve annexée au district du Saguenay. M. l'inspecteur S. Boivin est chargé, je crois, de visiter les écoles du comté de Saguenay jusqu'aux Islets de Jéremie exclusivement.

Cette terre du Labrador a été le berceau de la civilisation dans la Nouvelle-France. Il est hors de doute qu'elle avait été visitée, fréquentée même, au moins trente ans avant le premier voyage de Cartier, par des aventuriers Basques et Normands. Les noms de Brest, Blancs-Sablons ont probablement été donnés à certaines Baies près du Détroit de Belle-Isle avant l'arrivée du hardi marin de Saint-Malo.

Il existe une grande divergence d'opinions quant à l'origine même du mot *Labrador*. Si je ne me trompe pas, Labrador est un mot Espagnol signifiant *laboureur :* ainsi les Espagnols disent *casa de Labrador* la maison, la hutte du laboureur. L'on voit certains auteurs parler de la *terre du Labrador*, *terra de Labrador*, mais il est peu vraisemblable que ce soit là la désignation d'un pays où la culture est à peu près nulle.

D'autres sont d'avis que primitivement un matelot du nom de "Labrador," s'étant fixé près de l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de *Labradore Bay*, ce nom avait été appliqué à toute la côte.

Sans vouloir imposer ma manière de voir sur cette question, je crois que ce mot "Labrador" est un corruptif, ou plutôt une dérivation des mots *Bras d'Or*, appliqués par les anciens marins français à des baies ou anses profondes, favorables.

La preuve se trouve dans le 1er. volume des voyages du *circumnavigateur* La Pérouse :—il fait souvent usage de ces mots "Bras d'or" comme synonymes de Baies.

Il n'est pas nécessaire de sortir du golfe St.-Laurent pour corroborer cet avancé : en effet, il suffit de jeter les yeux sur la carte du Cap-Breton pour se convaincre que les appellations le *Grand Bras d'Or*, le *Petit Bras d'Or*, qui s'y trouvent, ont trait à de grandes baies s'enfonçant dans les terres.

N'est-il pas naturel de supposer qu'après les mille périls d'une traverse océanique, les intrépides Normands et Basques se réjouissaient d'arriver enfin au *Grand Bras d'Or* du *Golfe St.-Laurent*, et qui n'était autre que le Détroit de Belle-Isle de nos jours.

Quoi qu'il en soit, ce vaste territoire, aujourd'hui comme alors, n'est réellement remarquable que par les produits de la pêche que l'on y exploite sur une vaste échelle.

Population.

Daprès le recensement de 1871, la population résidente de la Côte du Labrador, y compris l'Anticosti, atteint à peine le chiffre de 5,000 âmes. Pendant la belle saison, près de 10,000 étrangers, pêcheurs, armateurs, marchands-côtiers, etc., s'y donnent rendez-vous. Les principaux groupes se rencontrent à la Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan, Moisie, Sept-Isles, la Baie des Anglais (Anticosti). La plupart sont d'origine acadienne, venant des Iles de la Madeleine. Ces Acadiens dans leurs mœurs, leur foi naïve, etc., m'ont paru peu dégénérés de leurs ancêtres, tels qu'immortalisés par le génie de Longfellow dans son "Evangeline."

Les *Travailleurs de la Mer* de Victor Hugo, en dépit même de colossales exagérations, sont bien pâles à côté des vrais "travailleurs de la mer" que l'on rencontre partout dans les parages fréquentés par les

goëlettes acadiennes. Ces établissements de la Pointe-aux-Esquimaux de Natashquan ont été fondés il y a près de vingt ans, mais il n'y a q depuis quelques années que l'on s'occupe de l'éducation, et qu'il y a d écoles.

Sa Grandeur Mgr. Langevin, de Rimouski, qui a la charge pastora du comté de Saguenay, à partir de Portneuf à l'ouest en allant jusqu'a limites de la Province, n'a cessé d'insister sur la fondation de nouvell écoles sur toute la côte du nord. C'est grâce aux vives impulsions son zèle, secondé aussi par les efforts des dignes missionnaires du Labr dor, qu'il existe aujourd'hui d'excellentes écoles à la Pointe-aux-Esquima et ailleurs.

Ayant commencé ma tournée officielle comme magistrat stipendiai sur la Côte Nord par Bersimis, c'est aussi dans cette localité que je déb tai comme inspecteur d'écoles *pro tem.*

Bersimis.

A près de soixante-et-quinze milles de Tadoussac, sur la rive nor se trouve la localité connue tantôt sous le nom de Bersimis, et tantôt sou celui de Betsiamits : la désignation officielle du bureau de poste est Be simis. Bet ou Bethsiamits est le nom indien.

Jusqu'en 1871, l'on ne connaissait que le village ou mission de Be siamits, peuplé exclusivement par des familles de la tribu des Montagnai sous la charge spirituelle des R. R. P. P. Oblats. Ce fut en cett année que MM. Girouard et Beaudet, de Québec, firent ériger à l'entré de la rivière de magnifiques scieries mues par la vapeur. Grâce à l'es prit d'entreprise de ces messieurs, il existe aujourd'hui un florissant villag là où l'on ne voyait jadis qu'un banc de sable aride.

A l'extrémité ouest du village, une belle chapelle élève son modest clocher vers le ciel, et témoigne de la pieuse libéralité des fondateurs d cette colonie de rudes travailleurs et de bons chrétiens.

Accompagné de Mr. P. C. Dupuis, l'estimable agent de MM. Girouard et Beaudet, je visitai le 7 mai l'école du village, où l'on compte à peu près 30 familles. Je trouvai les enfants réunis dans une grande salle d'une maison occupée déjà par une famille. Il n'y a pas encore de bâtisse scolaire distincte, mais l'on doit y pourvoir pour l'été prochain.

L'école est tenue par Mlle. Rosalie Thibault, âgée de 20 ans et non

ômée. Le nombre des élèves fréquentant la classe est de 30. J'ai été pé de la bonne tenue des enfants et de l'excellente discipline qui semble ner partout. J'ai fait lire les élèves, etc, et le résultat m'a paru satisant.

L'école n'existe que depuis peu, et n'est fréquentée que par de jeunes ants. L'institutrice est compétente, et pourra facilement subir l'examen uis pour obtenir un diplôme d'école élémentaire. Je lui ai conseillé de surer de ce diplôme aussitôt qu'il lui serait possible de le faire. Le tement est de $50.00 par année : les contribuables sont très pauvres, is ils font tous leurs efforts pour payer la somme qu'ils souscrivent que année. Cette municipalité scolaire mérite bien l'aide que votre détement lui donne.

Il n'existe pas d'école proprement dite dans la mission *mon agnaise* de *siamits*, mais pour me servir de l'expression du Dr. Taché, dans sa relan d'un voyage à Bersimis, " chaque cabane est une école." De fait, c'est spectacle de tous les jours que de voir les " vieux " de la cabane entourés nfants à la mine éveillée, grimpant sur leurs épaules, pour mieux voir s le livre ouvert sur leurs genoux. Cet usage chez les "*anciens*" de la u d'apprendre ainsi à lire et à écrire aux enfants, date des premiers misnnaires jésuites. C'est une obligation sacrée à leurs yeux ; aussi est-il e de rencontrer un adulte montagnais qui ne sache lire et écrire.

J'ai trouvé au presbytère des révérends Pères Oblats, à Betsiamits, tre volumes d'un manuscrit très net et très distinct, avec couverture en chemin de *caribou*, ouvrage du Père J. B. Labrosse, S. J. Les deux miers volumes forment un dictionnaire Latin-Montagnais, le troisième dictionnaire Montagnais-Latin, et le quatrième un volume de prières et cantiques.

Avec quel respect n'ai-je pas feuilleté ces pages toutes empreintes du fum d'une docte et sainte patience! Véritable travail de Bénédictin, c cette différence qu'au lieu d'avoir été fait dans le silence et l'obscurité la cellule, il a dû être édifié lentement sous la tente d'écorce, aux lueurs urantes du foyer, le tout *ad majorem Dei gloriam.*

Quant aux statistiques et autres détails concernant l'institution scolaire Bersimis, j'ai l'honneur de vous référer au bulletin d'inspection anké.

.....

Entre Bersimis et les Sept-Isles, distance de 120 milles environ, il y a groupes isolés de population, et pas d'écoles.

Les Sept-Isles.

La Baie des Sept-Isles compte environ 20 familles résidentes. Il exi dans cette localité ce qu'on est convenu d'appeler *une école volontaire*. L de ma visite, il y avait vacance. L'instituteur est un vieillard respectal M. Pierre Bélanger : je crois qu'il reçoit une pension du gouvernemen titre d'ancien instituteur. Il est diplômé pour école élémentaire, et r paru rempli de zèle. A peu près 30 élèves fréquentaient sa classe dep l'automne précédent. Les parents payaient une faible contribution p chaque enfant, et s'obligeaient en outre à le loger et pensionner à tour rôle.

A sa demande, j'assemblai les chefs de famille, et leur expliquai ce q le gouvernement pouvait faire pour leur venir en aide, sous les conditi prévues par la loi. Les messieurs suivants, savoir : Octave Ouellet, F Marquis, David Smith, David Irvine, Dom. Giasson, Nicolas Lévesque Frs. Poitras, furent élus commissaires, et Mr. Ed. Vigneault, un anci élève de l'Ecole Normale de Québec, secrétaire-trésorier. Comme braves gens n'ont pas de biens-fonds imposables, ils ont, séance tenan dressé une liste de souscription au montant de $43.00.

J'espère qu'il vous plaira donner un caractère officiel à cette munici lité scolaire, et lui accorder la subvention ordinaire. Vu leur bonne lonté et leur peu de ressources, je suggérerais aussi l'octroi d'un certa nombre de livres de classe, etc. M. Bélanger serait disposé à continuer classe : les parents m'ont eu l'air très satisfaits de lui.

Moisie.

L'un des plus beaux endroits de la côte du nord, situé à 18 mille l'est des Sept-Isles, la Rivière Moisie est justement célèbre par l'abondan du saumon qui remonte ses eaux. En 1878, dans le court espace de 5 maines, MM. Fraser et Halliday en ont pris 18,000 dans leurs filets. C là aussi que les MM. Molson ont dépensé près d'un demi-million dans l'e ploitation du sable magnétique.

La population se compose d'environ 25 familles. Pour la premiè fois l'hiver dernier, une petite école volontaire a été tenue dans la locali Lorsque j'y suis allé au commencement de juin, cette école était fermée. crus devoir convoquer une assemblée publique, dans le but d'encourag les habitants à établir une école régulière. Je les trouvai prêts à se forn en municipalité scolaire, à condition, par exemple, qu'ils ne paieraient ri

que tout serait à la charge du Département de l'Instruction Publique. fut en vain que je leur citai le bel exemple de leurs voisins des Sept-es ; ils me tournèrent le dos et disparurent.

.....

Entre Moisie et la Rivière St. Jean, distance de 75 milles environ, se uvent Sheldrake, Rivière au Tonnerre, Magpie, comptant en moyenne e vingtaine de familles par localité. Il n'y a d'écoles nulle part : la avreté des gens et leur défaut d'entente sont les principales causes de état de choses.

Rivière St. Jean.

La rivière St. Jean est une des plus importantes stations de pêche de ute la côte. Trente-deux familles y résident toute l'année. Les efforts M. le missionnaire Beaumont, dans l'intérêt de l'éducation, ont été couron-s de succès ici. Une bonne école régulièrement organisée a été tenue ndant deux ans à la rivière St. Jean : elle a été fermée l'automne dernier, r suite du mariage de Delle. Lelièvre, l'institutrice J'avais eu l'occasion visiter son école en 1878, et j'en avais conservé une excellente inion.

Les citoyens de St. Jean paient exactement leurs contributions, et sont s bien disposés pour l'éducation de leurs enfants. Il est probable qu'ils ront une institutrice cet automne, par l'entremise de Mgr. de Rimouski.

.....

De la rivière St. Jean à la Pointe-aux-Esquimaux, il n'y a qu'une couple localités de peu d'importance, et point d'écoles.

St. Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux.

Nous voici rendus au chef-lieu de la côte du Labrador. C'est le princi-l centre des affaires, et son hâvre, un des plus vastes du golfe, est fré-enté même par des vaisseaux étrangers.

Le nombre d'âmes est à peu près 900. Deux écoles sont en opération ns cette localité depuis 8 ans, je crois, l'une près de l'église, et l'autre à ois milles plus loin vers l'Est.

Celle de l'église ou de l'arrondissement no. 1, jusqu'à l'automne der-er, avait été successivement sous la direction des instituteurs diplômés, M. Pissidre et Couture. Lors de ma visite d'inspection, le 14 juin 1880,

j'y trouvai une institutrice diplômée à l'Ecole Normale Laval en juin 18
Delle. Emilie Ross. La classe est fréquentée par 80 élèves, dont 31 filles
49 garçons.

Tout m'a paru en ordre parfait dans l'école, et les enfants interro
par moi sur les différentes branches de l'enseignement, ont répondu d'u
manière satisfaisante. L'institutrice s'applique surtout à former ses élè
à acquérir une prononciation nette et distincte, et à être prompts dans
calcul. Les fournitures ordinaires des écoles, livres, cahiers d'écriture, car
géographiques, ne laissent rien à désirer.

Les commissaires d'écoles sont pleins de zèle, et les registres tenus
leur secrétaire-trésorier, M. Eusèbe Leblanc, lui font certainement beauco
d'honneur.

La maison d'école est en assez bon ordre, mais quelques réparati
seraient nécessaires.

Ces messieurs déplorent le fait que l'enseignement donné par De
Ross est exclusivement en français. La connaissance de la langue angla
est indispensable à ces populations, mêlées comme elles le sont à des
ments étrangers.

Mlle Ross devant partir cet automne, il faut espérer que cette lacu
que je viens de signaler, sera remplie d'une manière satisfaisante.

.....

Je visitai ensuite l'école de l'arrondissement No. 2. Cette école
sous la direction de Delle. A. Garneau, institutrice diplômée. Le nomb
des élèves fréquentant la classe est de 78, dont 36 garçons et 42 filles,
sistance moyenne 60. J'interrogeai les enfants sur les différentes branch
enseignées, examinai leurs cahiers d'écriture, etc., et le résultat a été des pl
favorables. L'enseignement malheureusement n'est qu'en français : M.
les commissaires sont décidés à remédier à cet état de chose.

Les contribuables de la municipalité scolaire de la Pointe-aux-Esq
maux se donnent beaucoup de peine pour payer exactement les somm
qu'ils doivent pour le soutien des écoles; si l'on constate des arrérag
c'est plutôt dû à leur manque de moyens qu'à leur défaut de volonté.

J'ai l'honneur, M. le Surintendant de vous référer pour plus ampl
détails à mes bulletins d'inspection ci-annexés.

.....

Betchouan.

Cette localité est située à environ 18 milles à l'est de la Pointe-aux-quimaux. L'on y compte environ une vingtaine de familles très pauvres. a suggestion de M. le curé de la Pointe-aux-Esquimaux, une classe y ouverte l'automne dernier, et placée sous la direction de M. J. O. Cou-e, ci-devant instituteur à la Pointe. M. Couture a 34 ans de services laires, et est très compétent. Environ 25 enfants étaient inscrits sur le e lors de ma visite, mais ils ont peu des livres nécessaires et autres four-ures. Une aide supplémentaire a été accordée à cette école ce printemps. ute de ressources, il est probable qu'il n'y aura plus de classe à Bet-ouan cet automne. Quant aux autres détails, ils se trouvent dans mon lletin d'inspection.

.....

Natashquan.

Natashquan vient en second lieu comme localité importante sur la e du Labrador : sa population est de quelques cents âmes, et sa distance 'Est de la Pointe-aux-Esquimaux environ 75 milles. Lors de ma visite juillet dernier, il n'y avait pas de classe du tout, l'ancien instituteur, Ed. Vigneault, ayant quitté la localité depuis 15 mois environ Les ns ne manquent pas de zèle pour l'éducation, mais ils sont pauvres. C'est ur cette raison, je crois, qu'ils ont fermé l'école pendant ce laps de mps.

Il y a une bonne bâtisse scolaire à Natashquan, avec suffisamment de arnitures de classe. Les commissaires ont engagé en août dernier une elle. Joséphine Parent pour lui confier leur école. Cette institutrice pos-de un diplôme d'école modèle depuis deux ans ; et je n'ai aucun doute 'elle donnera parfaite satisfaction aux intéressés.

Son traitement est de £30.00 avec pension.

Baie des Anglais (Anticosti).

Naticousta, c'est ainsi que les Micmacs avaient nommé cette île longue 150 milles, et si tristement célèbre par tant de désastres maritimes. *aticousta, la terre du deuil.*

C'est à la Baie des Anglais, à deux milles de l'extrémité ouest de l'île, ie se trouve l'école fondée en 1878. Le nombre de familles catholiques

est de 30 environ, et il y a en outre une douzaine de familles dissi dentes.

L'instituteur est un Jersais catholique, M. Frs. Cabot. Je ne sau rais trop louer la bonne tenue des enfants fréquentant cette école, a nombre de 52. La bâtisse scolaire est spacieuse et avantageusement s tuée au centre du village : le mobilier, livres, cartes, etc., ne laissent rie à désirer. M. Cabot m'a l'air très compétent, et sa classe est la seule dan tout le comté de Saguenay où les deux langues française et anglaise soien enseignées.

Les enfants ont une bonne méthode de lecture, et leurs cahiers d'é criture indiquent beaucoup de progrès d'une année à l'autre. L'interrog toire que je leur fis subir sur les matières enseignées m'a pleinement sa tisfait.

MM. les commissaires accordent un traitement de $130 par an M. Cabot, sans pension : les contributions volontaires se paient régulièr ment. J'ai été chargé par ces messieurs de remercier de nouveau M. l surintendant de l'instruction publique de la province pour l'aide qu'il reçoivent annuellement. Le secrétaire-trésorier, M. Jacques Duguay, ancie instituteur lui-même, tient ses registres avec ordre. Je vous réfère à mo bulletin d'inspection pour autres enseignements.

L'Anse-aux-Fraises (Anticosti).

L'Anse-aux-Fraises est située à 4 milles environ du Phare de la Point Ouest de l'Anticosti, du côté sud. La population est peu considérable, une école y a été établie en juillet 1878, grâce au zèle de M. le mission naire Beaumont. Cette école fut confiée à Delle. Béliveau, institutrice non diplômée. Elle recevait un traitement de $40.00 par an, avec pension e outre. Par suite de la négligence des gens à apporter le combustible n cessaire pour chauffer la maison d'école (on se servait de la chapelle), l classe fut discontinuée en mars dernier. Elle n'a pas été reprise depuis.

Une vingtaine d'enfants fréquentaient l'école, et l'enseignement éta tout en français. La compétence de Delle. Béliveau laissait à désirer, l'on fait actuellement des démarches pour placer l'école sous une autre d rection. L'institution de l'Anse-aux-Fraises a M. Jacques Duguay pour s crétaire-trésorier. Je crois que votre département est venu en aide à cett école.

.....

Je terminerai ce trop long rapport en vous faisant observer qu'en gé-
éral les habitants de la Côte Nord font preuve de zèle pour la cause de l'é-
ıcation : leur pauvreté ne nuit que trop souvent à leurs bonnes inten-
ons et à leurs efforts.

En espérant, M. le Surintendant, que mon travail pourra vous être
ile,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRS. H. O'BRIEN.
Magistrat de district.

M. BOIVIN.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les écoles des Com-
s de Charlevoix et Saguenay pour l'année 1879-80.

Pendant l'année scolaire terminée en juin dernier, 76 écoles, fréquentées
ar 3549 élèves, ont été ouvertes dans ma division, ce qui donne une aug-
ıentation de trois écoles et 90 élèves sur l'année dernière.

Au nombre des institutions qui se distinguent le plus dans l'enseigne-
ıent, je citerai avec plaisir les couvents de la Baie St. Paul et de la Mal-
aie.

Ces excellentes maisons instruisent toujours avec un rare succès les
eunes filles qui leur sont confiées, et leur donnent une éducation digne des
lus grands éloges. Vient ensuite l'Académie de la Baie St. Paul, qui, je
rois, est en voie de reprendre le temps qu'on lui a fait perdre en retardant
illégalement son ouverture au commencement de l'année.

Parmi les écoles modèles, je mentionnerai particulièrement celle des
boulements, sous la direction de M. Duchène, élève distingué de l'Ecole
ormale Laval, ainsi que celles de St. Irénée et Ste. Agnès.

L'école modèle de la Malbaie, bien que sous un meilleur pied que l'an-
ée dernière, laisse encore à désirer. L'assistance des élèves est irrégulière

et le nombre de ceux qui sont en état de suivre le cours modèle est trop restreint. J'attends de bons résultats des nouvelles écoles modèles de la Pointe-au-Pic et des Escoumains.

Les meilleures écoles élémentaires sont, pour Charlevoix :

Municipalité de	St. Siméon.....	Delle. Emilie Pilote.
"	St. Fidèle.....	" Marie Bouilliam.
"	"	" M. Gagnon.
"	Malbaie.....	Mad. Bouilliam.
"	"	Delle. L. Brassard.
"	"	" D. Marceau.
"	Ste. Agnès.....	" Julie Godreau.
"	"	" M. Fortin.
"	St. Irénée.....	" Godreau.
"	"	" V. Gauthier.
"	Eboulements.....	Mad. Desgagné.
"	"	M. Brassard.
"	"	Delle. S. Audette.
"	Setterington.....	M. Z. Bergeron.
"	St. Urbain.....	Delle. L. Tremblay.
"	"	" A. Fortin.
"	Baie St. Paul.....	" M. Tremblay.
"	"	" E. Allard.
"	"	" J. Côté.
"	"	" V. St. Hilaire.
"	St. Placide.....	" O. Simard.
"	Isle-aux-Coudres.	Mad. E. Simard.

Pour le comté de Saguenay :

Municipalité de	Tadoussac.....	Delle. M. Boucher.
"	Moulin Baude...	" M. Boivin.
"	Escoumains	" L. Caron.

Plusieurs autres écoles sont certainement bien dirigées, mais je ne veux citer que celles dont les progrès sont remarquables.

Je remarque avec plaisir plus d'empressement de la part des commissaires à percevoir les cotisations scolaires ; et les plaintes des maîtres et maîtresses de ne pas être payés régulièrement se font de plus en plus rares.

Les secrétaires-trésoriers dans ma division, à l'exception de trois ou quatre, tiennent leurs livres avec ordre et honnêteté ; la nouvelle série de livres que le Département a mis à leur disposition facilite beaucoup leur travail.

Le manque de livres et autres articles nécessaires à l'élève est encore ici un obstacle aux progrès. Je le répète encore, il faut nécessairement que les commissions scolaires se chargent elles-mêmes de fournir aux élèves les articles nécessaires à leur instruction ; si les contribuables qui n'envoient pas d'enfants aux écoles crient à l'injustice, qu'on prenne le montant de ces effets sur la rétribution mensuelle, et l'on fera ainsi un pas immense.

Des leçons de mémoire interminables, soit en grammaire ou en histoire, etc., etc., sont encore à l'ordre du jour dans un grand nombre d'écoles élémentaires ; c'est pourquoi je dirai avec un de mes confrères : " il faut rompre avec le par cœur." Oui, développons le jugement de l'enfant en le faisant raisonner, essayons de le faire comprendre, non pas en fatiguant sa mémoire, mais en aidant son intelligence par des explications claires et précises ; c'est le seul moyen rationnel d'arriver aux progrès. Je puis cependant ajouter avec plaisir que cette curieuse manière d'enseigner est aujourd'hui bannie des écoles académiques et modèles.

Le nombre d'élèves étudiant l'agriculture et le dessin est un peu augmenté dans le cours de l'année, et, après la distribution des livres et cahiers que vous avez bien voulu me transmettre, j'ai lieu d'attendre un bon résultat pour l'année prochaine.

Voilà, Monsieur le Surintendant, tous les détails que j'ai cru devoir vous donner sur l'état des écoles de mon district, détails qui se trouvent plus complets dans les bulletins que je vous ai déjà transmis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. BOIVIN,

Insp. d'écoles.

RÉCAPITULATION.

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'écoles.	No. d'écoles en opération sous contrôle	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.					ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J	32	141	127	113	106	2000	1813	3813	2431	1	104	19	123	107	4	461	106	567	430
2	Archambeault, J. N	34	125	118	125	94	1765	1741	3506	2770	4	207	121	328	286	1	90	7	97	92
3	Bégin, D	26	120	97	118	107	1938	1954	3892	2733	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	Béland, P. F	21	113	82	113	99	1778	1754	3532	2582	2	76	41	117	98	....	....	....	....	....
5	Boivin, S	25	76	74	75	66	1375	1410	2785	2091	2	87	40	127	105	....	....	..	....	....
6	Brault, C	24	96	112	113	78	1625	1465	3090	2232	6	345	84	429	317	1	73	7	80	70
7	Carrier, E	27	70	135	165	150	3071	2936	6007	5058	4	169	104	273	247	....	....	....	....	....
8	Delage, J. B	34	180	177	180	155	3259	2968	6227	4897	4	457	55	512	407	1	278	12	290	250
9	Dorval, A. D	23	114	114	120	110	2603	2619	5222	3244	4	30	95	125	100	....	....	....	....	....
10	Emberson, F. C	34	160	163	160	154	4506	4053	8559	6138	1	46	....	46	25	....	....	....	....	....
11	Fontaine, A	29	114	108	111	99	2405	2349	4754	2980	2	120	24	144	104	....	....	....	....	....
12	Fothergill, rev. M	16	17	30	29	29	635	766	1401	1217	....	....	....	....	....	1	75	81	156	142
13	Gay, A	46	129	123	109	103	1776	2199	3975	2722	1	376	41	417	374	1	76	4	80	55
14	Grondin, L	32	136	132	135	99	2879	3040	5919	4012	4	207	74	281	210	1	58	26	84	72

15	Hubbard H.	38	296	297	297	296	3877	3638	7515	5125	....	....	....	....	....	1	15	30	45	30
16	Juneau, F. E	10	66	42	129	104	3589	3599	7188	6232	9	182	390	572	533	9	168	387	555	508
17	Laplante, L. M	30	168	170	178	158	3014	3000	6014	4508	2	114	10	124	83	5	251	42	293	227
18	Lamarche, Z. O. H	32	144	141	137	96	2064	1717	3781	2505	4	351	40	391	278	....	....	....	....	....
19	Lefebvre D	25	114	78	113	99	2357	2315	4672	2714	3	133	24	157	113	1	24	11	35	25
20	Lévesque, L. N	27	144	136	138	130	1986	2065	4051	2901	2	35	12	47	37	1	7	3	10	10
21	Lucier, L	14	45	42	41	35	800	780	1580	1136	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	Lyster, rev. W. G	20	44	43	35	35	601	576	1177	802	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	McLoughlin, J. A	31	235	237	240	205	2531	2217	4748	3512	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	McMahon, F	43	98	100	101	43	1144	1231	2375	1933	7	734	112	846	675	5	576	171	747	510
25	Magrath, B	34	86	85	85	55	1075	945	2020	1514	....	....	....	....	....	....	...	....	....	....
26	Painchaud, J. B. F	3	9	9	8	8	261	120	381	300	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
27	Pilon, A	36	135	120	129	110	2461	2058	4519	3728	1	88	15	103	90	....	....	....	....	....
28	Prémont, Jos	27	80	72	84	63	1410	1385	2795	1888	5	257	63	320	239	3	196	37	233	194
29	Savard, E	20	80	78	79	71	1336	1378	2714	1989	1	35	18	53	40	1	38	37	75	65
30	Stenson, M	39	139	120	116	103	1880	1796	3676	2573	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	Tanguay, G	47	264	244	264	233	3922	3878	7800	5532	8	350	129	479	384	4	172	42	214	157
32	Tétreault, A	20	106	101	105	98	2079	2388	4467	2898	1	100	12	112	80	....	....	....	....	....
33	Thompson, W	20	80	79	79	67	926	846	1772	1401	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
34	Tremblay, T	30	67	56	56	51	938	1053	1991	1501	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
35	Vien, G. S	34	227	171	230	209	3471	3489	6960	4786	3	79	64	143	107	1	45	15	60	55
	N. B. Pour cause de maladie, M. Crépault n'a pas fait de rapport. La statistique de son district est donnée par MM. Tanguay et Vien.	988	4318	4013	4310	3718	73337	71541	144878	104585	81	4682	1587	6269	5039	41	2603	1018	3621	2892

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80.

—Suite.

	ÉCOLES MODÈLES MIXTES.									ACADÉMIES DE GARÇONS.					ACADÉMIES DE FILLES.					ACADÉMIES MIXTES.				
	GARÇONS					FILLES.														GARÇONS.				
No.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	1	53	4	57	40	45	6	51	41	1	44	8	52	40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	6	241	61	302	257	248	62	310	272	1	259	112	371	360	9	1144	475	1619	1523	....	....	....	....	....
3	9	300	71	371	298	232	147	379	341	....	....	....	....	....	1	7	42	49	36	....	....	....	....	....
4	9	106	76	182	141	97	128	225	193	....	....	....	....	....	3	189	109	298	255	....	....	....	....	....
5	3	67	41	108	86	38	30	68	50	1	75	25	100	75	2	165	100	265	245	....	....	....	....	....
6	3	91	23	114	83	84	24	108	80	2	205	68	273	240	9	906	201	1107	922	1	32	1	33	23
7	5	165	46	211	169	169	70	239	218	1	272	58	330	270	5	644	415	1059	964	....	....	....	....	....
8	5	155	77	232	195	142	59	201	160	....	....	....	....	....	7	448	25	473	386	....	....	....	....	....
9	2	11	6	17	12	6	19	25	19	....	....	....	....	....	9	170	243	413	361	....	....	....	....	....
10	1	100	128	228	182	60	123	183	146	1	78	320	398	318	2	58	205	263	212	1	62	45	107	79
11	4	180	19	199	133	144	24	168	138	1	77	38	115	99	2	158	49	207	150	....	....	....	....	....
12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	35	42	77	44	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
13	4	175	18	193	150	172	28	200	155	....	....	....	....	....	3	103	62	165	138	....	....	....	....	....
14	5	95	225	320	251	116	246	362	276	5	600	296	896	716	6	736	423	1159	971	....	....	....	....	....

15	2	43	27	70	35	38	28	66	29	2	10	27	37	28	2	10	38	48	50	6	90	41	131	88
16	9	140	124	264	234	114	144	258	220	6	160	322	482	456	4	137	114	251	225	....	....	....	....	....
17	3	141	19	160	120	120	38	158	100	5	346	103	449	351	10	252	224	476	476	....	....	....	....	....
18	7	309	38	347	220	295	48	343	222	2	285	80	365	314	7	1037	224	1261	1035	....	....	....	....	....
19	8	392	37	429	263	342	53	395	263	1	70	22	92	85	2	151	30	181	166	....	....	....	....	....
20	5	38	31	69	53	67	22	89	81	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	...
21	4	117	31	148	117	79	25	104	80	....	.....	.....	.....	....	1	50	17	67	52	....	....	....	....	....
22	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
23	1	1	6	7	6	2	8	10	7	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	12	84	225	309	250
24	3	436	33	469	380	240	26	266	199	16	4168	594	4762	3562	13	3704	370	4074	3498	3	243	....	243	198
25	4	107	38	145	108	90	26	116	74	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	2	47	33	80	58
26	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
27	3	108	28	136	122	94	34	128	123	1	92	10	102	90	5	611	175	786	730	....	....	....	....	....
28	10	279	46	325	228	258	81	339	246	....	.....	.....	.....	....	1	54	11	65	56	2	74	25	99	67
29	6	113	73	186	143	96	114	210	173	....	.....	.....	.....	....	1	55	12	67	67	....	....	....	....	....
30	2	24	3	27	23	33	8	41	37	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
31	7	172	36	208	175	206	60	266	220	1	61	15	76	35	8	678	204	882	748	....	....	....	....	....
32	4	176	5	181	125	123	30	153	115	1	144	50	194	180	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
33	2	43	14	57	45	21	11	32	22	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	16	19	35	22
24	5	97	10	107	76	128	24	152	108	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
35	4	108	19	127	98	116	38	154	116	2	76	90	166	120	8	444	358	802	693	1	27	5	32	20
	146	4583	1413	5996	4568	4015	1784	5799	4524	51	7057	2280	9337	7383	120	11911	4126	16037	13939	29	675	394	1069	805

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879-80.

—Suite.

No.	ACADÉMIES MIXTES. —*Suite.*— FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES CATHOLIQUES. GARÇONS.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES CATHOLIQUES. FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.				
	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	23	499	400	899	569	3	20	10	30	23	259	40	299	204	1	19	4	23	18
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	35	22	57	47
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	34	34	68	58
4	.....	.....	.....	.....	3	30	39	69	56	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	7	8	15	12
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	31	8	39	27	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	10	161	120	281	207
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	5	42	43	85	70
9	.....	.....	.....	.....	3	42	61	103	52	1	....	....	....	....	2	20	22	22	3	31	29	60	36
10	61	35	96	76	9	125	129	254	131	2	....	....	....	....	44	26	70	61	7	130	101	231	117
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	3	44	37	81	40
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	16	291	364	655	515
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	3	75	70	145	101	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	12	196	190	386	270

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	22	239	173	412	337
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	5	82	77	159	117	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	3	14	14	28	26
21	.....	.....	.....	.....	2	55	66	121	90	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	78	234	312	275	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	30	325	267	592	433
24	350	43	393	376	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	10	243	187	430	357
25	31	29	60	45	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	29	509	431	940	706
26	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	10	226	215	441	366	1	15	....	15	13	50	17	67	60	9	127	102	229	177
28	54	22	76	49	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	....	.....	.....	.....	11	279	245	524	375	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	8	7	15	10
33	16	15	31	24	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	9	118	100	218	155
34	.....	.....	.....	.....	4	33	41	74	49	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	28	25	53	43	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	729	461	1190	1005	73	1446	1343	2789	1906	7	35	10	45	36	355	103	458	347	181	2639	2291	4930	3663

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80

—Suite.

No.	ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES PROTESTANTES.									ÉCOLES INDÉPENDANTES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES INDÉPENDANTES SUPÉRIEURES.								
	GARÇONS.					FILLES.									GARÇONS.					FILLES.			
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	2	38	9	47	38	15	5	20	17	1	15	20	35	26	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	26	26	52	37	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	3	67	46	113	91	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	1	22	16	38	30	14	6	20	15	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	1	9	2	11	7	8	4	12	8	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	3	30	50	80	66	....	....	....	....	....	....	....	....	....
10	2	45	45	90	71	34	45	79	60	3	20	28	48	32	23	504	....	504	478	671	....	671	599
11	1	19	13	32	26	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	18	100	171	271	216	4	20	18	38	28	32	30	62	58
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	1	.....	25	25	24	.....	28	28	25	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	57	1749	1770	3519	3301	7	130	290	420	400	480	612	1092	1034
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	27	27	54	29	....	....	....	....	....	....	....	....	....
18	2	51	28	79	59	55	15	70	50	1	150	100	250	135	1	21	11	32	28	13	5	18	16
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	2	....	....	....	....	164	38	202	187
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	3	8	37	45	40	12	46	58	41
24	1	50	15	65	60	60	10	70	60	44	1893	2832	4725	4332	34	3278	655	3933	3522	4724	406	5130	5084
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	18	12	30	24	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	43	24	67	60
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	81	19	100	85
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	4	40	36	76	58	1	....	....	....	....	38	15	53	40
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	1	12	7	19	15	9	5	14	14	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	1	22	5	27	20	23	2	25	18	3	65	115	180	125	5	....	....	....	....	325	215	540	473
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	6	21	27	27	....	....	....	....
	13	268	165	433	350	218	120	338	267	146	4262	5291	9553	8557	83	3967	1032	4999	4523	6583	1410	7993	7677

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80.
—*Suite.*

No.	COLLÈGES.					ÉCOLES NORMALES.					Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	Élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.		
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.		Garçons.	Filles.			Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1	71	36	107	85	....	....	.....	.....	.....	141	2887	3134	6021	3988	950	893	1843	1533	1505	3038
2	6	617	325	942	866	....	....	.....	.....	.....	126	3805	3828	7634	6554	430	433	863	1272	1248	2520
3	1	39	98	137	137	....	....	.....	.....	.....	120	2480	2416	4896	3603	773	576	1349	922	863	1785
4	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	118	2140	2350	4490	3374	860	661	1521	587	758	1345
5	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	77	1777	1789	3566	2743	517	485	1002	311	728	1039
6	2	257	210	467	410	....	....	.....	.....	.....	113	3140	2939	6079	4656	562	505	1067	1178	1048	2226
7	1	200	137	337	330	....	....	.....	.....	.....	166	4222	4234	8456	7256	672	714	1386	1440	1379	2819
8	4	452	225	677	654	....	....	.....	.....	.....	182	4733	3987	8720	7034	1124	1078	2202	1460	1369	2829
9	1	35	215	250	241	....	....	.....	.....	.....	136	3098	3219	6317	4153	754	686	1440	864	828	1692
10	2	390	195	585	392	1	15	126	141	120	209	6754	5799	12553	9237	8	5	13	945	775	1720
11	1	190	83	273	273	....	....	.....	.....	.....	113	3129	2844	5973	3943	767	760	1527	1473	1229	2702
12	2	89	....	89	89	....	....	.....	.....	.....	71	1230	1519	2749	2309	221	252	473	125	136	261
13	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	112	2386	2644	5030	3594	1102	1166	2268	644	716	1360
14	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	136	4672	4933	9605	6928	750	705	1455	1743	1782	3525

16	1	....	800	800	750	1	46	59	105	100	207	7922	7584	15506	13993	2122	2317	4439	3038	2893	5931
17	1	200	105	305	305	....	....	.....	.....	.....	186	4079	3954	8033	6199	1171	979	2150	1307	1010	2317
18	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	142	3667	3682	7349	5199	890	795	1685	1515	1313	2828
19	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	116	3035	3128	6163	3816	974	774	1748	1159	1149	2308
20	1	70	52	122	105	....	....	.....	.....	.....	147	2320	2255	4575	3330	661	603	1264	1207	1145	2352
21	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	42	1003	1017	2020	1475	333	279	612	355	344	699
22	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	35	601	576	1177	802	126	90	216	151	134	285
23	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	251	3217	2864	6081	4564	571	388	959	523	399	922
24	5	550	560	1110	1053	1	75	.....	75	75	185	14783	14930	29713	25874	2374	3145	5519	4555	4807	9362
25	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	92	1827	1564	3391	2529	570	532	1102	864	687	1551
26	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	9	261	187	448	360	48	59	107	95	62	157
27	2	233	211	444	431	....	....	.....	.....	.....	143	3614	3456	7070	6015	853	795	1648	1666	1536	3202
28	....	....	....	....	.....	....	....	.....	...	.....	89	2194	2187	4381	3065	532	482	1014	1032	976	2008
29	1	45	51	96	96	....	....	.....	.....	.....	81	1671	1730	3401	2573	374	422	796	512	559	1071
30	1	91	45	136	136	....	....	.....	.....	.....	117	2322	2082	4404	3144	696	531	1227	1204	1107	2311
31	2	168	132	300	281	....	....	.....	.....	.....	264	5004	5254	10258	7561	1278	1075	2353	1150	1048	2198
32	2	570	240	810	760	....	....	.....	.....	.....	116	3476	3228	6704	4804	693	548	1241	1298	1137	2435
33	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	79	1136	1009	2145	1669	172	156	328	194	174	368
24	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	60	1078	1246	2324	1734	289	268	557	537	648	1185
35	2	220	100	320	280	....	....	.....	.....	.....	231	4286	4558	8844	6345	1697	1553	3250	2169	2447	4616
	42	4725	3925	8650	7954	3	136	185	321	295	4734	118535	116170	234705	180315	26637	25353	51990	39815	38622	78437

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80.

—Suite.

No.	Élèves lisant bien.			Élèves écrivant.			Arithmétique.			Calcul mental.			Tenue des livres.			Mathématiques.			Mesurage.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	404	736	1140	1269	1642	2911	1281	1632	2913	932	1291	2223	98	107	205	6	35	41	22	39	61
2	2101	2150	4251	2557	2533	5090	2448	2431	4879	1561	1517	3078	509	401	910	10	.....	10	84	.....	84
3	788	974	1762	1216	1381	2597	1161	1392	2553	1596	1718	3314	69	133	202	13	.....	13	38	34	72
4	683	941	1624	1356	1708	3064	1127	1515	2642	1127	1515	2642	419	688	1107	51	120	171	51	120	171
5	562	963	1525	1316	1320	2636	1201	1149	2350	805	860	1665	118	124	242	58	18	76	90	60	150
6	1383	1403	2786	1844	1948	3792	1937	1975	3912	1671	1907	3578	222	297	519	118	31	149	176	82	258
7	2110	2141	4251	4222	4234	8456	4222	4234	8456	4222	4234	8456	628	871	1499	106	75	181	106	75	181
8	1667	2022	3689	3135	3035	6170	2523	2273	4796	1369	1270	2639	302	241	543	72	23	95	56	22	78
9	1465	1720	3185	1625	1761	3386	1640	1738	3378	808	1016	1824	295	476	771	27	8	35	46	2	48
10	4976	5844	10820	5928	5621	11549	5901	5568	11469	4538	4177	8715	511	519	1030	386	517	903	90	97	187
11	972	772	1744	1403	1419	2822	1408	1365	2773	465	467	932	151	113	264	20	15	35	39	17	56
12	1007	1008	2015	819	825	1644	1630	793	2433	691	410	1101	95	18	113	116	91	207	41	35	76
13	640	762	1402	1242	1348	2590	1251	1351	2602	394	484	878	93	70	163	41	10	51	75	12	87
14	2179	2446	4625	3093	3423	6516	2843	3114	5957	1788	1745	3533	620	633	1253	683	620	1303	643	626	1269

16	2762	2374	5136	6636	6732	13368	6563	6672	13235	6406	6324	12730	628	626	1254	262	65	327	262	65	327
17	1601	1965	3566	1491	2261	3752	1589	2272	3861	1201	1537	2738	134	306	440	67	98	165	80	137	217
18	1262	1574	2836	2273	2277	4550	2082	2089	4171	1896	1967	3863	178	210	388	130	142	272	130	142	272
19	1013	1094	2107	1455	1553	3008	1288	1349	2637	2846	2816	5652	179	301	480	6	46	52	13	56	69
20	418	541	959	1123	1169	2292	783	1129	2112	1355	1366	2721	73	127	200	13	21	34	49	21	70
21	318	391	709	543	615	1158	584	622	1206	559	593	1152	109	123	232	.....	.....	.....	5	4	9
22	350	326	676	384	386	770	364	372	736	331	336	667	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	2132	2068	4200	1951	1959	3910	1887	1739	3626	454	334	788	128	62	190	108	71	179	10	.....	10
24	7587	7245	14832	12121	11552	23673	12260	13524	25784	10788	10819	21607	1130	725	1855	202	128	330	1948	390	2338
25	272	466	738	955	820	1775	1029	845	1874	355	295	650	51	21	72	54	17	71	18	1	17
26	85	99	184	20	17	37	20	18	38	20	18	38	13	20	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	1220	1000	2220	1680	2062	3742	1656	2100	3756	1656	2100	3756	163	315	478	48	79	127	90	188	278
28	630	729	1359	2081	2093	4174	2081	2093	4174	2016	2057	4073	276	273	549	72	86	158	98	108	20 6
29	785	749	1534	1339	1430	2769	1340	1428	2768	1336	1430	2766	190	352	542	5	.....	5	13	33	46
30	422	444	866	968	1074	2042	906	933	1839	906	933	1839	138	225	363	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	2606	3101	5707	2626	3124	5750	2394	2890	5284	2284	2564	4848	193	279	472	.....	.....	.....	76	122	198
32	1420	1608	3028	2583	2412	4995	2649	2386	5035	2548	2182	4730	281	228	509	60	45	105	122	92	214
33	770	679	1449	723	667	1390	690	638	1328	469	438	907	78	58	136	63	47	110	23	22	45
34	259	323	582	543	637	1180	276	332	608	806	974	1780	21	30	51	.....	.....	.....	3	4	7
35	563	415	978	2433	2949	5382	2430	2939	5369	1684	1904	3588	292	327	619	17	32	49	40	51	91
	50656	53622	104278	76977	80038	157015	75299	78553	153852	62990	64613	127603	8530	9361	17891	2858	2497	5355	4535	2657	7192

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879-80.

—*Suite.*

No.	GRAMMAIRE. Anglaise. Garçons.	Anglaise. Filles.	Anglaise. Total.	Française. Garçons.	Française. Filles.	Française. Total.	Orthographe. Garçons.	Orthographe. Filles.	Orthographe. Total.	Analyse et Grammaire raisonnée. Garçons.	Analyse. Filles.	Analyse. Total.	Style épistolaire. Garçons.	Style. Filles.	Style. Total.	Géographie. Garçons.	Géographie. Filles.	Géographie. Total.
1	81	165	246	759	1013	1772	1490	1748	3238	313	615	928	80	256	336	287	580	867
2	589	504	1093	1733	1822	3555	798	861	1659	890	962	1852	259	344	603	1453	1441	2894
3	142	47	189	617	950	1567	733	1048	1781	601	939	1540	158	343	501	253	462	715
4	135	210	345	852	1207	2059	891	1258	2149	891	1258	2149	468	800	1268	503	821	1324
5	137	164	301	836	856	1692	905	974	1879	636	700	1336	195	247	442	606	618	1224
6	416	316	732	1066	1334	2400	1291	1421	2712	1088	1289	2377	345	662	1007	849	1019	1868
7	505	475	980	1754	2002	3756	1754	2002	3756	1754	2002	3756	762	1107	1869	1329	1495	2824
8	124	53	177	1339	1313	2652	792	753	1545	551	635	1186	89	80	169	783	863	1646
9	213	157	370	1038	1256	2294	2167	2285	4452	962	1210	2172	467	652	1119	583	877	1460
10	2564	2823	5387	2663	2761	5424	5896	5588	11484	2642	2876	5518	2567	3811	6378	3658	3892	7550
11	133	33	166	951	945	1896	1106	1080	2186	748	772	1520	141	98	239	630	666	1296
12	377	425	802	99	105	204	701	817	1518	104	220	324	244	591	835	498	572	1070
13	244	309	553	458	583	1041	419	523	942	415	469	884	104	172	276	383	569	952
14	782	783	1565	1826	1936	3762	2143	2251	4394	1771	1899	3670	640	816	1456	1592	1908	3500

16	628	596	1224	4308	4801	9109	4421	4861	9282	4085	4568	8653	778	1028	1806	2916	3061	5977
17	199	250	449	851	1661	2512	851	1661	2512	851	1661	2512	242	696	938	528	1167	1695
18	268	309	577	1163	1234	2397	1236	1343	2579	1188	1262	2450	319	542	861	780	821	1601
19	89	118	207	788	1048	1836	805	1039	1844	781	1024	1805	339	520	859	446	576	1022
20	35	59	94	615	785	1400	657	845	1502	657	845	1502	171	314	485	295	323	528
21	37	72	109	265	322	587	315	367	682	252	325	577	90	157	247	172	236	408
22	174	242	416	.....	.....	.....	470	454	924	131	180	311	264	280	544	191	220	411
23	626	900	1526	80	67	147	2625	2249	4874	626	900	1526	339	348	687	1111	1280	2391
24	5564	3822	9386	8797	10523	19320	8909	10587	19496	7031	8100	15131	3117	5402	8519	7880	8273	16153
25	393	340	733	13	21	34	834	731	1565	157	135	292	51	61	112	530	425	955
26	5	24	29	71	59	130	71	59	130	71	59	130	.....	24	24	42	54	96
27	309	360	669	923	1442	2365	937	1457	2394	937	1457	2394	147	561	708	649	1202	1851
28	182	214	396	790	890	1680	821	928	1749	795	922	1717	334	493	827	438	536	974
29	85	111	196	511	715	1226	472	657	1129	460	654	1114	189	340	529	261	423	684
30	25	42	67	423	573	996	1490	1551	3041	64	117	181	2	5	7	191	289	480
31	393	374	767	1418	2023	3441	3210	3591	6801	1149	1928	3077	557	1295	1852	600	1042	1642
32	250	68	318	995	815	1810	2525	2328	4853	1039	941	1980	432	526	958	764	723	1487
33	318	334	652	23	29	52	790	720	1510	100	100	200	177	185	362	345	342	687
34	55	69	124	224	282	506	537	648	1185	140	178	318	94	142	236	96	146	242
35	172	176	348	1128	1741	2869	1116	1775	2891	1102	1718	2820	88	182	270	542	980	1522
	16810	15947	32757	39427	47174	86601	57608	63745	121353	35543	43923	79466	14249	23080	37329	33373	39439	72812

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80.

—Suite.

No.	Histoire.			DESSIN LINÉAIRE INDUSTRIEL. 1er livre.			DESSIN LINÉAIRE INDUSTRIEL. 2ème livre.			Dessin d'après nature.			Horticulture et agriculture.			Musique vocale.			Musique instrumentale.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	417	860	1277	220	345	565	.....	.....	.....	.....	.....	.....	261	180	441	15	125	140	5	82	87
2	1648	1676	3324	792	987	1779	171	224	395	.....	46	46	744	315	1059	255	245	500	70	180	250
3	639	928	1567	211	414	625	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	365	665	137	24	161	18	5	23
4	618	1028	1646	208	357	565	28	95	123	24	47	71	507	663	1170	.....	.....	.....	.....	11	11
5	724	752	1476	104	150	254	.....	8	8	.....	50	50	253	147	400	.....	157	157	.....	46	46
6	948	1303	2251	1012	1025	2037	31	8	39	24	18	42	545	524	1069	419	313	732	107	103	210
7	1644	1897	3541	839	1218	2057	15	.....	15	.....	3	3	829	1059	1888	391	405	796	30	138	168
8	964	1097	2061	579	422	1001	10	.....	10	11	.....	11	765	47	812	61	116	177	16	29	45
9	582	925	1507	297	677	974	.....	.....	.....	.....	6	6	562	574	1136	289	144	433	30	72	102
10	3069	3455	6524	3223	3104	6327	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	122	134	3467	3741	7208	90	141	231
11	669	706	1375	314	373	687	.....	.....	.....	16	.....	16	444	276	720	20	44	64	4	.....	4
12	317	518	835	49	120	169	5	15	20	4	10	14	8	.....	8	380	1121	1501	10	115	125
13	312	596	908	81	202	283	6	24	30	10	10	20	170	82	252	75	95	170	.....	62	62

16	4314	4527	8841	1058	840	1898	.....	.....	.....	60	.....	60	320	293	613	1279	2124	3403	232	608	840
17	638	1352	1990	367	620	987	.....	.....	.....	.....	.....	.....	542	747	1289	269	689	958	2	94	96
18	895	985	1880	430	807	1237	.....	.....	.....	.....	.....	.....	377	398	775	286	431	717	6	215	221
19	594	773	1367	450	516	966	.....	.....	.....	.....	7	7	580	647	1227	196	347	543	.....	28	28
20	304	544	848	235	309	544	1	5	6	4	7	11	216	234	450	88	84	172	9	7	16
21	260	345	605	305	367	672	.....	.....	.....	.....	.....	.....	215	240	455	.....	24	24	.....	9	9
22	100	144	244	121	152	273	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	221	276	497	.....	.....	.....
23	510	788	1298	167	181	348	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	8	12
24	8335	9175	17510	6857	7552	14409	436	172	608	60	110	170	1047	1169	2216	9454	8945	18399	173	1486	1659
25	220	184	404	29	32	61	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31	33	64	.....	.....	.....
26	133	55	188	135	106	241	.....	24	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	6
27	524	938	1462	394	793	1187	.....	.....	.....	.....	.....	.....	556	661	1217	112	266	378	1	156	157
28	679	894	1573	661	737	1398	.....	.....	.....	9	24	33	554	579	1133	78	250	328	.....	6	6
29	404	612	1016	884	1022	1906	.....	.....	.....	.....	3	3	332	374	706	698	807	1505	18	15	33
30	220	398	6018	600	656	1256	.....	.....	.....	.....	.....	.....	178	246	424	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	1249	2004	3253	211	632	843	.....	.....	.....	.....	.....	.....	536	354	890	213	330	543	30	96	126
32	837	735	1572	261	303	564	.....	.....	.....	.....	35	35	489	316	805	194	275	469	.....	119	119
33	300	302	602	51	58	109	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	171	178	349	.....	.....	.....
34	96	146	242	7	82	89	.....	.....	.....	1	27	28	45	84	129	4	.....	4	.....	.....	.....
35	802	1571	2373	572	872	1444	.....	.....	.....	.....	.....	.....	581	777	1358	190	185	375	3	33	36
	35691	44452	80143	22458	26933	49391	747	639	1386	231	423	654	12804	11988	24792	19207	22182	41389	909	4124	5033

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879–80.

—Suite.

	Instituteurs.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.									
					Instituteurs laïques des villes.					Instituteurs laïques des campagnes.					Instituteurs religieux des villes.					Instituteurs religieux des campagnes.				
	Brevetés.	Religieux.	Non brevetés.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.
1	8	5	4	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	3	1	12	....	....	....	....	....	....	5	....	....	5
2	12	52	.....	64	.....	.....	1	.....	1	.....	2	7	2	11	8	18	....	....	26	19	7	....	....	26
3	1	16	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	....	12	4	....	16	....	....	....	....	....
4	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	6	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	4	.....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	22	45	1	68	.....	.....	.....	1	1	.....	3	18	1	22	....	5	....	....	5	....	40	....	....	40
7	6	25	4	55	.....	.....	3	1	4	3	.....	3	.....	6	....	25	....	....	25	....	....	....	....	....
8	17	57	.....	74	.....	.....	2	.....	2	.....	10	4	1	15	....	28	....	....	28	14	15	....	....	29
9	8	26	2	36	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	4	2	10	26	....	....	....	26	....	....	....	....	....
10	39	2	.....	41	.....	.....	.....	31	31	.....	3	4	1	8	....	2	....	....	2	....	....	....	....	....
11	21	29	.....	50	.....	.....	1	1	2	1	12	6	.....	19	17	11	1	....	29	....	....	....	....	....
12	18	1	8	27	.....	1	5	8	14	.....	6	6	.....	12	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
13	16	6	6	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	6	.....	22	....	....	6	....	6	....	....	....	....	....
14	16	12	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	6	16	....	....	4	1	5	....	1	4	2	7

16	31	101	.....	132	.....	1	4	24	29	.....	.....	2	.....	2	....	35	66	....	101	....	....	....	....	....
17	3	35	2	40	.....	.....	1	.....	1	1	.....	3	.....	4	....	24	....	....	24	....	....	11	....	11
18	32	10	1	43	.....	2	.....	2	4	.....	10	15	4	29	....	10	....	....	10	....	....	....	....	....
19	8	.....	4	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	4	.....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
20	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	5	.....	1	6	.....	.....	.....	.....	.....	.... .	4	2	.....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	36	.....	1	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	9	6	37	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	91	65	6	162	.....	.....	.....	64	64	.....	7	18	8	33	....	20	17	....	37	....	11	17	....	28
25	23	.....	1	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	16	7	24	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	8	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
27	13	10	1	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	4	1	14	....	....	....	....	....	....	10	....	....	10
28	15	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	9	.....	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
29	2	13	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	2	10	3	....	....	13	....	....	....	....	....
30	2	10	1	13	1	.....	. ....	.....	1	.....	2	.....	.....	2	10	....	....	....	10	....	....	....	....	....
31	5	27	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	5	....	....	....	....	....	....	27	....	....	27
32	8	19	3	30	.....	.....	2	.....	2	.....	3	6	.....	9	....	14	....	....	14	....	5	....	....	5
33	13	.....	2	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	1	1	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
34	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
35	6	11	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	3	.....	6	....	....	....	....	....	....	11	....	....	11
	525	577	52	1154	1	4	19	133	157	9	171	195	45	420	71	207	98	1	377	33	132	33	2	200

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1879-80.

—Fin.

	Institutrices.				TRAITEMENTS. Institutrices laïques des villes.					TRAITEMENTS. Institutrices laïques des campagnes.					TRAITEMENTS. Institutrices religieuses des villes.					TRAITEMENTS. Institutrices religieuses des campagnes.					BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.	
	Brevetées.	Religieuses.	Non brevetées.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Nombre.	VOLUMES.
1	118	24	10	152	....	....	....	....	....	33	95	....	....	128	....	....	....	....	....	....	24	....	....	24	....	....
2	96	93	1	190	....	....	2	....	2	26	56	13	....	95	55	....	....	....	55	38	....	....	....	38	13	5600
3	116	8	7	131	....	2	....	....	2	109	11	1	....	121	6	....	....	....	6	2	....	....	....	2	....	....
4	112	....	2	114	....	....	....	....	....	91	23	....	....	114	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	65	10	6	81	....	....	....	....	....	59	12	....	....	71	....	....	....	....	....	10	....	....	....	10	7	2175
6	77	83	4	164	....	....	....	....	....	11	68	2	....	81	29	....	....	....	29	54	....	....	....	54	16	8891
7	139	66	2	207	....	6	1	....	7	118	16	....	....	134	....	51	....	....	51	....	15	....	....	15	8	4950
8	156	24	....	180	....	4	....	....	4	31	120	1	....	152	8	....	....	....	8	11	5	....	....	16	7	3265
9	99	36	1	136	....	....	....	....	....	47	51	2	....	100	....	....	....	....	....	....	36	....	....	36	18	8150
10	226	10	....	236	13	60	11	....	84	38	87	16	1	142	....	....	....	....	....	10	....	....	....	10	5	4318
11	83	11	....	94	....	1	....	....	1	40	41	1	....	82	....	3	1	....	4	....	7	....	....	7	8	6250
12	29	....	18	47	1	2	18	5	26	1	12	8	....	21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
13	71	16	10	97	....	....	....	....	....	8	72	1	....	81	....	6	....	....	6	....	7	3	....	10	....	....

16	68	166	37	271	49	11	1	....	61	29	14	1	....	44	....	162	....	....	162	4	....	....	....	4	10	5200
17	164	81	7	252	....	1	....	....	1	146	24	....	....	170	41	....	....	....	41	40	....	....	....	40	.....	.....
18	99	57	2	158	....	1	1	....	2	18	80	1	....	99	....	22	....	....	22	....	23	12	....	35	.....	.....
19	103	12	....	115	....	....	....	....	....	88	13	2	....	103	....	....	....	....	....	12	....	....	....	12	.....	.....
20	139	4	3	146	....	....	....	....	....	122	19	1	....	142	....	....	....	....	....	....	3	1	....	4	.....	.....
21	38	5	....	43	....	....	....	....	....	11	26	1	....	38	....	....	....	....	....	5	....	....	....	5	.....	.....
22	23	....	6	29	....	....	....	....	....	2	27	....	....	29	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
23	216	....	....	216	....	....	....	....	....	....	210	6	....	216	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
24	86	127	1	214	....	28	10	....	38	2	22	24	1	49	....	44	....	....	44	57	26	....	....	83	61	39904
25	66	....	2	68	....	....	....	....	....	....	67	1	....	68	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
26	....	4	1	5	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4	.....	.....
27	127	34	....	161	....	....	....	....	....	43	82	1	1	127	....	....	....	....	....	34	....	....	....	34	2	600
28	62	14	3	79	....	....	....	....	....	16	46	3	....	65	....	....	....	....	....	11	3	....	....	14	12	4170
29	72	....	6	78	....	4	....	....	4	65	9	....	....	74	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
30	116	5	8	129	....	9	3	....	12	75	37	....	....	112	5	....	....	....	5	....	....	....	....	....	3	750
31	233	43	12	288	....	....	....	....	....	230	15	....	....	245	....	....	....	....	....	38	5	....	....	43	18	29950
32	89	39	3	131	....	3	....	....	3	70	19	....	....	89	....	30	....	....	30	....	9	....	....	9	5	4100
33	61	....	3	64	....	....	....	....	....	20	42	2	....	64	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
34	51	....	8	59	....	....	....	....	....	21	38	....	....	59	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
35	184	48	25	257	....	....	....	....	....	181	28	....	....	209	....	....	....	....	....	48	....	....	....	48	.....	.....
	3805	1065	192	5062	63	135	50	8	256	1753	1888	97	3	3741	167	318	1	....	486	396	167	16	....	579	193	126273

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'école normale Laval.

Cent cinq élèves ont suivi les cours de l'école normale Laval pendant l'année scolaire 1879-80, savoir :

46 élèves-maîtres, dont 10 externes,
59 élèves-maîtresses.

105

Dans le département des élèves-maîtres, 42 ont fini l'année scolaire :

7 en académie,
19 en première division,
16 en deuxième division.

42

Sur ce nombre, 33 ont reçu le brevet de capacité :

7 pour école académique,
11 pour école modèle,
15 pour école élémentaire.

33

Dans le département des élèves-maîtresses, 54 ont fini l'année scolaire :

23 en première division,
31 en deuxième division.

54

Sur ce nombre, 45 ont reçu le brevet de capacité :

20 pour école modèle,
25 pour école élémentaire.
—
45

En résumé,

105 élèves ont fréquenté l'école,
96 ont terminé l'année scolaire,
78 ont reçu le brevet de capacité :

7 pour école académique,
31 pour école modèle,
40 pour école élémentaire.
—
78

Trois cent soixante enfants ont fréquenté les écoles modèles annexes :

130 petits garçons,
230 petites filles.
—
360

L'année scolaire qui vient de finir s'est écoulée bien uniformément pour nous ; aucun incident remarquable n'en est venu rompre la monotonie.

Sans doute, rien de plus favorable à l'étude que cette vie égale et tranquille de l'école, à l'abri de toute secousse et de toute agitation. Mais, d'un autre côté, cette absence de faits saillants n'est pas ce qui rend plus facile le rôle de celui qui est obligé de faire un rapport. Quand toutes les années se ressemblent, le moyen de trouver du nouveau et de ne pas se répéter !

Vous me pardonnerez donc si je vous répète encore aujourd'hui ce que je vous ai dit déjà bien des fois—ce n'est pas, au reste, une chose qu'il peut vous être désagréable d'entendre redire :—Cette année, comme les années précédentes, les maîtres et les élèves se sont acquittés consciencieusement de leur devoir. Tous, ils se sont efforcés de continuer les bonnes traditions de l'école.

Dans les deux départements, chez les élèves pensionnaires comme chez les externes des deux écoles d'application, les différents articles de notre programme ont été suivis avec soin ; aucun n'a été négligé.

D'autre part, les facultés ont été cultivées de la manière qui convient : les sens d'abord, par l'intuition, c'est-à-dire par l'observation des objets matériels, du singulier, du concret ; l'intelligence, par le travail de l'abstraction, la gymnastique d'esprit, qui conduit aux idées générales, universelles ; la volonté enfin, par l'étude de la religion, l'impulsion au bien, la pratique des vertus morales et sociales.

Mais il est une branche sur laquelle nous avons cru devoir insister surtout, parce qu'elle est la plus importante dans son espèce, la plus difficile et en même temps la plus faible chez nous. Je veux parler de l'étude de la langue maternelle. On apprend bien des choses dans nos écoles, mais *parler* et *écrire* correctement sa langue, on n'y arrive pas, ou presque pas. Ces mots sont inscrits en tête de toutes les grammaires, comme le mot *liberté* sur tous les monuments de Paris ; mais la chose n'est, pour ainsi dire, nulle part.

Il est vraiment triste d'entendre lire et parler la plupart des enfants de nos écoles : point d'articulation, les syllabes effacées, les syllabes finales surtout, le ton traînant et chantant, les sons faux, la prononciation défectueuse, l'expression nulle, en un mot, tout est à refaire. Et si plus tard on veut revenir sur ses pas pour combler cette lacune, quelle somme de travail, de temps et de patience ne faut-il pas apporter pour faire disparaître ce faux pli contracté au sein de la famille, de l'école et de la société !

Par leur fréquent retour, ces nombreux défauts jettent sur toute la langue française comme un voile de poussière qui l'obscurcit et qui lui enlève sa netteté et son élégance. Ainsi parlée, notre langue est loin d'être belle.

Cependant, nous l'aimons cette langue, nous en sommes fiers, et avec raison. Comment pourrons-nous donc lui rendre toute sa beauté ? Je crois, Monsieur le Surintendant, qu'un des moyens les plus efficaces serait d'introduire dans nos écoles des exercices phoniques et des leçons de lecture à haute voix. C'est ce qu'on a déjà compris dans plusieurs maisons d'éducation. Elles ont pris la peine de s'initier aux secrets de la nouvelle méthode de lecture, et les résultats qu'elles obtiennent tous les jours sont excellents. Rien de plus beau que d'entendre lire et parler leurs enfants ; tous les défauts canadiens ont disparu.

D'ailleurs, on n'agit pas autrement dans les grandes écoles de lecture et de déclamation. Quand un élève se présente dans une de ces institutions pour se préparer à bien dire, on ne lui fait pas faire des études sur les lettres, mais des études sur les sons, des exercices phoniques. Ces mêmes études, introduites dans toutes nos écoles, opéreraient immédiatement une

heureuse réforme. Elles feraient disparaître nos défauts de prononciation, nous familiariseraient avec les vrais sons de la langue, et nous donneraient cette énergie, cette netteté d'articulation dont nous avons tant besoin.

C'est un travail qui nous est d'autant plus nécessaire, à nous Canadiens, que nous n'avons pas, comme en France, les bonnes traditions de la famille et de la société, les écoles spéciales, les modèles de toute sorte, et qu'il nous faut encore lutter contre les empiétements d'une langue étrangère.

Ces exercices phoniques n'excluent en rien les exercices ordinaires l'épellation ; ils les complètent, voilà tout.

Pour juger de leur opportunité, ou plutôt, de leur nécessité, il suffit de se rappeler que l'enseignement de la lecture comprend deux choses : l'écriture et la parole ; car il y a une langue qui s'adresse aux yeux et une langue qui s'adresse aux oreilles : la langue écrite et la langue parlée. C'est cette double langue qu'il faut enseigner aux enfants quand on leur montre à lire. Or, chacune de ces deux langues a ses éléments propres ; la première a pour élément la lettre ; la seconde, le son. Et comme toute science, tout art, s'enseigne au moyen de ses éléments, il faut bien avoir recours en même temps à l'élément graphique et à l'élément phonique, c'est-à-dire, employer l'ancienne épellation et la nouvelle ; épeler avec les lettres et avec les sons ; composer et décomposer les mots avec leurs éléments graphiques, les lettres, et avec leurs éléments phoniques, les sons. En appuyant sur les lettres, on enseigne l'orthographe ; en appuyant sur les sons, on montre à bien prononcer, à bien parler. Les sons, dans la langue parlée, sont comme les notes dans la langue musicale. Il faut apprendre sa gamme et mettre son instrument d'accord avant de commencer à jouer.

Ces considérations me paraissent avoir d'autant plus de force qu'elles sont fondées sur la nature même des choses. Il est dans la nature du langage d'être à la fois écrit et parlé ; il est dans la nature du langage de s'adresser aux yeux et aux oreilles par des signes spécifiquement différents, comme il est dans la nature des choses de commencer l'enseignement d'un art par ses éléments. Or, la parole est un art, et le plus beau de tous les arts.

Et si la nature elle-même nous indique la voie, nous n'avons rien de mieux à faire que de la suivre. On ne s'écarte pas impunément de la voie tracée par la nature, quand il s'agit de méthodes d'enseignement.

Je crois donc qu'il est bien difficile que nous arrivions à bien lire et à bien parler notre langue, étant données les conditions dans lesquelles nous

nous trouvons, si nous n'avons pas recours aux exercices phoniques et aux leçons de lecture à haute voix, qui seuls peuvent corriger nos défauts et même les prévenir. Et tant que ces études demeureront inconnues dans nos écoles, je ne vois pas que l'on puisse obtenir un meilleur résultat que celui auquel on est arrivé jusqu'à ce jour. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

Ne serait-ce pas une chose regrettable vraiment, si, malgré toute la liberté dont nous jouissons quand il s'agit de parler et d'enseigner notre langue, nous n'avions rien fait, après tant d'années, pour lui enlever les taches trop nombreuses qui la déparent, et pour lui rendre cette pureté de forme, cette netteté d'articulation que tous les étrangers admirent chez les personnes qui la parlent bien ? Ceux qui viendront après nous ne seront-ils pas excusables alors de nous adresser des reproches ?

Vous savez, Monsieur le Surintendant, que nous travaillons tous les jours avec persévérance, et avec quelque succès, à donner à nos élèves ce complément de toute bonne éducation : le bon langage, la bonne prononciation française. Les progrès ne sont peut-être pas toujours très rapides ; mais enfin, il y a progrès.

Les jeunes gens qui se présentent chaque année à l'école normale laissent beaucoup à désirer sous ce rapport ; bien peu ont appris à parler correctement leur langue. Je dois ajouter aussi que bien peu ont appris à l'écrire.

Ici, ce qui manque surtout, c'est l'idée, l'idée claire et précise, la véritable signification du mot. Mieux vaut dix mots bien compris que cent connus seulement d'une manière vague, incertaine, indéterminée et qui ne fixe pas l'esprit.

> " Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots, pour le dire, arrivent aisément."

Pour arriver à cette acquisition si désirable et en même temps si rare, nous avons recours à la gymnastique d'esprit, aux exercices de la grammaire d'idées. Nous ne nous contentons pas de l'écorce du mot, nous forçons l'élève à en trouver l'amande, à nous en donner la véritable acception, soit au propre, soit au figuré.

De là l'usage continuel du dictionnaire, l'étude
des synonymes et des contraires,
des homonymes et des paronymes,
des locutions et des proverbes,

des pensées et des maximes,
des diminutifs et des augmentatifs,
des radicaux et des dérivés,
des définitions et des périphrases,
des allusions et des comparaisons,
des compléments et des équivalents.

De là encore les exercices de jugement, de raisonnement, d'invention, etc., etc.

Ce travail, qui se fait sous forme de conversation animée entre le maître et l'élève, met à contribution toutes les forces de l'esprit ; la mémoire, comme une servante fidèle, suit et accompagne, pour recueillir les fruits et les conserver. On conçoit qu'ici il n'y a pas de leçons par cœur.

Après quelques mois de cette gymnastique intellectuelle, les idées commencent à éclore dans l'esprit de l'enfant ; elles viennent bientôt nombreuses et précises. Il faut songer alors à mettre de l'ordre dans cette moisson abondante, à former des groupes, à établir des familles, afin de faciliter le travail de la mémoire, et de retrouver au besoin tout ce que l'on a mis en réserve.

Dans une bibliothèque bien tenue, les ouvrages sont classés dans un ordre parfait ; rien n'est laissé à l'arbitraire et chaque volume occupe le rang qui lui convient, suivant le sujet qu'il traite. Autrement, ce serait une confusion sans nom, un chaos indébrouillable d'où il serait impossible de rien tirer, et vouloir y chercher quelque chose, serait s'exposer à un véritable enlizement.

L'esprit de l'enfant est une bibliothèque qu'il faut garnir de connaissances variées et dans laquelle tout doit être rangé avec ordre, avec symétrie.

Or, nos idées peuvent se classer de différentes manières, suivant le point de vue duquel on les envisage.

1o Classification d'après les familles de mots. Les mots, groupés autour d'un même radical, affectent des significations diverses, suivant la nature des préfixes, des suffixes, des désinences, des terminaisons, qui le modifient.

2o Classification d'après les sources mêmes de nos idées : les sens, qui nous font connaître les choses matérielles, sensibles ; la raison, qui nous met en relation avec l'immatériel, l'intelligible ; la révélation, qui nous dévoile un petit coin du monde surnaturel et nous fait connaître le mystérieux qui, pour nous, est l'inintelligible.

3o Classification d'après la nature concrète ou abstraite des idées.

L'abstraction est une opération propre à l'esprit humain : l'ange n'a pas besoin d'abstraire ; la bête ne le peut pas.

" La première règle de l'abstraction, c'est qu'elle soit précédée de *l'intuition ;* avant l'abstrait, le concret ; la seconde, c'est qu'elle procède avec ordre et s'élève graduellement de l'idée individuelle à l'idée générale. Sans abstraction, pas de généralisation ; partant, pas de science.

" Mais de ce qu'on ne débute pas par l'abstraction, il ne s'ensuit pas qu'elle soit moins naturelle à l'esprit que l'observation par les sens. Pour venir en second lieu, elle n'en vient pas moins spontanément. Loin d'être un procédé artificiel, c'est un besoin de l'esprit dès qu'il commence à penser ; et un philosophe français disait spirituellement que les cinq sens sont des machines à abstraire.

" Par cela même qu'elle consiste à séparer les qualités des substances, l'abstraction fait naître dans notre esprit une double série d'idées : d'une part, les *substances* dépouillées de leurs qualités, ce qui n'existe pas dans la réalité ; d'autre part, les *qualités* isolées de leurs substances, ce qui n'existe pas davantage.

" A la première série correspondent les noms ou *substantifs*, à la seconde, les *qualificatifs* de toute sorte.

" La première série constitue l'ordre du *concret*, la seconde, l'ordre de *l'abstrait ;* et chacune se divise en trois degrés, comme on peut le voir par le tableau suivant : (*)

1re SERIE.

Ordre du Concret (Substances).

1er Degré.	2e Degré.	3e Degré.
NOMS PROPRES.	NOMS COMMUNS.	NOMS COLLECTIFS.
M. Dupont, Mme Blanchard, Paul, Pauline.	hommes, femmes, enfants.	humanité.
Azor, Minet, Jacquot.	chiens, chats, perroquets.	règne animal.
Seine, Rhin, Oise, Loiret.	fleuves, rivières, ruisseaux.	réseau fluvial.
Hoche, Marceau, etc.	soldats, capitaines, colonels, etc.	régiment, armée.
Pierre, Jean, Louise, Marie.	enfants, élèves, garçons, filles.	classe, école.
N.., N.., N.., etc	laboureurs, marchands, citoyens.	peuple.

(*) Dictionnaire de Pédagogie.

2e SERIE.

Ordre de l'Abstrait (Qualités).

1er Degré.	2e Degré.	3e Degré.
ADJECTIFS ET VERBES.	NOMS ABSTRAITS.	TERMES GÉNÉRAUX.
lanc, rouge, pâle, éclatant.	blancheur, rougeur, pâleur, éclat.	couleur.
ond, long, large, épais.	rotondité, longueur, largeur, épaisseur.	surface, volume, étendue.
olide, dur, mou, fragile.	solidité, dureté, mollesse, fragilité.	consistance.
on, charitable, courageux, pieux, sincère.	bonté, charité, courage, piété, sincérité.	vertu.
ourir, marcher, sauter, danser.	course, marche, saut, danse.	mouvement.
bourer, semer, moissonner.	labourage, semailles, moisson.	agriculture.
hanger, vendre, acheter, gagner, perdre.	échange, vente, achat, gain, perte.	commerce.
mer, haïr, désirer, admirer, espérer, craindre.	amour, amitié, haine, désir, admiration, espérance, crainte.	sentiment, émotion, passion.
ucher, regarder, écouter, travailler, lire, frapper, crier, parler, partir, arriver.	tact, regard, ouïe, travail, lecture, coup, cri, parole, départ, arrivée.	action.

Dès que l'élève commence à acquérir quelques idées, le maître lui aprend à les lier ensemble pour former des petites phrases : à mesure que les natériaux arrivent, il faut les employer dans la construction de l'édifice.

Ce sont d'abord de petits essais de description—l'enfant ne peut pas élever bien haut—sur des objets pris dans l'ordre du concret : une *table*, n *poêle*, etc. Viennent ensuite les exercices d'analyse et de synthèse sur es modèles expliqués d'avance au point de vue des idées. Plus tard enfin, orsque ses forces se seront développées, l'élève pourra entreprendre un uvrage plus original, s'exercer dans l'invention.

Ce travail de rédaction, travail long et pénible, pour être efficace, doit ommencer de très bonne heure et se répéter très souvent ; c'est à force de orger que l'on devient forgeron. " Dès que les enfants pourront écrire, dit I. Cuissart, dès qu'ils pourront lire leur écriture, il faudra leur faire racon-er par écrit l'historiette lue du livre et qui leur aura été expliquée. Ils eront des fautes d'orthographe, beaucoup de fautes, tant pis ! Peu à peu s en feront moins. Mais ils commenceront à construire des phrases, à er des idées, à exprimer leur pensée. C'est le moyen de les amener à omposer, à écrire, à tirer ensuite quelque chose de leur propre fonds, eux-mêmes. On sait que c'est là le côté faible de nos écoliers. Ils font es pages entières de dictée sans faute peut-être. C'est bien ; mais il ne ut pas tout sacrifier à l'orthographe. Quand ils sont sortis de l'école, ils

ne savent pas par quel bout commencer la lettre la plus insignifiante, parce qu'ils n'ont jamais écrit qu'en copiant et sous la dictée."

Voilà, Monsieur le Surintendant, l'exposé sommaire des procédés que nous suivons pour amener nos élèves à *parler* et à *écrire* correctement leur langue ; sans compter les études de grammaire, d'analyse et d'orthographe qui naturellement se poursuivent toujours avec une grande ardeur.

Je dis correctement ; c'est là le but vers lequel nous marchons, sans pouvoir cependant l'atteindre toujours. Ce n'est pas chose facile pour nous de parler et d'écrire correctement notre langue. Quand on a contracté dès le bas âge des habitudes défectueuses, qu'on vit tous les jours dans une atmosphère qui n'est pas pure et qu'on se sent entraîné comme irrésistiblement par les exemples qui nous entourent de tout côté, il est bien difficile de se corriger ; du moins, ce n'est pas dans deux ou trois années d'école qu'on parvient à le faire.

Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, nous pouvons dire que les résultats obtenus sont très satisfaisants ; vous avez pu d'ailleurs en juger vous-même par les échantillons que j'ai eu l'honneur de soumettre à votre appréciation.

Quelque petite que soit cette part de travail, je serai heureux si elle peut contribuer d'une manière appréciable au développement et à la conservation de notre belle langue française au Canada. " La langue française, a dit un de nos meilleurs écrivains, c'est un diamant d'un prix inestimable ; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre." (*)

J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Surintendant,

Votre très humble serviteur,

P. LAGACÉ,
Principal.

(*) Oscar Dunn.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

I. le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'Ecole Normale Jacques-artier, pour l'année scolaire 1879-80.

I.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire dans mon rapport précé-ent, notre installation dans ce nouvel édifice a pris plusieurs mois et a emandé beaucoup de travail. Malgré toute la diligence qu'ils y ont portée, les ouvriers n'ont pu nous livrer les dernières salles qu'assez tard octobre. De sorte que la rentrée des élèves n'a pu s'effectuer que le 14 novembre, c'est-à-dire à une époque où plusieurs des nouveaux aspirants aient dû se placer ailleurs.

Nous avons admis, cependant, 63 élèves, dont 34 anciens et 29 nou-aux. Sur ce nombre, 14 étaient externes, tous les autres pensionnaires. s ont été distribués comme suit :

10 dans la classe qui prépare au diplôme d'école académique ;

9 dans la classe qui prépare au diplôme d'école modèle ;

15 dans la classe qui prépare au diplôme d'école élémentaire ;

29 dans la classe préparatoire.

II.

Il n'y a rien eu de changé dans le choix et l'ordre des matières, non us que dans l'emploi du temps. Les professeurs ont tâché de mettre à ofit tous les instants, afin que les élèves eussent le moins possible à uffrir d'un retard qui les avait privés de deux mois et demi de classes.

A la fin de l'année scolaire, j'ai eu le plaisir de vous présenter :

9 élèves pour le diplôme d'académie,

6 " " " " d'école modèle,

1 " " " " d'école élémentaire.

Parmi les premiers, se trouvait M. Brennan, ancien élève de notre écol modèle et de l'école normale, à qui son âge n'avait pas permis de recevoi plus tôt ce diplôme : il l'avait mérité avec une grande distinction, et l succès avec lequel il enseigne justifie pleinement les éloges que j'ai cr devoir lui décerner en votre présence.

III.

Ceci m'amène naturellement à rappeler combien il est important de n nommer aux écoles normales que des professeurs qui sachent enseigne c'est-à-dire des professeurs qui font de l'enseignement leur occupation prin cipale, qui s'y sont préparés par une étude spéciale, et qui continuent à s tenir au courant des meilleures méthodes. Agir autrement, c'est alle contre le but qu'on s'est proposé en établissant des écoles normales : c'es les ramener au rang de tant d'institutions qui végètent ou qui ne donnen pas à leurs élèves les connaissances nécessaires, non parce qu'elles man quent d'hommes de talents et de dévouement, mais parce les bonnes mé thodes font défaut.

Quelques personnes semblent ne pas croire à l'utilité des écoles no males ; mais elles changeraient bien vite de sentiment, si elles voyaient de maîtres préparés à l'enseignement faire la classe à côté de ceux qui ne l sont pas, quelle que soit d'ailleurs la capacité de ceux-ci. Je suis persuad qu'on finira par comprendre cette différence, et que, tôt ou tard, on deman dera instamment l'établissement d'une école normale supérieure pour pré parer à l'enseignement classique et scientifique. Avec des maîtres formé spécialement, les études seraient moins longues et plus profitables au élèves..

IV.

J'attire encore votre attention, Monsieur le surintendant, sur le fait qu quelques-uns de nos élèves qui ont fini leur cours n'ont pu trouver d situation. Vous savez que rien ne les protège : ils ont à subir la concu rence des étrangers, qui souvent, à l'aide de puissantes recommandation obtiennent les meilleures places ; ils ont à soutenir la concurrence de

aîtresses, qui peuvent toujours vivre avec un salaire moins élevé ; ils ont soutenir la concurrence de tous ceux enfin qui, n'ayant fait aucune pense pour s'instruire, peuvent se donner au rabais, ou qui, se trouvant r les lieux, peuvent plus facilement trouver des situations convenables.

Parce que quelques-uns de nos anciens élèves avaient songé à embras- une profession, j'ai entendu exprimer des craintes et des plaintes sur ce 'on regardait comme l'encombrement des professions par les écoles nor- ales.

Je suis profondément étonné de cette plainte, qui n'est point fondée ailleurs. Est-ce que les avocats et les médecins forment une caste spé- ale dont la fortune doit intéresser l'Eglise et l'Etat ?

Sera-ce au profit de cette classe seulement que toute concurrence devra citer l'alarme et provoquer des plaintes ?

Nos maîtres n'ont-ils pas, eux aussi, coûté cher à leurs parents ? n'ont- pas dû s'imposer des sacrifices, se vouer à un travail difficile et ardu ?

Avec eux la concurrence est permise, on ouvrira toutes les portes, on vera tous les obstacles. Depuis surtout que, grâce aux écoles normales, nseignement est devenu quelque chose de moins humiliant qu'autrefois, semble que tout le monde veuille enseigner. Dans tel endroit que je urrais nommer, les commissaires ont à lutter contre des influences qui ulent leur imposer des avocats, des notaires, d'anciens employés. On se éoccupe avant tout des intérêts de son protégé, sans s'occuper de ceux s enfants et des parents.

On peut dire que chaque année 600 personnes, en moyenne, reçoivent ırs diplômes aux différents bureaux d'examinateurs. Or, il n'y a peut- re pas chaque année plus de 200 places vacantes.

On comprend que la concurrence doit être assez vive.

Le temps est peut-être venu de chercher un moyen de la fixer dans des nditions plus égales, et de la faire tourner au profit de l'instruction, sans ner la liberté de personne. Il y aurait avantage pour tous.

V.

Quoi qu'il en soit, j'ai la satisfaction de constater que sur le nombre tal de maîtres et de maîtresses laïques qui enseignaient à la fin de 1879, ux qui avaient été formés dans les écoles normales comptaient pour plus ⅛ (14 %). De l'école normale Jacques-Cartier, plus de cent élèves ensei-

gnent encore en ce moment : c'est le quart à peu près de ceux à qui nous avons accordé des brevets. Il ne faut pas oublier, non plus, que d'après leur engagement, quarante-cinq à peine seraient tenus d'enseigner actuellement.

Le résultat dépasse donc de beaucoup les prévisions, et il semble qu'il faut être bien difficile pour n'en être pas satisfait.

VI.

Je n'ai pas besoin de rapporter au long tous les avantages que nous trouvons dans le nouvel édifice de l'école normale et dans sa position sur un plateau très bien aéré. Tous ceux qui l'ont visité reconnaissent que c'est un monument qui fait honneur à la province de Québec.

Ce compliment s'adresse principalement à la partie matérielle de l'école ; j'espère qu'avant longtemps, il pourra se faire, avec plus de raison encore, à la partie intellectuelle. Quand l'aile destinée à l'école des enfants sera construite, nous pourrons appliquer notre méthode dans chacune de ses parties et dans son ensemble : nous pourrons avoir l'enseignement primaire gradué, depuis la simple école élémentaire jusqu'à l'académie. Si un trop grand nombre d'enfants vivant dans une ignorance grossière, viennent encore perdre leur temps sur la ferme Logan, nous ne serons plus, au moins, forcés de reconnaître qu'ils sont excusables jusqu'à un certain point, parce qu'ils ne peuvent trouver ni maître ni école qui veuille les recevoir.

En attendant, nous nous sommes chargés de l'école de la maîtrise St. Pierre qui était sous la direction des RR. PP. Oblats. Quoique cette école soit vaste, il a été impossible d'y admettre tous les enfants qui se sont présentés dans les premiers jours de septembre dernier ; nous n'avons pu dépasser le nombre de trois cents.

Mais la Maîtrise est éloignée de l'école normale : nos professeurs sont obligés de faire un long trajet quatre fois par jour ; c'est une perte de temps qui s'élève à plusieurs heures à la fin de la semaine. J'ai été obligé, par suite de ce changement, de changer aussi les heures des classes, l'ordre des matières et le programme des professeurs. Cependant je n'ai pas hésité à faire ce sacrifice, qui est en même temps un certain inconvénient, pour profiter des avantages que présente une école nombreuse et où l'on peut établir un grand nombre de divisions.

VII.

Je n'ai qu'à remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée pen-
ant le cours de l'année. C'est à peine si j'ai constaté quelques indisposi-
ions chez les élèves.

Presque tous les professeurs ont joui d'une excellente santé et
arement j'ai été obligé de faire remplir des absences. Cependant, M.
anglars a dû quitter la chaise qu'il remplissait depuis plusieurs années
our aller chercher un climat plus favorable. En partant, il a emporté les
egrets sincères de ses élèves et de ses confrères.

Une fois de plus, je signalerai à votre attention le zèle de MM. les pro-
esseurs qui ne s'est pas démenti. C'est parce qu'il est toujours le même,
ue je dois leur rendre tous les ans le même témoignage. Je suis d'autant
lus heureux de le leur rendre publiquement, qu'ils cherchent davantage
s'acquitter de leurs devoirs sans ostentation et sans bruit.

Je demeure avec respect,

Monsieur le Surintendant,

Votre serviteur,

H. A. B. VERREAU,
Principal.

ECOLE NORMALE McGILL

(TRADUCTION)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'école normale McGill pour l'année scolaire 1879-80, la vingt-troisième de l'établissement de cette institution (en 1857).

Nous avons admis dans notre école, durant l'année dernière, 143 élèves, dont 16 garçons et 138 filles. Deux des aspirants étaient des gradués de l'université McGill, qui entrèrent vers la fin de l'année dans le but d'obtenir le brevet d'académie suivant les règlements des écoles normales. Onze sont entrés dans la classe académique, cinquante-deux dans la classe d'école modèle, et soixante-dix-huit dans la classe d'école élémentaire.

A l'examen de clôture, 103 des élèves entrés dans notre école durant l'année étaient présents ; les autres étaient partis, soit parce qu'ils avaient failli aux examens de Noël, soit parce qu'ils n'avaient pu, sur d'autres points, satisfaire aux règlements de l'institution. De ce nombre, soixante-douze furent heureux dans leur examen, et j'ai pu les recommander pour le brevet d'instituteur dans la province de Québec. Cinq ont reçu le brevet d'académie, vingt-neuf celui d'école modèle, et trente-huit celui d'école élémentaire.

Ces brevets, ajoutés à ceux qui ont été accordés à des instituteurs les années passées, portent à 1335 le chiffre total des certificats de capacité conférés par l'école normale McGill.

Tout en appelant l'attention sur le fait que le nombre des étudiants qui ont obtenu un brevet est petit, comparé au nombre de ceux qui sont entrés à l'école durant l'année, je ne puis m'empêcher de constater que, dans ces derniers temps, nous nous sommes efforcés, autant que possible, d'élever le niveau de nos examens, afin de garder le pas avec le progrès de

'éducation dans la province, et par ce moyen de nous assurer les services eulement des personnes qui sont les plus aptes à la profession d'instituteur.

Je puis aussi remarquer que ceux qui ne réussissent pas une année peuvent, dans certaines circonstances, rentrer à l'école plus tard, de sorte que tout leur travail durant une session peut, en fin de compte, leur être profitable dans leurs études à l'école normale.

En rapport avec ce sujet et aussi avec le résultat définitif de l'œuvre de notre école normale, il n'est peut-être pas hors de saison de constater ici que, durant l'année dernière, j'ai été induit à compulser les registres de notre école, en ce qui concerne les élèves qui ont suivi nos classes depuis nos commencements, et, de plus, quant à la proportion de ceux qui ont été directement utiles aux fins de l'éducation dans les écoles publiques de la province.

Pour montrer le résultat de ces recherches, j'ai préparé avec soin le tableau suivant, lequel indique le nombre d'élèves entrés à l'école, leur répartition par classes, et la proportion de ceux qui ont reçu des brevets durant les années 1873-4, 1874-5 et 1875-6. Ce tableau constate aussi la proportion des étudiants qui, malheureux une année, ont fini par réussir à surmonter les incapacités qui les avaient empêché de passer les premiers examens, et qui, en définitive, ont obtenu des certificats.

Ce résultat des trois sessions prises comme exemple, je le regarde comme donnant une bonne idée du travail accompli par notre école durant n'importe quel laps de temps égal, depuis son établissement :

TABLEAU analytique des élèves de l'école normale McGill pendant trois années, qui peuvent être considérées comme moyenne.

ANNÉES.	ENTRÉES ET EXAMENS.	DEGRÉS DES ELÈVES.			
		Elémentaire.	Ecole modèle.	Académie.	TOTAL.
1873-4....	Entrés en septembre	66	40	6	112
	Restés après examens de Noël	54	33	5	92
	Qui ont reçu des brevets	39	26	5	70
1874-5....	Entrés en septembre	70	44	6	120
	Restés après examens de Noël	59	38	4	101
	Qui ont reçu des brevets	43	27	4	74
1875-6....	Entrés en septembre	78	38	8	124
	Restés après examens de Noël	64	33	8	105
	Qui ont reçu des brevets	38	24	8	70

De ce tableau il ressort que, prenant les examens de Noël comme épreuve finale de la capacité des élèves à recevoir l'enseignement pédagogique, le nombre total, pour les trois années précitées, de ceux qui ont suivi toute la session a été de 298, dont 214 ont reçu des brevets. De plus informations prises, il appert que des 214 gradués, 186 sont connus pour avoir été réellement employés comme instituteurs.

Si l'on compare le nombre des entrées, il appert aussi que des 43 qui ont failli en 1873-4, 12 sont rentrés à l'école ; que des 50 qui ont failli en 1874-5, 18 sont rentrés, et que des 51 qui ont failli en 1875-6, 15 sont rentrés. Ainsi, en trois ans, sur 144 qui ont failli aux examens, 45 sont rentrés par la suite.

Sommaire des résultats démontrés par le tableau précédent :

1. Par le tableau précédent, il appert que de ceux qui ont suivi une session complète, 71 pour cent ont pris des brevets, et comme ce n'est que par ce procédé d'émondage que l'on peut obtenir un corps d'instituteurs vraiment capables, la proportion ne doit pas être considérée comme faible

Une proportion plus forte impliquerait un manque de sévérité dans les examens.

2. Les informations quant au nombre de ceux qui ont enseigné montreraient que 87 pour cent des gradués sont connus pour avoir été employés dans l'enseignement, et comme il est impossible d'avoir sur ce point des renseignements complets, il est vraisemblable que la proportion actuelle est plus près de 95 pour cent.

Quant à la longueur du temps que nos élèves ont passé dans l'enseignement, on a constaté que les 86 maîtres porteurs de diplômes de l'école normale McGill, et présentement employés par le Bureau des Commissaires Protestants de Montréal, ont enseigné en moyenne $5\frac{1}{6}$ ans, sans compter le temps que quelques-uns d'entre eux ont été employés dans d'autres districts.

En examinant la liste des instituteurs portés à l'annuaire de l'école normale, on voit que du nombre, comparativement restreint, de ceux qui ont reçu leurs diplômes dans les premières années de l'école, 22 au moins sont connus pour être encore en activité de service, soit depuis plus de 15 ans.

On peut ajouter ici que le nombre total de ceux qui ont reçu des diplômes de l'école normale McGill depuis son établissement est de 852, dont probablement plus de 800, paraîtrait-il, ont exercé la profession d'instituteur.

Sur l'ensemble des données précédentes concernant l'école normale McGill, je désire ajouter les observations suivantes :

Vu que mes chiffres portent presque exclusivement sur le nombre des élèves formés à l'école normale McGill et sur la proportion de ceux d'entre eux qui ont directement contribué à l'œuvre de l'éducation dans la province de Québec, je n'hésite pas à dire que ces chiffres pourront soutenir très heureusement la comparaison avec ceux du même genre que fourniraient d'autres institutions préparatoires, soit sur ce continent, soit ailleurs.

Je suis convaincu que la proportion donnée des gradués qui ont été formellement employés dans l'enseignement est considérablement au-dessous de la vérité, et que l'on pourrait prouver qu'elle est plus élevée, s'il était possible de faire une investigation complète. Quatre-vingt-quinze pour cent est au-dessous plutôt qu'au-dessus de la vérité.

Quant au laps de temps que chacun des maîtres en particulier a consacré à l'enseignement, je dois dire que je suis arrivé au chiffre donné (22)

des personnes connues pour être encore dans l'enseignement après quinze ans de service, en regardant à la hâte la liste des diplômes sur l'annuaire de l'école normale, et que ce chiffre pourrait être porté bien plus haut si mes devoirs journaliers, comme instituteur d'un grand nombre d'étudiants, ne m'empêchaient pas de correspondre avec plusieurs de nos anciens élèves, aujourd'hui dispersés par toute la province.

Je puis aussi ajouter ici qu'un grand nombre des jeunes gens formés pour l'enseignement et envoyés dans le monde de bonne heure par l'école normale, sont employés par le bureau Protestant des Commissaires d'écoles de Montréal ; que ces jeunes instituteurs ont contribué pour une large part au succès des écoles de la ville, et que les commissaires ont admis dans leurs rapports que n'eût été l'enseignement fourni par l'école normale McGill, il leur aurait été impossible de poursuivre leur œuvre.

Dans les états précédents on ne trouve rien relativement à la préparation ou aux aptitudes pour la carrière de l'enseignement que l'école normale a pour devoir de rechercher. Que nos instituteurs aient eu du succès sous ce rapport, cela ressort des faits suivants :

(1) Le changement pour le mieux qui s'est manifesté dans tous les districts de la province où l'on a employé des instituteurs de l'école normale.

(2) Le témoignage des inspecteurs d'écoles quant à la supériorité des écoles conduites par des gradués de l'école normale.

(3) Le degré d'avancement, pour ce qui est de la préparation au travail de l'école normale, des jeunes gens qui entrent maintenant dans notre institution, et qui ont été induits à choisir cette carrière par nos gradués, après les avoir eu pour professeurs à la ville ou ailleurs.

(4) Le témoignage de tout le clergé protestant, qui porte un grand intérêt à notre œuvre et qui souvent consacre une partie de son temps à préparer des jeunes gens à nos examens d'entrée.

(5) L'esprit de corps qui existe parmi nos gradués et qui a eu pour résultat, entre autres choses, cette augmentation annuelle des élèves de l'école normale, augmentation si remarquable depuis l'ouverture de l'école jusqu'à nos jours.

(6) En terminant ces remarques, je ne dois pas omettre de dire que l'éducation littéraire que reçoivent les élèves de l'école préparatoire, quoique inférieure à celles qui les met en état d'enseigner, a toujours été telle qu'elle

nous aurait permis, en tout temps, de doubler le nombre de nos élèves, si nous ne nous étions abstenus d'accepter ceux qui ne voulaient pas s'engager à devenir instituteurs.

J'ai cru qu'il était à propos de préparer ces détails pour mon rapport de cette année, et d'y ajouter mes remarques, afin qu'ils pussent être consultés plus tard et servir, jusqu'à un certain point, à une partie utile de l'histoire de l'école préparatoire de McGill.

Pour revenir aux sujets qui se rapportent plus spécialement à la dernière année, permettez-moi de dire que j'ai dû de nouveau remercier mes collaborateurs dans la besogne journalière de l'école. L'empressement manifesté par nos élèves à tirer profit de chaque sujet enseigné dans nos classes, est une preuve du soin avec lequel l'instruction s'y donne, et cette preuve a été largement confirmée par le résultat de nos examens de clôture.

Les classes d'instruction religieuse ont été sous la surveillance des mêmes Révérends Messieurs qui nous ont accordé si longtemps leurs services gratuits. Pouvoir se dire qu'ils prennent une part importante dans l'éducation de nos futurs instituteurs, a été leur seule récompense d'une longue période d'enseignement assidu.

Rien de particulier n'a marqué l'œuvre de l'école durant l'année dernière. Depuis nos premiers temps jusqu'à ce jour, la jeunesse qui a recherché les bienfaits que l'école est supposée offrir, a montré, sauf de rares exceptions, un désir véritable de profiter des avantages qui leur étaient présentés, et c'est ce que naturellement nous attendons de ceux qui désirent se préparer à instruire les autres.

Le cours d'études normal pour chaque division n'est pas une œuvre facile ; elle demande une attention sérieuse et incessante de la part des élèves ; mais je suis heureux de dire que nous avons réussi à organiser ce cours de manière qu'il n'a affecté ni leur santé ni leur confort.

Je continue à être en correspondance avec quelques-uns de nos anciens élèves, et j'apprends que, grâce aux efforts de nos gradués, un changement marqué s'est accompli dans plusieurs parties de la province. Cela se constate aussi par le fait que, de ces mêmes localités, nous recevons quelques-uns de nos meilleurs candidats au commencement de chaque année.

Pour être en état de garder, jusqu'à un certain point, le pas avec les progrès de l'éducation dans plusieurs parties du monde, nous aurions à

faire bien des additions à notre bibliothèque et à nos appareils scolaires ; on pourrait dresser une longue liste de livres et de fournitures de classe qui seraient très utiles dans le travail journalier de l'école ; mais je sens qu'il serait peu sage d'insister sur ce point dans le moment. J'espère cependant qu'avant longtemps on s'occupera de nos besoins en un point si essentiel pour maintenir avec succès l'efficacité de notre école.

En finissant ce rapport, je ne dois pas oublier de mentionner le concours que m'ont accordé durant l'année le Comité de l'école normale et son président, le Dr. Dawson. Je désiree les en remercier sincèrement.

Je suis, Honorable Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. H. HICKS,
Principal.

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONÉTAIRES

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1879-80.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
F. C. EMBERSON ET A. PILON.—*Argenteuil.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Arundel et diss	26 24	26 24	364 50	76 96	25 00	492 70
Grenville No. 1	192 62	192 62	479 77	239 60	499 41	1411 40
Grenville No. 2 et diss	31 42	31 42	523 90	136 45	.....	691 77
Grenville No. 3	64 68	64 68	.....	55 56	.....	120 24
Harrington No. 1	38 06	38 06	151 94	39 04	.....	229 04
Harrington No. 2	34 42	34 42	81 08	36 00	.....	151 50
Chatham No. 1 et diss	334 68	334 68	496 03	638 31	269 09	1738 11
Chatham No. 2	109 74	109 74	189 01	174 00	.....	472 75
Wentworth	85 19	85 19	90 81	56 00	50 00	282 00
St. Andrews et diss	288 57	288 57	500 49	486 80	.....	1275 86
Lachute et diss	216 88	216 88	742 38	471 14	.....	1430 40
Mille Isles No. 1	19 48	19 48	73 52	.....	.....	93 00
Mille Isles No. 2	26 37	26 37	57 63	.....	.....	84 00
Mille Isles No. 3	29 36	29 36	44 37	.....	.....	73 73
Morin et Howard et diss	72 33	72 33	237 17	44 40	.....	353 90
Gore (Montcalm et Wolfe)	93 12	93 12	254 60	48 00	.....	395 72
A. DORVAL.—*L'Assomption.*	1663 16	1663 16	4287 20	2502 26	843 50	9296 12
L'Assomption (Village)	157 15	157 15	339 02	40 00	.....	536 17
L'Assomption (Paroisse)	207 66	207 66	371 82	178 90	.....	758 38
Lachenaie	74 69	.....	.....	.....	.....	.....
Mascouche	316 24	316 24	643 76	128 80	.....	1088 80
St. Lin et diss	350 26	350 26	527 24	101 60	3202 25	4181 35
St. Roch	327 68	327 68	512 32	111 35	.....	951 35
St. Paul	172 08	172 08	409 86	87 20	.....	669 14
Repentigny	114 28	114 28	134 20	28 80	.....	277 28
St. Sulpice	98 97	98 97	51 03	40 00	.....	190 00
L'Epiphanie	177 28	177 28	386 71	.....	.....	563 99
Isle Bouchard	13 25	.....	.....	.....	.....	.....
	2009 54	1921 60	3375 96	716 65	3202 25	9216 46

Ste. Clothilde	48 18	48 18	131 82	59 20	.....	239 20
Bulstrode (St. Valère)	99 48	99 48	320 52	98 00	90 00	608 00
Blandford	69 23	69 23	130 77	31 26	.....	231 26
St. Albert	48 18	48 18	267 12	30 00	.....	345 30
Victoriaville	185 08	185 08	564 92	164 40	.....	914 40
Arthabaskaville	94 81	94 81	1379 66	74 00	.....	1548 47
St. Norbert	110 66	110 66	209 34	136 20	.....	456 20
Stanfold	312 99	312 99	541 65	239 25	150 00	1243 89
Warwick	221 70	221 70	478 30	218 50	.....	918 50
St. Christophe	167 14	167 14	254 48	103 50	5 00	530 12
Chester Nord	101 31	101 31	78 69	126 00	200 00	506 00
Chester Est	200 52	200 52	56 08	157 00	.....	413 60
Chester West	177 66	177 66	407 14	107 00	.....	691 80
Chenier	242 34	242 34	430 66	189 00	102 23	964 23
Tingwick and diss	152 86	152 86	398 00	.....	.....	550 86
	2232 14	2232 14	5649 15	1733 31	547 23	10161 83
W. J. ALEXANDER ET J. B. DELAGE.—*Bagot.*						
St. Pie et diss	450 40	450 40	1146 60	217 00	.....	1814 00
St. Dominique	310 40	310 40	514 92	101 20	.....	926 52
Ste. Rosalie	206 63	206 63	305 37	71 50	.....	583 50
St. Simon	247 93	247 93	231 87	48 00	.....	527 80
St. Hugues	289 62	289 62	588 05	99 60	.....	977 27
Ste Hélène	150 27	150 27	362 64	44 80	.....	557 71
St. Liboire	185 58	185 58	407 35	78 80	.....	671 73
St. Ephrem	100 82	100 82	201 56	23 20	.....	325 58
St. Théodore	160 53	160 53	351 47	83 20	.....	595 20
St. André	94 28	94 28	781 42	12 00	.....	887 70
Acton Vale et diss	240 14	240 14	537 09	128 00	.....	905 23
St. Ephrem (Village)	79 96	79 96	235 04	40 00	.....	355 00
	2516 56	2516 56	5663 38	947 30	.....	9127 24
L. GRONDIN.—*Beauharnois.*						
Beauharnois Ville et diss	184 80	184 80	1038 56	135 00	.....	1358 24
Beauharnois (Paroisse)	268 58	268 58	620 92	113 00	.....	1002 50
St. Etienne et diss	142 47	142 47	434 91	93 60	.....	670 98
St. Timothée	321 96	321 96	923 16	234 30	.....	1479 42
St. Louis et diss	411 96	411 96	1857 57	221 00	1210 00	3700 53
Ste. Cécile (Valleyfield et diss)	385 08	385 08	2833 35	847 75	2936 25	7002 43
St. Stanislas	201 69	201 69	568 65	95 00	109 65	974 99
	1916 54	1916 54	8277 12	1739 65	4255 90	16189 21

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
J. CRÉPAULT.—*Bellechasse.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Beaumont	148 32	148 32	172 68	18 74	.....	339 74
St Charles	280 40	280 40	381 10	206 72	.....	868 22
St. Gervais	328 06	328 06	408 38	141 75	14 90	893 09
St. Michel (Village)	159 48	159 48	152 52	240 40	.....	552 40
St. Michel (Paroisse)	117 66	117 66	158 33	14 40	.....	290 39
St. Raphaël	364 30	364 30	31 09	.....	.....	395 39
St. Valier	189 22	189 22	150 78	17 75	.....	357 75
St. Lazare	267 92	267 92	252 08	.....	30 00	550 00
Buckland	159 62	159 62	12 38	.....	.....	172 00
Armagh (St. Cajetan)	171 70	171 70	47 00	64 00	.....	282 70
Mailloux (Township)	73 64	73 64	11 36	.....	.....	85 00
	2260 32	2260 32	1777 70	703 76	44 90	4786 68
W. THOMPSON ET G. S. VIEN.—*Beauce.*						
Broughton (St. Pierre)	309 74	309 74	120 41	174 00	.....	604 15
St. Victor	234 82	234 82	471 85	94 14	.....	800 81
St. Ephrem	219 88	219 88	180 12	75 50	289 00	764 50
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	377 98	134 84	.....	636 84
Forsyth	149 74	149 74	57 26	160 40	.....	367 40
Lambton	198 06	198 06	401 94	101 00	275 00	976 00
Aylmer	140 66	140 66	232 82	51 94	.....	425 42
St. Elzéar	223 38	223 38	176 62	108 00	.....	508 00
Ste. Marie	358 84	358 84	709 16	377 30	.....	1445 30
St. Frédéric	200 78	200 78	210 12	80 00	.....	490 90
St. Joseph	319 24	319 24	182 88	315 35	.....	817 47
St. François	517 16	517 16	438 84	240 00	.....	1196 00
St. George (Aubert Gallion)	270 14	270 14	409 86	126 00	.....	806 00
Medgermette	45 20	45 20	78 36	26 00	.....	149 56
St. Côme (Linière)	70 40	70 40	179 20	55 60	.....	305 20
Sacré-Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	289 68	32 80	.....	406 90
[illegible]	109 22	109 22	70 16	125 70	.....	305 08

.....	115 38	115 38	36 42	20 00	.....	172 00
	3731 28	3731 28	4685 68	2307 57	789 00	11513 53
L. LUCIER et Rev. W. G. LYSTER. *Bonaventure.*						
Port Daniel et diss	177 92	177 92	172 08	184 80	.....	534 80
Hope et diss	173 78	173 78	283 61	303 58	.....	760 97
Cox et diss	345 20	345 20	31 17	86 95	.....	463 32
New Richmond et diss	212 21	212 21	590 95	352 30	801 00	1956 46
Maria et diss	277 67	277 67	683 35	224 70	.....	1185 72
Carleton	134 16	134 16	170 78	175 00	.....	479 94
Nouvelle (St. Jean L'Evangéliste)	147 80	147 80	209 79	467 00	.....	824 59
Shoolbred	66 50	66 50	136 28	45 00	.....	247 78
Mann	82 46	82 46	92 54	27 20	.....	202 20
Ristigouche	45 72	45 72	91 79	31 60	38 37	207 48
Matapédiac	24 55	.....	.....	.....	.....	.....
Paspébiac	116 10	116 10	83 90	160 00	.....	360 00
Miguasha	26 62	26 62	67 92	38 00	.....	132 54
St. Charles de Caplan	102 46	102 46	46 00	96 40	40 00	284 86
Ristigouche (Village Sauvage)	50 00	50 00	.....	.....	.....	50 60
Hamilton et diss	110 41	110 41	304 59	224 00	.....	639 00
St. Laurent	34 80	34 80	27 83	.....	.....	62 63
St. Alexis de Matapédiac	85 58	85 58	83 42	127 48	.....	296 48
	2213 94	2189 39	3076 00	2544 01	879 37	8688 77
A. FONTAINE.—*Berthier.*						
Lavaltrie	170 40	170 40	182 40	30 80	.....	383 60
Lanoraie	264 42	264 42	535 58	36 40	.....	836 40
Berthier (Paroisse)	291 57	291 57	308 54	106 40	.....	706 51
Berthier (Village) et diss	186 10	186 10	298 19	718 30	.....	1202 59
Isle du Pads	51 94	51 94	101 26	23 20	.....	176 40
Isle St. Ignace	78 58	78 58	5 56	19 00	.....	103 14
St. Barthelemi	325 86	325 86	474 14	70 00	.....	870 00
St. Cuthbert	405 46	405 46	344 27	.....	.....	749 73
St. Norbert	252 34	252 34	217 66	72 80	.....	542 80
St. Gabriel de Brandon	380 41	380 41	293 27	156 40	216 00	1046 08
St. Damien	146 76	146 76	.....	27 10	296 00	469 86
St. Michel des Saints	21 56	21 56	35 76	.....	.....	57 32
Isle Madame	25 98	25 98	53 94	15 60	374 57	470 09
	2601 38	2601 38	2850 57	1276 00	886 57	7614 52

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
J. A. McLOUGHLIN ET W. J. ALEXANDER. *Brôme.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Farnham East et diss	322 22	322 22	804 12	548 00	.....	1674 34
Brôme	453 52	453 52	1629 48	455 05	996 00	3534 05
Sutton et diss	408 20	408 20	813 54	15 00	799 20	2035 94
Potton	282 86	282 86	964 40	.....	1073 90	2321 16
Bolton East	251 88	251 88	748 12	160 00	.....	1160 00
Bolton West	121 90	121 90	478 10	.....	.....	600 00
	1840 58	1840 58	5437 76	1178 05	2869 10	11325 44
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Chambly.*						
St. Lambert diss	42 46	42 46	242 54	42 50	.....	327 50
Longueuil (Paroisse)	114 42	114 42	464 58	123 00	.....	702 00
Longueuil (Village)	270 52	270 52	1334 13	221 20	.....	1825 85
St. Hubert	131 57	131 57	907 98	244 80	.....	1284 35
Chambly (Paroisse)	240 66	240 66	1012 31	210 50	.....	1463 47
Chambly (Canton) et diss	77 92	77 92	592 08	165 00	.....	835 00
St. Bruno	129 48	129 48	280 52	90 00	.....	500 00
Boucherville	276 76	276 76	694 24	127 60	.....	1098 60
St. Basile le Grand	79 62	79 62	324 13	48 00	.....	451 75
	1363 41	1363 41	5852 51	1272 60	.....	8488 52
D. LEFEBVRE.—*Champlain.*						
Cap de la Madeleine	159 22	159 22	263 86	26 00	.....	449 08
St. Maurice	362 19	362 19	398 23	76 40	.....	836 82
Champlain (Paroisse)	136 36	136 36	84 59	71 60	77 00	369 55
Champlain (Village)	71 56	71 56	188 04	50 56	.....	310 16
St. Luc	95 32	95 32	104 68	56 00	.....	256 00
Batiscan	170 13	170 13	160 05	168 60	.....	498 78
Ste. Geneviève	295 72	295 72	147 86	135 36	.....	578 94

Mont Carmel	160 91	160 91	183 76	20 00	.....	364 67
St. Narcisse	190 78	190 78	339 40	58 00	.....	588 18
St. Stanislas	351 04	351 04	338 61	136 80	.....	826 45
St. Tite	198 83	198 83	523 17	.....	.....	722 00
Ste. Flore	103 63	103 63	296 00	83 50	.....	483 13
Fermont	28 05	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Thècle	74 93	74 93	109 82	50 80	.....	235 55
	2919 06	2891 01	3784 24	1292 07	1817 00	9784 32
H. HUBBARD, W. THOMPSON, M. STENSON. *Compton.*						
Hereford	159 75	159 75	69 60	108 00	.....	337 35
Compton et diss	370 40	370 40	1545 86	576 05	.....	2492 31
Clifton	112 02	112 02	637 98	10 00	.....	760 00
Clifton East	52 00	52 00	208 00	210 00	.....	470 00
Auckland	33 76	33 76	266 24	24 30	.....	324 30
Eaton	278 44	278 44	1014 56	127 86	.....	1420 86
West Bury	47 15	47 15	260 34	59 20	.....	366 69
Bury	157 80	157 80	995 68	300 00	220 00	1673 48
Lingwick	104 02	104 02	556 78	93 52	60 00	814 32
Winslow nord	91 18	91 18	195 06	79 60	330 00	695 84
Winslow sud et diss	126 63	126 63	458 37	94 40	.....	679 40
Newport	120 00	120 00	501 00	172 39	.....	793 39
Marston	78 24	78 24	95 76	48 00	125 00	347 00
Hampden	57 00	57 00	510 52	103 70	.....	671 22
Whitton	57 96	57 96	132 04	26 00	309 00	525 00
Ditton (La Patrie)	119 61	119 61	80 39	70 00	.....	270 00
Chesham (N. D. des Bois)	82 60	82 60	27 40	14 00	58 00	182 00
	2048 56	2048 56	7555 58	2117 02	1102 00	12823 16
S. BOIVIN.—*Charlevoix.*						
Petite Rivière	77 54	77 54	37 46	52 50	.....	167 50
Isle aux Coudres	93 26	93 26	78 74	36 72	.....	208 72
Baie St. Paul	405 20	405 20	500 80	221 60	.....	1127 60
St. Placide	65 32	65 32	54 68	50 00	.....	170 00
St. Urbain	111 04	111 04	370 41	56 00	.....	537 45
Eboulements	274 68	274 68	250 32	210 00	217 00	952 00
Settrington	111 96	111 96	48 04	65 00	.....	225 00
St. Irénée	129 49	129 49	110 52	200 00	.....	440 01
Ste. Agnès	209 75	209 75	58 25	173 00	98 00	539 00
Malbaie	340 14	340 14	488 27	367 50	.....	1195 91

TABLEAU des sommes levées pour l'nstruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Charlevoix.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Fidèle	105 58	105 58	151 42	103 00	.....	360 00
St. Siméon	48 44	48 44	68 01	136 50	.....	252 95
Callières	10 78	.....	.....	.....	.....	.....
De Salles	48 44	48 44	.....	63 00	.....	111 44
Pointe au Pic	44 28	44 28	145 00	142 00	.....	331 28
	2075 90	2065 12	2361 92	1876 82	315 00	6618 86
E. SAVARD.—*Chicoutimi.*						
St Jean	79 48	79 48	33 62	38 40	.....	151 50
Grande Baie	169 36	169 36	287 40	89 20	.....	545 96
Bagotville (Paroisse)	150 78	150 78	329 22	182 00	.....	662 00
Bagotville (Village)	56 76	56 76	95 51	50 00	.....	202 27
Chicoutimi (Paroisse)	351 56	351 56	723 54	145 64	.....	1220 74
Chicoutimi (Village)	180 92	180 92	222 11	58 48	.....	461 51
Laterrière	171 30	171 30	104 25	249 40	61 75	586 70
Jonquières	167 54	167 54	69 72	165 60	.....	402 86
Ouiatchouan	110 40	110 40	89 60	73 20	300 00	573 20
Harvey (St. Fulgence)	68 70	68 70	1 30	20 00	.....	90 00
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	75 00	64 34	17 15	307 01
St. Jérôme	142 86	142 86	242 97	300 40	.....	686 23
Hébertville	134 04	134 04	765 96	140 00	.....	1040 00
Métabetchouan	77 28	77 28	172 72	140 00	90 00	480 00
St. Prime	53 24	53 24	21 76	6 00	120 00	201 00
St. Gédéon de Grandmont	45 44	45 44	254 56	90 20	80 00	470 20
St. Félicien d'Ashuapmachouan	30 65	30 65	109 31	39 30	380 00	559 26
St. Joseph d'Alma	58 44	58 44	51 56	41 60	80 00	231 60
Bourget	38 96	38 96	.....	.....	.....	38 96
	2228 23	2238 23	3650 11	1893 76	1128 90	8911 00

Chateauguay.						
St. Joachim et diss	270 14	270 14	740 89	280 20	23 00	1314 23
Ste. Philomène	201 04	201 04	371 79	118 59	.....	691 42
Ste. Martine et diss	307 28	307 28	820 72	116 00	.....	1244 00
St. Urbain	216 36	216 36	248 29	.....	.....	464 65
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	222 48	222 48	647 76	145 55	.....	1015 79
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	254 04	254 04	1149 96	287 00	.....	1691 00
St. Antoine	140 26	140 26	604 29	103 60	.....	848 15
St. Malachie et diss	351 96	351 96	1342 58	819 04	.....	2513 58
Howick et diss	135 98	135 98	665 35	143 65	.....	944 98
	2099 54	2099 54	6591 63	2013 63	23 00	10727 80
E. CARRIER ET W. THOMPSON.—*Dorchester.*						
Cranbourne	77 66	77 66	47 57	15 00	51 00	191 23
St. Bernard	236 38	236 38	.....	103 15	.....	339 53
St. Isidore	321 17	321 17	59 39	179 45	.....	560 01
Ste. Hénédine	160 26	160 26	.....	63 00	.....	223 26
St. Edouard et diss	239 48	239 48	.....	33 00	.....	272 48
St. Anselme	283 00	283 00	774 11	134 40	.....	1191 51
Ste. Claire	322 22	322 22	277 78	50 70	.....	650 70
Standon	39 62	39 62	.....	8 00	.....	47 62
St. Léon de Standon	117 14	117 14	201 37	44 38	.....	362 89
Ste. Germaine	94 80	94 80	127 21	79 80	.....	301 81
Ste. Justine de Langevin	52 72	52 72	62 26	3 00	.....	117 98
Ste. Marguerite	215 08	215 08	424 92	354 20	.....	994 20
St. Malachie et diss	218 20	218 20	138 80	47 55	.....	404 55
	2377 73	2377 73	2113 41	1115 63	51 00	5657 77
H. HUBBARD ET L. N. LÉVESQUE. *Drummond.*						
Kingsey et diss	247 66	247 66	689 34	80 00	.....	1017 00
St. Germain	259 74	259 74	851 77	154 00	.....	1265 51
Grantham	58 32	58 32	302 50	.....	.....	360 82
Wendover et Simpson	99 62	99 62	520 38	170 00	.....	790 00
Wickham East et diss	66 89	66 89	318 91	84 80	.....	470 60
Wickham West	54 68	54 68	395 32	48 90	.....	498 90
Durham South et diss	176 76	176 76	901 39	208 80	290 00	1576 95
Durham	94 68	94 68	311 28	160 00	320 00	885 96
St. Pierre de Durham et diss	222 86	222 86	662 14	140 00	.....	1025 00

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Drummond.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Kingsey Falls et diss	94 80	94 80	492 00	296 60	.....	883 40
Drummondville	49 35	49 35	398 43	76 00	.....	523 78
	1425 36	1425 36	5843 46	1419 10	610 00	9297 92
A. PILON.—*Deux-Montagnes.*						
St. Placide	152 22	152 22	414 22	24 00	468 00	1058 44
St. Joseph	167 80	167 80	132 20	.....	.....	300 00
St. Eustache et diss	369 49	369 49	1002 55	46 80	.....	1418 84
St. Augustin et diss	206 36	206 36	586 98	77 00	522 95	1393 29
St. Benoit	209 48	209 48	391 72	92 00	.....	693 20
St. Hermas	169 74	169 74	730 01	51 20	.....	950 95
Ste Scholastique	285 72	285 72	1414 17	.....	.....	1699 89
St. Canut No. 1 et diss	54 68	54 68	331 26	.....	.....	385 94
St. Canut No. 2	29 10	29 10	66 90	18 00	.....	114 00
St. Columban	87 80	87 80	329 98	30 00	.....	447 78
St. Jérome No. 4	32 98	32 98	54 47	.....	.....	87 45
Côte St. Joachim et diss	55 20	55 20	253 75	50 50	260 00	619 45
Ste. Monique	107 80	107 80	212 20	54 80	.....	374 80
	1928 37	1928 37	5920 41	444 30	1250 95	9544 03
T. TREMBLAY ET REV. W. G. LYSTER. *Gaspé.*						
Gap Chat	101 56	101 56	218 44	159 00	.....	479 00
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	212 20	157 00	24 00	551 00
Mont Louis	51 69	51 69	76 31	20 00	.....	148 00
Cloridormes	34 16	34 16	174 84	80 00	.....	289 00
Fox (Rivière au Renard)	83 64	83 64	111 36	44 00	.....	239 00
Anse à Valeau	37 41	37 41	123 59	50 00	.....	211 00

Grande Grève	59 10	59 10	210 90	34 80	.....	304 80
Cap des Rosiers	33 64	33 64	312 36	60 00	.....	406 00
Gaspé Bay Nord	46 88	46 88	140 01	46 40	.....	233 29
Roseville et diss	20 78	20 78	118 62	45 80	.....	185 20
Gaspé Bay South	94 28	94 28	455 82	84 00	.....	634 10
York et diss	36 76	36 76	269 24	24 85	.....	330 85
Douglass	105 46	105 46	169 79	116 56	.....	391 81
Haldimand et diss	45 20	45 20	216 15	96 62	.....	357 97
Malbaie	83 64	83 64	256 03	68 80	.....	408 47
Percé et diss	210 78	210 78	459 51	94 00	60 00	824 29
Isle Bonaventure	15 58	15 58	67 17	20 00	.....	102 75
Cap Désespoir et diss	150 02	150 02	372 82	152 40	.....	675 24
Grande Rivière	208 06	208 06	441 94	240 00	.....	890 00
Pabos	82 86	82 86	221 14	150 80	.....	454 80
Newport	85 32	85 32	289 99	16 00	120 00	511 31
Magdalen Island	128 44	128 44	255 56	46 80	.....	430 80
Aubert (Amherst)	146 88	146 88	588 17	91 30	.....	826 35
St. Pierre de l'Etang	136 62	136 62	413 38	126 00	.....	676 [illegible]0
Grande Vallée	37 41	37 41	48 29	20 00	.....	105 70
St. George de Malbaie	22 34	22 34	62 00	20 00	.....	104 42
Barachoir et diss	74 16	74 16	135 65	69 58	.....	279 39
Cap aux Os	25 32	25 32	87 68	16 80	.....	129 80
Petit Pabos	14 80	14 80	83 05	35 00	.....	132 85
La Madeleine	15 58	15 58	44 42	30 00	.....	90 00
Gland Harbour	15 85	15 85	35 65	45 20	51 50	148 20
F. C. EMBERSON.—*Huntingdon.*	2450 20	2450 20	6763 98	2301 71	255 50	11771 39
Hemmingford et diss	311 44	311 44	1250 51	256 38	.....	1818 33
Havelock et diss	186 10	186 10	717 10	150 60	.....	1053 80
Franklin	187 14	187 14	631 86	.....	.....	819 00
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	655 46	534 75	.....	1507 23
Elgin	145 58	145 58	420 83	97 10	.....	663 51
Godmanchester	266 90	266 90	1197 67	285 05	.....	1749 62
Huntingdon et diss	99 10	99 10	570 84	268 45	.....	938 39
St. Anicet No. 1 et diss	255 08	255 08	553 74	398 50	47 50	1254 82
St. Anicet No. 2	143 64	143 64	387 52	17 60	.....	548 76
Dundee et diss	205 46	205 46	166 52	102 26	.....	474 24
FELIX S. McMAHON.—*Hochelaga.*	2117 46	2117 46	6552 05	2110 69	47 50	10827 70
Hochelaga et diss	137 80	137 80	3712 53	213 90	.....	4064 23
St. Jean Baptiste et diss	572 48	572 48	2482 40	854 05	817 06	4725 99

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Hochelaga.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Côte St. Louis	154 92	154 92	1540 54	79 60	.....	1775 06
Longue Pointe	131 30	131 30	275 70	82 00	.....	489 00
Rivière des Prairies	101 18	101 18	62 01	178 20	.....	341 39
Côte Visitation et diss	59 74	59 74	112 26	.....	938 25	1110 25
St. Henri et diss	496 76	496 76	10450 24	86 40	.....	11033 40
Côte des Neiges	109 39	109 39	633 61	40 00	.....	783 00
Pointe aux Trembles	136 76	136 76	261 67	315 00	.....	713 43
Sault-aux-Récollets	169 09	169 09	133 34	134 00	.....	436 43
Haut du Sault	43 38	43 38	135 81	29 00	.....	208 19
Côte St. Michel	100 00	100 00	225 00	56 40	.....	381 40
Ste. Cunégonde	297 02	297 02	2535 98	216 00	.....	3049 00
Outremont (Village)	31 84	31 84	368 16	70 00	.....	470 00
Notre-Dame de Grâces (Village)	230 46	230 46	2406 54	295 80	.....	2932 80
St. Pierre (Village) Verdun	36 10	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gabriel et diss	238 84	238 84	4117 14	591 55	1248 92	6196 45
Côte St. Paul	150 14	150 14	1973 44	307 20	527 76	2958 54
St. Louis de Mile End et diss	132 76	132 76	2063 45	46 30	.....	2242 51
	3329 99	3293 86	33489 82	3595 40	3531 99	43911 07
Z. O. H. LAMARCHE.—*Iberville.*						
Henryville et diss	249 09	249 09	773 71	277 80	.....	1300 60
St. Athanase	277 79	277 79	1413 41	63 00	.....	1754 20
Iberville et diss	194 42	194 42	1346 76	97 10	.....	1638 28
St.Grégoire	304 16	304 16	917 12	80 00	.....	1301 28
Ste. Brigide et diss	276 38	276 38	1034 01	69 60	231 00	1610 99
St. Alexandre	428 98	428 98	932 61	35 80	.....	1397 39
St. Sébastien et diss	270 92	270 92	998 51	.....	.....	1269 43
	2001 74	2001 74	7416 13	623 30	231 00	10272 17

J. CRÉPAULT.—*L'Islet.*						
St. Aubert	179 48	179 48	232 52	182 25	.....	594 25
St. Cyrille	133 52	133 52	116 98	47 20	.....	297 70
St. Jean Port Joli	316 37	316 37	416 01	194 00	.....	926 38
L'Islet	371 18	371 18	442 58	309 40	.....	1123 16
St. Roch	250 02	250 02	129 98	169 60	.....	549 60
Ste. Louise	173 11	173 11	26 89	52 00	.....	252 00
Ashford	59 22	59 22	20 78	.....	.....	80 00
Ste. Perpétue	50 00	50 00	.....	25 80	.....	75 80
St. Pamphile	63 38	63 38	.....	35 00	.....	98 38
St. Eugène	159 22	159 22	117 01	30 75	.....	306 98
	1755 50	1755 50	1502 75	1046 00	.....	4304 25
C. BRAULT, A. FONTAINE.—*Jacques Cartier.*						
Lachine (Paroisse)	128 97	128 97	731 43	68 40	.....	928 80
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1444 58	390 10	.....	2212 74
Pointe Claire	191 17	.....	.....	.....	.....	.....
Isle Bizard	108 44	108 44	108 36	.....	.....	216 80
Ste. Geneviève No. 2	48 70	48 70	25 10	8 00	.....	81 80
Ste. Geneviève No. 1 (Village)	122 08	122 08	119 92	67 50	.....	309 50
Ste. Anne	90 38	90 38	175 32	69 00	.....	334 70
Ste. Anne de Bellevue	76 58	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Geneviève No. 3	99 62	99 62	81 28	31 20	.....	212 10
Lachine (Village) et diss	220 27	220 27	1816 33	877 11	1179 90	4093 61
	1464 27	1196 52	4502 32	1511 31	1179 90	8390 05
A. FONTAINE.—*Joliette.*						
St. Paul	252 34	252 34	399 86	.....	.....	652 20
St. Charles Borromée	156 11	156 11	303 65	.....	.....	459 76
Joliette et diss	395 72	395 72	1301 74	196 50	.....	1893 96
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	769 42	57 40	.....	1069 42
St. Alphonse	164 42	164 42	324 58	.....	.....	489 00
St. Côme	83 77	83 77	85 42	.....	.....	169 19
St. Thomas	239 36	239 36	149 65	.....	.....	389 01
Ste. Elisabeth	357 54	357 54	683 46	74 00	.....	1115 00
St Félix de Valois et diss	415 08	415 08	198 84	49 30	.....	663 22
Ste. Mélanie	201 04	201 04	320 96	83 20	.....	605 20
St. Jean	297 80	297 80	2 20	50 00	.....	350 00
Ste. Béatrix	120 40	120 40	254 14	.....	.....	374 54
Ste. Emmélie	70 66	70 66	123 90	10 00	.....	204 56
	2996 84	2996 84	4917 82	320 40		8435 06

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
G. TANGUAY.—*Kamouraska.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Anne Lapocatière No. 1	277 28	277 28	445 72	87 60	.....	810 60
Ste. Anne Lapocatière No. 2	129 74	129 74	93 03	64 00	.....	292 77
St. Onésime	100 00	100 00	42 00	.....	40 00	182 00
Rivière Ouelle	261 83	261 83	323 14	70 00	.....	654 97
St. Pacôme	241 96	241 96	105 04	158 00	.....	505 00
St. Denis	127 28	127 28	365 72	.....	.....	493 00
St. Philippe	128 70	128 70	78 77	73 00	690 00	970 47
Mont Carmel	127 92	127 92	102 08	26 00	360 00	616 00
Kamouraska	296 24	296 24	564 92	60 00	.....	821 16
St. Paschal	417 42	417 42	282 58	.....	.....	700 00
St. André	225 73	225 73	274 27	111 60	.....	611 60
Ste. Hélène	181 70	181 70	60 00	146 70	.....	388 40
St. Alexandre	228 96	228 96	271 04	100 00	.....	600 00
St. Eleuther	25 97	25 97	24 03	23 50	113 00	186 50
	2770 73	2770 73	2938 34	920 40	1203 00	7832 47
L. GRONDIN.—*Laprairie.*						
Laprairie (Paroisse)	220 39	220 39	619 49	173 00	.....	1012 88
Laprairie (Village) et diss	163 52	163 52	691 07	67 40	.....	921 99
St. Philippe	227 79	227 79	632 21	89 60	.....	949 60
St. Jacques	238 32	238 32	349 93	.....	500 00	1088 25
St. Constant et diss	246 50	246 50	555 00	18 60	.....	820 00
St. Isidore	235 59	235 59	279 36	.....	.....	514 95
	1332 11	1332 11	3127 06	348 60	500 00	5307 77
P. F. BÉLAND.—*Lotbinière.*						
St. Jean Deschaillons	308 71	308 71	58 31	165 20	.....	532 22
Ste. Emmélie	64 80	64 80	164 64	9 50	.....	238 94
Lotbinière	276 50	276 50	246 21	252 65	.....	775 36

Lotbinière.—Suite.						
St. Edouard	155 46	155 46	176 97	55 50	.....	387 93
Ste. Croix	293 52	293 52	441 83	214 80	.....	950 15
St. Flavien	182 48	182 48	341 03	117 90	.....	641 41
St. Antoine	234 94	234 94	325 06	255 00	.....	815 00
St. Apollinaire	199 10	199 10	175 90	.....	.....	375 00
St. Agapit	85 32	85 32	184 00	62 36	.....	331 68
Ste. Agathe No. 1	38 58	38 58	15 42	10 00	.....	64 00
Ste. Agathe No. 2	97 92	97 92	72 08	129 20	.....	299 20
St. Giles	95 84	95 84	31 08	62 88	.....	189 80
St. Narcisse de Beaurivage	59 62	59 62	136 38	86 40	.....	282 40
St. Patrick et diss	163 13	163 13	281 87	47 50	.....	492 50
St. Sylvestre	293 64	293 64	415 86	98 25	.....	807 75
Leclercville	82 08	82 08	.....	25 50	.....	107 58
	2631 64	2631 64	3066 64	1592 64	.....	7290 92
FÉLIX S. McMAHON.—*Laval.*						
Ste. Rose (Village)	95 58	95 58	548 42	148 00	260 00	1052 00
Ste. Rose (Paroisse)	224 44	224 44	497 56	93 00	.....	815 00
St. Vincent de Paul	301 30	301 30	537 73	148 92	.....	987 95
St. François	112 21	112 21	495 04	93 20	.....	700 45
L'Abord à Plouffe	109 62	109 62	1 47	50 00	.....	161 09
Côte St. Elzéar	48 06	48 06	113 94	16 50	.....	178 50
Côte St. Antoine	51 17	51 17	68 83	.....	.....	120 00
Bas du bord de l'eau	38 84	38 84	80 73	20 50	.....	140 07
Haut de St. Martin	42 72	42 72	57 28	.....	.....	100 00
St. Martin (Village) No. 1	107 79	107 79	259 00	49 60	.....	416 39
St. Martin (Bas)	37 01	37 01	177 99	22 00	.....	237 00
Ste. Dorothée	94 94	94 94	.....	.....	.....	94 94
	1263 68	1263 68	2837 99	641 72	260 00	5003 39
E. CARRIER.—*Lévis.*						
Lévis (Ville) et diss	868 98	868 98	500 60	661 94	.....	2031 52
Bienville (Village)	127 28	127 28	22 72	498 40	.....	648 45
Lauzon (Village)	361 82	361 82	680 18	404 90	.....	1451 96
Notre-Dame de la Victoire	78 62	78 62	275 59	184 15	.....	538 30
St. Joseph	156 24	156 24	164 76	86 80	.....	407 80
St. Henri	314 04	314 04	1125 96	302 95	.....	1742 90
St. Jean Chrysostôme	221 70	212 70	550 75	198 00	.....	970 45
St. Nicolas	305 98	305 98	243 49	548 75	.....	1098 22
St. Etienne	99 48	99 48	108 52	88 40	.....	296 40
St. Lambert	203 00	203 00	316 00	165 55	.....	684 55

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Lévis.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Romuald (Paroisse)	176 76	176 76	436 48	48 50	.....	661 74
Etchemin (Village)	212 86	212 86	37 14	250 00	.....	500 00
St. David	63 49	63 49	73 51	157 32	.....	294 32
St. Télesphore	34 65	34 65	35 35	64 00	.....	134 00
	3224 90	3224 90	4571 05	3664 66	.....	11460 61
A. TÉTRAULT.—*Maskinongé.*						
Maskinongé	270 14	270 14	744 57	119 20	.....	1133 91
Rivière du Loup No. 1	130 26	130 26	381 34	40 80	.....	552 40
Rivière du Loup No. 2	249 62	240 62	687 58	60 40	84 12	1081 72
St. Justin	204 95	204 95	175 05	40 40	.....	420 40
Ste. Ursule et diss	301 54	301 54	280 90	143 95	.....	726 39
St. Léon	233 91	233 91	381 77	91 00	.....	706 68
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	167 91	.....	387 91
Hunterstown	116 76	116 76	63 24	64 80	.....	244 80
St. Didace	242 86	242 86	55 99	68 40	298 85	666 10
Peterborough	42 21	42 21	31 90	.....	.....	74 11
St. Alexis	82 59	82 59	.....	53 60	.....	136 19
	2015 11	2015 11	2882 07	850 46	382 97	6130 61
W. THOMSON, G. S. VIEN.—*Mégantic.*						
Halifax Nord	275 21	275 21	270 47	73 60	.....	619 28
Halifax Sud, diss	356 76	356 76	327 94	126 96	.....	811 66
Somerset, Nord et diss	252 74	252 74	288 26	202 10	.....	743 10
Somerset, Sud	306 11	306 11	457 29	81 30	.....	844 70
Inverness et diss	210 92	210 92	887 40	205 60	.....	1303 92
Nelson	100 11	100 11	287 78	35 50	.....	423 39
South Ireland	112 60	112 60	362 86	33 00	.....	508 46
North Ireland	58 56	58 56	370 44	48 00	.....	477 00

Leeds et diss	222 88	222 88	368 46	269 96	158 00	1019 30
Sacré-Cœur de Marie	74 02	74 02	102 45	50 40	.....	226 87
Inverness Ouest	94 54	94 54	158 46	38 00	.....	291 00
Leeds South	134 80	134 80	217 00	288 28	116 00	756 08
Ste. Anastasie	111 98	111 98	298 74	94 40	.....	505 12
Notre-Dame de Lourdes	31 29	31 29	50 71	7 60	.....	89 60
	2342 52	2342 52	4448 26	1554 70	274 00	8619 48
J. PRÉMONT.—*Montmorency.*						
St. Laurent	128 96	128 96	130 41	165 21	.....	424 58
St. Pierre	96 24	96 24	148 38	84 40	.....	329 02
St. Jean	186 50	186 50	570 50	330 00	.....	1087 00
Ste. Famille	108 32	108 32	125 68	77 00	.....	311 00
St. François	71 69	71 69	160 31	33 40	.....	265 40
L'Ange-Gardien	136 24	136 24	127 70	153 42	.....	417 36
Laval	99 09	99 09	124 02	48 00	.....	271 11
Château-Richer	210 14	210 14	1079 32	324 50	.....	1613 96
Ste. Anne	124 42	124 42	115 58	43 90	147 00	430 90
St. Joachim	119 88	119 88	247 12	49 80	.....	416 80
St. Féréol	128 70	128 70	86 42	59 20	.....	274 32
St. Tite	86 10	86 10	73 90	30 00	.....	190 00
St. Adolphe	17 66	17 66	29 64	13 80	.....	61 10
Les Crans	25 46	25 46	.....	37 00	.....	62 46
Ste. Pétronille	47 78	47 78	170 22	146 00	.....	364 00
	1587 18	1587 18	3189 20	1595 63	147 00	6519 01
J. A. McLOUGHLIN.—*Missisquoi.*						
St. Thomas	113 00	113 00	423 00	63 97	.....	599 97
Clarenceville	162 34	162 34	635 95	69 64	.....	867 93
Freligsburg	207 15	207 15	779 05	93 20	.....	1079 40
Philipsburg	172 48	172 48	616 28	.....	.....	788 76
Dunham Township et diss	351 44	351 44	1172 79	68 64	269 00	1861 87
St. Romuald (Village) et diss	171 04	171 04	1283 96	36 00	.....	1491 00
Notre-Dame des Anges et diss	357 54	357 54	785 22	117 00	.....	2259 76
St. Damien et diss	372 08	372 08	1604 54	120 00	30 00	2126 62
Cowansville	84 67	84 67	150 19	20 20	.....	255 06
Dunham (Village)	26 75	26 75	.....	6 00	.....	32 75
Farnham West et diss	125 34	125 34	523 30	46 90	.....	689 54
	2143 83	2143 83	7974 28	635 55	299 00	11052 66

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
A. D. DORVAL.—*Montcalm.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Jacques No. 1	115 72	115 72	262 28	22 00	.....	400 00
St. Jacques No. 2	241 96	241 96	433 04	15 60	105 00	795 60
St. Liguori	192 87	192 87	377 13	.....	.....	570 00
St. Alexis	176 63	176 63	159 48	.....	.....	336 11
St. Esprit	199 62	199 62	550 38	40 40	.....	790 40
Ste. Julienne	145 06	145 06	194 94	38 50	.....	378 50
Rawdon et diss	204 30	204 30	845 70	.....	.....	1050 00
Kilkenny et diss	168 44	168 44	426 99	63 00	91 43	749 86
Chertsey	146 36	146 36	81 76	30 00	14 00	272 12
Wexford	63 90	.....	.....	.....	.....	.....
Doncaster	67 96	67 96	232 04	48 00	350 00	698 00
	1722 82	1658 92	3563 74	257 50	560 43	6040 59
J. CRÉPAULT.—*Montmagny.*						
Berthier	183 26	1°3 26	109 45	106 44	.....	399 15
St. Thomas	375 74	375 74	328 26	101 35	.....	805 35
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	100 00	.....	750 00
St. François	209 48	209 48	158 52	173 00	.....	541 00
St. Pierre	167 80	167 80	92 20	111 10	390 00	761 10
St. Paul de Montmini	119 09	119 09	20 11	101 50	.....	240 70
Isle aux Grues	82 98	82 98	29 18	97 90	.....	210 06
Grosse Isle	50 00	50 00	.....	12 00	.....	62 00
Montmagny (Village)	196 36	196 36	232 64	100 00	.....	529 00
	1810 43	1810 43	1194 64	903 29	390 00	4298 36
Z. O. H. LAMARCHE.—*Napierville.*						
St. Rémi et diss	359 62	359 62	789 47	174 00	.....	1323 09
St. Edouard	225 06	225 06	415 87	.....	.....	640 93
Sherrington	2	250 28	689 20	58 40	.....	997 88

St. Michel	257 92	257 92	211 08	68 80	.....	537 80
St. Cyprien et diss	425 08	425 08	1107 12	237 50	.....	1769 70
	1517 96	1517 96	3212 74	538 70	.....	5269 40
L. M. LAPLANTE.—*Nicolet.*						
Nicolet (Ville)	227 53	227 53	147 47	24 00	.....	399 00
Nicolet (Paroisse)	190 41	190 41	441 59	47 00	585 00	1264 00
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	219 60	.....	875 60
Ste. Angèle	132 74	132 74	93 26	26 80	.....	252 80
Bécancour	341 43	341 43	178 20	118 50	.....	638 13
Ste. Gertrude	201 56	201 56	58 44	134 17	.....	394 17
Gentilly	350 92	350 92	284 14	188 40	.....	823 46
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	12 36	21 00	.....	57 00
St. Pierre les Becquets	317 16	317 16	371 84	63 60	.....	752 60
St. Célestin No. 1	85 88	85 88	34 12	58 00	.....	178 00
St. Wenceslas	94 68	94 68	255 32	30 00	.....	380 00
Ste. Monique	290 78	290 78	426 37	133 20	.....	850 35
Ste. Perpétue	34 16	34 16	85 84	25 40	.....	145 40
Ste. Brigitte	71 18	71 18	128 82	30 00	20 00	250 00
St. Léonard	97 02	97 02	308 95	80 00	103 00	588 97
St. Samuel	17 02	17 02	75 98	18 50	.....	111 50
Ste. Eulalie	16 88	16 88	133 12	40 00	.....	190 00
Ste. Sophie de Lévrard	64 92	64 92	169 08	.....	.....	234 00
St. Célestin No. 2	123 08	123 08	232 92	325 20	.....	681 20
	3021 12	3021 12	3753 69	1583 37	708 00	9066 18
A. GAY, BOLTON McGRATH.—*Ottawa.*						
St. Edouard de Wakefield	32 98	32 98	116 11	57 48	.....	206 57
Templeton et diss	227 54	227 54	1037 46	117 20	300 00	1682 20
Pointe à Gatineau	164 16	164 16	143 47	208 88	.....	516 51
Eardley et diss	145 46	145 46	450 54	174 60	50 00	820 60
Masham	107 42	107 42	296 11	62 82	.....	466 35
Ste. Cécile de Masham	135 32	135 32	45 37	180 40	.....	361 09
Wakefield	71 70	71 70	328 30	60 60	7 00	467 60
St. Joseph de Wakefield	40 66	40 66	143 34	36 00	.....	220 00
Lowe	147 66	147 66	122 34	21 00	55 00	346 00
Aylwin	50 26	.....	.....	.....	.....	.....
Hincks (Lac Ste. Marie)	52 72	52 72	7 37	62 50	.....	121 99
Northfield and Wright et diss	179 10	179 10	715 90	77 80	.....	972 80
Bouchette	89 22	89 22	301 68	68 20	77 95	537 05
Maniwaki et diss	108 44	108 44	394 06	100 00	.....	602 50

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Ottawa.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Buckingham diss	375 08	375 08	2159 72	563 00	.....	3097 80
Ange-Gardien et diss	160 26	160 26	407 51	92 60	.....	660 37
Lochaber et diss	230 66	230 66	1863 84	99 27	.....	2193 77
St. Malachie	66 62	62 62	53 38	49 20	.....	169 20
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	898 54	94 50	.....	1218 77
Notre-Dame de Bonsecours	57 92	57 92	53 66	27 90	.....	139 48
Montebello	104 80	104 80	175 20	60 00	.....	340 00
St. André Avellin	243 12	243 12	610 88	288 20	.....	1142 20
Ripon	183 00	183 00	.....	58 75	.....	241 75
Hartwell and Sulfolk	86 36	86 36	.....	.....	.....	.....
Aylmer	227 02	227 02	352 98	21 10	.....	601 10
Hull	132 60	132 60	817 40	37 89	.....	987 89
St. Etienne et diss	182 02	182 02	617 98	194 00	300 00	1294 00
Cantley et diss	153 32	153 32	573 50	154 60	60 32	941 74
Hull Cité (Catholiques)	538 92	538 92	1759 19	883 00	.....	3181 11
Hull Cité (Protestants)	60 70	60 70	1486 44	40 95	.....	1588 09
Rivière Gatineau	16 48	.....	.....	.....	.....	.....
Smeyerstadt	50 00	50 00	46 00	37 20	.....	133 20
	4647 25	4579 91	15978 27	3945 64	908 27	25412 09
A. GAY ET BOLTON MAGRATH.—*Pontiac.*						
Onslow South	80 78	80 78	580 97	82 60	.....	744 35
Onslow North et diss	102 86	102 86	654 82	121 80	93 60	973 08
Bristol	280 78	280 78	1019 83	196 00	172 00	1668 61
Clarendon	319 10	319 10	80 90	130 00	.....	530 00
Thorne	81 04	81 04	118 81	194 00	.....	393 85
Leslie	51 56	51 56	248 44	70 00	.....	370 00
Litchfield	34 54	34 54	85 71	13 20	.....	133 45
Portage du Fort	84 68	84 68	536 48	55 40	.....	676 56

Pontiac.—Suite						
Calumet et diss	140 26	140 26	708 19	93 73	.....	942 18
Chichester	77 67	77 67	261 25	192 00	.....	530 92
Sheen	47 21	47 21	783 82	134 40	.....	965 43
Mansfield	102 08	102 08	260 92	191 00	.....	554 00
Waltham	52 46	52 46	127 54	78 00	.....	258 00
Allumettes Island	195 20	195 20	1521 80	145 00	.....	1862 00
Ste. Elizabeth de Frankton	107 54	107 54	217 66	128 00	.....	453 20
Bryson	44 94	44 94	311 06	88 50	.....	444 50
Lower Litchfield	19 36	19 36	133 64	41 60	.....	194 60
Shawville	28 32	28 32	148 13	86 40	.....	262 85
Quyon	50 40	50 40	390 75	62 50	.....	503 65
Pontiac	22 86	22 86	.....	52 80	.....	75 66
Aberdeen	13 83	.....	.....	.....	.....	.....
Aldfield	54 02	54 02	214 99	16 18	74 32	359 51
Cawood	36 48	36 48	41 52	.....	.....	78 00
	2027 97	2014 14	8447 23	2173 11	339 92	12974 40
F. E. JUNEAU ET D. LEFEBVRE.—*Portneuf.*						
Grondines No. 1	123 25	123 25	125 55	88 80	.....	337 60
Grondines No. 2	71 96	71 96	102 80	112 00	.....	286 76
St. Casimir	246 64	246 64	259 14	134 60	.....	640 38
St. Ubalde	60 26	60 26	46 16	51 90	.....	158 32
Deschambault	311 95	311 95	142 32	119 52	402 00	975 79
St. Alban	203 26	203 26	162 64	128 04	.....	493 94
Portneuf et dis	232 48	232 48	631 51	217 60	.....	1081 59
Cap Santé	175 32	175 32	122 08	91 00	.....	388 40
Ecureuils	72 72	72 72	107 28	56 00	.....	236 00
St Basile	261 30	261 30	217 50	181 76	116 00	776 56
St. Raymond et diss	421 18	421 18	489 35	400 00	.....	1310 53
Pointe aux Trembles	204 94	204 94	82 33	97 00	.....	384 27
Ste. Jeanne de Neuville	137 66	137 66	331 50	70 00	.....	539 16
St. Augustin	244 16	244 16	338 39	.....	.....	582 55
Ste. Catherine	164 04	164 04	110 96	218 60	.....	493 60
	2931 12	2931 12	3269 51	19 66 82	518 00	8685 45
F. E. JUNEAU, REV. M. M. FOTHERGILL *Québec.*						
La Roche Platte	22 08	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	548 15	150 85	.....	910 04
Ancienne Lorette	290 00	290 00	310 00	16 00	.....	616 00
St. Ambroise	440 92	440 92	224 64	203 06	.....	868 62

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Québec.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Charlesbourg	290 00	290 00	1047 51	203 35	241 29	1782 15
Beauport (Paroisse) et diss	449 88	449 88	865 51	720 13	.....	2035 52
Beauport (St. Michel de)	76 50	76 50	182 40	107 00	.....	365 90
St. Dunstan et diss	46 08	46 08	159 92	9 42	.....	215 42
Stoneham et diss	47 06	47 06	131 95	44 90	.....	223 91
St. Gabriel Est	80 00	80 00	30 15	94 95	.....	205 10
St. Gabriel Ouest	124 68	124 68	.....	64 96	.....	189 64
Cap Rouge	123 00	123 00	116 00	165 00	350 00	754 00
St. Columban et diss	631 96	631 96	768 04	218 32	.....	1618 32
St. Sauveur et diss	1279 26	1279 26	1830 78	664 60	.....	3774 64
Tewkesbury No. 1	28 44	28 44	43 56	28 30	.....	100 30
St. Roch Nord et diss	348 32	348 32	817 68	32 60	.....	1198 60
Tewkesbury No. 2	13 76	13 76	126 24	22 80	.....	162 80
Mill Hill No. 4	15 72	15 72	20 28	48 00	.....	84 00
	4518 70	4496 62	7222 81	2794 24	591 29	15104 96
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Richelieu.*						
St. Roch	126 24	126 24	247 76	42 80	.....	416 80
St. Ours (Paroisse)	231 82	231 82	328 18	55 00	100 00	715 00
St. Ours (Village)	91 05	91 05	352 95	89 00	.....	533 00
Ste. Victoire	263 90	263 90	536 10	.....	.....	800 00
St. Pierre de Sorel	123 90	123 90	36 10	13 20	.....	173 20
Sorel (Ville) et diss	731 96	731 96	2545 52	892 79	.....	4170 27
St. Robert	196 88	196 88	500 97	60 98	.....	758 83
St. Aimé	341 96	341 96	488 80	.....	.....	830 76
St. Marcel	173 50	173 50	326 50	44 40	.....	544 40
St. Louis	93 51	93 51	406 49	.....	.....	500 00
Ste. Anne	191 04	191 04	.....	72 80	.....	263 84
St. Joseph de Sorel	53 12	53 12	57 60	15 20	.....	125 92
	2618 88	2618 88	5826 97	1286 17	100 00	9832 02

D. BÉGIN.—*Rimouski.*						
St. Valérien	20 52	20 52	29 48	1 00	.....	51 00
St. Simon	154 04	154 04	225 34	54 00	.....	433 38
St. Mathieu de Rioux	116 36	116 36	137 49	64 80	.....	318 65
St. Fabien	220 14	220 14	156 05	90 80	.....	466 99
Ste. Cécile du Bic	375 08	375 08	1485 68	60 40	.....	1921 16
Rimouski (Paroisse)	234 28	234 28	1131 13	168 70	.....	1534 11
Rimouski (Village)	154 04	154 04	278 54	90 00	.....	522 58
St. Anaclet	152 34	152 34	145 80	105 40	.....	403 54
Ste. Luce	230 39	230 39	105 96	181 90	.....	518 25
St. Donat	106 36	106 36	24 39	71 90	.....	202 65
Ste. Flavie	227 14	227 14	417 86	149 00	.....	794 00
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	141 31	64 00	.....	298 17
Métis	72 08	72 08	58 20	77 60	.....	207 88
St. Octave et diss	209 62	209 62	518 64	173 00	.....	901 26
St. Moise	38 96	38 96	144 76	10 00	10 00	243 72
McNider	294 16	294 16	252 90	180 40	.....	727 46
Matane (St. Ulric de)	182 86	182 86	119 18	94 40	135 37	521 81
St. Jérôme	241 30	241 30	258 70	15 00	.....	515 00
Ste. Félicité	141 30	141 30	209 96	75 00	.....	426 26
Cherbourg	50 00	50 00	.....	29 50	.....	79 50
St. Joseph	61 30	61 30	138 70	54 00	.....	254 00
St. Gabriel	54 54	54 54	81 46	20 80	310 00	466 80
Ste. Blandine	30 28	30 28	9 72	20 00	.....	60 00
Dalibaire	21 56	21 56	128 04	16 60	.....	166 20
Notre-Dame du Sacré-Cœur	104 68	104 68	267 32	37 50	.....	409 50
Les Capucins	21 41	21 41	2 59	26 40	60 00	110 40
St. Edmond	53 24	53 24	169 76	46 00	.....	269 00
	3660 84	3660 84	6638 96	1978 10	555 37	12833 27
M. STENSON.—*Richmond.*						
Brompton et diss	111 18	111 18	463 88	214 68	150 00	939 74
Melbourne (Township)	297 42	297 42	438 01	.....	.....	735 43
Melbourne (Village)	35 06	35 06	4 94	3 60	.....	43 60
Cleveland, Richmond et diss	274 41	274 41	1430 91	13 30	190 30	1908 92
Shipton et diss	305 85	305 85	788 35	620 70	25 00	1739 90
Windsor (Township) et diss	68 26	68 26	517 16	76 00	.....	661 42
St. George de Windsor	142 08	142 08	192 30	94 00	.....	428 38
Stoke	65 97	65 97	822 03	39 60	.....	927 60
Windsor Mills et diss	75 52	75 52	364 40	158 40	.....	598 32
Danville et diss	80 65	80 65	151 66	100 00	.....	332 31
	1456 40	1456 40	5173 64	1320 28	365 30	8315 62

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spëciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
J. B. DELAGE.—*Rouville.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Richelieu (N.-D. de Bonsecours)	98 70	98 70	401 30	58 00	.....	558 00
St. Mathias	121 96	121 96	332 39	35 09	.....	489 35
St. Hilaire	156 88	156 88	719 05	74 00	.....	949 93
St. Jean-Baptiste	231 70	231 70	146 87	64 00	.....	442 57
Ange-Gardien	284 95	284 95	315 05	41 90	580 00	1221 90
Ste. Marie de Monnoir	314 42	314 42	745 39	90 00	.....	1149 81
Ste. Angèle	202 08	202 08	316 98	38 40	168 05	725 51
St. Césaire et diss	607 03	607 03	1422 97	.....	.....	2030 00
Abbottsford et diss	217 41	217 41	443 60	88 00	.....	749 01
	2235 13	2235 13	4843 60	489 30	748 05	8316 08
J. B. DELAGE.—*St. Hyacinthe.*						
St Damase	304 56	304 56	675 44	129 00	.....	1109 00
La Présentation	185 60	185 60	282 19	53 20	.....	520 99
St. Charles	142 35	142 35	557 65	.....	.....	700 00
St. Denis No. 1 (Village)	120 13	120 13	546 12	60 00	.....	726 25
St. Denis No. 2	199 74	199 74	424 88	.....	.....	624 62
St. Jude	250 66	250 66	549 34	.....	.....	800 00
St. Barnabé	160 92	160 92	339 08	.....	.....	500 00
St. Hyacinthe (Ville) et diss	486 50	486 50	1330 04	304 80	.....	2121 34
St. Hyacinthe (Paroisse)	306 76	306 76	793 24	.....	.....	1100 00
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	359 66	.....	.....	462 00
Ste. Marie Magdeleine	114 00	114 00	286 00	.....	200 00	600 00
	2373 56	2373 56	6143 64	547 00	200 00	9264 20
S. BOIVIN.—*Saguenay.*						
Tadousac	28 97	28 97	81 03	54 00	.....	164 00
Ste. Marguerite	12 89	12 89	15 91	35 00	.....	63 80
Escoumains	95 06	95 06	19 94	80 00	.....	195 00

Saguenay.—Suite.						
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	130 05	69 00	.....	311 00
Anticosti	60 00	60 00	84 00	20 00	.....	164 00
Mille Vaches	53 12	53 12	.....	20 00	.....	73 12
Saguenay (Rivière aux Canards)	25 58	25 58	4 42	16 00	.....	46 00
Bergeronnes	37 79	37 79	19 21	50 00	100 00	207 00
Petites Bergeronnes	16 76	16 76	7 24	20 00	.....	44 00
Sault-au-Cochon	40 00	40 00	.....	13 00	5 00	58 00
Moulin de Baude	31 95	31 95	23 05	34 00	.....	89 00
Betsiamis	71 69	71 69	18 31	55 00	.....	145 00
Betchouwan	40 00	40 00	.....	39 40	.....	79 40
	625 76	625 76	403 16	505 40	105 00	1639 32
W. J. ALEXANDER ET J. A. McLOUGHLIN *Shefford.*						
Granby Township et diss	185 86	185 86	1314 14	148 96	30 00	1678 96
Granby (Village) et diss	113 76	113 76	1003 48	19 25	.....	1136 49
Ste. Cécile et diss	149 22	149 22	496 76	31 20	336 75	1013 93
St. Valérien	160 66	160 66	385 00	54 50	87 33	687 49
Shefford	434 43	434 43	1464 60	451 20	.....	2350 23
Waterloo	161 04	161 04	2219 96	262 00	.....	2643 00
Roxton Township	284 82	284 82	602 18	118 00	22 54	1027 54
Ely Nord et diss	111 18	111 18	635 32	72 46	75 00	893 96
Ely Sud et diss	164 54	164 54	602 25	220 00	150 00	1136 79
Stukely Nord et diss	146 62	146 62	806 96	116 80	.....	1070 38
Stukely Sud	67 67	67 67	563 41	84 24	.....	715 32
Ste. Anne de Stukely	123 26	123 26	70 75	71 20	.....	265 21
Ste. Pudentienne	149 10	149 10	342 24	60 96	191 48	743 78
St. Alphonse et diss.	96 62	96 62	360 41	71 30	150 00	678 33
Roxton Falls	128 84	128 84	876 53	126 40	.....	1131 77
	2477 62	2477 62	11743 99	1908 47	1043 10	17173 18
C. BRAULT.—*Soulanges.*						
Coteau-Landing et diss	259 74	259 74	692 13	422 80	.....	1374 67
St. Polycarpe	354 81	354 81	745 19	320 00	50 00	1470 00
St. Clet	137 28	137 28	305 35	151 80	.....	594 43
St. Ignace	213 26	213 26	918 52	212 80	.....	1344 58
St. Joseph	274 94	274 94	417 41	276 45	.....	968 80
St. Télesphore et diss	163 64	163 64	438 15	151 04	.....	752 83
	1403 67	1403 67	3516 75	1534 89	50 00	6505 31

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
A. TÉTRAULT.—*St. Maurice.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pointe du Lac	190 52	190 52	237 48	.....	.....	428 00
Yamachiche	317 94	317 94	432 06	123 00	.....	873 00
St. Sévère	106 75	106 75	73 25	74 20	25 00	279 20
St. Barnabé	202 08	202 08	169 29	121 40	.....	492 77
St. Etienne	334 29	334 29	267 41	.....	.....	601 70
Shawinigan	154 42	154 42	203 58	54 00	.....	412 00
St. Elie	61 30	61 30	190 20	132 00	.....	383 50
Trois-Rivières (Banlieue)	79 88	79 88	170 12	18 20	.....	268 20
Trois-Rivières No. 1	29 74	29 74	220 26	10 00	.....	260 00
Trois-Rivières et diss. (Cité)	983 14	983 14	3453 74	268 65	.....	4705 53
	2460 06	2460 06	5417 39	801 45	25 00	8703 90
Z. O. H. LAMARCHE.—*St. Jean.*						
St. Valentin et diss	278 94	278 94	1150 06	155 40	375 00	1959 40
Lacolle et diss	429 60	429 60	2026 67	476 67	545 61	3478 55
Lacadie, Blairfindie et diss	233 36	233 36	666 14	33 50	.....	933 00
St. Jean (Ville)	413 38	413 38	2194 13	160 90	.....	2768 41
St. Jean (Paroisse)	115 17	115 17	415 71	54 40	.....	585 28
St. Luc	103 87	103 87	420 20	34 40	.....	558 47
	1574 32	1574 32	6872 91	915 27	920 61	10283 11
M. STENSON.—*Sherbrooke.*						
Orford	109 08	109 08	1310 34	159 10	120 97	1699 49
Ascot	330 54	330 54	669 46	200 00	162 00	1362 00
Lennoxville	90 78	90 78	451 22	24 00	.....	566 00
Sherbrooke (Cité)	349 88	349 88	.....	.....	.....	349 88
Sherbrooke diss	225 72	225 72	4745 20	385 84	.....	5356 76
	1106 00	1106 00	7176 22	768 94	282 97	9334 13

Stanstead	480 66	480 66	1610 09	100 00	400 00	2590 75
Stanstead Plain	74 54	74 54	157 46	.....	.....	232 00
Magog et diss	152 48	152 48	901 25	116 80	.....	1170 53
Hatley et diss	301 04	301 04	762 96	26 00	.....	1090 00
Barnston	331 31	331 31	1764 69	276 00	425 56	2797 56
Coaticook et diss	150 64	150 64	1831 36	150 00	1000 00	3132 00
Barford et diss	125 34	125 34	249 66	165 29	.....	540 29
Beebe Plain	41 70	41 70	256 70	29 00	.....	327 40
Dixville (Village)	48 58	48 58	151 42	20 00	.....	220 00
	1706 29	1706 29	7685 59	883 09	1825 56	12100 53
A. PILON.—*Terrebonne.*						
Terrebonne (Ville)	136 37	136 37	937 15	84 10	.....	1157 62
Terrebonne (Paroisse)	108 58	108 58	291 42	30 80	.....	430 80
Ste. Anne des Plaines	236 42	236 42	232 96	119 60	.....	588 98
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	389 13	16 52	.....	645 27
St. Hypolite	125 58	125 58	74 42	.....	.....	200 00
St. Adèle	203 92	203 92	467 46	.....	.....	671 38
Beresford	188 06	188 06	268 94	21 00	.....	478 00
Ste. Marguerite	55 94	55 94	9 02	.....	.....	64 96
St. Janvier (Paroisse)	91 06	91 06	124 75	42 40	.....	258 21
St. Janvier (Village)	42 74	42 74	71 24	31 20	.....	145 18
St. Janvier No. 1 Bas	30 40	30 40	46 97	16 00	.....	93 37
Ste. Sophie et diss	192 08	192 08	712 32	74 80	.....	979 20
Ste. Thérèse (Paroisse)	165 07	165 07	322 93	35 00	.....	523 00
Ste. Thérèse (Village)	169 48	169 48	1458 52	40 00	.....	1668 00
St. Jérôme (Village)	150 54	150 54	750 70	51 20	.....	952 44
St. Jérôme (Paroisse) et diss	314 56	314 56	713 44	64 25	.....	1092 25
	2450 42	2450 42	6871 37	626 87	.....	9948 66
G. TANGUAY.—*Témiscouata.*						
Notre-Dame du Portage	79 88	79 88	132 12	156 00	.....	368 00
Rivière du Loup	152 48	152 48	289 52	135 60	.....	577 60
Fraserville et diss	200 14	200 14	842 86	174 50	165 00	1382 50
Cacouna	234 42	234 42	365 58	58 00	550 00	1208 00
Isle Verte	395 47	395 47	329 53	382 80	.....	1107 80
St. Eloi	147 27	147 27	94 32	33 00	.....	274 59
Trois Pistoles No. 1	268 06	268 06	254 94	212 00	60 00	795 00

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Témiscouata—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Trois-Pistoles No. 2	175 72	175 72	.....	96 20	.....	271 92
St. Antonin	153 90	153 90	35 86	141 11	64 00	394 87
St. Modeste	121 56	121 56	98 44	73 90	73 00	366 90
St. Honoré	33 76	33 76	66 24	27 20	.....	127 20
St. Arsène	187 02	187 02	212 98	120 00	.....	520 00
St. Epiphane	163 78	163 78	236 22	223 00	.....	623 00
St. François Xavier	47 40	47 40	77 60	136 60	25 00	286 60
St. Jean de Dieu	83 50	83 50	166 43	.....	.....	249 93
Notre-Dame du Lac	140 78	140 78	202 22	139 60	.....	482 60
St. Louis de Ha Ha	42 08	42 08	105 27	25 40	.....	172 75
Ste. Rose de Dégelé	49 74	49 74	128 86	19 60	.....	198 20
Ste. Françoise	75 84	75 84	24 16	29 00	.....	129 00
St. Clément	124 28	124 28	.. 20	.....	.....	124 48
St. Paul de la Croix	124 28	124 28	15 72	.....	.....	140 00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	43 90	43 90	71 10	11 76	.....	126 76
	3045 26	3045 26	3750 17	2195 27	937 00	9927 70
C. BRAULT.—*Vaudreuil.*						
Isle Perrot	121 44	121 44	1188 90	24 63	.....	1334 97
Newton (Ste. Justine)	159 36	159 36	361 01	58 40	180 00	758 77
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	724 12	119 90	.....	1118 70
Rigaud (Paroisse) et diss	319 87	319 87	440 13	140 65	.....	900 65
Rigaud (Village)	119 62	119 62	403 38	94 00	.....	617 00
Vaudreuil	245 29	245 29	704 71	144 50	.....	1094 50
St. Lazare et diss	141 98	141 98	314 24	79 00	.....	535 22
Como	46 76	46 76	33 24	10 00	8 25	98 25
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6458 06

Varennes (Paroisse)	181 08	181 08	452 92	307 00	.....	941 00
Varennes (Village)	145 30	145 30	631 26	174 00	.....	850 56
Ste. Julie	149 74	149 74	300 26	73 00	.....	523 00
Belœil	223 26	223 26	770 77	177 00	.....	1171 03
St. Marc	145 06	145 06	369 83	66 00	.....	580 89
Verchères	282 60	282 60	817 40	147 80	.....	1247 80
Contrecœur	235 46	235 46	281 07	117 20	.....	633 73
St. Antoine	215 98	215 98	384 02	82 50	.....	682 50
Ste. Théodosie	73 12	73 12	156 88	32 00	.....	262 00
	1651 60	1651 60	4064 41	1176 50	.....	6892 51
M. STENSON ET W. THOMPSON.—*Wolfe.*						
Wotton	234 68	234 68	665 32	129 89	550 00	1579 89
Ham Nord	84 24	84 24	165 76	9 60	38 00	297 60
Ham Sud (St. Joseph)	65 98	65 98	267 52	39 60	.....	373 10
Wolfestown	173 78	173 78	94 08	133 90	.....	401 76
St. Fortunat	97 54	97 54	187 02	68 80	.....	353 36
St. Camille	78 70	78 70	308 76	24 20	.....	411 66
Stratford	64 80	64 80	2 20	5 00	.....	72 00
Garthley	42 20	42 20	89 80	71 50	143 00	346 50
Dudswell	113 64	113 64	669 01	34 00	.....	816 65
Weedon	152 74	152 74	847 76	.....	.....	1000 50
Ham South West	37 58	37 58	71 33	16 00	.....	124 91
	1145 88	1145 88	3368 56	532 49	731 00	5777 93
L. M. LAPLANTE.—*Yamaska.*						
St. Michel (Village)	47 02	47 02	257 98	65 00	.....	370 00
St. Michel No. 2	42 60	42 60	.....	22 00	.....	64 60
St. Michel N. 3	28 32	28 32	43 44	23 50	.....	95 26
St. Michel N. 4	24 94	24 94	53 06	17 00	.....	95 00
St. François (Paroisse)	232 99	232 99	117 01	53 40	350 00	753 40
St. François (Village)	69 48	69 48	80 52	13 20	.....	163 20
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	445 32	144 00	.....	994 00
Baie du Febvre	349 49	349 49	510 51	118 00	.....	978 00
St. Zéphirin	201 30	201 30	552 39	.....	.....	753 69
St. Pie	161 30	161 30	84 70	36 40	.....	282 40
St. David	381 04	381 04	273 01	201 25	.....	855 30

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Fin.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Yamaska.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Guillaume	328 84	328 84	275 75	189 25	.....	793 84
St. Bonaventure	148 58	148 58	169 81	84 42	.....	402 81
	2420 58	2420 58	2863 50	967 42	350 00	6601 50
FÉLIX S. McMAHON.—*Montréal, Cité.*						
Catholiques	10127 55	10127 55	50875 45	585536 00	.....	646539 00
F. C. EMBERSON.						
Protestants	3737 11	3737 11	63262 89	204000 00	.....	271000 00
F. E. JUNEAU.—*Québec, Cité.*						
Catholiques	4991 43	4991 43	963 43	391400 00	.....	397354 86
RÉV. M. FOTHERGILL.						
Protestants	781 46	781 46	2744 00	69000 00	.....	72525 46

RÉCAPITULATION DU TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.

COMTÉS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction édifi ces.	Total levé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Argenteuil	1663 16	1663 16	4287 20	2502 26	843 50	9296 12
L'Assomption	2009 54	1921 60	3375 96	716 65	3202 25	9216 46
Arthabaska	2232 14	2232 14	5649 15	1733 31	547 23	10161 83
Bagot	2516 56	2516 56	5663 38	947 30	.....	9127 24
Beauharnois	1916 54	1916 54	8277 12	1739 65	4255 90	16189 21
Bellechasse	2260 32	2260 32	1777 70	703 76	44 90	4786 68
Beauce	3731 28	3731 28	4685 68	2307 57	789 00	11513 53
Bonaventure	2213 94	2189 39	3076 00	2544 01	879 37	8688 77
Berthier	2601 38	2601 38	2850 57	1276 00	886 57	7614 52
Brome	1840 58	1840 58	5437 76	1178 05	2869 10	11325 49
Chambly	1363 41	1363 41	5852 51	1272 60	.....	8488 52
Champlain	2919 06	2891 01	3784 24	1292 07	1817 00	9784 32
Compton	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Charlevoix	2015 90	2065 12	2561 92	1519 82	315 00	1516 66
Chicoutimi	2238 23	2238 23	3650 11	1893 76	1128 90	8911 00
Chateauguay	2099 54	2099 54	6591 63	2013 63	23 00	10727 80
Dorchester	2377 73	2377 73	2113 41	1115 63	51 00	5657 77
Drummond	1425 36	1425 36	5843 46	1419 10	610 00	9297 92
Deux-Montagnes	1928 37	1928 37	5920 41	444 30	1250 95	9544 03
Gaspé	2450 20	2450 20	6763 98	2303 71	255 50	11771 39
Huntingdon	2117 46	2117 46	6552 05	2110 69	47 50	10827 70
Hochelaga	3329 96	3293 86	33489 82	3595 40	3531 99	43911 07
Iberville	2001 74	2001 74	7416 13	623 30	231 00	10272 17
L'Islet	1755 50	1755 50	1502 75	1046 00	.....	4304 25
Jacques-Cartier	1464 27	1196 52	4502 32	1511 31	1179 90	8390 05
Joliette	2996 84	2996 84	4917 82	520 40	.....	8435 06
Kamouraska	2770 73	2770 73	2938 34	920 40	1203 00	7832 47
Laprairie	1332 11	1332 11	3127 06	348 60	500 00	5307 77
Lotbinière	2631 64	2631 64	3066 64	1592 64	.....	7290 92
Laval	1263 68	1263 68	2837 99	641 72	260 00	5003 39
Lévis	3224 90	3224 90	4571 05	3664 66	.....	11460 61
Maskinongé	2015 11	2015 11	2882 07	850 46	382 97	6130 61
Mégantic	2342 52	2342 52	4448 26	1554 70	274 00	8619 48
Montmorency	1587 18	1587 18	3189 20	1595 63	147 00	6519 01
Missisquoi	2143 83	2143 83	7974 28	635 55	299 00	11052 66

RECAPITULATION DU TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1879-80.—*Suite et fin.*

COMTÉS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montcalm	1722 82	1658 92	3563 74	257 50	560 43	6040 59
Montmagny	1810 43	1810 43	1194 64	903 29	390 00	4298 36
Napierville	1517 96	1517 96	3212 74	538 70	.....	5269 40
Nicolet	3021 12	3021 12	3753 69	1583 37	708 00	9066 18
Ottawa	4647 25	4579 91	15978 27	3945 64	908 27	25412 09
Pontiac	2027 97	2014 14	8447 23	2173 11	339 92	12974 40
Portneuf	2931 12	2931 12	3269 51	1966 82	518 00	8685 45
Québec	4518 70	4493 62	7222 81	2794 24	591 29	15104 96
Richelieu	2618 88	2618 88	5826 97	1286 17	100 00	9832 02
Rimouski	3660 84	3660 84	6638 96	1978 10	555 27	12833 27
Richmond	1456 40	1456 40	5173 64	1320 28	365 30	8315 62
Rouville	2235 13	2235 13	4843 60	489 30	748 05	8816 08
St. Hyacinthe	2373 56	2373 56	6143 64	547 00	200 00	9264 20

Saguenay	625 76	625 76	403 16	505 40	105 00	1639 32
Shefford	2477 62	2477 62	11743 99	1908 47	1043 10	17173 18
Soulanges	1403 67	1403 67	3516 75	1534 89	50 00	6505 31
St. Maurice	2460 06	2460 06	5417 39	801 45	25 00	8703 90
St. Jean	1574 32	1574 32	6872 91	915 27	920 61	10283 11
Sherbrooke	1106 00	1106 00	7176 22	768 94	282 97	9334 13
Stanstead	1706 29	1706 29	7685 59	883 09	1825 56	12100 53
Terrebonne	2450 42	2450 42	6871 37	626 87	.....	9948 66
Témiscouata	3045 26	3045 26	3750 17	2195 27	937 00	9927 70
Vaudreuil	1429 00	1429 00	4169 73	671 08	188 25	6458 06
Verchères	1651 60	1651 60	4064 41	1176 50	.....	6892 51
Wolfe	1145 88	1145 88	3368 56	532 49	731 00	5777 93
Yamaska	2420 58	2420 58	2863 50	967 42	350 00	6601 50
Montréal, Cité Catholiques	10127 55	10127 55	50875 45	585536 00	.....	646539 00
Montréal, Cité Protestants	3737 11	3737 11	63262 89	204000 00	.....	271000 00
Québec, Cité Catholiques	4991 43	4991 43	963 43	391400 00	.....	397354 86
Québec, Cité Protestants	781 46	781 46	2744 00	69000 00	.....	72525 46
	154565 46	153943 14	449952 51	1335813 32	41370 65	1981079 62

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1879–80.

FINANCES.

No.	Institutions.	Dépenses annuelles des institutions.	Revenu annuel des institutions provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenu.	Valeur des propriétés foncières possédées par les institutions, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes des institutions.	Valeur des édifices occupés pour les fins des institutions.
1	Universités	104978	104678	101	.....	.....	.....	595078	.....	583330
2	Collèges classiques	318046	311412	486	34	220	.....	2245778	466078	1625821
3	" industriels	43613	40631	320	4	23	.....	213346	63038	174096
4	Académies de garçons ou mixtes	66298	61992	805	73	25	.....	309900	66727	242210
5	" de filles	182053	174817	4678	224	480	.....	933027	350230	732592
6	Ecoles modèles	295415	277680	8159	395	430	.....	1279982	341511	1021057
7	" normales	42000	42000	186	4	23	.....	80000	.....	80000
8	E. modèles annexées aux E. normales	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		1052403	1013210	14740	734	1201		5657111	1287584	4459106

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes, comprenant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes, comprenant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques possédées par ces institutions.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	19600	64829	84429	3	50	26400	6000	22	.....	.....	42	99	42	46	18
2	34316	92250	126566	79	926	11700	24080	3249	2103	589	738	709	307	152	30
3	4297	3722	8019	18	245	80	89	2032	1686	602	252	263	98	43	31
4	2700	8526	11226	52	480	760	6904	4474	3573	1220	580	483	159	121	35
5	16231	16767	32998	129	1159	1325	.....	8805	9115	2028	434	441	36	28	41
6	19494	17304	36798	230	2863	200	25	26415	24714	5864	1820	2566	118	159	138
7	500	9500	10000	18	137	1400	1400	295	295	201	207	207	21	.....	.....
8	.....	.....	.....	5	60	.....	.....	785	785	89	55	67	.....	.....	.....
	97138	212898	310036	534	5920	41865	38498	46077	42271	10593	4128	4835	781	549	293

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1879–80.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—Suite.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle, apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle, apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	65	9	19	42	73	.....	7	84	84	84	.....	84	.....	.....	.....
2	364	238	342	349	409	2911	1136	2800	2521	2615	18	1572	2513	1959	2588
3	105	4	46	41	134	1196	186	1629	1315	1370	.....	454	760	951	977
4	126	19	68	103	134	2236	578	2663	2317	2422	.....	991	2072	1358	2030
5	41	.....	174	33	461	3673	504	6688	6509	6642	.....	4176	1829	1916	2014
6	108	53	261	42	524	11685	1791	17328	16550	16436	12	8.80	5011	5724	5981
7	198	10	80	90	314	163	151	314	295	217	.....	187	275	172	295
8	60	.....	.....	.....	37	257	528	430	297	387	.....	115	517	287	587
	1067	333	990	700	2096	22121	4881	31936	29888	30173	30	15759	12977	12367	14472

COURS D'ÉTUDES—Suite.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèvss apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	76	103	.....	.....	114	92	114	34	.....	12	.....	27	109	.....	.....	.....
2	82	1589	2108	646	774	1379	171	2	.....	20	3134	1454	841	1056	617	1145
3	.....	281	89	25	46	59	2	.....	.....	.....	1289	1171	131	163	157	854
4	.....	1306	135	4	74	21	13	.....	4	3	3137	2009	302	869	348	2215
5	.....	1066	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	5270	4946	747	530	727	3270
6	58	2612	87	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	14061	14645	1942	2109	2960	11824
7	.....	142	82	.....	11	11	11	.....	.....	.....	295	70	150	210	79	254
8	.....	255	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	747	432	58	100	.....	547
	216	7354	2551	675	1033	1562	311	36	8	38	27933	24754	4280	5037	4888	20109

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1879–80.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES—Suite.

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves suivant la faculté des arts.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	.....	18	33	.....	63	239	285	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....
2	316	883	588	704	1463	394	358	142	.....	43	236	.....	197	699	875	202	.....
3	37	95	106	33	234	8	19	.....	.....	.....	387	40	70	205	494	40	.....
4	156	342	165	205	546	27	32	.....	.....	23	860	161	251	263	1485	123	219
5	299	497	154	465	969	2[illegible]	.....	....	.....	.....	656	94	482	.....	5214	7	6026
6	840	1440	533	553	2757	34	.....	.....	.....	44	5453	525	955	705	11174	59	7410
7	.....	150	27	150	207	29	.....	.....	.....	.....	283	.....	63	.....	314	.....	63
8	.....	40	.....	.....	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	747	.....	260
	1648	3447	1591	2143	6326	578	648	427	.....	110	7875	820	2018	1872	20313	431	13978

COURS D'ÉTUDES—Suite.

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	
1	.....	23	.....	.....	13	101	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	128	32	569	1724	1019	.....	.....	110	.....	.....
3	.....	215	8	92	662	150	105	.....	.....	.....	.....
4	126	1305	11	300	1072	737	20	.....	.....	45	.....
5	1953	349	52	1486	3619	305	.....	.....	.....	.....	.....
6	2254	3154	43	1445	7681	758	193	.....	100	52	.....
7	63	166	.....	121	314	187	.....	.....	.....	.....	.....
8	30	350	.....	.....	350	38	.....	.....	.....	.....	.....
	4426	5690	146	4013	15435	3295	318	.....	210	97	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1879–80.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	Nombre d'élèves atteints de maladies graves durant l'année.								Nombre d'élèves décédés durant l'année.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	2	22	3	5	5	78	12	127	1	4	....	.....	.....	1	.....	.....	1	7
3	4	.....	.....	.....	3	107	.....	114	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	5
4	3	4	1	1	1	241	3	254	1	1	.....	.....	1	6	1	.....	5	15
5	24	32	.....	1	8	188	5	258	3	7	.....	.....	1	16	.....	.....	6	33
6	21	53	8	31	13	1116	19	1261	6	6	.....	6	1	97	1	2	9	128
7	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	54	112	12	38	31	1730	39	2016	11	18	.....	6	3	124	2	2	22	188

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1879–80.—*Suite.*

No.	CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.														PROFESSEURS.		
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	Nombre d'élèves ayant quitté le pays.	Nombre de religieuses institutrices.	Nombre d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.
1	13	.....	.....	8	3	.....	203	263	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	34
2	223	261	122	142	32	101	50	48	30	8	16	147	39	45	.....	9	323
3	108	136	49	1	5	63	7	2	.....	8	3	137	18	47	.....	1	97
4	132	177	69	1	108	100	3	2	.....	23	13	217	38	44	38	43	73
5	104	392	47	19	167	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	498	30	.....
6	414	879	291	32	446	267	3	1	.....	2	1	430	106	318	605	253	97
7	58	40	45	.....	6	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	4
8	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	6	.....
	1101	885	623	203	767	531	267	319	30	41	33	934	203	534	1153	342	628

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1879-80.—*Fin.*

	PROFESSEURS.		ÉLÈVES.													
No.	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, instituteurs ou institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre de pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	85	119	1013	.....	792	.....	221	572	441	794	116	2	101	.....	1013	1013
2	61	393	5055	73	2001	1312	1815	4267	861	4038	704	55	331	3159	1969	5128
3	12	110	2522	81	1857	405	341	2448	155	2222	311	2	68	2278	325	2603
4	66	220	4441	1024	4898	249	318	4029	1436	5133	276	5	51	4694	771	5465
5	.....	528	.....	11243	7736	1341	2166	11155	88	10648	466	18	111	10364	879	11248
6	129	1084	15928	21395	33667	1454	2202	36243	1080	36412	689	39	183	35450	1873	37323
7	26	42	121	193	166	3	145	175	139	178	136	.....	.....	.....	314	314
8	3	9	380	405	780	.....	5	442	343	780	5	.....	.....	440	345	785
	382	2505	29460	34414	51897	4764	7213	59331	4543	60205	2703	121	845	56385	7489	63874

APPENDICE No. IV

PETITS TABLEAUX

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1879-80.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-12.	Cours d'Histoire du Canada, par l'Abbé Ferland.	Les Canadiens de l'Ouest, par Tassé.	L'Instruction Publique au Canada, par Chauveau.	Le Canada sous l'Union. Turcotte.	Traité populaire d'agriculture, par Landry.	Montcalm et le Canada Français, par DeBonnechose.	Une colonie féodale en Amérique, Rameau.	Mélanges littéraires et historiques, par Dr. Larue.	Les anciens Canadiens, par De Gaspé.	Droit social chrétien.	La littérature canadienne.	Mgr. Plessis, par l'Abbé Ferland.
1	Le Surintendant	12	41	37	2	38	39	9	21	27	32	13	38	21	4	37
2	L'Inspecteur Archambeault	.....	.....	.....	.....	4	10	.....	8	.....	.....	1	10	3	.....	25
3	" Alexander	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	7	.....	.....	.....	6	.....	.....	20
4	" Béland	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	8	.....	.....	.....	6	.....	.....	20
5	" Boivin	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	5	.....	.....	.....	8	.....	.....	16
6	" Bégin	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	10	.....	.....	.....	8	.....	.....	25
7	" Brault	.....	.....	.....	.....	2	5	.....	11	.....	.....	.....	6	.....	.....	20-
8	" Carrier	.....	.....	.....	.....	4	6	.....	13	.....	.....	1	7	.....	.....	31
9	" Dorval	.....	.....	.....	.....	2	10	.....	10	.....	.....	.....	10	.....	.....	25
10	" Delâge	.....	.....	.....	.....	4	7	.....	10	.....	.....	.....	8	.....	.....	30

11	"	Fontaine	.....	.....	.....	.....	2	5	.....	10	.....	.....	.....	6	.....	.....	25
12	"	Grondin	.....	.....	.....	.....	2	5	.....	12	.....	.....	.....	4	.....	.....	25
13	"	Gay	.....	.....	.....	.....	4	2	.....	10	.....	.....	.....	5	.....	.....	10
14	"	Juneau	.....	.....	.....	.....	10	10	3	8	2	.....	3	10	2	1	20
15	"	Lucier	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	4	.....	.....	.....	8	.....	.....	8
16	"	Laplante	.....	.....	.....	.....	2	5	.....	7	.....	.....	.....	7	.....	.....	35
17	"	Lamarche	.....	.....	.....	.....	2	7	.....	12	.....	.....	.....	5	.....	.....	25
18	"	Lefebvre	.....	.....	.....	.....	2	5	.....	8	.....	.....	.....	10	.....	.....	20
19	"	Lévesque	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	9	.....	.....	.....	5	.....	.....	20
20	"	MacMahon	.....	.....	.....	.....	12	15	3	10	2	.....	5	8	3	1	30
21	"	Painchaud	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	3
22	"	Pilon	.....	.....	.....	.....	4	8	.....	14	.....	.....	.....	4	.....	.....	30
23	"	Prémont	.....	.....	.....	.....	2	7	.....	12	.....	.....	.....	8	.....	.....	25
24	"	Stenson	.....	.....	.....	.....	2	4	.....	7	.....	.....	.....	6	.....	.....	20
25	"	Savard	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	5	.....	.....	.....	8	.....	.....	15
26	"	Tanguay	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	13	.....	.....	.....	11	.....	.....	35
27	"	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	5	.....	.....	.....	8	.....	.....	10
28	"	Tétrault	.....	.....	.....	.....	4	7	.....	10	.....	.....	.....	6	.....	.....	20
29	"	Vien	.....	.....	.....	.....	1	10	2	15	.....	.....	2	12	.....	.....	35
			12	41	37	2	114	191	17	275.	31	32	25	241	29	6	660

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1879-80.—*Suite*

No.	La Gaspésie, par l'Abbé Ferland.	Le Golfe Saint-Laurent (1re. partie), par Faucher de St. Maurice.	Le Golfe Saint-Laurent (2me partie), par Faucher de St. Maurice.	Notes sur le Canada, par DeCazes.	Deux ans au Mexique, par Faucher de St. Maurice.	Histoire populaire du Canada, par le Dr. LaRue.	Lecture pour tous, par Dunn.	Au coin du feu, par Sulte.	Trois souvenirs, par l'abbé Trudel.	Héroïsme et trahison, par Marmette.	A la veillée, par Faucher de St. Maurice.	Poésies choisies, par Fréchette.	Discours, par Parent.	Voyages, par Garneau.	Le chercheur de trésor, par DeGaspé.	Les Machabées de la Nouvelle-France par Marmette.	Le Tomahâk et l'Epée, par Marmette.	Le tombeau de Champlain, par le Dr. Dionne.	Une Mine, par le Rev. Père Lacasse.
1	19	13	18	36	18	44	38	20	37	15	19	32	38	41	36	30	20	30	29
2	5	15	15	10	.....	20	30	10	20	8	22	16	25	25	20	20	15	12	15
3	10	10	5	5	15	20	20	.....	20	.....	10	5	16	20	20	20	15	10	10
4	3	15	15	5	.....	25	20	5	35	.....	15	2	20	20	20	20	15	5	12
5	10	.....	25	5	.....	25	15	2	20	6	10	2	10	10	15	15	10	10	20
6	10	20	.....	5	.....	25	20	10	20	5	20	2	20	20	20	20	15	10	15
7	5	5	3	.....	20	20	25	.....	20	10	10	12	20	20	20	20	10	10	10
8	10	21	20	12	1	31	21	5	31	10	20	11	31	31	31	31	15	11	18
9	5	.....	15	5	8	25	25	10	25	18	20	5	35	35	30	30	20	13	15
10	10	15	10	10	25	30	30	5	30	20	20	15	30	30	30	30	20	10	12

11	10	10	.....	5	20	20	25	.....	20	5	5	10	20	20	20	20	15	10	10
12	7	10	.....	5	25	25	25	.....	25	10	15	10	25	25	25	25	20	10	15
13	3	.....	.....	5	10	15	15	15	10	5	5	5	10	10	10	10	5	5	7
14	5	15	20	10	.....	20	5	5	20	10	20	10	20	20	20	20	10	20	20
15	5	10	25	1	.....	15	8	.....	8	2	5	1	5	8	8	8	5	5	10
16	5	15	15	5	.....	35	35	10	35	10	20	5	35	35	35	35	20	5	15
17	8	10	.....	15	20	25	25	.....	.....	10	15	10	25	25	25	25	10	10	10
18	5	15	15	5	.....	25	25	5	25	10	20	.....	20	25	25	20	15	10	15
19	10	10	5	5	15	25	20	.....	35	13	5	5	20	20	25	25	15	5	10
20	5	10	15	15	.....	20	30	5	20	20	15	15	30	30	20	20	20	10	15
21	5	7	10	.....	.....	5	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	2	2	2	2	2	3
22	10	10	.....	15	.....	.....	30	.....	30	7	15	10	30	30	30	28	20	10	15
23	8	10	5	7	15	25	25	2	26	6	8	6	24	20	23	24	8	7	10
24	5	10	10	5	.....	20	20	5	25	.....	10	5	15	15	15	15	15	5	12
25	10	.....	20	5	.....	25	15	5	20	6	10	2	10	10	15	15	10	10	25
26	23	.....	35	6	.....	40	39	15	40	20	27	2	36	40	40	40	25	10	25
27	20	.....	25	.....	.....	20	10	.....	10	.....	5	.....	5	5	10	5	5	10	15
28	7	10	5	5	20	20	20	3	20	10	10	10	20	20	20	20	20	7	8
29	10	25	25	10	.....	35	35	8	40	15	30	10	35	35	35	35	40	10	25
	218	291	356	217	212	680	661	145	669	251	408	218	630	647	645	628	435	282	421

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1879-80.—(*Suite*).

No.	Concours d'éloquence.	Petit manuel d'agriculture, par le Dr. LaRue.	Deuxième centenaire E. D. Q.	Conférence sur l'instruction obligatoire, par le Rév. Père Paquin.	Petites leçons de choses, par Juneau.	Découverte du Mississipi.	A mes enfants —Legendre.	La vraie politesse et le bon ton.	Conférences sur les liqueurs spiritueuses, par le Rév. Père Paquin.	Mlle Leber.	Opuscules, par l'abbé Ferland.	Opuscules, par l'abbé Casgrain.	Légendes, par l'abbé Casgrain.	La terre paternelle, par Lacombe.	Trois Légendes, par Taché.	Samuel de Champlain, par l'abbé Laverdière.	Colonel Dambourgès.	Divers.	Livres anglais catholiques.
1	1	1	2	10	4	2	12	11	3	6	44	22	47	26	50	25	12	1	.....
2	8	15	1	7	10	.....	.....	12	15	.....	10	5	15	5	15	10	.....	.....	.....
3	4	20	1	3	15	.....	.....	10	15	15	10	5	15	.....	15	5	3	20	.....
4	5	25	1	3	20	.....	.....	10	20	10	10	5	10	5	15	5	3	.....	.....
5	3	25	2	3	20	.....	15	10	20	.....	15	15	10	5	10	5	.....	.....	.....
6	5	20	2	5	20	.....	15	15	20	.....	20	20	20	5	25	3	.....	.....	.....
7	3	20	1	10	5	.....	.....	15	20	15	5	3	10	5	15	6	3	.....	.....
8	10	20	2	6	25	.....	.....	15	21	2	11	5	16	1	15	6	2	.....	.....
9	3	15	2	10	15	.....	10	20	20	.....	25	20	25	5	20	4	.....	.....	.....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15	25	20	18	6	20	10	15	10	10	.....	.....

12	3	25	.....	5	10	.....	.....	20	20	15	10	5	15	5	15	5	2	.....	.....
13	.....	5	.....	2	.....	.....	.....	5	5	5	5	.....	5	5	10	5	2	.....	.....
14	3	5	5	10	25	.....	.....	15	20	.....	10	10	10	10	10	20	18	1	.....
15	1	15	.....	1	15	.....	.....	5	12	.....	15	10	14	5	12	5	.....	.....	.....
16	5	25	1	5	20	.....	23	20	25	15	10	5	20	.....	18	5	2	.....	.....
17	3	25	.....	7	5	.....	.....	15	15	15	10	5	10	5	15	5	.....	.....	.....
18	2	20	2	3	20	.....	5	15	23	.....	15	10	20	10	20	10	.....	.....	.....
19	3	25	.....	5	15	.....	.....	15	20	15	10	5	20	10	20	5	.....	.....	.....
20	5	12	.....	10	5	.....	.....	20	20	20	10	5	12	5	10	5	2	.....	.....
21	.....	5	.....	.....	10	.....	.....	.....	5	.....	5	.....	5	.....	4	.....	.....	.....	.....
22	2	25	.....	10	10	.....	.....	10	15	15	10	5	15	5	15	5	3	.....	.....
23	3	20	1	.....	19	2	2	6	13	9	6	2	11	5	5	7	.....	1	.....
24	5	15	1	3	20	.....	.....	10	15	10	10	5	10	5	15	5	5	20	.....
25	3	20	2	.....	20	.....	15	15	15	.....	15	10	15	5	15	5	.....	.....	.....
26	5	25	2	8	30	.....	18	25	30	.....	27	32	32	7	30	6	.....	.....	.....
27	.....	25	.....	.....	25	.....	5	10	20	.....	20	.....	5	.....	6	.....	.....	.....	.....
28	.....	20	.....	5	5	.....	.....	10	15	10	10	.....	15	5	15	10	5	.....	.....
29	10	35	2	5	25	.....	10	15	25	17	20	15	25	16	30	10	5	.....	.....
	102	553	30	156	428	4	130	379	507	229	396	235	462	175	475	197	82	43	.....

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1879-80.—*Suite.*

No.	Publiés par Sadlier et Cie.	Publiés par McGrath.	Publiés par Murphy.	Publiés par Dawson.	Publiés par Lovell.	Publiés par Lynch.	Publiés par Kennedy.	Publiés par Burns.	Publiés par Kirker.	Publiés par Strong.	Quebec, Past and Present, par Lemoine.	Maple Leaves, par Lemoine.	History of Canada, par le Dr. Miles.	Studies in Canadian History, par Miles, Jr.	Lecture on spirituous liquors, par le Rév. Père Paquin.	Mission Books.	Geometry.	Algebra.	Arithmétic.
1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	15	.....	20	.....	19	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	13	7	1	1	.....	1	3	1	1	2	.....	.....	10	.....	15	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	5	9	10	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	7	2	1	1	1	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	8	.....	6	2	.....	.....	.....
8	23	12	1	.....	1	.....	5	1	.....	3	1	1	16	2	30	1	1	1	1
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	2	10	5	.....	.....	.....

11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	2	5	5	.....	.....	.....
12	6	5	.....	1	2	.....	1	.....	1	.....	.....	1	10	1	10	5	.....	.....	2
13	70	50	2	1	3	2	12	1	3	13	.....	3	20	.....	35	.....	.....	.....	.....
14	16	1	1	1	2	1	1	.....	1	.....	4	10	4	10	10	10	2	2	2
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	5	6	8	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	5	8	15	.....	.....	.....
17	5	4	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	7	.....	6	5	1	1	2
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	5	8	15	.....	.....	.....
20	.....	3	1	2	5	3	6	3	1	.....	.....	8	19	.....	10	.....	2	2	4
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	5	5	.....	.....	.....
22	7	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	5	.....	5	1	1	.....	2
23	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	3	8	12	1	1	1
24	11	2	1	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	8	10	5	10	12	1	1	1
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	8	12	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	10	.....	.....	.....
28	6	3	1	1	1	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	6	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	8	15	14	.....	.....	3
	225	91	16	10	17	9	31	8	7	19	9	73	104	85	225	166	9	8	18

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1879-80.—*Fin.*

No.	Divers.	Livres anglais protestants.	Maple Leaves, par Lemoine.	History of Canada, Dr. Miles.	Studies in Canadian History. Miles, jr.	Geometry.	Algebra.	Arithmetic.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres anglais protestants.	Total des livres français et anglais.	OBSERVATIONS.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1183	60	60	.....	1243	
2	.....	.....	.....	.....	5	1	1	1	.....	492	8	.....	8	500	
3	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	425	65	65	.....	490	
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	435	25	25	.....	460	
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400	
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500	
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	420	30	30	.....	450	
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	580	100	100	.....	680	
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	.....	.....	.....	600	
10	.....	.....	2	.....	5	1	1	2	.....	645	41	30	11	686	

11	.....	.....	1	.....	4	1	1	2	1	430	25	15	10	455
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	505	45	45	.....	550
13	.....	.....	2	7	5	.....	.....	1	.....	230	230	215	15	460
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	511	78	78	.....	589
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	20	20	.....	280
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	625	30	30	.....	655
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	455	36	36	.....	491
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500
19	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	2	.....	475	35	30	5	510
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	545	100	100	.....	645
21	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	85	15	12	3	100
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	495	25	25	.....	520
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	425	40	40	.....	465
24	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	75	75	.....	475
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
26	.....	.....	.....	.....	3	1	1	1	.....	805	31	25	6	836
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285	15	15	.....	300
28	.....	.....	2	5	5	.....	.....	.....	.....	427	37	25	12	464
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	803	47	47	.....	850
	20	.....	7	12	33	4	4	9	1	14341	1213	1143	70	15554

TABLEAU A.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857–1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858–1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859–1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860–1861	52	9	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861–1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862 1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	229
Session 1863–1864	56	7	60	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864–1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865–1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866–1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867–1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868–1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869–1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870–1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871–1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872–1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873–1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874–1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875–1876	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876–1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
Session 1877–1878	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
Session 1878–1879	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327
Session 1879–1880	63	12	130	142	46	63	109	121	193	314

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	74	43	60	103	70	.....	70	187	60	247
Ecoles modèles...	197	81	331	412	208	379	587	486	710	1196
Elémentaires.....	137	38	782	820	188	494	682	363	1276	1639
Totaux...	408	162	1173	1335	466	873	1339	1036	2046	3082

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, avec le domicile et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Domicile.	Traitement.
1	W. J. Alexander, partie de Bagot, Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead (écoles catholiques)	Acton-Vale	$1000
2	J. N. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
3	D. Bégin, comté de Rimouski	Rimouski	800
4	P. F. Béland, comté de Lotbinière et partie du comté de Mégantic	Ste. Julie	800
5	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	800
6	C. Brault, comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil.	Montréal	800
7	E. Carrier, comtés de Dorchester et Lévis	Lévis	850
8	J. Crépault, municipalités de St. Valier, St. Michel et Berthier	St. Valier	250
9	J. B. Delage, partie de Bagot et comtés de Rouville et St. Hyacinthe	St. Césaire	900
10	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et L'Assomption	L'Assomption	950
11	F. C. Emberson, comté de Huntingdon, partie de Châteauguay et Argenteuil, et population protestante de la Cité de Montréal	Huntingdon	1000
12	A. Fontaine, comtés de Berthier et Joliette	Joliette	750
13	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la Cité et du comté de Quebec	Quebec	400
14	A. Gay, population catholique des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Wakefield	800
15	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, moins les écoles protestantes d'Ormstown et de St. Jean-Chrysostôme	Laprairie	800
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, et partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
17	F. E. Juneau, partie du comté de Portneuf et population catholique de la Cité de Quebec	Quebec	1000
18	L. M. Laplante, comtés de Nicolet et Yamaska	St. Grégoire	850
19	Z. O. H. Lamarche, comtés de Napiervile, Iberville et St. Jean	St. Jean	800
20	D. Lefebvre, comté de Champlain et partie de Portneuf	Trois-Rivières	800
21	L. N. Lévesque, comtés d'Arthabaska et Drummond	Roxton Falls	800
22	L. Lucier, comté de Bonaventure	Maria	650
23	Rév. W. G. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure	Cape Cove	500
24	J. A. McLoughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburgh	800
25	Dr. McMahon, comtés d'Hochelaga et Laval et population catholique de la Cité de Montréal	Ste. Rose	1000
26	B. McGrath, écoles protestantes des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Aylmer	700
27	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine	Iles de la Magdeleine	125
28	A. Pilon, comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes et partie du comté d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
29	J. Prémont, comtés de Québec et Montmorency	Ste. Famille	800
30	E. Savard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
31	M. Stenson, comtés de Compton, Richmond, division électorale de Sherbrooke et Wolfe	Sherbrooke	1000
32	G. Tanguay, comtés de Kamouraska, Témiscouata et l'Islet.	St. Gervais	1200
33	A. Tétreault, comtés de Maskinongé et St. Maurice	Riv. du Loup (*en haut*)	800
34	W. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
35	T. Tremblay, comté de Gaspé	Ste. Adelaïde	700
36	G. S. Vien, comté de Beauce, partie de Mégantic et les comtés de Bellechasse et Montmagny, moins les municipalités de St. Valier et St. Michel (Bellechasse), et la municipalité de Berthier (Montmagny)	Lauzon	1200

TABLEAU C.

ECOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, EN 1879-80.

Ursulines de Québec.	Ecoles des Frères des Ecoles Chrétiennes.	Sœurs du Bon-Pasteur.	Sœurs de la Charité.	Congrégation de Notre-Dame, St. Roch.	Congrégation de Notre-Dame, St. Sauveur.	Congrégation de Notre-Dame, Bellevue.	Couvent de Jésus-Marie, Sillery.	Académies et autres écoles indépendantes.	Séminaire de Québec.	Université Laval.	Grand Séminaire.	Ecole Normale Laval, élèves-maîtres.	Ecole Normale Laval, élèves-institutrices.	Ecole modèle annexe, garçons.	Ecole-modèle annexe, filles.	Ecoles d'adultes du soir.	Ecole des Sourds-muets.	Total.
234	2880	540	1250	927	640	110	115	5350	512	242	48	46	59	130	252	275	17	13625

TABLEAU D.

ECOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL, EN 1879-80.

Religieuses du Bon-Pasteur.	Ecole des Sourdes-muettes.	Le petit séminaire de Montréal.	Etudiants en Théologie.	Collège St. Marie, R. P. Jésuites.	Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne.	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.	Ecoles des Orphelins et Orphelines de l'Hôpital-Général.	Ecoles des Sœurs de la Providence.	La Maîtrise.	Autres écoles et académies sous contrôle.	Ecole Normale Jacques-Cartier.	Ecole-Modèle annexe.	Académie des Sœurs du Sacré-Cœur.	Autres écoles communes.	Total.
230	173	349	218	348	3288	4779	1213	810	157	6542	75	150	86	2494	2091

TABLEAU E.

ÉTAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal, 1879-80.

Ecole St. Laurent	627
Ecole St. Jacques	485
Ecole Ste. Anne	648
Ecole St. Joseph	709
Ecole de l'Evêché	141
Total	2610

TABLEAU F.

ÉTAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal, 1879-80.

Villa Maria	215
Mont Ste. Marie	200
Académie St. Denis	242
Académie St. Antoine	131
Ecole Notre-Dame	124
Ecole Visitation	826
Ecole St. Laurent	324
Ecole St. Antoine	200
Ecole St. Félix	204
Ecole Bonsecours	271
Ecole Ste. Anne	414
Ecole Courant Ste. Marie	305
Ecole St. Joseph	447
Ecole St. Patrice	455
Ecole St. Gabriel	301
Ecole Rue Ontario	750
Ecole St. Paul	90
Total	5499

TABLEAU G.

Tableau Synoptique des cinq grandes divisions. 1879-80.

PREMIÈRE DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs	Elèves
Universités	3	119	101

DEUXIÈME DIVISION.

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elève
	Ecoles secondaires comprenant :			
1	Collèges			
2	Académies de garçons			
3	" de filles	242	1251	3628
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs	Elève
Ecoles Normales	3	42	3

TABLEAU SYNOPTIQUE des cinq grandes divisions.—*Suite*

QUATRIÈME DIVISION.

ÉCOLES SPÉCIALES.	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
Ecoles spéciales comprenant :			
Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	17	36
Ecoles des arts et manufactures	12	23	1183
Institut des aveugles	1	6	42
Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	2	30	282
	17	76	1543

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.	ÉCOLES PRIMAIRES.	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
re Section ...	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o.....	Ecoles-modèles de garçons			
2o.....	" " de filles			
3o.....	" " mixtes	371	1396	35951
4o.....	" " dissidentes			
5o.....	" " indépendantes			
me Section ..	Ecoles élémentaires, comprenant :			
1o.....	Ecolos élémentaires communes			
2o.....	" " dissidentes	4118	4118	162150
3o.....	" " indépendantes			
		4489	5514	198101

TABLEAU H.

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elèv
1	Universités	3	119	10
2	Ecoles secondaires	242	1251	362
3	Ecoles normales	3	42	3
4	Ecoles spéciales	17	76	15
5	Ecoles primaires	4489	5514	1981
	Grand total	4754	7002	2372

TABLEAU I.

ISTE des pensions accordées aux Instituteurs retirés de l'enseignement, pour l'année 1879–80.

NOMS.	Montant.	NOMS.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
an, Thomas	60 30	Doré, Aurélie	13 40
ard, Angélique	16 75	Dowse, Francis	80 40
til, Henriette	20 10	Doncourt, Dme Magd	33 50
gers, Georgina	90 45	Drolet, Pierre	67 00
old Hezekiah	90 45	Dumas, Adéline	23 45
il Emmélie	73 70	Dubé, Anna	30 15
il Adèle	46 80	Dupont, Edwidge	30 15
il, Eulalie	20 10	Dupont, Louise	16 75
hard, Léa	45 00	Dupuis, Angèle	10 05
nard, A. P	6 70	Dupuis, Marguerite	21 78
air, Delle G. P	20 10	Duval, Dme A. Laplante	60 30
ulieu, Reine	11 73	Duquet, J	107 20
ubé, Victoria	43 55	Durocher, Mathilde	50 25
anger, Pierre	40 20	Dubuc, Léocadie	90 45
iveau, Marguerite	46 80	Duff, Anastasie	77 05
iveau, Elmire	30 15	Dumais, Démerise, Dme Tremblay	43 55
iveau, Elodie	60 30		
iveau, Célina	20 10	Fortin, F	67 00
uchemin, F. X. A	43 55	Fournier, Mathilde	56 95
udry, Félix	70 35	Frégeau, Clémence	38 53
ubé, Dme Louis	20 10		
udoin, Ursule	46 80	Gagné, Elizabeth	30 15
oe, James Lohyer	93 80	Gagné, Emelie	43 55
s, Elmire	6 70	Gagné, Julie	53 60
s, Joseph	83 75	Gagnon, Aurélie	23 45
is, Emmélie	43 55	Gagnon, André	20 10
svert, Adéline	26 80	Gleason, John	93 80
rgeois, Zoé	103 85	Gravel, B	53 60
chard, Alexis	21 78	Gouin, A	41 88
ffard, Ursule	38 53	Gilbert, François	88 00
in, Joseph	46 80	Guy, P	16 75
rassa, Pierre	60 30		
let, Eléonore	23 45	Hughes, John	36 85
let, Julienne	30 15	Hughes, Catherine	67 00
eau, Virginie	41 88	Harman, Justin	50 25
		Héroux, Sophie	33 50
ault, Julienne	40 20		
on, Hermine	16 75	Jodoin, Joseph	77 05
ier, Henriette	90 45	Jutras, Emélie	60 30
rbonneau, F. X. Martial	97 15		
gan, W	40 20	Kérouack, Léon	53 60
ntois, Geneviève	67 00		
rteau, Delle A	11 73	Labelle, Marguerite	13 40
, Marcel	10 05	Lacerte, Dme Dorothée	63 65
, Justine	90 45	Labonté, J. Ed	90 45
illard de Beaumont, Julie	93 80	Lafrance, Marie	40 20
		Lafrance, Apolline	53 60
parois, Lucie	73 70	Lamb, Catherine	43 55
ziel, Rosalie	73 70	Langlois, Magloire	46 80
Montigny, L	15 08	Langlois, Malvina	30 15
rochers, Dame L. A	36 85	Langlois, Philomène	16 75
ost, Geneviève, Delle Isaie Corbeau	20 10	Lafontaine, Cléophie	23 45
Tonnancourt, Emélie	93 80	Lavoie, Elizabeth	6 70

LISTE des pensions accordées aux Instituteurs retirés de l'enseignement, pour l'année 1879-80.—*Suite.*

NOMS.	Montant.	NOMS.	Montant
	$ cts.		$ cts.
Lamontagne, Marie	23 45	Rhéaume, Henriette	20 10
Lambert, Séraphine	56 95	Richard, Dme O.	30 15
Lesage, Hélène	20 10	Richer, Edesse	60 30
Leblanc, M. Eléonore	26 80	Ricavy, Héloïse	63 65
Lepage, Gracieuse	6 70	Rivard, Adèle	16 75
Létourneau, Eléonore, Dme Kérouak	41 88	Rivard, Louise Elisa	77 05
Lemire, Elizabeth	67 00	Robertson, John B	87 10
Liévain, Louise	41 88	Robitaille, Emélie	90 45
Lindsay, Chas. J	80 40	Robin, Geneviève	63 65
Lizotte, Marie	36 85	Rouleau, Edesse	46 80
Lesieur-Desaulniers, Luce	43 55	Roy, Louis	97 15
		Ryan, James	40 20
Malenfant, Hyp. Ve	13 40	Rivard, Louise	26 80
Malherbe, Emélie	50 25		
Manseau, Isidore	28 48	Sheahan, Thomas	67 00
Martin, John	31 83	Scott, Robert	20 00
McElkin, Lydia	25 13	Scott, Montaigne	30 15
McKerty, Michel	53 60	Soucy, Elizabeth	15 08
McKeogh, Mary	50 25	St. Jacques, Julie, Dme Guay	63 65
McKercher, John	90 45	St. Michel, L. F	30 15
McManus, John	36 85		
Michaud, Mélanie	23 45	Talon, Adélaïde	40 20
Mignault, Victor	56 95	Tanguay, Clothilde	63 65
		Thauvette, Marceline	13 40
Nabacès, C	40 00	Thibeault, Marianne	40 20
		Toussaint, Lucile	36 85
O'Meara, Mathew	30 15	Trépanier, Sophie	93 80
Oatt, Francis	83 75	Tremblay, Germain	36 85
Perrault, Dme F. X	47 60	Uprichard, Wm	20 00
Pineau, Ursule	20 10		
Pelletier, Avila	20 10	Vannier. Basile	50 25
Picard, Wilhelmine	26 80	Vallée, Angélique	67 00
Poisson, Marie	23 45	Valières, Adélaïde	93 80
Pothier, Thersilé	15 08	Valières, Augustin	56 95
Proulx, Josephte	30 15	Vézina, M. Délima	20 10
Puize, Rodolphe	46 80		
		Wolff, A. C	43 55
Ramsay. William	50 25		
Raymond, Démerise	16 75	Young, Marguerite	15 08
Raymond Hermine, Dme N. Langlois	56 95		
Reece, Anna	16 75		
Reid, Mary Jane	73 70		7737 96

LISTE des pensions accordées aux Instituteurs retirés de l'enseignement, pour l'année 1879–80.—*Fin.*

DEMANDES NOUVELLES.

NOMS.	Montant.	NOMS.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Richard, Eléonore	33 50	Hamel, Hélène	56 95
Richon, Marguerite	23 45	Lamy, Célina	33 50
Ré, Dina	26 80	Lamarre, Césarie	67 00
Plessis, Zoë	77 05	Labrie, Hermine	20 10
Pinas, Marie	33 50	Rousseau, Emélie	40 20
			412 05

APPENDICE No. V

LISTE DE DISTRIBUTION DES FONDS

DE

L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1879–80.

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
Argenteuil.						$ cts.
St. André (Académie Bonin)	.....	.....	1	.....	.....	100 00
Arthabaska.						
Arthabaskaville (St. Christophe)	.....	1	.....	.....	.....	225 00
St. Christophe	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00
Stanfold	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Norbert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Victoriaville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	25 00
						540 00
L'Assomption.						
L'Assomption	1	.....	.....	.....	.....	1500 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
L'Assomption, village	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Henri de Mascouche	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
St. Henri de Mascouche	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Lin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
St. Roch de l'Achigan	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
						1950 00
Bagot.						
St. Hugues	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
Acton-Vale	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
						$ cts.
cton-Vale	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
te. Rosalie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	80 00
t. Simon	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
. Ephrem d'Upton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
BEAUCE.						430 00
e. Marie	.....	1	.....	.....	.....	250 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	250 00
. George	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
. Joseph	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	250 00
. Pierre de Broughton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
. François	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
. Sébastien d'Aylmer	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
. Vital de Lambton	.....	.....	.....	.....	1 (m]	40 00
BEAUHARNOIS.						1020 00
auharnois, ville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	140 00
. Timothée	.....	.....	1 (g)	.....	.....	125 00
. Timothée	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00
. Clément (Beauharnois, ville)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
e. Cécile de Valleyfield	.....	.....	.....	.....	1 (c)	150 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	115 00
Louis de Gonzague	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
Stanislas de Kotska	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						860 00

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
Bellechasse.						$ cts
St. Michel	.....	.....	1 (g)	.....	.....	145 00
St. Michel	.....	.....	.....	1 (c)	.....	125 00
St. Charles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
St. Gervais	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Raphaël	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Valier	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
St. Cajetan d'Armagh	.....	.....	.....	.....	.....	40 00
Berthier.						680 00
Berthier	.....	.....	1 (g)	.....	.....	180 00
"	.....	.....	.....	1(c)	.....	100 00
St. Cuthbert	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 00
Lanoraie	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00
Lanoraie	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
St. Barthélémy	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
St. Gabriel de Brandon	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. Norbert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
Bonaventure.						650 00
Carleton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 00
Carleton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	125 00
Maria	.....	.....	.....	.....	1 (m)	80 00

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
Bonaventure.—*Suite.*						$ cts.
t. Bonaventure d'Hamilton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
ouvelle	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Chambly.						415 00
hambly	.....	1	.....	.....	.....	400 00
ongueuil	.....	1	.....	.....	.....	200 00
ongueuil	.....	.....	.....	1 (c)	.....	225 00
hambly	.....	.....	.....	1 (c)	.....	120 00
hambly-Canton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
oucherville	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00
oucherville	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
t. Bruno	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
t. Hubert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Champlain.						1225 00
te. Anne de la Pérade	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00
te. Anne de la Pérade, village	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00
atiscan	.....	.....	.....	.....	1 (m)	45 00
hamplain, village	.....	.....	.....	1 (c)	1 c)	70 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
te. Geneviève de Batiscan	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
t. Maurice	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
t. Narcisse	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
t. Stanislas	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
t. Prosper	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						625 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles	Subvention.
CHARLEVOIX.						$ cts
Baie St. Paul	.....	.....	1 (g)	.....	.....	140 0
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	160 0
Eboulements	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 0
Malbaie	.....	.....	.....	.....	1 (c)	125 0
Ste. Agnès	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 0
St. Irénée	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 0
St. Etienne de la Malbaie	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 0
CHATEAUGUAY.						635 0
Châteauguay	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 0
St. Joachim de Châteauguay	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 0
St. Jean Chrysostôme No. 2	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 0
Ste. Martine	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 0
"	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 0
Ste. Philomène	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 0
CHICOUTIMI						360 0
Chicoutimi	1	.....	.....	.....	.....	2000 0
Chicoutimi	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 0
Bagotville (St. Alphonse)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 0
Grande Baie (St. Alexis)	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 0
Grande Baie (St. Alexis)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50
Hébertville	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70
Notre-Dame de Laterrière	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60
Ste. Anne	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40
St. Jérôme	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
CHICOUTIMI.—*Suite.*						$ cts.
St. Louis de Métabetchouan	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
Ouiatchouan (Robertvalle)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
COMPTON.						2590 00
Hereford	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
DEUX MONTAGNES.						
St. Eustache	.....	.....	1 (g)	.....	.....	125 00
St. Eustache	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00
St. Benoit	.....	.....	.....	1 (c)	.....	120 00
Ste. Scholastique	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00
Ste. Scholastique	.....	.....	.....	.....	1 (g)	75 00
St. Joachim	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
St. Hermas	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
DORCHESTER.						665 00
Ste. Claire	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 00
St. Anselme	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00
St. Anselme	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Bernard	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
DRUMMOND.						260 00
Grantham (Drummondville)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
Drummondville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
St. Germain de Grantham	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Pierre de Durham (village L'Avenir)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Kingsey (St. Félix)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						250 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879–80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
						$ cts.
GASPÉ.						
Grande-Rivière	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
Cap Chates	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
Percé	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
Ste. Anne des Monts	.....	.....	.....	.....	1 (m)	65 00
Ile de la Madeleine (Hâvre-aux-Maisons)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Rivière aux Renards	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
						405 00
HOCHELAGA.						
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	.....	1 (g)	150 00
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	150 00
St. Louis du Mile-End	.....	.....	1 (c)	.....	.....	70 00
Longue-Pointe	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 00
Côte des Neiges	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
St. Henri	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	80 00
St. Jean-Baptiste	.....	.....	.....	.....	1 (g)	140 00
Académie Marie-Rose (St. Jean-Baptiste)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
Sault-aux-Récollets	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
St. Gabriel	.....	.....	1 (g)	.....	.....	100 00
Côte St. Paul	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
Longue-Pointe	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
Côte St. Louis (Académie St. Viateur)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40 00
Sault-aux-Récollets (Sacré-Cœur)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00
						1300 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
HUNTINGDON.						$ cts.
Huntingdon	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
Hemmingford	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
St. Anicet	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
						270 00
IBERVILLE.						
St. Alexandre	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
St. Athanase (ville d'Iberville)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Ste. Brigide	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. George de Henriville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
St. Grégoire le Grand	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						380 00
ISLET.						
L'Islet	.....	1	.....	.....	.....	250 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (m)	150 00
St. Jean Port-Joli	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
St. Roch des Aulnets	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00
St. Aubert	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
						650 00
JACQUES-CARTIER.						
St. Laurent	1	.....	.....	.....	.....	450 00
St. Laurent	.....	.....	.....	1 (c)	.....	170 00
Lachine	.....	.....	.....	1 (c)	.....	180 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879–80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
JACQUES-CARTIER.—*Suite.*						$ cts.
Lachine	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00
Ste. Geneviève, No. 1	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00
Ste. Geneviève, No. 1	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
Ste. Anne du Bout de l'Ile	.....	.....	....	.....	1 (f)	45 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
						1130 00
JOLIETTE.						
Joliette (Ville)	1	.....	.....	.....	.....	800 00
St. Ambroise	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
St. Charles (Joliette Ville)	.....	.....	.....	"	.....	100 00
St. Paul de l'Industrie	.....	.....	.....	"	.....	80 00
Ste. Elizabeth	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00
Ste. Elizabeth	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
St. Félix de Valois	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Ste. Mélanie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
						1340 00
KAMOURASKA.						
Ste. Anne de la Pocatière	1	.....	.....	.....	.....	2000 00
St. Anne de la Pocatière	.....	.....	.....	.....	1 (c)	190 00
Kamouraska	.....	.....	1 (g)	.....	.....	70 00
"	.....	.....	"	1 (c)	.....	75 00
Rivière Ouelle	.....	.....	.....	"	.....	100 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879–80.— *Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
KAMOURASKA.—*Suite.*						$ bts.
Rivière Ouelle	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Alexandre	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. André	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Paschal	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Denis	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
St. Philippe de Néri	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
Ste. Hélène	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
LAPRAIRIE.						2785 00
Laprairie (Village)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	175 00
" "	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00
St. Constant	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Isidore	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
St. Jacques le Mineur	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Philippe	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
LAVAL.						485 00
Laval (St. Vincent de Paul)	.....	1	.....	.....	.....	175 00
St. Vincent de Paul	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. Martin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
Ste. Rose (Village)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
						465 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
LÉVIS.						$ cts.
Lévis	1	.....	.....	.....	.....	1,400 00
Lévis	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
St. Joseph (Lauzon)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	200 00
Lauzon (St. Joseph)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	200 00
St. Nicolas	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
St. Nicolas	.....	.....	.....	.....	.....	150 00
Etchemin (St. Romuald)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
St. Romuald (New Liverpool)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Henri	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Jean Chrysostôme	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Lambert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	150 00
LOTBINIÈRE.						2520 00
Lotbinière	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
St. Louis Lotbinière	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00
Ste. Croix	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
Leclercville (Ste. Emélie)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
St. Agapit	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Antoine de Tilly	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Apollinaire	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
St. Flavien	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Sylvestre	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Ste. Agathe, No. 2	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
St Jean des Chaillons	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						720 00

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
Maskinongé.						$ cts
Rivière-du-Loup, No. 1	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
St. Léon (Dumontier)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Paulin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Ste. Ursule	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Mégantic.						360 00
St. Calixte de Somerset	.....	.....	.....	.....	1 (c)	1[illegible]0 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	80 00
Ste. Julie de Somerset	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Ferdinand d'Halifax	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Missisquoi.						340 00
West Farnham	.....	1	.....	.....	.....	200 00
St. Romuald de Farnham	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
Montcalm.						270 00
St. Jacques de l'Achigan	.....	.....	.....	1 (c)	.....	130 00
Rawdon	.....	.....	.....	.....	1 (c)	45 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	45 00
St. Esprit	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. Liguori	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Montmagny.						370 00
St. Thomas (collège Dufresne)	.....	1	.....	.....	.....	140 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
MONTMAGNY.—*Suite.*						$ cts.
Berthier	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. François (Rivière du Sud)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
Cap St. Ignace	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
Ile aux Grues	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						470 00
MONTMORENCY.						
L'Ange-Gardien	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
Ste. Famille	.....	.....	.....	1 (c	.....	90 00
Ste. Famille	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
St. Jean	.....	.....	1 (m)	.....	.....	100 00
Château-Richer	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
St. Joachim	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Laurent	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
St. Pierre	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
Ste. Pétronille	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Ste. Anne de Beaupré	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
Ste. Brigitte (de Laval)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						820 00
MONTRÉAL						
Ste. Marie	1	.....	.....	.....	.....	1750 00
Ecoles des sciences appliquées aux arts	.....	.....	1 (g)	.....	.....	2500 00
Académie commerciale	.....	.....	1 (g)	.....	.....	500 00
Académie St. Denis (Rue St. Denis)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879–80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
MONTRÉAL.—*Suite.*						½ cts.
Marianites (St. Hubert)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00
St. Jacques (Montréal)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	650 00
Maîtrise St. Pierre	.....	.....	.....	.....	1 (g)	150 00
Sacré-Cœur, Montréal (Rue Ontario)	.....	.....	.....	.....	.....	125 00
Sacré-Cœur (Rue Ste. Catherine) Montréal	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
Académie, rue du Palais	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00
Académie de l'évêché	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
Ecole préparatoire St. Joseph, (Rue Côté)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	75 00
Ecole de Delle. Baldwin (Rue Guy)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Charles (ci-devant St. Gabriel)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	90 00
Commissaires Catholiques	.....	.....	.....	.....	1 (c)	1600 00
						7860 00
NAPIERVILLE.						
St. Cyprien	.....	.....	1 (g)	.....	.....	90 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00
St. Edouard	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Michel	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
St. Patrice de Sherrington	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
St. Rémi	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
						440 00
NICOLET.						
St. Grégoire	.....	.....	.....	1 (c)	.....	170 00
Bécancour	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
NICOLET.—*Suite.*						$ cts.
Gentilly	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Nicolet (Ville)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
St. Célestin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
Ste. Gertrude	.....	.....	.....	.....	1 (f)	60 00
Ste. Monique	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
St. Pierre les Becquets	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Vinceslas	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						690 00
OTTAWA.						
Hull	.....	.....	.....	.....	1 (g)	300 00
Maniwaki (N. D. du Désert)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
Montebello	.....	.....	.....	.....	1 (m)	200 00
N. D. de Toutes-Grâces (Hull)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	200 00
St. André Avelin	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Aylmer	.....	.....	.....	.....	1 (c)	200 00
Waterloo (Pointe à Gatineau	.....	.....	.....	.....	1 (c)	120 00
Buckingham	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
Buckingham	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
Ripon	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						1290 00
PORTNEUF.						
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	1 (c)	.....	220 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
Cap Santé	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
PORTNEUF.—*Suite.*						$ cts.
eschambault	.....	.....	.....	.....	1 (g)	80 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	120 00
rondines, No. 2	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
ortneuf	.....	.....	.....	.....	1 (f)	45 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
. Basile	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
e. Catherine	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
. Jean (Ecureuils)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
. Augustin	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
e. Jeanne de Neuville	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						990 00
QUÉBEC (Ville).						
ole de dessin et des arts	.....	.....	1 (g)	.....	.....	1000 00
ole du Patronage	.....	.....	.....	.....	1 (g)	200 00
mmissaires Catholiques (Frères des Ecoles Chrétiennes)	.....	.....	.....	.....	3 (g)	486 00
ole Com. du Faubourg St. Jean (Fecteau)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	85 00
iété d'éducation	.....	.....	.....	.....	.....	944 00
urs de Charité	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
urs du Bon Pasteur	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
urs de la Congrégation (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Sauveur (Sœurs de la Congrégation	.....	.....	.....	.....	1 (c)	200 00
Sauveur (Les Frères)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	200 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
QUEBEC (Ville).—*Suite.*						$ cts.
Orphelinat des Sœurs de Charité	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
N. D. de la Garde (Cap Blanc)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Ecole de Mme Coté (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
Ecole rue St. François (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
Académie Lavallé (St. Sauveur)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40 00
						3715 00
QUEBEC (COMTÉ)						
St. Colomban (de Sillery)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	200 00
Beauport	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Cap Rouge	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00
Charlesbourg	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00
N. D. des Laurentides (Charlesbourg,)	.....	.....	1 (c m)	.....	.....	100 00
St. Ambroise	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Sillery (Sœurs de J. M.)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	190 00
Bellevue	.....	.....	.....	1 (c)	1 (m)	150 00
Ancienne Lorette	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
Ste. Foye	.....	.....	.....	.....	.....	70 00
						1070 00
RICHELIEU.						
Sorel, (Ville)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	330 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	350 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
RICHELIEU.—*Suite.*						$ cts.
St. Aimé	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00
St. Ours (Ville)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00
						980 00
RIMOUSKI.						
Rimouski (séminaire de St. Germain de)	1	.....	.....	.....	.....	2000 00
St. Germain (Rimouski)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	300 00
Rimouski (Orphelinat)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
Matane	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Ste. Cécile du Bic	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Fabien	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Octave de Métis	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Simon	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
McNider (L'Assomption)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Ste. Luce	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Ste. Flavie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
						2760 00
ROUVILLE.						
Ste. Marie (de Monnoir)	1	.....	.....	.....	.....	700 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	110 00
St Césaire	.....	1	.....	.....	.....	275 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
Rouville.—*Suite.*						$ cts.
St. Hilaire	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
St. Hilaire	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
St. Mathias	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
Ste. Angèle	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						1380 00
St. Hyacinthe.						
St. Hyacinthe (ville)	1	.....	.....	.....	.....	400 00
St. Hyacinthe (Sœurs de la Présentation)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	160 00
St. Hyacinthe (ville) Académie Girouard	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00
Acad. Prince (St. Hyacinthe)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	40 00
St. Denis	.....	.....	.....	1 (c)	1 (g)	90 00
St. Denis	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Charles	.....	.....	.....	.....	.....	100 00
St. Judes	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						920 90
St. Jean.						
St. Jean (ville)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	275 00
" "	.....	.....	.....	1 (c)	.....	180 00
Lacolle	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
Ste. Marguerite (l'Acadie)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Valentin	.....	.....	.....	.....	1 (m)	80 00
						655 00
St. Maurice.						
Yamachiche	.....	.....	.....	.....	1 (g)	230 00

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
St. Maurice.—*Suite.*						$ cts
Yamachiche	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
Pointe du Lac	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
Couvent St. Louis (Pointe du Lac)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. Sévère	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Shawinigan (St. Boniface)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
						550 00
Saguenay.						
Escoumains	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
Shefford.						
Roxton (Acad.)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40 00
Granby	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
Waterloo (village)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						130 00
Sherbrooke.						
Sherbrooke	1	.....	.....	.....	.....	2000 00
"	.....	.....	.....	1 (c	.....	300 00
						2300 00
Soulanges						
Les Cèdres (Soulanges)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
St Joseph (Les Cèdres)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
Côteau Landing (village)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
SOULANGES.—*Suite.*						$ cts.
Coteau du Lac (St. Ignace)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00
Coteau du Lac (St. Ignace)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. Polycarpe	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00
St. Zotique (village)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
" (Rivière-Beaudet)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00
						540 00
STANSTEAD.						
Coaticook	.....	.....	.....	1 (c)	.....	300 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
						340 00
TÉMISCOUATA.						
Cacouna	.....	.....	.....	.....	.....	120 00
Cacouna	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
Fraserville (Rivière-du-Loup)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
" (Rivière-du-Loup)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00
Ile Verte	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00
Trois Pistoles, No. 1	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00
Trois Pistoles	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00
N. D. du Portage	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00
St. Arsène	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
						720 00
TERREBONNE.						
Ste. Thérèse	1	.....	.....	.....	.....	1500 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
TERREBONNE.—*Suite.*						$ cts.
Ste. Thérèse	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
St. Jérôme	.....	1	.....	.....	.....	275 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00
Ste. Anne des Plaines	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00
Terrebonne	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
						2105 00
TROIS-RIVIÈRES.						
Trois-Rivières	1	.....	.....	.....	.....	2000 00
" (Société d'éducation)	.....	1	.....	.....	.....	500 00
" (Ursulines)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	200 00
						2700 00
VAUDREUIL.						
Rigaud (collège Bourget)	1	.....	.....	.....	.....	1000 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
Ste. Marthe	.....	.....	.....	1 (m)	.....	80 00
Vaudreuil	.....	.....	1 (g)	.....	.....	100 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
						1330 00
VERCHÈRES.						
Varennes	.....	1	.....	.....	.....	300 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
Verchères	.....	1	.....	.....	.....	200 00
Belœil	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1879-80.—*Fin.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention.
VERCHÈRES.—*Suite.*						$ cts.
St. Antoine	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
St. Marc	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00
						750 00
WOLFE.						
Wotton (St. Hypolite)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	125 00
YAMASKA.						
Baie-du-Febvre	.....	.....	1 (g)	.....	.....	150 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00
St. David	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. François du Lac (village)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
St. Thomas de Pierreville	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00
St. Michel d'Yamaska	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00
St. Guillaume d'Upton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00
						540 00

N. B.—Suivant la loi votée à la dernière session, 5 par cent ont é retenus à chaque municipalité pour achat de livres de prix.

MUNICIPALITÉS PAUVRES.

TABLEAU de la distribution de la subvention supplémentaire accordée aux Municipalités Pauvres pour 1879 et 1880.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
Argenteuil	Arundel	P	20 00	10 00
	Chatham, No. 1 diss	C	20 00	10 00
	Chatham, No. 1	P	15 00	10 00
	Gore	P	15 00	10 00
	Grenville, No. 1	P	15 00	10 00
	" No. 2, diss	C	20 00	10 00
	" No. 3	P	20 00	10 00
	Harrington, No. 1	P	20 00	.....
	" No. 2	P	20 00	10 00
	Lachute, diss	C	20 00	10 00
	Morin Township	P	20 00	10 00
	" " diss	C	20 00	10 00
	St. André, diss	C	15 00	10 00
	Wentworth	P	20 00	.....
	St. Faustin	C	.....	10 00
	St. Jovite	C	.....	10 00
Arthabaska	Chester Est	C	20 00	.....
	Ste. Clotilde	C	25 00	10 00
	St. Louis de Blandford	C	25 00	10 00
	St. Valère de Bulstrode	C	20 00	.....
	St. Albert de Warwick	C	.....	10 00
L'Assomption	St. Lin, diss	P	15 00	10 00
Bonaventure	Hamilton & Cox, diss	P	15 00	10 00
	Hope	P	20 00	10 00
	Hope, diss		20 00	.....
	Miguasha		20 00	10 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Année 1879.	Année 1880.
Bonaventure—*Suite*	New-Richmond C	20 00	10 00
	Ristigouche (Sauvages).....	40 00	40 00
	New Richmond (Pointe St. Louis).....	20 00	10 00
	Nouvelle (St. Jean l'Evangeliste).....	.....	10 00
	Paspébiac C	15 00	10 00
	Port Daniel..... C	20 00	10 00
	Port Daniel, diss..... P	20 00	10 00
	Ristigouche	20 00	10 00
	Shoolbred ..... P	20 00	10 00
	St. Alexis de Matapédiac..... C	40 00	.....
	St. Laurent de Matapédiac.....	20 00	10 00
	St. Charles de Caplan.....	20 00	10 00
	St. Godfroi.....	.....	10 00
Beauce.....	Aylmer (St. Sébastien)..... C	45 00	15 00
	Jersey..... C	15 00	.....
	Sacré Cœur de Jésus..... C	20 00	.....
	Saints Anges..... C	20 00	.....
	Shenley (St. Honoré) C	15 00	.....
	St. Côme C	25 00	10 00
	St. Sévérin..... C	20 00	10 00
	Sacré Cœur de Jésus, diss..... C	.....	10 00
Bellechasse	Buckland C	25 00	.....
	Mailloux C	25 00	.....
	St. Cajetan C	25 00	10 00
Berthier.....	St. Damien..... C	20 00	10 00
	St. Gabriel, diss..... P	20 00	10 00
	St. Michel des Saints..... C	25 00	.....
	Canton Prévost..... C	.....	10 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
Brome	Farnham East, dis	C	60 00	30 00
	Sutton, diss	C	30 00	20 00
Chicoutimi	Bourget	C	30 00	10 00
	Chicoutimi Village	C	80 00	60 00
	Hébertville	C	30 00	.....
	Métabetchouan	C	20 00	10 00
	Ouiatchouan	C	25 00	10 00
	Ste. Anne	C	20 00	10 00
	St. Cyriac (Kinogami)	C	40 00	.....
	St. Félicien	C	25 00	15 00
	St. Fulgence (Harvey)	C	20 00	14 50
	St. Gédéon	C	25 00	15 00
	St. Jérôme	C	15 00	.....
	St. Jean (Anse)	C	25 00	10 00
	St. Joseph d'Alma	C	25 00	10 00
	St. Prime	C	25 00	10 00
Charlevoix	Callières	C	20 00	10 00
	Desalles	C	20 00	10 00
	Petite Rivière	C	20 00	.....
	Setrington (St. Hilarion)	C	20 00	10 00
	Ste. Agnès	C	20 00	.....
	St. Fidèle	C	20 00	.....
	St. Placide	C	20 00	10 00
	St. Siméon	C	20 00	10 00
	St. Urbain	C	20 00	.....
Champlain	Mont Carmel	C	.....	10 00
	Ste. Flore	C	15 00	.....
	Rivière aux Rats (Mission)		30 00	30 00
	St. Luc	C	15 00	.....

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
Champlain—*Suite*	St. Prosper	C	15 00	.....
	Ste. Thècle	C	.....	10 00
Châteauguay	Howick, diss	C	15 00	10 00
	St. Malachie, diss	C	25 00	15 00
Compton	Compton, diss	C	60 00	50 00
	Winslow Sud, diss		.....	12 02
	Clifton	C	20 00	10 00
	Clifton East	P	20 00	10 00
	Notre-Dame de Chesham	C	55 00	30 00
	Ditton (La Patrie)	C	45 00	25 00
	Hereford		20 00	.....
	Hampden		25 00	10 00
	Marston Sud (Piopolis)	C	20 00	.....
	Newport	P	20 00	10 00
	Winslow North (St. Romain)		25 00	.....
	Winslow South	P	20 00	.....
	West Bury	P	15 00	10 00
	Whitton	P	20 00	10 00
	Emberton	C	.....	10 00
Deux-Montagnes	St. Columban	C	25 00	20 00
Dorchester	Cranbourne	C	15 00	10 00
	St. Edouard (Frampton West)	C	10 00	.....
	Ste. Germaine	C	15 00	.....
	Ste. Justine	C	15 00	10 00
	St. Léon de Standon	C	15 00	.....
	St. Malachie	C	15 00	.....
Drummond	Durham	P	25 00	10 00
	Durham South, diss. (St. Fulgence)	C	20 00	10 00
	Kingsey Falls, diss	C	20 00	10 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
rummond—*Suite*.	St. Germain	C	25 00	.....
	Wickham East.....	C	20 00	.....
	Wickham West	C	20 00	10 00
	Windsor & Simpson	C	25 00	.....
	St. Eugène de Grantham.....		.....	10 00
	St. Pierre de Durham, diss.....	C	.....	10 00
aspé	Aubert (Amherst).....		20 00	10 00
	Anse à Valeau.....	C	25 00	10 00
	Isle Bonaventure.....	C	20 00	10 00
	Barachoir.....	P	15 00	10 00
	Barachoir, diss	C	20 00	10 00
	Cloridormes.....	C	40 00	20 00
	Cap Rosier.....	C	20 00	10 00
	Cap-aux-Os	C	20 00	10 00
	Cap Chatte.....	C	20 00	.....
	Douglass	C	20 00	10 00
	Grande Vallée.....	C	20 00	.....
	Grande Grève.....	C	20 00	10 00
	Gaspé Nord.....	C	20 00	10 00
	Glande Arbour.....		15 00	10 00
	Haldimand	P	20 00	10 00
	Haldimand, diss.....	C	20 00	10 00
	La Magdeleine.....		20 00	10 00
	Isle de la Magdeleine.....		20 00	10 00
	Mont Louis.....	C	20 00	10 00
	Malbaie (St. Pierre)	C	20 00	10 00
	Newport.....		15 00	.....
	Petit Pabos.....	C	20 00	10 00
	Roseville.....		20 00	10 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
Gaspé—*Suite*	Roseville (Syndenham Sud), diss	C	20 00	10 00
	St. George de Malbaie	C	20 00	10 00
	St. Pierre de L'Etang		20 00	10 00
	York		20 00	10 00
	York & Gaspé Sud, diss		20 00	10 00
	Rivière à Marthe		.....	10 00
Huntingdon	Godmanchester, diss	C	20 00	.....
	Havelock	P	20 00	10 00
	Havelock, diss	C	20 00	10 00
	Hemmingford, diss	C	20 00	10 00
	Huntingdon, diss	C	30 00	.....
Iberville	St. Grégoire le Grand		50 00	.....
L'Islet	Ashford	C	20 00	10 00
	St. Cyrille	C	15 00	.....
	St. Eugène	C	15 00	.....
	St. Pamphile		20 00	10 00
	Ste. Perpétue	C	20 00	10 00
Joliette	St. Ambroise, diss	P	20 00	10 00
	Ste. Béatrix	C	15 00	.....
	St. Côme	C	15 00	10 00
	Ste. Emmelie	C	15 00	10 00
	St. Félix de Valois, diss	P	20 00	10 00
Kamouraska	Mont-Carmel	C	20 00	10 00
	St. Eleuthère	C	20 00	10 00
	St. Onézime	C	20 00	10 00
Lotbinière	Ste. Agathe No. 1	C	20 00	.....
	Ste. Agathe No. 2	C	20 00	.....
	St. Giles	C	25 00	.....
	St. Narcisse de Beaurivage	C	20 00	10 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
otbinière—*Suite*.....	St. Agapit de Beaurivage.....		.....	10 00
évis.....	Bienville.....	C	30 00	20 00
	Lauzon Village.....	C	50 00	30 00
	St. Etienne.....	C	25 00	.....
	St. Joseph (Arrondissement No. 5).....		20 00	15 00
aprairie.....	Laprairie, diss.....	P	20 00	15 00
	St. Constant, diss.....	P	20 00	15 00
égantic.....	Inverness, diss.....	C	60 00	40 00
	Inverness Ouest.....	C	25 00	10 00
	Leeds, diss.....	C	25 00	10 00
	Notre-Dame-de-Lourdes.....	C	35 00	20 00
	Sacré Cœur de Marie.....	C	30 00	.....
	St. Ferdinand d'Halifax Sud, diss.....	P	20 00	10 00
Iissisquoi	St. Damien, diss.....	C	75 00	50 00
	Dunham, diss.....	C	60 00	40 00
	St. Ignace de Stanbridge.....	C	.....	10 00
ontmorency.....	Les Crans.....	C	35 00	30 00
	St. Adolphe.....	C	30 00	20 00
	Laval (Ste. Brigitte).....	C	25 00	20 00
	St. Joachim (La Concession).....	C	25 00	.....
	St. Tite des Caps.....	C	30 00	20 00
'askinongé	Hunterstown.....	C	25 00	20 00
	St. Alexis.....	C	20 00	10 00
	St. Didace.....	C	20 00	.....
	St. Paulin.....	C	15 00	.....
	Peterborough.....	C	25 00	.....
	Ste. Ursule, diss.....	P	15 00	10 00
ontmagny.....	Grosse Isle.....		30 00	30 00
	St. Paul de Montmini.....		25 00	.....

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
Montcalm	Chertsey	C	25 00	10 00
	Doncaster	C	20 00	10 00
	Kilkenny	C	20 00	.....
	Kilkenny, diss	P	15 00	10 00
	Wexford	C	25 00	10 00
Nicolet	Ste. Brigitte des Saults	C	30 00	20 00
	St. Célestin No. 2	C	20 00	.....
	Ste. Eulalie	C	25 00	10 00
	St. Léonard	C	15 00	.....
	Ste. Marie de Blandford	C	20 00	10 00
	Ste. Perpétue	C	20 00	10 00
	St. Samuel	C	20 00	10 00
	Ste. Sophie de Lévrard	C	15 00	.....
	St. Wenceslas	C	45 00	.....
	Bécanconrt Rapides	C	.....	20 00
Ottawa	Aylwin	P	20 00	10 00
	Aumond	C	20 00	10 00
	Bouchette	C	50 00	20 00
	Cantley, diss	P	30 00	10 00
	Eardly	P	15 00	10 00
	Eardly, diss	C	25 00	15 00
	Hartwell	C	40 00	20 00
	Hincks (Lac Ste. Marie)	C	40 00	20 00
	Hull Township	P	20 00	10 00
	Notre-Dame du Désert (Maniwaki)	C	20 00	10 00
	Montebello	C	25 00	15 00
	Notre-Dame de Laus	C	60 00	30 00
	Papineauville, diss	P	15 00	.....
	Ripon	C	25 00	.....

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
Ottawa—*Suite*	Rivière Gatineau	C	25 00	.....
	Smeyerstad	C	20 00	.....
	Ste. Cécile de Masham, diss	P	15 00	10 00
	St. Etienne de Chelsea	C	20 00	.....
	St. Edouard de Wakefield	C	20 00	10 00
	East Templeton, diss	P	20 00	10 00
	St. Malachie	C	15 00	.....
	Wakefield	P	15 00	10 00
	Wright & Northfield, diss	P	30 00	.....
Pontiac	Aldfield	P	20 00	10 00
	Clarendon	P	20 00	10 00
	Leslie	P	20 00	10 00
	Litchfield	C & P	20 00	10 00
	Mansfield	P	25 00	10 00
	Onslow North		20 00	10 00
	Quyon	P	20 00	10 00
	Sheen	C	15 00	.....
	Ste. Elizabeth	P	20 00	10 00
	Thorne	P	15 00	10 00
	Chichester	P	.....	10 00
	Waltham		.....	10 00
Portneuf	Portneuf, diss	P	20 00	10 00
	Ste. Catherine	C	40 00	.....
	St. Raymond	C	80 00	30 00
	St. Ubalde	C	25 00	.....
	Notre-Dame des Anges de Montauban		30 00	25 00
Québec	Beauport, diss	P	20 00	10 00
	La Roche Platte	C	30 00	25 00
	Stoneham	C	25 00	15 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 188
Québec—*Suite*.....	Stoneham, diss.....	P	20 00	15 00
	St. Dunstan	P	20 00	15 00
	St. Dunstan, diss	C	25 00	15 00
	St. Félix du Cap Rouge.....	C	30 00	.....
	Ste. Foye (La Suette).....	C	20 00	15 00
	St. Gabriel Est.....	P	30 00	10 00
	St. Gabriel Est, No. 2 (Mill Hill No. 4)..	P	30 00	10 00
	St. Gabriel Ouest.....	C	30 00	10 00
	St. Roch Nord, diss.....		20 00	.....
	St. Sauveur.....	C	45 00	30 00
	Tewkesbury No. 1.....	C	25 00	20 00
	Tewkesbury No. 2.....	P	30 00	22 88
	St. Sauveur, diss	P	20 00	10 00
	Ecole des Sourds-muets de Sophie Vermette.		.....	20 00
Rimouski.....	Cherbourg.....	C	25 00	15 00
	Les Capucins	C	15 00	10 00
	Dalibaire.....	C	15 00	10 00
	St. Anaclet.....	C	15 00	.....
	Ste. Angèle de Mérici.....	C	25 00	10 00
	Ste. Blandine.....	C	20 00	10 00
	St. Donat	C	20 00	.....
	Ste. Félécité.....	C	25 00	15 0
	St. Gabriel.....	C	25 00	15 0
	St. Moïse.....	C	30 00	15 0
	St. Simon.....	C	20 00	.....
	St. Ulric.....	C	20 00	.....
	St. Valentin.....	C	25 00	15 0
Richmond.....	Brompton Falls, diss	C	50 00	50 0
	Cleveland, diss.....	C	30 00	30 0

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
chmond—*Suite*.....	Danville, diss.....	C	20 00	10 00
	Shipton, diss.....	C	30 00	15 00
	Stoke.	C	50 00	30 00
	Windsor. diss.....	C	20 00	.....
	Windsor Mills, diss.....	C	35 00	20 00
erbrooke.....	Lennoxville, diss.....	C	50 00	40 00
guenay.....	Anse aux Fraises (Anticosti).....	C	25 00	20 00
	Anticosti Isle (Baie des Anglais).....	C	40 00	40 00
	Betsiamits.....	C	40 00	40 00
	Bourg Boissonnault.....	C	25 00	20 00
	Sault au Mouton.....		.....	10 00
	Les Sept Isles		.....	20 00
	Baie d'Anticosti	C	20 00	.....
	Bergeronnes Grandes.....	C	20 00	.....
	Bergeronnes Petites.....	C	25 00	20 00
	Ecole Protestante de la Côte du Labrador.		50 00	50 00
	Mille Vaches.....	C	20 00	15 00
	Moulin de Baude.....	C	25 00	15 00
	Pointe aux Esquimaux.....	C	40 00	20 00
	Rivière aux Canards.....	C	25 00	15 00
	Sault au Cochon	C	25 00	15 00
	Ste. Marguerite.....	C	30 00	15 00
	Tadoussac.....	C	25 00	15 00
	Escoumains		25 00	15 00
	Portneuf		.....	10 00
	Natashquan		.....	10 00
bford.....	Granby, diss.....	C	30 00	15 00
	Granby Village, diss.....	C	30 00	15 00
	Ste. Anne de Stukely.....	C	20 00	10 00

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Suite.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 18
Shefford—*Suite*.....	St. Alphonse.....	C	20 00	10 00
	Ste. Pudentienne	C	30 00	15 00
	Ely Nord.....		.....	10 00
	Ely Sud.....		.....	10 00
	Shefford West, diss.....	C	.....	10 00
St. Maurice.....	Shawenigan.....	C	25 00	.....
	St. Elie.....	C	35 00	20 00
	St. Sévère	C	25 00	.....
	St. Etienne des Grès.....		.....	10 00
Stanstead.....	Barford, diss.....	C	40 00	20 00
	Barnston, diss	C	50 00	25 00
	Coaticook, diss.....	C	50 00	40 00
	Hatley, diss.....	C	40 00	30 00
	Magog, diss.....	C	.....	10 0
Témiscouata.....	Notre-Dame du Lac.....	C	20 00	.....
	Notre-Dame du Portage.....	C	15 00	.....
	Notre-Dame des Sept Douleurs.....	C	25 00	10 0
	St. Clément.....	C	25 00	10 0
	Ste. Françoise.....	C	25 00	10 0
	St. François-Xavier.....	C	25 00	10 0
	St. Honoré.....	C	25 00	10 0
	St. Hubert.....	C	25 00	10
	St. Jean de Dieu.....	C	25 00	10
	St. Louis de Ha-Ha.....	C	30 00	10
	St. Paul de la Croix	C	25 00	10
	Ste. Rose du Dégelé.....	C	25 00	10
	St. Antonin		.....	10
Terrebonne.....	Ste. Adèle.....	C	15 00	.....
	Ste. Agathe (Beresford).....		20 00	.....

MUNICIPALITÉS PAUVRES—Fin.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.		Année 1879.	Année 1880.
rebonne—*Suite*.....	St. Hypolite.....	C	35 00	15 00
	Ste. Marguerite.....	C	20 00	10 00
	St. Sauveur, diss.....	P	20 00	10 00
lfe	Garthley.....	C	40 00	20 00
	Ham Nord.....	C	25 00	15 00
	Ham Sud	C	25 00	15 00
	St. Camille.....	C	20 00	10 00
	St. Gabriel de Stratford.....	C	30 00	10 00
	Wolfestown (St. Fortunat).....	C	30 00	20 00
	Wolfestown (St. Julien).....	C	25 00	.....
	Weedon		20 00	10 00
	St. Adrien.....		.....	10 00
naska.....	St. Bonaventure.....		15 00	10 00

APPENDICE No. VI

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

—

SÉANCE SPÉCIALE, 2 ET 3 JUIN 1880.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président, Mgr l'Archevêque de Québec, NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, Sir Narcisse F. Belleau, l'Hon. P. J. O. Chauveau, le Dr H. LaRue et P. S. Murphy, Ecr.

Le président informe le Comité que le gouvernement a ratifié les règlements concernant le ré-examen des instituteurs et institutrices dans certains cas, et qu'il a aussi adopté le rapport concernant la visite des écoles dans le district d'inspection de M. J. Crépault, et qu'en conséquence, l'inspecteur Vien a été chargé de faire la visite des écoles des comtés de Bellechasse et de Montmagny, et l'inspecteur Tanguay celle des écoles du comté de L'Islet.

Le livre intitulé "Manuel de Santé" du Dr Lachapelle, de Montréal, n'est pas approuvé par le Comité, attendu qu'il ne peut être considéré comme un livre d'école, quoique très recommandable d'ailleurs.

Lecture est faite de la lettre de D. Boudrias, secrétaire de l'Association de l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, transmettant des résolutions passées par l'Association de l'école normale Jacques-Cartier, à sa séance du 28 mai dernier, ainsi que de la lettre de J. Létourneau, secrétaire de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale

Laval, transmettant des résolutions passées par l'Association, à sa séance du 29 mai dernier.

Le Comité ne croit pas devoir recommander les suggestions contenues dans les résolutions adoptées par ces associations, pour ce qui a rapport aux bureaux d'examinateurs, mais il décide que, quant à ce qui a rapport aux inspecteurs généraux, il y est pourvu par le projet de loi.

Sur la proposition de Mgr de St. Hyacinthe, le Comité recommande au gouvernement la nomination du Rév. Urgèle Charbonneau, curé de St. Damien de Bedford, comme membre du Bureau d'examinateurs catholiques de Bedford en remplacement du Rév. Chrysostôme Blanchard, qui a quitté les limites du district de Bedford.

François Alfred Sirois, Ecr., médecin, de la paroisse de St. Paschal, et Polydore Langlais, Ecr., notaire, de Kamouraska, sont recommandés auprès du Gouvernement comme membre du Bureau d'examinateurs de Kamouraska, en remplacement de Wenceslas Taché, Ecr., décédé, et de Charles Déry, Ecr., qui a quitté les limites du district.

L'Hon. M. Chauveau propose " qu'à l'avenir, toute institution recevant " une subvention du fonds de l'éducation supérieure, à l'exception des col- " lèges classiques, qui aura refusé de recevoir la visite de l'inspecteur, soit " privée de la subvention, sur la décision spéciale du Comité Catholique."

Cette motion mise aux voix est perdue sur division.

L'ordre du jour pour prendre en considération le projet du bill relatif à l'instruction publique en cette province étant appelé, Mgr l'Archevêque propose, en son nom et au nom de ses suffragants, qu'avant de le prendre en considération, la déclaration suivante soit insérée au procès-verbal de cette séance :

" L'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique de Québec, " en ne s'opposant point à ce que les biens et propriétés appartenant ancien- " nement à l'ordre des Jésuites continuent à faire partie du fonds de place- " ment d'éducation supérieure dans cette province, désirent qu'il soit bien " compris qu'ils n'entendent nullement porter préjudice aux décrets de " l'Eglise catholique de cette province sur les dits biens."

Le Comité décide que les bureaux d'examinateurs doivent être inspectés par les membres du Comité du Conseil, comme suit :

1. Ceux de Québec, Kamouraska, Beauce et Chicoutimi, par le Surintendant.

2. Ceux de Montréal, Gaspé, Carleton et New-Carlisle, par l'Hon. M. Chauveau.

3. Celui des Trois-Rivières par l'évêque des Trois-Rivières.

4. Ceux d'Ottawa et Pontiac, par l'évêque d'Ottawa.

5. Le Bureau catholique de Sherbrooke, par l'évêque de Sherbrooke.

6. Celui de Richmond, à Danville, par P. S. Murphy, Ecr.

7. Celui de Rimouski, par l'évêque de Rimouski.

8. Le Bureau catholique de Bedford, par l'évêque de St. Hyacinthe.

9. Le Bureau de la Baie St. Paul, par l'évêque de Chicoutimi.

Il est enjoint au surintendant de préparer un résumé des règlements concernant l'inspection de ces bureaux et d'écrire à chacun des membres du comité pour le leur transmettre. Ceux qui sont chargés de faire la visite devront notifier au secrétaire de chaque bureau d'examinateurs le jour qu'ils la feront.

Outre l'examen des papiers se rapportant à l'admission ou au rejet des candidats, ils devront inspecter le ou les registres et les livres de comptabilité, et feront rapport ensuite à ce comité.

La résolution suivante adoptée par le comité protestant, et référée à ce Comité, est comme suit :

" That this Committee feel it their duty to represent to the Provincial " Executive their very strong conviction that it is important the fullest " attention should be given to the whole subject of the school laws of the " province, before attempt is made to legislate finally for their consolida- " tion ; that with this view they think the measure will require after dis- " cussion to stand over for next session ; and that this resolution be commu- " nicated to the Catholic Committee."

Le Comité catholique concourt dans cette résolution, que le surintendant est chargé de transmettre à l'exécutif.

Une autre résolution du Comité protestant, adoptée à la même séance, a été référée à ce Comité et se lit comme suit :

" That the Honorable the Superintendent of Education be requested to " present to the Government the earnest request of the Committee that a " sum of $500 per annum may be placed at its disposal for the purpose of " aiding the publication of an Education Journal for the special benefit of

" the protestant schools; that the Superintendent be also requested to com-
" municate this resolution to the Catholic Committee."

L'Hon. M. P. J. O. Chauveau propose " qu'ayant pris en considération la proposition soumise par le Comité protestant au sujet de la publication d'un journal de l'Instruction publique sous son contrôle, ce Comité soit d'avis que, jusqu'à ce que le gouvernement juge à propos de rétablir l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire, la publication d'un journal anglais et d'un journal français, sous la direction du département, la publication de journaux pédagogiques doit être laissée à l'entreprise individuelle, comme c'est le cas aujourd'hui."—Adopté.

Séances des 21, 22 *et* 23 *Octobre* 1880.

—

Séance du 21.

Présents :—Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. les Evêques de Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, l'Hon. P. J. O. Chauveau, les Hons. Juges Jetté et Routhier, M. le Dr. Painchaud, P. S. Murphy, Ecr., et le Surintendant, président.

I. Lecture d'une lettre de M. le Dr H. Larue, s'excusant de ne pouvoir assister régulièrement aux séances du Comité.

II. Lecture d'une lettre du professeur Toussaint, demandant que le Comité approuve son projet de faire certains changements à son traité d'arithmétique.

Le Comité décide qu'il appréciera ces changements lorsqu'ils seront faits et qu'ils lui auront été soumis.

III. Les plaintes portées contre l'instituteur Bonin étant prises en considération, M. le juge Routhier, secondé par M. le juge Jetté, propose :

" Que ces plaintes étant frivoles, doivent être rejetées." — Adopté à l'unanimité.

IV. Le sous-comité d'examen des aspirants aux fonctions d'inspecteur d'écoles fait rapport que, dans sa séance du 25 août dernier, il a examiné MM. Tremblay, Bouchard, Simard, Belcourt et Côté, et qu'il a donné aux quatre premiers la note *suffisante*.

Il fait aussi rapport d'un travail préliminaire pour la préparation d'un programme d'examen.

Proposé par Mgr de Rimouski :

" Que ce projet demande trop de connaissances chez les candidats, et que, en conséquence, la commission d'examen reçoive instruction de préparer un programme comprenant seulement les matières exigées par le programme d'études des écoles élémentaires, modèles et académiques, adopté en 1873, et par la dernière loi concernant l'enseignement du dessin."—Adopté.

V. Le sous-comité d'examen des livres classiques présente le rapport suivant :

PRÉSENTS :—Mgr l'Archevêque et NN. SS. de Rimouski et de Sherbrooke.

Le Comité déclare qu'il croit devoir faire conditionnellement l'examen des livres qui lui ont été soumis, espérant que la loi passée à la dernière session sera ou modifiée ou rappelée.

Les livres soumis à l'examen sont :

Petit vocaculaire à l'usage des Canadiens-français, par M. l'abbé Caron, Trois-Rivières.

Petite grammaire très élémentaire, par M. le Dr H. LaRue, Québec.

Petite histoire des Etats-Unis très élémentaire par M. Dr H. LaRue, Québec.

Série française graduée de livres de lecture, par les Frères des écoles chrétiennes.

Série anglaise graduée de livres de lecture, par les Frères des écoles chrétiennes.

Ce Comité est d'avis que le " Petit Vocabulaire " à l'usage des Canadiens-français n'est pas un livre d'école et qu'il n'appartient pas à la catégorie des livres qu'il est appelé à approuver.

La " Petite Grammaire Française très élémentaire " du Dr LaRue est trop élémentaire. Elle est aussi incomplèt et inecorrecte.

La " Petite Histoire des Etats-Unis très élémentaire " est aussi incomplète et trop élémentaire.

La " Série française de livres de lecture " par les Frères des écoles chrétiennes, est recommandée pour le premier, le deuxième et le quatrième livre. L'édition actuelle du troisième livre " Traité des devoirs du chrétien," déjà approuvé par le conseil, laisse à désirer sous le rapport de l'impression et surtout des gravures.

La page 125 du quatrième livre renferme une poésie qu'il faudrait retrancher.

La " Série anglaise " est recommandée. Cependant le Comité croit devoir observer qu'il serait désirable que certains chapitres fussent traités à un point de vue plus canadien et que la version anglaise du troisième livre—Traité des devoirs du chrétien—fût en tout conforme à la version française.

Le Comité recommande ces deux séries comme étant bien graduées.

Le Comité croit devoir recommander l'approbation de la série française, vu que l'arrangement fait avec M. Montpetit est expiré depuis le mois de septembre dernier.

† E. A., Arch. de Québec,
Président.

Le Comité ajourne la considération de ce rapport, et il est proposé par Mgr de Rimouski, secondé par l'Evêque de Montréal :

"Considérant qu'à sa dernière session, la Législature de cette province a passé un acte pour l'abolition du Dépôt de livres, dans lequel ont été introduites des clauses concernant ce Conseil et l'approbation des livres à l'usage des écoles ;

"Considérant que ces clauses ont été introduites sans que le Surintendant ni les membres de ce Conseil aient été consultés ou aient eu occasion de faire connaître leurs objections :

"Qu'il soit résolu que le Comité catholique de ce Conseil présente une humble requête à la dite Législature, à sa prochaine session, lui représentant :

"1o. Que, dans l'opinion de ce Conseil, l'adoption d'un seul ouvrage pour chaque branche d'étude dans toutes les écoles de même degré présente des difficultés insurmontables dans la pratique ;

"2o. Qu'elle tend à froisser surtout les communautés religieuses, dont plusieurs ont d'excellents ouvrages propres à leurs classes ;—à nuire consi-

dérablement aux auteurs dont les ouvrages sont déjà approuvés, aussi bien qu'aux libraires qui en ont beaucoup à vendre, et qui, d'ici à un an, sont exposés à des pertes considérables et immenses par la défense d'employer dorénavant ces livres dans les écoles de la province ;—à étouffer la louable émulation qui devrait exister entre les diverses institutions d'éducation pour le choix des meilleurs ouvrages :—à arrêter les efforts des auteurs vers le progrès et l'amélioration des livres et des méthodes ;

"3o. Qu'une mesure d'une telle sévérité n'a encore été adoptée dans aucun autre pays, à ce que croit ce Comité. En France, en Belgique, en Prusse, etc., il est laissé une pleine liberté de choisir entre les divers ouvrages approuvés pour chaque matière ;

"4o. Que, si la trop grande multiplicité d'ouvrages approuvés peut offrir peut-être des inconvénients, il est encore plus dangereux de tomber dans l'excès contraire en restreignant le nombre à un seul pour chaque branche ;

"5o. Que ce Comité a déjà passé des règlements obligeant à ne se servir dans chaque école que d'un seul et même livre pour chaque classe d'élèves ;

"6o. Qu'il est à propos de tenir compte de la préférence que l'on peut avoir, dans les différentes parties de la province, pour certain ouvrage plutôt que pour tel autre, l'appréciation des livres était une chose bien délicate, qui dépend de beaucoup de circonstances de lieux et de personnes ;

"7o. Que l'adoption d'un seul ouvrage pour chaque matière donnerait naissance à un monopole odieux, et peut-être à des spéculations scandaleuses ;

"8o. Que, pour toutes ces raisons, ce Comité prie respectueusement la Législature d'abroger toutes les clauses de la dite loi qui concernent l'approbation des livres."—Adopté.

VI. Le Surintendant dépose sur le bureau du Comité les rapports des examens des bureaux d'examinateurs. Ces rapports sont référés à un sous-comité d'examen composé de Mgr l'Archevêque, du juge Routhier et du Surintendant.

VII. Il est donné lecture du rapport du sous-comité chargé de s'enquérir des accusations portées contre l'inspecteur Alexander.

Proposé par Mgr l'Archevêque :

" Que le Surintendant, afin d'en finir au plus tôt avec cette affaire, fixe péremptoirement une date à laquelle M. Alexander, ou son avocat, devra

se présenter devant le sous-comité pour présenter sa défense, et que si le sous-comité ordonne une enquête, le Surintendant soit chargé de la faire." —Adopté.

VIII. Les avis de motion donnés par Sir N. F. Belleau, à la réunion de novembre 1879, sont remis à la prochaine séance.

IX. Le Comité procède à la révision de la liste—préparée par le Surintendant—de distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Proposé par Mgr l'Archevêque :

" Qu'il soit retranché quatre cents dollars ($400) au séminaire de St. Hyacinthe, à partager entre le collège de Lévis et celui de Rigaud."

Proposé en amendement par l'Hon. M. Chauveau :

" Qu'il soit accordé une augmentation de cent cinquante dollars ($250) aux collèges de Lévis et de Rigaud respectivement, à prendre proportionnellement sur tous les collàges classiques."

Pour l'amendement : Mgr de St. Hyacinthe, M. Murphy, M. Chauveau.

Contre : Mgr l'Archevêque, Mgr de Rimouski, Mgr des Trois-Rivières, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Sherbrooke, Mgr de Chicoutimi, le juge Routhier, le juge Jetté, le Dr Painchaud.

L'amendement est rejeté.

Proposé en amendement par Mgr de Rimouski :

" Que trois cents dollars ($300) seulement soient retranchés au séminaire de St. Hyacinthe."

Pour l'amendement : Mgr de Rimouski, Mgr de St. Hyacinthe, l'hon. M. Chauveau, le juge Jetté, M. Murphy.

Contre : Mgr l'Archevêque, Mgr des Trois-Rivières, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Sherbrooke, Mgr de Chicoutimi, le juge Routhier, le Dr Painchaud.

Ce second amendement est rejeté.

La motion principale est mise aux voix.

Pour : Mgr l'Archevêque, Mgr des Trois-Rivières, Mgr de Rimouski,

Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Sherbrooke, Mgr de Chicoutimi, le juge Routhier, le juge Jetté, M. Murphy, le Dr Painchaud.

Contre : Mgr de St. Hyacinthe et M. Chauveau.

Cette motion est adoptée.

Proposé par Mgr de Rimouski :

" Que le Surintendant informe le gouvernement que ce Comité est d'opinion qu'il n'est pas opportun d'affecter, comme cela est fait dans le dernier budget, cinq pour cent du fonds de l'éducation supôrieure à l'achat de livres de littérature canadienne pour être distribués en prix."—Adopté.

La séance est ajournée au lendemain à 10 heures A. M.

SÉANCE DU 22.

PRÉSENTS :—Les mêmes, plus Sir N. F. Belleau et M. le Dr Larue.

I. Proposé par l'hon. juge Routhier que :

" Le Comité, ayant pris connaissance, à la demande de Mgr de Chicoutimi, des difficultés survenues à la Baie St. Paul au sujet des comptes du ci-devant secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles, M. O. Clément, et du renvoi de l'instituteur Tremblay, décide que : Les comptes de M. Clément ayant été approuvés chaque année par les commissaires, après une audition régulière, examinés spécialement par le Dr Giard, délégué du département de l'instruction publique, et déclarés clos par le Surintendant, il n'y a pas lieu de revenir sur la décision du Surintendant, et quant au renvoi de l'instituteur Tremblay, ce Comité croit que la décision du Surintendant relativement à l'allocation est dans l'intérêt de l'éducation."—Adopté.

II. Le Comité continue la révision de la liste de distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Au sujet de la subvention qui doit être accordée à l'école modèle de garçons de St. Henri de Mascouche,

Mgr l'Archevêque propose :

" Qu'il soit accordé ($20) à cette école."

Proposé en amendement par l'hon. M. Chauveau :

" Que quarante dollars ($40) soient accordés à cette école, et que cette

somme soit le minimum de la subvention accordée aux nouvelles écoles."

Pour l'amendement : Mgr de Sherbrooke, Mgr d'Ottawa, Mgr de Chicoutimi, le juge Routhier, le juge Jetté, le Dr Painchaud et l'hon. M. Chauveau.

Contre : Mgr l'Archevêque, Mgr des Trois-Rivières, Mgr de St. Hyacinthe, Mgr de Montréal, Mgr de Rimouski, M. Murphy et le Surintendant.

Les votes étant également partagés, le Surintendant donne son vote prépondérant, en vertu de la 39 Vict., chap 15, sect. 21, contre l'amendement.

L'amendement est rejeté.

La motion principale étant mise aux voix, ont voté :

Pour : Mgr l'Archevêque, NN. SS. des Trois-Rivières, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, de Montréal, le Dr Painchaud, le Surintendant.

Contre : Mgr de Rimouski, l'hon. Chauveau, le juge Routhier, le juge Jetté et M. Murphy.

La motion est adoptée.

III. Le Comité suspend son travail de révision de la liste de distribution du fonds de l'éducation supérieure, à la demande de l'hon. juge Jetté.

M. Jetté constate qu'il se fait dans le public un mouvement qui aurait pour but d'arriver à l'abolition des écoles normales.

Cette question ayant été discutée, il est proposé par l'hon. juge Jetté, secondé par l'hon. Sir N. F. Belleau :

" Que ce Comité se prononce énergiquement en faveur du maintien des écoles normales actuelles, et que ce Comité croit devoir exprimer son entière désapprobation du mouvement qui paraît se faire pour demander l'abolition de ces écoles."—Adopté à l'unanimité.

Le Comité s'ajourne au lendemain.

SÉANCE DU 23.

PRÉSENTS :—Les mêmes, moins les juges Routhier et Jetté, et le Dr LaRue.

I. Le Comité continue la révision de la liste de distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Résolu :—" Que le Surintendant, au nom de ce Comité, prie instamment le gouvernement de prendre à sa charge la somme de deux mille cinq cent piastres ($2,500) accordées à l'école polytechnique de Montréal, vu qu'il y a eu contrat à ce sujet entre le gouvernement et les commissaires catholiques de Montréal, et que cette somme ne soit pas prise à l'avenir sur le fonds de l'éducation supérieure."

Proposé par Mgr l'Archevêque :

" Que la somme de dix dollars ($10) soit retranchée de la subvention accordée à l'école modèle de garçons de St. Cyprien."

Pour : Mgr l'Archevêque, Mgr des Trois-Rivières, Mgr de Sherbrooke, Mgr d'Ottawa, Mgr de St Hyacinthe, Mgr de Chicoutimi, Mgr de Rimouski, le Dr Painchaud, et M. P. S. Murphy.

Contre : L'hon. Sir N. F. Belleau, l'hon. M. Chauveau et le Surintendant.

La motion est adoptée.

La liste de distribution du fonds de l'éducation supérieure est ensuite approuvée, avec les amendements ci-dessus mentionnés, et le Surintendant est prié de la soumettre à l'approbation du gouvernement.

II. Le Comité procède ensuite à l'examen de la liste—préparée par le Surintendant—de distribution du fonds des municipalités pauvres.

Le Comité retranche de cette liste plusieurs municipalités, et prie le Surintendant de faire la distribution des quatre mille dollars ($4,000) qui composent ce fonds, d'une manière aussi équitable que possible, et au prorata des allocations de l'année dernière.

Proposé par Mgr de Rimouski :

" Que le Surintendant prie le gouvernement d'accorder comme par le passé aux municipalités pauvres la somme de huit mille dollars ($8,000) par année."—Adopté.

III. Le Surintendant donne lecture d'nn mémoire du Comité protestant réclamant contre certaines clauses du projet de loi sur l'instruction publique soumis à la législature, à sa dernière session.

Ce mémoire est référé à un sous-comité composé de Mgr l'Archevêque, de l'hon. M. Chauveau et du Surintendant, chargé de préparer une réponse à ce mémoire, laquella devra être communiquée au Comité protestant et au gouvernement, et, au préalable, faire rapport à ce Comité.

IV. Recommandation au gouvernement de nommer les Révds. P. H. Beaudet, prêtre, curé de la Baie St. Paul, et P. Boily, prêtre, curé des Ebouements, membres du Bureau des Examinateurs de Charlevoix, en remplacement des Révds. MM. Sirois et Fafard qui ont laissé les limites du comté de Charlevoix ; et le Révd. M. Wilbrod Couture, prêtre, curé, pour le Bureau des Examinateurs de Beauce, en remplacement du Rév. M. Grenier qui s'est retiré du ministère et réside à l'Hôpital-Général.

V. Mgr de Chicoutimi demande à être remplacé par le Rév. M. Fafard, comme membre du Bureau des Examinateurs de Chicoutimi, et propose que le Révd. F. X. Delâge remplace le Révd. David Roussel dans le même bureau.—Adopté.

Proposé par M. Chauveau, secondé par Mgr de Rimouski :

"Que le Bureau d'Examinateurs de Bonaventure soit réorganisé, et qu'il en soit formé deux mixtes, l'un siégeant à Carleton, l'autre à New-Carlisle, et que cette décision soit communiquée au Comité protestant, et dans le cas où la division aurait lieu, le Comité fait les recommandations suivantes pour les membres catholiques : Pour New-Carlisle, Révd. Paul Chivierge, Révd. Cyprien Larivée, Flavien Dubergès Gauvreau, Ecr., le Dr Maguire ; pour Carleton, le Révd. Frs. Adelme Blouin, Révd. Jacob Gagné, Révd. Frs. Gagné, Pierre Clovis Beauchène, Ecr., le Dr Henri Josué Martin.—Adopté.

VI. Proposé par Mgr l'Archevêque :

"Que ce Comité recommande au gouvernement de nommer Joseph Théodime Simard, instituteur de Saint-Michel de Bellechasse, inspecteur d'écoles à la place de Jean Crépault, Ecr., démissionnaire, à la condition que ce dernier reçoive deux cent cinquante dollars par année, sa vie durant, à prendre sur le traitement de son successeur ; et que, en conséquence, la juridiction d'inspecteur accordée à MM. Vien et Tanguay dans le district de M. Crépault, cesse à partir de la nomination de M. Simard."—Adopté.

Mgr des Trois-Rivières propose:

" Que J. E. Ephrem Belcourt, instituteur de Drummondville, soit nommé inspecteur d'écoles à la place de Moïse Laplante, décédé, avec le même traitement qu'avait ce dernier."—Adopté.

Et le Comité s'ajourne.

COMITÉ PROTESTANT.

(TRADUCTION)

—

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1880.

Présents : le Lord Evêque de Québec, président ; le Dr Dawson, le vénérable Archidiacre Leach, l'honorable L. R. Church, R. W. Heneker, écuier, le Lord Evêque de Montréal, le Dr Cook, le Dr Cameron, M.P.P., l'hon. W. W. Lynch et l'hon. Surintendant de l'instruction publique.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le Dr Dawson informe l'assemblée que l'honorable juge Day ne peut assister à la séance pour cause de maladie, et que l'honorable M. Ferrier est absent pour des raisons incontrôlables.

Lu une lettre de M. Woods, secrétaire du bureau des examinateurs d'Aylmer, concernant la plainte portée devant ce Comité à sa dernière séance, tendant à accuser le dit bureau d'avoir accordé des diplômes à des personnes qui n'avaient pas l'âge requis par la loi. M. Woods déclare que de tels diplômes n'ont pas été accordés, mais que si l'on pouvait accorder à mademoiselle Thomas la permission d'enseigner, cela rendrait un grand service à son père.

Le secrétaire est chargé d'écrire à M. Woods que le Comité ne peut pas accorder à mademoiselle Thomas la permission d'enseigner sans diplôme, et qu'il ne peut pas prendre sa demande en considération en conséquence du manque de véracité du contenu de sa lettre.

Présenté une lettre de M. Ruel, secrétaire du bureau des examinateurs de Carleton, Bonaventure, renfermant une lettre de John McCormick, écuier, annonçant sa résignation comme membre du dit bureau, et recommandant la nomination du Rév. Peter Lindsay comme membre du dit bureau d'examinateurs à Carleton, comté de Bonaventure.

Lu une lettre de M. D. McGogan, secrétaire-trésorier de l'école protestante de Métis, et une autre de M. Ferguson, du même lieu, concernant la perception et l'appropriation des taxes scolaires entre les catholiques et les protestants, dans la cause des moulins des messieurs Price à Métis. Ces lettres sont remises à l'honorable Surintendant de l'instruction publique,

qui est en même temps prié de prendre ces questions en considération et d'en faire rapport à la prochaine séance du Comité.

Les demandes de l'académie de Grenville et des écoles modèles de St. Sylvestre et de Shigawake pour des octrois provenant du fonds de l'éducation supérieure sont lues, et le Comité convient de les considérer comme affiliées aux institutions qui reçoivent des octrois du dit fonds d'éducation supérieure.

Un document faisant valoir les droits du collège des Dames de Stanstead à une allocation du fonds de l'éducation supérieure est déposé sur la table du Comité par la supérieure de cette institution. Le Comité consent à placer ce collège au rang de ceux qui ont droit à un octroi du fonds de l'éducation supérieure.

Lu une lettre du Dr Webber, président du bureau des examinateurs de Richmond, exposant que le nombre de membres de la section protestante du dit bureau d'examinateurs a été réduit par la résignation et le départ d'un ou deux, et recommandant que le Révd. James Boydell, M.A., Kingsey, John Ewing, Ecr, Richmond, et Sam. H. Chagnon, Ecr, M.A., Melbourne, soient nommés membres du dit bureau. Le Comité charge le secrétaire de prier l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de transmettre les noms des dits Révds James Boydell, M.A., Kingsey, John Ewing, Ecr, Richmond, et Sam. H. Chagnon, Ecr , M.A., Melbourne, à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, en le priant respectueusement de nommer les dits Révds. James Boydell, M.A., Kingsey, John Ewing, Ecr, Richmond, et Sam. H. Chagnon, Ecr, M A., Melbourne, membres des bureaux d'examinateurs de Richmond.

Lu une lettre de P. O. Guillet, secrétaire du bureau d'examinateurs des Trois-Rivières, concernant l'examen des aspirants protestants aux diplômes d'instituteur. Le secrétaire est chargé d'informer M. Guillet que les certificats accordés jusqu'à présent seront bons pour le moment, mais qu'il faudra avoir soin d'observer à l'avenir les règlements tels qu'amendés, et de ne faire subir l'examen aux aspirants protestants qu'aux assemblées régulières du bureau, dans les mois de mai et de novembre.

Lu une lettre de G. A. Purvis, Ecr, du Portage-du-Fort, président du bureau d'examinateurs de Pontiac, demandant que les Révds. Antoine Brunet et Thomas Matherwell, tous deux du Portage-du-Fort, soient nommés membres du dit bureau d'examinateurs de Pontiac, pour remplir la vacance causée par le départ des Révds. Paul Agniel et Thomas Walker. Ordre est donné au secrétaire de prier l'honorable Surintendant de l'Ins-

truction publique de transmettre les noms des dits Révds. Antoine Brunet et Thomas Matherwell à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, et de le prier respectueusement de vouloir bien nommer les dits Révds. Antoine Brunet et Thomas Matherwell membres du comité des examinateurs de Pontiac.

Le secrétaire est chargé de dire, en réponse à une requête des commissaires d'écoles de la municipalité du township d'Inverness, que le conseil de l'Instruction publique, ou un comité de ce conseil, exige que tous les instituteurs de la dite municipalité, porteurs de diplômes émanés avant l'année 1879, subissent de nouveau l'examen voulu par la loi et obtiennent un nouveau diplôme; que le Conseil n'a pas le droit de forcer les porteurs de diplômes à subir un nouvel examen sans avoir, au préalable, passé un règlement à cet effet et l'avoir fait sanctionner par le Lieutenant-Gouverneur en conseil ; et qu'un tel règlement est actuellement sous la considération du Conseil.

Proposé par le Dr Dawson et résolu :

" Que le président et le Dr Cook forment un sous-comité pour préparer un règlement obligeant les instituteurs à subir un nouvel examen conformément aux dispositions de la loi d'éducation, et de faire rapport à la séance de novembre."

Proposé par l'honorable L. R. Church et résolu unanimement :

" Que dans l'opinion de ce Comité, la réduction du fonds des écoles communes ainsi que de celui de l'éducation supérieure, ordonnée par l'acte 42 et 43 Vict. chap. 22, sec. 12, ne s'applique pas aux paiements à faire à même les sommes votées par la législature ou autorisées par les statuts avant la mise en force de l'acte cité plus haut, et qu'une copie de cette résolution soit transmise au Surintendant de l'instruction publique en le priant de vouloir la faire parvenir au comité catholique du Conseil de l'instruction publique, et l'inciter à se joindre à notre Comité pour faire des représentations au gouvernement à cet effet, s'il est nécessaire."

Les propositions de Richard White, écuier, de Montréal, et de messieurs W. J. Page et Cie, de Toronto, concernant la publication d'un journal d'éducation dans les intérêts des protestants de la province de Québec sont déposées sur la table du Comité et renvoyées à un sous-comité, composé du Lord Evêque de Montréal, du Dr Dawson, président, et du Dr Church. Les dépenses, dans aucun cas, ne devant excéder $500. Le rapport devant être préparé pour la séance de novembre.

Le revenu provenant des licenses de mariage, déduction faite de la somme de $200 pour frais de perception, s'est élevé à la somme de $5,494 pour l'année dernière.

De cette somme on a approprié $5,000 pour l'éducation universitaire, comme suit :

Université McGill	$2500 00
Collège Morrin	1250 00
Université de Bishop's College	1250 00
	$5000 00

La balance du fonds d'honoraires des licences de mariage, au montant de $494, étant ajoutée au fonds de l'éducation supérieure, c'est-à-dire $9,980.13, forme un total de $10,474.13 à être distribué cette année.

Le Comité, après avoir considéré et examiné soigneusement les rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, a résolu de recommander que les sommes suivantes soient payées à chacune d'elles, comme suit :

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.

Université McGill	$1,650 00
Collège Morrin	500 00
Collège St. François, Richmond	1,000 00
Université du Bishop's College, Lennoxville	1,000 00
	$4,150 00

ACADÉMIES.—CLASSE I.

Huntingdon	$ 600 00
Stanstead, (Ladies' College)	600 00
Lachute, Argenteuil	500 00
Coaticook, Stanstead	400 00
Sherbrooke	400 00
	$2,500 00

CLASSE II.

Bedford, Missisquoi	$ 300 00
Granby, Shefford	300 00
Compton (Ladies' College)	300 00
Knowlton, Brome	200 00
Dunham, Missisquoi	200 00
Shawville, Pontiac	200 00
	$1,500 00

CLASSE III.

Hatley, Stanstead	$ 150 00
St. Johns, St. Johns	150 00
Inverness, Mégantic	150 00
Frelighsburg, Missisquoi	150 00
Thurso, Ottawa	150 00
Sweetsburg, Missisquoi	150 00
Berthier, (en haut)	150 00
Waterloo, Shefford	150 00
Magog, Stanstead	100 00
Lacolle, St. Johns	100 00
	$1,400 00

ECOLES MODÈLES.—CLASSE I.

Cowansville, Missisquoi	$ 75 00
Valleyfield, Beauharnois	75 00
Stanbridge, Missisquoi	75 00
Clarendon, Pontiac (avec l'obligation de faire un rapport satisfaisant concernant le délai des rapports)	75 00
Lapêche, Ottawa	72 00
	$ 375 00

CLASSE II.

Barnston, Stanstead	$ 50 00
Sutton, Brome	50 00
Clarenceville, Missisquoi	50 00
St. Henri, "	50 00
Leeds, Mégantic	50 00
Hull, Ottawa	50 00
Marbleton, Wolfe	50 00
Mansonville, Brome (avec injonction de faire rapport et d'expliquer les raisons qui en ont retardé l'envoi)	50 00
Maple Grove, Mégantic	50 00
Saint Dunstan, Québec	50 00
Rawdon, Montcalm	50 00
	$ 550 00

Total pour l'éducation supérieure (87 centins plus élevé que l'octroi) $15,475 00

Proposé par le Dr Dawson, et résolu : que les sommes additionnelles suivantes soient accordées aux institutions suivantes, si l'état du fonds des dépenses contingentes le permet :

Académie de Grenville	$ 100 00
" de Eaton	100 00
" de Shawville	50 00
Ecole Modèle de Saint Sylvestre	50 00
" de Shigawake	50 00
	$ 350 00

Le paiement des subventions ordinaires au *High School* de Montréal $1,158, et à celui de Québec $1,285, est ordonné.

" Mémoire soumis par le Comité sur la loi d'éducation, comme rapport de progrès :

" Que dans l'opinion de ce Comité, on a de légitimes raisons de craindre que le bill proposé anéantisse le principe de notre système d'écoles communes, et que c'est l'opinion de ce Comité que ce système devrait être maintenu. Cependant, vu le manque d'union en matière d'éducation en cette province, et vu les grands désavantages qu'éprouvent les minorités répandues dans les diverses municipalités, et particulièrement en vue de la déclaration faite dans le nouveau projet de loi d'éducation d'une séparation plus complète des écoles catholiques et des écoles protestantes, les dispositions suivantes semblent nécessaires à votre comité :

" 1o. Toute personne n'appartenant pas à la religion catholique sera considérée comme protestante pour toutes les fins de cet acte.

" 2o. Les écoles protestantes seront administrées par un surintendant nommé par le gouvernement, sur la recommandation du comité protestant de l'Instruction publique. Il dirigera les écoles protestantes, en vertu de règlements faits par le dit Comité et approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Il remplira la charge de secrétaire du Comité et celle d'inspecteur des académies et d'inspecteur en chef des écoles protestantes. La subvention accordée par la législature pour l'inspection des écoles sera partagée, et la part revenant aux écoles protestantes sera répartie conformément aux règlements du Comité protestant, approuvés comme il est dit ci-dessus.

" 4o. La part qui revient aux écoles protestantes sur l'aide accordé aux municipalités pauvres, sera répartie par le Comité protestant, comme il a été dit plus haut.

" 5. La taxe scolaire des familles protestantes disséminées dans les différentes municipalités, et incapables de soutenir des écoles, sera perçue par le Comité et appropriée au soutien des écoles pour ces familles.

" 6. Les compagnies à fonds social et les autres corporations incorporées au Canada ou en Angleterre, et ayant un agent au Canada, pourront, par un vote donné dans une assemblée régulière de leurs actionnaires, décider chaque année, ayant égard, autant que possible, à la croyance religieuse de leurs actionnaires, comment elles disposeront de leurs taxes scolaires, soit en faveur des protestants ou des catholiques, ou partagées entre chacune

de ces deux croyances. A défaut de tout tel vote, ces taxes scolaires seront réparties suivant la population.

" 7. Il y aura un bureau central pour l'examen des instituteurs protestants, établi par le gouvernement sur la recommandation du Comité, dont le Surintendant protestant sera président. Ce bureau émettra des programmes d'examen, et examinera les réponses qui lui seront transmises par les bureaux locaux, et décidera de leur mérite.

" 8o. Les degrés des institutions d'éducation protestantes reconnus par la loi seront comme suit :

A. Education Supérieure.

" 1. Les universités chartrées et les collèges incorporés qui leur sont affiliés.

" 2. L'Ecole Normale McGill.

" 3. Les Académies ou *High-Schools* dans lesquels on enseigne les classiques, les mathématiques, la littérature anglaise et les sciences à un degré suffisant pour l'immatriculation dans les universités ou pour les diplômes de bachelier ès-arts.

B. Education Elémentaire.

" 1. Ecoles modèles ou écoles élémentaires de première classe, ayant des instituteurs qui ont obtenu des diplômes d'école modèle, et qui enseignent, outre les branches prescrites pour les écoles élémentaires, la géométrie et l'algèbre, ou les autres branches prescrites par les règlements du Comité comme équivalentes, et recevant un salaire d'au moins $ de la municipalité. Ces écoles auront droit de recevoir des octrois spéciaux du fonds des écoles communes au montant de $ pour cent en sus de leur allocation comme écoles élémentaires.

" 2. Les écoles élémentaires ayant des instituteurs munis d'un diplôme élémentaire et enseignant les branches ordinaires en anglais, y compris l'arithmétique, la géographie et la grammaire. Le Comité déterminera les endroits où l'on ouvrira des high-schools ou des académies. Il pourra en être ouvert une dans chaque comté ou réunion de deux ou plusieurs comtés. On pourra même en ouvrir une seconde dans un même comté quand la population protestante sera assez nombreuse."

Il est proposé par le Dr Dawson, secondé par M. Heneker, et résolu :

Que les présentes suggestions soient transmises au Surintendant de l'instruction publique en le priant d'en informer le Comité catholique et le gouvernement, et que le sous-comité sur le bill d'éducation soit continué et tenu de faire son rapport en novembre.

Le secrétaire présente les comptes du fonds des dépenses contingentes, montrant une balance de $2221.83 dans la banque de Montréal. Les comptes et les pièces justificatives sont vérifiés et trouvés corrects. Les comptes suivants sont vérifiés et le paiement en est ordonné :

John Lovell, pour impressions.	$22 50
Dépenses contingentes du secrétaire	1 85

La séance est ajournée à jeudi, 7 octobre, au département de l'instruction publique, à 10 heures A.M.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1880.

PRÉSENTS : Le Lord Evêque de Québec, président, le Dr Dawson, l'honorable James Ferrier, R. W. Heneker, écuier, l'honorable L. R. Church, le Dr Cook et l'honorable W. W. Lynch.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lue une lettre du Révd. Lyster, inspecteur d'écoles, Gaspé, concernant la nomination d'examinateurs pour le bureau de New-Carlisle, Bonaventure. Le comité ordonne que la dite lettre du Révd. M. Lyster, concernant les examens des instituteurs à New-Carlisle, soit renvoyée au Surintendant de l'Instruction Publique, en le priant de prendre immédiatement en considération la résolution de ce comité, en date du 11 juin 1880.

Reçues plusieurs lettres de M. Harper, secrétaire-trésorier de l'école modèle de Clarendon, expliquant le retard apporté dans l'envoi des rapports. Le Comité se déclare satisfait de ces explications.

Une lettre de M. Charles Cyr, secrétaire du Bureau des examinateurs de Carleton, Bonaventure, est mise devant le Comité. Cette lettre expose :

que deux aspirants protestants au diplôme d'instituteur se sont présentés devant le dit Bureau pour subir l'examen, le premier mardi de novembre 1880 ; que ces deux aspirants lisaient très-bien ; qu'ils subirent un examen oral sur les différentes branches du programme réglementaire et qu'ils donnèrent des réponses par écrit aux questions qui leur furent faites d'après le programme imprimé, mais que les membres du dit Bureau ne se crurent pas " autorisés à accorder des certificats, ni à corriger les écrits qui faisaient " partie de l'examen," et qu'en conséquence, ils avaient décidé de renvoyer les réponses écrites des aspirants au secrétaire du comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique, et de lui demander son avis à ce sujet. Le secrétaire reçut ordre d'examiner les réponses par écrit, aux questions contenues dans le programme imprimé, et dans le cas où ces réponses lui sembleraient satisfaisantes, de notifier le Bureau des examinateurs de Carleton, Bonaventure, d'accorder des diplômes aux dits aspirants.

La lettre de M. Vibert, secrétaire-trésorier des commissaires d'école de Gaspé Sud, demandant des renseignements et des conseils au sujet de la perception de certaines taxes scolaires, est renvoyée à l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, avec prière d'informer M. Vibert de l'intention de la loi à cet égard.

Quant à la lettre du Révd. M. Fothergill, secrétaire du Bureau Protestant des examinateurs de Québec, exposant que le dit Bureau des examinateurs propose que John Harper, Ecuier, Recteur du High School de Québec, soit nommé membre du dit Bureau, le secrétaire reçoit ordre de prier l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique de soumettre le nom du dit John Harper à son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, et de lui demander respectueusement que le dit John Harper, Ecuier, Recteur du High School de Québec, soit nommé membre du dit bureau des examinateurs de Québec.

Présentée une lettre du Révd. Enson J. Renford, secrétaire de l'Association provinciale des instituteurs protestants, avec des résolutions concernant les livres d'école et l'examen des dits aspirants aux diplômes d'instituteurs, adoptées à la convention de la dite Association, tenue à Montréal, les 20, 21 et 22 d'octobre dernier.

Il est proposé par R. W. Heneker, Ecuier, secondé par le Dr. Dawson, et résolu :

Qu'il soit nommé un sous-comité chargé d'examiner les livres de classe et la nouvelle loi concernant ces livres, passé à la dernière session de la législature de cette province, auquel cette correspondance à ce sujet sera

renvoyée, avec instruction de faire rapport à la prochaine séance trimestrielle du comité ; ce sous-comité devant être composé du Lord Evêque de Québec, du Dr. Dawson, Dr. Church, Dr. Cook et de M. Heneker. Les séances du sous-comité devront se tenir à Montréal, et seront convoquées par M. Heneker.

Le secrétaire est chargé d'informer le secrétaire de l'Association provinciale des instituteurs protestants que la question de l'examen des aspirants aux diplômes est actuellement sous la considération du comité.

Lue une lettre de l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, informant le comité qu'il a été obligé d'aller à Montréal le 24 du courant et qu'il a été nommé un sous-comité du comité catholique, chargé de préparer une réponse au mémoire qui lui a été présenté par le comité protestant, au sujet du bill sur l'éducation, et qu'une lettre de l'Honorable M. Robertson, trésorier de la province, en réponse au mémoire de l'Ecole Normale McGill, sera mise devant le comité. La dite lettre de l'Honorable M. Robertson et le mémoire de l'Ecole Normale McGill étant lus, il est résolu unanimement :

1. Que ce comité ayant appris qu'on se propose de réduire le nombre des écoles normales, proteste énergiquement contre cette réduction, et déclare qu'une telle mesure affecterait sérieusement notre système d'éducation.

2. Que le comité a appris avec peine que l'on a réduit l'allocation de l'Ecole Normale McGill, et que le Dr. Dawson et l'Honorable M. Ferrier reçoivent instruction d'avoir une entrevue avec l'Honorable Trésorier de la province et de lui faire voir le tort causé à cette institution par cette réduction.

Le rapport suivant du sous-comité pour la publication d'un journal protestant d'éducation, est soumis au comité général comme suit :

" Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport, qu'après mûre délibération, il recommande d'accepter, pour une année, l'offre de M. White de la part de la *Gazette Printing Company of Montreal*, de publier un journal mensuel d'éducation de 48 pages octavo, sous le nom de l'*Educational Record*, et qui sera l'organe officiel du comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec. Il est entendu que ce journal publiera les procès-verbaux, les règlements et les autres documents de ce comité, et que toutes les matières qui y seront publiées seront soumises à son approbation.

"Votre sous-comité croit devoir recommander de plus, que la somme de cinq cents piastres ($500) par année, votée à cette fin par la Législature soit payée à la *Gazette Printing Company*, à condition que 600 exemplaires du Journal soient envoyés mensuellement *gratis* à telles personnes dans la province de Québec qui seront désignées par le comité, et qu'une liste des adresses de ces personnes sera fournie par le secrétaire, et corrigée de temps à autre.

"Il est de plus entendu, que si on a besoin d'exemplaires additionnels du Journal, ils seront fournis au prix d'une piastre par année, ce qui sera aussi le prix de la souscription pour le public."

Proposé par le Dr. Dawson et résolu unanimement :

Que le rapport soit adopté, avec l'entente que le *Educational Record* soit publié aussi à bonne heure que possible en Janvier 1881. Que les exemplaires du journal payés par l'allocation du gouvernement soient adressés aux membres de ce comité, aux membres protestants des Bureaux d'Examinateurs, aux Inspecteurs d'écoles, et aux professeurs protestants dans les collèges, les écoles normales, les académies, les écoles modèles et élémentaires—à ces dernières, par l'entremise des secrétaires-trésoriers des municipalités, et des syndics des écoles dissidentes.

Que l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique soit requis de fournir les listes des officiers et instituteurs des établissements ci-dessus mentionnés, au secrétaire du comité.

Que le Dr. Dawson et le Dr. Church forment un sous-comité pour surveiller les intérêts de l'éducation dans la publication du *Record*.

Le Dr. Church fait rapport qu'il a eu une entrevue avec l'Honorable M. Robertson au sujet des balances réclamées comme étant dues à ce comité, en vertu des dispositions de la 39 Vict. chap. 15 sec. 19, et que M. Robertson lui a donné à entendre qu'il était prêt à payer ces balances sur la demande du Surintendant de l'Instruction Publique. Le président est prié de voir le Surintendant à ce sujet.

Ci-suit le rapport du sous-comité au sujet du nouvel examen que doivent subir les instituteurs.

"Votre sous-comité a l'honneur de recommander l'adoption du règlement suivant :

"En conformité du Statut 29 Vict. chap. 48, clause 2, il est par le présent résolu :

" Que sur la représentation faite par écrit au Conseil de l'Instruction Publique par l'inspecteur du district, (*nom*) un instituteur porteur d'un diplôme, et enseignant dans (*nom de l'école*) dans les limites du district d'inspection du dit inspecteur, n'est pas, dans son opinion, qualifié à remplir avec efficacité les devoirs de sa charge, le dit instituteur ou institutrice sera requis de se présenter devant le Bureau des examinateurs du district auquel l'école appartient, et de subir un examen ; et après cet examen son diplôme sera renouvelé ou annulé selon que le Conseil le jugera à propos.

(Signé) J. W., President."

Résolu unanimement :

Que le règlement qui précède soit transmis au Surintendant, afin qu'il le soumette à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Proposé par le Dr. Church et résolu unanimement :

Que le sous-comité chargé d'examiner la loi des écoles soit continué dans ses fonctions et que le Surintendant de l'Instruction Publique soit prié de transmettre aux membres du dit sous-comité tout rapport que le sous-comité du comité catholique pourra lui faire concernant le dit Bill, et que le Dr. Dawson soit chargé de convoquer, quand il le jugera à propos, une assemblée du sous-comité protestant, pour examiner le dit rapport et en faire rapport, ou de prendre en considération les dispositions du projet de loi.

Proposé par l'honorable Dr. Church, secondé par l'honorable M. Ferrier, et résolu unanimement :

Que quant à ce qui concerne les écoles suivantes, savoir : les académies de Grenville, d'Eaton et de Shawville, et les écoles modèles de St. Sylvestre et de Shagawake, rayées de la liste de distributton pour s'assurer s'il restera assez d'argent sur le fonds des dépenses contingentes pour payer l'allocation que l'on se propose de leur accorder, cette question reste pendante jusqu'à ce que la réclamation du comité contre le gouvernement soit réglée.

Que, vu que l'école modèle de Mansonville n'a point fait de rapport malgré qu'elle en ait été notifiée spécialement, cet octroi soit retranché, et transféré à l'école modèle de Durham.

Que la somme de $50.00 soit accordée à chacune des écoles modèles de Lachine et de Chelsea aux mêmes conditions.

Le Comité s'étant assuré qu'il y a entre les mains du gouvernement de la Puissance une somme provenant des licences de mariages protestants,

depuis 1867 à 1873, qui, d'après les dispositions de la 35 Vict., chap. 3, Statuts de Québec, doit dans l'opinion de ce comité être appropriée à l'éducation des protestants, prie le Surintendant de l'Instruction Publique d'attirer l'attention du gouvernement de la province de Québec sur ce sujet, dans le but d'obtenir la dite somme aussitôt que possible et de la mettre à la disposition du comité.

Sur motion de M. Dawson, secondé par le Dr Cook, il est

Résolu unanimement :—" Que comme il appert par les rapports des inspecteurs, que certaines écoles classées comme académies ou écoles modèles, ont aussi un grand nombre d'élèves qui devraient se trouver dans les écoles élémentaires, les inspecteurs soient requis d'informer les syndics de ces écoles, qu'ils doivent, dans ce cas, employer un instituteur additionnel, au risque de perdre leur octroi."

Sur motion du Dr Dawson, secondé par M. Heneker, il est

Résolu unanimement,—" Que le Révd. professeur Weir et le Révd. J. B. Allnat, B.D., soient nommés inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, aux mêmes conditions qu'auparavant. Que l'inspection de ces écoles soit faite au commencement de mai, et qu'une circulaire soit envoyée de suite aux académies et aux écoles modèles pour leur faire connaitre la date de l'examen, et les prévenir qu'elles seront tenues de se conformer à toutes les dispositions des lois scolaires, relativement au montant de la contribution locale pour le maintien de l'école, en sus de la rétribution mensuelle, et l'envoi des rapports annuels au Surintendant de l'Instruction Publique, dans les délais prescrits."

Les comptes et les pièces justificatives de tous les paiements faits, sont soumis, vérifiés, et sont trouvés corrects. La balance actuelle dans la banque de Montréal est de $1,302.73.

Les comptes suivants sont présentés, vérifiés, et le paiement en est ordonné, savoir :

John Lovell, impression	$26 00
Dépenses contingentes du secrétaire	5 66
Excédant des octrois sur les recettes de l'éducation supérieure	0 87
	$32 53

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Rapport du Surintendant pour 1879-80 v

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

MM.	PAGES	MM.	PAGES
1—Alexander	1	18—Lévesque	63
2—Archambeault	3	19—Lucier	67
3—Bégin	8	20—Lyster	69
4—Béland	12	21—McLoughlin	71
5—Brault	22	22—McMahon	72
6—Carrier	30	23—McGrath	77
7—Delâge	32	24—Painchaud	79
8—Dorval	37	25—Pilon	83
9—Fontaine	39	26—Savard	89
10—Fothergill	41	27—Stenson	92
11—Gay	44	28—Tanguay	97
12—Grondin	48	29—Tétreault	98
13—Hubbard	51	30—Thompson	103
14—Juneau	54	31—Tremblay	106
15—Lamarche	56	32—Prémont	107
16—Laplante	58	33—Vien	116
17—Lefebvre	61	34—Boivin	129

Addendum—Rapport spécial de M. O'Brien 120

Récapitulation—Grand Tableau Statistique des Inspecteurs d'écoles pour 1879-80 132

APPENDICE No. II

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES.

Ecole Normale Laval 154

Ecole Normale Jacques-Cartier 163

Ecole Normale McGill 168

APPENDICE No. III

—

TABLEAUX MONÉTAIRES

PAGES

1—Tableau des sommes levées pour l'instruction publique en 1879-80 176

Récapitulation du tableau précédent 206

2—Tableau récapitulatif général des institutions d'éducation supérieure en 1879-80 210

APPENDICE No. IV

—

PETITS TABLEAUX

Tableau des livres de prix envoyés aux inspecteurs en 1879-80 220

Tableau A—Nombre d'élèves des écoles normales et brevets qui leur ont été accordés depuis la fondation de ces institutions 230

Tableau B—Districts d'inspection, domicile et traitement des inspecteurs 231

Tableau C—Ecoles catholiques de Québec 232

Tableau D— " " de Montréal 232

Tableau E—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les Ecoles des Frères à Montréal en 1879-80 233

Tableau F—Nombre d'élèves des Sœurs de la Congrégation à Montréal en 1879-80 233

Tableau G—Tableau synoptique des cinq grandes divisions, 1879-80 234

Tableau H—Récapitulation des cinq grandes divisions 236

Tableau I—Liste des instituteurs pensionnaires 237

APPENDICE No. V

—

LISTE DE DISTRIBUTION DES FONDS, 1879-80.

Education supérieure 242

Municipalités pauvres 265

APPENDICE No. VI

—

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL.

1—Comité catholique 280

2—Comité protestant 293

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050838 9

The R. W. B. Jackson
Library
OISE